2026

NOS OFFRES DE FORMATION

POUR LE LOGEMENT SOCIAL ET CEUX QUI LE VIVENT !

afpols
INNOVER ENSEMBLE

BIENVENUE DANS NOTRE CATALOGUE 2026 !

Découvrez :
› **Nos formations inter et intra**
› **Nos parcours certifiants reconnus**
› **Des solutions d'accompagnement opérationnel**

Retrouvez-nous sur **www.afpols.fr** ou contactez-nous à **contact@afpols.fr**

Bonne lecture !

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
› actions de formation,
› actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience,
› actions de formation par apprentissage.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

PRÉPARER LE FUTUR DES ORGANISMES

Ces 10 dernières années, le secteur du logement social a connu des évolutions majeures tant stratégiques qu'économiques. Ce nouveau paysage a fait émerger de nouveaux besoins, de nouvelles attentes orientées sur de nouveaux services à proposer, de nouveaux moyens pour les financer dans un contexte chaque jour plus contraint économiquement. Elles ont eu pour conséquences des transformations profondes des métiers de tous les collaborateurs du secteur.

Les équipes de l'Afpols, formateurs, permanents et administrateurs, œuvrent au quotidien aux cotés des organismes à proposer des formations nouvelles qui viennent compléter nos propositions pour les organismes au plus près de leurs besoins. Ces approches empiriques sont complétées par un important travail de veille sur les besoins nouveaux. Il est issu du dialogue quotidien avec les services de l'USH. Ils sont complétés de travaux réguliers avec la fédération des Directeurs généraux d'OPH, une implication au sein de la commission nouveaux services de la fédération des ESH, de travaux conduits avec des associations régionales Hlm, particulièrement en Nouvelle Aquitaine et en Bretagne et enfin une activité de création d'offres de formations adaptées aux enjeux des groupes. Ces réflexions irriguent les travaux du conseil d'orientation et de perfectionnement de l'Afpols qui joue un rôle central dans l'implication de la gouvernance sur tous ces sujets d'évolutions des métiers.

L'offre de formation inter organismes 2026 témoigne de la mobilisation de l'Afpols sur la totalité des sujets essentiels au bon fonctionnement d'un organisme de logement social dont la mission comme l'a rappelé Emmanuelle Cosse dans une récente présentation du congrès Hlm 2025 est ciblée « sur la qualité des logements Hlm, la qualité de service mais qui englobe aussi la qualité d'accueil, la qualité d'accompagnement des ménages candidats à l'accession sociale à la propriété, la qualité de rénovations exemplaires et massifiées, la qualité de construction en maitrise d'ouvrage directe, la qualité partenariale, la qualité de prise en compte de l'environnement de notre patrimoine, la qualité de notre modèle économique ».

Nous nous efforçons d'accompagner l'ensemble des composantes du secteur Hlm et demeurons avec notre offre inter l'outil commun de formation des bailleurs sociaux.

Nous espérons que vous trouverez ici l'ensemble des solutions dont vous avez besoin pour préparer le futur avec vos équipes d'aujourd'hui et nous demeurons attentifs à vos sollicitations pour créer de nouvelles solutions adaptées à vos besoins

Cathy HERBERT
Présidente

LE MOT DU PRÉSIDENT DU COP

LA MISSION DU COP : ÉCOUTER ET AGIR

Tout au long de ces derniers mois, le Conseil d'Orientation et de Perfectionnement a développé une activité soutenue, afin d'adapter en permanence l'offre de formation de l'Afpols aux réalités et évolutions que rencontrent les salariés et les dirigeants des organismes.

En collaboration avec nos intervenants, de nombreuses formations ont été actualisées. De nouveaux dispositifs ont été créés, de manière à rendre encore plus accessibles nos stages. Des besoins nouveaux ont été identifiés et des solutions apparaissent dans notre catalogue.

Pour porter ce travail, des experts permanents enrichissent nos réflexions, mais le COP s'appuie désormais aussi, de façon régulière, sur l'expérience de dirigeants et de spécialistes, qui partagent avec nous leur compétence de leur vécu au quotidien. C'est une excellente méthode qui permet de bien mesurer la qualité de nos formations et surtout, d'y intégrer les améliorations utiles.

Le COP s'est également saisi, depuis quelques mois, de sujets plus sensibles, qui touchent à l'action sociale des bailleurs et à la sécurité et la sûreté dans les quartiers. Dans ce dernier domaine, nous conduisons un travail de partenariat particulièrement efficace et constructif avec l'USH, et ensemble, nous souhaitons aboutir, vers la fin 2025, à la création d'un titre de « référent sûreté », qui devrait aider les organismes à aborder ce sujet de manière plus opérationnelle et plus efficiente.

Enfin, faut-il rappeler, alors que de nombreux organismes réorganisent leurs interventions de proximité, que l'Afpols dispense, depuis fort longtemps, une formation reconnue et de haut niveau, à destination des gardiens d'immeubles, qui se traduit par l'obtention d'un diplôme professionnel, et qui peut être aménagée en fonction des besoins exprimés.

Ainsi, l'Afpols, à travers l'activité du COP, cherche en permanence à offrir à ses clients, le meilleur pour les soutenir dans leur difficile mission.

Antoine BREINING
Président du Conseil d'Orientation et de Perfectionnement

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

DES INNOVATIONS POUR LES STAGIAIRES ET LES RESPONSABLES DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Avec 31 nouveaux stages cette année, l'offre inter organismes de l'Afpols évolue rapidement et s'enrichit de nouvelles propositions pour les métiers du développement et de la gestion du patrimoine avec l'intégration de l'ensemble des problématiques liées à la décarbonation du patrimoine.

Nous avons également beaucoup fait évoluer nos propositions pour les personnels de proximité qui doivent gérer des problématiques complexes liées directement à la relation avec les habitants avec souvent un sentiment d'être confrontés à des injonctions contradictoires, notamment en regard des enjeux de tranquillité résidentielle et de sécurité publique avec de nombreuses conséquences opérationnelles. Nous avons enfin beaucoup étoffé nos propositions relatives à l'action sociale des bailleurs sociaux.

De manière transversale nous avons souhaité enrichir notre proposition de nombreuses formations sur les thématiques des compétences douces ou softskills des collaborateurs des OLS. En effet, dans ce contexte changeant les organismes se doivent d'accompagner les collaborateurs sur la transformation de leur manière habituelle de travailler.

Je profite de cet édito pour rappeler que depuis maintenant un an, nous avons déployé « Afpols Mon Compte », plateforme gratuite mise à disposition des responsables formation. Elle vous offre un portail unique pour simplifier la gestion administrative de vos formations, pour accéder à toutes les informations en un seul espace.

Et vous rappeler également la montée en puissance de notre espace numérique conçu pour enrichir l'expérience de formation des stagiaires. Grâce à Espace 47, l'Afpols s'engage à accompagner ses stagiaires à chaque étape de leur formation pour garantir un apprentissage efficace et durable et permettre à chacun de préparer sa formation, de trouver des ressources personnalisées et de mieux mémoriser ses apprentissages.

Franck MARTIN
Directeur Général

PRÉSENTATION DE L'AFPOLS

L'AFPOLS UN ACTEUR DE RÉFÉRENCE

L'Afpols est une association qui a pour mission de développer les compétences des personnes et structures intervenant dans le domaine du logement social.

L'Afpols met en oeuvre des actions de formation, de professionnalisation, de certification et d'accompagnement opérationnel. Les adhérents de l'Afpols sont principalement les organismes de logement social, mais aussi des EPL Logement, des collectivités... Avec plus de 20 000 personnes formées en 2024 l'Afpols est l'opérateur de formation majeur du secteur Hlm.

Nos actions de formation se déploient sur l'ensemble des domaines d'expertise des organismes de logement social : gestion locative, gestion de proximité, gouvernance et pilotage, gestion, patrimoine, maîtrise d'ouvrage, accession sociale à la propriété, vente et gestion des copropriétés, ressources humaines, management.

Association dont la gouvernance est paritaire, elle est administrée par des représentants des 5 fédérations constitutives du mouvement Hlm, d'Action Logement et de 9 organisations syndicales représentant les salariés. L'ensemble est gouverné par deux instances – le Conseil d'Administration et le Conseil d'Orientation et de Perfectionnement – et contrôlé par son Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration se réunit deux fois par an pour examiner l'ensemble de l'activité de l'Afpols. Il prête une attention particulière au respect de son objet social et s'assure de la qualité de la gestion économique. Il veille notamment à maintenir un niveau d'investissement très élevé, de sorte que la mise à jour des contenus des formations soit assurée dans les meilleures conditions par les consultants de l'Afpols.

Le Conseil d'Orientation et de Perfectionnement se réunit 5 à 6 fois par an pour débattre des évolutions des contenus de formation, dialoguer avec les organismes Hlm à l'occasion de réunions régionales et pour engager et suivre les nouveaux projets de formation.

C'est ainsi que le Conseil s'est mobilisé sur la création d'une filière de certifications professionnelles, portée par l'École des Métiers de l'Immobilier Social (EMIS) et s'est engagé sur la création d'un centre de formation d'apprentis (CFA). Le Conseil veille à l'intégration des nouvelles technologies du numérique dans l'offre de l'Afpols, permettant un accompagnement individualisé par les formateurs notamment par les Serious Games ou encore la création de modules digitaux adaptatifs recourant à l'intelligence artificielle pour soutenir les projets innovants du monde Hlm.

Les projets de l'Afpols sont réalisés par une équipe de plus de 200 personnes composée de consultants, d'assistants de formation, d'intervenants et de formateurs.

NOS PARTENAIRES

L'équipe permanente de l'Afpols mobilise régulièrement les conseillers techniques et experts de l'Union Sociale pour l'Habitat pour mettre à jour les contenus des formations.
L'Afpols accompagne les deux branches professionnelles des OPH et des ESH dans la mise en oeuvre de leur plan de formation mutualisé en proposant une offre de formation adaptée à leur catalogue.
La diversité des expertises requises par les organismes de logements est très importante et en constante évolution ; pour y répondre, nous développons des partenariats et coopérations avec des institutions de formation et de recherche : l'EASP, l'IRTS de La Réunion, l'Université Paris-Dauphine, l'USPN (Université Sorbonne Paris Nord), le CREFO, Interm'aide, NEXT LEVEL PRO, VIVRE, AEF, Pole S, FUTURIBLES, l'EMOS BC (École de la Maîtrise d'Ouvrage Sociale Bas-Carbone).

LES FORMATIONS INTER ET INTRA ENTREPRISES

Nos programmes de formation proposent un approfondissement systématique des connaissances et des savoir-faire mobilisés dans les pratiques du "coeur de métier" de maître d'ouvrage et de bailleur social. Ils sont tous animés par des experts du secteur et sont revus chaque année au vu des évolutions réglementaires, techniques et technologiques, des besoins opérationnels des acteurs de terrain et de l'évolution de leur pratique. Le savoir-faire de l'Afpols consiste en particulier à concilier dans une même action "l'approche métier" et la dimension managériale et/ou organisationnelle.
Ces actions se déroulent sur l'ensemble du territoire, en inter ou intra organismes. Elles peuvent être déployées en partenariat avec les fédérations professionnelles OPH et ESH, les associations régionales Hlm ou encore des regroupements d'organismes sur un même territoire.
Dans le cadre de formations intra organismes, elles sont ajustées au contexte précis du bailleur, à ses méthodes et process internes.
Les actions intra peuvent également se traduire par des démarches originales de formation-action et d'accompagnement d'équipes, s'appuyant sur des méthodologies agiles et valorisant l'intelligence collective nécessaire à la mise en oeuvre des projets des organismes (AFEST, Co-Développement, ateliers de créativité, ...).

LES FORMATIONS CERTIFIANTES L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'IMMOBILIER SOCIAL

L'EMIS a pour objet d'accompagner des personnes et des organismes Hlm dans la validation des compétences mobilisées par les métiers de l'habitat social.
L'EMIS propose des titres professionnels reconnus par les branches professionnelles du logement social, sur les métiers cibles du secteur : gardien d'immeubles (titre RNCP), responsable de site (titre RNCP), directeur d'agence (titre RNCP), chargé de gestion locative et sociale (titre RNCP), technicien de patrimoine (titre RNCP), chargé d'accueil (titre RNCP), chargé d'opérations (titre RNCP).
Tous les parcours certifiants sont accessibles :

- par un parcours de formation (parcours complet ou par blocs de compétences en inter ou en intra organismes)
- en alternance, éligibles au contrat d'apprentissage
- par la Validation des Acquis de l'Expérience : VAE (parcours d'accompagnement de VAE collective ou individuelle)
- en passant l'examen en candidat libre (inscription au Jury de certification selon calendrier).

L'AFPOLS EN CHIFFRES, 2024

AU SERVICE DE VOS COMPÉTENCES DEPUIS 1972

20 370
STAGIAIRES FORMÉS DANS TOUTE LA FRANCE

+ 350
FORMATIONS DANS 8 DOMAINES

5 966
JOURS DE FORMATION

343
STAGIAIRES CERTIFIÉS

96,07 %
DE RÉUSSITE MOYEN TOUT MÉTIER

229
FORMATEURS DANS LE RÉSEAU AFPOLS

582
ADHÉRENTS

13,4 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

L'AFPOLS, UNE GARANTIE DE QUALITÉ

86,1 %
DES STAGIAIRES RECOMMANDENT L'AFPOLS

77,6%
DES STAGIAIRES ESTIMENT LA FORMATION UTILE DANS LEURS MISSIONS

LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT OPÉRATIONNEL ET DE MANAGEMENT DE TRANSITION D'ACCOMPAGNEMENT (AMATO)

Le monde Hlm est en transformation et de nombreuses structures se réorganisent, se regroupent, intensifient leur action territoriale, s'adaptent aux impacts des transformations numériques et énergétiques. Afin de les accompagner au mieux, l'Afpols a créé AMATO, une agence d'accompagnement opérationnel avec 5 missions :

- **Missions GLP :** une mission sur mesure dédiée aux équipes de Gestion Locative et Proximité. Ainsi nos experts de missions GLP interviennent dans les domaines suivants : attributions de logements, gestion des périodes de crise, concertation locative, démarche qualité, gestion des lots spécifiques, relogement.
- **Missions RH :** une mission dédiée aux équipes RH, pour accompagner les transformations et sécuriser les pratiques. Audit, conseil et assistance opérationnelle pour votre politique sociale et salariale, négociation de vos accords collectifs, politique de rémunération, GPEC… Vous bénéficiez d'une assistance en ligne pour faciliter et fiabiliser vos décisions.
- **Missions Copropriété :** une mission dédiée aux gestionnaires de copropriété. Nos experts interviennent dans les domaines suivants : maîtrise du statut de copropriétaire et de syndic, assistance à la création d'une activité de syndic, expertise technique en copropriété, traitement de situations spécifiques et audit des pratiques.
- **Missions Coaching :** une mission dédiée à la performance humaine, au savoir-être et au bien-être professionnel. Nos coachs certifiés accompagnent vos collaborateurs, en individuel ou en équipe, pour développer leur posture managériale, renforcer la cohésion, et atteindre leurs objectifs.
- **Missions Juridiques :** une mission dédiée à la sécurisation juridique des projets immobiliers et des pratiques des organismes HLM. En partenariat avec le cabinet A5 Avocats Associés, nos experts vous accompagnent dans vos montages d'opérations, vos marchés, vos baux ou vos contentieux.

L'ASSISTANCE OPÉRATIONNELLE AU RECRUTEMENT

Afpols recrutement est une solution de recrutement sur-mesure dédiée aux organismes Hlm. Cette offre de service vous permet de vous concentrer sur les sélections finales en vous dégageant de l'activité chronophage de sourcing et d'entretiens de masse. Les candidats sont évalués et sélectionnés en fonction de vos besoins. Nous affinons avec vous les profils de poste en réalisant une visite de terrain, nous réalisons un contrôle de référence systématique des candidats, nous mobilisons des outils d'évaluation qui permettent d'objectiver les entretiens.

L'AFPOLS EST CERTIFIÉE QUALIOPI POUR LES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS MENTIONNÉES CI-DESSOUS

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- actions de formation,
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience,
- actions de formation par apprentissage.

PÔLES D'ACTIVITÉS

INTERVENTIONS INTRA SUR-MESURE

Formation-action, formation à distance, dispositifs d'accompagnement et de codéveloppement, coaching, journée du personnel.

FORMATIONS EN INTER-LOCAL

Pour répondre à une dynamique spécifique de territoire et à des problématiques plus locales.

FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

Plus de 300 stages par an.

LES TERRITOIRES

L'INTER ORGANISMES NATIONAL

LES CERTIFICATIONS

LE RECRUTEMENT

AMATO

L'EMIS (ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'IMMOBILIER SOCIAL)

Pour accompagner les salariés, les alternants et les entreprises dans le développement et la validation des compétences mobilisées dans les métiers du logement social.

Une offre de titres et de diplômes construits en partenariat avec des acteurs institutionnels.

ASSISTANCE OPÉRATIONNELLE

Pour cibler, présélectionner et évaluer vos candidats.

AGENCE DES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET DES TRANSITIONS OPERATIONNELLES

Missions RH
Missions GLP
Missons Copropriété
Missions Coaching
Missions Juridiques

Brigitte BEAUZAMY
brigitte.beauzamy@afpols.fr
Nathalie BRUNEAU
nathalie.bruneau@afpols.fr
Cécile CROQUIN
cecile.croquin@afpols.fr
Lucie GAUTHERIN
lucie.gautherin@afpols.fr
Marie KERROUCHE
marie.kerrouche@afpols.fr
Claire MARCORELLES
claire.marcorelles@afpols.fr
Jérôme MARMINAT
jerome.marminat@afpols.fr
Nathalie MENDES
nathalie.mendes@afpols.fr
Karen MEYER
karen.meyer@afpols.fr
Vincent QUILLIEN
vincent.quillien@afpols.fr
Laurence TRÉHIOU
laurence.trehiou@afpols.fr

LES TERRITOIRES

Fabrice RIVIÈRE
fabrice.riviere@afpols.fr
Karine COLDEBŒUF
karine.coldeboeuf@afpols.fr
Jean-Christophe MONTARON
jean-christophe.montaron@afpols.fr

L'INTER ORGANISMES NATIONAL

LES CERTIFICATIONS

BENOIT BARRE
benoit.barre@afpols.fr
MURIELLE ANTEO
murielle.anteo@afpols.fr
ANNE BLONDEL
anne.blondel@afpols.fr
ISABELLE FESSENMEYER
isabelle.fessenmeyer@afpols.fr

JURYS, EXAMENS, DÉPÔT DES TITRES
LUCIE GAUTHERIN
lucie.gautherin@afpols.fr
JONATHAN GUERRAND
jonathan.guerrand@afpols.fr

LE RECRUTEMENT

MURIELLE ANTEO
murielle.anteo@afpols.fr
ANNE BLONDEL
anne.blondel@afpols.fr

AMATO

LOÏC AURIAC
mission.juridiques@afpols.fr
HÉLÈNE CAYLA-DESTREM
mission.juridiques@afpols.fr
PAUL-GABRIEL CHAUMANET
mission.juridiques@afpols.fr
SOLÈNE DUTHOIT
solene.duthoit@afpols.fr
MICKAËL FOUILLOU
mickael.fouillou@afpols.fr
BÉATRICE FRINGUET
beatrice.fringuet@afpols.fr

LA GOUVERNANCE DE L'AFPOLS

L'Afpols est une association loi 1901 dont les membres sont les acteurs du secteur professionnel.
Le Conseil d'administration de l'Afpols réunit des représentants de personnes morales.

COLLÈGE DES EMPLOYEURS

Union Sociale pour l'Habitat. Fédération Nationale des Associations Régionales d'organismes d'Hlm. Fédération Nationale des Offices Publics de l'Habitat. Fédération des Entreprises Sociales pour l'Habitat. Fédération des Sociétés Coopératives d'Hlm. Action Logement.

COLLÈGE DES SALARIÉS

Fédération des services publics et de santé Force Ouvrière. Fédération C.G.T. des Services Publics. Fédération C.F.D.T. Interco et Construction Bois. Fédération BATI-MAT-TP CFTC. Syndicat National de l'Urbanisme de l'Habitat et des Administrateurs de Biens (SNUHAB CFE-CGC). Syndicat National du Personnel des Sociétés de Crédit Immobilier. Syndicat National du Personnel des Sociétés Anonymes d'Hlm. Syndicat National du Personnel des Sociétés Coopératives d'Hlm. Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale.

L'Afpols est dotée d'un Conseil d'Orientation et de Perfectionnement.
Le Conseil d'Orientation et de Perfectionnement joue un rôle essentiel dans le fonctionnement pédagogique de l'Afpols. Du fait de sa composition mêlant membres du Conseil d'administration et personnalités qualifiées, il apporte des éclairages multiples sur les besoins de formation et de développement des compétences du secteur professionnel. Le Conseil d'Orientation et de Perfectionnement est présidé par un représentant des salariés.

QUI SONT NOS FORMATEURS ?

L'Afpols propose à ses adhérents des formations et des actions de conseil en développement des compétences à haute valeur ajoutée professionnelle dans un souci permanent de qualité.

Si la qualité d'une formation dépend naturellement de multiples facteurs, il est clair que l'expérience professionnelle et le talent pédagogique du formateur constituent des éléments-clefs de la réussite. Expertises reconnues, capacités d'adaptation à des contextes professionnels et à des publics variés, mobilisation de ressources pédagogiques adaptées, et vigilance permanente de non discrimination sont les critères de sélection de nos intervenants. Chacun d'entre eux s'engage à mettre en oeuvre ces principes.

L'Afpols mobilise un réseau de 219 formateurs et intervenants pour répondre au mieux aux attentes et aux spécificités de chacun de ses adhérents et apprenants. Professionnels reconnus, en parallèle de leurs activités de formation, nos intervenants travaillent en organismes Hlm, en entreprises ou en cabinet conseil. Cela leur permet de toujours être au coeur de l'actualité des métiers, de ne pas être simples passeurs de connaissances mais bien formateurs-développeurs dans l'échange de pratiques professionnelles. Ainsi lorsqu'ils ne sont pas formateurs, ils sont avocats, juristes, commissaires aux comptes, directeurs financiers, urbanistes, architectes, gérontologues, directeurs du patrimoine, écologues, coachs, psychanalystes, sociologues, Rh, médiateurs, ...

Nos formateurs privilégient l'écoute et la participation des stagiaires, suscitent l'échange et le débat pour garantir la pluralité des idées et pratiques opérationnelles, tout en garantissant la conformité règlementaire dans laquelle s'exercent les métiers du logement social et le respect de procédures internes des organismes.

Deux fois par an, avec les équipes des permanents de l'Afpols, ils participent aux ateliers d'échanges de pratiques permettant à tous de questionner l'évolution des attentes des adhérents, des métiers de la formation, de l'intégration des nouvelles pratiques pédagogiques et des technologies associées et permettent ainsi d'apporter les réponses les plus adaptées aux besoins des organismes.

Pour répondre aux enjeux environnementaux et à ceux de développement de ressources pédagogiques agiles et vivantes et d'accès au format numérique pour le plus grand nombre, l'Afpols avec ses formateurs - intervenants s'est engagée dans le projet de la formation augmentée. Ce projet est centré sur l'hybridation des parcours de formation et la dématérialisation des ressources pédagogiques.

Mon compte

VOTRE PORTAIL DE GESTION DE FORMATION

VOUS ÊTES RESPONSABLE RH, DRH OU RESPONSABLE FORMATION ?
AVEC AFPOLS MON COMPTE, CENTRALISEZ TOUTES VOS ACTIONS EN UN SEUL ENDROIT.

› **Inscription facilitée :** inscrivez vos collaborateurs à nos formations en quelques clics.
› **Gestion centralisée des documents :** accédez à tous vos documents administratifs en un seul endroit – factures, attestations, conventions, etc.
› **Formations personnalisées :** demandez à tout moment des formations sur mesure adaptées aux besoins de vos équipes.
› **Catalogue de formations inter-régionaux :** accédez aux formations disponibles dans votre région.

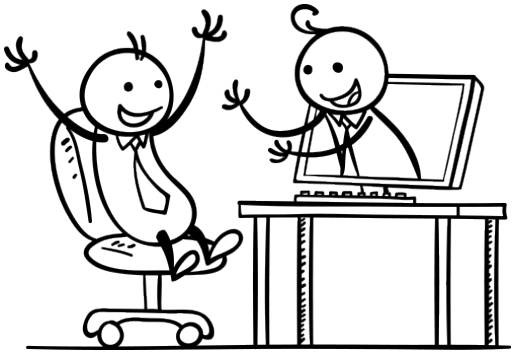

ACTIVEZ VOTRE COMPTE DÈS AUJOURD'HUI ET TRANSFORMEZ VOTRE GESTION DES FORMATIONS !

Mon compte

F.A.Q

› **À qui est destiné Afpols Mon Compte ?**
Mon Compte est exclusivement conçu pour les responsables DRH, RH et RF. Les stagiaires n'ont pas accès à cet outil, qui est dédié à la gestion et au suivi des formations.

› **Quel est le coût de la plateforme ?**
Mon Compte est entièrement gratuit et accessible sur simple demande. Nous ne facturons aucun frais d'abonnement ni de mise en service.

› **Ai-je besoin d'installer un logiciel spécifique pour utiliser la plateforme ?**
Non, aucun logiciel supplémentaire n'est requis. Il vous suffit d'un navigateur web à jour pour accéder à toutes les fonctionnalités de "Mon Compte".

› **La plateforme est-elle sécurisée pour stocker les données de mes collaborateurs ?**
Absolument, nous utilisons les dernières technologies de chiffrement et de sécurité pour garantir la protection de toutes vos données.

ESPACE 47

VOTRE PLATEFORME D'APPRENTISSAGE À L'AFPOLS

Espace 47 est un outil conçu pour accompagner chaque stagiaire tout au long de son parcours d'apprentissage. Accessible directement depuis un navigateur ou depuis une application mobile, Espace 47 regroupe tous les éléments essentiels relatifs à vos formations, de la documentation aux quiz, en passant par les vidéos et les modules e-learning. Que vous soyez en formation Inter, Intra ou e-learning, tout est centralisé dans un espace unique, facile à naviguer et personnalisé !

UN ACCÈS SIMPLE ET EXCLUSIF POUR CHAQUE STAGIAIRE

Chaque participant inscrit à une formation bénéficie d'un accès personnalisé à Espace 47, via son adresse email professionnelle. L'interface de la plateforme est pensée pour offrir une expérience fluide et intuitive, où vous pouvez retrouver :

- **Le programme de la formation** et une présentation du formateur ;
- **Des informations pratiques :** lien Zoom pour les formations en ligne ou adresse pour les sessions en présentiel ;
- **Des ressources pédagogiques variées** ;
- **Des quiz interactifs** pour tester vos connaissances et renforcer vos acquis ;
- **Un certificat de réalisation** à la fin de votre parcours, validant votre participation.

UN OUTIL POUR RÉINVENTER LES PARCOURS HYBRIDES

Espace 47 ne se limite pas à la simple diffusion de contenus, il réinvente l'apprentissage hybride en combinant différentes méthodes pédagogiques :

- **Sessions interactives en présentiel ou en ligne**, animées par des formateurs experts, pour une application concrète des connaissances ;
- **Modules d'auto-formation** avec des contenus adaptés à vos besoins ;
- **Espaces de discussion et de partage** avec d'autres stagiaires pour apprendre ensemble et échanger des idées ;
- **Ressources multimédia :** vidéos, podcasts, documents interactifs pour rendre votre apprentissage plus dynamique et engageant.

ESPACE 47

UN APPRENTISSAGE COLLABORATIF ET DYNAMIQUE

Espace 47 est conçu pour encourager l'interaction. Il crée une véritable communauté d'apprentissage où stagiaires et formateurs peuvent échanger, poser des questions et partager des idées :

› **Communautés inter-stages :** des espaces dédiés où les stagiaires peuvent échanger leurs expériences, partager et s'entraider

› **Suivi personnalisé :** un espace pour échanger avec le formateur pour répondre à vos besoins spécifiques tout au long de votre parcours

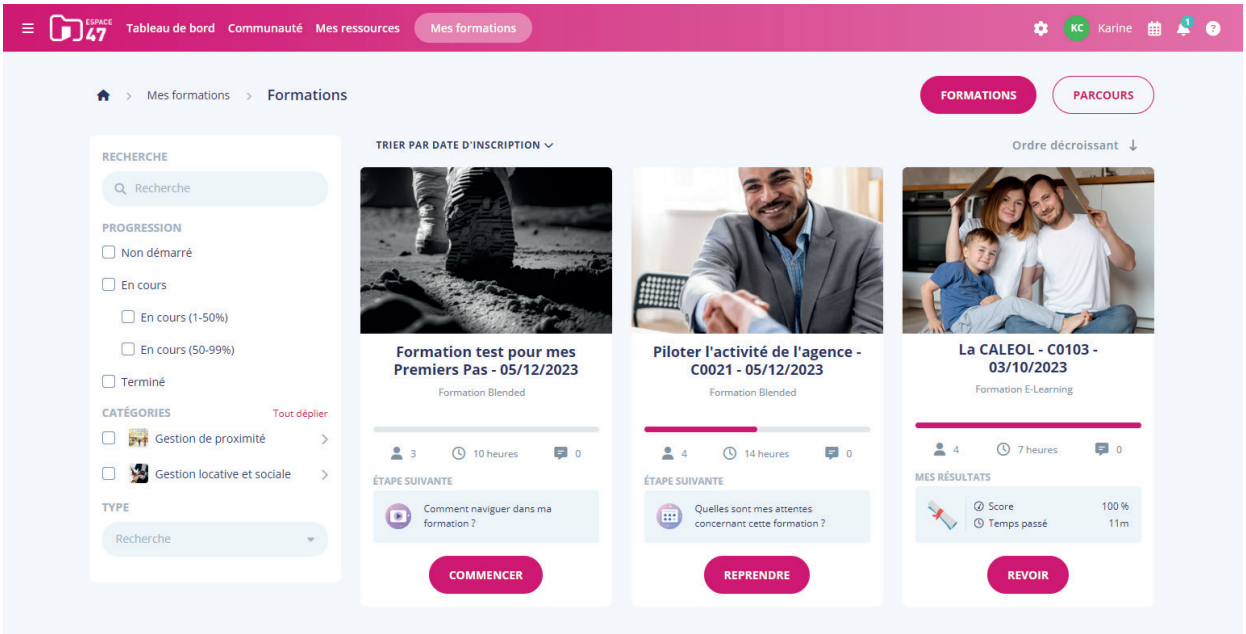

LES CHIFFRES CLEFS

› **11 712** stagiaires inscrits depuis janvier 2024 (3645 stagiaires Inter, 7767 stagiaires Intra).

› **98,4 %** des stagiaires trouvent la **plateforme intuitive.**

› **86,4 %** des stagiaires n'ont rencontré aucune difficulté lors de leur première connexion.

Données issues de l'enquête 2024 réalisée auprès de 4546 stagiaires inscrits sur Espace 47, avec 250 répondants.

SOMMAIRE

CULTURE
ET EFFICACITÉ
PROFESSIONNELLE

STRATÉGIE,
PILOTAGE,
MANAGEMENT,
RH, JURIDIQUE
ET ASSURANCES

GESTION, FINANCE
ET FISCALITÉ

GESTION
LOCATIVE
ET ACTION
SOCIALE

MAÎTRISE
D'OUVRAGE
SOCIALE

PATRIMOINE

GESTION
DE PROXIMITÉ

ACCESSION,
BAIL RÉEL
SOLIDAIRE,
VENTE HLM
ET COPROPRIÉTÉS

CULTURE ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

SE REPERER DANS LE LOGEMENT SOCIAL

	PIPOLS, la solution e-learning pour intégrer les nouveaux salariés NVE	> 30
	Habitat social : acteurs, métiers et enjeux	> 31
C0001		> 32
C0440	Dans les coulisses du logement social : un parcours pour comprendre et agir	> 33
C0002	Logement social : financements et modèle économique	> 35
C0012	La relation OLS/Groupe dans les Holdings ou les sociétés de coordination (SAC)	> 36
C0364	Être maître d'ouvrage social : enjeux, missions, responsabilités	> 37
C0396	Comprendre simplement les sociétés mixtes de logement social : statut, gouvernance et missions	> 38
C0391	Comprendre simplement l'intelligence artificielle (IA) dans le logement social	> 39
C0366	Intégrer l'environnement dans ses pratiques professionnelles avec la fresque du climat	> 40

EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

C0409	Oser votre plein potentiel : management, leadership, créativité	> 41
C0403	Lâcher prise et prendre du recul dans son quotidien professionnel	> 43
C0407	S'affirmer dans ses relations professionnelles	> 44
C0348	Développez votre concentration pour améliorer votre efficacité	> 45
C0340	Gérer son stress efficacement	> 46
C0406	Renforcer l'estime de soi à travers 4 outils	> 47
C0008	Gestion du temps et des priorités	> 48
C0033	Les fondamentaux de la gestion de projets	> 49
C0405	Trouver des stratégies pour équilibrer vie professionnelle et vie personnelle	> 50
C0345	Assurer un accueil physique de qualité	> 51
C0353	Assurer un accueil téléphonique efficace	> 52
C0004	Les écrits professionnels : rédiger avec aisance et efficacité	> 53
C0358	Prendre des notes et rédiger des comptes rendus de réunions efficaces	> 54
C0347	Concevoir des présentations orales avec des supports visuels efficaces	> 55
C0404	Communication intergénérationnelle : comprendre les différences pour mieux coopérer	> 56
C0351	Animer et conduire une réunion interne efficace et participative	> 57
C0341	Animer efficacement une réunion publique	> 58
C0354	Devenir maître d'apprentissage/tuteur	> 59

STRATEGIE, PILOTAGE, MANAGEMENT, RH, JURIDIQUE ET ASSURANCES

	Page de présentation du diplôme Master 2	> 61
	STRATÉGIE ET ACCOMPAGNEMENT DES CHANGEMENTS	
	Perspectives Hlm	> 62
C0412	Mobiliser les aides et subventions nationales et européennes pour vos projets d'investissement	> 63
C0376	Pourquoi et comment appliquer la taxonomie verte européenne pour un bailleur social ?	> 64
C0384	Pourquoi et comment appliquer la CSRD en tant que bailleur social ?	> 65
C0432	Le rapport de durabilité volontaire - VSME	> 66
C0372	Ateliers d'adaptation au changement climatique : comment en tirer parti pour son organisme ?	> 67
C0373	Comment concevoir et piloter une stratégie RSE performante ?	> 68
C0402	Communiquer efficacement sur sa démarche environnementale	> 69
C0317	Adopter une stratégie et une politique d'achats éco-responsables	> 70
C0329	Mettre en place un système de qualité globale au sein des OLS	> 71
C0434	S'approprier le parcours de labellisation Quali'hlm®	> 72
C0435	Perfectionner sa démarche Quali'Hlm®	> 73
C0436	S'approprier le parcours de labellisation Quali'hlm® Résidences Thématiques	> 74
C0292	Accompagner son équipe aux changements	> 75
C0390	L'Intelligence artificielle dans la stratégie d'un organisme	> 76
C0016	Les clés pour développer des dispositifs d'habitat partagé dédiés aux seniors	> 77
	RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT, FUSION ET SAC	
C0328	Les conventions réglementées dans les sociétés de coordination (SAC)	> 78
C0335	Les instances de gouvernance dans les sociétés de coordination (SAC)	> 79
C0012	La relation OLS/Groupe dans les Holdings ou les sociétés de coordination (SAC)	> 80
C0316	Mettre en place les comptes combinés dans les sociétés de coordination (SAC)	> 81
C0079	Société de coordination : politique RH, conséquences juridiques et sociales	> 82
C0315	Stratégie achats dans une société de coordination (SAC)	> 83
	RESSOURCES HUMAINES ET DROIT SOCIAL	
C0082	L'essentiel des règles RH pour les responsables de site et directeurs d'agence	> 84
C0094	Connaître et comprendre le statut de la FPT pour les nouveaux RH	> 85
C0087	Sensibilisation des collaborateurs et managers au handicap	> 86
C0093	Atelier paie	> 87
C0383	Sensibilisation des managers aux risques psychosociaux (RPS) et à la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)	> 88
C0414	La charge de travail : évaluer, optimiser et mettre en œuvre	> 89
C0413	Conduire vos entretiens individuels d'évaluation et de recadrage	> 90
C0333	Gérer les situations d'incapacité, maladie et inaptitude : salarié de droit privé	> 91
C0334	Gérer les situations d'incapacité, maladie et inaptitude : agent de droit public	> 92
C0349	Préparation à la retraite : spécial agent public	> 93
C0344	Préparation à la retraite : salarié de droit privé	> 94
	MANAGER DES ÉQUIPES ET PILOTER DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS	
C0022	Manager une équipe avec efficacité dans le logement social	> 95
C0023	Maîtriser les techniques managériales : reconnaître et motiver son équipe	> 96
C0024	Maîtriser les techniques managériales : piloter le travail de son équipe	> 97
C0025	Maîtriser les techniques managériales : développer ses compétences relationnelles et sa communication managériale	> 98
C0026	Management transversal et pratiques collaboratives	> 99
C0020	Piloter l'activité de son unité	> 100
C0021	Piloter l'activité de l'agence	> 101
C0030	Animer une équipe terrain de proximité	> 102
C0033	Les fondamentaux de la gestion de projets	> 103
C0046	Les concepts financiers indispensables pour les responsables	> 104

JURIDIQUES ET PRÉVENTION DES RISQUES

C0038 Les obligations administratives et leur gestion pratique en OPH > 105
C0039 Les incontournables du métier d'assistant.e de direction en ESH > 106
C0035 Comment identifier et prévenir les risques dans le logement social ? > 107
C0377 Cybersécurité : enjeux, risques et obligations pour les directions des organismes de logement social > 108
C0378 Cybersécurité appliquée aux personnels des directions de la gestion locative, sociale et de proximité > 100
C0314 L'éthique et la déontologie dans un organisme de logement social > 110
C0036 Le lanceur d'alerte dans l'habitat social > 111
C0037 Prévenir le risque pénal des dirigeants et collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions > 112
C0040 Contrôle interne : mise en place et moyens > 113
C0017 La protection des données : l'application du règlement européen chez les bailleurs sociaux - module 1 > 114
C0018 La protection des données : l'application du règlement européen chez les bailleurs sociaux - module 2 > 115
C0041 Lutter contre la corruption : respecter la loi Sapin II et prévenir les risques > 116

ASSURANCES

C0069 Gestion des assurances - niveau 1 > 117
C0070 Gestion des assurances - niveau 2 > 118
C0410 Assurances des risques climatiques : enjeux et solutions > 119
C0071 Gérer efficacement les sinistres de A à Z > 120
C0072 L'assurance responsabilité civile > 121
C0073 Aspects pratiques de l'assurance dommage ouvrage et de l'assurance construction > 122
C0074 Gérer un sinistre dégâts des eaux : aspects techniques et assurance > 123
C0313 Négocier les situations difficiles liées à l'assurance > 124
C0286 Les assurances dans la copropriété > 125

ADMINISTRER UN ORGANISME

C0043 Être administrateur en organisme de logement social > 126
C0044 L'administrateur et l'attribution de logement > 127

GESTION, FINANCE ET FISCALITÉ

COMPTABILITÉ

C0059	Comptabilité générale Niveau 1 : les bases et la pratique	> 129
C0060	Comptabilité générale - Niveau 2 : investissements et clôture des comptes	> 130
C0061	Annexes : premier outil de l'analyse financière	> 131
C0062	Les spécificités comptables de la gestion locative	> 132
C0064	La gestion comptable du patrimoine - les difficultés comptables et leur traitement	> 133
C0065	Fiches de situation financière et comptable : pratique et analyse	> 134
C0066	Réhabilitation et maintenance lourde : optimisation comptable, fiscale et financière	> 135
C0067	Accession : spécificités comptables, financières et fiscales	> 136
C0068	Copropriétés : gestion comptable et financière	> 137

BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE

C0046	Les concepts financiers indispensables pour les responsables	> 138
C0047	Bâtir et piloter efficacement un budget en OLS : indicateurs clés et outils pratiques	> 139
C0051	Maîtriser Visial Web	> 140
C0052	Formation avancée à la prospective financière à l'aide de l'outil Visial	> 141
C0048	Le contrôle de gestion Niveau 1 : enjeux stratégiques et fondamentaux	> 142
C0049	Le contrôle de gestion Niveau 2 : Approfondissements et optimisation	> 143
C0289	Le tableau de bord : un outil de pilotage et d'aide à la décision	> 144
C0050	Le Dossier Individuel de Situation des ESH : renseigner l'enquête annuelle	> 145
C0053	L'analyse financière : outil de diagnostic des bailleurs sociaux	> 146
C0055	Stratégie financière & arbitrages patrimoniaux	> 147
C0056	Ingénierie financière dans le logement social	> 148
C0057	Restructurer sa dette pour s'adapter aux nouveaux enjeux	> 149
C0058	La gestion de la trésorerie : maîtrise et optimisation	> 150

FISCALITÉ

C0361	Les fondamentaux de la TVA des bailleurs sociaux	> 151
C0075	TVA : la gestion des opérations locatives et des constructions neuves	> 152
C0325	La fiscalité des opérations immobilières complexes	> 153
C0077	Impôt sur les sociétés et impôts connexes : les points critiques	> 154
C0078	Comprendre et réduire la taxe foncière	> 155

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE

	Parcours certifiant Chargé de gestion locative et sociale	> 157
	Page de présentation de la VAE	> 158
	ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS	
C0099	Actualité des attributions de logements sociaux	> 159
C0098	Les politiques intercommunales de gestion de la demande et des attributions : enjeux pour les organismes Hlm	> 160
C0360	Tout savoir sur la gestion en flux des réservations de logements	> 161
C0101	L'enregistrement et le traitement de la demande de logement	> 162
C0102	L'instruction de la demande de logement	> 163
C0103	La commission d'attribution des logements sociaux et de l'examen de l'occupation des logements	> 164
C0392	Détection de la fraude documentaire : documents d'identité	> 165
C0393	Détection de la fraude documentaire : justificatifs de revenus	> 166
C0104	Mobilité et parcours résidentiels	> 167
C0305	Accompagnement du changement pour les équipes de la gestion locative	> 168
	RÉGLEMENTATION	
C0100	Actualité de la gestion locative des logements sociaux	> 169
C0106	La réglementation de la gestion locative	> 170
C0441	Tout comprendre sur le cycle locatif Hlm à la lumière de la réglementation	> 171
C0107	Premier niveau de réponse en matière de gestion locative	> 173
C0108	Premier niveau de réponse en matière de calcul de loyer	> 174
C0109	Le contrat de location : de sa conclusion à sa résiliation	> 175
C0359	L'avenant au contrat de location	> 176
C0110	Premier niveau de réponse sur les aspects financiers du contrat de location	> 177
C0111	Le supplément de loyer de solidarité et les enquêtes annuelle et biennale	> 178
C0306	Le supplément de loyer de solidarité et les enquêtes annuelle et biennale : les fondamentaux	> 179
C0307	Le supplément de loyer de solidarité et les enquêtes annuelle et biennale : perfectionnement	> 180
C0112	Premier niveau de réponse en matière de charges locatives	> 181
C0113	Tout savoir sur les charges récupérables	> 182
C0114	Contrôle et optimisation des charges locatives	> 183
C0342	La régularisation des charges	> 184
C0312	Décès du locataire et abandon de logement	> 185
C0115	Estimation et suivi des aides au logement	> 186
C0117	Aspects juridiques du logement des personnes de nationalité étrangère	> 187
C0120	Logement intermédiaire : quelles spécificités en gestion locative	> 188
	COMMERCES ET FOYERS	
C0121	Les baux commerciaux : gestion et cession	> 189
C0122	Contentieux des baux commerciaux et procédures collectives des commerçants	> 190
C0123	Actualité des baux commerciaux en pratique	> 191
C0124	Logements-foyers : relations bailleurs- gestionnaires et élaboration des conventions	> 192
C0125	Les baux spécifiques du logement social	> 193
C0355	Produire et gérer des locaux commerciaux	> 194
	GESTION SOCIALE	
C0126	Intermédiation locative : renforcer le partenariat avec les associations	> 195
C0374	L'accompagnement éducatif budgétaire	> 196
C0380	Prévention et traitement social du surendettement	> 197
C0381	Analyse de pratiques d'accompagnement social	> 198
C0389	Accompagner le locataire dans l'acquisition des compétences nécessaires à son autonomie dans le logement	> 199
C0127	Les projets en gestion sociale : entre innovation et performance	> 200
C0128	Gestion locative adaptée aux locataires âgés	> 201
C0129	Développer des services d'animation sociale pour des personnes âgées et/ou handicapées	> 202
C0130	L'accompagnement social des bailleurs face aux défis de la grande précarité	> 203
C0131	Diagnostic social avant attribution : Repérer les fragilités pour mieux accompagner.	> 204
C0132	Revenus des locataires : prestations et droits sociaux	> 205
C0133	Prévention et traitement social de l'impayé	> 206
C0337	Accompagner vers et dans le logement au prisme du Logement d'abord	> 207

IMPAYÉS ET CONTENTIEUX

C0134	Optimiser le recouvrement locatif : outils, méthodes et pilotage	> 208
C0135	Le management stratégique de l'impayé	> 209
C0136	Surendettement et procédures de rétablissement personnel	> 210
C0137	Négocier avec les locataires en impayés	> 211
C0138	Recouvrer la dette grâce à OSER	> 212
C0141	Négocier au téléphone et optimiser vos encaissements	> 213
C0142	Contentieux avec les "locataires en place"	> 214
C0143	Contentieux avec les "locataires PARTIS"	> 215
C0144	Pratique des procédures civiles d'exécution	> 216
C0145	Contentieux locatif : actualité et jurisprudence	> 218
C0146	La gestion amiable des contentieux dans le logement social	> 219
C0147	Représentation du bailleur devant les tribunaux	> 220
C0148	Maîtriser les frais des commissaires de justice (ex. huissiers de justice)	> 221
C0352	Le nouveau cadre juridique des expulsions locatives	> 222

POLITIQUE COMMERCIALE ET RELATION CLIENT

C0149	Vaincre la vacance : gagner en performance	> 223
C0150	Dynamiser l'entretien et la visite commerciale : Deux jours de training intensif pour mieux argumenter et convaincre	> 224
C0153	Les fondamentaux de la relation client	> 225
C0151	Chargé d'accueil : Orienter efficacement le client	> 226
C0032	Techniques de commercialisation d'une opération locative	> 227
C0382	Le management des équipes de relation clientèle	> 228

RELATIONS AVEC LES HABITANTS

C0116	Agir en concertation locative	> 229
C0343	Les accords collectifs en concertation locative	> 230
C0163	Conseiller les locataires en matière d'économie d'énergie	> 231
C0419	Travaux d'amélioration, loyers et concertation dans le parc social	> 232
C0161	La communication au quotidien avec les locataires et les partenaires	> 233
C0162	Entretien de relogement dans le cadre du NPNRU	> 234
C0165	Comprendre les cultures étrangères pour mieux communiquer	> 235
C0170	Communication adaptée aux personnes âgées	> 236
C0156	Comment impliquer les habitants dans des micro-projets locaux ?	> 237
C0157	Démarche participative : méthode et outils	> 238
C0158	Tranquillité résidentielle et sécurité publique : quelle est la place des bailleurs ?	> 239
C0159	Le cadre juridique de la vidéoprotection	> 240
C0160	Les personnels assermentés : compétences, missions et responsabilités	> 241
C0166	Prévenir et gérer les situations de conflit	> 242
C0309	Violences familiales : comprendre, accompagner, orienter	> 243
C0168	Troubles de voisinage : quelles actions mener ?	> 244
C0171	Santé mentale en logement social	> 245
C0172	Troubles du comportement en logement social	> 246
C0173	Les syndromes de Diogène et de Noé : savoir intervenir	> 247

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE

	Parcours certifiant Chargé d'opérations d'habitat social	> 249
	Page de présentation de la VAE	> 250
	STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE	
C0177	Stratégie de maîtrise foncière	> 251
C0193	Maîtriser le foncier : recherche, négociation et acquisition	> 252
C0175	Les enjeux des acquisitions en VEFA	> 253
C0370	Optimiser vos relations avec les collectivités territoriales	> 254
C0418	Intégrer la réversibilité des bâtiments dans les projets de logement social	> 255
C0179	Conception architecturale d'une opération : maîtriser la relation avec les architectes	> 256
C0182	Habitat dédié aux personnes âgées : cadre réglementaire et faisabilité technique	> 257
C0394	Autoconsommation et production : enjeux, cadre réglementaire et solutions adaptées	> 258
C0365	Quelle stratégie adopter pour le montage d'une opération de renouvellement patrimonial hors ANRU ?	> 259
C0205	Définir les coûts de construction : méthodes et outils	> 260
C0183	Vente d'immeubles en bloc : comment piloter efficacement son projet ?	> 261
	RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE ET BIODIVERSITE	
C0201	Les fondamentaux de la réglementation de la maîtrise d'ouvrage	> 262
C0364	Être maître d'ouvrage social : enjeux, missions, responsabilités	> 263
C0204	Se familiariser avec le vocabulaire technique de la construction	> 264
C0293	Décryptage pratique de la Réglementation Environnementale 2020	> 265
C0298	Rédiger le programme d'une opération neuve avec la RE2020	> 266
C0202	RE2020 : quelles obligations pour la conception de vos futurs bâtiments bas carbone ?	> 267
C0301	RE2020 et systèmes énergétiques : réussir la livraison de l'ouvrage	> 268
C0302	RE 2020 et systèmes constructifs - focus construction bois	> 269
C0300	Approche méthodologique de l'ACV pour les opérations bas carbone	> 270
C0203	Comment intégrer les matériaux biosourcés dans vos projets de bâtiments bas-carbone ?	> 271
C0339	Prendre en compte l'eau, le sol et la biodiversité dans les opérations de construction	> 272
C0195	Le BIM pour la construction : éléments clés pour sa mise en place	> 273
	ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET CONSTRUCTION HORS SITE	
C0322	Cadre et contexte juridique autour de l'économie circulaire	> 274
C0323	Démarches et outils pour déployer l'économie circulaire sur son parc de logements ?	> 275
C0326	Économie circulaire et exploitation : méthodologie et pratique	> 276
C0400	Pilotage d'un projet de construction hors-site de A à Z	> 277
C0401	Rénovation énergétique et Construction Hors-Site : enjeux et management de projet	> 278
	MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS	
C0184	Monter une opération d'habitat social : contexte et faisabilité	> 279
C0299	RE2020 : monter une opération d'habitat social bas carbone	> 280
C0185	Le montage financier et les composantes du financement d'une opération locative neuve	> 281
C0187	L'assistance opérationnelle de la M.O. : les fondamentaux du métier	> 282
C0192	Résidences sociales, pensions de familles : monter un projet de A à Z	> 283
C0190	Logements jeunes et résidences étudiantes : définir sa stratégie et piloter ses projets	> 284
C0191	EHPAD, résidence autonomie, habitat inclusif : piloter un projet immobilier pour personnes âgées	> 285
C0189	Logement intermédiaire : problématiques et opportunités	> 286
C0367	Mixité de produits de logements : monter une opération complexe	> 287
C0421	Intervention sur les quartiers anciens en zone urbaine	> 288
C0399	Comment bien préparer les rendez-vous en collectivité ?	> 289
C0211	Réussir une opération de conception-réalisation	> 290
C0369	Les fondamentaux d'une opération en usufruit locatif social	> 291
C0327	Les fondamentaux pour comprendre le bail réel solidaire	> 292
C0320	Le cadre juridique et fiscal du modèle OFS/BRS	> 293
C0265	Atelier pratique : BRS et cadre juridique	> 294
C0331	Le montage économique et financier d'une opération en BRS	> 295
C0355	Produire et gérer des locaux commerciaux	> 296

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

C0439 Monter et piloter financièrement une opération d'aménagement de A à Z dans le logement social > 297
C0196 Les fondamentaux du montage d'une opération d'aménagement > 298
C0416 Pilotage financier des opérations d'aménagement > 299
C0386 La lecture politique des documents d'urbanisme > 300
C0371 Zéro artificialisation nette (ZAN) : décrypter les enjeux et les incidences pratiques > 301
C0197 Les fondamentaux du droit de l'urbanisme et de l'aménagement > 302
C0198 Autorisations d'urbanisme et divisions foncières : aspects juridiques et pratiques > 303
C0199 Lotissement et ZAC : quel montage technique et financier choisir ? > 304
C0200 Monter une opération de renouvellement urbain (NPNRU) > 305

CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

C0206 Les fondamentaux de la réglementation des marchés pour les bailleurs sociaux et les collectivités > 306
C0209 Les accords-cadres : bons de commande, marchés subséquents... > 307
C0207 Marchés de travaux des ESH, EPL, OPH et COLLECTIVITES : passation et exécution > 308
C0208 Comment bien gérer une opération avec le CCAG de travaux et la norme NFP03-001 ? > 309
C0319 Loi Climat et résilience : passer des marchés publics durables > 310

RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

C0212 Monter une opération de réhabilitation et d'amélioration du patrimoine > 311
C0213 Financement des réhabilitations > 312
C0214 Les spécificités du montage d'une opération de rénovation énergétique > 313
C0215 Monter une opération en acquisition-amélioration > 314
C0368 De la réhabilitation du patrimoine à la seconde vie des bâtiments > 315

PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

C0218 Conduite de chantier : de la préparation à son suivi > 316
C0221 Gérer financièrement son chantier > 317
C0223 Maîtrise d'œuvre : missions, rémunérations, choix, concours, marchés, CCAG-PI... > 318
C0224 Savoir s'affirmer sur un chantier avec la MOE et les autres intervenants du logement social > 319
C0357 L'élaboration du Décompte Général et Définitif et la gestion des contestations > 320
C0225 Prévenir et gérer les litiges et les réclamations en cours de chantier > 321
C0356 La levée des réserves et la mise en œuvre de la GPA > 322
C0222 Réussir la livraison de l'ouvrage : de la MO à la gestion locative et patrimoniale > 323
C0217 Conduire des travaux en présence d'amiante > 324
C0219 Réussir la réception d'un chantier neuf ou en réhabilitation > 325
C0220 Spécificités du suivi de chantier de réhabilitation en site occupé > 326
C0417 Conduire des travaux de déconstruction > 327
C0073 Aspects pratiques de l'assurance dommage ouvrage et de l'assurance construction > 328

PATRIMOINE

	Parcours certifiant Technicien de patrimoine immobilier social	> 330
	Page de présentation de la VAE	> 331
	STRATÉGIE	
C0229	Mettre en œuvre un plan d'entretien prévisionnel performant	> 332
C0230	Le pilotage et la gestion technique d'un patrimoine immobilier	> 333
C0350	Stratégie bas carbone et impact sur le patrimoine existant	> 334
C0326	Économie circulaire et exploitation : méthodologie et pratique	> 335
C0227	Le BIM au service de la gestion de vos données patrimoniales et techniques	> 336
C0232	Comment adapter le patrimoine locatif aux besoins de la population âgée ?	> 337
C0231	Diagnostics techniques immobiliers : normes et méthodologies d'exécution	> 338
C0338	Diagnostic de performance énergétique : quelles obligations pour quels impacts pratiques ?	> 339
	PATHOLOGIES ET DÉSORDRES DES BÂTIMENTS	
C0233	Diagnostics et pathologies du bâtiment	> 340
C0411	Tout comprendre sur les pathologies du bâtiment	> 342
C0235	Gros œuvre et clos couvert : prévenir et traiter les désordres et pathologies	> 344
C0236	Le second œuvre et les équipements : pathologies et prévention	> 345
C0234	Pathologies des nouvelles technologies	> 346
C0237	L'eau et ses pathologies : condensations, infiltrations, diagnostics et solutions pratiques	> 347
C0294	Les cloisons et revêtements des sols et murs : prévenir, diagnostiquer et réparer les désordres	> 348
	MAINTENANCE, SÉCURITÉ ET EXPLOITATION DU PATRIMOINE	
C0291	Assistant opérationnelle de la direction technique-maintenance : les fondamentaux du métier	> 349
C0238	Les enjeux de la maintenance de votre patrimoine : organisation et budget	> 350
C0239	Contrats d'exploitation maintenance : passation, renouvellement et clauses essentielles	> 351
C0240	Suivi et contrôle des travaux de maintenance	> 352
C0241	Les obligations de sécurité et de mise aux normes	> 353
C0242	Piloter efficacement la sécurité et la surveillance du patrimoine	> 354
C0243	Sécurité incendie : risques, contrôles obligatoires et prévention	> 355
C0422	Initiation aux risques électriques dans le logement social	> 356
C0444	Comment intégrer une solution de Recharge pour véhicules électriques dans le parc de logement social - IRVE ?	> 357
C0420	Gestion de l'eau dans le bâtiment	> 358
C0431	Gestion de l'éclairage des parties communes et extérieures	> 359
C0244	Optimisez la gestion économique et contractuelle liée à vos installations de chauffage et d'Eau Chaude Sanitaire (ECS)	> 360
C0443	Fonctionnement et optimisation énergétique des installations de chauffage et d'Eau Chaude Sanitaire (ECS)	> 361
C0245	Gérer efficacement votre parc d'ascenseurs : approche technique et contractuelle	> 362
	GESTION TECHNIQUE DE LOGEMENT	
C0248	Le bâti & les équipements communs et privatifs	> 363
C0249	Les réparations locatives : le partage des responsabilités	> 364
C0250	Les demandes d'intervention technique et l'entretien avec le locataire	> 365
C0251	Amiante : les responsabilités envers les locataires et les entreprises	> 366
C0252	État des lieux entrants et sortants : les techniques de constat	> 367
C0253	Le chiffrage des états des lieux	> 368
C0254	Les fondamentaux de la visite-conseil	> 369
C0255	La remise en état du logement dans le processus de relocation	> 370
	PROPRETÉ	
C0256	Concevoir et rédiger un cahier des charges lié à l'entretien	> 371
C0257	Contrôle des prestations de nettoyage	> 372
C0258	Nettoyage des parties communes et des abords d'immeubles	> 373
C0259	Gestes et postures	> 374
C0260	Gestion de l'activité propreté : plan de nettoyage ou CCTP	> 375
C0261	La gestion des déchets ménagers	> 376

GESTION DE PROXIMITÉ

	Parcours certifiant Directeur d'agence en habitat social	> 378
	Parcours certifiant Responsable de site en habitat social Parcours	> 379
	certifiant Gardien d'immeubles	> 381
	Parcours certifiant Chargé d'accueil en habitat social	> 383
	Page de présentation de la VAE	> 384
	PILOTAGE ET MANAGEMENT DE PROXIMITÉ	
	Coproxi	> 385
C0020	Piloter l'activité de son unité	> 386
C0021	Piloter l'activité de l'agence	> 387
C0398	Les fondamentaux du pilotage d'agence	> 388
C0387	Du diagnostic au projet d'agence	> 389
C0388	Contribuer à l'animation territoriale de son territoire	> 390
C0423	Améliorer la relation locataire grâce aux outils digitaux	> 391
C0424	Manager en proximité les fournisseurs	> 392
C0082	L'essentiel des règles RH pour les responsables de site et directeurs d'agence	> 393
C0030	Animer une équipe terrain de proximité	> 394
	RELATIONS AVEC LES HABITANTS	
C0107	Premier niveau de réponse en matière de gestion locative	> 395
C0108	Premier niveau de réponse en matière de calcul de loyer	> 396
C0110	Premier niveau de réponse sur les aspects financiers du contrat de location	> 397
C0112	Premier niveau de réponse en matière de charges locatives	> 398
C0116	Agir en concertation locative	> 399
C0343	Les accords collectifs en concertation locative	> 400
C0163	Conseiller les locataires en matière d'économie d'énergie	> 401
C0161	La communication au quotidien avec les locataires et les partenaires	> 402
C0419	Travaux d'amélioration, loyers et concertation dans le parc social	> 403
C0162	Entretien de relogement dans le cadre du NPNRU	> 404
C0165	Comprendre les cultures étrangères pour mieux communiquer	> 405
C0170	Communication adaptée aux personnes âgées	> 406
C0156	Comment impliquer les habitants dans des micro-projets locaux ?	> 407
C0282	Comprendre la copropriété pour les gestionnaires locatifs	> 408
C0157	Démarche participative : méthode et outils	> 409
C0171	Santé mentale en logement social	> 410
C0172	Troubles du comportement en logement social	> 410
C0173	Les syndromes de Diogène et de Noé : savoir intervenir	> 411
C0425	Intégrer la tranquillité des habitants et sureté des sites dans la stratégie globale de son organisme	> 412
C0426	Intégrer les concepts de sureté dans la stratégie patrimoniale d'un bailleur social	> 413
C0158	Tranquillité résidentielle et sécurité publique : quelle est la place des bailleurs ?	> 414
C0159	Le cadre juridique de la vidéoprotection	> 416
C0160	Les personnels assermentés : compétences, missions et responsabilités	> 417
C0166	Prévenir et gérer les situations de conflit	> 418
C0309	Violences familiales : comprendre, accompagner, orienter	> 419
C0168	Troubles de voisinage : quelles actions mener ?	> 420
C0427	Prévenir la violence et savoir gérer la menace : se sortir des situations à risque	> 421
C0428	Gestion des occupations illégales de locaux vacants	> 422
C0429	Gestion des stationnements abusifs – Véhicules "ventouses" et en "voie d'épavisation"	> 423
	GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT	
C0248	Le bâti & les équipements communs et privatifs	> 424
C0397	Les fondamentaux sur les punaises de lit	> 425
C0375	Stratégie et prévention des punaises de lit	> 426
C0249	Les réparations locatives : le partage des responsabilités	> 427
C0250	Les demandes d'intervention technique et l'entretien avec le locataire	> 428
C0074	Gérer un sinistre dégâts des eaux : aspects techniques et assurance	> 429
C0251	Amiante : les responsabilités envers les locataires et les entreprises	> 430

C0252 État des lieux entrants et sortants : les techniques de constat > 431
C0253 Le chiffrage des états des lieux > 432
C0254 Les fondamentaux de la visite-conseil > 433
C0255 La remise en état du logement dans le processus de relocation > 434

PROPRETÉ
C0256 Concevoir et rédiger un cahier des charges lié à l'entretien > 435
C0257 Contrôle des prestations de nettoyage > 436
C0258 Nettoyage des parties communes et des abords d'immeubles > 437
C0259 Gestes et postures > 438
C0260 Gestion de l'activité propreté : plan de nettoyage ou CCTP > 439
C0261 La gestion des déchets ménagers > 440

ACCESSION, BAIL RÉEL SOLIDAIRE, VENTE HLM ET COPROPRIÉTÉS

ACCESSION

C0262	Les incontournables de l'accession sociale à la propriété	> 442
C0437	Les essentiels du PSLA	> 443
C0269	Le cadre juridique du PSLA	> 444
C0264	Montage financier et financement d'une opération d'accession	> 445
C0268	Pilotage et techniques de commercialisation d'une opération d'accession	> 446
C0362	Organisation et pilotage des opérations d'accession	> 447
C0363	Technique de commercialisation d'une opération d'accession sociale à la propriété	> 448
C0430	Les impayés des dossiers PSLA	> 449
C0067	Accession : spécificités comptables, financières et fiscales	> 450
C0267	Préparer la mise en copropriété d'un ensemble immobilier	> 451
C0324	Former les collaborateurs de l'accession des organismes Hlm aux enjeux de la copropriété	> 452

ACCESSION EN BAIL RÉEL SOLIDAIRE

C0327	Les fondamentaux pour comprendre le bail réel solidaire	> 453
C0320	Le cadre juridique et fiscal du modèle OFS/BRS	> 454
C0265	Atelier pratique : BRS et cadre juridique	> 455
C0331	Le montage économique et financier d'une opération en BRS	> 456
C0311	Atelier pratique : les clés pour vendre du BRS	> 457

VENTE HLM

C0270	Les étapes clefs de la vente Hlm	> 458
C0271	Vente Hlm : des enjeux stratégiques aux défis opérationnels	> 459
C0272	Le cadre juridique de la vente HLM	> 460
C0183	Vente d'immeubles en bloc : comment piloter efficacement son projet ?	> 461
C0273	Les enjeux et le cadre de la vente Hlm en BRS	> 462
C0274	Réaliser une estimation immobilière	> 463
C0275	Commercialiser des logements en vente Hlm	> 464

COPROPRIÉTÉS

C0442	Tout comprendre de la copropriété	> 465
C0277	Les fondamentaux du droit de la copropriété	> 467
C0278	La copropriété dans un ensemble immobilier complexe	> 468
C0280	Tout savoir sur les assemblées générales de copropriété	> 469
C0281	De la propriété unique à la copropriété : quel rôle pour le bailleur social ?	> 470
C0068	Copropriétés : gestion comptable et financière	> 471
C0283	Copropriétés dégradées : comment intervenir ?	> 472
C0284	Recouvrement des impayés de copropriété : Dispositifs opérationnels	> 473
C0285	Réussir un projet de rénovation énergétique globale en copropriété mixte	> 474
C0286	Les assurances dans la copropriété	> 475
C0282	Comprendre la copropriété pour les gestionnaires locatifs	> 476
C0385	Management et optimisation d'un service de syndic solidaire	> 477
C0288	Être syndic : missions, obligations et responsabilités	> 478

CULTURE ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

SE REPÉRER DANS LE LOGEMENT SOCIAL
EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

PIPOLS

CULTURE ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE FORMATION DIGITALE

PIPOLS : INTÉGRER LES NOUVEAUX SALARIÉS DANS LE LOGEMENT SOCIAL

3 HEURES

E-LEARNING

PIPOLS est conçu pour accompagner efficacement l'intégration des nouveaux collaborateurs dans le secteur Hlm. Il permet à chacun de comprendre rapidement le sens de sa mission, de se repérer dans l'organisation d'un organisme Hlm, d'identifier les principaux acteurs et partenaires, et de mieux saisir les enjeux actuels du logement social.

PUBLIC

Tout nouvel arrivant ou salarié souhaitant conforter ses connaissances des spécificités et évolutions récentes de l'habitat social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› comprendre l'histoire du logement social, ses acteurs et ses enjeux.
› maîtriser le fonctionnement d'un organisme HLM, ses missions et ses métiers.
› découvrir les transversalités entre services et leur impact sur les pratiques professionnelles.
› explorer les évolutions récentes du secteur et leurs conséquences.

PÉDAGOGIE

Ce module de formation digitale s'appuie sur le principe de l'adaptive learning, permettant d'ajuster en temps réel le parcours en fonction du niveau et du rythme de chaque apprenant.
Conçu selon une logique de microlearning, il intègre des activités courtes, des quiz intermédiaires avec un feedback immédiat, ainsi que des vidéos et études de cas interactives, afin de renforcer l'engagement et favoriser une progression continue.

ÉVALUATION

Des quiz et tests intermédiaires sont proposés à chaque apprenant afin d'évaluer sa compréhension au fil du parcours et d'adapter le contenu en fonction de ses résultats.

MODALITÉS PRATIQUES

Le module est accessible 24h/24 et 7j/7 depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone (connexion internet requise).
La formation peut être suivie en autonomie ou intégrée dans un parcours hybride, combinant temps en ligne et sessions en présentiel animées par un formateur.

ACCÈS ET TARIFS

PRIX NET : 150 EUROS par accès.

- **130 EUROS** par accès à partir de **10 inscriptions** commandées simultanément.
- **110 EUROS** par accès à partir de **30 inscriptions** commandées simultanément.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
claire.marcorelles@afpols.fr - 07 63 73 67 75

DÉROULÉ & CONTENU

1 HISTOIRE DU LOGEMENT SOCIAL

- Avant-guerre : des précurseurs à l'élaboration d'une politique publique.
- Après-guerre : les bâtisseurs.
- Les réformes récentes, depuis les années 2000.

2 L'UNIVERS DU LOGEMENT SOCIAL : ACTEURS ET PARTENAIRES

- Les chiffres clés.
- Les familles du logement social.
- Les associations agréées.
- Les fédérations et l'appui professionnel.
- Les partenaires.

3 LE FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES HLM

- Le service d'intérêt général (SIEG).
- Les compétences.
- La gouvernance des différents types d'organismes d'Hlm (points communs et spécificités) et les commissions obligatoires (CALEOL, CAO).
- Les dispositifs de représentation et de concertation avec les locataires.
- Les principaux outils de cadrage de l'activité de l'organisme (Plan d'entretien, PSP, CUS).
- Organigramme indicatif simplifié : qui travaille dans le logement social.
- Évolution du secteur, enjeux sociétaux et environnementaux, perspectives d'évolution.

4 LES MODES DE PRODUCTION ET DE FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

- Principales activités dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage.
- L'accession sociale à la propriété.
- La réhabilitation du logement social.

5 LES MÉTIERS DE LA GESTION LOCATIVE ET DE LA PROXIMITÉ

- Principales activités dans le domaine de la gestion locative.
- La vie dans les résidences.
- La diversification des activités des organismes d'Hlm.

NVE

CULTURE ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE FORMATION DIGITALE

NOUS VIEILLIRONS ENSEMBLE : COMPRENDRE LES ENJEUX DU VIEILLISSEMENT DANS LE LOGEMENT SOCIAL

1 HEURE

E-LEARNING

Le vieillissement de la population constitue une évolution majeure pour le secteur du logement social. Dans un contexte où les locataires âgés sont de plus en plus nombreux, les professionnels du monde Hlm doivent adapter leurs pratiques et ajuster leur regard. Ce module vise à sensibiliser l'ensemble des salariés, quels que soient leurs métiers, aux réalités et aux besoins spécifiques des personnes âgées.

PUBLIC

Tous les collaborateurs et collaboratrices du secteur du logement social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les grands enjeux du vieillissement des locataires dans le monde Hlm et le rôle du bailleur
› différencier les profils de seniors selon leurs besoins, leurs niveaux d'autonomie et leurs attentes en matière de logement et de services
› repérer les spécificités des publics âgés, en prenant en compte les facteurs sociaux, culturels et de parcours de vie qui influencent leur rapport au logement.

PÉDAGOGIE

Découpé en 3 chapitres, le module mobilise une pédagogie centrée sur les réalités professionnelles des personnels de proximité en contact direct avec les locataires âgés (gardien d'immeuble, conseiller social, etc.).

Il combine des formats variés pour favoriser l'engagement et l'appropriation des contenus : des vidéos illustrant des situations concrètes ou apportant l'éclairage d'experts ; des quiz et activités interactives pour stimuler l'attention et ancrer les apprentissages et un espace documentation permettant d'accéder à des ressources complémentaires mobilisables sur le terrain.

MODALITÉS PRATIQUES

Le module est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone pendant 1 an (connexion internet requise).

Sur demande, le module peut être suivi en autonomie ou intégré dans un parcours hybride, combinant temps en ligne et sessions en présentiel animées par un formateur (nous contacter).

ACCÈS ET TARIFS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
lucie.gautherin@afpols.fr - 06 50 90 40 49

PRIX NET : 75 EUROS par accès
Tarif préférentiel à partir de 8 inscriptions commandées simultanément : **60 EUROS** par accès.

DÉROULÉ & CONTENU

1 L'ÂGE DU MOUVEMENT : DE LA RETRAITE À 75 ANS

- Comprendre les caractéristiques des jeunes retraités : maintien de l'autonomie, nouvelles habitudes de vie, attentes en matière de logement, évolution des priorités et du rapport à l'habitat.

2 L'ÂGE DES PREMIERS SIGNES DE FRAGILITÉ : DE 75 À 85 ANS

- Identifier l'apparition des premières incapacités.
- Les adaptations nécessaires dans l'accompagnement et les services.
- L'évolution des besoins physiques et sociaux.

3 LE GRAND ÂGE : À PARTIR DE 85 ANS

- Appréhender les situations de dépendance plus marquée.
- Les enjeux de maintien à domicile.
- Les enjeux lien social et de coordination avec les acteurs du médico-social.

C0001

HABITAT SOCIAL : ACTEURS, MÉTIERS ET ENJEUX

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Fondamentaux et réformes en cours : comprendre pour mieux agir

Comprendre les missions des organismes Hlm et leurs récentes évolutions, connaître leur organisation et leurs partenaires, cerner les enjeux et perspectives pour le secteur Hlm sont des conditions essentielles pour travailler efficacement et accompagner les changements structurels dans un contexte économiquement contraint.

PUBLIC

Tout nouvel arrivant ou salarié souhaitant conforter ses connaissances des spécificités et évolutions récentes de l'habitat social

Responsable, chargé de mission dans les services de l'habitat et du logement en collectivités territoriales.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les différentes missions et le fonctionnement d'un organisme

› identifier les acteurs du logement social

› repérer les évolutions récentes du secteur professionnel et les enjeux prioritaires pour demain

› utiliser les concepts et le vocabulaire du logement social

› situer et adapter son propre travail dans l'ensemble des missions de l'entreprise.

PÉDAGOGIE

Des exposés, accompagnés d'illustrations et d'exemples, alternent avec des temps d'échanges, des vidéos.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT ou Fanny LAINÉ-DANIEL ou Fabien MAMANE ou Pierre GUILLARD, Consultants-formateurs experts du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 février 2026 - Distanciel

les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel

les 3 et 4 juin 2026 - Distanciel

les 5 et 6 novembre 2026 - Distanciel

les 5 et 6 novembre 2026 - Présentiel à Paris

les 12 et 13 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : **1 610 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les évolutions du secteur Hlm
- points de repères historiques
- évolutions récentes et impacts sur le secteur Hlm
- les réformes engagées et les perspectives :
- le tissu des organismes Hlm
- la gestion de la demande et des attributions
- le modèle économique
- les mesures de la loi 3DS

Les acteurs du logement social
- les différents opérateurs
- les impacts de la réglementation sur la structure du secteur : regroupement, fusion d'organismes
- l'organisation du mouvement
- les partenaires et leur rôle
- les locataires

Du financement d'une opération à l'attribution des logements
- les différents produits
- les modalités de financement
- la gestion de la demande
- l'attribution des logements

De quoi parle-t-on ?
- les composantes du parc social et dynamique en cours
- l'évolution des profils des occupants et des enjeux

Activités d'un organisme Hlm
- la production de logements locatifs
- l'accession sociale à la propriété
- la vente Hlm
- la gestion des copropriétés
- la gestion du patrimoine
- la gestion locative

Les enjeux de la qualité de service et la RSE

L'organisation interne et métiers.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0440

DANS LES COULISSES DU LOGEMENT SOCIAL : UN PARCOURS POUR COMPRENDRE ET AGIR

3,5 JOURS - DISTANCIEL, PRÉSENTIEL ET AUTOFORMATION

NOUVEAUTÉ | PARCOURS HYBRIDÉ

Un parcours immersif pour intégrer et acculturer vos nouveaux collaborateurs au secteur HLM
Ce parcours de formation a été conçu comme une enquête immersive permettant d'accompagner l'arrivée des nouveaux collaborateurs dans le secteur HLM. Déployé sur trois semaines, il articule des contenus pédagogiques interactifs, des rencontres sur le terrain et des temps d'échange en groupe. Les participants sont guidés pas à pas pour explorer leur environnement professionnel, comprendre les spécificités du logement social, ses enjeux, ses métiers et ses valeurs. Ce dispositif vise à faciliter l'intégration, renforcer la culture métier et donner du sens à la mission dès les premiers jours de prise de poste.

PUBLIC

› Nouveaux salariés du secteur HLM
› Professionnels de collectivités, d'associations ou d'organismes publics liés aux politiques de logement

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser la construction et le rôle du secteur à travers les événements de l'histoire
› définir les différentes missions et le fonctionnement d'un organisme
› explorer les principaux acteurs du logement social et leur rôle
› repérer les évolutions récentes du secteur professionnel et les enjeux prioritaires pour demain
› situer son propre travail dans l'ensemble des missions de l'entreprise.

PÉDAGOGIE

Le parcours mobilise des méthodes pédagogiques actives combinant travail individuel, collaboration et ressources numériques. Un formateur référent encadre les temps collectifs (présentiel et classe virtuelle) et accompagne les stagiaires tout au long du parcours.

TEMPS EN AUTO-FORMATION

Les enquêtes menées via Espace 47 permettent aux stagiaires de découvrir leur environnement professionnel, d'explorer les métiers et de s'approprier les fondamentaux du secteur.

TEMPS COLLECTIFS

Les temps en groupe (en présentiel et à distance) favorisent les échanges, la compréhension des enjeux du logement social et le partage d'expériences entre pairs.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT, Consultante-formatrice, spécialisée en management et conduite du changement, coache professionnelle, experte du logement social.

ÉVALUATION

L'évaluation des acquis se fera en continu du parcours de formation par la formatrice au travers des multiples activités à réaliser. Plusieurs quiz ponctuent le parcours afin d'accompagner l'ancrage mémoriel.

DÉROULÉ DU PARCOURS

1 ENQUÊTE INDIVIDUELLE EN AUTONOMIE - 0,5 JOUR : « À LA RENCONTRE DE SON BAILLEUR »

Chaque stagiaire est invité à suivre un parcours en autonomie via la plateforme Espace 47. Cette séquence propose plusieurs contenus visant à favoriser l'immersion dans le secteur et la découverte de son environnement professionnel. Les activités incluent :

- La consultation de contenus vidéo portant sur l'histoire du secteur et les représentations associées via l'Espace 47.
- L'exploration des sites partenaires.
- La réalisation d'une enquête auprès de ses collègues afin de mieux comprendre l'organisation de son organisme

2 FORMATION EN PRESENTIEL EN GROUPE AVEC LE FORMATEUR - 2 JOURS : « EXPLORER LE LOGEMENT SOCIAL »

Cette phase se déroule sur deux journées de formation en présentiel. Elle est dédiée à l'exploration du secteur du logement social à travers des travaux en groupe et/ou en sous-groupes.

3 ENQUÊTE EN BINÔME EN AUTONOMIE - 0,5 JOUR : « DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DU LOGEMENT SOCIAL »

Cette étape combine différentes modalités :

- Le visionnage d'interviews métiers proposées par l'USH via la plateforme Espace 47
- La rencontre d'un collègue sur son poste de travail
- Le partage de cette expérience via la plateforme Espace 47

4 RESTITUTION COLLECTIVE À DISTANCE EN GROUPE AVEC LE FORMATEUR - 0,5 JOUR : « IMAGINER LE LOGEMENT DE DEMAIN »

Cette dernière séquence prend la forme d'un temps d'échange collectif à distance, permettant :

- De croiser les regards sur les différents métiers pour mieux comprendre le fonctionnement global de l'organisme
- De partager autour des valeurs du secteur HLM et de sa raison d'être
- D'identifier les engagements des bailleurs en matière d'innovation sociale et architecturale dans le contexte actuel

DANS LES COULISSES DU LOGEMENT SOCIAL : UN PARCOURS POUR COMPRENDRE ET AGIR

C0440

MODALITÉS PRATIQUES

DURÉE ET ORGANISATION

Le parcours se déroule sur 3 semaines, sous un format hybride alternant temps en autonomie et temps collectifs, pour un total de 3,5 jours de formation répartis comme suit :

› **2,5 jours en groupe**

- 2 jours en présentiel
- 0,5 jour à distance (classe virtuelle avec le formateur)

› **1 jour en autonomie,** réparti en deux enquêtes via la plateforme Espace 47

ACCES A ESPACE 47

La plateforme Espace 47 constitue le support principal des temps en autonomie. Elle est accessible :

› Depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec une connexion Internet.

› Via une identification individuelle sécurisée, fournie en amont de la formation.

› À tout moment durant les périodes d'autonomie définies, un appui technique est également prévu pour faciliter la prise en main de la plateforme Espace 47 et garantir le déroulement fluide du parcours.

DATES DES SESSIONS INTER

SESSION 1

- **9 mars 2026 de 14h à 17h30 :** visioconférence de lancement 30 min et autoformation
- **17 et 18 mars 2026 de 9h à 17h :** en salle à Paris avec la formatrice
- **Intersession – autoformation :** 0,5 jour
- **23 mars 2026 de 14h à 17h30 :** classe virtuelle (visio) avec la formatrice

SESSION 2

- **18 mai 2026 de 14h à 17h30 :** visioconférence de lancement 30 min et autoformation
- **27 et 28 mai 2026 :** en salle à Paris avec la formatrice
- **Intersession – autoformation :** 0,5 jour
- **8 juin 2026 de 14h à 17h30 :** classe virtuelle (visio) avec la formatrice

SESSION 3

- **18 mai 2026 de 14h à 17h30 :** visioconférence de lancement 30 min et autoformation
- **27 et 28 mai 2026 :** en salle à Paris avec la formatrice
- **Intersession – autoformation :** 0,5 jour
- **8 juin 2026 de 14h à 17h30 :** classe virtuelle (visio) avec la formatrice

PRIX NET : 2 730 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

CONTENU

FONDEMENTS HISTORIQUES ET JURIDIQUES

- Les HLM dans l'histoire : du logement ouvrier au logement social, les lois fondatrices
- Le droit au logement : les lois, les moments clés de l'histoire et le militantisme
- L'organisation du mouvement HLM : rôle et structuration.

FONCTIONNEMENT ET MÉCANISMES DU LOGEMENT SOCIAL

- Le logement social : comment ça marche ? Terrain, financement historique, parcours résidentiel, qualité de service et panorama.
- Du financement d'une opération à l'attribution des logements :
  - Les différents produits
  - Les modalités de financement
  - La gestion de la demande
  - L'attribution des logements.
- Les activités d'un organisme HLM :
  - Production de logements locatifs
  - Accession sociale à la propriété
  - Vente HLM
  - Gestion des copropriétés
  - Gestion du patrimoineGestion locative.

ENJEUX CONTEMPORAINS DU SECTEUR HLM

- Les enjeux financiers : partenaires, réservataires, différents financements
- Les enjeux de la cohésion sociale : convention d'utilité sociale, mixité sociale
- Les enjeux de la gestion patrimoniale : réhabilitation, plan stratégique patrimonial.

LES ACTEURS ET LES MÉTIERS DU LOGEMENT SOCIAL

- Les acteurs du logement social : opérateurs, statuts, impacts de la réglementation (regroupement, fusion d'organismes)
- Les différents métiers et les valeurs portées par le secteur HLM.

C0002

LOGEMENT SOCIAL : FINANCEMENTS ET MODÈLE ÉCONOMIQUE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comprendre un modèle économique en mutation

Les acteurs des politiques publiques de l'habitat et du logement social, leurs actions et interactions s'inscrivent dans un cadre national en profondes mutations. Résilience à la Réduction de loyer de solidarité (RLS), conséquences financières de la "restructuration du secteur du logement social", émergence de produits financiers nouveaux, conditions économiques faites au logement social, repositionnement de ses acteurs sont autant de modifications structurantes d'un changement de modèle. Ce décryptage des fondamentaux économiques et des évolutions à l'œuvre, nourri de retours de terrain et d'un suivi étroit des évolutions législatives, doit permettre à chaque personnel une meilleure compréhension de son environnement professionnel.

PUBLIC

Toute personne d'un organisme de logement social, notamment nouveau collaborateur, désirant consolider sa connaissance générale et sa compréhension du secteur et de ses acteurs.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› affermir sa culture générale pour appréhender une économie en forte mutation

› se familiariser avec les concepts et le vocabulaire du logement social

› positionner l'action de son OLS parmi celle des autres acteurs de l'habitat.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Éric ARNAULT, Consultant formateur, spécialisé en logement social ou Fabien MAMANE, Directeur général d'organisme de logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel

les 25 et 26 juin 2026 - Distanciel

les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel

les 10 et 11 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Décrypter les modèles économiques du logement social
- évolutions des acteurs (dont Action logement ou Caisse des dépôts et leurs filiales, les OLS et leur regroupement ...)
- mise en perspective historique et modèles
- aides à la pierre, de circuit, fiscales, à la personne... définitions et logiques
- subventions, garanties d'emprunts, prêts, autofinancement, nouveaux produits financiers ... les moyens de financement

Le budget logement
- inscription en Lois de finances et Lois de programmation pluriannuelle
- mission et programmes
- évolutions (désengagement financier de l'Etat, Fnap, baisse des APL, RLS, prêts de haut de bilan, titres participatifs, lien attributions/réservataires ...)

Comprendre les stratégies des acteurs de l'habitat
- documents stratégiques et d'orientations budgétaires des acteurs de l'habitat
- organes de contrôle et d'accompagnement (ANCOLS, Cour des comptes et Chambres régionales des comptes, CGLLS...)
- modalités d'accès aux documents

Approcher les circuits de financement et leurs effets
- caractéristiques et financement du logement très social, social et intermédiaire
- acteurs et outils de ces financements... hier et aujourd'hui
- modélisation du montage financier d'une opération de logement social
- politique de loyer et politique d'investissement
- définir ses actions minimales viables pour progresser sur la voie du lâcher prise.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0012

LA RELATION OLS/GROUPE DANS LES HOLDINGS OU LES SOCIÉTÉS DE COORDINATION (SAC)

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Comprendre les enjeux des SAC pour votre organisme

Nombre d'organismes de logement social se sont transformés depuis début 2021 pour répondre à l'obligation de "restructuration du secteur du logement social" inscrite dans la loi Elan.

Ainsi, l'organisation du logement social dans les territoires change par ce triple vecteur : rationalisations des groupes d'OLS société mère / filiales, fusions / absorption d'OLS ou créations de SAC.

La description des dialogues nouveaux entre ces acteurs nouveaux ou transformés et celle des conséquences des nouvelles organisations territoriales est utile pour la compréhension des personnels de tous les OLS impliqués, qu'ils soient OPH, ESH, Coop'HLM, Sem... ou groupes d'OLS.

Une formation qui propose un panorama de ces évolutions des logiques portées à leurs concrétisations.

PUBLIC

Toute personne d'un organisme de logement social désirant consolider ses connaissances générales et sa compréhension du secteur, des acteurs et des politiques du logement social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› affermir sa culture générale du monde du logement social
› décoder les enjeux institutionnels, stratégiques et opérationnels des regroupements
› analyser les organisations dans leurs évolutions.

PÉDAGOGIE

Exposé en échanges dynamiques et mise en situation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Éric ARNAULT, Consultant-formateur, spécialisé en politiques publiques de l'habitat.

DATES DES SESSIONS INTER

le 29 mai 2026 - Distanciel

le 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les acteurs et formes de coopérations entre OLS
- les OLS (OPH, ESH, SCP/SCIC, SEM/EPL, SAC, SA de vente d'Hlm
- les logiques respectives de leurs gouvernances
- les formes de leurs coopérations ou concurrence

Le contexte politique, législatif, financier et stratégique
- les évolutions dans les conditions économiques du logement social
- la réorganisation du tissu des organismes
- les stratégies de restructuration avec les SAC, les autres groupes d'OLS, les fusions...

Description des SAC et des holdings
- les modalités de création d'une SAC
- les statuts, logiques d'actionnariat et de gouvernance des groupes d'OLS
- les relations entre un groupe d'OLS et ses membres ou filiales
- les compétences et moyens induits par l'objet de la SAC ou de la holding

Benchmark sur les organisations de groupes d'OLS
- les choix de gouvernance
- les stratégies constatées (logiques territoriales, patrimoniales, métiers, financières...)
- les articulations en fonctionnement entre groupes et OLS membres ou filiales
- les difficultés rencontrées et leur dépassement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0364

ETRE MAÎTRE D'OUVRAGE SOCIAL : ENJEUX, MISSIONS, RESPONSABILITÉS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Au croisement des politiques publiques et des réalités de terrain

Être maître d'ouvrage implique de grosses responsabilités, notamment financières, sociales, juridiques, voire pénales. Parfois, les décideurs maîtres d'ouvrage ne mesurent pas l'étendue de ces responsabilités. Présentant un panorama complet, cette formation est destinée à leur faire mieux comprendre le rôle et les responsabilités d'un maître d'ouvrage dans son environnement d'acteurs, afin de mieux se positionner et d'anticiper et prévenir les risques inhérents à cette activité.

PUBLIC

Directeur ou responsable de service et toute personne non spécialiste du maître d'ouvrage désirant acquérir une culture technique générale sur le sujet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les rôles, responsabilités et les risques du maître d'ouvrage tout au long d'une opération

› se repérer dans les fonctions des différents acteurs

› situer son action en tant que maître d'ouvrage par rapport à ces acteurs

› décrypter les principes généraux des différentes modalités de production d'une opération, en neuf ou réhabilitation, en locatif ou en accession.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et réglementaires. Études de cas concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL, Consultante-formatrice, experte en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel

le 18 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La fonction de maître d'ouvrage
- définition du maître d'ouvrage, notion de "non sachant"»
- rôles du maître d'ouvrage (programme, budget, délais, ...)
- compétences et métiers de la maîtrise d'ouvrage
- maîtrise d'ouvrage déléguée, assistance à maîtrise d'ouvrage

Interactions entre le maître d'ouvrage et les autres acteurs de l'acte de construire
- rôles et responsabilité des autres acteurs de la construction : maître d'œuvre, contrôleur technique, CSPS, entreprises
- pilotage de l'opération des acteurs par le maître d'ouvrage
- maîtrise d'ouvrage et modalités spécifiques de production (VEFA, conception-réalisation, CPE, ...)

L'encadrement de l'opération par le maître d'ouvrage à ses différentes étapes
- avant le chantier : les diagnostics obligatoires, le référé préventif, rappels sur les principes généraux de la commande publique et les - types de marchés mobilisables, la préparation du chantier avec les entreprises, les formalités à accomplir...
- pendant le chantier : les ordres de services, gérer la sous- traitance, la concertation avec les habitants...
- à la fin du chantier : les conséquences de la réception des travaux, la déclaration de conformité, les déclarations fiscales...

Le risque pénal de la maîtrise d'ouvrage
- les responsabilités au titre du respect du droit du travail sur le chantier
- les responsabilités des constructeurs (décennale, bon fonctionnement, parfait achèvement, ...)
- l'assurance du maître d'ouvrage
- les risques pénaux pour le maître d'ouvrage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0396

COMPRENDRE SIMPLEMENT LES SOCIÉTÉS MIXTES DE LOGEMENT SOCIAL : STATUT, GOUVERNANCE ET MISSIONS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Enjeux de gouvernance, de pilotage public et d'équilibre économique au cœur des sociétés mixtes

Les personnels et responsables d'organismes HLM (OPH, ESH ou Coop'HLM) sont de plus en plus souvent en relation avec des sociétés d'économie mixte (SEM ou SAIEM) locales agréées pour la construction et la gestion de logements locatifs sociaux : du fait de leur présence conjointe au sein d'un groupe d'OLS prenant la forme d'une holding ou d'une SAC, d'un mandat de gestion ou d'autres formes d'échanges de prestations...

Si ces SEM partagent avec les OPH un lien similaire à des collectivités territoriales dans l'exécution d'une commande politique et s'ils sont des sociétés anonymes comme les ESH, elles ne sont ni l'un, ni l'autre.

Cette formation propose une description des SEM, de leurs similitudes et de leurs particularismes dans la conduite de politiques publiques locales d'habitat.

PUBLIC

Toute personne d'un organisme de logement social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› disposer d'un socle culturel commun avec des personnels de SEM pour établir un dialogue exempt d'incompréhensions réciproques

› citer les principaux textes législatifs et réglementaires permettant de comprendre le cadre légal et opérationnel spécifique aux SEM.

PÉDAGOGIE

Exposé en échanges dynamiques, quiz et co-analyse documentaire.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Éric ARNAULT, Consultant-formateur, spécialisé en politiques publiques de l'habitat.

DATES DES SESSIONS INTER

le 20 mars 2026 - Distanciel

le 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'organisation nationale des sociétés d'économie mixtes (Sem)
- la Fédération des EPL (entreprises publiques locales)
- la place des SEM dans le logement social
- des SEM adhérentes à la fédération des OPH

Le statut des SEM agréées
- un statut de société anonyme avec une composition particulière du capital
- une "assimilation" aux organismes Hlm pour une activité sous condition d'agrément
- les compétences liées à l'agrément et les rôles et contenus de la Cus
- les compétences hors agrément

La gouvernance des SEM
- assemblée générale, pouvoirs et fonctionnement
- conseil d'administration ou de surveillance, composition, pouvoirs et fonctionnement
- organes de direction

La gestion des SEM
- suivi administratif, gestion locative, patrimoniale, financière... : dispositions similaires et différentes de celles pour les autres statuts - d'OLS, singulièrement des OPH

Relation aux autres OLS
- les modalités de fourniture de prestations entre OLS
- l'appartenance à un même groupe d'OLS (holding ou Sac).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0391

COMPRENDRE SIMPLEMENT L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) DANS LE LOGEMENT SOCIAL

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

Des repères clairs pour utiliser l'IA en toute confiance dans ses missions

L'intelligence artificielle fait désormais partie de notre vie quotidienne et intègre aussi notre environnement professionnel. Elle est capable d'exploiter des quantités massives de données et peut influer sur notre mode de fonctionnement et notre prise de décision. Cette formation propose de découvrir les essentiels sur ce sujet comment l'utiliser dans votre quotidien.

PUBLIC

Tout collaborateur qui souhaite acquérir des compétences de base en intelligence artificielle (IA).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› comprendre ce qu'est l'IA, son histoire, ses domaines et ses méthodes

› identifier les opportunités et les défis que l'IA présente pour la société, le logement social et son quotidien

› utiliser des outils et des plateformes en ligne pour explorer et expérimenter avec l'IA

› créer et évaluer des projets simples utilisant l'IA, tels que des présentations, des mails, des analyses de documents ou de tableaux

› communiquer efficacement sur l'IA avec des prompts clairs et optimisés.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas MERLIN, Consultant-formateur en IA dans la stratégie d'un organisme du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 27 mars matin 2026 - Distanciel

le 7 octobre matin 2026 - Distanciel

PRIX NET : **490 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction à l'IA
- les origines et l'histoire
- les concepts clés
- les domaines et les méthodes de l'IA
- les applications et enjeux actuels

Exploration de l'IA
- les plateformes en ligne
- découvrir et expérimenter avec l'IA
- apprendre à l'utiliser et à savoir communiquer avec les LLM (Large Langage Models)

L'IA et le Logement Social
- exploration des cas d'usage de l'IA dans le logement social
- vidéos et études de cas : exemples réels d'IA dans le logement social
- atelier : identifier les opportunités et les défis de l'IA dans ce secteur.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0366

CULTURE ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE SE REPÉRER DANS LE LOGEMENT SOCIAL

INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES AVEC LA FRESQUE DU CLIMAT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Prendre conscience pour mieux agir : intégrer le climat dans ses pratiques métier

Dans un contexte de changement climatique, la fresque du climat permet de comprendre les mécanismes à l'œuvre à l'échelle planétaire et de visualiser les causes et conséquences, notamment sur l'être humain. C'est un jeu de cartes qui met en œuvre l'intelligence collective et l'on travaille ensuite sur les actions possibles.

PUBLIC

Tout public.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les enjeux liés au climat et les mécanismes à l'échelle planétaire

› évaluer des ordres de grandeur liés aux impacts du logement social

› formaliser un plan d'actions personnel et professionnel dans le logement social grâce à l'intelligence collective.

PÉDAGOGIE

Travail en collectif et en sous-groupe, intelligence collective, réalisation d'une fresque (présentiel ou distanciel), travail avec des cartes (présentiel ou distanciel).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Yannick LABROT, Consultant-formateur, Ingénieur expert en efficacité énergétique ou Bastien RESSE, Consultant-formateur spécialiste des questions environnementales et énergétiques.

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 avril 2026 - Distanciel

le 11 septembre 2026 - Distanciel

le 11 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La Fresque du climat
- jeu de cartes avec explications plus détaillées
- phase de créativité
- ordres de grandeur
- émotions

Évaluation à titre individuel de son bilan carbone simplifié

Les actions à titre individuel
- au travail
- à la maison, dans les transports, etc.

Les actions à titre collectif
- au travail
- à la maison, dans les transports, etc.

Établissement de son propre plan d'actions de décarbonation
- vidéos et études de cas : exemples réels d'IA dans le logement social
- atelier : identifier les opportunités et les défis de l'IA dans ce secteur.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0409

CULTURE ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

OSEZ VOTRE PLEIN POTENTIEL : MANAGEMENT, LEADERSHIP, CRÉATIVITÉ

8 JOURS - DISTANCIEL ET PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ **PARCOURS HYBRIDÉ**

Révéler ses talents pour concilier efficacité, créativité et relations humaines
Allier efficacité, performance et bien-être au travail est essentiel pour une qualité de vie professionnelle stimulante.
› Comment mobiliser pleinement son potentiel dans son environnement de travail ?
› Comment concilier le développement de ses compétences et la qualité de ses relations professionnelles ?
Cette formation vous accompagne dans le renforcement de votre posture relationnelle et professionnelle afin d'optimiser votre impact et votre bien-être au travail. Elle vous permettra d'explorer et de développer vos compétences en vous appuyant sur quatre piliers essentiels : la qualité des relations interpersonnelles, la conduite du changement, l'efficacité professionnelle et la créativité, tant pour soi que dans ses interactions avec les autres.

PUBLIC

Tout professionnel qui souhaite améliorer son efficacité au travail.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› mobiliser l'écoute active pour favoriser des interactions de qualité et améliorer son relationnel.
› analyser ses propres modes de fonctionnement afin d'optimiser ses interactions avec les autres.
› identifier les mécanismes du changement pour mieux s'y adapter et accompagner son déploiement.
› utiliser la fixation d'objectifs comme levier pour améliorer sa performance professionnelle et exploiter pleinement son potentiel.
› expérimenter des approches créatives pour oser innover et adopter de nouvelles pratiques

PÉDAGOGIE

L'accompagnement en petit groupe (4 à 8 participants) privilégie une approche pédagogique interactive, favorisant l'apprentissage par l'expérimentation et la mise en pratique. Des temps d'échanges individuels viennent renforcer le travail en collectif. Ce cadre pédagogique structuré favorise la montée en compétences progressive et adaptée aux besoins des professionnels.

TEMPS COLLECTIFS

Les temps en groupe (en présentiel et à distance) favorisent les échanges, la compréhension des enjeux du logement social et le partage d'expériences entre pairs.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT, Formatrice et coache professionnelle RNCP/Maître Praticienne en PNL certifiée.

ÉVALUATION

L'évaluation des acquis se fera en continu du parcours de formation par la formatrice au travers des multiples activités à réaliser. Plusieurs quiz ponctuent le parcours afin d'accompagner l'ancrage mémoriel.

DÉROULÉ DU PARCOURS

1 RENCONTRE INDIVIDUELLE EN VISIO - 1H00

- A la rencontre de votre coache professionnelle en entretien individuel
- Positionnement en individuel sur le thème : état présent/état désiré
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 4 TEMPS DE FORMATION EN SALLE OU A DISTANCE AVEC LE GROUPE ET LA FORMATRICE

Chaque stagiaire est amené à questionner ses pratiques de manière individuelle ou collective.

- **Thème 1 Déployer sa qualité relationnelle :** 2 jours en présentiel à Paris
- **Thème 2 Conduire le changement :** 2 jours en distanciel
- **Thème 3 Améliorer sa performance professionnelle :** 2 jours en distanciel
- **Thème 4 Développer sa créativité :** 2 jours en présentiel à Paris

Réalisation d'un **bilan global du groupe :**

- Focus individuel sur chaque thème abordé dans le parcours
- Focus collectif et co-construction du bilan de chaque thème en groupe
- Plan d'action individuel : 3 engagements pour développer son potentiel professionnel
- Bilan du groupe.

OSEZ VOTRE PLEIN POTENTIEL : MANAGEMENT, LEADERSHIP, CRÉATIVITÉ

C0409

MODALITÉS PRATIQUES

DURÉE ET ORGANISATION

Le parcours se déroule sur 4 mois au travers de temps collectifs de travail et de temps de réflexivité et de mise en pratique lors des intersessions pour un total de 8 jours de formation. Un entretien individuel d'une heure en visio avec la formatrice démarre le parcours :

- 1 heure d'entretien individuel
- 8 jours (4 fois 2 jours) en présentiel ou à distance

ACCES A ESPACE 47

La plateforme Espace 47 constitue le support principal des temps en autonomie. Elle est accessible :
› Depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec une connexion Internet.
› Via une identification individuelle sécurisée, fournie en amont de la formation.
› À tout moment durant les périodes d'autonomie définies, un appui technique est également prévu pour faciliter la prise en main de la plateforme Espace 47 et garantir le déroulement fluide du parcours.

DATES DES SESSIONS INTER

SESSION 1

- **09 mars 2026 :** Entretien individuel avec la formatrice en visio - 1 heure à fixer
- **12 et 13 mars 2026** : Temps 1 en salle à Paris de 9h00 à 17h00
- **2 et 3 avril 2026 :** Temps 2 en classe virtuelle (visio) de 9h00 à 17h00
- **5 et 6 mai 2026 :** Temps 3 en classe virtuelle (visio) de 9h00 à 17h00
- **4 et 5 juin 2026 :** Temps 4 en salle à Paris de 9h00 à 17h00

SESSION 2

- **31 août 2026 :** Entretien individuel avec la formatrice en visio - 1 heure à fixer
- **3 et 4 sept 2026 :** Temps 1 en salle à Paris de 9h00 à 17h00
- **1 et 2 oct 2026 :** Temps 2 en classe virtuelle (visio) de 9h00 à 17h00
- **5 et 6 nov 2026 :** Temps 3 en classe virtuelle (visio) de 9h00 à 17h00
- **3 et 4 déc 2026 :** Temps 4 en salle à Paris de 9h00 à 17h00

PRIX NET : 3 995 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

CONTENU

DÉPLOYER SA QUALITÉ RELATIONNELLE

- Repartir des bases de la relation de communication interpersonnelle pour explorer la carte du monde de chacun tout en respectant leur territoire personnel
- Les éléments humains pour mettre en place une relation interpersonnelle de qualité : synchronisation, calibration… : identification, découverte et expérimentation.
- Développer sa pratique et sa connaissance de l'écoute-active dans tout son contenu et sa précision : questionner efficacement, comprendre et utiliser les différents types de reformulation au service de la relation, le silence au service de la transaction…
- Analyser sa relation de communication interpersonnelle pour mettre en place les ressources adaptées à son efficacité.
- Clarifier sa communication, utiliser un langage de précision pour sortir des sous-entendus et des non-dits dans les échanges.

CONDUIRE LE CHANGEMENT

- Comprendre ce que veut dire « conduire le changement », la courbe du changement et son impact dans le contexte professionnel - et individuel.
- Evolutions sociétales des entreprises et du management.
- Partage d'expérience individuelle autour du changement, atelier et analyse des composantes pour apprendre de son expérience personnelle et de celle du groupe.
- Comment accompagner le changement dans la relation interpersonnelle ?
- Les émotions, les miennes, celles des autres… leur place dans la conduite du changement, la prise en compte et la gestion personnelle de ses émotions.

AMÉLIORER SA PERFORMANCE PROFESSIONNELLE

- Comprendre son fonctionnement personnel et ce qui nous conduit à l'efficacité professionnelle, la relation au temps et la dynamique de motivation.
- Identifier les leviers de motivation qui nous font avancer.
- Développer la chasse aux gaspillages avec le Lean Management.
- Mieux se connaitre, les rythmes biologiques qui s'imposent à nous dans l'efficacité, la performance et notre organisation…
- Utiliser ses qualités personnelles dans la relation pour davantage d'assertivité et aller vers son plein potentiel.
- Apprendre à mettre en place des objectifs qui permettent la performance dans le respect de l'évolution de ses compétences personnelles et de celles des autres.
- Identification d'une situation/cas pratique et élaboration d'un plan d'action à expérimenter.

DÉVELOPPER SA CRÉATIVITÉ

- Le processus créatif pour conduire les changements.
- Développer son énergie et sa positivité pour s'ouvrir à faire autrement.
- Pratiquer des ateliers d'intelligence collective pour développer son potentiel.
- Expérimenter la résolution de problèmes en groupe avec la méthode des 6 Chapeaux de Bono.

C0403

CULTURE ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

LÂCHER PRISE ET PRENDRE DU RECUL DANS SON QUOTIDIEN PROFESSIONNEL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Se recentrer pour mieux gérer les défis professionnels au quotidien

Entre la pression de l'atteinte des objectifs et les relations avec les collègues, les locataires et les partenaires, le quotidien d'un collaborateur du logement social peut être source de tensions ou de crispations. Si vous aspirez à trouver des méthodes pour lâcher prise et retrouver votre équilibre physique et mental, cette formation est faite pour vous.
Elle vous offre l'opportunité de découvrir les clés du lâcher prise et de la prise de recul dans votre environnement professionnel.

PUBLIC

Tout collaborateur du logement social qui souhaiterait apprendre à lâcher prise dans son quotidien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le lâcher prise
› identifier les impacts du lâcher prise sur le bien-être physique et mental
› analyser une situation de crispation afin de déterminer sa zone de maîtrise
› mettre en application des techniques pour lâcher prise
› identifier ses valeurs et besoins pour comprendre sa relation au lâcher prise.

PÉDAGOGIE

Echanges et mises en situation basées sur l'expérience des participants. Alternance d'apports théoriques et de mise en applications pratiques individuelles et collectives.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Ludovic RENZI, Formateur-consultant en communication et développement personnel et professionnel.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Présentiel à Paris
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le lâcher prise
- le principe et les origines du lâcher prise
- les bénéfices du lâcher prise sur le corps et le mental

Analyser une situation pour lâcher prise :
- les situations qui peuvent générer des tensions pour un collaborateur du logement social
- identifier ses sources de crispation
- définir sa zone de contrôle et les éléments impossibles à maîtriser
- identifier la fonction positive de ne pas "lâcher-prise"

Les techniques pour lâcher prise :
- le rôle des croyances
- modifier son regard sur le comportement des autres
- utiliser les émotions pour mieux se comprendre
- les techniques de respiration
- utiliser les principes issus de la méditation pour gérer le flux de pensées
- sortir d'une situation avec humour ou créativité

Mieux se connaître et déterminer son plan d'actions :
- identifier ses valeurs et ses besoins
- définir ses actions minimales viables pour progresser sur la voie du lâcher prise.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0407

S'AFFIRMER DANS SES RELATIONS PROFESSIONNELLES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Gagner en assurance pour construire des relations professionnelles efficaces et respectueuses

Savoir s'affirmer est devenu une compétence clé pour réussir.

Que ce soit face à des collègues, des managers, des clients ou des fournisseurs, l'assertivité permet de trouver sa place, d'exprimer ses idées et de défendre ses intérêts tout en respectant ceux des autres. Cette formation vous donnera les outils nécessaires pour développer votre assertivité, renforcer votre confiance en vous et améliorer vos relations professionnelles quel que soit le contexte.

PUBLIC

Tout professionnel qui souhaite développer son assertivité, renforcer sa confiance en soi pour améliorer ses relations professionnelles.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› reconnaître son propre comportement
› mettre en œuvre des actions pour mieux s'affirmer
› ajuster son comportement à celui des autres avec plus d'assurance
› solliciter les autres avec plus d'assurance et de manière positive
› émettre une critique constructive et savoir dire non.

PÉDAGOGIE

Alternance entre différentes méthodes durant toute la formation : apports théoriques, mises en situations, ateliers en sous-groupes, échanges de pratiques, co-construction de plan d'action, accompagnement individualisé.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sylvie ALLARD, Consultante-formatrice en communication et développement personnel et professionnel.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 avril 2026 - Distanciel
les 29 et 30 octobre 2026 - Distanciel
les 29 et 30 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définition de l'affirmation de soi
- les avantages dans le contexte professionnel

Les quatre comportements relationnels
- comprendre et reconnaître son propre comportement
- auto évaluation de son style de communication
- identification de ses forces et axes d'amélioration
- comprendre l'impact de ses croyances limitantes
- définir les Quatre comportements relationnels Quand utiliser l'affirmation de soi ?

Les techniques d'affirmation de soi
- la formulation de demandes claires et constructives
- demander, L'expression de critiques constructives, la gestion des critiques reçues.
- savoir dire non de manière respectueuse

Développer sa confiance en soi
- reconnaître et valoriser ses compétences
- surmonter la peur du jugement
- techniques pour renforcer l'estime de soi

Gestion d'une tension relationnelle
- techniques de gestion du stress et des émotions
- exprimer ses émotions
- formuler une demande
- faire face à une situation difficile avec la méthode DESC
- plan d'action personnalisé, élaboration d'un plan de développement individualisé.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent
- Un retour d'expériences au terme de la formation, à la demande de chaque stagiaire.

C0348

DÉVELOPPEZ VOTRE CONCENTRATION POUR AMÉLIORER VOTRE EFFICACITÉ

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Optimiser son attention pour gagner en efficacité au quotidien

Vous souhaitez améliorer votre concentration dans votre environnement de travail, gagner du temps dans la réalisation de vos tâches, atteindre vos objectifs plus rapidement sans augmenter vos heures de travail ? Ce stage vous permettra d'acquérir des techniques simples pour augmenter votre attention et votre concentration et ainsi développer votre efficacité.

PUBLIC

Toute personne qui souhaite améliorer sa concentration dans son travail (réalisation de tâches multiples et/ou complexes, environnement bruyant, lieu de passage, etc.)

Manager et non-manager.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principaux mécanismes de l'attention et de la concentration

› se repérer dans les techniques pour stabiliser leur attention et leur concentration

› identifier des méthodes simples pour organiser ses activités quotidiennes et favoriser concentration et efficacité.

PÉDAGOGIE

Des situations d'apprentissages reliées au contexte professionnel des participants.

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques individuels et collectifs.

Utilisation d'outils collaboratifs (mur virtuel, tableau blanc, quiz, etc.) et de méthodes actives et ludiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Ludovic RENZI, Formateur-consultant en communication et développement personnel et professionnel.

DATES DES SESSIONS INTER

le 20 mars 2026 - Distanciel

le 15 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le fonctionnement de l'attention et la concentration
- les mécanismes de l'attention et la concentration
- les rythmes de l'attention
- la notion d'équilibre attentionnelle

Comment développer votre attention et votre concentration ?
- les forces qui stabilisent ou déstabilisent l'attention
- se mettre en condition mentale pour se concentrer et être attentif
- rester concentré dans un environnement bruyant

Organisez vos tâches pour favoriser votre concentration
- organiser son cadre de travail
- définir et hiérarchiser ses objectifs
- segmenter ses tâches
- sortir de l'illusion du multi-tâches.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0340

GÉRER SON STRESS EFFICACEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Transformer le stress en ressource au quotidien

Pression au travail, exigences familiales, sociétales, charge mentale... Il nous arrive régulièrement de ne pas nous rendre compte que la pression monte et qu'insidieusement le stress impose son diktat. Tant et si bien que son omniprésence dans nos vies s'est banalisé. Or, il n'est plus à prouver que le stress est nocif pour la santé. Raison de nombreuses affections, ces alarmes nous rappellent que la nécessité d'agir dans le bon sens est un impératif. À l'origine d'un décalage entre action, représentation du réel et le réel lui-même, le stress n'est finalement plus reconnu pour ce qu'il est : un simple signal. Réapprendre à le connaître, l'apprivoiser et en faire un allié sera l'objectif de notre travail.

PUBLIC

Tout personnel ayant un sentiment de pression et qui souhaite gagner en calme et efficacité

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› gérer ses émotions dans une situation imprévue
› trouver un positionnement équilibré face au stress
› mieux s'écouter
› prendre soin de soi.

PÉDAGOGIE

Mises en situation et jeux de rôle, tour de table, travail et entraînement sur les situations stressantes rencontrées dans l'univers professionnel du logement social.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Daniel BOURGY, Intervenant spécialisé en prise de parole, gestion de conflits ou Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice, coache experte du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 février 2026 - Distanciel
les 7 et 8 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 7 et 8 septembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 2 350 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Stress, émotion et motivation
- les émotions, c'est quoi, ça sert à quoi ?
- stress, trac, appréhension, tension, faire le tri / motivation vs stress

Le sentiment de maîtrise et de perfection
- qui se cache derrière ?
- comment l'approcher, l'entretenir sans en devenir dépendant ? Gestion du temps / stress & conflictualité
- le rôle du stress dans la gestion du conflit
- le rôle du conflit dans la gestion du stress
- fonctionnement physiologique du stress / affirmation de soi

Gestion de l'information
- que faire de tant d'informations ?
- que se joue-t-il dans mon rapport à l'information ?
- où mettre l'information et comment la classer ?

Évaluer ses modes de fonctionnement face au stress
- connaître ses stresseurs
- diagnostiquer ses niveaux de stress
- devenir "acteur" face au stress
- savoir mettre un stop
- confiance et stress
- sommeil et stress

Quels outils de gestion du stress ?
- recadrage / respiration / cohérence cardiaque / méditation / relaxation / alimentation
- positionnement de vie

Et après la formation ?
- mon plan de vie / mes méthodes personnelles
- un suivi/défi en 7 semaines.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0406

RENFORCER L'ESTIME DE SOI À TRAVERS 4 OUTILS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Transformer la confiance en soi en moteur de réussite durable

Dans un monde où la confiance en soi joue un rôle crucial dans l'épanouissement personnel et professionnel, cette formation explore des outils pratiques permettant de renforcer l'estime de soi. Elle propose une approche concrète et interactive pour vous aider à mieux vous connaître, valoriser vos ressources et relever les défis personnels.

PUBLIC

Toute personne désireuse de renforcer son estime de soi et de mieux se connaître.

Tout professionnel qui souhaite améliorer leur confiance pour mieux interagir au sein de son environnement de travail.

Manager ou responsable d'équipe voulant aider ses collaborateurs à mieux valoriser leurs compétences.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les leviers qui influencent votre estime de soi
› utiliser 4 outils concrets pour renforcer l'estime de soi
› développer des stratégies pratiques pour maintenir une image positive de soi au quotidien
› gérer les pensées négatives et cultiver la bienveillance envers soi-même
› créer un plan d'action pour maintenir un travail sur l'estime de soi à long terme.

PÉDAGOGIE

Méthodes participatives favorisant l'échange d'expériences et l'interaction entre les participants.

Exercices pratiques et mises en situation pour ancrer les concepts abordés.

Élaboration d'un plan personnalisé pour une mise en œuvre immédiate des acquis.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire MAILHES, Formateur-consultant en communication et développement personnel et professionnel.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 juillet 2026 - Distanciel
les 2 et 3 juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre l'estime de soi
- définition de l'estime de soi et exploration de ses impacts sur la vie personnelle et professionnelle
- identification des facteurs internes et externes qui influencent l'estime de soi

Les 4 outils pour renforcer l'estime de soi
- outil 1 : L'auto-affirmation – Techniques pour développer des affirmations positives
- outil 2 : La visualisation – Apprendre à visualiser des situations où l'on se sent compétent et valorisé
- outil 3 : La gestion des pensées – Identifier et reprogrammer les pensées négatives ou autocritiques
- outil 4 : La gratitude – Pratiques pour cultiver la gratitude et valoriser ses succès, même les plus petits

Apprendre à se donner de la bienveillance
- découverte d'outils de relaxation et de respiration pour calmer l'esprit
- mise en pratique des exercices de bienveillance envers soi-même

Créer un plan d'action pérenne
- définition d'objectifs concrets pour maintenir un travail sur l'estime de soi à long terme
- partage d'expériences entre participants et retours pratiques.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent
- Un plan d'action personnel élaboré en session.

C0008

GESTION DU TEMPS ET DES PRIORITÉS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Ne plus subir le temps, c'est possible

Le temps, c'est de l'efficacité ou du stress, selon qu'il est bien géré ou pas. Mais peut-on être réactif et performant lorsque les demandes des locataires se font pressantes et lorsque les entreprises n'interviennent pas dans les délais prévus, lorsqu'on a également une vie personnelle et familiale chargée ? Comment prendre en compte les demandes de la hiérarchie, des collègues, des clients et "trouver le temps" d'y répondre de façon satisfaisante ? Les imprévus, les "urgences" des autres limitent nos prévisions et sont ressenties comme des contraintes et non des opportunités. Quelles sont nos priorités, comment les gérer avec les priorités des autres, comment agir sereinement ?

PUBLIC

Responsable d'équipe, chef de projet ou toute personne souhaitant (re)devenir maître de son temps.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les causes de perte de temps
› faire le point sur son organisation personnelle
› mettre au point des procédures d'efficacité pour ne plus subir le temps et agir de manière efficace
› utiliser méthodes et outils d'efficacité et de gestion de son temps.

PÉDAGOGIE

Courts exposés méthodologiques, applications d'outils de gestion du temps et études de cas.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT ou Géraldine LAURENT ou Hélène MARCIANO, Consultantes et formatrices spécialisées en management et conduite du changement.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21 et 22 mai 2026 - Distanciel
les 21 et 22 mai 2026 - Présentiel à Paris
les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : **1 560 EUROS**
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Diagnostic de sa gestion du temps
- repérer sa propre relation au temps
- analyser son organisation personnelle
- préciser ses contraintes et ses limites
- détecter les formes d'inefficacité
- repérer sa propre relation au temps, temps subjectif et temps objectif
- les lois et principes de la gestion du temps

Les priorités
- définir les priorités de sa mission, de son rôle, de sa fonction et de ses responsabilités
- les différents types d'objectifs
- déterminer les actions urgentes et celles qui sont importantes
- gérer ses priorités avec celles de ses collègues, de son équipe, de ses partenaires
- passer du temps subi au temps choisi

Gagner du temps
- anticiper, prévoir, s'inscrire dans un projet
- comment planifier ?
- le temps pour la réflexion, celui pour les imprévus
- distinguer l'essentiel de l'accessoire
- l'analyse des écarts

Efficacité personnelle et gestion du temps
- organiser son temps en fonction de ses biorythmes
- maîtriser son temps pour gérer son stress
- gérer les informations
- mettre en place une communication efficace au sein de son équipe
- gérer le temps des réunions
- savoir se ressourcer.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0033

LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DE PROJETS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Outils et méthodes pour réussir

La gestion de projets s'impose dans les organismes de l'habitat social comme un mode d'organisation efficace pour atteindre un objectif, nécessitant des compétences variées et transversales.

Dans ce contexte, réussir un projet repose en partie sur une organisation projet parfaitement définie, un résultat à atteindre clairement précisé et partagé avec le commanditaire du projet, ainsi que sur un ensemble de méthodes et d'outils de pilotage et de suivi que le chef de projet doit savoir utiliser et transmettre à son équipe projet.

PUBLIC

Chef de projet, responsable ayant à piloter un projet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les caractéristiques d'un projet et comprendre comment s'organise un projet

› s'appuyer sur les principaux outils de la gestion de projets permettant de démarrer, structurer et suivre le projet dans le temps

› identifier les besoins de communication du projet (en interne, à l'externe)

› repérer les liens entre la communication de projet et la communication de changement.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés et la prise en mains de trois outils essentiels de la gestion de projets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice spécialisée en management, coache professionnelle, experte du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel

les 29 et 30 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : **1 560 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Caractéristiques d'un projet et de l'organisation de projet
- la notion de projet transversal dans les organisations
- ce qu'est un projet, ce qu'il n'est pas
- s'organiser pour travailler en projet : les acteurs, les rôles et les points-clefs de l'organisation du projet
- la construction de l'équipe
- le traitement de la relation ligne projet / ligne hiérarchique

Les principaux outils de la gestion de projet : expérimentation et prise en mains
- le cahier des charges du projet
- le phasage du projet ou cycle de vie
- le planning de réalisation et suivi de projet : le diagramme de Gantt

La communication de projet : expliquer, convaincre, mobiliser
- rendre compte au comité de pilotage du projet
- les besoins de communication selon les phases du projet
- pistes de traitement des résistances au changement que le projet peut susciter.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0405

TROUVER DES STRATÉGIES POUR ÉQUILIBRER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Gérer efficacement vos priorités pour préserver votre bien-être et votre performance

Dans un contexte où la frontière entre vie professionnelle et vie personnelle tend à s'estomper, il devient essentiel d'identifier des leviers pour préserver son bien-être et sa sérénité. Cette formation propose des solutions concrètes pour mieux gérer les exigences professionnelles tout en maintenant un épanouissement personnel harmonieux.

PUBLIC

Tout professionnel qui souhaite reprendre le contrôle de son équilibre quotidien.

Collaborateur ou manager confronté à une charge de travail élevée et désirant optimiser sa gestion du temps.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les sources de déséquilibre dans vos activités professionnelles et personnelles

› définir ses priorités pour mieux organiser votre emploi du temps

› adopter des stratégies efficaces pour mieux concilier les exigences de votre travail avec vos aspirations personnelles

› développer des techniques pour réduire le stress et améliorer votre qualité de vie

› élaborer un plan d'action concret pour maintenir cet équilibre sur le long terme.

PÉDAGOGIE

Méthodes participatives favorisant l'échange d'expériences et l'interaction entre les participants. Exercices pratiques et mises en situation pour ancrer les concepts abordés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire MAILHES, Formateur-consultant en communication et développement personnel et professionnel.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 juin 2026 - Distanciel

les 18 et 19 juin 2026 - Présentiel à Paris

les 30 novembre et 1 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre les enjeux de l'équilibre
- identification des impacts du déséquilibre sur la santé physique, mentale et relationnelle
- réflexion sur les notions de priorités et de limites personnelles

Mettre en place des stratégies efficaces
- techniques pour hiérarchiser les tâches et organiser son emploi du temps
- gestion des interruptions et astuces pour limiter les distractions

Prévenir et gérer le stress
- découverte d'outils pratiques comme la respiration consciente et la relaxation rapide
- mise en pratique de techniques de recentrage dans des situations de tension

Construire un plan d'action pérenne
- définition d'objectifs réalistes et mesurables pour aligner ses priorités
- partage de bonnes pratiques entre participants et retours d'expérience.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0345

ASSURER UN ACCUEIL PHYSIQUE DE QUALITÉ

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Valoriser l'accueil comme premier vecteur de professionnalisme

Les personnels des bailleurs sociaux ont-ils à faire face, au quotidien, à des situations de plus en plus conflictuelles ? Dans ces moments, la connaissance du secteur est essentielle en plus de compétences relationnelles fondamentales pour aider à apporter une réponse à l'adéquation la plus optimale. Il s'agira toujours de tenter d'éviter qu'une situation ne s'aggrave et que le dialogue puisse continuer à exister entre les représentants du bailleur et les locataires. Il faut, ce faisant, faire œuvre de soin relationnel immédiat autant que de prévention. Les locataires ne sont pas de passage comme dans d'autres secteurs, ils reviennent ou reviendront.

PUBLIC

Tout personnel amené à accueillir du public.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› aborder et faire évoluer les situations conflictuelles de façon positive
› repérer le conflit le plus tôt possible
› désamorcer un conflit
› utiliser les techniques de négociation
› développer une communication assertive.

PÉDAGOGIE

Mises en situation et jeux de rôle, tour de table, travail sur les situations relationnelles rencontrées dans l'univers professionnel du logement social.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Daniel BOURGY ou Ludovic RENZI, Formateurs-consultants en communication, développement personnel et professionnel.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21 et 22 mai 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Présentiel à Paris
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Analyse des situations conflictuelles
- inventaire des situations conflictuelles rencontrées dans le contexte du bailleur social
- enjeux des parties en présence (enjeux d'espace, de corps, financier, narcissique...)
- analyse ; des causes : refus, délais dans l'attente de réponses, sentiment de discrimination...
- place et rôle de l'émotion, gestion du stress
- les difficultés tenant au comportement, dans le logement social
- la question de la violence : qu'est-ce qui fait violence à qui ? Qu'en pouvons-nous faire ?

Les étapes-clés de la négociation
- expression des points de vue : les faits, le ressenti, les besoins des interlocuteurs
- écoute et reconnaissance de l'interlocuteur (locataire/partenaire/entreprises...)
- savoir contrôler son stress pour gérer l'agressivité, savoir se positionner pour gérer la dominance ou les rapports de force
- s'affirmer et développer son assertivité en face-à-face (agence/loge/parties communes...)
- prendre du recul et donner des marques d'apaisement
- protocole en cas d'agression

Récupérer d'un entretien difficile
- éléments de sophrologie :
- respiration
- relaxation
- méditation
- activité physique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0353

ASSURER UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE EFFICACE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Valoriser la relation au bout du fil pour renforcer la qualité de l'accueil

Les personnels ont à faire face, au quotidien, à des situations relationnelles de plus en plus conflictuelles. Le téléphone a ceci de différent du présentiel qu'il autorise certains à lâcher leur colère, leur frustration, quand ils ne s'y prendraient pas de la sorte en face-à-face. Apprendre à se préserver de ces intrusions est une nécessité absolue des métiers à fort "quotient téléphonique". Mais aussi, pour que le dialogue puisse continuer à exister entre les représentants du bailleur et les locataires, ou pour "préparer" le locataire lorsqu'il devra venir en agence ou s'adresser à un collaborateur, il est nécessaire de pouvoir l'accueillir et anticiper les conflits éventuels. En tout état de cause, la connaissance du secteur est un aspect essentiel de la réponse à offrir afin de lui donner toute son efficacité.

PUBLIC

Toute personne assurant une fonction d'accueil et de secrétariat ponctuelle ou régulière.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› améliorer son aisance au téléphone
› repérer les situations conflictuelles de façon positive
› utiliser les techniques de négociation téléphonique
› analyser les causes d'un entretien téléphonique difficile.

PÉDAGOGIE

Pour cette formation, l'idée du distanciel trouve tout son intérêt en ce qu'il fait écho à la relation professionnelle téléphonique. Mises en situation et jeux de rôle, tour de table, travail sur les situations relationnelles rencontrées dans l'univers professionnel.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Daniel BOURGY, Consultant-formateur en prise de parole, gestion de conflits, cohésion, performance et régulation d'équipe.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 2 et 3 juillet 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Analyse des situations conflictuelles
- inventaire des situations conflictuelles rencontrées
- enjeux des parties en présence (locataires, partenaires, entreprises...)
- analyse des causes : refus, délais dans l'attente de réponses, sentiment de discrimination...
- place et rôle de l'émotion, gestion du stress
- les difficultés tenant au comportement des interlocuteurs
- les spécificités de la communication téléphonique
- la question de la violence : qu'est-ce qui fait violence à qui ? Qu'en pouvons-nous faire ?

Les étapes-clés de la négociation
- expression des points de vue : les faits, le ressenti, les besoins des interlocuteurs
- écoute téléphonique et reconnaissance de l'interlocuteur
- savoir contrôler son stress pour gérer l'agressivité
- savoir se positionner pour gérer la dominance ou les rapports de force
- s'affirmer et développer son assertivité au téléphone (ton, posture du corps, expressions dédiées...)
- prendre du recul et donner des marques d'apaisement

Récupérer d'un entretien difficile
- éléments de sophrologie :
- respiration
- relaxation
- méditation
- activité physique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0004

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS : RÉDIGER AVEC AISANCE ET EFFICACITÉ

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Produire des écrits conformes au RGPD

Mails, comptes rendus téléphoniques, réunions, visites, rapports, notes aux locataires, procédures sociales, chartes voisinage, propreté, courriers... Les écrits sont des instruments relationnels délicats qui ont valeur de preuve, qui renvoie l'image de sa Direction et de son Organisme, et qu'il convient de maîtriser sur le fond et la forme. Les termes employés, la présentation, le support choisi, le style, l'argumentation doivent être adaptés au contexte et aux pratiques du Bailleur. La formation intégrera les grandes lignes des récentes dispositions relatives au RGPD. L'utilisation de l'Intelligence Artificielle et ses limites, en matière de réponse aux locataires sera abordée.

PUBLIC

Toute personne (cadre ou non) souhaitant améliorer ses écrits.

PRÉ-REQUIS

Pratique courante de Word.

OBJECTIFS

› identifier les critères d'une communication de qualité
› construire une relation de qualité avec ses interlocuteurs
› mettre en œuvre les différentes techniques et outils : bâtir un plan, introduire, argumenter et conclure
› s'entraîner à mettre en œuvre les techniques et outils sur ses écrits professionnels.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Atelier de mise en pratique : entraînements à écrire et/ou réécrire ses écrits issus de situations professionnelles réelles.

Le + de la formation : Sur la base d'écrits produits deux semaines après la formation et transmis à la formatrice, chaque participant bénéficiera d'un entretien individuel approfondi pour renforcer ses acquis et repérer ses axes d'amélioration.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT ou Hélène MARCIANO, Consultantes-formatrices spécialisées en communication oral et écrit, expertes du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 mars 2026 - Distanciel
les 9 et 10 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 2 et 3 juillet 2026 - Distanciel
les 16 et 17 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les écrits professionnels
- quels sonts les principaux écrits : emails, notes, courriers, procédures, comptes-rendus,
- les règles communes et les différences en terme : d'accroches, de formules de politesse, d'objet, de présentation...
- identifier les fonctions respectives des différents types d'écrits professionnels et les adapter selon les objectifs et destinataires spécifiques

Tout dire mais pas n'importe comment
- formuler une critique, argumenter, convaincre

Prendre soin de la qualité de la relation
- les règles de cybercourtoisie

Les principes du langage administratif, les règles, les styles de présentation et de rédaction

La rédaction des objets, des titres, des phrases courtes et percutantes

La construction d'un plan efficace pour valoriser la logique de ses écrits

La hiérarchisation des informations
- le plan, les articulateurs logiques

La construction des phrases dans le respect des règles de grammaire et d'orthographe

L'utilisation d'un vocabulaire précis et approprié pour renforcer la clarté du message.

Travail en deux temps
- Journée 1 : les fondamentaux de la rédaction administrative, les différents types d'écrits, les techniques, les outils, les règles,

- Journée 2 : atelier de mise en pratique - Entraînements à écrire et/ou réécrire ses écrits issus de situations professionnelles réelles, sur poste informatique. Les participants doivent impérativement se munir des documents produits dans le cadre de leur fonction.
Suivi individuel : entretien téléphonique d'1h/Participant 1 mois après la formation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0358

PRENDRE DES NOTES ET RÉDIGER DES COMPTES RENDUS DE RÉUNIONS EFFICACES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Structurer l'information pour mieux la transmettre et la faire vivre à l'écrit

Le compte-rendu de réunion constitue une trace indispensable pour les managers et les salariés non-cadres lorsqu'ils participent aux réunions liées à leurs fonctions. Le compte-rendu engage celui qui a pris les notes, les rédige, signe et diffuse le compte rendu aux participants. Cela nécessite de retracer le déroulement de la réunion de manière synthétique ou exhaustive, avec un style direct ou indirect. Les participants seront entraînés à utiliser des techniques qui font gagner du temps, permettent de développer ses capacités d'écoute, d'analyse, et de synthèse et de retranscrire fidèlement ce qui s'est dit.

PUBLIC

Responsables de proximité, de site, de projet, du patrimoine
Conseiller
Chargé de clientèle, de gestion locative, d'accueil, du précontentieux
Conseillère en économie sociale et familiale

PRÉ-REQUIS

Pratique courante de word.

OBJECTIFS

› identifier les différents types de réunions et les différents comptes-rendus
› repérer les étapes préparatoires au plan technique, matériel, émotionnel
› concevoir des notes structurées
› mettre en œuvre les phases relecture, validation et de diffusion
› comment

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Atelier de mise en pratique : entraînements à prendre des notes et à rédiger et/ou réécrire ses comptes rendus issus de situations professionnelles réelles en utilisant la méthode et les outils présentés. Les participants doivent impérativement se munir des documents produits dans le cadre de leur fonction.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Hélène MARCIANO, Consultante-formatrice spécialisée en communication écrite et orale.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 mars 2026 - Distanciel
les 14 et 15 septembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les différents types de réunions
- quels objectifs, quels participants
- quels comptes-rendus ?

Qu'est-ce que la prise de notes ?

Préparer sa prise de note : les bonnes recettes pour éviter le stress
- prendre en compte l'intérêt des destinataires
- ce qu'il faut noter ou pas

Pratiquer l'écoute analytique : discerner l'essentiel de l'accessoire

S'appuyer sur une méthode : structurer ses notes sans attendre

S'entraîner à prendre des notes, les retranscrire, rédiger un compte-rendu

Gagner du temps grâce à des techniques et des outils utiles et faciles à utiliser

Atelier de mise en pratique
- Entraînement à prendre des notes, à structurer ses notes et à rédiger un compte-rendu ou réécrire un compte rendu issu d'une situation réelle (respect de la confidentialité).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0347

CULTURE ET EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

CONCEVOIR DES PRÉSENTATIONS ORALES AVEC DES SUPPORTS VISUELS EFFICACES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Construire et illustrer ses prises de parole avec impact

Vous réalisez régulièrement des interventions orales en utilisant un support visuel (ex : PowerPoint, Canva, etc.) ? Vous avez besoin de présenter des résultats, effectuer des points d'avancement sur un projet, présenter des informations à des clients (locataires, acquéreurs...), des vendeurs ou des partenaires, etc. ? Avez-vous envie de dynamiser votre communication ? De rendre vos prises de paroles impactantes et percutantes ?

Découvrez dans cette formation les clés d'une présentation orale réussie.

PUBLIC

Toute personne qui conçoit des présentations orales intégrant des supports visuels pour communiquer.

PRÉ-REQUIS

Connaissance de base de l'utilisation de Powerpoint ou d'un autre outil de présentation.

OBJECTIFS

› identifier les éléments constituant une présentation orale efficace
› élaborer un objectif de communication adapté aux caractéristiques de leur public
› organiser son intervention à l'aide d'un scénario
› concevoir des diapositives efficaces.

PÉDAGOGIE

Des situations d'apprentissage reliées au contexte professionnel des participants.

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques (ex : construction d'une présentation fil rouge).

Utilisation d'outils collaboratifs (mur virtuel, tableau blanc, quiz, etc.) et de méthodes actives et ludiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Hélène MARCIANO, formatrice consultante experte en communication

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 juin 2026 - Distanciel

les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

les 19 et 20 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : **1 560 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comment définir votre objectif de communication ?
- les éléments d'une présentation réussie
- les caractéristiques de votre public
- vos objectifs du point de vue de vos auditeurs

Structurez votre présentation
- les messages-clés
- le scénario de votre présentation
- comment hiérarchiser les informations de votre intervention ?

Comment concevoir des supports faciles à comprendre et percutants ?
- les principes de la communication et du fonctionnement du cerveau humain
- créer des titres impactant
- concevoir des visuels percutants
- rédiger des textes faciles à comprendre

Les outils de présentation
- l'outil Microsoft Office Powerpoint
- les outils alternatifs (Canva, Prezzi, Genially...).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0404

COMMUNICATION INTERGÉNÉRATIONNELLE : COMPRENDRE LES DIFFÉRENCES POUR MIEUX COOPÉRER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Améliorer la collaboration et renforcer la cohésion grâce à une communication adaptée à chaque génération

La cohabitation des différentes générations dans le monde professionnel est source de richesse. Elle peut aussi générer des incompréhensions et des tensions. Découvrez dans cette formation les clés pour identifier les spécificités de chaque génération. Vous apprendrez à naviguer à travers ces différences. Vous développerez des stratégies pour promouvoir une coopération intergénérationnelle fructueuse dans votre environnement professionnel.

PUBLIC

Toute personne qui veut améliorer la communication avec des collaborateurs ou collaboratrices de générations différentes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les différentes générations dans le logement social
› définir les modèles de représentation des différentes générations
› analyser l'impact des différences générationnelles dans le monde professionnel
› mettre en application des stratégies pour développer la coopération intergénérationnelle.

PÉDAGOGIE

Des situations pédagogiques reliées au contexte professionnel des participants. Alternance d'apports théoriques et de mise en application pratiques individuelles et collectives.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Ludovic RENZI, Formateur-consultant en communication et développement personnel et professionnel.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 mai 2026 - Distanciel
les 28 et 29 mai 2026 - Présentiel à Paris
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les différentes générations présentes dans le monde du travail :
- les baby-boomers (1944-1964)
- la génération X (1965-1980)
- la génération Y (1981-1994)
- la génération Z (1995-2009)
- la génération Alpha (à partir de 2010)

Les modèles de représentation des différentes générations :
- le rapport au travail et à l'entreprise
- le positionnement par rapport à la hiérarchie
- la communication individuelle et en équipe
- les besoins et sources de motivation
- l'intégration des nouvelles technologies

L'impact des différences générationnelles :
- les conséquences sociales, organisationnelles et managériales
- les risques de tension / conflit
- les sources de richesses

Les stratégies pour développer la coopération intergénérationnelle :
- identifier ses propres repères générationnels
- se décentrer pour limiter les stéréotypes et adapter sa communication
- agir sur les leviers de motivation des différentes générations
- construire la cohésion d'une équipe intergénérationnelle
- gérer les conflits
- le mentorat et le mentorat inversé
- identifier ses valeurs et ses besoins
- définir ses actions minimales viables pour progresser sur la voie du lâcher prise.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0351

ANIMER ET CONDUIRE UNE RÉUNION INTERNE EFFICACE ET PARTICIPATIVE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Structurer et animer ses réunions internes pour générer des décisions efficaces

Vous êtes référent d'une réunion et vous souhaitez comme tous qu'elle soit simple, conviviale, productive et efficace. Il arrive aussi qu'elle soit difficile, c'est-à-dire conflictuelle. Le risque est alors de se retrouver dans une posture d'opposition, de se laisser enfermer dans un rôle d'adversaire. Il va donc falloir trouver des éléments, arguments, positionnement pour faire alliance et se donner la possibilité de trouver des solutions ouvertes qui prépareront le terrain de futurs entretiens apaisés. Il s'agira ici d'acquerir des outils de gestion de la relation adaptés à la tenue de réunion participative, ainsi qu'à la gestion de comportements vécus comme "difficiles". Nous privilégierons l'analyse et l'entraînement sur des situations professionnelles.

PUBLIC

Tout personnel amené à conduire des réunions internes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› adopter une posture professionnelle à la fois cadrante et posée
› se positionner dans l'accueil au propre comme au figuré
› gérer l'agressivité de l'autre et la mettre au bon endroit
› reformuler les attentes des interlocuteurs pour clarifier les limites de l'intervention
› conclure en maintenant le lien.

PÉDAGOGIE

Mises en situation et jeux de rôle, tour de table, travail et entraînement sur les situations relationnelles rencontrées dans l'univers professionnel du logement social.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Daniel BOURGY, Consultant-formateur en prise de parole, gestion de conflits, cohésion, performance et régulation d'équipe.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel
les 8 et 9 octobre 2026 - Distanciel
les 8 et 9 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Préparer une réunion
- les attendus d'une réunion
- la question de l'espace / la question du temps
- la posture d'animateur / les autres rôles possibles
- les écueils
- la question de la prise de décision
- outils pour la prise de décision

Analyse des situations conflictuelles
- inventaire des situations conflictuelles et difficiles rencontrées, analyse des causes : enjeux des parties en présence (locataires, - partenaires, collègues...)
- place et rôle de l'émotion, les mécanismes cognitifs du stress et leurs conséquences.
- analyser son propre comportement : qu'est-ce qui me met en difficulté ?

Les comportements à développer
- trois points-clefs relationnels
- clarifier les éléments de négociation possibles
- définir une stratégie pédagogique
- formulation d'une réponse réaliste
- trouver un positionnement juste, entre autorité et accompagnement / la posture du médiateur
- s'affirmer en développant son assertivité
- sentir les limites du possible dans une réunion

Ma caisse à outils
- éléments d'analyse transactionnelle
- reformulation
- synchronisation
- compliments
- structure
- exceptions.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0341

ANIMER EFFICACEMENT UNE RÉUNION PUBLIQUE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Mobiliser la participation et structurer les débats publics

Les réunions publiques (RP) organisées par les organismes de logements sociaux se multiplient. Comment faire en sorte de maîtriser ce moment public tout en répondant aux attentes des locataires ? Une RP peut facilement échapper à ses organisateurs, avec des conséquences potentiellement désastreuses. Une préparation minutieuse avant, une animation efficace pendant, puis un suivi approprié sont essentiels pour atteindre vos objectifs.

PUBLIC

Toute personne intervenant en réunion publique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier la réglementation en matière de RP obligatoire
› définir les objectifs à atteindre avec l'organisation d'une RP
› se repérer dans les méthodes de préparation et de techniques d'animation
› identifier les différences entre l'information, l'échange et la concertation.

PÉDAGOGIE

La formation repose à la fois sur l'acquisition de savoirs théoriques (cadre juridique, techniques de préparation et d'animation) et sur leur mise en pratique.

En fin de formation, les participants sont invités à introduire une réunion publique et profiteront des retours tant du formateur que des autres stagiaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Fabien MAMANE, Consultant-formateur, Directeur général d'organisme de logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 3 avril 2026 - Distanciel

le 2 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel du cadre réglementaire

- les RP obligatoires : concertation dans le cadre d'une réhabilitation, opération de relogement, rôle des associations de locataires
- les RP non obligatoires : travaux sans hausse des loyers, augmentation des charges locatives et loyers…

La préparation de la RP

- quel type de réunion (information, concertation) ?
- quel public accueilli (réunion ouverte, restreinte, sur invitation, place des associations de locataires) ?
- les intervenants (nombre, fonctions, partenaires)
- le support de présentation
- les aspects matériels

L'animation de la RP

- la durée
- le niveau d'information
- les techniques d'animation
- les techniques de concertation / participation / échange avec les locataires
- l'atteinte des objectifs fixés

Le suivi / service après-vente

- mesurer la satisfaction des locataires
- quelle communication de pièces écrites (support de présentation, autres) ?
- une RP réussie : bascule dans l'étape suivante d'un projet.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0354

DEVENIR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE/TUTEUR

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Identifier son impact sur la formation en alternance des futurs apprentis

PUBLIC
Tout collaborateur amené à encadrer à un alternant.

PRÉ-REQUIS
Aucun.

OBJECTIFS
› connaître le rôle et les missions du tuteur / du maître d'apprentissage
› organiser et préparer l'arrivée d'un nouvel alternant
› acquérir des méthodes pédagogiques adaptées à chaque personne
› évaluer la progression des compétences du tutoré
› connaître le cadre légal de l'alternance.

PÉDAGOGIE
Quiz en début de formation / quiz aval pour cerner l'acquisition des compétences. Apport de méthodes et de concepts. Exercices de mise en pratique. Travaux en sous-groupes. Élaboration d'outils de suivi personnalisés.
Quiz sur smartphone pour mesurer l'acquisition des compétences durant la formation.

ÉVALUATION
Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION
Lisa MARTINAUD, Formatrice experte.

DATES DES SESSIONS INTER
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA
Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT
- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE
Les enjeux du tutorat pour le bailleur social, les tuteurs, les tutorés

Renforcer ses compétences en communication et en management pour bien accompagner

Documents à consulter durant la formation
- intégrer le collaborateur
- organisation du parcours de formation
- accompagnement et formation grâce à différentes méthodes pédagogiques
- pratiquer l'évaluation des compétences
- description poste ou emploi de l'alternant
- livret de l'alternant en version papier ou numérique où figure le diplôme - préparé, le programme de formation de l'alternant, le planning de la formation

Le cadre légal de l'alternance

Les missions du tuteur / Maître d'apprentissage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL
- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

STRATEGIE, PILOTAGE, MANAGEMENT, RH, JURIDIQUE ET ASSURANCES

STRATÉGIE ET PILOTAGE
RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT ET FUSION
RESSOURCES HUMAINES ET DROIT SOCIAL
MANAGEMENT D'ÉQUIPE
ASSURANCES
ADMINISTRER UN ORGANISME

RNCP 38206

PILOTAGE MANAGEMENT RH FORMATION CERTIFIANTE

MASTER 2 DROIT ET MANAGEMENT DE L'HABITAT SOCIAL

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
RNCP 38206, niveau 7 (Bac + 5)
Date d'échéance : 31 décembre 2028

PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

Le Master 2 Droit et Management de l'Habitat Social forme des professionnels capables de gérer des enjeux complexes liés à l'habitat social, avec une approche multidisciplinaire alliant droit, gestion, et stratégie. Cette formation prépare les futurs cadres à intervenir dans la gestion et la réhabilitation des logements sociaux, la gestion des ressources humaines, le suivi des engagements financiers et le respect des normes légales. Elle permet de répondre aux défis contemporains du secteur du logement social en matière de performance énergétique, de gestion locative et de relations sociales.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux cadres supérieurs et aux responsables d'organismes de logement social souhaitant approfondir leur expertise dans les domaines du droit et du management, ainsi qu'aux professionnels du secteur désireux de faire reconnaître leurs acquis et les renforcer pour évoluer dans des fonctions de management.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un Bac +2 minimum dans le domaine du droit, de la gestion, ou d'un domaine similaire.
Une expérience professionnelle de management dans des fonctions liées à la gestion ou à l'administration du logement social est recommandée.

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les dossiers de candidatures doivent être envoyés par mail à :

- **bernadette.jezequel@afpols.fr**
- **master2DMHS@univ-paris1.fr**

Ils sont examinés par une commission présidée par le responsable de la formation. Les candidats retenus après ce premier examen sont reçus lors d'un entretien à distance d'une durée d'une quinzaine de minutes, à l'issue duquel les membres de la commission prennent leur décision.

Cet entretien est gratuit pour les candidats disposant d'un diplôme de niveau Master dans un domaine comparable ou pouvant attester d'un niveau d'étude ou de l'obtention d'un titre de niveau Master 1.

Les candidats présentant une expérience professionnelle entrant dans le champ de la formation (VAPP) devront s'acquitter d'un montant de 300 euros si leur candidature est retenue.

MODALITÉS PRATIQUES

La formation se déroule en formation continue, entre le mois de novembre et le mois de septembre avec un total de 60 crédits ECTS.

Lieu : 21, rue Broca 75005 Paris (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) et 14, rue Lord Byron 75008 Paris (Union Sociale de l'Habitat)..

DATES DE LA PROCHAINE PROMOTION

Novembre 2025 à septembre 2026

PRIX NET : 9 500 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
bernadette.jezequel@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 PREMIER SEMESTRE

UE1 Savoirs fondamentaux - 17 crédits

- Droit de l'urbanisme 2 crédits (14h).
- Droit des contrats et contrats spéciaux 4 crédits (21h).
- Droit du travail et des relations sociales 4 crédits (21h).
- Gestion locative : droit et pratique 2 crédits (14h).
- Institutions juridiques et contentieux du logement social 2 crédits (14h).
- Politiques de l'habitat et du logement social 3 crédits (14h).

UE2 Savoirs spécialisés - 13 crédits

- Accession sociale à la propriété 2 crédits (14h)
- Communication interne et externe 2 crédits (14h)
- Economie du logement social 2 crédits (14h)
- Maitrise d'ouvrage social et commande publique 2 crédits (14h)
- Socio-démographie de l'habitat social 2 crédits (14h)
- Stratégie et management des organismes de logement social 3 crédits (28h)

2 SECOND SEMESTRE

UE1 Savoirs professionnels - 19 crédits

- Etude de cas et mise en situation 7 crédits (30h).
- Mémoire et soutenance 12 crédits.
- Méthodologie (21h).

UE2 Savoir spécialisés - 7 crédits

- Analyse financière et comptable des organismes de logement 3 crédits (28h).
- Droit de l'environnement 2 crédits (14h).
- Vente HLM et copropriété : droit et pratique 2 crédits (14h).

UE3 Savoir managériaux - 4 crédits

- Référentiels de performance des organismes de logement 2 crédits (14h).
- Relations institutionnelles 2 crédits (14h).

TAUX DE RÉUSSITE

Taux de diplomation 2023/2024 : formation continue, 100%

FRANCE compétences
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. **referenthandicap@afpols.fr**

P-HLM2

PILOTAGE MANAGEMENT RH FORMATION DIGITALE

PERSPECTIVES HLM 2 - CONSTRUIRE UNE RÉPONSE GLOBALE FACE AU VIEILLISSEMENT DES LOCATAIRES

3 HEURES

E-LEARNING

La transition démographique constitue l'un des bouleversements majeurs auxquels la société est confrontée aujourd'hui. Pourtant, elle demeure souvent reléguée au second plan derrière les transitions écologique et numérique. À travers quatre conférences thématiques, ce module s'inscrit dans une volonté de replacer le vieillissement au cœur des stratégies des organismes de logement social. Il s'appuie sur l'expertise de Jérôme Guedj, ancien président d'organisme HLM, député, et porteur d'une proposition de loi visant à garantir le droit à vieillir dans la dignité, déposée à l'Assemblée nationale le 4 avril 2023.

PUBLIC

Les dirigeants et décideurs du secteur du logement social : directeur général, membre du comité de direction, membre du conseil d'administration...

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les impacts du vieillissement sur le parc social et les attentes des locataires âgés.
› anticiper les évolutions législatives et réglementaires liées à la prise en charge du vieillissement dans le logement social.
› construire une stratégie adaptée et durable, intégrant les dimensions humaines, organisationnelles et financières.

PÉDAGOGIE

Le module Perspectives HLM adopte une approche réflexive et stratégique, pensée pour éclairer les choix des dirigeants face aux enjeux du vieillissement dans le logement social.

Il s'articule autour de quatre conférences vidéo animées par Jérôme Guedj, accessibles en différé (asynchrone), permettant une consultation libre et flexible. Chaque conférence est accompagnée de fiches actions conçues pour faciliter l'élaboration de plans d'actions concrets et opérationnels.

MODALITÉS PRATIQUES

Le module est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone pendant 1 an (connexion internet requise).

Sur demande, Perspectives Hlm peut être suivi en autonomie ou intégrée dans un parcours hybride, combinant temps en ligne et sessions en présentiel animées par un formateur (nous contacter).

ACCÈS ET TARIFS

PRIX NET : 390 EUROS par accès

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
nathalie.bruneau@afpols.fr - 06 59 61 33 10

DÉROULÉ & CONTENU

1 DE QUOI PARLONS-NOUS ?

- Le vieillissement de la population : une révolution anthropologique.
- Les profils des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain.
- Les enjeux et défis pour les bailleurs sociaux.

2 L'ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

- Les lois et réglementations en vigueur.
- Anticiper les évolutions législatives et réglementaires.
- Adapter sa stratégie en conséquence.

3 ADAPTER LES LOGEMENTS AUX BESOINS DES SENIORS

- Nouvelles formes de chez-soi : habitat intergénérationnel, colocation, etc.
- Accessibilité et domotique.
- Financement des adaptations

4 DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES LOCATAIRES ÂGÉS

- Animations collectives et prévention de la perte d'autonomie.
- Maintien à domicile et services à la personne.
- Accès aux droits et accompagnement social.

C0412

MOBILISER LES AIDES ET SUBVENTIONS NATIONALES ET EUROPÉENNES POUR VOS PROJETS D'INVESTISSEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Optimisez ses projets d'investissement

Cette formation offre une vision claire et opérationnelle de l'écosystème des aides publiques, nationales et européennes, pour optimiser vos démarches de recherche et de mobilisation de financements.

PUBLIC

Responsable administratif et financier, responsable d'agence, de proximité, de site, de projet, du patrimoine, cadre opérationnel, chef de service et toute personne en charge de la recherche de financements.

PRÉ-REQUIS

Notions en gestion financière.

OBJECTIFS

› présenter les principes et les composantes de l'écosystème des aides publiques nationales
› identifier et analyser les différents fonds européens
› faire une demande d'aides et de subventions publiques
› solliciter des financements européens.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apport de connaissances techniques opérationnelles avec un travail sur des cas « d'illustrations » issus du contexte professionnel des stagiaires et des échanges de pratiques entre stagiaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégory KLERSCH, Consultant-formateur spécialisé en montage de dossiers de subventions.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel
les 5 et 6 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le cadre des aides et subventions publiques
- les grands principes en matière de financements publics
- quels outils de veille et de recherche de financements publics ?
- comment monter un dossier de demande ?

Approfondir l'écosystème des aides et subventions publiques
- facteurs clés de succès d'un dossier de demande d'aide et subvention
- cas pratique

Focus spécifique sur les aides européennes
- le cadre réglementaire lié aux fonds européens
- quels sont les différents financements européens et leur programmation ?

Comment mobiliser les aides européennes ?
- comparer les fonds sectoriels et les fonds structurels et d'investissement (FESI)
- comment solliciter les financements européens et anticiper les bilans d'exécution
- cas pratique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0376

POURQUOI ET COMMENT APPLIQUER LA TAXONOMIE VERTE EUROPÉENNE POUR UN BAILLEUR SOCIAL ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Ancrer la taxonomie verte au cœur de sa stratégie

La taxonomie, classant les activités économiques selon leur impact environnemental, est un outil majeur au service de la transformation de l'économie vers le développement durable. C'est également une composante du rapport de durabilité (régit par la CSRD). Sa mise en place, de façon volontaire ou obligatoire, améliorera votre impact environnemental et permettra à votre organisme d'accéder à des financements verts et de renforcer sa réputation. Cette formation permettra à vos équipes de s'approprier le règlement, aussi bien au niveau technique qu'au niveau de l'intention, et les clés d'une mise en œuvre réussie.

PUBLIC

Direction générale, directeur, responsable financier ainsi que toute personne impliquée dans le processus d'élaboration du reporting de durabilité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› citer les principales notions abordées dans le règlement
› identifier si votre organisme est assujetti et les objectifs et les enjeux
› identifier vos activités économiquement durables
› produire vos ICP - Indicateurs Clés de Performance.

PÉDAGOGIE

Cette formation est proposée en classe virtuelle avec des documents, un quiz et la réalisation en collectif de cartes heuristiques pour ancrer les concepts-clés. Sessions interactives de questions-réponses et partage d'expériences entre les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sylvia MONTARON, Consultante-formatrice spécialisée en RSE

DATES DES SESSIONS INTER

le 21 mai 2026 - Distanciel
le 3 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Maîtrise de la Taxonomie Verte Européenne
- cadre réglementaire européen
- définition et objectifs de la Taxonomie
- importance dans la transition vers une économie durable
- présentation des 6 objectifs environnementaux
- définition de la notion d'activité « verte » et méthodologie d'identification
- calcul des ICP (part du CA, CAPEX et OPEX) et modalités de reporting

Les enjeux de la Taxonomie dans le logement social
- forces / Faiblesses des bailleurs sociaux
- opportunités / Menaces découlant du règlement
- perspectives et impacts de l'évolution du cadre réglementaire
- complexités réglementaires pour ceux qui y sont contraints
- challenges liés à la transversalité du sujet
- difficultés liées à la collecte et à la gestion des données
- articulation entre Taxonomie et rapport de durabilité (CSRD)

Identification des étapes clés pour mettre en œuvre la Taxonomie
- évaluation de la maturité de l'organisme
- estimation des impacts sur l'organisation
- définition de la stratégie puis de la feuille de route
- déploiement d'un projet transversal
- acculturation des parties prenantes
- ajustement des systèmes d'information et des reportings.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0384

POURQUOI ET COMMENT APPLIQUER LA CSRD EN TANT QUE BAILLEUR SOCIAL ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Comprendre les RPS et la QVCT pour mieux agir en tant que manager

La directive européenne dite « CSRD » (Corporate Sustainability Reporting Directive) encadre depuis le 1er janvier 2024 les rapports de durabilité imposés à certaines entreprises. Ce reporting annuel, basé sur les trois piliers de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) change profondément la définition de la performance des entités.

Sa mise en place, de façon volontaire ou subie, améliorera l'image et l'accès aux financements de votre organisme. Cette formation permettra à vos équipes de s'approprier la directive, aussi bien au niveau technique qu'au niveau de l'esprit de la loi, et les clés d'une mise en œuvre réussie.

PUBLIC

Manager, chef de service, directeur, directeur général, CODIR, décideur. Responsable RSE ainsi que toute personne impliquée dans le processus d'élaboration du reporting de durabilité

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› citer les principales notions abordées dans la directive et identifier si votre organisme est assujetti

› identifier les enjeux de votre organisme en leur appliquant l'analyse de double matérialité

› lister puis identifier les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) à prendre en compte.

› lister les étapes pour une mise en œuvre réussie.

PÉDAGOGIE

Cette formation est proposée en classe virtuelle avec des documents, un quiz et la réalisation en collectif de cartes heuristiques pour ancrer les concepts-clés. Sessions interactives de questions-réponses et partage d'expériences entre les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sylvia MONTARON, Consultante-formatrice spécialisée en RSE.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 mars 2026 - Distanciel

les 17 et 18 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Maîtrise de la CSRD
- contexte et rappel des notions de base de la RSO (ODD, ISO 26000 et ESG)
- dispositions, objectifs et transposition française via la DPEF
- évolutions par rapport à la précédente directive (NFRD)
- décryptage des normes ESRS
- méthodologie d'analyse de « double matérialité » des enjeux et notion d'IRO
- modalités de reporting

Les enjeux de la CSRD dans le logement social
- forces / faiblesses des bailleurs sociaux
- opportunités / menaces découlant de la directive
- perspectives et impacts de l'évolution du cadre réglementaire
- complexités réglementaires pour ceux qui y sont contraints
- challenges liés à la transversalité du sujet
- difficultés liées à la collecte et à la gestion des données

Identification des étapes clés pour mettre en œuvre la CSRD ou un rapport volontaire
- évaluation de la maturité de l'organisme
- estimation des impacts sur l'organisation
- définition de la stratégie puis de la feuille de route
- déploiement d'un projet transversal
- acculturation des parties prenantes
- ajustement des systèmes d'information et des reportings

ODD : Objectifs de Développement Durable.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0432

LE RAPPORT DE DURABILITÉ VOLONTAIRE - VSME

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Renforcer la transparence des bailleurs sociaux en déployant un rapport de durabilité VSME

Entre le durcissement de la réglementation début 2024 (CSRD) et le relâchement à venir simple et adaptable, la norme européenne permet de répondre aux attentes croissantes des parties prenantes en matière de transparence, sans les contraintes, tout en devenant résilient aux évolutions réglementaires. Cette formation permettra à vos équipes de s'approprier la norme de manière efficiente et d'obtenir les clés d'une mise en œuvre réussie.

PUBLIC

Direction générale, chef de service, directeur, directeur général, CODIR, responsable RSE ainsi que toute personne impliquée dans le processus d'élaboration du reporting de durabilité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les enjeux et l'importance de la VSME pour un bailleur social

› citer les éléments clés d'un rapport de durabilité conforme à la VSME

› lister les étapes de mise en œuvre de la VSME

› collecter et analyser les données pertinentes pour le rapport de durabilité

› élaborer un plan d'action pour l'implémentation de la VSME dans son OLS.

PÉDAGOGIE

Sessions interactives de questions-réponses et partage d'expériences entre les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sylvia MONTARON, Consultante-formatrice spécialisée en RSE.

DATES DES SESSIONS INTER

le 27 mars 2026 - Distanciel

le 19 juin 2026 - Présentiel à Paris

le 23 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- Contexte et rappel des notions de base de la RSE (ODD*, ISO 26000 et ESG*)
- Cadre réglementaire européen et différences avec la CSRD
- Structure du rapport de durabilité
- Indentification des indicateurs clés
- Modalités de reporting

Les enjeux d'un rapport de durabilité dans le logement social
- Forces / Faiblesses des bailleurs sociaux
- Opportunités / Menaces découlant de l'évolution du cadre réglementaire
- Liens avec la stratégie RSE et sa structuration
- Challenges liés à la transversalité du sujet
- Difficultés liées à la collecte et à la gestion des données

Identification des étapes clés pour mettre en œuvre un rapport de durabilité volontaire
- Evaluation de la maturité de l'organisme
- Estimation des impacts sur l'organisation
- Définition de la stratégie puis de la feuille de route
- Déploiement d'un projet transversal
- Acculturation des parties prenantes
- Ajustement des systèmes d'information et des reportings.

** ODD : Objectifs de Développement Durable ;*
ESG : Environnemental, Social et Gouvernance

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0372

ATELIERS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : COMMENT EN TIRER PARTI POUR SON ORGANISME ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Transformer les risques climatiques en opportunités opérationnelles

Le changement climatique a un impact sur les organisations (collectivités, entreprises). Pour assurer la pérennité des activités, il est nécessaire de mettre en place des mesures d'adaptation et de définir une trajectoire d'adaptation. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une méthode permettant de faire les meilleurs choix collectifs.

PUBLIC

Directeur, manager, décideur, chefs de service.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principaux enjeux de l'adaptation au changement climatique
› utiliser une méthode permettant de faire à plusieurs les meilleurs choix collectifs
› définir une trajectoire d'adaptation pour son entité.

PÉDAGOGIE

Travail en collectif et en sous-groupe - Intelligence collective - Travail avec des cartes - Créativité.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Yannick LABROT, Consultant-formateur, Ingénieur expert en efficacité énergétique ou Bastien RESSE, Consultant-formateur spécialiste des questions environnementales et énergétiques.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel
le 15 septembre 2026 - Distanciel
le 15 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique (AdACC)
- distinction entre atténuation et adaptation
- comprendre et intégrer le champ de l'adaptation
- comprendre les mécaniques du risque
- acquérir la méthode permettant de faire les meilleurs choix

Expérimentation de la méthode pour le logement social
- identification des enjeux et aléas pour le logement social
- recherche de solutions
- évaluation des solutions
- définition d'une ou plusieurs trajectoires.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0373

COMMENT CONCEVOIR ET PILOTER UNE STRATÉGIE RSE PERFORMANTE ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

La RSE, un levier de transformation durable et de performance globale

Entre effet de mode et questionnement éthique, obligation réglementaire et volontarisme assumé, les acteurs du logement social sont de plus en plus concernés par les questions environnementales. Qu'il s'agisse de réduire sa facture d'énergie, d'engager une démarche RSE ou encore de lutter contre l'inconfort d'été, il existe de nombreux liens et synergies à anticiper. Ce module généraliste offre un tour d'horizon complet des problématiques écologiques en lien avec le secteur du bâtiment, et permet aux participants de s'équiper d'un bagage théorique solide sans avoir à suivre des formations spécialisées. Il esquisse des pistes de solution pour hiérarchiser ses projets dans le cadre de sa démarche RSE, pour tout à la fois réduire son impact et s'adapter à un monde qui change.

PUBLIC

Membre du comité de direction, responsable, cadre opérationnel et manager en charge de la RSE, toute personne impliquée dans un projet RSE.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les différentes composantes & leviers d'un plan RSE
› développer une vision 360° des questions environnementales liées au logement social
› intégrer la RSE dans la stratégie de son service ou de son organisation
› structurer et suivre son plan RSE en s'appuyant sur les principaux outils de la gestion de projets permettant de démarrer.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés, des quizz et des mises en situation permettant de faciliter l'apprentissage.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bastien RESSE, Consultant-formateur spécialiste des questions environnementales et énergétiques.

DATES DES SESSIONS INTER

le 22 mai 2026 - Distanciel
le 9 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre la question environnementale
- atténuation et réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) : une nécessité pour limiter le changement climatique
- adaptation au changement climatique : des risques pour le bâtiment et la santé des locataires
- biodiversité et bâtiment : l'artificialisation des sols, matériaux biosourcés
- ressources et matériaux face au risque pénurique
- inégalités et environnement, causes et conséquences

Les solutions pour le logement social
- compensation : vraie solution ou faux amis ? La démarche ERC (Eviter - Réduire - Compenser)
- efficacité énergétique et solutions pour réduire la facture d'énergie et ses émissions
- la sobriété, de l'écoconception à l'écogeste
- les différentes dimensions de la sobriété (systémique, collective, individuelle)
- préserver la biodiversité sur son parc

Bien préparer sa feuille de route environnementale
- anticiper la réglementation
- poser un diagnostic et déterminer les ordres de grandeur pour mon parc (bilan carbone, diagnostic biodiversité)
- sonder et mobiliser les occupants pour les intégrer au projet.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0402

COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR SA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Construire une communication authentique et engageante sur les enjeux environnementaux

Le communicant se retrouve dans une position de plus en plus délicate : sans être un spécialiste des questions environnementales, il se retrouve pourtant exposé à des critiques croissantes sur les communications de son organisation. À l'heure où le greenwashing est facilement détecté mais difficile à éviter, cette formation vise à armer les communicants du monde du logement social afin de les préparer à ce nouveau rôle. À travers des cas concrets, les participants bénéficieront d'une nouvelle vision stratégique de leur métier, et disposeront d'outils pour faire de la communication responsable leur nouveau référentiel.

PUBLIC

Membre du comité de direction, directeur de service, cadre opérationnel et manager en charge de la RSE, membre du Service communication.

PRÉ-REQUIS

Une première approche de la RSE et des questions environnementales est un plus.

OBJECTIFS

› faire le lien entre ses connaissances environnementales et sa pratique métier
› acquérir les bases de la communication responsable
› se former à la notion de greenwashing et aux bonnes pratiques pour l'éviter
› intégrer la question sociale dans sa pratique de communicant.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés, des quizz et des mises en situation permettant de faciliter l'apprentissage.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bastien RESSE, Consultant-formateur spécialiste des questions environnementales et énergétiques.

DATES DES SESSIONS INTER

le 16 avril 2026 - Distanciel
le 10 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre les fondamentaux de la communication responsable
- connaître ses ordres de grandeur
- participer aux nouveaux imaginaires
- les 4 piliers de la communication responsable
- différencier communication et reporting : le cas de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)

Erreurs et bonnes pratiques : approfondir la notion de greenwashing
- tour d'horizon des pratiques d'écoconception
- les 9 nuances de greenwashing et comment l'éviter
- cas pratiques associés au logement social et gestion de crise

Bien préparer sa communicaation responsable
- état des lieux et préparation des messages clefs, concevoir son plan de com' durable
- parler environnement et climat à des personnes en situation de précarité
- pour une communication dans les deux sens : comment mobiliser les habitants et susciter l'adhésion ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0317

ADOPTER UNE STRATÉGIE ET UNE POLITIQUE D'ACHATS ÉCO-RESPONSABLES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Piloter des achats responsables pour transformer son impact environnemental

Les textes de la transition écologique s'accumulent... Mais pour les appliquer, encore faut-il prendre le recul nécessaire pour auditer et faire évoluer ses pratiques, créer une dynamique partenariale avec ses fournisseurs, organiser les services et former ses collaborateurs ! À cet égard, la mise en place d'une stratégie globale d'achats éco-responsables permet d'orienter le processus achats vers les résultats attendus grâce à une organisation pensée pour les atteindre. Adoptez une stratégie d'achats éco-responsables et mettez-vous en conformité avec les textes de la transition écologique !

PUBLIC

Tout collaborateur chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique et les stratégies d'achats éco-responsables.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les enjeux d'une stratégie d'achats éco-responsables
› définir la stratégie d'achats éco-responsables de votre organisme Hlm.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exemples concrets, de cas pratiques, d'ateliers (individuels et en groupe) et de partages d'expérience.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laurent BERGEROT, Consultant-formateur en achats et marchés publics durables ou Sophie MARCOUX, Consultante-formatrice spécialisée en stratégie achats.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2026 - Distanciel
le 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Connaître les notions autour de l'achat public responsable : définition et caractéristiques
- l'achat responsable, le développement durable, la responsabilité sociétale des entreprises
- le lien entre ces 3 notions

Intégrer les atouts de l'achat public responsable
- privilégier des achats socialement et écologiquement vertueux
- réduire ses coûts, améliorer son image, assurer de meilleures relations avec ses fournisseurs
- réduire les risques sociaux, environnementaux et juridiques

Appréhender le cadre de l'achat public responsable
- les normes et labels d'application volontaire tels que la norme ISO 20400 et le label RFAR
- la loi Climat et Résilience et la loi Agec
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale d'achats responsables
- réaliser un bilan et un diagnostic de ses achats
- atelier : réaliser une auto-évaluation du positionnement en matière d'achats responsables
- formaliser les orientations stratégiques de la stratégie d'achats responsables
- atelier : dessiner ses propres orientations stratégiques grâce à l'émulation collective
- structurer ses engagements dans une politique d'achats responsables cohérente
- document pratique : repartez avec une trame de politique d'achats
- créer une dynamique partenariale avec les fournisseurs
- document pratique : repartez avec un exemple de charte fournisseurs
- adapter l'organisation, les compétences et les processus et former les collaborateurs
- atelier : réaliser une auto-évaluation de l'organisation actuelle
- sensibiliser les habitants à l'environnement et au développement durable.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0329

METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE QUALITÉ GLOBALE AU SEIN DES OLS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

De la Qualité globale... à la Qualité de service

Dans un contexte où les instances nationales prennent la main sur la démarche Qualité avec Quali'HLM et récemment les coopératives avec un référentiel en cours de construction, les OLS ne doivent pas seulement être actifs sur la qualité de service mais plus stratégiquement sur la Qualité globale.

SMQ, Processus, Pilotes, démarche Qualité et plan d'actions et d'amélioration... La démarche Qualité reste centrée sur le client mais on doit repenser l'organisation non plus en services mais en processus. La transversalité est la nouvelle norme de fonctionnement. Au travers de ce concept mais surtout d'ateliers constructifs et concrets, ces deux jours de formation permettront aux personnes en charge de la Qualité ou aux managers d'être autonomes dans la démarche de qualité globale avec une feuille de route et une vision des actions nécessaires.

PUBLIC

Manager, chef de projet ou tout autre collaborateur en charge de la Qualité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les attentes de la Qualité globale
› définir les éléments-clés d'une feuille de route
› évaluer si une certification est utile à la structure, et si oui, laquelle choisir ?

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Séquences de travail en groupe par des activités permettant la découverte des concepts, transposition des connaissances des apprenants. Séquences animées par des activités basées sur les méthodes analogiques et découvert.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas MERLIN, Consultant-formateur expert en démarche qualité.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21 et 22 mai 2026 - Distanciel
les 8 et 9 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Maîtriser la notion de démarche Qualité
- les parties prenantes
- les étapes de la démarche
- le système de management de la Qualité

Établir sa cartographie des processus
- comment élaborer une cartographie ?
- mettre en place et piloter une revue des processus
- vers la certification...

L'expérience client
- quelle définition de la Qualité de service ?
- la gestion des réclamations : comment ? Par qui ?
- quel système de collecte des données ?

L'amélioration de la Qualité de service
- les plans d'actions et d'amélioration
- la digitalisation améliore l'expérience client.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0434

S'APPROPRIER LE PARCOURS DE LABELLISATION QUALI'HLM®

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Optimiser la qualité de service et la performance.

Face aux attentes croissantes des locataires et à un besoin accru de structuration interne autour de la qualité de service, la démarche Quali'Hlm® constitue un levier stratégique pour les organismes de logement social. Cette formation vise à permettre aux participants de mieux comprendre les finalités, le fonctionnement et les bénéfices de ce label, afin de poser les bases d'un projet qualité cohérent, mobilisateur et reconnu

PUBLIC

Membre de la direction, chargé de mission pour le projet qualité d'organismes du logement social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les origines, enjeux et méthodes de la démarche de labellisation Quali'Hlm®
› identifier les étapes de la démarche de labellisation, les outils méthodologiques associés
› analyser l'organisation interne à mettre en œuvre pour accompagner le projet
› décrire les étapes du diagnostic Habitat-Qualité-Services
› identifier des plans d'actions adaptés.

PÉDAGOGIE

La méthode d'animation consiste à alterner des temps de présentation, des apports d'expériences, des temps d'échanges avec les participants, ainsi que des cas pratiques visant à s'approprier les outils mis à disposition.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas THELLIEZ, Auditeur Qualité, Consultant Etudes, agréé par l'USH depuis 2009 ou Géraldine LAURENT, Consultante-formatrice agréée Quali HLM.

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 juin 2026 - Distanciel
le 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La démarche qualité de service
- enjeux et place de la démarche Quali'Hlm® dans le paysage des labellisations et certifications

Présentation générale du dispositif de labellisation
- origines, historique, déploiement
- acteurs et synoptique de la démarche
- spécificités et incontournables de la labellisation Quali'Hlm®
- cadre et mode d'évaluation
- échelle, modalités d'appréciation du cadre

Préparation et réalisation du diagnostic initial
- délais, calendrier, ressources à mobiliser, organisation pratique
- supports de restitutions

Les plans d'actions d'amélioration
- la méthode et les outils Quali'Hlm®
- cas pratique : Construire un plan d'actions porteur de valeur ajoutée

La demande d'admissibilité, les audits de suivi
- l'audit de mise en œuvre
- l'audit de vérification

Identifier et traiter ses sites complexes
- comprendre ce que sont les situations complexes

L'association des représentants des locataires à la démarche Quali'Hlm®

La note de stratégie qualité de service demandée par le dispositif

Lancement et pilotage d'un projet Quali'Hlm®, pré requis, leviers de réussite
- ressources à mobiliser et structures de pilotage à mettre en place, groupes de travail, pilotage des plans d'actions
- calendrier, coûts internes et externes, aides mobilisables pour le financement
- communication interne et externe du projet.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0435

PERFECTIONNER SA DÉMARCHE QUALI'HLM®

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Optimiser la qualité de service et la performance.

Dans un contexte où la qualité de service et l'amélioration continue sont au cœur des attentes des locataires, cette formation vise à accompagner les organismes ayant déjà obtenu le label Quali'Hlm® dans le renouvellement de leur démarche. Elle permet de capitaliser sur l'expérience acquise, d'identifier les leviers de perfectionnement, d'intégrer les évolutions du cadre d'évolution, et de mobiliser les parties prenantes internes et externes autour d'un nouveau cycle.

PUBLIC

Membre de la direction, chargé de mission pour le projet qualité d'organismes du logement social.

PRÉ-REQUIS

Organismes expérimentés, ayant accompli le premier cycle de labellisation Quali'Hlm®.

OBJECTIFS

› expliquer les étapes de renouvellement de la démarche de labellisation Quali'Hlm®
› analyser les mentions spéciales vieillissement et mobilité
› identifier et traiter ses sites complexes
› utiliser les leviers de perfectionnement de sa démarche Quali'Hlm®.

PÉDAGOGIE

La méthode d'animation consiste à alterner des temps de présentation, des apports d'expériences, des temps d'échanges avec les participants, ainsi que des cas pratiques visant à s'approprier les outils mis à disposition.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas Thelliez, Auditeur Qualité, Consultant Etudes, agréé par l'USH depuis 2009 ou Géraldine Laurent, Consultante-formatrice agréée Quali HLM.

DATES DES SESSIONS INTER

le 25 juin 2026 - Distanciel
le 26 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel général sur le dispositif de labellisation Quali'Hlm®

Anticiper son renouvellement
- définition du budget, mobilisation du FSI le cas échéant
- communication en interne, vers les représentants de locataires
- le bilan interne du premier cycle
- le cahier des charges relatif au renouvellement, choisir son auditeur

Définir le périmètre du cadre d'évaluation de son nouveau cycle
- les besoins, les opportunités d'élargir la démarche à d'autres directions
- les caractéristiques et exigences des mentions spéciales "vieillissement", "mobilité", la démarche Quali'Hlm® Résidences thématiques.

Etablir et piloter des plans d'actions efficaces
- les objectifs : Pourquoi ? Lesquels ? Comment ?

Ecouter ses locataires : Mesurer de façon pertinente et fiable leurs opinions
- les types de questionnements / Les modalités de passation
- analyse et exploitation des résultats en termes d'améliorations

Restituer, communiquer l'avancement de sa démarche qualité
- le niveau d'atteinte des objectifs / Passer des constats à l'action
- pilotage des avancements / tableaux de bord

Bien associer, impliquer les représentants de locataires à votre démarche qualité
- les exigences de concertation du règlement du label
- les outils et méthodes de concertation

Identifier et traiter ses sites complexes
- les situations complexes
- le dispositif d'appui pour le traitement des situations complexes.

Constituer son dossier de demande de renouvellement
- les différents supports à communiquer
- les délais de constitution des documents à transmettre.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0436

S'APPROPRIER LE PARCOURS DE LABELLISATION QUALI'HLM® RÉSIDENCES THÉMATIQUES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Les clés de la labellisation Quali'Hlm Résidences Thématiques pour un projet qualité structuré et reconnu

Dans un contexte où la qualité de service devient un levier stratégique de différenciation et de reconnaissance pour les bailleurs sociaux, cette formation vise à permettre aux participants de mieux comprendre les finalités, le fonctionnement et les bénéfices de ce label, afin de poser les bases d'un projet qualité cohérent, mobilisateur et reconnu. Elle permet également d'identifier les conditions de réussite et de s'approprier les outils nécessaires à une démarche structurée, progressive et valorisable.

PUBLIC

Membre de la direction, chargé de mission pour le projet qualité d'organismes du logement social.

PRÉ-REQUIS

Notions de base sur la qualité de service et les démarches qualité des organismes du logement social.

OBJECTIFS

› identifier les origines, enjeux et méthodes de la démarche de labellisation Quali'Hlm® Résidences Thématiques
› analyser les étapes de la démarche de labellisation
› définir l'organisation interne à mettre en œuvre
› proposer des plans d'actions adaptés au référentiel.

PÉDAGOGIE

La méthode d'animation consiste à alterner des temps de présentation, des apports d'expériences, des temps d'échanges avec les participants, ainsi que des cas pratiques visant à s'approprier les outils mis à disposition.

Ces cas pratiques consisteront en des temps de travaux spécifiques en mini-ateliers et restitution à l'ensemble du groupe.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas THELLIEZ, Auditeur Qualité ou Géraldine LAURENT, Consultante-formatrice agréée Quali HLM.

DATES DES SESSIONS INTER

le 26 juin 2026 - Distanciel

le 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La démarche qualité de service
- enjeux et place de la démarche Quali'Hlm® dans le paysage des labellisations et certifications

Présentation générale du dispositif de labellisation Quali'Hlm® Résidences Thématiques
- points communs, spécificités du label Quali'Hlm® socle et du label Quali'hlm® Résidences Thématiques / schéma du parcours de labellisation

Cadre et mode d'évaluation de la démarche qualité Quali'hlm® Résidences Thématiques
- cadre et thématiques d'évaluation / modes d'évaluation

Le diagnostic initial et la constitution des plans d'actions et d'amélioration
- préparation du diagnostic (délais, ressources ...).
- modalités pratiques de réalisation du diagnostic, de constitution des plans d'actions

Les audits de suivi des plans d'actions
- l'audit de mise en œuvre / l'audit de vérification

Les situations complexes, leur identification et leur traitement
- les situations complexes / les outils de repérage de l'USH

La note de stratégie qualité de service demandée par le dispositif

Le lancement et le pilotage d'un projet Quali'Hlm® Résidences Thématiques
- ressources à mobiliser et structures de pilotage à mettre en place
- calendrier, coûts internes et externes, aides mobilisables pour le financement
- communication interne et externe du projet.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0292

ACCOMPAGNER SON ÉQUIPE AUX CHANGEMENTS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Transformer le changement en moteur collectif

Dans un contexte où les évolutions s'accélèrent et les contraintes se multiplient, la fonction d'encadrement dans nos organismes doit être à même d'accompagner ses équipes aux changements.

RE 2020, Gestion du flux et cotation de la demande, digitalisation, conséquences organisationnelles de création de SAC / regroupement d'organismes, télétravail... Les changements sont désormais permanents, ils sont générateurs d'opportunités certes, mais aussi de pertes de repères et de stress.

Quelle que soit sa nature, le changement doit être accompagné pour atteindre les objectifs attendus et réduire la perte de motivation et d'énergie.

Au travers de concepts et d'ateliers concrets, ces 2 jours de formation permettront aux managers de mieux appréhender les mécanismes du changement au sein des équipes et à utiliser les leviers pour accompagner les changements.

Les thématiques des ateliers pourront être adaptées en fonction des domaines métiers des stagiaires.

PUBLIC

Directeur, responsable, responsable d'équipe, chef de projet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› expliquer les représentations et comportements humains face aux changements

› employer la méthodologie permettant d'analyser le contexte de changement

› situer les principes à mettre en œuvre pour accompagner le changement

› expérimenter l'élaboration d'un plan d'accompagnement du changement.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et pratiques au travers de concepts et d'ateliers concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Géraldine LAURENT, Consultante-formatrice spécialisée en direction de projets stratégiques, management et conduite du changement.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 mars 2026 - Distanciel

les 29 et 30 juin 2026 - Présentiel à Paris

les 7 et 8 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les mécanismes à l'origine des comportements humains face aux changements

- comprendre la dynamique du changement et les différentes phases du changement
- découvrir les différents types de résistance au changement
- identifier les choses à faire et ne pas faire avec son équipe dans un contexte de changement

L'analyse du contexte de changement

- analyser le périmètre, la nature et l'évaluation des impacts du changement
- établir la cartographie des acteurs concernés par le changement, les variables collectives et individuelles
- identifier les sources de résistance, les freins éventuels et anticiper les points de blocage

Les leviers à mobiliser pour accompagner efficacement ses équipes aux changements

- appréhender les leviers-clés du changement
- vision partagée et communication efficace : faire du changement un levier de progrès
- le processus d'accompagnement du changement et les outils associés.

Atelier pratique : établir les grandes lignes du plan d'accompagnement du changement de son équipe en fonction du contexte de changement

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0390

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LA STRATÉGIE D'UN ORGANISME

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Gagner en performance, en vision et en maîtrise grâce à l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle fait désormais partie de notre vie quotidienne et intègre aussi notre environnement professionnel.
Elle est capable d'exploiter des quantités massives de données et peut influer sur notre mode de fonctionnement et notre prise de décision.
Cette formation propose de découvrir comment l'utiliser au mieux et l'intégrer à la stratégie de l'organisme.

PUBLIC

Directeur et cadre qui souhaitent découvrir l'Intelligence Artificielle (IA) et ses potentiels pour leur secteur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› découvrir l'IA, ses capacités actuelles et ses applications dans le secteur du logement social
› apprendre les bases de la compréhension de l'IA et de son fonctionnement
› identifier les opportunités et les défis de l'IA pour le logement social
› interagir avec une IA et créer des prompts pour la solliciter
› anticiper les perspectives et les transformations de l'IA dans le logement social.

PÉDAGOGIE

La formation est interactive et participative, elle alterne entre apports théoriques, exemples concrets, exercices pratiques et discussions de groupe.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas MERLIN, Consultant-formateur en IA dans la stratégie d'un organisme du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 13 mars 2026 - Distanciel
le 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : **830 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction à l'Intelligence Artificielle et exploration de ses potentiels
- qu'est-ce que l'Intelligence Artificielle ? Définition et histoire de l'IA
- différents types d'IA : IA faible vs IA forte
- l'IA dans le monde aujourd'hui
- exemples d'application de l'IA dans divers secteurs
- discussion de groupe : idées reçues et réalités de l'IA
- activité : "Vrai ou Faux" sur les capacités actuelles de l'IA
- comment l'IA apprend-elle ? Introduction au Machine Learning
- exercice pratique : utilisation d'une IA simple pour comprendre son fonctionnement

L'IA dans le Logement Social - Potentiels et perspectives
- exploration des cas d'usage de l'IA dans le logement social
- vidéos et études de cas : exemples réels d'IA dans le logement social
- atelier : identifier les opportunités et les défis de l'IA dans ce secteur
- présentation interactive : comment "prompter" une IA ?
- atelier pratique : création de prompts pour une IA
- discussion : comment l'IA peut-elle transformer la prise de décision dans le logement social ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0016

LES CLÉS POUR DÉVELOPPER DES DISPOSITIFS D'HABITAT PARTAGÉ DÉDIÉS AUX SENIORS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Développer des projets d'habitat inclusif adaptés aux seniors

Le parc social est impacté par le vieillissement de la population. En effet, un tiers des locataires ont plus de 60 ans et ils seront de plus en plus âgés. Les organismes ont besoin de prendre en compte cette évolution démographique et de bien comprendre les différentes solutions qui ont émergés. En effet, des dispositifs réglementaires alternatifs aux habitats spécifiques dédiés aux personnes âgées (résidence autonomie par exemple) se sont développés depuis plusieurs années : cohabitation intergénérationnelle solidaire, habitat inclusif, projet social intergénérationnel lié à la réservation de logements aux seniors et / ou aux jeunes...

Quels sont les cadres juridiques ? Quel recul a-t-on sur les dispositifs ? Quelles sont les grandes étapes relatives à ces projets, tant en matière de programmation qu'au niveau de l'ingénierie sociale ?

PUBLIC

Cadre dirigeant, responsable de la gestion locative, toute personne des services logement et urbanisme des collectivités locales.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› appliquer les cadres réglementaires de l'habitat inclusif et de la cohabitation intergénérationnelle solidaire

› construire un projet qui permette de mettre en place et assurer l'animation de dispositifs vivants et pérennes

› identifier les principes pratiques mis en œuvre pour l'accompagnement.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Joachim PASQUET, Directeur de Cohabilis, réseau d'habitat partagé, expert des dispositifs d'accompagnement à destination des seniors et des problématiques propres au logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 juin 2026 - Distanciel

les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comment réaliser un diagnostic amont ?
- les problématiques générales des seniors et des jeunes en matière d'habitat et de lien social
- les caractéristiques des segments et leurs besoins au sein de son parc
- quelles sont les différentes possibilités et leurs apports ?
- quel positionnement selon la démographie de son parc, les dispositifs d'accueil et de lien solidaire existants, les attentes locales...

Méthodologie pour définir un ou plusieurs projets répondant à des objectifs d'optimisation, de diversification ou de fidélisation
- les principes juridiques des trois différents dispositifs (cohabitation intergénérationnelle solidaire, habitat inclusif, projet - sociaux liés à l'article 20 de la loi ASV et/ou 109 de la loi ELAN)
- les grandes étapes d'un projet et savoir les appliquer

Comment définir les modalités de peuplement et d'attribution ?
- l'importance de l'accompagnement, le rôle de la contractualisation et des chartes
- les pistes pour des modèles économiques possibles.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0328

LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES DANS LES SOCIÉTÉS DE COORDINATION (SAC)

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

Encadrer les conventions spécialisées au sein des sociétés de coordination

La constitution d'une société de coordination, puis les évolutions dans les échanges de prestation et/ou de flux financiers entre la Sac et ses OLS membres, voire entre les OLS membres, entraînent une complexification des relations et la nécessité de leurs formalisations notamment lorsqu'elles demandent la signature de conventions et, pour certaines, l'application d'un mécanisme d'autorisation préalable.

De fait, si leur statut de société anonyme classique ou de société anonyme coopérative à capital variable pose cette relation en des termes différents, les Sac sont aussi des groupes d'OLS qui, comme les holdings, établissent ces liens entre les sociétés du groupe dont certains relèvent de conventions réglementées.

Une formation qui propose une description des conditions de mise en œuvre de conventions réglementées dans le cadre particulier des sociétés de coordination.

PUBLIC

Avoir eu, vivre ou anticiper une expérience à venir au sein d'un groupe d'OLS, notamment une SAC.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les différentes conventions et leur champ d'application au sein des sociétés de coordination
› cerner les procédures relatives à ces conventions
› contrôler les conventions.

PÉDAGOGIE

Exposé en échanges dynamiques et co-analyse documentaire.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Éric ARNAULT, Consultant-formateur, spécialisé en politiques publiques de l'habitat.

DATES DES SESSIONS INTER

le 10 mars matin 2026 - Distanciel

le 10 septembre matin 2026 - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le régime des conventions et des engagements selon leur nature
- les conventions “libres” / interdites / réglementées

Les procédures de contrôle des conventions réglementées dans les SAC
- personnes physiques ou morales partie prenante
- la question des Collectivités territoriales

Types de conventions et engagements
- conventions conclues entre la SAC et l'un des dirigeants ou administrateur
- conventions conclues entre OLS membres sous « suivi » de la SAC
- conventions et rémunération des dirigeants ou de la holding

Régime d'autorisation et/ou d’approbation applicable pour les cas
- préconisations dans l’inscription en statuts, ou en règlement intérieur
- information et autorisation préalable du conseil d'administration ou de surveillance
- information et rapport des commissaires aux comptes
- approbation par l'assemblée générale

Prospection des conventions pour les relations financières
- titres et prêts participatifs
- opérations de trésorerie dont conventions de trésorerie intra-groupe
- opérations de crédit
- les difficultés rencontrées et leur dépassement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0335

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE DANS LES SOCIÉTÉS DE COORDINATION (SAC)

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Clarifier les rôles et articulations des instances au sein des SAC

La loi ELAN oblige de nombreux bailleurs sociaux à s'engager dans des projets de SAC.

Une des clés de la réussite est de transformer cette contrainte en opportunité. Ce processus implique de maîtriser le cadre réglementaire lié aux instances de gouvernance de ces nouvelles entités juridiques.

Cette formation vous permettra de fiabiliser les procédures et règles de fonctionnement des instances de gouvernance dans l'environnement juridique SAC dont elles sont actionnaires.

PUBLIC

Responsable juridique, assistant de direction, du président ou assistant juridique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le cadre d'intervention d'une société de coordination
› situer le rôle de chacune des instances, la répartition de leurs compétences et le fonctionnement de ces dernières
› analyser les règles propres au statut des dirigeants
› vérifier les principaux points de vigilance relatifs aux relations entre la société et ses actionnaires.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sophie IMBAULT, Avocate associée et formatrice.

DATES DES SESSIONS INTER

le 22 mai 2026 - Distanciel
le 6 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Encadrement réglementaire d'une SAC
- vocation sociale
- le statut réglementé
- le statut juridique d'une SAC

Particularités des modes de gouvernance : SA moniste ou SA dualiste
- la répartition entre les instances de gouvernance
- le fonctionnement d'un Conseil d'Administration ou de Surveillance
- le fonctionnement d'un Directoire
- le Directeur Général et les Directeurs Délégués

Le fonctionnement d'une Assemblée générale
- l'actionnariat
- l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire
- la convocation
- le bureau
- le déroulé des assemblées générales

Les dispositions applicables aux dirigeants
- la distinction entre contrat travail et mandat social
- les conditions et conséquences de cumul
- les conditions de validité des délibérations
- la rémunération ou indemnités
- le régime social et fiscal des rémunérations et indemnités

Les points de vigilance
- la constitution d'un dossier de demande d'agrément
- les spécificités des OPH
- les relations des membres de la SAC
- focus sur les conventions réglementées
- la prestation de service
- le prêt de main d'œuvre à but non lucratif
- le transfert de personnel
- les formalités légales.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0012

LA RELATION OLS/GROUPE DANS LES HOLDINGS OU LES SOCIÉTÉS DE COORDINATION (SAC)

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Comprendre les enjeux des SAC pour votre organisme

Nombre d'organismes de logement social se sont transformés depuis début 2021 pour répondre à l'obligation de "restructuration du secteur du logement social" inscrite dans la loi Elan.

Ainsi, l'organisation du logement social dans les territoires change par ce triple vecteur : rationalisations des groupes d'OLS société mère / filiales, fusions / absorption d'OLS ou créations de SAC.

La description des dialogues nouveaux entre ces acteurs nouveaux ou transformés et celle des conséquences des nouvelles organisations territoriales est utile pour la compréhension des personnels de tous les OLS impliqués, qu'ils soient OPH, ESH, Coop'HLM, Sem... ou groupes d'OLS.

Une formation qui propose un panorama de ces évolutions des logiques portées à leurs concrétisations.

PUBLIC

Toute personne d'un organisme de logement social désirant consolider ses connaissances générales et sa compréhension du secteur, des acteurs et des politiques du logement social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› affermir sa culture générale du monde du logement social
› décoder les enjeux institutionnels, stratégiques et opérationnels des regroupements
› analyser les organisations dans leurs évolutions.

PÉDAGOGIE

Exposé en échanges dynamiques et mise en situation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Éric ARNAULT, Consultant-formateur, spécialisé en politiques publiques de l'habitat.

DATES DES SESSIONS INTER

le 29 mai 2026 - Distanciel
le 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les acteurs et formes de coopérations entre OLS
- les OLS (OPH, ESH, SCP/SCIC, SEM/EPL, SAC, SA de vente d'Hlm
- les logiques respectives de leurs gouvernances
- les formes de leurs coopérations ou concurrence

Le contexte politique, législatif, financier et stratégique
- les évolutions dans les conditions économiques du logement social
- la réorganisation du tissu des organismes
- les stratégies de restructuration avec les SAC, les autres groupes d'OLS, les fusions...

Description des SAC et des holdings
- les modalités de création d'une SAC
- les statuts, logiques d'actionnariat et de gouvernance des groupes d'OLS
- les relations entre un groupe d'OLS et ses membres ou filiales
- les compétences et moyens induits par l'objet de la SAC ou de la holding

Benchmark sur les organisations de groupes d'OLS
- les choix de gouvernance
- les stratégies constatées (logiques territoriales, patrimoniales, métiers, financières...)
- les articulations en fonctionnement entre groupes et OLS membres ou filiales
- les difficultés rencontrées et leur dépassement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0316

METTRE EN PLACE LES COMPTES COMBINÉS DANS LES SOCIÉTÉS DE COORDINATION (SAC)

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Harmoniser la comptabilité des SAC pour fiabiliser vos comptes combinés

Avec les obligations introduites par la loi ELAN, les "SAC" se sont multipliées et elles doivent publier des comptes combinés.

La consistance d'une telle obligation est à préciser et à détailler en ce qu'elle comporte, dans sa logique et dans son application, une harmonisation de la gestion comptable de l'ensemble des membres de la "SAC". Et ces comptes combinés, pour être produits, nécessitent la mobilisation, non seulement du personnel de la "SAC" mais aussi celui des organismes de logement social qui en sont membres.

PUBLIC

Comptable et financier des OLS participant à une SAC.

PRÉ-REQUIS

Connaissances des OLS et de la comptabilité.

OBJECTIFS

› repérer les obligations liées à la mise en œuvre des comptes combinés
› identifier les éléments-clés d'une organisation et des procédures adaptées
› produire des comptes combinés pertinents.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jean-François RANGAN, Consultant-formateur en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

le 17 mars 2026 - Distanciel
le 10 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les obligations liées au déploiement des comptes combinés
- le CCH, les règles comptables, la doctrine (CNCC, ministère)
- comptes combinés et comptes

Les méthodes comptables applicables
- quelles méthodes utiliser ?
- harmonisation avant ou pendant la combinaison des comptes

Définir un calendrier précis et opérationnel
- comment planifier le travail des services des membres et de la SAC ?
- le calendrier d'arrêté et d'approbation des comptes

La mise en œuvre opérationnelle
- le périmètre de combinaison
- la technique de combinaison des comptes
- additions
- retraitements.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0079

SOCIÉTÉ DE COORDINATION : POLITIQUE RH, CONSÉQUENCES JURIDIQUES ET SOCIALES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

SAC : vers de nouveaux types de coordination entre organismes

La loi ELAN a concrétisé l'obligation pour les organismes HLM d'envisager de nouvelles formes de partenariat et regroupements juridiques et économiques.
La création de sociétés de coordination aura des impacts forts sur les modes de gestion des ressources humaines, mais avant tout sur des politiques qui devront être anticipées et maîtrisées.

PUBLIC

Directeur Général, directeur des ressources humaines.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les axes stratégiques fondateurs du projet
› identifier les activités et les domaines de compétences qui pourraient être coordonnés justifiant de fait la société de coordination
› réaliser les scénarios mettant en évidence les points forts et les points faibles et l'impact financier pour chacun des organismes impactés
› évaluer les risques juridiques et sociaux des hypothèses retenues.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Retours d'expériences et échanges avec les participants. Exemples de documents.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Béatrice FRINGUET, Consultante-formatrice en GRH et droit du travail.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel
les 16 et 17 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Identification des activités et des domaines de compétences qui pourraient être coordonnés et justifier la société de coordination
- diagnostic de l'organisation de chacun des deux organismes
- analyse des compétences spécifiques et communes
- analyse des politiques et pratiques RH

Analyse des impacts du projet de société de coordination dans le fonctionnement de chacun des organismes en fonction de sa nature
- les choix stratégiques impactant les futures organisations
- l'analyse des impacts de la création de la société de coordination sur les organisations existantes :
- la mise en œuvre opérationnelle
- les impacts juridiques : les cas de mises à disposition, de transfert des contrats de travail en application de l'article L1224 du - Code du travail, des agents relevant du statut de la Fonction Publique Territoriale
- la question des IRP
- les impacts sur le climat social

Élaboration des analyses mettant en évidence les points forts et les faiblesses et l'impact financier pour les organismes
- les conséquences financières des scénarios
- les points forts et les points faibles des scénarios
- le rétroplanning.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0315

STRATÉGIE ACHATS DANS UNE SOCIÉTÉ DE COORDINATION (SAC)

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Fiabiliser ses procédures par des achats efficaces

PUBLIC

Responsable achats et acheteur. Toute personne amenée à participer au processus d'achat dans une société de coordination.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› concevoir une stratégie achats au sein d'une société de coordination
› identifier les leviers stratégiques d'achats permettant d'atteindre les objectifs
› déterminer les objectifs spécifiques de chaque famille d'achats
› construire un plan d'action et susciter l'adhésion de tous les acteurs internes.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques de la formatrice, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sophie MARCOUX, Consultante-formatrice spécialisée en stratégie achats.

DATES DES SESSIONS INTER

le 21 mai 2026 - Distanciel
le 5 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Qu'est-ce que le process achats ?
- la time line du recensement du besoin à la fin du marché
- comment optimiser et consolider ses besoins ?
- développer le sourcing pour proposer une offre pertinente aux prescripteurs (veille technique, technologique et réglementaire)
- les étapes clés de la négociation dans le total respect du code de la commande publique
- les mises en place de marché
- méthodologie et outils pour évaluer les entreprises selon des critères, objectifs, factuels et vertueux
- mettre en place un processus de contrôle des commandes et des factures
- quelles sont les parties prenantes à l'achat ?

La politique achats : une obligation loi ELAN
- comment construire une politique achats ?
- l'étape clé de la sécurisation juridique des procédures
- intégrer la dimension de politique d'achats responsables sur la base ISO 26 000
- la cartographie achats : outil de priorisation des actions
- organiser le traitement des achats simples pour optimiser les achats stratégiques
- le plan d'actions achats : la traduction de la planification des achats
- adopter une approche en coût global
- adapter les critères d'analyses au marché
- permettre un allotissement pertinent

Les outils juridiques permettant de répondre à la mutualisation des achats
- le groupement de commandes, la centrale d'achats : particularités, avantages et inconvénients ?

Les formes possibles à une politique achats commune
- des principes partagés
- une direction mutualisée.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0082

GESTION DE PROXIMITE PILOTAGE ET MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

L'ESSENTIEL DES RÈGLES RH POUR LES RESPONSABLES DE SITE ET DIRECTEURS D'AGENCE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Une base indispensable pour manager ou occuper un poste RH

La fonction de manager intègre une activité affirmée et variée de gestion des ressources humaines : recrutement, organisation, temps de travail, formation, rémunération et promotion...

Cette activité RH de premier niveau des managers nécessite des bases en droit social pour une meilleure sécurisation des relations de travail notamment dans le cadre du partage de la fonction RH.

PUBLIC

Directeur d'agence, responsable de service, responsable de site, tout nouvel entrant dans une fonction de management ou de chargé RH.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser les processus RH et le droit du travail comme outils au service du management

› identifier les risques mettant en œuvre la responsabilité de l'employeur.

PÉDAGOGIE

La pédagogie fera alterner des appports théoriques, des ateliers interactifs (quiz sur smartphone, mots croisés, mur virtuel...) et des échanges de pratiques à partir de cas concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laurence DENIS-RETAILLAUD, Formatrice spécialisée en ressources humaines et droit social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 2 avril 2026 - Distanciel

le 23 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La gestion du temps de travail
- les durées légales et maximales / les horaires / les heures supplémentaires
- le contrôle de la durée du travail

La gestion des absences des salariés
- les congés payés / la maladie / la maternité

Les représentants du personnel dans le management de son équipe
- les heures de délégation / la protection des représentants du personnel

Les points clés sur la protection de la santé-sécurité des salariés
- l'obligation générale de sécurité / la prévention
- le harcèlement / la discrimination

Le pouvoir disciplinaire
- la faute
- les sanctions
- la procédure.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de formuler des raisons du contrôle de la durée du travail par l'employeur, expliquer le processus pour organiser les congés payés ,différencier les heures de délégation des heures de réunions avec l'employeur des représentants du personnel, citer des points de vigilance à mettre en œuvre dans son management pour éviter la discrimination, décrire les éléments devant figurer dans un rapport disciplinaire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0094

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LE STATUT DE LA FPT POUR LES NOUVEAUX RH

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Maîtriser le statut FPT pour une gestion RH conforme

Les OPH ont la particularité de gérer deux types de personnels : certains relèvent du statut de la Fonction Publique Territoriale (FPT) et d'autres des dispositions du Code du travail. Tous les OPH peuvent du reste continuer à recruter des fonctionnaires en détachement, y compris dans le cadre particulier des Directeurs généraux.

La connaissance du statut de la Fonction Publique Territoriale reste donc incontournable pour les équipes RH.

PUBLIC

Directeur général, directeur et responsable des ressources humaines en OPH.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les fondamentaux du statut de la Fonction Publique Territoriale.

PÉDAGOGIE

Explications des aspects juridiques essentiels, examen de documents types (arrêtés, grilles).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Béatrice FRINGUET, Consultante-formatrice en GRH et droit du travail.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 juin 2026 - Distanciel

les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les particularités du statut dans les OPH
- les cas de recrutement : détachement et mise à disposition
- la spécificité des agents détachés / les particularités du statut des DG

Les fondamentaux de la carrière des fonctionnaires territoriaux
- la carrière des fonctionnaires territoriaux et les positions administratives
- l'avancement et la promotion interne, la notation et l'évaluation, la cessation de fonction
- la rémunération : le traitement de base, le RIFSSEP, l'intéressement

Les droits et obligations des fonctionnaires
- les droits et les obligations / le droit disciplinaire des agents publics

La représentation du personnel dans la Fonction Publique Territoriale
- l'exercice du droit syndical / rôle et missions des instances paritaires : CAP, CTP, CHS

La gestion administrative des agents
- les actes administratifs et procédures post-recrutement
- la maladie, longue maladie, maladie de longue durée, l'AT et la maladie professionnelle, l'inaptitude
- le rôle du médecin de prévention et des autres instances

La gestion des déroulements de carrières
- le calcul des avancements d'échelon, des avancements de grade et des promotions
- le calcul des rémunérations, des charges patronales et salariales
- l'évaluation : procédure, documents et supports d'évaluation

La formation professionnelle
- appréhender la typologie des différentes actions de formation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0087

SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS ET MANAGERS AU HANDICAP

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Handicap ? Vous avez dit Handicap ?

Qu'est-ce qui se cache derrière ce mot ? Pourquoi tant de crainte, de défiance souvent mutuelle qui empêche de travailler ensemble ?
Cette formation vous propose un tour d'horizon du handicap au travail pour mieux connaître et comprendre, faire tomber les représentations et mieux collaborer.

PUBLIC

Toute personne en contact direct ou indirect avec des collaborateurs porteur d'un handicap.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le handicap et connaître ses origines
› identifier les 5 grandes familles de handicap
› adapter sa communication et son accueil
› faciliter le maintien dans l'emploi des TH.

PÉDAGOGIE

Une formation participative et interactive s'appuyant sur les échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe PARIER, Avocat, ancien directeur "Mission Handicap".

DATES DES SESSIONS INTER

le 28 mai 2026 - Distanciel
le 19 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 740 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les enjeux de la législation en vigueur
- la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap

Les conséquences des différents handicaps
- les déficiences auditives, visuelles, motrices, mentales
- identification des effets des handicaps dans la vie quotidienne
- analyse des attentes du public en situation de handicap et de l'impact sur l'accueil, le conseil et la prise en charge

Comment adapter sa communication et son accueil ?
- techniques et comportements adaptés aux différents handicaps
- réponses comportementales en termes de savoir-faire et savoir-être
- règles de base de l'accueil des personnes en situation de handicap

Adapter l'environnement d'accueil à chaque personne
- les dysfonctionnements possibles sur les lieux de travail
- réponses techniques portant sur les sens, l'accessibilité...

Faciliter le maintien dans l'emploi des TH
- les clés de la réussite pour l'intégration : quand, comment, avec qui ?
- les solutions collectives, individuelles et organisationnelles qui peuvent être mises en œuvre concrètement sur site.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0093

ATELIER PAIE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Identifier des leviers de réduction de coûts

Maîtriser la paie, c'est à la fois garantir la conformité légale et identifier des marges de réduction de coûts durables. Cette formation offre aux professionnels RH l'opportunité d'affiner leurs pratiques, de vérifier leurs paramétrages et de renforcer leurs outils de pilotage.

PUBLIC

Responsable ressources humaines, collaborateur chargé de la paie.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› vérifier ses choix de paramétrages
› mettre en place les mécanismes de contrôle.

PÉDAGOGIE

Un travail de vérification des bulletins des participants sera réalisé lors de la formation, permettant de construire les apports théoriques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Béatrice FRINGUET, Consultante-formatrice en GRH et droit du travail.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 5 et 6 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La fonction paie et la préparation de la paie
- les contraintes légales, statutaires et conventionnelles
- la fonction paie dans le processus RH
- accords de branche, notes de service...
- le bulletin de paie et le bulletin allégé

Le traitement de la paie
- le traitement de la rémunération / les congés payés / l'incidence de la durée du travail
- le traitement des absences et de la maladie / les règles d'acquisition et la gestion des compteurs de congés payés

Le calcul des cotisations
- les charges de sécurité sociale, de retraite, d'assurance-chômage et l'auto-assurance
- le régime général de droit privé
- les adhésions volontaires des salariés du secteur public au régime ASSEDIC
- l'auto-assurance de l'employeur
- les autres déclarations et documents : DADS, enquête BMO
- le système d'information paie
- le solde de tous comptes (cas pratique)

Les particularités de la paie
- les accidents du travail et les maladies professionnelles / les allocations chômage / la saisie-arrêt sur salaires / le cumul retraite et contrat de travail
- les taxes assises sur les salaires
- les frais de transport : dispositions applicables depuis mars 2009
- les opérations de contrôle de la paie
- les états de sortie obligatoires et les interfaces de comptabilité.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0383

SENSIBILISATION DES MANAGERS AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) ET À LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Faire du bien-être au travail un levier managérial stratégique

Les risques liés à la santé mentale et au bien-être au travail, ainsi que la qualité de vie et des conditions de travail, sont méconnus alors qu'ils sont devenus des enjeux cruciaux dans le secteur des bailleurs sociaux. Cette formation vise à sensibiliser tous les encadrants à ces enjeux, en leur fournissant les outils et les connaissances nécessaires pour reconnaître, prévenir et gérer ces risques. Chacun, à son niveau, peut contribuer à créer un environnement de travail où le respect de la personne est une priorité, ce qui profite à la fois aux équipes, à l'organisation dans son ensemble ainsi qu'aux clients.

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, ayant ou non de l'expérience.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les Risques Psychosociaux (RPS) et leurs impacts potentiels

› découvrir la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) pour les prendre en compte

› repérer les points clefs du management dans la prévention des RPS, les actions à entreprendre, et les ressources internes disponibles.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner partages de pratique, autodiagnostic, exercices de mise en pratique immédiate et nombreuses mises en situation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe WOJCIK, Consultant-formateur spécialisé en accompagnement du changement, management.

DATES DES SESSIONS INTER

les 3 et 4 juin 2026 - Présentiel à Paris

les 3 et 4 juin 2026 - Distanciel

les 2 et 3 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Disposer d'un cadre de référence commun QVCT/RPS
- bases juridiques et obligations de l'employeur
- concepts clés : danger, exposition, risque, dommage, stress, harcèlement, violence, sexisme
- distinction entre QVCT et RPS : approche préventive versus approche anxiogène
- principaux critères de la QVCT

Détecter les situations à risque
- vision systémique des risques
- repérage des "signaux faibles"
- facteurs de RPS et critères de qualification des risques
- évaluation pragmatique des situations de travail à partir des cas vécus par les participants

Repérer les collaborateurs en difficulté et agir
- identifier les signes de difficulté et les types de stress
- comportements inappropriés et toxicité managériale
- actions à entreprendre : Méthode DESC, sollicitation des interlocuteurs clés (RH, représentants du personnel, médecine du travail)
- apprendre des cas vécus pour disposer à l'avenir de plusieurs stratégies d'intervention managériale.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0414

LA CHARGE DE TRAVAIL : ÉVALUER, OPTIMISER ET METTRE EN ŒUVRE

3,5 JOURS (18 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Prévenir le stress, améliorer l'efficacité collective et garantir une performance durable

Dans le secteur des bailleurs sociaux, la charge de travail est une préoccupation centrale. Pourtant, rares sont les managers capables de l'évaluer précisément, de l'optimiser et de la mettre en œuvre efficacement. Une mauvaise gestion de la charge de travail entraîne des effets négatifs tels que le stress, l'inefficacité et la démotivation des équipes.

Cette formation permet aux managers d'acquérir une méthode concrète pour analyser, ajuster et piloter la charge de travail de leurs équipes de manière durable.

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, d'unité souhaitant améliorer la gestion du travail d'une équipe.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser une méthode pour évaluer précisément la charge de travail individuelle et collective

› identifier les leviers d'optimisation pour mieux répartir et ajuster la charge de travail

› déterminer une démarche d'amélioration continue avec son équipe

› placer la méthode dans son propre contexte professionnel.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et pratiques basés sur des cas concrets. Ateliers participatifs et retours d'expérience entre pairs. Mise en œuvre de la méthode avec suivi intersession.

Évaluation à travers un plan d'action individuel et une restitution finale.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe WOJCIK, Consultant-formateur spécialisé en management, coachs professionnels, experts du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Évaluer la charge de travail (distanciel – ½ journée)
- présentation des enjeux et des principes de la charge de travail
- introduction à la méthode d'évaluation
- exercices d'auto-diagnostic et de diagnostic collectif

Optimiser la charge de travail (présentiel – 2 jours)
- analyse des diagnostics réalisés par les participants
- ateliers collaboratifs pour identifier les marges d'amélioration
- apports méthodologiques et pratiques sur l'optimisation de la charge de travail
- construction d'un plan d'action à expérimenter en intersession

Mise en œuvre et retour d'expérience (distanciel – 2 x ½ journée)
- partage des retours d'expérience et ajustements des plans d'action
- analyse des résultats et consolidation des apprentissages
- élaboration de stratégies d'ancrage durable dans les pratiques managériales.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0413

CONDUIRE VOS ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉVALUATION ET DE RECADRAGE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

L'art de l'entretien individualisé pour renforcer performance, motivation et posture managériale

Les entretiens annuels d'évaluation et les entretiens de recadrage sont des moments clés de la vie managériale. Ils permettent de faire le point sur la performance, de fixer des objectifs, mais aussi d'accompagner les collaborateurs dans leur développement et leur engagement. Cette formation entretien annuel d'évaluation vous permet d'acquérir les outils, les méthodes et la posture qui permettent de se sentir légitime, savoir agir et réagir de façon positive. Durant ces deux jours de formation, nous explorerons les meilleures pratiques pour structurer et mener ces entretiens efficacement grâce à des mises en situation.

PUBLIC

Tout manager.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le cadre légal et les enjeux de l'entretien annuel d'évaluation
› préparer l'entretien annuel et définir les points à aborder
› repérer les postures assertives et constructives
› utiliser les outils pour faire face aux comportements difficiles et situations de crise

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et réglementaires. Études de cas concrets et mises en situation. Échanges d'expériences entre participants.
Évaluation des acquis avant, pendant et après la formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice spécialisée en management d'équipe, expert du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 mars 2026 - Distanciel
les 17 et 18 septembre 2026 - Distanciel
les 17 et 18 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les objectifs et enjeux de l'entretien annuel d'évaluation
- définition, enjeu, cadre légal

L'entretien annuel
- où ? Quand ? Comment ? Avec quoi ?
- la préparation du manager
- la préparation du collaborateur ; quels impératifs respecter ?

L'entretien individuel d'évaluation
- les étapes de l'entretien annuel
- l'évaluation des compétences
- la détermination et rédaction des objectifs SMART
- introduction aux techniques d'entretien
- la posture du manager
- les bonnes pratiques de communication et d'assertivité

L'entretien de recadrage
- situer l'acte de recadrage dans le management
- silence, critique, agressivité, manipulations, mauvaise foi : les bonnes attitudes à adopter pour gérer un comportement difficile

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0333

GÉRER LES SITUATIONS D'INCAPACITÉ, MALADIE ET INAPTITUDE : SALARIÉ DE DROIT PRIVÉ

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Repères juridiques et pratiques face à l'incapacité, la maladie et l'inaptitude

La règlementation relative à la santé au travail est de plus en plus contraignante. Les situations d'incapacité temporaire ou permanente au travail doivent être gérées dans le cadre de dispositifs juridiques complexes, au risque de générer des contentieux.

PUBLIC

DRH, chargé et gestionnaire RH.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans le cadre règlementaire de la gestion des arrêts de travail et de l'inaptitude partielle ou totale, en identifiant les obligations des organismes en la matière, les points de vigilance et les risques juridiques encourus en cas de non-respect de la législation

› analyser les différentes situations d'incapacité et de reprise, et mettre en place la procédure adéquate

› identifier les aspects relationnels avec les salariés, la médecine du travail et les instances compétentes.

PÉDAGOGIE

Alternance de données théoriques et d'exemples de modalités d'application opérationnelle dans les entreprises. Les échanges entre les participants seront favorisés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laurence DENIS-RETAILLAUD, Consultante-formatrice en Ressources Humaines et droit social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 juin 2026 - Distanciel

les 16 et 17 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Maîtriser les différentes notions-clés

- incapacité temporaire ou permanente, maladie ordinaire, mi-temps thérapeutique
- maladie professionnelle, accident du travail
- inaptitude partielle ou totale, invalidité
- prévention des risques professionnels, Médecine du Travail

La maladie

- les différents types d'arrêt de travail / les obligations du salarié
- les obligations conventionnelles de l'organisme Hlm
- le maintien du salaire : les indemnités journalières de Sécurité Sociale et le complément prévoyance
- les effets sur le contrat de travail : suspension et autres impacts
- l'incidence des prolongations et absences répétées
- les visites médicales et le rendez-vous de liaison
- la reprise du travail

L'inaptitude

- la reconnaissance de l'inaptitude par le Médecin du Travail
- les étapes de la procédure, en amont de la reprise jusqu'à l'avis du médecin
- l'avis d'aptitude avec réserves, risques et recours / l'avis d'inaptitude
- l'obligation de reclassement / la recherche de reclassement
- l'étude de poste avec la médecine du travail
- les principes à respecter dans la phase de reclassement
- les autres obligations de l'employeur pendant cette phase
- le respect de procédures spécifiques : à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, le cas des CDD
- la procédure de licenciement : modalités et formalisme / les risques / le solde de tout compte du salarié selon que l'inaptitude est d'origine professionnelle ou non.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0334

GÉRER LES SITUATIONS D'INCAPACITÉ, MALADIE ET INAPTITUDE : AGENT DE DROIT PUBLIC

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Encadrer les arrêts, inaptitudes et reprises des agents publics

Les Offices Publics de l'Habitat regroupent dans leur effectif des salariés de droit privé, aujourd'hui majoritaires, et des agents relevant de la Fonction Publique Territoriale, dont l'effectif diminue au fil des années.

Des règles spécifiques sont applicables à chaque statut, même si des principes de gestion sont partagés.

Quel que soit le nombre d'agents titulaires gérés, les ressources humaines des Offices ont l'obligation d'appliquer le cadre formel de la législation de la Fonction Publique Territoriale.

PUBLIC

Direction des ressources humaines, responsable des RH, gestionnaire RH d'organismes Hlm.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans le cadre règlementaire de la gestion des arrêts de travail et de l'inaptitude partielle ou totale, en identifiant les obligations des organismes en la matière, les points de vigilance et les risques juridiques encourus en cas de non-respect de la législation

› analyser les différentes situations d'incapacité et de reprise, et mettre en place la procédure adéquate

› identifier les aspects relationnels avec les salariés, la médecine du travail et les instances compétentes.

PÉDAGOGIE

Alternance de données théoriques et d'exemples de modalités d'application opérationnelle dans les entreprises. Les échanges entre les participants seront favorisés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Béatrice FRINGUET, Consultante-formatrice en GRH et droit du travail.

DATES DES SESSIONS INTER

le 29 mai 2026 - Distanciel

le 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les acteurs de la santé au travail
- obligations de l'employeur public
- le médecin de la médecine préventive : missions de prévention
- le médecin agréé : missions d'expertise dans le cadre de procédures individuelles
- les instances médicales, comités médicaux et commissions de réforme : consultations pour avis

Les congés maladie
- les différents types de congé : Congé Maladie Ordinaire, Congé Longue Maladie, Congé Longue Durée, Temps Partiel Thérapeutique, Disponibilité d'Office, Accident de service et Maladie professionnelle
- ses procédures spécifiques à chaque congé
- les conséquences pour l'agent liées à son statut de la Fonction Publique Territoriale : maintien de la rémunération, carrière, congés...

Le maintien dans l'emploi
- la reprise des fonctions
- l'inaptitude temporaire et définitive
- la mise en disponibilité pour raisons de santé
- le reclassement dans un autre emploi
- la mise à la retraite anticipée pour invalidité.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0349

PRÉPARATION À LA RETRAITE : SPÉCIAL AGENT PUBLIC

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

Aborder sereinement la fin de carrière en tant qu'agent public

Préparer sa retraite ne s'improvise pas ! Cette formation permettra de connaitre les étapes d'une préparation efficace et les informations principales permettant d'anticiper les principaux enjeux.

PUBLIC

Toute personne en fin de carrière professionnelle souhaitant anticiper et préparer son passage à la retraite qui ont été sous un régime public et privé.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les démarches pour préparer votre dossier de départ à la retraite

› calculer le montant prévisionnel de vos pensions de retraite.

PÉDAGOGIE

En cours de formation, par des mises en situations contextualisées évaluées et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thierry BECKERS, Consultant-formateur expert retraite habilité coach.

DATES DES SESSIONS INTER

le 5 mars matin 2026 - Distanciel

le 29 septembre matin 2026 - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre le fonctionnement de votre régime de retraite
- la réforme des retraites : ce qui change pour moi
- appréhender le fonctionnement du régime de retraite de base (SRE/CNRACL/CNAV)
- le fonctionnement des régimes de retraite complémentaire (IRCANTEC/ARRCO/AGIRC)
- calculer son âge potentiel de départ

Préparer son départ
- solder ses comptes au sein de l'entreprise
- congés payés, indemnité de départ...
- la retraite progressive : quelles conditions pour en bénéficier ?
- les dispositifs de départ anticipé

Constituer son dossier
- quels interlocuteurs contacter ?
- vérifier son relevé de carrière
- ce qui compte / ne compte pas : travail à l'étranger, service militaire, périodes de chômage, congés maladie et maternité...
- faire rectifier les erreurs dans les délais
- bulletins de salaires égarés : comment faire ?

Estimer le montant de ses pensions de retraite
- base de calcul : salaires retenus et système de revalorisation
- taux de pension : augmentation de la durée d'assurance carrière et décote maximum et minimum contributif
- le principe de la surcote
- avantages complémentaires : majoration de pension pour enfants

Demander la liquidation de sa retraite
- connaître les délais et les démarches à effectuer auprès de chacune des caisses
- rassembler toutes les pièces nécessaires
- sa protection sociale à la retraite
- la mutuelle, faut-il en changer ?
- le cumul emploi-retraite : à quelles conditions ?
- gérer ses revenus
- versements, impôts sur le revenu...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0344

PRÉPARATION À LA RETRAITE : SALARIÉ DE DROIT PRIVÉ

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

Préparer sereinement le passage à la retraite pour bien rebondir

Aborder la retraite constitue une étape clé de la vie professionnelle et personnelle. Au-delà de la fin d'activité, ce passage soulève de nombreuses questions pratiques, financières et administratives qu'il est essentiel d'anticiper pour vivre sereinement cette transition. Cette formation courte et concrète propose aux salariés relevant d'un régime privé d'acquérir les repères indispensables pour comprendre leur système de retraite, préparer leur dossier de départ et estimer le montant de leurs pensions. Elle permet ainsi de sécuriser les démarches et d'aborder cette nouvelle étape de vie avec confiance et clarté.

PUBLIC

Toute personne en fin de carrière professionnelle souhaitant anticiper et préparer son passage à la retraite qui ont été sous un régime privé exclusivement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les démarches pour préparer votre dossier de départ à la retraite
› calculer le montant prévisionnel de vos pensions de retraite.

PÉDAGOGIE

En cours de formation, par des mises en situations contextualisées évaluées et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thierry BECKERS, Consultant-formateur expert retraite habilité coach.

DATES DES SESSIONS INTER

le 5 mars après-midi 2026 - Distanciel
le 29 septembre après-midi 2026 - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre le fonctionnement de votre régime de retraite
- appréhender le fonctionnement du régime de retraite de base (CNAV)
- le fonctionnement des régimes de retraite complémentaire (IRCANTEC ARRCO et AGIRC)
- calculer son âge potentiel de départ

Préparer son départ
- solder ses comptes au sein de l'entreprise / congés payés, indemnités de départ, les dispositifs de départ anticipé...

Constituer son dossier
- quels interlocuteurs contacter ?
- vérifier son relevé de carrière / ce qui compte / ne compte pas : travail à l'étranger, service militaire, périodes de chômage, congés maladie et maternité...
- faire rectifier les erreurs dans les délais / bulletins de salaires égarés : comment faire ?

Estimer le montant de ses pensions de retraite
- base de calcul : salaires retenus et système de revalorisation
- taux de pension : augmentation de la durée d'assurance carrière et décote maximum et minimum contributif
- le principe de la surcote
- avantages complémentaires : majoration de pension pour enfants

Demander la liquidation de sa retraite
- connaître les délais et les démarches à effectuer auprès de chacune des caisses
- rassembler toutes les pièces nécessaires pour constituer le dossier
- sa protection sociale à la retraite / la mutuelle, faut-il en changer ? / le cumul emploi-retraite : à quelles conditions ?
- gérer ses revenus
- versements, impôts sur le revenu..

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0022

PILOTAGE MANAGEMENT RH MANAGER DES ÉQUIPES ET PILOTER DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS

MANAGER UNE ÉQUIPE AVEC EFFICACITÉ DANS LE LOGEMENT SOCIAL

6 JOURS (42 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Optimiser votre management pour une équipe performante

Manager, c'est l'art d'animer une équipe, pour atteindre les résultats et objectifs attendus, en tirant parti au mieux des compétences et en permettant à chacun de donner le meilleur de lui-même. Savoir définir les règles du jeu, fixer des objectifs, donner du sens à l'action, contrôler et suivre les résultats, motiver, recadrer, savoir gérer une situation délicate et tendue, prendre du recul sur l'action, réfléchir à sa gestion de son temps... sont autant de sujets particulièrement difficiles à aborder où interviennent de plus en plus fréquemment, les élus et les associations de locataires.

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, ayant ou non de l'expérience.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› conduire une réflexion sur sa posture de manager, ses rôles et responsabilités
› organiser le travail de son équipe
› mettre en place des délégations motivantes
› identifier des pistes pour optimiser sa gestion du temps
› s'affirmer en situation de tension.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, autodiagnostic, mises en situation à partir des situations managériales des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU ou Christophe WOJCIK, Consultants-formateurs spécialisés en management, coachs professionnels, experts du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28-29 mai et 11-12 et 29-30 juin 2026 - Distanciel
les 28-29 mai et 10-11 et 29-30 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 19-20 novembre et 3-4 et 14-15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 3 770 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les fondamentaux du management d'équipe
- identité et posture du manager : responsabilité et autorité, place dans la ligne managériale
- rôles et compétences : produire, gérer, entreprendre, animer
- les styles de management
- comment développer l'autonomie de ses collaborateurs en utilisant un style de management adapté
- les signes de reconnaissance et les feed-back opérationnels
- ce qu'est une équipe, comment la développer et renforcer sa cohésion ?
- comment préparer et animer une réunion d'équipe ?

Les outils pour reconnaître et motiver son équipe
- la formulation d'objectifs, les suivre et les contrôler sans démotiver
- la déclinaison d'objectifs en plan d'actions
- la mise en place de délégations efficaces et motivantes : le manager et sa relation à la délégation, les activités que vous - pouvez déléguer, le contrat de délégation, les conditions de réussite, le suivi de la délégation
- la matrice des priorités : distinction urgent / important, et intégrer les activités de management dans son emploi du temps
- préparation et animation d'un entretien de suivi d'activité

Développer ses compétences relationnelles et sa communication managériale
- les outils de base de la communication et l'écoute active
- le traitement des objections
- l'affirmation positive de soi en situation de tension
- prise en mains d'un outil (le DESC) pour faire une mise au point ou exprimer un reproche de manière constructive
- la conscience de ses représentations et émotions sous stress
- les pistes pour se rétablir dans une relation gagnant-gagnant
- la feuille de route de ses relations interpersonnelles.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0023

PILOTAGE MANAGEMENT RH MANAGER DES ÉQUIPES ET PILOTER DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS

MAÎTRISER LES TECHNIQUES MANAGÉRIALES : RECONNAÎTRE ET MOTIVER SON ÉQUIPE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Mieux comprendre son rôle et identifier les leviers de motivation

Le management d'équipe c'est de favoriser l'autonomie de chacun de ses collaborateurs, de faire croître leurs compétences et de nourrir leur motivation.

Donner à chacun l'envie de s'engager, de s'impliquer, de participer.

Le management d'équipe, c'est aussi encourager et développer un état d'esprit d'équipe positif.

C'est en développant ces deux dimensions, individuelle et collective, que le manager va libérer l'énergie et générer l'engagement.

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, ayant ou non de l'expérience.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› conduire une réflexion sur sa posture de manager, ses rôles et responsabilités
› accompagner l'autonomie et la motivation de ses collaborateurs
› utiliser un style de management approprié
› donner des signes de reconnaissance, source de motivation
› préparer et animer une réunion d'équipe.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, autodiagnostic, exercices de mise en pratique immédiate et nombreuses mises en situation à partir des situations managériales des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU ou Christophe WOJCIK, Consultants-formateurs spécialisés en management, coachs professionnels, experts du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 mai 2026 - Présentiel à Paris
les 28 et 29 mai 2026 - Distanciel
les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre et intégrer son rôle de manager
- identité et posture du manager : responsabilité et autorité, place dans la ligne managériale et contribution
- rôles et compétences : produire, gérer, entreprendre, animer

Styles de management et autonomie des collaborateurs
- les styles de management : autodiagnostic de son style de management spontané
- le modèle du management situationnel ou comment développer l'autonomie de ses collaborateurs en utilisant un style de management adapté
- les notions d'autonomie, de compétence et de motivation

Les leviers de la motivation
- les signes de reconnaissance : outil de motivation et d'anticipation des tensions

L'équipe et son développement
- les stades de développement d'une équipe, comment la développer et renforcer sa cohésion ?
- comment préparer et animer une réunion d'équipe ? guide de réunion, les 3 fonctions à remplir dans l'animation de la réunion
- feuille de route individuelle de son management d'équipe.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0024

PILOTAGE MANAGEMENT RH MANAGER DES ÉQUIPES ET PILOTER DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS

MAÎTRISER LES TECHNIQUES MANAGÉRIALES : PILOTER LE TRAVAIL DE SON ÉQUIPE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Piloter avec efficacité

La fonction de manager consiste en particulier à organiser le travail de manière opérationnelle et motivante pour atteindre des résultats. Le manager doit en effet s'approprier les objectifs de l'entreprise et les relayer en donnant du sens. Manager une équipe c'est un vrai métier qui demande des compétences, des outils et des méthodes.

Dans un contexte de transformation, de recherche d'efficacité, la capacité technique du manager à structurer le travail de ses équipes est désormais essentielle.

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, ayant ou non de l'expérience.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› fixer des objectifs, transmettre les règles du jeu et organiser le travail de manière efficace
› contrôler sans démotiver ses collaborateurs
› conduire une réflexion sur la gestion du temps et des priorités
› mettre en place des délégations efficaces
› préparer et conduire un entretien de suivi d'activité.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, autodiagnostic, exercices de mise en pratique immédiate et nombreuses mises en situation à partir des situations managériales des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU ou Christophe WOJCIK, Consultants-formateurs spécialisés en management, coachs professionnels, experts du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 10 et 11 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : **1 560 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Fixer des objectifs pour orienter l'action
- avoir des repères communs en fixant des règles du jeu
- les principes qui font de bons objectifs
- décliner un objectif en plan d'actions
- comment impliquer ses collaborateurs ?

Conduire une réflexion sur la gestion du temps et des priorités
- la matrice des priorités : distinguer l'urgent et l'important
- les leviers de la planification
- la gestion des imprévus

Déléguer de façon efficace et motivante
- la délégation comme méthode d'organisation
- la délégation comme source de motivation
- les ingrédients d'une bonne délégation
- les freins à la délégation
- le contrat de délégation

Mener un entretien individuel de suivi d'activité
- compréhension de l'objectif de l'entretien
- la préparation à l'entretien
- l'entraînement à la discussion lors de l'entretien
- le recadrage sur les objectifs, sans démotiver.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0025

PILOTAGE MANAGEMENT RH MANAGER DES ÉQUIPES ET PILOTER DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS

MAÎTRISER LES TECHNIQUES MANAGÉRIALES : DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES RELATIONNELLES ET SA COMMUNICATION MANAGÉRIALE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Développer son savoir-être en situation de management

Savoir conjuguer, savoir-faire et savoir-être dans l'ensemble de ses activités professionnelles. Savoir communiquer, être capable d'écouter, mobiliser les membres de son équipe en tenant compte de leur personnalité et de leurs aspirations, traiter les objections et gérer les conflits représentent sans doute la partie la plus délicate de la mission de manager. Ces compétences peuvent s'acquérir. La capacité relationnelle du manager à accompagner ses équipes fait désormais la différence.

PUBLIC

Manager, responsable d'équipe, ayant ou non de l'expérience

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principes-clés d'une bonne communication
› analyser ses représentations et ses émotions sous stress
› repérer les mécanismes du conflit
› s'affirmer positivement en situation et développer son assertivité.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, autodiagnostic, exercices de mise en pratique immédiate et nombreuses mises en situation à partir des situations managériales des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU ou Christophe WOJCIK, Consultants-formateurs spécialisés en management, coachs professionnels, experts du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 juin 2026 - Distanciel
les 29 et 30 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 14 et 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les principes d'une bonne communication
- la communication interpersonnelle
- la communication verbale/non verbale
- les outils de base : le feed-back et reformulation, écoute active, questionnement

Développer sa compétence émotionnelle
- prise de conscience de ses émotions et compréhension des représentations qui les sous-tendent
- entre vision des choses et réalités : les faits, les opinions, les distorsions et les interprétations
- le rôle du manager face aux émotions : se repositionner dans une posture équilibrée
- le ressenti émotionnel chez ses collaborateurs

S'affirmer en situation de tension
- le mécanisme du conflit
- une stratégie gagnant-gagnant
- l'expression d'un reproche de façon constructive

Mener un entretien de recadrage
- les contours de l'entretien de recadrage : objectifs, délais, fonction
- les principes d'un entretien de recadrage : préparation et étapes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0026

PILOTAGE MANAGEMENT RH MANAGER DES ÉQUIPES ET PILOTER DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS

MANAGEMENT TRANSVERSAL ET PRATIQUES COLLABORATIVES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Développer son leadership pour fédérer sans hiérarchie

Groupes de travail thématiques, conduite de projet, animation en réseau, organisation par processus, coordination des organismes au sein des SAC... pour répondre à la complexité croissante des situations qu'elles rencontrent, les organismes de l'habitat social font évoluer leurs organisations et modes de travail vers plus de transversalité et de coopération. Comment dès lors, le manager transversal peut-il rassembler, faire collaborer et mobiliser des personnes dont les objectifs peuvent parfois diverger ? Cette formation vise à vous apporter clefs, bonnes pratiques et repères méthodologiques pour entrer au mieux dans cette nouvelle posture managériale.

PUBLIC

Être en situation de manager transversal, chef de projet ou pilote de processus.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› situer et définir le management transversal
› cerner les conditions de la mise en œuvre de ce type de management
› identifier des pistes pour développer son leadership et son influence
› faciliter la gestion des tensions et la coopération

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, autodiagnostic, nombreuses mises en situation à partir des situations managériales des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT, Consultante-formatrice, spécialisée en management et conduite du changement, coache professionnelle experte du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Management transversal : définition et conditions d'efficacité
- les rôles et responsabilités du manager transversal : atouts et difficultés
- les conditions à réunir pour un management transversal efficace : un résultat à atteindre, un plan d'actions réaliste, une organisation, un mode de décision et de contrôle, des compétences, des rôles partagés et clairement définis

Leadership : identifier des pistes pour l'exercer
- les compétences favorisant le passage du management au leadership : intelligence émotionnelle et styles de leadership
- le style de leadership dont on se sent le plus proche

L'équipe, les ingrédients pour la construire
- les ingrédients nécessaires à la construction d'une équipe cohésive
- autodiagnostic du niveau de cohésion de son équipe (transversale) et définition d'un plan de progrès

S'affirmer dans l'exercice de sa communication interpersonnelle et développer son assertivité
- gérer les tensions au sein de l'équipe et affirmer positivement son point de vue
- définition d'un plan d'actions personnel

Les pratiques collaboratives
- identifier les comportements et les pratiques pour mettre en place un esprit collaboratif au sein de l'équipe projet (ateliers de co-construction, brise-glace...)
- choisir les outils numériques et collaboratifs adaptés pour travailler à distance ou en asynchrone ensemble.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0020

PILOTER L'ACTIVITÉ DE SON UNITÉ

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

La boîte à outils du responsable d'unité opérationnelle

Ce programme est conçu pour permettre aux responsables d'agence de maîtriser les fondamentaux du pilotage d'une agence, de comprendre et de gérer leurs responsabilités, et d'optimiser la performance et la qualité de service de leur agence.

PUBLIC

Responsable d'unité, d'équipe, de service, de pôle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› établir le diagnostic stratégique de son unité
› définir la charge de travail de son unité
› organiser l'activité de l'unité
› dégager des axes d'amélioration
› utiliser les outils de gestion par objectifs.

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques en alternance avec des exercices (voire certains en ligne) et des mises en situation.

La méthode pédagogique choisie est tirée de la formation-action : valoriser et motiver le stagiaire en s'appuyant sur ses connaissances et ses pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Véronique MAINHARCK ou Corinne ROUSSEAU, Consultantes-formatrices spécialisées en management d'équipe, expert du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel

les 23 et 24 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

État des lieux du contexte actuel
- les impacts de la mise en œuvre de la réduction du loyer de solidarité
- les conséquences de la loi ELAN en termes de restructuration du secteur
- comment accompagner le changement ?

Évaluer l'activité de l'unité
- attentes des clients et qualité de service
- la mission de l'unité et ses objectifs
- les axes d'amélioration
- transposition en plan d'actions

Définir la charge de travail de l'unité
- les indicateurs pertinents
- la prise en compte des attentes des clients
- les moyens humains nécessaires

Organiser l'activité
- détermination des activités, des savoir-faire et des savoir-être de chacun
- l'organisation et la planification du travail en fonction des compétences respectives
- comment formuler positivement les objectifs ?
- superviser l'unité en tenant compte des capacités de chacun

Optimiser le pilotage de l'unité
- le suivi et l'analyse des résultats obtenus
- quelles mesures correctives ?
- les "bonnes" missions à déléguer
- gestion du temps et des priorités
- plan d'actions et de progrès.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0021

PILOTER L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Renforcer votre posture managériale pour optimiser l'agence

Se positionner comme responsable d'équipe et conduire une réflexion sur sa posture de manager d'agence.

PUBLIC

Responsable d'agence ou clientèle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› révéler la performance de son équipe
› cerner le niveau et les limites de ses responsabilités
› définir son rôle et sa posture managériale en lien avec la mission de bailleur social
› donner des outils de communication et de pilotage
› définir les objectifs et suivre les indicateurs.

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques, en alternance avec des exercices et des mises en situation. Les participants sont invités à apporter les documents de leur agence : livret du locataire, journal interne, tableaux de bord et indicateurs de suivi, compte rendu d'une réunion d'animation d'équipe.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Véronique MAINHARCK ou Nour Eddine ELLOUK, Consultants-formateurs spécialisés en management d'équipe et gestion de proximité.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21-22 mai et 11-12 juin 2026 - Distanciel
les 8-9 et 22-23 octobre 2026 - Présentiel à Paris
les 8-9 et 22-23 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 3 000 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

État des lieux du contexte actuel du monde Hlm

Le cadre réglementaire du responsable d'agence et la gestion des risques associés
- la gestion de la demande de logement social, la gestion locative, la gestion technique
- la concertation locative, la gestion sociale et la gestion des ressources humaines

Expression des besoins du terrain et contribution à la stratégie d'entreprise, comment réaliser un diagnostic ?
- la méthodologie pour la rédaction d'un rapport
- comment élaborer une stratégie de communication ? auprès de qui, à quel moment ?

Le pilotage des activités
- la gestion de la demande
- les différentes activités de la gestion technique et de la gestion locative
- quelles organisations des agences de proximité ?
- quelles autres activités de l'agence : accueil clients, accompagnement social, recouvrement… ?
- les différents niveaux de délégation

Le pilotage de la performance
- la démarche qualité au service de la performance
- comment décliner les orientations de l'organisme en objectifs opérationnels ?
- savoir définir des indicateurs pertinents pour évaluer
- la définition de plans d'actions

Le management d'équipe
- quels éléments-clés pour une animation d'équipe efficace ? quels ajustements d'organisation ?
- comment communiquer les objectifs, quel contrôle du travail ?
- comment accompagner les collaborateurs ?
- les entretiens individuels

La participation au réseau d'acteurs du territoire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0030

GESTION DE PROXIMITE PILOTAGE ET MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

ANIMER UNE ÉQUIPE TERRAIN DE PROXIMITÉ

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Quel manager êtes-vous ?

Identifiez vos points forts et travaillez vos axes d'amélioration.

Le responsable d'une équipe de proximité, souvent ancien collègue de ceux qu'il doit piloter, n'a pas une tâche facile.

En effet, sur le terrain, ses coéquipiers sont souvent déroutés et le responsable, tel un phare, doit indiquer la route à suivre. En outre, son rôle consiste à fixer des objectifs, donner du sens à l'action, contrôler les résultats, motiver ou recadrer ses équipiers, communiquer sur la stratégie de l'entreprise... Tout cela suppose d'acquérir des méthodes et des savoir-faire spécifiques.

PUBLIC

Responsable d'équipe de proximité, de site, de secteur, d'agence, chef d'équipe de nettoyage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› préciser le rôle du responsable d'équipe de proximité
› se positionner comme encadrant et intégrer le comportement adéquat
› organiser le travail et acquérir des outils pour améliorer l'organisation du travail de l'équipe
› contrôler les résultats
› développer sa capacité à informer et à communiquer.

PÉDAGOGIE

La formation fait alterner des apports méthodologiques et des entraînements à partir de situations professionnelles. L'intersession est mise à profit pour expérimenter les outils et méthodes vus dans le premier module.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Valérie LARSONNEUR, Consultante-formatrice spécialisée en management et conduite du changement, coache professionnelle experte du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28-29 mai et 11-12 juin 2026 - Distanciel

les 1-2 et 10-11 décembre 2026 - Distanciel

les 1-2 et 10-11 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 3 000 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rôle et responsabilité du chef d'équipe
- responsabilité et autorité / missions et niveau de décision / pouvoirs et devoirs
- les styles de management

Les fonctions du responsable d'équipe
- faire respecter le plan d'actions
- veiller à la sécurité des femmes et des hommes
- animer les collaborateurs

Organiser le travail de son équipe et contrôler les résultats
- planification du travail / moyens nécessaires, objectifs et contrôle
- régler les dysfonctionnements et améliorer les résultats

La communication avec l'équipe
- trois niveaux de prise de parole
- mieux se connaître pour un échange qualitatif / prise en compte des interlocuteurs
- gestion de l'émotivité, du stress
- mobiliser et organiser son message : informer, expliquer, argumenter, convaincre
- conduire des réunions / mener des entretiens : recadrage, motivation, demande

La fonction d'animation
- associer à la stratégie de l'organisme / donner du sens aux actions en mode collaboratif
- faire adhérer à un but commun : la notion d'équipe
- motiver les membres de l'équipe / impliquer un collaborateur dans la recherche d'une solution / argumenter une décision / savoir "dire non" et en expliquer les raisons
- réguler les tensions.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0033

LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DE PROJETS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Outils et méthodes pour réussir

La gestion de projets s'impose dans les organismes de l'habitat social comme un mode d'organisation efficace pour atteindre un objectif, nécessitant des compétences variées et transversales.

Dans ce contexte, réussir un projet repose en partie sur une organisation projet parfaitement définie, un résultat à atteindre clairement précisé et partagé avec le commanditaire du projet, ainsi que sur un ensemble de méthodes et d'outils de pilotage et de suivi que le chef de projet doit savoir utiliser et transmettre à son équipe projet.

PUBLIC

Chef de projet, responsable ayant à piloter un projet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les caractéristiques d'un projet et comprendre comment s'organise un projet

› s'appuyer sur les principaux outils de la gestion de projets permettant de démarrer, structurer et suivre le projet dans le temps

› identifier les besoins de communication du projet (en interne, à l'externe)

› repérer les liens entre la communication de projet et la communication de changement.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés et la prise en mains de trois outils essentiels de la gestion de projets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice spécialisée en management, coache professionnelle, experte du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel

les 29 et 30 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Caractéristiques d'un projet et de l'organisation de projet
- la notion de projet transversal dans les organisations
- ce qu'est un projet, ce qu'il n'est pas
- s'organiser pour travailler en projet : les acteurs, les rôles et les points-clefs de l'organisation du projet
- la construction de l'équipe
- le traitement de la relation ligne projet / ligne hiérarchique

Les principaux outils de la gestion de projet : expérimentation et prise en mains
- le cahier des charges du projet
- le phasage du projet ou cycle de vie
- le planning de réalisation et suivi de projet : le diagramme de Gantt

La communication de projet : expliquer, convaincre, mobiliser
- rendre compte au comité de pilotage du projet
- les besoins de communication selon les phases du projet
- pistes de traitement des résistances au changement que le projet peut susciter.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0046

LES CONCEPTS FINANCIERS INDISPENSABLES POUR LES RESPONSABLES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les bases pour comprendre les enjeux financiers de son périmètre

Exploitation, investissement, autofinancement, potentiel financier, coûts de fonctionnement, loyer d'équilibre : autant de notions de gestion à maîtriser pour décrypter la stratégie d'un projet, d'un service ou d'un organisme, pour appréhender des objectifs budgétaires, pour suivre l'évolution de la santé financière d'une unité et anticiper les résultats à venir.

La maîtrise des concepts fondamentaux de la gestion d'un organisme de logement social et la connaissance du vocabulaire financier apporteront pertinence et crédibilité aux non-spécialistes, qu'ils soient responsables d'un service, d'une agence décentralisée, d'un projet ou en situation d'intégrer de nouvelles responsabilités.

PUBLIC

Cadre opérationnel, responsable d'agence, chef de service ou toute personne souhaitant utiliser les principaux indicateurs de gestion.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les concepts de base de la culture financière
› argumenter et négocier avec les partenaires financiers (décrire les principaux mécanismes en jeu)
› communiquer avec les services internes
› identifier les marges de manœuvre.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane ARNOLD ou Véronique GHOSSOUB, Consultants-formateurs en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 9 et 10 juin 2026 - Distanciel
les 17 et 18 novembre 2026 - Distanciel
les 17 et 18 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les notions de base
- la distinction charges / produits
- la distinction emplois / ressources
- les liens avec les encaissement et décaissements
- les état financiers : compte de résultat, bilan

Les points-clefs de la stratégie financière
- la structure exploitation
  - l'EBE (excédent brut d'exploitation) / la CAF / l'annuité / l'autofinancement
-la structure financière
  - les grandes masses : fonds de roulement, besoin de fonds de roulement, trésorerie
  - le potentiel financier, les fonds propres
  - les principaux ratios (à partir du Dossier Individuel de Situation)
  - les marges de manœuvre d'un organisme
  - la production neuve, la réhabilitation : pourquoi des fonds propres ?

Les principaux budgets gérés par une agence décentralisée
- les frais de fonctionnement et la maintenance

les loyers, les notions de vacance et d'impayés

Le financement et l'équilibre des opérations
- un financement à coût variable : l'emprunt
- un financement rare et précieux : la subvention
- un financement délimité : la trésorerie issue des fonds propres
- un financement à rechercher : l'autofinancement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0038

LES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET LEUR GESTION PRATIQUE EN OPH

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Sécuriser ses décisions administratives en OPH

Soumis à un encadrement juridique et réglementaire strict, les OPH doivent sécuriser les décisions prises par le conseil d'administration, les commissions obligatoires (CALEOL, CAO...), ainsi que par le directeur général. En effet, il est indispensable de se garantir contre tout vice de forme pouvant remettre en cause la validité des décisions et risquer que les dirigeants puissent être accusés de différents délits.

PUBLIC

Assistant de direction ou juridique ou secrétaire général.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les documents obligatoires du secrétariat juridique des instances décisionnelles des OPH
› repérer les règles relatives à la formalisation des actes administratifs des organes décisionnels et de gestion
› analyser les modalités de fond et de forme et les comparer aux pratiques existantes
› vérifier la conformité de ces documents.

PÉDAGOGIE

Ce stage alterne les fondements juridiques et réglementaires des principes de gouvernance dans les OPH et des exercices pratiques sur les modalités de rédaction et de formalisation des décisions, ainsi que sur les pré-requis de leurs conditions de validité.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Béatrice FRINGUET, Consultante-formatrice en droit du travail.

DATES DES SESSIONS INTER

les 20 et 21 avril 2026 - Distanciel
les 28 et 29 septembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les instances décisionnelles dans les OPH et leur champ de compétences
- les textes de référence
- désignation, élections, missions et fonctionnement du conseil d'administration, du bureau du conseil, du président, du directeur général, des commissions
- les instances internes : les représentants du personnel
- délégation de pouvoirs ou de signatures, les conséquences

Les documents de gestion et de fonctionnement : les conditions de validité
- le constat du respect des préalables juridiques : les règles de quorum, les modalités des délégations de pouvoirs
- les modes d'exercice du contrôle de légalité

Les principaux documents : les règles de fond et de forme, mentions obligatoires, contenu, conservation
- les procès–verbaux des conseils d'administration
- les délibérations du conseil d'administration et du bureau : domaines et objets
- les délégations de pouvoirs et de signatures
- la spécificité des documents afférents aux instances représentatives du personnel
- les actes administratifs d'acquisition et de disposition du patrimoine, les diverses conventions
- formalisme de la commande des marchés
- les actes de gestion du personnel

Les formalités particulières en cas de fusion ou regroupements
- rappel des différents dispositifs : fusions, regroupements, SAC
- chronologie des décisions des instances : collectivités de rattachements, Conseil d'administration, Assemblée Générale d'actionnaires
- la consultation obligatoire du CE, CHSCT, CSE : comment ?
- la constitution du dossier de demande auprès de la Préfecture
- la constitution du nouveau CA après la fusion.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0039

LES INCONTOURNABLES DU MÉTIER D'ASSISTANT.E DE DIRECTION EN ESH

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour éviter des erreurs qui peuvent coûter très cher

Soumises à un encadrement réglementaire strict et qui a évolué fortement avec l'adoption de la loi ELAN, les ESH doivent sécuriser les décisions prises par le conseil d'administration ou de surveillance, les commissions obligatoires, ainsi que par le directoire ou le directeur général. En effet, il est indispensable de se garantir contre tout vice de forme pouvant remettre en cause la validité des décisions et risquer que les dirigeants puissent être accusés de différents délits : abus de biens sociaux, délit de favoritisme, corruption active ou passive, trafic d'influence, prise illégale d'intérêt, etc.

PUBLIC

Assistant de direction, du président, assistant juridique ou toute personne n charge du fonctionnement des instances décisionnelles d'une ESH.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser les documents obligatoires du secrétariat juridique des instances décisionnelles
› identifier les règles applicables aux instances décisionnelles d'une ESH
› analyser les modalités de fond et de forme et les comparer aux pratiques existantes
› vérifier la conformité réglementaire de ces documents obligatoires.

PÉDAGOGIE

Ce stage alterne les fondamentaux juridiques et des exercices pratiques. Les documents des participants seront examinés. L'outil pour le calcul des droits de vote sera remis aux participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Olivier LEBLANC, Consultant-formateur, ancien directeur général d'organismes de logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 19 mars 2026 - Distanciel
le 18 juin 2026 - Distanciel
le 23 juin 2026 - Présentiel à Paris
le 19 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Encadrement réglementaire d'une ESH
- vocation sociale
- statut réglementé
- entité juridique
- le contexte en mutation avec les impacts de la loi ELAN et de ses textes d'application

Les fondamentaux réglementaires
- fonctionnement d'un conseil d'administration ou de surveillance : composition, responsabilité des administrateurs, nature des décisions, règles de quorum, vote des résolutions
- fonctionnement d'une assemblée générale : actionnariat, conditions pour une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, information obligatoire, conditions de validité des décisions
- fonctionnement d'un directoire : mandat social, conditions de validité des délibérations
- fonctionnement des différentes commissions : champs d'intervention, liens avec le conseil d'administration ou de surveillance, documents obligatoires : commission d'appels d'offres, commission d'attribution des logements et d'examen d'occupation des logements, conseil de concertation locative, commission des finances, réunions du bureau

Les documents obligatoires
- pour le conseil de surveillance ou le conseil d'administration : la lettre de convocation, le procès-verbal, le pouvoir de représentation, les délibérations, la tenue du registre
- pour l'assemblée générale : la lettre de convocation, le procès-verbal, le pouvoir de représentation, les délibérations, la tenue du registre
- les contrôles et leurs sanctions : commissariat aux comptes, l'ANCOLS, la chambre régionale des comptes
- les risques encourus en matière pénale.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0035

COMMENT IDENTIFIER ET PRÉVENIR LES RISQUES DANS LE LOGEMENT SOCIAL ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser les risques pour sécuriser son organisme

L'environnement du logement social a très sensiblement évolué. Toujours très encadré, il est néanmoins de plus en plus exposé : concurrence d'acteurs certes mais aussi risques financiers accrus, risques juridiques et de gouvernance, de déontologie et d'image. La présente formation éclaire la typologie des principaux risques dans le secteur et surtout ouvre les pistes pour vous en prémunir.

PUBLIC

Membre des structures de gouvernance des OLS (C.A, Bureau), cadre en charge du contrôle interne et de gestion, directeur et secrétaire général, directeur financier, directeur juridique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser l'activité de logement social sous l'angle des risques qu'elle peut présenter
› identifier les modes de contrôle et de prévention
› s'approprier les outils de cartographie et de contrôle des risques
› diffuser une culture de maîtrise des risques et de contrôle interne dans sa structure.

PÉDAGOGIE

Exposés pédagogiques et réflexions interactives formateur/participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane CARINI ou Thomas DE GIGORD, Consultants-formateurs en gestion des risques, experts du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 27 mars 2026 - Distanciel
le 3 juin 2026 - Distanciel
le 27 novembre 2026 - Distanciel
le 17 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Cartographie des risques dans le logement social
- le logement social : un secteur à risques / panorama des risques détectables
- les risques de nature juridique et réglementaire, économiques et financiers, techniques et technologiques / le risque “client” / les risques politiques et d’image

Le contrôle du secteur : quelles sanctions ?
- comment est organisé le contrôle du secteur ?
- le contrôle de l’ANCOLS / les autres organes ou types de contrôle
- le rôle de la CGLLS, la sanction des risques au-delà du contrôle institutionnel
- comment prévenir et maîtriser les risques dans le logement social ?
- la sanction administrative / la sanction judiciaire / autres sanctions

Prévenir et maîtriser les risques dans le logement social
- la prévention issue de la réglementation / les commissions obligatoires
- adapter la gouvernance et prévenir les conflits d’intérêt / les comités spécialisés auprès du C.A. / CS
- la question des conventions réglementées
- la déontologie
- cartographier les risques pour les prévenir / qu’est-ce qu’une cartographie des risques ?
- adapter la structure pour anticiper
- les enjeux liés à l’environnement et à la structure financiers des organismes
- les plans de prévention et de continuation d’activité
- contrôle de gestion et gestion des risques
- la voie intégrée : mettre en place un vrai contrôle interne
- définitions du contrôle interne / comment met-on en place un contrôle interne ?

Contraintes et enjeux dans le logement social.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0377

CYBERSÉCURITÉ : ENJEUX, RISQUES ET OBLIGATIONS POUR LES DIRECTIONS DES ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAL

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

Protéger ses données et sécuriser son organisme

La protection des données est aujourd'hui un élément essentiel et les organismes doivent se protéger contre les cyber menaces internes ou externes. Le capital informationnel doit être protégé pour assurer la pérennité de l'organisme et lui permettre de rester en conformité par rapport à la réglementation existante.

Au-delà de la connaissance technique, les acteurs doivent réfléchir à une organisation permettant de limiter le risque et de protéger leurs données.

PUBLIC

Direction, direction métier, responsable gestion locative, responsable communication.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les risques et les vulnérabilités potentielles dans ses systèmes informatiques
› appliquer une stratégie au sein de son organisme
› identifier des procédures de protection efficaces
› mettre en place des mesures de sécurité des données et des informations stratégiques de l'organisme.

PÉDAGOGIE

Rappel des obligations réglementaires.

Exposés pratiques, cas pratiques et échanges de bonnes pratiques seront proposés. Des QCM permettant une évaluation à chaud rythment les différents thèmes abordés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Serge MAURY, Consultant-formateur expert en Transformation et Risk IT.

DATES DES SESSIONS INTER

le 27 mars matin 2026 - Distanciel

le 9 octobre matin 2026 - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les enjeux liés à la cybersécurité pour protéger les données de l'organisme et les risques inhérents

Quels sont les risques en matière de cybersécurité ?
- les risques liés aux technologies
- les risques liés aux comportements humains

Assurer une veille technique et réglementaire régulière
- le suivi des obligations légales en matière de cybersécurité

Quelle stratégie pour piloter et gérer les incidents en cas de cyberattaque ?
- la définition de protocoles de réponses efficaces
- la coordination des différents acteurs impliqués

Quelle organisation prévoir avec les équipes techniques ?
- les mesures de protection efficaces et les plans d'action à définir
- quelle surveillance des systèmes informatiques ?
- Comment se servir de la certification ISO 27001 comme cadre de travail ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0378

CYBERSÉCURITÉ APPLIQUÉE AUX PERSONNELS DES DIRECTIONS DE LA GESTION LOCATIVE, SOCIALE ET DE PROXIMITÉ

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Renforcer les réflexes cyber du terrain : sensibiliser, former et protéger chaque collaborateur

Cette formation propose une sensibilisation aux risques liés à la cybersécurité et aux menaces qui peuvent toucher leurs systèmes informatiques et leurs données.

Elle permet de savoir réagir et gérer la situation de manière appropriée et de mieux répondre aux attentes réglementaires..

PUBLIC

Collaborateur de la gestion locative, du contentieux, de la communication, du juridique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les risques et les vulnérabilités potentielles dans ses missions au quotidien

› repérer de meilleures pratiques pour protéger les données des locataires

› développer sa capacité à réagir face à ces risques

› identifier des procédures de protection efficaces

› mettre en place des mesures de sécurité des données et des informations stratégiques de l'organisme.

PÉDAGOGIE

Rappel du contexte réglementaire et technologique. Exposés pratiques, cas pratiques et échanges de bonnes pratiques seront proposés. Des QCM permettant une évaluation à chaud rythment les différents thèmes abordés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Serge MAURY, Consultant-formateur expert en Transformation et Risk IT ou Christophe WOJCIK, Consultant-formateur spécialisé en accompagnement du changement, management.

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 avril 2026 - Distanciel

le 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Risques et enjeux de la cybersécurité dans le secteur de l'habitat social

Bonnes pratiques en matière de sécurité informatique
- la gestion de mots de passe complexes, la vérification des sources d'information
- la mise à jour régulière et systèmes d'exploitation
- les outils de sécurité à déployer
- comment assurer le respect des politiques de sécurité mises en place par l'entreprise ?

Les différents types de cyberattaques : phishing, malware, ransomware, etc.
- quel process en cas de violation de la sécurité des données ?
- les procédures de gestion des incidents de sécurité

Les obligations et responsabilités légales liées à la protection des données personnelles

Les outils de protection informatique (antivirus, pare-feu, etc.)
- quels types ? Pour quelle menace ?

Comment définir et mettre en place une stratégie de sauvegarde et de récupération des données ?
- quelles procédures ? Quelle organisation prévoir ?
- les impératifs en terme de formation des autres collaborateurs de l'organisme à la cybersécurité

Comment anticiper les évolutions technologiques en matière de cybersécurité ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0314

L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DANS UN ORGANISME DE LOGEMENT SOCIAL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Parmi les risques avérés pour un organisme de logement social, ceux générés par les collaborateurs eux-mêmes, entre eux ou dans leurs relations avec les autres parties prenantes, volontairement ou involontairement, sont réels. La loi ne traite pas la totalité des situations qui peuvent s'avérer critiques. D'autres garde-fous sont à mettre en œuvre. Cependant le contexte joue un rôle important.

Les chartes éthiques, de déontologie ou de comportement, les codes de bonne conduite, quand ils existent, passent en revue des principes sur lesquels les collaborateurs et/ou administrateurs sont supposés s'engager (respect, solidarité, loyauté, transparence, intégrité...) et édictent des règles, mais n'apportent pas toujours d'explications concrètes, en particulier face à des situations délicates.

La formation se propose d'apporter des outils et méthodes pour accompagner les directions dans ces enjeux.

PUBLIC

Cadre de direction.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les valeurs partagées constituant l'éthique de l'organisme

› analyser les principales règles déontologiques applicables

› identifier les comportements problématiques pour adapter des dispositifs de prévention

› proposer des outils et moyens.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Olivier LEBLANC, Ancien directeur général d'organismes, conseil en stratégie d'entreprise.

DATES DES SESSIONS INTER

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les valeurs partagées et l'éthique de l'organisme par les collaborateurs et administrateurs

- les principales valeurs à partager : loyauté, intégrité, respect, discrétion, neutralité, etc.

Les règles déontologiques ou de bonne conduite

- la charte déontologique et le règlement intérieur, pour des relations de confiance en interne, avec les locataires, les fournisseurs et toutes les parties prenantes
- les règles essentielles généralement énoncées
- quelles sont les modalités d'élaboration des règles ?

Les comportements problématiques pouvant donner lieu à des délits

- les principaux délits
- définitions et exemples

Les points sensibles nécessitant prudence et discernement

- débat autour de 10 situations problématiques

Le déontologue

Le régime de sanctions

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0036

LE LANCEUR D'ALERTE DANS L'HABITAT SOCIAL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Des conseils pratiques pour adapter son organisation

La loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique a institué le statut protecteur du lanceur d'alerte. Toute entreprise de plus de 50 salariés doit avoir mis en place sa procédure interne de traitement des alertes.

Au-delà de la contrainte juridique, il s'agit d'une véritable opportunité pour améliorer la prévention du risque pénal dans l'entreprise.

PUBLIC

Direction générale, directeur juridique, DRH, secrétaire général.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les exigences réglementaires
› choisir son organisation dans le traitement de l'alerte.

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques basés sur des exposés et la présentation d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Ludovic RENZI, Consultant-formateur spécialisé en conformité et lutte anticorruption.

DATES DES SESSIONS INTER

le 5 juin 2026 - Distanciel
le 30 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le lanceur d'alerte
- qui peut être lanceur d'alerte ?
- le désintéressement du lanceur d'alerte
- le signalement de bonne foi

La procédure de signalement
- triple objet du signalement
- secrets exclus de l'alerte
- procédure de signalement graduée
- confidentialité
- internalisation ou externalisation du traitement de l'alerte

La protection du lanceur d'alerte
- interdiction des représailles
- inversion de la charge de la preuve
- réintégration du lanceur d'alerte
- irresponsabilité pénale spéciale au profit du lanceur d'alerte
- incrimination des représailles

L'évolution de la protection du lanceur d'alerte
- la suppression de la hiérarchie des canaux de signalement
- l'élargissement de la définition du lanceur d'alerte
- la protection des facilitateurs
- les modalités d'établissement des procédures internes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0037

PRÉVENIR LE RISQUE PÉNAL DES DIRIGEANTS ET COLLABORATEURS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Bien connaître les risques, pour les maîtriser

Du fait de leur triple casquette de bailleur social, de promoteur et d'employeur, qui multiplie les règles applicables et donc les risques, les organismes d'habitat social sont exposés à de nombreux risques juridiques, financiers et opérationnels. Or, les dirigeants peuvent être tenus pénalement pour responsables, alors même que certaines infractions sont commises par des collaborateurs dans le cadre de leur activité.

PUBLIC

Directeur général et adjoint, secrétaire général, directeur juridique, chef de service ou d'agence, manager, directeur administratif et financier.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le statut de dirigeant et l'articulation des pouvoirs avec le conseil d'administration
› identifier les risques
› analyser les éléments de fait et de droit que les juges recherchent lorsqu'ils condamnent pénalement le dirigeant, l'organisme ou le collaborateur
› mettre en place des moyens de prévention
› Identifier et gérer les risques de conflits d'intérêts, les limites des infractions dites d'apparence, notamment dans l'attribution des marchés et des logements.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active très concrète qui fera alterner une cartographie des risques pénaux illustrée par des exemples concrets, l'analyse des textes, l'examen de la jurisprudence et des échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Anne-Florence RADUCAULT, Avocate, Consultante-formatrice spécialiste en contentieux du droit des affaires.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 juin 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le statut de DG et le partage des rôles avec le conseil d'administration

Cartographie des risques pénaux du métier de bailleur social
- processus de construction d'immeubles et de gérance d'immeubles
- support (ressources humaines, informatique...) / gouvernance

Responsabilité pénale
- responsabilité du dirigeant et/ou de la personne morale
- transfert de responsabilité pénale, les délégations : conditions de validité dans les OPH et les ESH

Qualification pénale des faits et sanctions
- quels sont-ils ?

Évaluation du risque pénal (méthodologie)
- analyse par les moyens / analyse par les compétences / analyse par les procédures internes
- audit externe / audit interne

Procédure pénale
- principes directeurs et déroulement

Quelle prévention ?
- réduire au maximum les risques des dirigeants
- les causes d'exonération de responsabilité des dirigeants

Se préparer à une enquête ou un sinistre : manager la crise
- préparation à la garde à vue / préparation à une audition
- que fait-on en pratique, comment s'organiser, comment réagir ?
- comment se protéger et protéger l'entreprise et ses salariés ?
- comment communiquer en interne ? à l'externe ?

Points d'actualités jurisprudentielles : les politiques et les futurs objectifs des parquets.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0040

CONTRÔLE INTERNE : MISE EN PLACE ET MOYENS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour une sécurité renforcée

Avec la loi ELAN, impliquant des regroupements et de la coopération inter-bailleurs les organismes se voient dans l'obligation de mettre en place des outils de contrôle interne permettant une gestion rigoureuse et efficace de leurs activités. Ainsi, le contrôle interne permet de sauvegarder les actifs et prévenir les erreurs, améliorer la performance et fiabiliser l'information financière. La mise en place efficace d'un système de contrôle interne suppose une réflexion collective au sein de l'entreprise, impliquant la direction, le responsable financier, mais aussi l'ensemble des principaux cadres. La formation sera l'occasion d'élaborer une cartographie complète et opérationnelle des risques, d'identifier des procédures permettant de délimiter les principaux risques et d'appréhender les derniers développements en matière de contrôle interne.

PUBLIC

Directeur général et adjoint, responsable financier, comptable, secrétaire général.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les concepts clefs et les finalités du contrôle interne
› utiliser les méthodes et organiser les étapes de mise en œuvre pour développer une démarche rigoureuse
› utiliser des repères méthodologiques pour l'amélioration des procédures au sein de son organisme.

PÉDAGOGIE

Le formateur, praticien du contrôle interne, fera alterner des exposés illustrés d'exemples, des réflexions collectives et l'analyse approfondie d'un cas.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas DE GIGORD, Consultant-formateur en organsiation et gestion des risques, expert du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 mars 2026 - Distanciel
les 8 et 9 octobre 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définition et importance du contrôle interne
- les différentes définitions du contrôle interne
- le contrôle interne dans le logement social
- principaux objectifs du contrôle interne
- prévenir les erreurs et les fraudes
- protéger l'intégrité des biens et ressources de l'entreprise
- gérer rationnellement tous les biens
- assurer un enregistrement correct en comptabilité
- améliorer la performance de son organisme
- les impacts de la transformation en société de coordination sur les procédures de contrôle interne

Mise en place d'un contrôle interne efficace
- plan d'organisation
- séparation des fonctions
- compétence du personnel
- existence d'une documentation suffisante
- système de preuves et de supervision
- suivi des objectifs avec les tableaux de bord

Moyens du contrôle interne
- étude des principaux cycles d'opération
- élaboration de standard de processus
- manuel des procédures
- moyens de contrôle et évaluation
- organisation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0017

LA PROTECTION DES DONNÉES : L'APPLICATION DU RÈGLEMENT EUROPÉEN CHEZ LES BAILLEURS SOCIAUX - MODULE 1

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL

Préparation à la certification DPD

Le Règlement européen de protection des données (RGPD) a entraîné de nombreuses évolutions, dont celle des missions du Délégué à la protection des données (DPD). Ce premier module aborde les principes, concepts, et nouvelles obligations du RGPD et vous permettra de les maîtriser et de savoir les appliquer.

PUBLIC

Délégué à la protection des données (DPD) désigné ou en cours de désignation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les outils et procédures de conformité et les appliquer
› mettre en place des mesures de sécurité au sein de son organisme
› mettre en place un plan d'action pour accompagner l'organisme dans sa conformité RGPD
› analyser les bonnes pratiques du secteur Hlm.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques, cas pratiques et échanges de bonnes pratiques seront proposés. Des QCM permettant une évaluation à chaud rythment les différents thèmes abordés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Théa STERNITZKY, Consultante-formatrice spécialisée en informatique et libertés et RGPD.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26-27 mai et 4 juin 2026 - Distanciel
les 26-27 novembre et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 300 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Contexte légal et réglementaire

Les principes fondamentaux du RGPD
- Zoom sur les écueils à éviter : évaluation de conformité d'un traitement (1ère partie)

Les bases juridiques d'un traitement
- le consentement, l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles, le respect d'une obligation légale, l'exécution d'une mission de service public, la sauvegarde des intérêts vitaux, les intérêts légitimes

Les droits des personnes concernées
- les règles communes à la gestion des droits des personnes
- le droit à l'information : quand et comment informer
- zoom sur les écueils à éviter : évaluation de conformité d'un traitement (2ème partie)

Les acteurs internes
le responsable de traitement / l'équipe de la conformité
le délégué à la protection des données

Rôle et missions du délégué à la protection des données
- les cas de désignations obligatoires du DPD / les fonctions et missions du DPD

Les acteurs externes

Zoom sur les tiers autorisés du secteur du logement social
Quels sont les outils de la conformité ?
- intégrer une démarche Privacy / politiques et process / les codes de conduite

Zoom sur la transformation du Pack logement social en Code de conduite

Comment encadrer les transferts de données hors UE
- qu'est-ce qu'un transfert de données hors UE ?
- les décisions d'adéquation, les garanties appropriées, les dérogations
- mesures de sécurité : les exigences de l'article 32 du RGPD

Gérer une violation de données à caractère personnel.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0018

LA PROTECTION DES DONNÉES : L'APPLICATION DU RÈGLEMENT EUROPÉEN CHEZ LES BAILLEURS SOCIAUX - MODULE 2

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Préparation à la certification DPO

Cette seconde formation vient compléter le module 1 et permet à l'apprenant de développer une stratégie de Gouvernance des données, tout en lui apportant les compétences complémentaires lui permettant de se présenter à l'examen de certification des compétences du DPD bâti par la CNIL.

PUBLIC

Délégué à la protection des données (DPD) désigné ou en cours de désignation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› appliquer une stratégie Privacy by design au sein de son organisme
› mettre en place des mesures de sécurité physiques et logiques au sein de son organisme
› mettre en place des mesures de gestion de violation de données pour protéger les données personnelles
› déterminer et mettre en place une méthodologie d'analyse d'impact des risques sur les personnes concernées
› analyser les bonnes pratiques du secteur Hlm.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques et mises en situation au format de cas pratiques seront proposés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Théa STERNITZKY, Consultante-formatrice spécialisée en informatique et libertés et RGPD.

DATES DES SESSIONS INTER

les 25 et 26 juin 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le plan d'action du délégué à la protection des données
- s'informer et connaître son environnement
- comment accompagner un organisme dans une démarche de conformité ?
- la boîte à outils du délégué

Mise en situation : rédaction d'un plan d'actions liminaires à une mise en conformité

Le registre des activités de traitements
- dans quels cas faut-il tenir un registre des activités de traitements ?
- le contenu du registre du responsable de traitement et du sous-traitant
-les particularités du registre

Mise en situation : rédaction d'une fiche de registre du secteur du logement social

L'analyse d'impact relative à la protection de la vie privée
- comment déterminer si la réalisation d'une étude d'impact est obligatoire ?
- comment mener une étude d'impact ?
- dans quels cas faut-il réaliser une consultation préalable ?

Zoom sur les traitements concernés par l'obligation de PIA du secteur du logement social

Mise en situation : évaluation d'impact d'un traitement du secteur du logement social

Les autorités de contrôles
- les autorités de contrôles nationales : statut, pouvoirs et missions
- le comité européen de la protection des données
- coopération entre autorités de contrôle nationales
- sanctions et droit à réparation : dans quels cas ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0041

LUTTER CONTRE LA CORRUPTION : RESPECTER LA LOI SAPIN II ET PRÉVENIR LES RISQUES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Connaître pour prévenir les risques

Conformément à la loi Sapin du 9 décembre 2016, toutes les structures employant au moins 50 salariés doivent être dotées d'un nouveau dispositif d'alerte interne depuis le 1er janvier 2018 et toutes celles de 500 salariés/100 millions d'euros de chiffre d'affaires doivent avoir mis en place un dispositif anti-corruption au plus tard le 1er juin 2017.

PUBLIC

Cadre dirigeant et opérationnel, secrétaire général et tout collaborateur en charge de ces questions dans les organismes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les mesures à mettre en œuvre dans le cadre de la loi Sapin II

› identifier les dispositifs anti-corruption à mettre en application dans sa structure

› sélectionner une organisation pour déployer la démarche anti-corruption dans son organisme.

PÉDAGOGIE

Des situations d'apprentissages reliées au contexte du logement social.

Alternance d'apports théoriques et de mises en application pratiques.

Des méthodes pédagogiques interactives avec des outils collaboratifs (murs virtuels, tableau blanc, quiz, etc.).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas DE GIGORD, Consultant-formateur en gestion des risques, expert du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 5 juin 2026 - Distanciel

le 3 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La loi SAPIN 2
- les structures et les délits concernés
- les objectifs de la loi SAPIN 2
- les origines de la loi
- les mesures prévues par la loi SAPIN 2
- les organismes de contrôle de la conformité de la lutte anti-corruption

Déployer le dispositif anti-corruption dans le logement social
- établir une cartographie des risques
- former le personnel
- rédiger le code de conduite et définir les sanctions
- mettre en place un dispositif d'alerte
- réaliser les contrôles comptables anticorruption
- évaluer les tiers au regard du risque de corruption
- mettre à jour le dispositif

Organiser sa mise en conformité
- piloter la démarche anticorruption
- déployer opérationnellement le dispositif
- les 3 niveaux de contrôle attendus par l'agence française anticorruption
- communiquer auprès des collaborateurs.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0069

GESTION DES ASSURANCES - NIVEAU 1

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Premier niveau de compétence sur la question des assurances

Un stage généraliste permettant de comprendre les différentes polices composant le programme d'assurance d'un organisme de logement social.

PUBLIC

Collaborateur en charge du dossier assurances, assistant juridique débutant dans la fonction,
toute personne débutant dans la fonction ou souhaitant confirmer ses compétences.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les différentes polices et leurs caractéristiques
› suivre efficacement les polices et les sinistres
› construire et alimenter des tableaux de bord.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Cas pratiques et échanges avec les participants. Fiches techniques permettant d'approfondir le contenu.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thierry CURT, Consultant-formateur en assurances habitat.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel
les 7 et 8 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 16 et 17 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Éléments techniques de base
- les techniques : risque, prime nette, prime TTC, coassurance, réassurance...
- les assureurs et intermédiaires : compagnies, mutuelles, agents généraux d'assurances, courtiers...
- les documents et formulaires : proposition, note de couverture, police (conditions générales, particulières, spéciales), attestation, certificat...

Inventaire des polices
- assurance responsabilité civile : garantie RC "exploitation", RC "produits", RC "professionnelle", défense recours...
- assurances dommages aux biens : événements assurés et assurables, garanties protégeant les biens, les responsabilités, garanties financières, les autres garanties...
- assurances automobile "flotte" et "missions" : garantie légale et garanties facultatives, etc.
- autres assurances : construction, RCMS...

Gestion des polices
- dossiers de police : présentation, composition, classement dans le dossier, opérations et épurations périodiques...
- gestion technique et administrative : déclarations périodiques (masse salariale, C.A., investissements, stocks de marchandises, marge brute...), déclarations ponctuelles (aggravation de risque, garantie nouvelle)...

Gestion des sinistres
- dossiers de sinistre : constitution, présentation, composition, classement...
- suivi des "en cours" : raison d'être et types de rappel, présentation et moyens de les éviter...
- éléments techniques : justification des dommages (factures, devis...), procédures d'indemnisation (gré à gré, expertise amiable)...

Gestion comptable et tableau de bord
- les primes : rappel des principes juridiques ("terme" et "comptant"), vérification des appels de prime, comment simplifier les régularisations de prime...
- le tableau de bord : les différentes rubriques, collecte des renseignements, la tenue...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0070

GESTION DES ASSURANCES - NIVEAU 2

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Approfondir ses connaissances sur les contrats

Dans un contexte économique tendu, les services assurances se doivent de maîtriser les coûts tout en garantissant une couverture de qualité. Ce stage permet la réactualisation des clauses assurantielles pour obtenir les meilleurs garanties du marché.

PUBLIC

Responsable ou gestionnaire d'assurance.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› construire un dialogue efficace avec l'assureur
› négocier les polices et les tarifs
› améliorer le programme d'assurance de l'organisme
› vérifier les clauses existantes des contrats en cours dans son organisme.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Cas pratiques et échanges avec les participants. Travail sur les polices des participants. Fiches techniques permettant d'approfondir le contenu. Les participants peuvent apporter leurs polices.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thierry CURT, Consultant-formateur en assurances habitat.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4-5 et 15-16 juin 2026 - Distanciel
les 10-11 et 17-18 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 3-4 et 14-15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 3 220 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Bases techniques, juridiques, commerciales
- notions techniques : risque, prime nette, prime TTC, ratios simples et combinés S/P, coassurance, réassurance...
- le marché : les assureurs et les intermédiaires d'assurance (statuts, LPS, rémunérations...)
- le contrat d'assurance : les obligations de l'assureur et de l'assuré (résiliation, non-paiement des primes...)...

Les assurances de responsabilité civile
- rappel des bases juridiques : les sources de responsabilité appliquées à l'entreprise, cas particulier de la faute inexcusable en AT et MP
- l'assurance R.C. générale : les définitions, les exclusions, les garanties et extensions de garanties (montants, franchises...)...
- les autres assurances R.C. : atteintes à l'environnement, mandataires sociaux...

Les assurances dommages aux biens
- l'assurance multirisque ou tous risques sauf : les événements couverts, les garanties protégeant les biens, les responsabilités, les garanties de pertes et de frais, modalités d'indemnisation en cas de sinistre, les clauses qualitatives...
- particularités quant aux garanties informatiques, bris de machines, vol, pertes d'exploitation...

Les assurances construction
- les fondements juridiques : maîtres d'œuvre et constructeurs, maîtres d'ouvrage, dommages de nature décennale...
- les assurances : TRC, DO, RCD, PUC, RC CNR, RC MO, COC...

Les assurances automobiles
- les garanties : RC, incendie du véhicule, vol du véhicule, bris des glaces et pare-brise, dommages au véhicule, effets, objets accessoires, protection juridique, individuelle, accident du conducteur, assistance...
- assurance automobile "flotte" : définition, choix des garanties par l'entreprise, clauses complémentaires indispensables en R.C., les critères de tarification, etc.
- assurance automobile Mission : objet, les différentes garanties, le fonctionnement de la police, la tarification...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0410

ASSURANCES DES RISQUES CLIMATIQUES : ENJEUX ET SOLUTIONS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Anticiper, comprendre et sécuriser son patrimoine face aux sinistres

Le modèle du régime assurantiel subit de plein fouet le changement climatique avec des "risques incalculables", des "coûts insupportables" et des "sinistres ingérables ». Face à cette sinistralité climatique accrue, la branche Cat-Nat est devenue déficitaire ces dernières années ce qui interroge sur sa pérennité. Les primes des contrats d'assurance augmentent. Cette formation vous permettra de faire le point sur les impacts des risques climatiques sur le patrimoine immobilier des bailleurs sociaux, d'identifier les mécanismes de l'assurance et le régime des catastrophes naturelles (Cat Nat). Il vous permettra aussi d'analyser les garanties des contrats d'assurance face aux risques climatiques et préciser les relations avec les assureurs et locataires.

PUBLIC

Responsable de la gestion locative, responsable d'agence, cadre chargé des contrats d'assurance des bailleurs sociaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les impacts des risques climatiques sur le patrimoine immobilier des bailleurs sociaux
› repérer les mécanismes de l'assurance et le régime des catastrophes naturelles (Cat Nat)
› analyser les garanties des contrats d'assurance face aux risques climatiques
› identifier un sinistre climatique et optimiser les relations avec les assureurs et locataires
› analyser les exemples de crises et des stratégies de prévention adaptées.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et réglementaires. Études de cas concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas CHARTIER, Consultant-formateur, expert en assurances.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 mars 2026 - Distanciel
les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 25 et 26 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction aux risques climatiques
- évolution des événements climatiques extrêmes et impact sur le patrimoine immobilier / Conséquences pour les bailleurs sociaux : enjeux financiers, réglementaires, sociaux et assurantiels

L'assurance et les risques climatiques
- principes généraux de l'assurance et spécificités des risques climatiques
- présentation du régime des catastrophes naturelles (Cat Nat) : cadre légal et conditions d'application.
- différence entre Cat Nat et autres garanties (tempêtes, grêle ..)

Étude des garanties et des contrats d'assurance
- les biens et dommages couverts : bâtiments, parties communes, équipements
- garanties spécifiques : pertes d'exploitation, relogement des locataires ..

Gestion des sinistres climatiques - TOC
- déclaration et constitution du dossier : pièces nécessaires et délais
- rôle de l'expertise et des différents acteurs / Indemnisation : procédures, délais et obstacles possibles / Gestion des refus ou des litiges avec les assureurs

Communication et gestion de crise
- informer et accompagner les locataires en cas de sinistre climatique
- gestion des relations avec les experts et assureurs
- mise en place de plans de continuité et d'anticipation des crises climatiques

Stratégies de prévention et d'adaptation
- actions de prévention : diagnostic de vulnérabilité, entretien du bâti (Fonds Barnier)
- adaptation des logements et infrastructures face aux risques climatiques (Fonds Barnier)
- mutualisation des ressources et partenariats pour une meilleure gestion des crise

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0071

GÉRER EFFICACEMENT LES SINISTRES DE A À Z

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

La gestion du sinistre de A à Z

Lors de la survenance d'un sinistre, il est essentiel de se poser les bonnes questions afin de suivre efficacement le dossier, et ceci au regard des enjeux de chaque interlocuteur. Connaître et comprendre les règles de l'assurance permet d'optimiser les délais de traitement et les coûts relatifs à ces délais. Communiquer avec les assureurs et informer les locataires sur les principes en matière de sinistre permet d'éviter les litiges.

PUBLIC

Responsable de la gestion locative, d'agence ou cadre chargé de la souscription des contrats d'assurance du propriétaire bailleur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principaux mécanismes de l'assurance habitation
› interpréter les clauses du contrat d'assurance
› utiliser les mécanismes de l'assurance afin d'optimiser les relations entre le locataire, les intervenants internes à l'organisme et l'assureur
› conduire efficacement un dossier d'assurance.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, réglementaires et de temps d'échanges. Des travaux sont proposés aux participants à partir de cas concrets et des contrats d'assurance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas CHARTIER ou Thierry CURT, Consultants-formateurs, expert en assurances.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 janvier 2026 - Distanciel
les 13 et 14 avril 2026 - Distanciel
les 18 et 19 juin 2026 - Distanciel
les 29 et 30 octobre 2026 - Distanciel
les 29 et 30 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'environnement de l'assurance

- qu'est-ce que l'assurance ? les différentes branches de l'assurance, la distribution de l'assurance
- qu'est-ce qu'un contrat d'assurance ? l'architecture du contrat d'assurance, les pièces contractuelles, le fonctionnement des clauses d'un contrat d'assurance
- quels sont les biens garantis dans les contrats d'assurance ? la notion de bâtiment assuré, les autres biens assurés

Les mécanismes du contrat d'assurance

- qui couvre quoi ? le champ d'application des contrats du locataire et du bailleur ainsi que leurs limites
- qu'est ce qui a changé depuis la loi ALUR ?
- les règles de la gestion des sinistres
- quelles sont les pièces nécessaires au dossier ?
- comment faire sa déclaration de sinistre ?
- quelles sont les règles de l'expertise ?
- comment l'assureur indemnise-t-il ?
- comment gérer les refus ou les freins des assureurs ?

L'étude des garanties des contrats d'assurances

- l'étude des garanties dommages, pertes indirectes et frais annexes, des contrats du locataire et propriétaire :
- l'incendie
- le vol, le vandalisme
- les intempéries
- le dégât des eaux - la convention IRSI

Aborder les situations difficiles avec les locataires, les experts et les assureurs, en associant les techniques relationnelles et de négociation

- comment communiquer avec les locataires en matière d'assurance ?
- comment aborder les situations difficiles liées aux sinistres ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0072

L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les écueils à éviter

Les assurances responsabilité civile sont, à juste titre, réputées comme les plus difficiles à connaître et à maîtriser.
Le bailleur doit bien connaître l'engagement de tous les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et aux salariés.

PUBLIC

Responsable assurances, directeur juridique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les points-clefs de l'assurance responsabilité civile
› effectuer l'autodiagnostic de ses propres polices.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Cas pratiques et échanges avec les participants. Fiches techniques permettant d'approfondir le contenu.
Les stagiaires sont invités à apporter leurs propres contrats, conditions particulières ou générales de son programme dommages aux biens et responsabilité civile.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thierry CURT, Consultant-formateur en assurances habitat.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 mai 2026 - Distanciel
les 29 et 30 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 1 et 2 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le programme d'assurance R.C.: police R.C. générale ou entreprise, police R.C. Atteintes à l'environnement, police R.C. Mandataires sociaux
- les notions techniques : garanties R.C exploitation, R.C. produits, après livraison ou après travaux, R.C professionnelle, défense/recours, autres garanties
- le contexte juridique : R.C. délictuelle, contractuelle, obligations de moyens et de résultat, responsabilité objective, responsabilité du producteur du fait des produits défectueux...

L'assurance R.C. générale ou entreprise
- les définitions de base : l'assuré, les tiers, les activités garanties, les dommages corporels, matériels et immatériels (DIC et DINC), les notions de produits, prestations, livraison, l'étendue géographique
- la garantie R.C. exploitation : base juridique de la garantie, dommages couverts et exclus, cas difficultueux et extensions de garantie (pollution, biens confiés)
- les garanties R.C. produits (ou après livraison/travaux) et R.C. professionnelle : dommages couverts et exclus, cas difficultueux (application de la garantie dans le temps, frais de dépose/repose, frais de retraits)
- exercice d'audit : méthodologie, aspects qualitatifs (conditions d'assurance) et quantitatifs (montants de garantie, de franchise)

L'assurance R.C. atteintes à l'environnement
- caractéristiques générales : le GIE Assurpol : fonctionnement, adhérents ; les différentes polices : ITF, R.C.. travaux...
- caractéristiques techniques : les différentes garanties : de base, extensions ; exclusions et restrictions de garantie ; montant de garantie et franchises, tarification.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0073

ASPECTS PRATIQUES DE L'ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE ET DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

L'assurance dommage ouvrage, un élément-clef de la construction

Les montages d'opérations se multiplient et tendent à se diversifier, et l'assurance dommage ouvrage est un élément-clef de la construction. Ainsi, il est primordial de sécuriser la souscription de cette assurance, de maîtriser les conséquences de la survenance d'un sinistre, et ainsi de limiter les contentieux.

PUBLIC

Responsable technique, ou contentieux construction, responsable ou gestionnaire des contrats d'assurance, monteur, chargé d'opérations et technicien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les mécanismes particuliers de l'assurance dommage ouvrage

› utiliser les mécanismes de l'assurance dommage ouvrage et ses sources juridiques afin d'optimiser la gestion des sinistres et du risque auprès de l'assureur

› repérer les pathologies en termes de désordres qui entrent dans le champ de garantie de l'assurance dommage ouvrage

› appliquer les procédures particulières.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés de l'animateur et d'échanges avec les stagiaires. Les participants sont invités à apporter tout dossier sur lequel ils auraient rencontré une difficulté avec leur assureur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jennifer BARTOS ou Sévrine RENÉ-DAVIDSEN, Consultantes-formatrices en assurances.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 février 2026 - Distanciel

les 14 et 15 septembre 2026 - Présentiel à Paris

les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- qu'est-ce que l'assurance dommage ouvrage ?
- quels sont les enjeux de cette assurance pour le maître et / ou le propriétaire de l'ouvrage ?
- les incontournables en matière de souscription

La place de l'assurance dommage ouvrage par rapport aux autres assurances de l'immeuble
- les grands principes de l'assurance dommage ouvrage
- les bons réflexes à avoir lorsqu'un désordre apparaît
- quels contrats d'assurance interviennent et pour quels types de désordres ?

Les garanties à actionner après la réception et la livraison
- l'importance des différentes garanties existantes après réception et livraison
- qu'est-ce que la garantie de parfait achèvement ? Comment gérer un désordre lors de la GPA ?
- la garantie biennale : quels désordres ? Comment en bénéficier ?
- la garantie décennale : comment est-elle mise en œuvre ?

Les principes applicables en matière d'assurance dommage ouvrage
- quelles différences avec les autres assurances ?
- quelles opérations sont concernées par l'assurance dommage ouvrage ? quels ouvrages et travaux sont concernés ?
- quels sont les sinistres couverts ?
- que faire face à un sinistre entrant dans l'assurance dommage ouvrage ?
- quelles sont les procédures spécifiques relatives à l'assurance dommage ouvrage ?
- la procédure de déclaration du sinistre
- l'importance de l'expertise de l'assurance dommage ouvrage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0074

GÉRER UN SINISTRE DÉGÂTS DES EAUX : ASPECTS TECHNIQUES ET ASSURANCE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Gérer efficacement les sinistres dégâts des eaux en logement social

Les dégâts des eaux sont très fréquents chez tous les bailleurs sociaux. Leur gestion est chronophage et souvent subie. Cette formation va vous permettre de trouver les clefs pour être proactif face à un sinistre dégâts des eaux et appréhender la nouvelle convention IRSI.

PUBLIC

Responsable de la gestion locative ou d'agence, cadre chargé de la souscription des contrats d'assurance du propriétaire bailleur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer le contenu et les obligations de la garantie dégâts des eaux
› identifier les applications de la garantie dégâts des eaux et de la convention IRSI
› gagner du temps en matière de gestion des dossiers sinistres.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, réglementaires et de temps d'échanges, de partage d'expériences et d'exercices pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO, Consultant-formateur expert en gestion de proximité ou Nicolas CHARTIER ou Thierry CURT, Consultants-formateurs, expert en assurances.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel
les 14 et 15 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les principes généraux
- rappel des problématiques relatives aux dégâts des eaux dans l'habitat
- le mécanisme de l'assurance de l'habitat
- le panorama des contrats et la loi Alur
- l'étude des particularités

Les aspects techniques des sinistres
- les mesures conservatoires et les mesures réparatoires selon le sinistre
- les pièges à éviter en cas de sinistre
- les pièces techniques à fournir

Le contenu et les obligations de la garantie dégâts des eaux
- les biens assurables : le principe indemnitaire relatif aux assurances de l'habitat, le contenu de la garantie
- les responsabilités du locataire et du bailleur

Le contenu et l'application de la garantie dégâts des eaux et de la convention IRSI
- les différentes situations couvertes par la garantie
- les moyens de prévention et de précaution indispensables pour que la garantie puisse être mise en œuvre (y compris en cas de gel)
- les principes applicables en cas de dégâts des eaux suite à une tempête, de la grêle, de la neige ou d'une catastrophe naturelle
- quels biens assurés par la garantie ?
- que recouvre la garantie "frais et pertes" ?
- les obligations de l'assuré lors d'un sinistre
- les obligations de l'assureur en cas de sinistres

Les conventions applicables aux sinistres dégâts des eaux : la garantie DDE et la convention IRSI
- qu'est-ce qui change ?
- quelles sont les conditions cumulatives pour entrer dans l'IRSI ?
- quel est le rôle de l'assureur gestionnaire ?
- quelles sont les règles de gestion entre la tranche 1 et la tranche 2 ?
- quel est l'assureur qui paie les dommages ?
- les règles de l'expertise unique
- les recours
- comment éviter les pièges des interprétations des acteurs de l'assurance ?
- le bilan après plus de 1 an d'application et retour d'expérience.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0313

NÉGOCIER LES SITUATIONS DIFFICILES LIÉES À L'ASSURANCE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

La négociation en assurance pour transformer les conflits en opportunités

La base de nos échanges professionnels est encadrée par des relations contractuelles et notamment dans le domaine de l'assurance. Trop souvent, lors d'une négociation, qu'elle soit conduite avec l'expert, l'assureur ou encore le client, l'objectif n'est pas atteint. Cette formation a pour objectifs de connaître les techniques liées à la négociation et de mettre en œuvre ces techniques dans le cadre de cas pratiques relatifs à l'assurance.

PUBLIC

Toute personne en charge de négocier un contrat d'assurance.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser sa pratique en tant que négociateur
› identifier les principes de la négociation
› repérer et résoudre les litiges.

PÉDAGOGIE

Alternance de cas pratiques, exercices et ateliers avec étude de documents visuels et techniques. Travaux en sous-groupes à partir de partage d'expériences. Test sur la connaissance de son profil de négociateur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas CHARTIER, Consultant-formateur, expert en assurances.

DATES DES SESSIONS INTER

le 26 mars 2026 - Distanciel
le 8 septembre 2026 - Distanciel
le 8 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Connaissance de soi et de l'autre dans la négociation

- qui suis-je en tant que
- l'assertivité
- analyser ses propres freins à la gestion des situations difficiles
- la pratique de l'écoute active et la méthode du DESC
- avec qui je négocie ?
  - comprendre les comportements de nos interlocuteurs et gérer les situations difficiles
- l'étude des 9 types de personnalités
- comment les reconnaître ?
- comment s'adapter à eux afin de faire passer le message ?

Les principes de la négociation

- savoir comment je négocie : l'importance accordée à nos 5 sens
- la négociation en 5 points :
- déterminer l'objectif
- déterminer l'enjeu
- préparer son dossier
- construire le tableau de bord de la négociation
- déterminer la stratégie

Les litiges liés à l'assurance et les résoudre grâce aux techniques de la négociation

- les litiges liés aux garanties dégâts des eaux et incendie
- les litiges liés aux garanties responsabilités civiles
- les litiges liés à l'assurance dommage ouvrage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0286

LES ASSURANCES DANS LA COPROPRIÉTÉ

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Maîtriser les différentes garanties

Le traitement des sinistres en copropriété met en jeu un réseau d'acteurs et d'assureurs plus complexe que dans les immeubles en monopropriété, notamment du fait que l'immobilier des parties privatives est assuré par le syndicat des copropriétaires. La maîtrise des relations entre ces acteurs conditionne l'indemnisation des dommages dans de bonnes conditions.

PUBLIC

Tout professionnel spécialisé en gestion de patrimoine en copropriété, en gestion de copropriétés et toute autre personne habilitée.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les principes fondamentaux et l'encadrement juridique de l'assurance dans les copropriétés
› identifier les différentes garanties pour assurer efficacement un bien immobilier
› sécuriser le traitement des sinistres.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques et pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas CHARTIER, Consultant-formateur, Expert d'assuré après sinistre ou Christophe PARIER, Avocat spécialisé en droit des assurances, Expert d'assuré après sinistre et formateur.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2026 - Distanciel
le 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'assurance de la copropriété
- la nature des dommages à l'immeuble
- la typologie des dommages couverts (incendie, dégâts des eaux…)
- quels sont les autres types de couverture ?
- la responsabilité civile de la copropriété : pour quels types de sinistre ?
- l'assurance de protection juridique de la copropriété : quelles clauses prévoir ?
- les valeurs d'assurances des biens
- que recouvre la notion de valeur de reconstruction ?
- qu'est-ce que la valeur à neuf ?

L'assurance du copropriétaire
- les risques couverts par l'assurance multi-risques habitation
- les risques liés à la location : qu'impose la loi ?
- l'assurance du mobilier : quels sont les modes d'assurance ?
- sur quelle base ?
- l'assurance de responsabilité du copropriétaire : l'assurance propriétaire non-occupant

Les principes applicables en matière de responsabilité civile du copropriétaire occupant ?
- quelle responsabilité civile du copropriétaire non-occupant ?
- la responsabilité civile privée
- quel régime d'assurance de la RC du syndic ?

Les dérogations au droit commun
- la convention Vol
- la convention IRSI

L'assurance dommage ouvrage
- la définition
- la mise en jeu après la livraison d'un immeuble neuf
- l'assurance dommages-ouvrage des travaux sur l'existant.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0043

ÊTRE ADMINISTRATEUR EN ORGANISME DE LOGEMENT SOCIAL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Tout ce qu'il faut connaître pour remplir dans les meilleures conditions son rôle d'administrateur.

L'administrateur d'un organisme de logement social participe à la stratégie globale de l'organisme. Il s'implique dans le fonctionnement et décide par sa voix des choix importants. Cette fonction suppose de bien appréhender les enjeux économiques, sociaux et sociétaux du logement social pour maîtriser les risques et jouer pleinement son rôle.

PUBLIC

Administrateur d'organismes de logement social : élu, locataire, personnalité qualifiée.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les réformes récentes qui impactent le secteur
› expliquer le fonctionnement
d'un organisme : les enjeux financiers, économiques et sociaux
› définir la responsabilité d'être administrateur.

PÉDAGOGIE

Apports de connaissances théoriques et échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Olivier LEBLANC, Consultant-formateur, ancien directeur général d'organismes de logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 8 avril 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le logement social : plus de cent ans d'histoire
- les fondements et les spécificités
- les politiques publiques de l'habitat
- le logement social : acteur de la cohésion sociale

Le monde Hlm
- les différentes familles
- les différentes structures professionnelles

Les impacts des réformes récentes (la Réduction de loyer de solidarité, la loi ELAN...)

Modèle économique et financements
- le poids économique
- le modèle économique
- la production, le développement, la modernisation du parc

Le fonctionnement d'un organisme
- le conseil d'administration, les différentes commissions...
- les autres structures : conseil de concertation locatif...

Gouvernance et responsabilité
- rôle des administrateurs
- responsabilité
- cadre juridique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

C0044

L'ADMINISTRATEUR ET L'ATTRIBUTION DE LOGEMENT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Revisiter la conformité des pratiques et les faire évoluer.

La commission d'attribution des logements a intégré depuis la loi ELAN une nouvelle fonction : l'examen de l'occupation des logements. Les membres de cette commission détiennent le pouvoir souverain d'attribuer les logements sociaux mais également d'examiner la cohérence de leur occupation.

Les lois ALUR, Égalité & Citoyenneté et ELAN ont radicalement modifié le processus des attributions des logements ainsi que la notion de sous-occupation.

Ces évolutions se traduisent dans la réalité des attributions et nécessitent de les identifier pour comprendre les enjeux et les limites du mandat de membre de la commission d'attribution. Il convient également d'appréhender la nouvelle fonction de l'examen de l'occupation des logements.

Cette formation permettra de confirmer le respect des conditions d'attribution et d'examen de l'occupation des logements sociaux et des décisions de la commission, ainsi que de clarifier les conséquences opérationnelles des dernières évolutions juridiques.

PUBLIC

Administrateur et autres membres de la commission d'attribution.

Toute personne assistant aux commissions d'attribution à titre consultatif.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les missions de la commission d'attribution et le rôle des différents acteurs amenés à y participer

› identifier les points de vigilance pour prononcer une attribution

› expliquer l'examen de l'occupation des logements.

PÉDAGOGIE

Apports juridiques. Une attention particulière sera apportée aux questions des participants et aux pratiques développées par les organismes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Olivier LEBLANC ou Amélie DUBOIS ou Mickaël FOUILLOU, Consultants spécialisés en logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 9 avril 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction : rappels des dernières évolutions législatives

Le cadre réglementaire de l'attribution
- la demande de logement
- les conditions d'attribution : plafonds de ressources et régularité de séjour
- les publics prioritaires
- politique intercommunale d'attribution : orientations d'attribution, cotation
- politique d'attribution : publics prioritaires, obligations et engagements d'attribution, mutations…
- les logements réservés et la gestion en flux

Les rôles et responsabilités des acteurs de l'attribution
- le Conseil d'administration, la Direction générale, la Caleol et les services en charge des attributions

La commission d'attribution et d'examen de l'occupation des logements
- le rôle et les compétences et la composition
- l'attribution des logements : les décisions de la commission, les motivations
- l'examen de l'occupation des logements
- le champ d'application : zones de déséquilibre, situations à examiner, périodicité
- les décisions : contenu de la notification, orientation et proposition de relogement

Les responsabilités des acteurs de l'attribution
- la gestion des données personnelles et la RGPD
- la prévention des discriminations
- l'ANCOLS
- Le contenu est modifié au fur et à mesure de l'actualité.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

GESTION, FINANCE ET FISCALITÉ

COMPTABILITÉ
BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE
FISCALITÉ

C0059

GESTION FINANCE FISCALITE COMPTABILITÉ

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE NIVEAU 1 : LES BASES ET LA PRATIQUE

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour tout collaborateur nouvellement en charge des opérations comptables courantes

Cette formation permet de comprendre le lien entre les missions de l'organisme et leur traduction comptable, le rôle et les enjeux de chacun. Elle présente les objectifs du système comptable et ses principes. Ensuite, est abordée la saisie des pièces comptables pour chaque activité jusqu'à l'intégration dans les documents de synthèse. La démarche proposée permettra de produire une information de qualité.

PUBLIC

Assistant administratif, assistant comptable ou gestionnaire, chargé de comptabilité de gestion locative, de comptabilité fournisseurs ou de ressources humaines.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principes et les mécanismes généraux de la comptabilité
› analyser le cycle comptable jusqu'à l'établissement du bilan et du compte de résultat
› utiliser le plan comptable général
› définir et comptabiliser les opérations courantes
› renforcer son autonomie et sa polyvalence.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

Les participants sont invités à venir avec un bilan, un compte de résultat et l'annexe littéraire de leur organisme.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Cyrille BEAUDOUARD ou Valérie DELAROCHE ou Christian VOLPI, Consultants-formateurs en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 28-29 mai et 4 juin 2026 - Distanciel

Les 24-25 septembre et 2 octobre 2026 - Distanciel

Les 16-17-18 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation

2 PENDANT - EN GROUPE

La comptabilité générale appliquée au logement social
- la mission et les activités des organismes Hlm
- les besoins à couvrir
- les ressources de l'organisme
- le bilan et le compte de résultat

La comptabilité : mode d'emploi
- charges, produits, emplois, ressources
- les principes comptables
- le principe de la partie double
- le compte et sa contrepartie : plan de compte spécifique Hlm
- le traitement des pièces comptables, le cycle comptable : les contrôles et l'imputation, les journaux et les balances, les états de synthèse
- les principales opérations courantes : le quittancement, les achats, les prestations de services, les produits financiers, les salaires, notion de charges récupérables et non récupérables, le paiement et l'encaissement
- prévenir et détecter les anomalie.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0060

GESTION FINANCE FISCALITE COMPTABILITÉ

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE - NIVEAU 2 : INVESTISSEMENTS ET CLÔTURE DES COMPTES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Savoir produire le résultat de l'exercice

Cette formation, qui complète le niveau 1, permet d'être en capacité de calculer le résultat de fin d'exercice et de produire le bilan à travers tous les ajustements et les calculs à opérer lors de l'arrêté des comptes. Elle permet également d'effectuer toutes les opérations relatives aux investissements en dépenses et en recettes.

PUBLIC

Comptable ou assistant comptable souhaitant maîtriser les arrêtés de comptes et le cycle comptable des investissements.

PRÉ-REQUIS

Comptabilité générale - niveau 1 : les bases et la pratique (C0059) ou niveau équivalent.

OBJECTIFS

› identifier les différentes étapes de la clôture des comptes qui ajustent le bilan et le compte de résultat
› identifier et comptabiliser le cycle des immobilisations
› comptabiliser les financements
› identifier et comptabiliser les opérations d'inventaire liées impactant le résultat.

PÉDAGOGIE

Chaque thème sera illustré d'exemples et de cas pratiques. Les participants sont invités à venir avec un bilan, un compte de résultat et l'annexe littéraire de leur organisme (règles et méthodes comptables).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane ARNOLD ou Cyrille BEAUDOUARD ou Christian VOLPI, Consultants-formateurs en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

les 9 et 10 mars 2026 - Distanciel
les 18 et 19 juin 2026 - Distanciel
les 26 et 27 octobre 2026 - Distanciel
les 19 et 20 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappels rapides
- principes comptables
- calendrier comptable et états de synthèse

Hors cycle immobilier comment valoriser les opérations d'inventaire hors cycle immobilier ?
- quels sont les règles et principes ?
- les différents rattachements des charges et des produits
- le temps fort de la régularisation des charges locatives
- les différentes provisions

Le cycle immobilier
- les investissements :
  - les opérations comptables courantes (achats, travaux, notion de composants)
  - les opérations d'inventaire : livraisons, amortissements
  - le remplacement des composants
- les financements :
  - les opérations comptables courantes (ressources d'emprunts, de subventions) et paiement des échéances d'emprunts
  - les opérations d'inventaire : ICNE, transfert des subventions au compte de résultat.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent;

C0061

GESTION FINANCE FISCALITE COMPTABILITÉ

ANNEXES : PREMIER OUTIL DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Construire de vrais outils d'aide à la décision

Les annexes (légale, réglementaire et littéraire) posent aux services comptables des difficultés théoriques et pratiques qu'il est indispensable de maîtriser. En effet, ces annexes constituent la matière première de l'analyse financière qui orientera les décisions qui vont engager l'organisme sur le long terme.

PUBLIC

Responsable comptable et collaborateur immédiat, cadre financier ayant à élaborer et analyser les états de synthèse.

PRÉ-REQUIS

Une bonne maîtrise de la comptabilité générale est requise.

OBJECTIFS

› identifier la place des annexes dans l'ensemble des outils de gestion
› identifier le contenu et la finalité de chaque tableau
› mettre en évidence les liens entre états de synthèse
› élaborer les annexes les plus importantes
› interpréter les annexes pour faciliter la prise de décision.

PÉDAGOGIE

Le stage s'appuiera sur des mini-cas d'application concrets. Chaque annexe fera l'objet d'une étude détaillée en insistant sur les tableaux les plus délicats, en travaillant sur leur contenu, leur structure et leur utilisation comme outil de gestion.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Cyrille BEAUDOUARD, Consultant-formateur en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 avril 2026 - Distanciel
les 19 et 20 novembre 2026 - Présentiel à Paris
les 14 et 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : **1 610 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Des concepts financiers à maîtriser
- équilibre de l'exploitation : capacité d'autofinancement, autofinancement net
- les équilibres financiers : fonds propres, fonds de roulement net, besoin en fonds de roulement
- analyse des documents
- étude des difficultés rencontrées

Étude approfondie des annexes soulevant des difficultés particulières
- soldes intermédiaires de gestion
- capacité d'autofinancement
- tableaux de financement
- analyse de la maintenance
- états du passif
- ventilation des charges et produits SIEG et hors SIEG
- autres états : commentaires sur l'arrêté du 30 novembre 2017

Les méthodes d'élaboration et les contrôles de cohérence
- étude d'un cas de synthèse.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0062

GESTION FINANCE FISCALITE COMPTABILITÉ

LES SPÉCIFICITÉS COMPTABLES DE LA GESTION LOCATIVE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Affiner sa pratique comptable

Cœur de métier des organismes de logement social, la gestion locative et sa comptabilité comportent de nombreuses difficultés et subissent régulièrement des évolutions importantes. La comptabilité de la gestion locative impose une bonne maîtrise des règles d'enregistrement. Au-delà de la simple saisie des opérations, c'est la qualité des états de synthèse et leur interprétation qui sont en jeu

PUBLIC

Comptable confirmé et encadrement des services comptables et financiers.

PRÉ-REQUIS

Comptabilité générale - Niveau 2 : investissements et clôture des comptes (C0060) ou niveau équivalent.

OBJECTIFS

› identifier les principaux comptes de la gestion locative
› analyser les difficultés comptables pour fiabiliser la saisie et l'imputation correcte des pièces comptables
› résoudre les problèmes pratiques liés à la comptabilité des loyers, de l'ensemble des charges et des opérations d'inventaire
› identifier les conséquences comptables de la phase contentieuse
› évaluer les particularités de la régularisation annuelle des charges.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane ARNOLD, Consuktant-formateur en gestion comptable, financière, prévisionnelle et budgétaire.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 mai 2026 - Distanciel
les 24 et 25 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

De la signature du bail au quittancement
- le bail et les obligations réciproques
- l'analyse de la formation du loyer
- le dépôt de garantie
- l'enregistrement de l'avis d'échéance : loyer de base, APL, provisions de charges, régularisation annuelle des charges - récupérables, incidence de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS)
- les différentes formes de règlement
- le supplément de loyer de solidarité (SLS)

Les écritures comptables en phase contentieuse
- les rejets de règlements
- la provision pour créances douteuses : calcul, constitution et reprise
- les admissions en non-valeur

La fin du contrat
- le décompte définitif

La gestion des immeubles en période locative
- les écritures comptables relatives : aux principaux contrats, à l'entretien courant, aux réparations locatives, aux sinistres.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0064

GESTION FINANCE FISCALITE COMPTABILITÉ

LA GESTION COMPTABLE DU PATRIMOINE - LES DIFFICULTÉS COMPTABLES ET LEUR TRAITEMENT

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Garantir une comptabilité fiable pour valoriser son patrimoine

La comptabilisation des opérations liées au patrimoine, depuis sa construction jusqu'à sa cession ou sa démolition, nécessite une spécialisation poussée du fait de l'évolution constante des normes comptables et fiscales. Les personnes en charge de cette mission doivent renforcer leurs compétences dans ce domaine afin de garantir que le patrimoine soit correctement valorisé en emplois et en ressources et ainsi, permettre de donner une image fidèle de la situation financière de l'organisme.

PUBLIC

Comptable en charge du patrimoine et encadrement des services comptables et financiers.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la comptabilité générale.

OBJECTIFS

› traiter les difficultés comptables relatives : - aux opérations neuves - à la maintenance - aux réhabilitations - aux démolitions - aux cessions

› examiner les difficultés comptables liées aux opérations de fin d'exercice.

PÉDAGOGIE

Les exposés de l'animateur sont suivis d'exercices d'application.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christian VOLPI, Consultant-formateur spécialisé en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 16-17 et 27 mars 2026 - Distanciel
Les 2-3 et 9 juillet 2026 - Distanciel
Les 19-20 et 21 octobre 2026 - Présentiel à Paris
Les 10-11 et 16 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

En cours d'exercice

- traitement détaillé du coût de production - éléments de la charge foncière - contenu de la base amortissable
- la comptabilisation par composants
- les financements : subventions - emprunts - fonds propres
- le déroulement fiscal de l'opération - récupération de la TVA – l'assiette de tva et la livraison à soi-même
- le gros entretien : typologie des opérations, les seuils significatifs
- la réhabilitation du patrimoine et les remplacements de composants
- les démolitions et les cessions : traitement des coûts et des financements, apurement de l'actif et des emprunts, les plus-values et leur affectation

Lors des opérations de fin d'exercice

- la gestion du plan pluriannuel d'entretien : la mise à jour du plan et l'ajustement de la provision
- les coûts internes
- la TVA
- l'amortissement des composants
- les provisions pour dépréciation
- le rapprochement avec la Fiche de Situation Financière et Comptable.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0065

GESTION FINANCE FISCALITE COMPTABILITÉ

FICHES DE SITUATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE : PRATIQUE ET ANALYSE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Optimiser l'exploitation des fiches pour en tirer vraiment profit

Dans un contexte économique difficile, il apparaît plus que jamais indispensable pour un OLS de posséder une parfaite maîtrise de ses investissements. Croisant des informations de nature comptable, financière et technique, la fiche de situation financière et comptable est un outil parfaitement adapté au contrôle du bon déroulement des opérations d'investissement. Elle nous renseigne sur l'affectation des fonds propres et apporte une vision "à terminaison des opérations", apportant ainsi un préalable indispensable à l'analyse financière. Elle fait partie des états financiers réglementaires "Harmonia" et revêt donc un caractère obligatoire.

PUBLIC

Collaborateur des services comptable, financier ou technique ayant en charge la tenue des fiches de situation financière et comptable. Chargé d'opérations participant à leur élaboration. Collaborateur utilisant les fiches comme outil de gestion.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser le contenu des FSFC
› identifier les différentes sources d'information nécessaire à leur alimentation
› analyser les évolutions du montage financier des investissements impactant la mise à jour des FSFC
› interpréter la fiche de situation aux fins d'analyse financière
› catégoriser des actions concrètes à mettre en place pour effectuer les contrôles de cohérences.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christian VOLPI, Consultant-formateur spécialisé en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 25 et 26 juin 2026 - Distanciel
les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Logique et intérêt des fiches de situation financière et comptable
- le contexte réglementaire
- les objectifs de la comptabilité de programme
- l'impact de l'investissement locatif sur la structure financière de l'organisme
- les composantes du plan de financement

Méthode et pratique des fiches de situation financière
- la fiche de situation pas à pas
- les aspects organisationnels
- les éléments de contrôle et la validation
- le traitement de la restructuration de la dette (remboursement, réaménagement...)
- le traitement des sorties d'actifs, cessions, démolitions, remplacements de composants

L'analyse des fiches de situation financière et comptable
- utilisation des fiches comme outil de contrôle de gestion
- la place des fiches de situation dans l'analyse financière.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0066

GESTION FINANCE FISCALITE COMPTABILITÉ

RÉHABILITATION ET MAINTENANCE LOURDE : OPTIMISATION COMPTABLE, FISCALE ET FINANCIÈRE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Comptabiliser, amortir et financer les travaux de réhabilitation dans les meilleures conditions

Les travaux de réhabilitation représentent un coût de plus en plus important pour les organismes de logement social. Ce coût est fortement accru à la fois par les exigences techniques et réglementaires nouvelles (isolation thermique, accessibilité, désamiantage...) et par les besoins des occupants. Le traitement comptable de ces travaux, pour l'essentiel qualifiés d'investissements, est rendu plus complexe par la gestion des composants concernés, en entrée et en sortie d'actifs. Le compte d'exploitation des réhabilitations peut être amélioré sensiblement par l'adaptation des financements et par l'obtention de dégrèvements sur la TFPB pour les travaux éligibles ou la revente de Certificats d'économie d'énergie.

PUBLIC

Responsable comptable ou financier, gestionnaire d'investissements, responsable ou monteur d'opérations, technicien travaillant avec les services financiers ou comptables.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› différencier la notion de maintenance lourde et de réhabilitation relevant de l'investissement du gros entretien et de l'entretien courant relevant de l'exploitation

› construire une nomenclature des travaux partagés par tous les acteurs

› mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de traitement comptable, fiscal et financier des réhabilitations

› dégager des pistes d'optimisation.

PÉDAGOGIE

Exposés méthodologiques illustrés par des exemples concrets et des études de cas présentés par l'animateur ou des problématiques apportées par les participants. Synthèse sous la forme de cas pratique.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christian VOLPI, Consultant-formateur spécialisé en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel

les 30 novembre 2026 et le 1 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Aspects comptables

Différences entre réhabilitation et maintenance : notions comptables de maintenance lourde et de réhabilitation lourde
- comptabilisation des réhabilitations (entrée et sortie de composants)
- comptabilisation des avantages financiers
- dégrèvements de taxe foncière
- vente de Certificats d'économie d'énergie
- amortissements des réhabilitations
- anticiper la sortie des anciens équipements
- provisions pour dépréciations
- amortissements exceptionnels
- amortissement des composants nouveaux
- couverture des amortissements financiers

Aspects fiscaux
- la TVA facturée et la TVA retenue à la livraison à soi-même
- l'incidence sur la taxe foncière et sur la taxe sur les salaires
- l'incidence sur l'impôt sur les sociétés
- l'incidence sur la cotisation à la CGLLS

Aspects financiers
- approche par la VAN, le TRI et le délai de récupération des fonds propres
- application à un programme de réhabilitation
- le financement des travaux de réhabilitation
- le portage financier : préfinancement, lignes de trésorerie
- l'analyse marginale : produits marginaux générés et charges marginales

Le compte d'exploitation de réhabilitation
- exemple de synthèse.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0067

GESTION FINANCE FISCALITE COMPTABILITÉ

ACCESSION : SPÉCIFICITÉS COMPTABLES, FINANCIÈRES ET FISCALES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Un produit particulier nécessitant des compétences de gestion adaptées

L'accession à la propriété est l'une des activités stratégiques des organismes de logement social et constitue un métier à part entière. Il importe que les professionnels des services comptables et financiers puissent intégrer les techniques particulières à ce métier dans leur pratique et procéder dans les règles aux enregistrements des mouvements comptables relatifs à l'acquisition des terrains, à la construction, à la période locative (PSLA) et à la vente du bien.

PUBLIC

Responsable comptable, comptable en charge des activités d'accession.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les flux financiers de l'accession à la propriété
› faciliter la préparation et le montage de l'opération
› effectuer les opérations comptables correspondant à chacune des phases de l'opération
› identifier les règles fiscales applicables.

PÉDAGOGIE

Ce module fera alterner exposés théoriques et études de cas concrets. Une place sera laissée aux questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane ARNOLD ou Christian VOLPI, Consultants-formateurs spécialisés en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

les 8 et 9 juin 2026 - Distanciel
les 29 et 30 octobre 2026 - Distanciel
les 23 et 24 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les caractéristiques de l'accession sociale
- Une réflexion sur les stocks
- Des tiers particuliers
- Une quête de la marge calculée selon différentes méthodes

La comptabilité de l'accession
- la période de construction :
  - enregistrement du foncier
  - enregistrement des travaux
  - opérations d'inventaire (régularisation des charges,
  - variation de stocks)
  - la comptabilisation des ventes de lots :
  - actes de vente
  - remise des clefs
  - clôture de l'opération
  - les écritures relatives à la TVA
- le financement et la gestion de la trésorerie :
  - modes de financement
  - équilibre financier

La fiscalité des opérations d'accession
- la TVA immobilière
- opérations soumises à l'impôt sur les sociétés

Conséquences comptables de contrats spécifiques
- la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)
- l'accession en prêt social location-accession (PSLA)
- l'accession en bail réel solidaire (BRS)

Traitement des cas particuliers
- l'absence de levée d'option en PSLA (quelle qu'en soit l'origine)
- la requalification en immobilisation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0068

GESTION FINANCE FISCALITE COMPTABILITÉ

COPROPRIÉTÉS : GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Développer une expertise comptable au service de la gestion des copropriétés

Le développement des activités de vente Hlm et d'accession a notamment pour conséquence l'apparition d'un nouveau métier : celui de syndic. Obéissant à des règles spécifiques éloignées des procédures habituelles, il demande une technicité et une culture soumises à d'importantes évolutions : comptabilité d'engagement, double présentation des comptes, nomenclature comptable et annexes spécifiques... Le plan comptable des copropriétés obéit à des normes et à des règles de fonctionnement strictes en matière de tenue, de clôture et de présentation des comptes qu'il convient de connaître.

PUBLIC

Gestionnaire de copropriété, comptable chargé du suivi des comptes de copropriété.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› prendre en charge les écritures courantes d'une copropriété
› adapter la comptabilité aux spécificités de la réglementation
› établir, présenter et justifier les comptes lors des assemblées
› renseigner et analyser les annexes réglementaires.

PÉDAGOGIE

Un cas de synthèse permet aux participants de réaliser pratiquement les opérations, de renseigner et d'analyser les états obligatoires à présenter aux assemblées des copropriétaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe FERRACANI ou Marie-Ange MAYSOUNAVE, Consultants-formateurs pécialisés en gestion immobilière.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel
les 17 et 18 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Connaitre la comptabilité des syndicats de copropriétaires
- une comptabilité d'engagement budgétaire et analytique
- une comptabilité distincte
- des annexes particulières obligatoires

Utiliser une nomenclature des comptes adaptée
- opérations courantes
- travaux et opérations exceptionnelles

Enregistrer les opérations courantes, les travaux et les opérations exceptionnelles
- les actes courants
- les contrats, travaux, l'entretien
- les appels de fonds : trésorerie, travaux décidés ou non, travaux en cours
- la constitution et l'utilisation des provisions pour travaux
- la régularisation des comptes individuels
- les autres financements : emprunts, subventions

Compléter e analyser les 5 annexes en fin d'exercice
- comptes de gestion générale
- état des dettes et des créances après répartition
- compte de gestion des opérations courantes
- compte de gestion travaux / état des travaux et opérations exceptionnelles

Impact de la comptabilité de la copropriété sur la comptabilité du bailleur-copropriétaire
- la réciprocité des comptes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0046

GESTION FINANCE FISCALITE BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE

LES CONCEPTS FINANCIERS INDISPENSABLES POUR LES RESPONSABLES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les bases pour comprendre les enjeux financiers de son périmètre

Exploitation, investissement, autofinancement, potentiel financier, coûts de fonctionnement, loyer d'équilibre : autant de notions de gestion à maîtriser pour décrypter la stratégie d'un projet, d'un service ou d'un organisme, pour appréhender des objectifs budgétaires, pour suivre l'évolution de la santé financière d'une unité et anticiper les résultats à venir.

La maîtrise des concepts fondamentaux de la gestion d'un organisme de logement social et la connaissance du vocabulaire financier apporteront pertinence et crédibilité aux non-spécialistes, qu'ils soient responsables d'un service, d'une agence décentralisée, d'un projet ou en situation d'intégrer de nouvelles responsabilités.

PUBLIC

Cadre opérationnel, responsable d'agence, chef de service ou toute personne souhaitant utiliser les principaux indicateurs de gestion.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les concepts de base de la culture financière
› argumenter et négocier avec les partenaires financiers (décrire les principaux mécanismes en jeu)
› communiquer avec les services internes
› identifier les marges de manœuvre.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane ARNOLD ou Véronique GHOSSOUB, Consultants-formateurs en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 9 et 10 juin 2026 - Distanciel
les 17 et 18 novembre 2026 - Distanciel
les 17 et 18 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les notions de base
- la distinction charges / produits
- la distinction emplois / ressources
- les liens avec les encaissement et décaissements
- les état financiers : compte de résultat, bilan

Les points-clefs de la stratégie financière
- la structure exploitation
  - l'EBE (excédent brut d'exploitation) / la CAF / l'annuité / l'autofinancement
-la structure financière
  - les grandes masses : fonds de roulement, besoin de fonds de roulement, trésorerie
  - le potentiel financier, les fonds propres
  - les principaux ratios (à partir du Dossier Individuel de Situation)
  - les marges de manœuvre d'un organisme
  - la production neuve, la réhabilitation : pourquoi des fonds propres ?

Les principaux budgets gérés par une agence décentralisée
- les frais de fonctionnement et la maintenance

les loyers, les notions de vacance et d'impayés

Le financement et l'équilibre des opérations
- un financement à coût variable : l'emprunt
- un financement rare et précieux : la subvention
- un financement délimité : la trésorerie issue des fonds propres
- un financement à rechercher : l'autofinancement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0047

GESTION FINANCE FISCALITE BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE

BÂTIR ET PILOTER EFFICACEMENT UN BUDGET EN OLS : INDICATEURS CLÉS ET OUTILS PRATIQUES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Evaluer ses capacités à agir dans un contexte de diminution des ressources

Dans un contexte de diminution des ressources, évaluer ses capacités à agir. Préparer l'avenir et mettre en cohérence les ambitions de l'organisme avec ses nouveaux moyens est le rôle principal du gestionnaire. Il se trouve confronté à une nouvelle problématique d'arbitrage entre développement et entretien du parc avec des ressources financières de plus en plus limitées. Le contrôle budgétaire contribue à la maîtrise de cette contradiction. Il constitue un outil fédérateur au service des choix stratégiques de l'organisation et est le socle indispensable à toute démarche prospective.

PUBLIC

Responsable comptable, collaborateur chargé de l'élaboration du budget et de sa présentation, contrôleur de gestion en charge du contrôle budgétaire, directeur et responsable ayant en charge la préparation de leur propre budget.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les rôles du budget et du plan pluriannuel
› préparer les étapes de la construction budgétaire pour l'élaborer au plus juste
› repérer l'impact des décisions stratégiques sur les postes du budget, optimiser le budget
› présenter le budget
› modifier le budget et passer du budget à la prospective.

PÉDAGOGIE

Au-delà des apports techniques, une place sera faite à la réflexion sur les différentes méthodes pour bâtir un budget. Des cas concrets illustrent les étapes de préparation budgétaire par poste de dépenses et de recettes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Denis JUNG, Consultant-formateur spécialisé en finance.

DATES DES SESSIONS INTER

les 3 et 4 juin 2026 - Distanciel
les 2 et 3 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La place du budget dans la gestion de l'organisme
- articulation avec la comptabilité, outils de synthèse et de projection
- le cadre réglementaire
- l'EPRD, le budget d'exploitation et le tableau de financement
- les objectifs stratégiques vus à travers les orientations budgétaires liés : au développement du patrimoine et à la maintenance, à la gestion locative, à la structure de l'organisme et les liens entre budget et tableau de bord

Préparer le budget
- le calendrier et le processus / les différents postes budgétaires
- dégager la logique d'évaluation des différents postes budgétaires
- identifier les contraintes externes et internes

Présenter le budget
- la maquette budgétaire
- préparer un argumentaire (rapport débat d'orientation budgétaire + rapport du directeur)
- présentation au conseil d'administration

Assurer le suivi budgétaire
- la logique de l'engagement
- le suivi des consommations de crédit
- les ajustements budgétaires

La prospective : du budget à une projection pluriannuelle
- les enjeux d'une gestion pluriannuelle
- les outils de la prospective, les choix de présentation
- les hypothèses internes et externes à retenir.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0051

GESTION FINANCE FISCALITE BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE

MAÎTRISER VISIAL WEB

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

S'initier à l'outil pour une prospective financière efficace

Au moins une fois par an, les organismes Hlm, les EPL et plus généralement tous les gestionnaires d'actifs immobiliers doivent mener une analyse financière prévisionnelle pour piloter leur stratégie patrimoniale et financière à moyen/long terme. Ce stage vous propose de vous former à l'utilisation du logiciel Visial au travers d'un programme complet de 2 jours. Au travers de cas pratiques inspirés d'exercice prévisionnels d'organismes réels, les participants découvrent l'ensemble des fonctionnalités de l'outil et son apport en matière d'arbitrage et de pilotage financiers.

PUBLIC

Directeur financier ou collaborateur des services financiers ou comptables souhaitant utiliser l'outil Visial.

Toute personne dont l'activité suppose une utilisation courante de l'outil de prospective financière Visial.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› paramétrer l'application Visial Web

› réaliser une première simulation financière par saisie et importation des données

› identifier l'ensemble des menus de l'outil et leur utilisation

› utiliser l'ensemble des principes et modèles de calcul de l'application

PÉDAGOGIE

Sur la base d'un poste informatique par participant, le stage permettra à chacun d'aborder concrètement l'outil Visial Web, avec une interactivité constante avec le formateur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Guillaume DROUIN de BOUVILLE ou Amélie LECLERC ou Yohan THANTHRILAGE, Consultants-formateurs Visial Web.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 janvier 2026 - Distanciel

les 25 et 26 mars 2026 - Distanciel

les 24 et 25 juin 2026 - Distanciel

les 21 et 22 octobre 2026 - Distanciel

les 2 et 3 décembre 2026 - Présentiel à Paris

les 2 et 3 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Présentation

- historique de l'application et finalités de l'exercice prévisionnel
- naviguer dans les menus d'une simulation financière finalisée
- mise en place des règles d'administration de l'outil

Construction d'une simulation et utilisation des fonctionnalités

- alimentation des données dans l'ensemble des menus
- travailler sur le choix des paramètres macro-économiques
- modéliser l'ensemble des activités locatives logements et foyers, accessions, autres
- comprendre le modèle de calculs et les résultats
- procédure de fusion de deux simulations
- partage des simulations avec la CDC ou la Fédération.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0052

GESTION FINANCE FISCALITE BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE

FORMATION AVANCÉE À LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE À L'AIDE DE L'OUTIL VISIAL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Anticiper l'avenir financier de votre organisme Hlm

Les organismes Hlm depuis la loi de finances de 2018 et l'instauration de la RLS ont intensifié leur utilisation de l'outil visial et le nombre d'analyse financière prévisionnelles menées par an. En effet, les marges de manœuvre financières s'étant significativement réduites, l'établissement de prévisions financières est devenu un exercice incontournable depuis quelques années. Donner de la visibilité à la gouvernance pour arbitrer la programmation des investissements et leur mode de financement s'imposent à tous. Ce stage vous propose d'aborder les questions avancées liées à l'analyse financière prévisionnelle sur 1 journée au travers de cas pratiques et de mise en situation.

PUBLIC

Directeur financier ou collaborateur des services financiers ou comptable.

Toute personne intervenant ou concernée par le processus d'élaboration du pilotage financier à moyen terme de son organisme.

PRÉ-REQUIS

Avoir déjà utilisé le logiciel Visial ou avoir suivi le stage Maîtriser Visial web (C0051).

OBJECTIFS

› analyser la situation financière de départ d'un organisme Hlm
› interpréter les résultats de la projection financière à MT
› identifier les leviers d'amélioration des équilibres financiers
› pratiquer des contrôles de cohérence sur la simulation
› réaliser des scénarii alternatifs.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Karen LALOUM, Directrice des études et de la prospective financière, Fédération des ESH.

DATES DES SESSIONS INTER

le 2 avril 2026 - Distanciel
le 2 juillet 2026 - Distanciel
le 8 octobre 2026 - Distanciel
le 10 décembre 2026 - Distanciel
le 11 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

SIMULATION VISIAL : au travers d'une simulation construite à partir d'un cas réel, vous serez en mesure de :

- Mesurer l'impact de la stratégie patrimoniale sur les ratios financiers clés et savoir retrouver les informations pertinentes pour interpréter les résultats
- Appliquer une liste de contrôle à la simulation Visial pour détecter d'éventuelles erreurs
- Identifier tous les leviers à disposition des organismes Hlm pour ajuster leurs trajectoires financières

Tester des scénarios sous stress et les comparer entre eux

- Interroger toutes les hypothèses de la simulation, notamment les anticipations des paramètres macroéconomiques à 10 ans
- Communiquer sur le plan à moyen terme auprès du conseil d'administration en synthétisant les hypothèses et les résultats

Élaborer un diagnostic de la santé financière initiale de l'organisme et le comparer aux standards du secteur Hlm.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0048

GESTION FINANCE FISCALITE BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE

LE CONTRÔLE DE GESTION NIVEAU 1 : ENJEUX STRATÉGIQUES ET FONDAMENTAUX

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour une mise en place efficace du contrôle de gestion

Dans un environnement en évolution permanente et face à la raréfaction des aides, les organismes de logement social doivent de plus en plus compter sur leurs ressources propres pour assurer leur mission de bailleur social. Dans ce contexte, les organismes doivent se doter d'outils de pilotage de leur gestion afin d'optimiser leur fonctionnement et de générer les capacités financières suffisantes. La mise en place d'un contrôle de gestion efficace se révèle aujourd'hui indispensable pour prendre les bonnes décisions au bon moment et optimiser les performances.

Cette formation aborde la totalité du processus de mise en place du contrôle de gestion adapté au contexte des organismes de logement social.

PUBLIC

Directeur général, directeur général adjoint. directeur ou responsable financier, contrôleur de gestion.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les enjeux du contrôle de gestion adapté au milieu du logement social

› analyser les activités, métiers et processus pour mettre en place un contrôle de gestion adapté à l'organisme

› définir les outils de contrôle

› développer la recherche d'efficacité par la fixation d'objectifs, la diffusion et la communication sur les résultats.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Valérie DELAROCHE ou Fabrice GRANDCLERC, ou Denis JUNG, Formateurs en gestion financière.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 mai 2026 - Distanciel

les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel

les 26 et 27 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contrôle de gestion
- définition et finalités
- différences avec le contrôle budgétaire et le contrôle interne
- le profil, le rôle et la place du contrôleur de gestion

La mise en place du contrôle de gestion : la production des données
- la création d'un contexte favorable, l'adhésion des responsables à la mise en place du contrôle de gestion, la communication
- le champ de l'étude : l'analyse de l'organisme par métiers, fonctions, secteurs et entités
- la constitution des données et informations (comptabilité, budget, études prévisionnelles, plans stratégiques) en 3 axes principaux : le suivi de l'activité, le contrôle de l'exploitation, le contrôle de la trésorerie et des finances
- prise en compte des objectifs
- différence avec le budget, les prévisions
- mise en place des outils de pilotage principaux : les comptes d'exploitation par activités et par entités

Approche de l'exploitation du contrôle de gestion : l'analyse des données
- l'analyse par les écarts entre les objectifs fixés et les résultats atteints
- la diffusion des résultats
- la mise en place des plans d'action et des mesures correctives : l'accompagnement des responsables par la communication sur les résultats.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0049

LE CONTRÔLE DE GESTION NIVEAU 2 : APPROFONDISSEMENTS ET OPTIMISATION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Conforter ses pratiques et renforcer son action

Dans les organismes où le contrôle de gestion est en place et produit des données et des indicateurs, il est nécessaire d'aller plus loin et d'améliorer les performances par l'analyse de plus en plus précise des cycles d'investissement et d'exploitation. Pour cela, il existe des pistes d'analyse telles que l'analyse charges fixes/charges variables, le seuil de rentabilité, l'étude des coûts spécifiques, et d'autres pistes telles que le benchmarking, le budget base zéro et l'analyse des coûts cachés.

PUBLIC

Contrôleur de gestion, responsable d'agence ou responsable de service, rirecteur ou responsable financier.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› approfondir la mission du contrôleur de gestion
› renforcer l'analyse des processus principaux constitutifs ou consommateurs de ressources
› définir des pistes d'amélioration des résultats.

PÉDAGOGIE

Alternance de présentation de nouvelles
approches et d'échanges entre les participants autour de la confrontation de leurs expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Fabrice GRANDCLERC, Consultant-formateur en pilotage d'activité ou Denis JUNG, Formateur en gestion financière.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 avril 2026 - Distanciel
les 26 et 27 octobre 2026 - Distanciel
les 9 et 10 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Pistes d'amélioration du contrôle de gestion
- au titre des loyers : analyse du loyer théorique au loyer réel, la constitution du loyer et son optimisation
- recouvrement des loyers et charges

Pistes d'amélioration des charges
- étude des sous-processus consommateurs de charges :
- coût du recouvrement ou de la vacance
- récupération des charges locatives
- autres coûts d'exploitation

Pistes d'amélioration de la production immobilière
- analyse globale d'une étude prévisionnelle : recherche de l'équilibre de l'opération par l'action sur les loyers, le prix de - revient, le financement
- analyse marginale : affecter des coûts marginaux (et non forfaitaires) aux opérations

Les autres pistes d'analyse
- charges fixes et variables
- calcul et analyse du seuil de rentabilité d'exploitation
- calcul du seuil de rentabilité financier
- budget base zéro
- benchmarking interne et externe
- recherche et atténuation des coûts cachés

Renforcement de la culture du contrôle de gestion.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0289

GESTION FINANCE FISCALITE BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE

LE TABLEAU DE BORD : UN OUTIL DE PILOTAGE ET D'AIDE À LA DÉCISION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Construire des tableaux de bord efficaces

Face aux évolutions de l'environnement et aux exigences de mesure de performance, il devient primordial pour un organisme de logement social de perfectionner les instruments de mesure de son activité.

Comparer son niveau d'autofinancement, ses ratios de vacance de logements, évaluer l'impact des plans d'actions et des projets transversaux, sont autant d'éléments qu'il faut mesurer pour pouvoir les communiquer.

Le tableau de bord, outil d'aide à la décision, permet de communiquer les éléments nécessaires au pilotage de l'activité d'une unité, d'un service ou de l'organisme pour favoriser la réactivité.

PUBLIC

Responsable d'activité, responsable qualité, responsable d'agence, chargé de mission, responsable financier, contrôleur de gestion et directeur général récemment nommés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser les bases méthodologiques de construction des tableaux de bord
› repérer les conditions nécessaires pour réussir leur élaboration et leur suivi
› définir les actions à conduire pour diffuser le tableau de bord
› améliorer les performances de sa structure par la communication des résultats.

PÉDAGOGIE

Exposés présentant les méthodes d'élaboration du tableau de bord et des principaux indicateurs à suivre. Études de cas. Élaboration collective du tableau-type d'une direction générale.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Véronique GHOSSOUB ou Denis JUNG, Consultants-formateurs en gestion financière.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mars 2026 - Distanciel
les 13 et 14 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel sur le nouveau contexte du secteur du logement social et les contraintes financières

Le tableau de bord au service de la stratégie de l'organisme
- outil de suivi et de contrôle des points-clefs de l'activité et de ses objectifs
- mise en place du système de tableau de bord : les différents niveaux, le lien avec la stratégie
- la construction d'un tableau de bord : la sélection des indicateurs, le choix des références, la périodicité, la présentation du tableau

Le tableau de bord, outil de mobilisation
- diffusion des tableaux de bord et communication des données
- réaliser un tableau de bord motivant adapté aux destinataires et aux évolutions de l'environnement : élaboration du tableau de bord type d'une direction générale
- animer le tableau de bord.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0050

GESTION FINANCE FISCALITE BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE

LE DOSSIER INDIVIDUEL DE SITUATION DES ESH : RENSEIGNER L'ENQUÊTE ANNUELLE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Obtenir des diagnostics pertinents dans le DIS

Le DIS est l'outil central du dispositif fédéral d'autocontrôle et de prévention. En outre, son rôle s'accroît en tant que tableau de bord interne et en tant que document d'analyse remis par la société à sa gouvernance et à ses partenaires. Une bonne maîtrise de l'enquête est donc nécessaire pour la fiabilité du diagnostic financier et des analyses comparatives qui y sont restitués.

PUBLIC

Comptable, directeur ou responsable financier, contrôleur de gestion... nouvellement en charge du DIS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› orienter les participants dans leur collecte et leur analyse des informations à fournir
› éviter les erreurs les plus fréquentes
› résoudre les difficultés et cas particuliers rencontrés.

PÉDAGOGIE

Exposés et échanges complétés et illustrés par des supports visuels permettant notamment de confronter sources comptables et rubriques de l'enquête, et d'analyser les tableaux de résultats.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Basma CHERIF HADRIA, Chargée d'études financières, Fédération des ESH.

DATES DES SESSIONS INTER

le 29 mai 2026 - Distanciel
le 11 juin 2026 - Distanciel
le 30 juin 2026 - Présentiel à Paris
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappels sur le dispositif fédéral d'autocontrôle et de prévention

Examen des principales notions financières restituées dans le DIS

Précisions sur les fonctionnalités du système Harmonia

Analyses de cohérences possibles avec l'année N - 1 et entre les rubriques de l'enquête

Précisions sur le contenu et la finalité des rubriques de l'enquête.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0053

L'ANALYSE FINANCIÈRE : OUTIL DE DIAGNOSTIC DES BAILLEURS SOCIAUX

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Analyser la constitution des flux financiers et la solidité de la structure

La très nette réduction des aides de l'État et des collectivités en faveur du logement social impose à ses organismes de constituer leurs propres ressources financières pour pérenniser leur structure et se développer. Par conséquent, il est indispensable de se doter d'outils et de pratiques efficaces en matière financière permettant d'identifier tout déséquilibre au niveau du bilan comme de l'exploitation, et de pouvoir prendre des mesures correctives.

PUBLIC

Responsable financier, cadre comptable dans des structures privées ou maîtres d'ouvrage intervenant en secteur locatif.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› établir un diagnostic financier pour vérifier la santé financière de l'organisme
› évaluer la solidité financière de son organisme et repérer les risques éventuels
› déterminer l'autofinancement et les ressources en fonds propres
› s'appuyer sur des analyses externes : DIS, Banque de France, INSEE
› analyser les principaux indicateurs financiers.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Denis JUNG ou Nicolas MERLIN, Consultants-formateurs en gestion financière.

DATES DES SESSIONS INTER

les 24 et 25 mars 2026 - Distanciel
les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 25 et 26 novembre 2026 - Présentiel à Paris
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les spécificités des états de synthèse
- analyse des flux financiers de l'investissement
- analyse des flux financiers de l'exploitation

Principes d'analyse de la structure financière
- analyse du bilan : analyse classique, le fonds de roulement net, le besoin en fonds de roulement, analyse de l'origine de la - trésorerie et son utilisation, adaptation aux organismes de logement social, le potentiel financier, le fonds de roulement net à terminaison
- analyse de l'exploitation : les différents niveaux de résultat, la capacité d'autofinancement, l'autofinancement net, les soldes intermédiaires de gestion

Approche du diagnostic financier
- les principes du diagnostic financier : règle d'équilibre des masses du bilan et du compte de résultat
- les solutions de rééquilibrage de la trésorerie et des financements

Étude par les ratios
- principaux ratios
- analyse comparative (DIS, Banque de France, INSEE).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0055

STRATÉGIE FINANCIÈRE & ARBITRAGES PATRIMONIAUX

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

L'impact des investissements sur les équilibres de l'organisme

Construction, acquisition, amélioration, vente, démolition... Comment faire les bons choix dans un environnement en constante évolution, dans lequel les financements se raréfient ?

Maîtriser ses capacités financières, dégager suffisamment d'autofinancement, deux notions qui permettront aux dirigeants de projeter leur stratégie et d'en connaître les implications financières alors que la loi instituant la RLS grève de plus en plus l'autofinancement.

PUBLIC

Directeur général, directeur général adjoint, responsable de service prenant part à la définition de la stratégie, responsable patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Les concepts financiers indispensables pour les responsables (C0046) ou niveau équivalent.

OBJECTIFS

› identifier le rôle central de l'autofinancement, les composantes de la structure financière et les principaux ratios financiers de l'organisme

› appréhender les leviers financiers d'une stratégie et se doter des concepts nécessaires pour construire une vision à moyen terme

› renforcer les capacités de dialogue avec les partenaires externes et le conseil d'administration ou de surveillance.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Frédéric BOUDET, Consultant-formateur spécialisé en finance.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 26-27 mai et 4-5 juin 2026 - Distanciel

Les 23-24 novembre et 3-4 décembre 2026 - Distanciel

Les 23-24 novembre et 3-4 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 3 220 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

MODULE 1 Le diagnostic financier de l'organisme, ses marges de manœuvre, points-clefs de la santé financière

Structure d'exploitation
- principaux ratios : frais de structure, maintenance, endettement, TFPB, loyers, vacance, impayés, etc.
- autofinancement : capacité et besoins

Structure financière
- fonds propres, portage des investissements
- cycle d'exploitation, trésorerie
- projection et optimisation

MODULE 2 Les leviers financiers au service de la stratégie patrimoniale de l'organisme

Production, réhabilitation
- du loyer d'équilibre aux cash-flows actualisés
- stratégies de retour des fonds propre
- réhabilitation : marges sur les loyers, désendettement, spécificités des opérations éco-énergétiques

Acquisitions, cessions, démolitions, échanges
- techniques financières de l'évaluation patrimoniale : TRI, VAN
- cessions : détermination du prix d'équilibre
- démolition : perte d'autofinancement
- fusions, rapprochements

L'environnement financier
- taux d'intérêt : marché monétaire et obligataire
- réaménagement de la dette

Vision stratégique à long terme
- prévisionnel à 10 ans
- marges de manœuvre
- critères de validation d'un scénario viable.

Cette formation n'aborde pas les techniques financières "Ingénierie financière dans le logement social" (Code C0056).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0056

GESTION FINANCE FISCALITE BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE

INGÉNIERIE FINANCIÈRE DANS LE LOGEMENT SOCIAL

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Optimiser vos arbitrages financiers pour pérenniser votre organisme

Afin d'assurer leur pérennité, les organismes doivent adapter leur stratégie de développement en activant tous les leviers financiers à leur disposition.

Des techniques financières appropriées permettront d'effectuer les meilleurs arbitrages pour une maîtrise de l'équilibre global à long terme.

PUBLIC

Directeur ou responsable financier, contrôleur de gestion, comptable désireux de se perfectionner.

PRÉ-REQUIS

Les participants doivent être des financiers confirmés..

OBJECTIFS

› identifier la viabilité financière du scénario stratégique de l'organisme

› analyser les interactions entre équilibre structurel et équilibre financier des opérations

› utiliser les techniques financières d'actualisation et de rendement

› monter une faisabilité financière d'opération et en identifier les paramètres et les conditions d'équilibre

› coappliquer les techniques financières à la production, aux arbitrages patrimoniaux et aux modes de financement.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Frédéric BOUDET ou Fabrice GRANDCLERC ou Christian VOLPI, Consultants-formateurs spécialisés en ingenierie financière, experts du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 26-27 mars et 3 avril 2026 - Distanciel

Les 22-23 juin et 3 juillet 2026 - Distanciel

Les 18-19 et 20 novembre 2026 - Présentiel à Paris

Les 26-27 novembre et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

ÉLÉMENTS STRUCTURELS ET APPROCHES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

Le diagnostic financier de l'organisme
- de la situation de départ aux enjeux patrimoniaux à venir
- structure d'exploitation : principaux ratios, schéma simplifié de couverture des besoins de FP pour la stratégie envisagée
- structure financière et niveau minimum des réserves

La projection financière de la stratégie de l'entreprise
- objectifs et phases d'élaboration d'une analyse prévisionnelle

Calculs financiers, les fondamentaux
- capitalisation, actualisation, conversion de taux ; valeur actuelle nette
- taux de rendement interne, rentabilité des fonds propres et rentabilité économique, effets de levier

La production de logements sociaux
- du loyer d'équilibre aux approches par les cash-flows
- application : équilibre d'opération après la RLS

LES ARBITRAGES FINANCIERS DANS LE LOGEMENT SOCIAL
Un modèle économique à repenser avec des outils financiers adaptés
Les arbitrages liés aux interventions sur le patrimoine
- l'équilibre des réhabilitations et la prise en compte du désendettement
- la problématique de la démolition

Les arbitrages basés sur l'évaluation du patrimoine
- la méthode des cash-flows actualisés
- acquisition de patrimoine ; application : détermination du prix d'équilibre
- vente de patrimoine et effet de levier
- arbitrage entre vente et maintien en locatif
- Les arbitrages liés au coût du financement
- les taux d'intérêts, le marché monétaire, le marché obligataire, le Livret A
- valeur actuelle d'un emprunt, arbitrages actif/passif

le Prêt Haut de Bilan : un produit hybride.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0057

GESTION FINANCE FISCALITE BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE

RESTRUCTURER SA DETTE POUR S'ADAPTER AUX NOUVEAUX ENJEUX

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Compenser les pertes de recettes en renégociant sa dette

Les bailleurs sont confrontés à des baisses de ressources importantes dans un contexte de réorganisation structurelle nécessitant une réflexion approfondie sur les différents paramètres de leur endettement. Ainsi la compréhension des mécanismes des établissements bancaires et la gestion active de la dette sont des leviers essentiels pour prendre les bonnes décisions.

Ce stage permet de gérer sa dette avec 2 objectifs principaux : savoir bien emprunter/maîtriser les étapes d'une consultation bancaire réussie et reprofiler/renégocier son encours de dette pour l'adapter aux nouveaux enjeux auxquels les organismes sont confrontés.

PUBLIC

Directeur général adjoint, directeur financier, responsable comptable ou financier, gestionnaire de dette et contrôleur de gestion.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir l'environnement financier du monde bancaire
› décrypter les caractéristiques des offres de financement et réussir sa consultation
› analyser les enjeux et mener à bien une restructuration de dette.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bernard ANDRIEU, Consultant-formateur spécialisé en gestion de la dette.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 juin 2026 - Distanciel
les 30 novembre 2026 et le 1 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Connaître les différents types de financement
- les typologies de contrats bancaires (conventionnés et libres) proposés aux organismes
- les caractéristiques financières des contrats (construction de tableau d'amortissement, calcul d'intérêts, de profils - d'amortissement et d'annuités, calcul et exploitation de la notion de vie moyenne résiduelle

Organiser une consultation bancaire pour sélectionner le financement adapté
- rédiger le cahier des charges et définir une grille d'analyse des offres : quels critères
- analyser les offres
- négocier avec les différents établissements : points de vigilance et bonnes pratiques de la proposition commerciale au contrat : relire et mettre en œuvre

Optimisation financière et gestion active de la dette
- auditer le stock de dette (indicateurs pertinents et utilité de ces derniers)
- resituer les objectifs de gestion active
- sécuriser son risque de taux à partir de contrats de swap de taux ou d'opérations dérivées
- désensibiliser les encours toxiques
- pourquoi et comment arbitrer sa dette
- profiler et reprofiler sa dette en fonction des capacités financières de l'organisme (mettre en place des opérations de - remboursements anticipés, de refinancement et/ou d'allongement).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0058

GESTION FINANCE FISCALITE BUDGET, CONTRÔLE DE GESTION ET FINANCE

LA GESTION DE LA TRÉSORERIE : MAÎTRISE ET OPTIMISATION

1,5 JOURS (10,5 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Parce que la trésorerie peut être à l'origine de bien des erreurs de gestion

La trésorerie des bailleurs sociaux doit être excédentaire du fait même de la structure financière de ces organismes. Or, cet excédent de trésorerie peut permettre de faire de substantielles économies, par exemple en optimisant le préfinancement des opérations d'investissement. Il s'avère donc très important de bien appréhender les moyens de gérer la trésorerie, en dotant les services financiers et comptables des compétences nécessaires dans ce domaine. D'autant que la loi ELAN, associée d'une part à la baisse des APL et d'autre part à la hausse de la TVA (5,5 % à 10 %), va nécessiter de porter une attention toute particulière à la gestion de cet actif.

PUBLIC

Responsable comptable, cadre financier, contrôleur de gestion.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser les concepts financiers
› repérer les principaux mécanismes influant sur la trésorerie
› diversifier les placements financiers de la trésorerie.

PÉDAGOGIE

La formation fait alterner les exposés du formateur avec des exercices d'application systématiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane ARNOLD, Consultant-formateur en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 26 mars et 27 mars 2026 matin 2026 - Distanciel

Les 4 juin et 5 juin matin 2026 - Distanciel

Les 14 septembre et 15 septembre matin 2026 - Présentiel à Paris

Les 26 novembre et 27 novembre matin 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 250 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les origines de la trésorerie
- les fondamentaux de la structure financière
- les concepts à maîtriser : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et le tableau de financement avec la variation de la trésorerie. L'apport de l'exploitation avec la CAF et l'autofinancement.

Mieux anticiper le niveau de trésorerie
- la construction du plan de trésorerie
- la collecte des éléments prévisionnels
- le suivi du plan de trésorerie

Les outils de placements de la trésorerie positive
- les comptes à terme
- les OPCVM (FCP et SICAV)
- les obligations et bons du Trésor (OAT, BTN, BTAN)

Le tableau de bord de la trésorerie
- la sélection des indicateurs
- la mise en forme du tableau de bord

Le traitement comptable des opérations
- l'achat et la vente de titres
- les opérations d'inventaire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0361

GESTION FINANCE FISCALITE FISCALITÉ

LES FONDAMENTAUX DE LA TVA DES BAILLEURS SOCIAUX

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Un régime complexe à maîtriser

Le régime de TVA des organismes Hlm est marqué par sa complexité et sa particularité qui résulte de trois éléments principaux :
- le statut de redevable partiel (les organismes ont à la fois des activités soumises à TVA et des activités exonérées de TVA)
- les spécificités liées à la réalisation d'opérations immobilières
- les nombreuses dérogations dont bénéficient les opérateurs de logement social par rapport aux règles de droit commun.

Pour pouvoir gérer ces problématiques, il est important de comprendre les fondamentaux de la logique des règles de TVA.

PUBLIC

Responsable et collaborateur des services comptable et financier, fiscaliste, chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les opérations imposables et exonérées des bailleurs sociaux
› se repérer dans le régime de TVA des constructions neuves de logements sociaux
› faire le point sur la tva applicable aux travaux d'amélioration, de rénovation, d'entretien.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Mathilde LABROT ou Pascale LOISEAUX, Fiscalistes, formatrices ou Frédéric BOUDET ou Christian VOLPI, Consultants-formateurs spécialisés en fiscalité.

DATES DES SESSIONS INTER

le 29 janvier 2026 - Distanciel
le 2 avril 2026 - Distanciel
le 11 juin 2026 - Distanciel
le 28 septembre 2026 - Distanciel
le 28 septembre 2026 - Présentiel à Paris
le 10 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Champ d'application
- les opérations taxables : régime des loyers
- les autres activités et prestations de services

Le régime de TVA sur des travaux d'amélioration, rénovation, d'entretien
- les taux de TVA des travaux dans les locaux d'habitation
- les opérations d'acquisition-amélioration
- le traitement de la TVA sur les démolitions
- les travaux entraînant la production d'un immeuble neuf

Constructions neuves de logements et autres locaux
- livraison à soi-même
- acquisition en VEFA
- vente.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0075

GESTION FINANCE FISCALITE FISCALITÉ

TVA : LA GESTION DES OPÉRATIONS LOCATIVES ET DES CONSTRUCTIONS NEUVES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser la TVA pour sécuriser ses opérations immobilières

Le régime de TVA des organismes Hlm est marqué par sa complexité. Pour pouvoir gérer ces problématiques, il est important de comprendre la logique des règles de TVA. Il existe aussi des régimes de TVA particuliers liés à certains types de montages et d'activités qu'il faut comprendre et savoir appliquer. Enfin, ce stage vous permettra aussi de faire le point sur les règles de déduction de la TVA.

PUBLIC

Responsable et collaborateur des services comptable et financier, fiscaliste, chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les opérations imposables et exonérées des bailleurs sociaux
› se repérer dans le régime de TVA des constructions neuves de logements sociaux
› analyser le régime fiscal des mutations immobilières
› décrypter le régime des taxes d'urbanisme associées aux opérations immobilières
› faire le point sur le règles de déduction de la TVA.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Mathilde LABROT ou Pascale LOISEAUX, Fiscalistes ou Christian VOLPI, Consultant-formateur en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 janvier 2026 - Distanciel
les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel
les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 28 et 29 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 28 et 29 septembre 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Champ d'application
- les opérations taxables : régime des loyers
- les autres activités et prestations de services

Le régime de TVA sur des travaux d'amélioration, rénovation, d'entretien
- les taux de TVA des travaux dans les locaux d'habitation
- les opérations d'acquisition-amélioration
- le traitement de la TVA sur les démolitions
- les travaux entraînant la production d'un immeuble neuf

Constructions neuves de logements et autres locaux
- livraison à soi-même
- acquisition en VEFA
- vente

Le régime fiscal des mutations immobilières
- régime de TVA des acquisitions et ventes de terrains à bâtir
- régime fiscal des immeubles bâtis anciens

Approfondissements sur le régime de TVA des opérations d'accession à la propriété

VEFA
- location-accession PSLA
- le bail réel solidaire

Le régime des taxes d'urbanisme associées aux opérations immobilières

Les règles de déduction de la TVA
- le coefficient applicable
- les régularisations.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0325

GESTION FINANCE FISCALITE FISCALITÉ

LA FISCALITÉ DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES COMPLEXES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Les clés fiscales pour piloter des opérations immobilières complexes

À la demande, notamment, des collectivités territoriales, les organismes d'Hlm sont amenés au titre du montage de leurs opérations immobilières de diversifier leur offre. Aujourd'hui, le logement social s'inscrit dans une démarche globale : à côté du locatif "classique", les OLS proposent des produits comme l'usufruit locatif social, et développent la vente de logements neufs par la voie de l'accession sociale, le dispositif de la location-accession PSLA ou le nouveau régime du bail réel solidaire.

L'enjeu de la présente formation est de permettre tant aux financiers qu'aux opérationnels de s'approprier la fiscalité des opérations immobilières particulières afin d'optimiser l'équilibre de ces dernières.

PUBLIC

Fiscaliste, responsable comptable ou financier et collaborateur, chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la TVA applicable aux opérations immobilières.

OBJECTIFS

› décrypter la fiscalité de certaines opérations immobilières complexes

› analyser les questions fiscales liées aux opérations immobilières spécifiques du secteur du logement social telles que : l'usufruit locatif social, la location-accession PSLA, le bail réel solidaire.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Consultante-formatrice spécialisée en fiscalité immobilière.

DATES DES SESSIONS INTER

le 9 avril 2026 - Distanciel

le 17 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les opérations de lotissement et d'aménagement
- l'acquisition des terrains
- les travaux
- la cession des lots ou des droits

Le régime des baux de longue durée
- Les différents types de baux
- La fiscalité associée à la conclusion, la vie et la fin du bail

La vente d'immeubles à rénover (VIR)
- les principes
- le Régime fiscal
- La construction en vue de la vente – les dispositifs réservés au secteur du logement social
- l'accession sociale en zone ANRU/ QPPV
- la location-accession PSLA
- le bail réel solidaire.

Approfondissement du régime du logement locatif intermédiaire
- TVA à 10 % : dans quel contexte ?
- Crédit d'impôt : quand une exonération de taxe foncière est transformée en créance d'IS.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0077

GESTION FINANCE FISCALITE FISCALITÉ

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET IMPÔTS CONNEXES : LES POINTS CRITIQUES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Se (re)mettre à jour sur le régime fiscal des organismes Hlm

Les organismes de logement social sont soumis à l'impôt sur les sociétés depuis le 1er janvier 2006. Toutefois, certaines de leurs activités, telles que la location sociale ou l'accession sociale, continuent à bénéficier d'une exonération. L'application de ces règles d'imposition, qui conduit à sectoriser les différentes activités de l'organisme, nécessite une analyse précise des opérations réalisées. Elle s'appuie notamment sur la distinction entre les activités relevant du "service d'intérêt économique général" et celles qui n'en relèvent pas.

Elle suppose de connaître à la fois le cadre général, les "points critiques" susceptibles d'être contrôlés en priorité par l'administration ainsi que les dernières évolutions issues des lois de finances récentes.

Il est également nécessaire de bien appréhender les solutions particulières à certaines activités : prestations entre organismes Hlm, évolution du statut du logement intermédiaire (les logements locatifs intermédiaires ne sont plus exonérés depuis le 1er janvier 2020), régime des locaux commerciaux (qui a également évolué en 2020)...

La formation s'appuie sur l'actualité légale, doctrinale et jurisprudentielle ainsi que sur l'analyse des contrôles fiscaux dont font l'objet les organismes.

PUBLIC

Responsable comptable ou financier.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser le régime applicable aux différentes activités dans les meilleures conditions de sécurité

› utiliser des connaissances précises pour optimiser son résultat final.

PÉDAGOGIE

Des exposés didactiques alterneront avec des questions techniques et les réponses aux questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Pascale LOISEAUX, Fiscaliste.

DATES DES SESSIONS INTER

le 3 mars 2026 - Distanciel

le 30 juin 2026 - Distanciel

le 19 novembre 2026 - Distanciel

le 19 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'impôt sur les sociétés

- le champ d'application - activités imposables - activités exonérées : la location de logement, les opérations d'accession à la - propriété, les activités en lien avec les copropriétés, la location ou vente de locaux commerciaux...
- l'identification des opérations nécessitant une analyse spécifique (opérations entre organismes, société de coordination, - certificats d'économie d'énergie...)
- l'assiette et le calcul de l'impôt sur les sociétés, les règles de ventilation

Les conséquences sur les autres impôts

- les contributions additionnelles
- la taxe d'apprentissage
- la Contribution Économique territoriale

Les points critiques

Les solutions particulières

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

C0078

GESTION FINANCE FISCALITE FISCALITÉ

COMPRENDRE ET RÉDUIRE LA TAXE FONCIÈRE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Optimiser la gestion de la taxe foncière dans le logement social

Les bailleurs sociaux doivent connaître leurs obligations déclaratives vis-à-vis de cette taxe, contrôler leurs avis d'imposition et appréhender les modalités de calcul de l'imposition qu'ils sont amenés à payer. Par ailleurs, plusieurs dispositifs permettent de la limiter : exonérations de longue durée pour les constructions neuves ou les acquisitions de logements sociaux, abattement de 30 % pour les logements situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dégrèvements au titre de la vacance ou des travaux réalisés sur le patrimoine. À cet égard, il est essentiel pour le bailleur de chercher à bénéficier de ces dispositifs particuliers d'optimisation, et donc de bien connaître leur champ d'application et leurs modalités de mise en œuvre.

PUBLIC

Personne en charge de la gestion de la taxe foncière ou désireuse de connaître cet impôt.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le champ d'application de la taxe foncière
› identifier les opportunités offertes par la réglementation
› développer une compétence pratique à partir de méthodes et d'outils de décision et de gestion de l'information.

PÉDAGOGIE

L'animation repose sur des exemples, des cas pratiques, animés de façon interactive à partir des imprimés de déclaration.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Alexandre ZUBALSKI ou Nicolas MERLIN, Consultants-formateurs spécialisés en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 février 2026 - Distanciel
les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel
les 1 et 2 octobre 2026 - Distanciel
les 14 et 15 décembre 2026 - Présentiel à Paris
les 14 et 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le champ d'application de la taxe foncière
- les principes de base (immeubles imposables, notion d'achèvement, etc.)
- les exonérations de 2, 15, 25 ou 30 ans : opérations visées et obligations déclaratives

Vérification des avis et de la base d'imposition
- mode de calcul des valeurs locatives cadastrales
- contrôle des locaux imposés

Abattements et dégrèvements
- pour les logements situés en QPPV
- pour vacance de logement
- pour les travaux d'accessibilité et d'aménagement des logements aux personnes en situation de handicap
- pour les travaux concourant à la réalisation d'économies d'énergie et de fluides
- pour les travaux prescrits par un plan de prévention des risques technologiques

Les réclamations et le contentieux : règles de procédure

Les taxes annexes à la TFPB
- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- la taxe d'habitation
- la taxe foncière sur les propriétés non-bâties
- les taxes spéciales
- les taxes sur les logements vacants

Les nouveautés des dernières lois de finances.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE

ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS
RÉGLEMENTATION
COMMERCES ET FOYERS
ACTION SOCIALE
IMPAYÉS ET CONTENTIEUX
POLITIQUE COMMERCIALE ET RELATION CLIENT
RELATIONS AVEC LES HABITANTS

RNCP 37063

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE FORMATION CERTIFIANTE

CHARGÉ DE GESTION LOCATIVE ET SOCIALE

34 JOURS - PARCOURS CLASSIQUE
63 JOURS - PARCOURS EN ALTERNANCE

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
RNCP 37063, niveau 5 (Bac + 2), code certif info 102833
Date d'échéance : 23 novembre 2027

Face à l'évolution des profils et des attentes des locataires, le métier de chargé de gestion locative et sociale s'est profondément transformé. Il assure un accompagnement global du locataire, de la demande de logement jusqu'à son départ, en conciliant qualité de service, cadre réglementaire et proximité. En charge en moyenne de 800 à 1000 logements, il gère les attributions, les contrats de location et le précontentieux. Ce métier, en constante évolution juridique et sociale (mobilité, SLS, accession...), nécessite une actualisation régulière des connaissances et le développement d'une capacité d'analyse pour répondre avec justesse aux situations rencontrées.

PUBLIC

Chargé de clientèle, gardien d'immeubles, technicien de patrimoine, chargé de gestion locative sociale.

PRÉ-REQUIS

› Bac à Bac+2 dans le domaine de la gestion immobilière, de la gestion de portefeuille
› Et/ou expériences professionnelles dans des métiers alliant la notion de relation clientèle et de gestion
› Connaissance de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, Internet, ...)
› Capacités transversales (évaluées par test ou entretien) : aisance sociale, compétences relationnelles, autonomie ...

MODALITÉS PRATIQUES

La formation se déroule en présentiel et par autoformation digitale. Le cycle de formation complet (totalité des blocs de compétences) se déroule sur :

› 63 jours en alternance (441 heures), répartis sur une période de 12 mois. La formation alterne des séquences théoriques (en présentiel et en distanciel) et des mises en situation en entreprise.
› 34 jours en formation continue (238 heures), généralement organisés en séquences de 2 à 3 jours par mois, sur une période de 10 à 12 mois.

Chaque bloc est certifiant et peut être validé indépendamment. Pour étudier cette option, contactez-nous.

DATES DES SESSIONS INTER

Prochaine session à Paris : du 8 décembre 2025 au 6 novembre 2026

PRIX NET : 9 000 EUROS
En alternance, pas de frais engagés par le candidat

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85
certification.emis@afpols.fr

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024, le taux de réussite à l'examen de certification s'élève à 90,90 % de réussite pour les 20 personnes ayant passé l'examen.

DÉROULÉ & CONTENU

1 BLOC 1 – GESTION DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS ET COMMERCIALISATION LOCATIVE

- Optimiser la location (réception, enregistrement et traitement des demandes de logements, organisation des commissions d'attributions de logements - CALEOL, instruction des candidatures).
- Gérer les demandes de mutations des locataires en place dans le cadre de la mobilité résidentielle.
- Participer à la commercialisation locative des logements pour réduire le taux de vacance et optimiser les délais de relocation.

2 BLOC 2 – CONTRAT DE LOCATION, DE LA SIGNATURE AU CONGÉ

- Assurer la gestion administrative des logements pour un secteur géographique donné et le suivi du client tout au long de la vie du bail, de son entrée dans les lieux jusqu'à son départ.
- Accueillir le locataire, faire signer le contrat de location
- Gérer les modifications du bail et participer aux opérations de quittancement des loyers et charges.

3 BLOC 3 – COMMUNICATION AVEC LES HABITANTS

- Assurer la relation quotidienne avec les locataires.
- Informer, conseiller, expliquer, orienter, réguler, être à l'écoute familles pour apporter la réponse adaptée à chaque situation.
- Intervenir dans des projets de quartier.

4 BLOC 4 – GESTION DU PRÉCONTENTIEUX

- Intervenir, avant toute action contentieuse, dans le traitement amiable et/ou précontentieux des situations d'inexécution des obligations contractuelles – impayé locatif, trouble de voisinage, occupation anormale du logement ... avec deux enjeux forts, la prévention des expulsions, recherche de solutions amiables - rôle social du bailleur, et le respect des clauses du bail.

MODALITES D'EVALUATION

Un examen final comprenant : des études de cas, une mise en situation relationnelle et un travail de recherche personnel (document écrit présenté à l'oral).

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. **referenthandicap@afpols.fr**

VAE

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE FORMATION CERTIFIANTE

VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE

24 H RÉPARTIES SUR PLUSIEURS MOIS

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une démarche de reconnaissance de l'expérience professionnelle en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un titre. Grâce à la VAE, vous pouvez obtenir un titre en adéquation avec votre parcours professionnel, sans avoir à suivre un cursus de formation. Que vous soyez salarié, intérimaire ou demandeur d'emploi, la VAE est ouverte à tous, sans condition d'âge ni de niveau de formation.

POURQUOI FAIRE UNE VAE ?

› Pour valider et officialiser son expérience sur un métier
› Pour obtenir une équivalence CAP / Bac +...
› Pour préparer une évolution professionnelle (mobilité, changement de poste...)

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

La VAE est ouverte à tous : pas de critère d'âge, de statut, ni de niveau de formation requis.
La seule condition : justifier au minimum d'une année d'expérience professionnelle en lien avec le contenu et le niveau du diplôme visé.

MODALITÉS PRATIQUES

L'accompagnement est proposé sur une base de 24 heures.
L'accompagnement peut être réalisé :
› Individuellement (sur Paris, dans nos locaux)
› Au sein de groupes mixtes (regroupant plusieurs métiers)
› Par métier, au sein de la structure, si le nombre de candidats le permet
› En présentiel et/ou en distanciel.

EN INTER

Prochaine session : du 20 novembre 2025 au 18 juin 2026

PRIX NET : 2 500 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85
certification.emis@afpols.fr

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024, les candidats ayant présenté un dossier VAE en jury de certification ont obtenu les résultats suivants :

- Chargé d'Opérations d'Habitat Social : 100 % de réussite (1 candidat)
- Directeur d'Agence : 100 % de réussite (2 candidats)
- Responsable de Site : 100 % de réussite (2 candidats)
- Chargé de Gestion Locative Sociale : 0 % de réussite (1 candidat)
- Technicien de Patrimoine : aucune VAE présentée en 2024
- Gardien d'Immeubles : aucune VAE présentée en 2024
- Chargé d'accueil : aucune VAE présentée en 2024

LA VAE AVEC L'AFPOLS EN PLUSIEURS ÉTAPES

1 DEMANDE DE RECEVABILITÉ

- Déposez votre candidature auprès de l'Afpols. (vae@afpols.fr). Une fois votre dossier étudié, l'AFPOLS procède à la validation de votre candidature.

2 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un expert de l'Afpols vous accompagne dans la constitution de votre dossier, qui sera ensuite soumis à un jury. L'accompagnement se fait sur une base de 24 heures réparties sur plusieurs mois. Il peut être suivi :

- Individuellement dans nos locaux à Paris, au sein de groupe mixte regroupant plusieurs métiers.
- En groupe métiers au sein de votre structure.

3 SOUTENANCE DEVANT LE JURY

- Une fois votre dossier complet déposé, il est étudié par un jury avant la présentation orale. La soutenance inclut pour tous les titres professionnels la soutenance du dossier VAE et des échanges avec le jury.
- Pour les titres de Gardien(ne) d'immeubles, Responsable de Site, Chargé(e) de gestion locative, Chargé(e) d'accueil et Directeur(trice) d'Agence, elle inclut également une mise en situation professionnelle.
- Le jury analyse vos compétences en fonction du référentiel de certification et valide tout ou partie de votre expérience. Vous obtenez un titre complet ou des blocs de compétences reconnus.
- En cas de validation partielle, des recommandations vous sont proposées pour finaliser votre parcours.

C0099

ACTUALITÉ DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Identifier tous les impacts sur les attributions

Des lois, des décrets et des arrêtés qui s'enchaînent les uns après les autres, voici la réalité des attributions des logements sociaux. La réglementation des attributions est en perpétuel mouvement. Cela impacte très largement toutes les procédures internes mais aussi peut être source de conflits, de stress et d'erreurs. Or le bailleur ne peut se permettre d'être approximatif dans ce domaine largement sanctionné par l'ANCOLS, la CNIL et les tribunaux.

La difficulté réside également dans le fait que la réglementation en général évolue sur tous les sujets de la vie quotidienne des citoyens. Or les attributions sont concernées directement ou indirectement par ces évolutions (réforme du divorce, dématérialisation des justificatifs des titres de séjour..). Se mettre à jour face cette actualité dense est aujourd'hui impératif et fondamental.

PUBLIC

Cadre et personnel en charge des attributions de logements sociaux

PRÉ-REQUIS

Cette formation est destinée aux personnes ayant déjà acquis les bases juridiques de la gestion locative.

OBJECTIFS

› identifier les modifications législatives et réglementaires
› évaluer les conséquences opérationnelles sur les attributions
› déterminer les spécificités en fonction des territoires.

PÉDAGOGIE

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Tableaux de synthèse sur les notions-clés, supports pratiques et opérationnels post-formation.
Échanges à partir des questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Amélie DUBOIS, Formatrice juriste.

DATES DES SESSIONS INTER

le 27 mars 2026 - Distanciel
le 26 juin 2026 - Distanciel
le 3 juillet 2026 - Présentiel à Paris
le 9 octobre 2026 - Distanciel
le 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction : présentation des dernières évolutions législatives et réglementaires
Désignation des candidats
- réservataires : gestion en flux

Instruction de la demande
- régularité de séjour, titres de séjour
- constitution du dossier : pièces justificatives
- évolution jurisprudence
- Plafonds de ressources
- individualisation (divorce, mariage)
- points de vigilance rapports ANCOLS
- Modification zones
- modification dérogations

Politique intercommunale d'attribution
- objectif mixité sociale
- objectif sapeurs-pompiers volontaires
- objectif Professions essentielles
- résidences à enjeu de mixité sociale

CALEOL
- relogement suite démolition
- motifs de non attribution

Le contenu sera modifié au fur et à mesure des actualités et intègrera les évolutions à venir.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0098

LES POLITIQUES INTERCOMMUNALES DE GESTION DE LA DEMANDE ET DES ATTRIBUTIONS : ENJEUX POUR LES ORGANISMES HLM

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Intégrer les politiques intercommunales pour optimiser les attributions

La loi ALUR a engagé une réforme en profondeur de la gestion de la demande de logement social et des attributions, confortée par les objectifs fixés dans le cadre de la loi LEC et les dispositions de la loi ELAN. Il revient à chaque EPCI concerné, la responsabilité de définir des politiques de gestion de la demande et des attributions à l'échelle de son territoire et d'organiser leur mise en œuvre, en intégrant les nouvelles dispositions portées par la récente loi ELAN et ses décrets d'application.

PUBLIC

Responsable de gestion locative et du service attribution, membre des commissions d'attribution des logements, agent des collectivités locales et des organismes réservataires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› décrypter les enjeux de ces nouvelles politiques pour pouvoir s'y inscrire

› définir le cadre règlementaire de la réforme de la gestion de la demande et des attributions

› identifier les enjeux propres à chacun des acteurs impliqués : EPCI, bailleurs et réservataires

› favoriser le dialogue entre les acteurs impliqués.

PÉDAGOGIE

Ce stage alterne des apports de connaissances et des réflexions méthodologiques illustrées de retour d'expériences terrain.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Fanny LAINE-DANIEL, Consultante-formatrice spécialisée dans les politiques locales de l'habitat.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel

les 6 et 7 juillet 2026 - Distanciel

les 8 et 9 octobre 2026 - Présentiel à Paris

les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel historique : peuplement et attributions des logements sociaux
- points de repères historiques
- l'enjeu de la mixite sociale

Le cadre de la réforme de la gestion de la demande et des attributions
- les grands enjeux
- le cadre règlementaire
- la CIL et le rôle des acteurs dont les organismes Hlm
- le PPGDID
- le document cadre d'orientation d'attribution et la CIA
- l'articulation avec les autres politiques (PLH) et politiques sectorielles
- l'articulation avec le NPNRU

Les orientations d'attribution : outils et méthode
- le diagnostic partagé
- les orientations
- vles objectifs règlementaires et les objectifs locaux d'attribution

La gestion de la demande et des attributions
- le service d'accueil et d'information des demandeurs
- la gestion partagée de la demande
- focus sur la cotation de la demande (loi ELAN)

Le passage à la gestion en flux des réservations
- les enjeux
- le cadre réglementaire
- les modalités de passage à la gestion en flux

Enjeux et impacts pour les organismes Hlm
- contributions
- points de vigilance
- évolution des pratiques
- nouvelles relations avec les réservataires et partenaires

Retours d'expériences.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0360

TOUT SAVOIR SUR LA GESTION EN FLUX DES RÉSERVATIONS DE LOGEMENTS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Faire évoluer les pratiques d'attribution vers plus de souplesse et d'équité

La loi ELAN a rendu obligatoire la gestion des réservations en flux à compter du 24 novembre 2023. Ce dispositif doit permettre de mieux répondre à la demande de logement social dans sa diversité et de faciliter la mobilité résidentielle au sein du parc social. Cette évolution significative nécessite une bonne appréhension du dispositif dans son ensemble, ainsi que l'adaptation des modes de faire des équipes en charge des attributions et de leurs managers.

PUBLIC

Responsable Gestion locative, chargé d'attribution, chargé de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

1er niveau de connaissance sur les attributions de logement. Être en poste depuis au moins 6 mois.

OBJECTIFS

› identifier le cadre règlementaire de la réforme de la gestion de la demande et des attributions

› repérer toutes les étapes du passage à la gestion en flux pour pouvoir s'y inscrire

› identifier les enjeux propres à chacun des acteurs impliqués

› se repérer dans les actions à mettre en œuvre pour adapter ses pratiques

PÉDAGOGIE

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants et étude de cas pratique.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Mickaël FOUILLOU ou Fanny LAINÉ-DANIEL ou Pélagie N'GUESSAN, Consultants-formateurs spécialisés en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 20 mars 2026 - Distanciel

le 7 avril 2026 - Présentiel à Paris

le 19 juin 2026 - Distanciel

le 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- actualités et dernières évolutions règlementaires sur les attributions

Posons le cadre
- le principe des réservations de logement dans le logement social
- gestion en flux, en stock, de quoi parle-t-on ?
- qui sont les réservataires concernés ?

Le cadre règlementaire
- les origines de la réforme (loi ALUR, ELAN, 3DS…)
- le lien avec les politiques intercommunales
- instruction ministérielle et décret du 19 avril 2022 décortiqués

Les enjeux et impacts de la gestion en flux
- les différents enjeux de la réforme
- le point des acteurs : demandeurs, organismes et parties prenantes
- la stratégie des organismes et leurs organes de décision (RI, politiques attribution…)
- les modes de faire des organismes
- Les modalités de mises en œuvre de la réforme
- quels préalables à l'application de la loi ?
- le diagnostic partagé des réservations
- le calcul de volume des réservataires
- quelle échelle territoriale ?
- la contractualisation avec les réservataires
- la programmation des engagements

Les modalités de gestion et le pilotage de la démarche
- les modes de gestion possibles
- fonctionnement opérationnel des mises à disposition
- outils de suivi et de reporting.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0101

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS

L'ENREGISTREMENT ET LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE DE LOGEMENT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Assurer une gestion rigoureuse des demandes de logement social

Les droits et garanties du demandeur de logement sont au cœur du dispositif d'attribution. Ils se traduisent par des obligations d'information, de transparence, d'efficacité et d'équité dans le traitement de la demande de logement social.

Il est donc indispensable, pour les collaborateurs ayant à enregistrer et constituer les demandes de logement, d'avoir des connaissances précises des règles en la matière pour fiabiliser les réponses faites aux demandeurs.

PUBLIC

Agent de la gestion locative chargé du traitement de la demande de logement, responsable du traitement de la demande de logement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le cadre législatif et réglementaire
› recenser les points de contrôle obligatoires
› repérer les éléments constitutifs du dossier de demande de logement social
› identifier le droit d'information des demandeurs de logements.

PÉDAGOGIE

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants. Étude de pièces d'identité et réalisation de cas pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Amélie DUBOIS ou Pélagie N'GUESSAN, Consultante-formatrice spécialisée en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 3 avril 2026 - Distanciel
le 18 septembre 2026 - Distanciel
le 18 septembre 2026 - Présentiel à Paris
le 10 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- présentation des dernières évolutions

Enregistrement
- formulaire de la demande de logement - informations obligatoires
- pièces d'identité - nature de la pièce - points de contrôle
- exception : opération de renouvellement urbain
- saisie de la demande - données sensibles
- modalités d'enregistrement - par site internet ou par guichet - guichets obligatoires et à la demande
- attestation d'enregistrement - contenu - numéro unique national

Droit à l'information
- information générale
- service d'information et d'aide du demandeur
- gestion partagée de la demande

Suivi de la demande
- actualisation - à l'initiative du demandeur - séparation du demandeur et co-demandeur - obligations du guichet
- renouvellement - délai -procédure
- radiation - radiations avec ou sans délai - point de contrôle et sanction financière
- Constitution du dossier
- pièces justificatives
- pièces obligatoires, dérogatoires et complémentaires
- obligations sur les données à caractère personnel.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0102

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS

L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Sécuriser l'instruction des demandes de logement social

Les nombreuses évolutions législatives réglementaires et jurisprudentielles ont modifié en profondeur le processus d'attribution au sein des organismes. Le bailleur reste responsable des attributions et fait l'objet de contrôles. Cette formation permet de confirmer et de repréciser les conditions d'attribution (plafonds de ressources et régularité de séjour) de manière opérationnelle avec l'analyse des cas complexes rencontrés au quotidien afin d'avoir des réponses sécurisées et crédibles.

PUBLIC

Cadre et employé chargés de l'instruction des demandes de logement et/ou de la préparation de la commission d'attribution logement et de l'examen de l'occupation des logements.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le cadre législatif et réglementaire lié à l'attribution
› recenser les points de contrôle obligatoires
› évaluer les situations complexes dans les attributions
› identifier les engagements législatifs ou contractuels

PÉDAGOGIE

Apports juridiques et applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets.Atelier sur les pièces justificatives : étude d'avis d'imposition, pièces d'identité, titres de séjour...

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas DELEPINE, Consultant-formateur spécialisé en gestion locative ou Amélie DUBOIS, Formatrice juriste spécialisée en gestion locative

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 avril 2026 - Distanciel
les 24 et 25 juin 2026 - Distanciel
les 1er et 2 octobre 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

I. DÉSIGNATION DES CANDIDATS

Réservataires
-gestion en flux ou en stock

Priorités d'attribution
- droit au logement opposable, publics prioritaires

Critères liés aux objectifs et engagements d'attribution
- objectifs d'attribution : DALO et publics prioritaires, équilibre territorial et professions essentielles

Critères liés au logement
- typologie

Critères liés à la personne
- cotation de la demande

II. CONSTITUTION DU DOSSIER POUR L'INSTRUCTION
- liste limitative des pièces justificatives
- protection des données personnelles (CNIL/RGPD)

III. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Régularité de séjour
- titres de séjour et droit de séjour des Européens

Plafonds de ressources applicables
- financements du logement conventionné proposé : PLAI, PLUS et PLS (en métropole) et LLTS et LLS et PLS (en outre-mer)
- notion de personnes vivant au foyer
- catégories de ménage
- dérogations de plafonds de ressources

Situations complexes
- couples mariés, séparations, demandeur propriétaire, demandeur mineur, mutation professionnelle

Solvabilité
- taux d'effort, reste pour vivre.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0103

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS

LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX ET DE L'EXAMEN DE L'OCCUPATION DES LOGEMENTS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Sécuriser vos décisions d'attribution et d'occupation

Les bailleurs sont confrontés à deux enjeux : intégrer sur les zones concernées la dimension d'examen triennal d'occupation des logements et faire évoluer les pratiques de la commission au regard des modifications profondes et récentes du processus d'attribution. Cette formation permet de vérifier l'adéquation de la pratique aux dernières évolutions afin de sécuriser et de prévenir les sanctions lors de la prise de décision.

PUBLIC

Cadre et personnel en charge de l'instruction des demandes de logement et/ou de la préparation de la commission d'attribution logement et de l'examen de l'occupation des logements.

PRÉ-REQUIS

Être en poste depuis au moins 6 mois.

OBJECTIFS

› définir le cadre législatif et réglementaire
› décrire le processus de la CALEOL
› recenser les points de contrôle obligatoires pour procéder à la décision de la commission d'attribution
› préciser les obligations et la mise en œuvre de l'examen de l'occupation des logements.

PÉDAGOGIE

Apports juridiques et applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Partage des pratiques de mise en place de l'examen de l'occupation des logements.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Amélie DUBOIS ou Pélagie N'GUESSAN, Consultantes-formatrices spécialisées en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 20 mars 2026 - Distanciel
le 29 juin 2026 - Distanciel
le 29 juin 2026 - Présentiel à Paris
le 19 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction : présentation des dernières évolutions législatives et réglementaires

I. L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX
- conditions pour passage en commission

Fonctionnement de la CALEOL
- composition : voix délibératives, voix consultatives
- ordre du jour et convocation
- organisation : CALEOL unique, multiples, anonyme
- réunion : périodicité, forme quorum et votes

Critères de prise de décisions
- politique intercommunale d'attribution : orientations d'attribution, cotation
- politique d'attribution : publics prioritaires, obligations et engagements d'attribution, mutations…

Décisions d'attribution
- attribution : notification, délai / attribution sous condition suspensive / attribution en classant
- non-attribution / rejet pour irrecevabilité
- procès-verbal

Recours, contrôle et sanctions financières

II. EXAMEN TRIENNAL DE L'OCCUPATION DES LOGEMENTS
Champs d'application
- zones concernées / situations des locataires à examiner / périodicité

Politique de l'examen de l'occupation des logements
- situations ne nécessitant pas une orientation / mutations en cours
- situations à orienter

Organisation de la CALEOL
- présentation des dossiers / contenu des avis
- notification / procès-verbal

Sanctions, recours et conservation des documents.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0392

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS

DÉTECTION DE LA FRAUDE DOCUMENTAIRE : DOCUMENTS D'IDENTITÉ

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Sécurité locative renforcée : vigilance documentaire pour une attribution fiable

La fraude documentaire est un fléau en constante évolution qui impacte tous les secteurs d'activité. Plusieurs risques sont de nature à alerter les responsables de gestion locative et de patrimoine. La fraude la plus courante consiste à présenter de faux documents pour l'accès à la location.

PUBLIC

Directeur et responsable de clientèle, gestion locative, de patrimoine, contentieux, attribution, proximité, responsable juridique.

Tout collaborateur des organismes de logement social ayant la charge de la gestion des fichiers.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› connaître le contexte des titres d'identité et les impacts de la fraude documentaire
› identifier les principales typologies et techniques de fraude
› repérer des solutions de détection des faux documents
› expérimenter les contrôles des titres d'identité

PÉDAGOGIE

Apports sur les risques de fraude et de leurs méthodes de détection. Illustration de la formation au moyen de bonnes pratiques et d'exemples concrets (animations vidéo, images et cas pratiques). Échanges à partir des questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Olivier BARBIER, Consultant-formateur spécialisé en fraude documentaire.

DATES DES SESSIONS INTER

le 22 janvier 2026 - Distanciel
le 2 avril 2026 - Distanciel
le 17 septembre 2026 - Distanciel
le 18 septembre 2026 - Présentiel à Paris
le 26 novembre 2026 - Distanciel
le 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Appréhender le contexte des titres d'identité et les impacts de la fraude documentaire
- les obligations réglementaires et la jurisprudence
- définition de la fraude documentaire
- les chiffres de la fraude
- la dématérialisation des échanges et les risques de fraude documentaire

Connaître les principales typologies et techniques de fraude
- les contrefaçons, les falsifications, les usurpations d'identité, le marché noir, internet et le Darknet, les logiciels de création de faux documents

Découvrir des solutions de détection des faux documents
- la formation
- les matériels et outils pour le contrôle physique
- les logiciels et applications de contrôle
- les référentiels
- les bases institutionnelles
- la reconnaissance faciale

S'appuyer sur une méthodologie du contrôle des titres d'identité
- identification du titre et du pays émetteur
- traduction et transcription des données
- dates et durées de validité des titres
- données le plus fraudées
- les phases du contrôle

Savoir contrôler les titres d'identité
- cartes d'identité française (versions 1994 et 2021), passeport français , titres de séjour français (versions 2011 et 2020), permis de conduire français, titres d'identité étrangers
- cas pratiques : détecter la fraude sur des exemples de faux documents
- Mettre en œuvre opérationnellement les bons réflexes et les bonnes pratiques pour lutter contre la fraude
- les polices de caractères
- les alignements horizontaux et verticaux
- l'altération des fonds de sécurité
- s'appuyer sur des fiches réflexes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0393

DÉTECTION DE LA FRAUDE DOCUMENTAIRE : JUSTIFICATIFS DE REVENUS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Fiabilité des documents, sécurité des processus : renforcer vos pratiques face à la fraude

La fraude documentaire est un fléau en constante évolution qui impacte tous les secteurs d'activité. Plusieurs risques sont de nature à alerter les responsables de gestion locative et de patrimoine. La fraude la plus courante consiste à présenter de faux documents pour l'accès à la location. La jurisprudence attribue une responsabilité aux sociétés de gestion locative en cas d'impayé si la vérification de la capacité à honorer les loyers n'est pas démontrée.

PUBLIC

Directeur et responsable de clientèle, gestion locative, de patrimoine, contentieux, attribution, proximité, responsable juridique, responsable des Ressources Humaines.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› connaître le contexte des justificatifs de revenus et des impacts de la fraude documentaire
› identifier les principales typologies et techniques de fraude
› repérer les solutions de détection des faux documents

PÉDAGOGIE

Apports sur les risques de fraude et de leurs méthodes de détection. Illustration de la formation au moyen de bonnes pratiques et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Olivier BARBIER, Consultant-formateur spécialisé en fraude documentaire.

DATES DES SESSIONS INTER

le 30 janvier 2026 - Distanciel
le 24 avril 2026 - Distanciel
le 1 octobre 2026 - Présentiel à Paris
le 2 octobre 2026 - Distanciel
le 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contexte des justificatifs de revenus et les impacts de la fraude documentaire
- les obligations réglementaires et la jurisprudence
- définition de la fraude documentaire
- la dématérialisation des échanges et les risques de fraude documentaire

Les principales typologies et techniques de fraude
- les contrefaçons
- les falsifications
- les usurpations d'identité
- le marché noir
- les logiciels de génération de fausses fiches de paie

Quelles solutions de détection des faux documents ?
- la formation
- les applications de contrôle
- les sites Internet pour le contrôle

Méthodologie du contrôle des justificatifs
- données les plus fraudées
- spécifications du numéro de sécurité sociale et croisement avec un titre d'identité
- fiche de paie
- avis d'imposition
- attestation URSSAF des autoentrepreneurs
- bulletin de pension
- attestation CAF
- contrat de travail
- quittance de loyer / Avis d'échéance
- cas pratiques : détecter la fraude sur des exemples de faux documents

Les bons réflexes et les bonnes pratiques pour lutter contre la fraude
- les polices de caractères
- les alignements horizontaux et verticaux
- croiser les informations des justificatifs de revenus avec les autres documents
- s'appuyer sur des fiches réflexes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0104

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS

MOBILITÉ ET PARCOURS RÉSIDENTIELS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Enjeux et méthodologie

L'engagement et la mobilisation du mouvement professionnel en matière de qualité de service, de service rendu et la prise en compte des attentes des ménages conduisent les organismes de logement social à développer une politique spécifique en matière de trajectoires et parcours résidentiels (gestion des mutations à l'initiative des locataires ou incitée par les bailleurs, échanges de logements...).

Ces démarches, articulées avec les exigences de la loi MOLLE, elles-mêmes renforcées par la loi Egalité & Citoyenneté, sans oublier l'impact de la loi ELAN et de la loi 3DS, impliquent une réflexion sur les méthodes et outils à formaliser pour assurer le pilotage et la mise en œuvre d'une mobilité résidentielle au service des locataires.

PUBLIC

Cadre et personnel en charge de la mobilité résidentielle (mutation, échanges de logements...), des relogements, de l'accompagnement social et de l'examen de l'occupation des logements.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les enjeux de la mobilité résidentielle et ses liens avec la qualité de service

› participer à la définition des orientations et des objectifs de mobilité résidentielle

› repérer les points de procédure et les outils de gestion des demandes de mutation

› aborder l'impact de la loi ELAN et la problématique des logements vacants dans les zones en 'déséquilibre'.

PÉDAGOGIE

Ces journées développeront une réflexion méthodologique en lien avec les actions engagées par les participants ou leur structure dans ce domaine. Chacun est invité à se munir des outils utilisés ou en cours d'élaboration

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Pélagie N'GUESSAN, Consultante-formatrice spécialisée en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 mars 2026 - Distanciel

les 28 et 29 septembre 2026 - Distanciel

les 28 et 29 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contexte
- la qualité de service et l'optimisation du parc locatif
- les obligations juridiques
- les demandes d'échange de logements
- les parcours vers l'accession
- la mobilité incitée
- l'appréciation de la capacité économique du demandeur
- l'impact de la gestion en flux des contingents de réservation de logements sociaux
- impact de la cotation

Besoins des locataires et priorités de l'organisme
- sur-occupation, sous-occupation, diminution des ressources des ménages, situations particulières : âge, handicap, perte d'autonomie, isolement
- traitement des inadéquations

Le Focus sur l'Examen d'Occupation des Logements
- Situations concernées par l'Examen d'Occupation des logements.
- Modalité de mise en œuvre et présentation en CALEOL

Une démarche structurée et des moyens à mobiliser
- procédure et pilotage interne
- moyens financiers, mesures incitatives
- compétences à identifier et à renforcer
- connaissance fine de l'offre de logements et adaptation des logements
-suivi des résultats

Suivi de parcours et les entretiens de mobilité
- informations à recueillir, accompagnement du projet locataire

Les collaborations avec les partenaires
- politique et pratiques des réservataires/intercommunalité, etc.
- rôle des acteurs de l'action sociale

La prise en compte des freins
- rapport au logement, quittance, coûts de gestion induits.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0305

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS

ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT POUR LES ÉQUIPES DE LA GESTION LOCATIVE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Mobiliser ses équipes pour réussir les réformes Hlm

La réforme du secteur Hlm oblige les organismes à se rapprocher pour atteindre le seuil de 12 000 logements. Plusieurs possibilités de regroupements s'offrent à eux. Selon leur situation les enjeux sont à définir. Ils sont de fait territoriaux, financiers et stratégiques en vue d'offrir des capacités de production et de réhabilitation nouvelles.

Ces 2 jours de formation permettront aux managers de comprendre la genèse des évolutions réglementaires et d'en préparer la mise en place.

Pour les équipes, la session permettra de se placer dans son environnement et d'être force de proposition pour l'exécution des missions qui vont leur être confiées.

PUBLIC

Responsable de service, de pôle, responsable d'équipe, chef de projet, tout collaborateur d'un service Gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les évolutions réglementaires et les situer dans leur contexte
› mobiliser les leviers du changement, s'adapter au changement
› anticiper les besoins et les points de blocage éventuels
› établir une stratégie de gestion
repenser les outils de gestion et de suivi.

PÉDAGOGIE

Apports juridiques et applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants et étude de cas pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Mickaël FOUILLOU, Consultant-formateur expert en management et accompagnement du changement.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1er et 2 juin 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel sur les récentes évolutions réglementaires
- les principales lois impactant le modèle Hlm
- loi ELAN/3DS : les conséquences pratiques

Fusion et regroupement des organismes de logement social
- organisation de la préfiguration
- définition stratégique de la fusion
- mise en place opérationnelle
- communication interne et externe

Cotation de la demande de logement
- les critères liés aux objectifs et les engagements d'attribution
- transparence de la procédure
- les priorités d'attribution
- quels objectifs d'attribution : DALO et publics prioritaires, équilibre territorial

Gestion en flux des réservations de logements sociaux
- qui sont les réservataires ?
- les impacts de la gestion en flux
- le calcul des volumes de réservation
- la programmation et la révision des engagements
- le suivi opérationnel de la démarche

Projet de rénovation urbaine
- la réglementation liée au traitement du relogement en CALEOL
- définition des forfaits obligatoires et optionnels
- quelle politique commerciale liée au relogement mettre en place ?
- la constitution d'un marché spécifique lié aux déménagements
- les notions de constitution des DID et DAD
- comment travailler en partenariat avec une MOUS relogement ?

Examen d'occupation des logements par la CALEOL
- les nouvelles compétences de la CALEOL
- identification du périmètre d'application
- quels publics concernés ?
- la programmation de traitement du parc.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0100

ACTUALITÉ DE LA GESTION LOCATIVE DES LOGEMENTS SOCIAUX

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Décrypter les dernières réformes et jurisprudences

Lois, ordonnances, décrets et arrêtés se succèdent, se complètent, se contredisent et sont parfois cachées ou difficiles à repérer : voici la réalité de la gestion locative des logements sociaux.

Tous ces changements impactent aussi très largement toutes les procédures internes mais peuvent être source de conflits, de stress et d'erreurs.

Faire une veille juridique et intégrer les mises à jour est devenu compliqué pour les opérationnels, face à cette actualité dense et à la pression du quotidien ; cette journée permettra de faire le point sur les dernières réformes et les jurisprudences récentes.

PUBLIC

Cadre et personnel en charge de la gestion locative de logements sociaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les modifications législatives et réglementaires
› repérer les conséquences opérationnelles
› déterminer les procédures et les documents à faire évoluer.

PÉDAGOGIE

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Loïc AURIAC, Formateur juriste spécialiste de la gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 12 mars 2026 - Distanciel
le 17 juin 2026 - Présentiel à Paris
le 24 juin 2026 - Distanciel
le 25 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Actualités liées au bail
- les annexes (opposabilité, mode de transmission…)
- le garant
- la colocation
- l'évolution du bail à durée déterminée pour les jeunes
- le concept d'habitat inclusif

Actualités liées aux modalités d'occupation
- le logement décent
- sous-location et cohabitation intergénérationnelle
- appréciation de la sous-occupation et du dépassement de plafonds de ressources comme risque éventuel de perte du droit au maintien
- droit à la prise

Actualités liées aux changements de situations familiale
- solidarité, couples mariés et violences familiales
- décès, abandon et droit à transfert

Actualités liées au quittancement et recouvrement
- le loyer
- les charges récupérables
- le SLS
- l'impayé et la procédure d'expulsion

Actualités liées au départ du locataire
- congé du locataire
- réparations locatives et transformation

Actualités liées aux zones de déséquilibre
- tendues
- QPV

Le contenu sera modifié au fur et à mesure des actualités jurisprudentielles et réglementaires.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0106

LA RÉGLEMENTATION DE LA GESTION LOCATIVE

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les fondamentaux du cadre réglementaire, de l'attribution au départ du locataire

De nombreuses fonctions nécessitent d'avoir une vision globale de la gestion locative. Ainsi ce stage permet de mesurer et positionner son action dans l'ensemble soit pour répondre au locataire de manière pertinente, soit pour piloter un service, soit pour mener un projet. Cette formation présentera les spécificités juridiques de la gestion locative des logements Hlm (PLUS, PLS, PLAI, LLS, LLTS) en déroulant la procédure de la recherche du locataire jusqu'à son départ.

Le contenu sera modifié au fur et à mesure de l'actualité et intègrera les évolutions juridiques à venir.

PUBLIC

Chargé de clientèle, agent de gestion locative, responsable d'agence, conseiller social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le processus d'attribution
› repérer les principes de de gestion du bail : de la signature du locataire jusqu'à sa sortie
› analyser les différentes lignes de l'avis d'échéance
› identifier les actions de gestion locative propres au bail Hlm.

PÉDAGOGIE

L'analyse de situations concrètes ainsi que les échanges d'expériences entre participants complètent les apports théoriques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Loïc AURIAC, Formateur juriste spécialiste de la gestion locative ou Nicolas DELEPINE, Consultant-formateur spécialisé en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26-27 janvier et 2-3 février 2026 - Distanciel
les 22-23 et 29-30 juin 2026 - Distanciel
les 24-25 septembre et 1-2 octobre 2026 - Distanciel
les 26-27 novembre et 3- 4 décembre 2026 - Distanciel
les 26-27 novembre et 3- 4 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 3 000 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- les différents textes législatifs et réglementaires inhérents à la gestion locative

Gestion de la demande et des attributions
- information des demandeurs
- demande de logement
- désignation des candidats
- instruction des dossiers
- passage en commission

Bail et entrée du locataire dans les lieux
- état des lieux : formalisation et droit à rectification
- signature du contrat, colocation, cotitularité, annexes...

L'occupation des lieux par le locataire
- exécution du contrat par les parties : obligations du locataire et du bailleur
- mobilité des locataires dans le parc social
- sous-location et cohabitation intergénérationnelle solidaire

Les conditions financières du contrat de location
- le loyer : modalités de calcul, surfaces corrigée et utile, l'APL
- le supplément de loyer de solidarité
- les charges récupérables
- le dépôt de garantie

Le départ du locataire
- le congé : forme, préavis et effets.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0441

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE RÉGLEMENTATION

TOUT COMPRENDRE SUR LE CYCLE LOCATIF HLM À LA LUMIÈRE DE LA RÉGLEMENTATION

3,5 JOURS - DISTANCIEL, PRÉSENTIEL ET AUTOFORMATION

NOUVEAUTÉ | PARCOURS HYBRIDÉ

Une gestion efficace et conforme du logement social grâce à la réglementation de la gestion locative
La gestion locative en HLM est un domaine complexe nécessitant une parfaite maîtrise des textes législatifs et réglementaires en vigueur. Cette formation vise à offrir aux professionnels du secteur une compréhension approfondie de la réglementation applicable, afin de garantir une gestion optimale des contrats de location, des attributions et des relations avec les locataires. L'objectif est d'acquérir les compétences nécessaires pour naviguer efficacement dans les différentes étapes de la gestion locative, depuis la demande de logement jusqu'au départ du locataire, tout en garantissant le respect des normes financières et juridiques. L'approche hybride, combinant autoformation, distanciel et présentiel, permet de favoriser l'engagement et l'ancrage des acquis à travers des cas pratiques et des échanges collaboratifs.

PUBLIC

› Chargés de clientèle
› Agents de gestion locative
› Responsables d'agence
› Conseillers sociaux

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le processus d'attribution.
› participer à l'organisation de la vie du bail : de la signature du locataire jusqu'à sa sortie.
› analyser les différentes lignes de l'avis d'échéance.
› identifier les actions de gestion locative propres au bail Hlm.

PÉDAGOGIE

Le parcours mobilise des méthodes pédagogiques actives combinant travail individuel, collaboration et ressources numériques. Un formateur référent encadre les temps collectifs (présentiel et classe virtuelle) et accompagne les stagiaires tout au long du parcours.

TEMPS EN AUTO-FORMATION

Deux temps d'apprentissage en autonomie pour :
› appréhender le contexte et le cadre réglementaire
› se familiariser avec des notions clefs liées au bail

TEMPS COLLECTIFS

Deux temps en groupe (en présentiel et en classe à distance) pour :
› favoriser les échanges, le partage d'expériences entre pairs
› ancrer et poursuivre les apprentissages
› pratiquer et expérimenter les apprentissages.

ANIMATION

Loïc AURIAC, formateur juriste.

ÉVALUATION

L'évaluation des acquis se fera en continu du parcours de formation par le formateur au travers des multiples activités à réaliser. Plusieurs quiz ponctuent le parcours afin d'accompagner l'ancrage mémoriel.

DÉROULÉ DU PARCOURS

1 AUTOFORMATION - 1H00

Chaque stagiaire est invité à suivre un module e-learning en autonomie via la plateforme de formation Espace 47 pour appréhender les textes législatifs et éléments réglementaires inhérents à la gestion locative.

2 FORMATION À DISTANCE EN GROUPE AVEC LE FORMATEUR - 1 JOUR

Ce temps de face à face avec le groupe et le formateur est dédié à ancrer et poursuivre les apprentissages sur la gestion de la demander et du processus d'attribution.

3 AUTOFORMATION - 2H30

Chaque stagiaire est invité à suivre un parcours e-learning en autonomie via la plateforme de formation Espace 47 pour découvrir les bases du bail locatif.
Nous vous proposons de réaliser ce parcours sur 5 jours à raison de 30 minutes par jour.

4 FORMATION EN PRESENTIEL EN GROUPE AVEC LE FORMATEUR – 2 JOURS

Cette dernière séquence de formation se déroule en présentiel à Paris, pour approfondir les différentes étapes de la vie du contrat de location, depuis l'entrée dans les lieux jusqu'au départ du locataire, en traitant les aspects juridiques, financiers et pratiques liés au bail, à l'occupation, à la mobilité, aux charges, et à la fin du contrat.

TOUT COMPRENDRE SUR LE CYCLE LOCATIF HLM À LA LUMIÈRE DE LA RÉGLEMENTATION

C0441

MODALITÉS PRATIQUES

DURÉE ET ORGANISATION

Le parcours se déroule sur 3 semaines, sous un format hybride alternant temps en autonomie et temps collectifs, pour un total de 4 jours de formation répartis comme suit :

› **3 jours en groupe**
- 2 jours en présentiel
- 1 jour à distance (classe virtuelle avec le formateur)

› **3,5 heures en autonomie,** réparties sur 6 jours.

ACCES A ESPACE 47

La plateforme Espace 47 constitue le support principal des temps en autonomie. Elle est accessible :

› Depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec une connexion Internet.

› Via une identification individuelle sécurisée, fournie en amont de la formation.

› À tout moment durant les périodes d'autonomie définies, un appui technique est également prévu pour faciliter la prise en main de la plateforme Espace 47 et garantir un déroulement fluide du parcours.

DATES DES SESSIONS INTER

SESSION 1

- **25 mars 2026 de 14h00 à 15h00 :** autoformation
- **31 mars 2026 -** classe virtuelle (visio) avec le formateur
- **Du 1e avril au 8 avril :** autoformation – 3,5 heures
- **9 et 10 avril 2026** : en salle à Paris avec le formateur

SESSION 2

- **12 octobre 2026 de 14h00 à 15h00 :** autoformation
- **16 octobre 2026 :** classe virtuelle (visio) avec le formateur
- **Du 21 octobre au 28 octobre 2026 :** autoformation – 3,5 heures
- **2 et 3 novembre 2026 :** en salle à Paris avec le formateur

PRIX NET : 2 730 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

CONTENU

REPÈRES JURIDIQUES : LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES INHÉRENTS À LA GESTION LOCATIVE

- Les 4 textes indispensables à votre quotidien professionnel
- Les grandes évolutions de la réglementation qui ont un impact sur le logement social
- La hiérarchie des normes.

LA GESTION DE LA DEMANDE ET DES ATTRIBUTIONS

- L'information des demandeurs
- La demande de logement
- La désignation des candidats
- L'instruction des dossiers
- Le passage en commission.

LES BASES DU BAIL LOCATIF

- **Le bail**
  - Le contenu du bail
  - Bail privé / bail social
  - Les autres baux.
- **Les obligations des parties**
  - Etat des lieux
  - Les obligations du bailleur
  - Les obligations des locataires
  - Sous-location et cohabitation intergénérationnelle.
- **Les conditions financières**
  - Le loyer
  - Surface utile et surface corrigée
  - L'APL
  - Le supplément de loyer de solidarité (SLS)
  - Les charges et les réparations locatives
  - Le dépot de garantie.

PRATIQUER ET EXPÉRIMENTER

- **Bail et entrée du locataire dans les lieux**
  - L'état des lieux : formalisation et droit à rectification
  - La signature du contrat, colocation, cotitularité, annexes...
- **L'occupation des lieux par le locataire**
  - L'exécution du contrat par les parties : obligations du locataire et du bailleur
  - La mobilité des locataires dans le parc social
  - La sous-location et cohabitation intergénérationnelle solidaire.
- **Les conditions financières du contrat de location**
  - Le loyer : modalités de calcul, surfaces corrigée et utile, l'APL
  - Surface utile et surface corrigée
  - L'APL
  - Le supplément de loyer de solidarité (SLS)
  - Les charges récupérables
  - Le dépot de garantie.
- **Le départ du locataire**
  - Le congé : forme, préavis et effets.

C0107

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE EN MATIÈRE DE GESTION LOCATIVE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Apporter des réponses fiables aux locataires dès le premier contact

L'évolution incessante de la législation et les exigences croissantes des clients nécessitent d'avoir une vision globale de la gestion locative afin d'apporter une première réponse, et cela constitue l'objectif de cette formation.
Transmettre une information fiable auprès des locataires et exploitable en interne.

PUBLIC

Personnel des centres d'appel des réclamations clients, personnel des services de gestion locative récemment recruté ou muté, personnel d'accueil ou de proximité devant apporter un premier niveau de réponse au locataire.

PRÉ-REQUIS

Connaître les fondamentaux du contrat de location.

OBJECTIFS

› repérer le processus de demande de logement et d'attribution
› identifier les principales obligations des parties
› analyser les impacts des changements de situations familiales sur le bail
› apprécier l'impact de l'évolution législative sur la gestion locative de Mermaz à ELAN
› déterminer les règles du congé du locataire.

PÉDAGOGIE

Apports sur les dispositions législatives. Échanges à partir des questions des participants et des documents internes aux organismes bailleurs représentés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Hélène FEILDEL ou Pélagie N'GUESSAN, Consultantes-formatrices spécialisées en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

ATTRIBUTIONS DES LOGEMENTS

L'enregistrement
- formulaire de la demande de logement Cerfa N°5 / modalités d'enregistrement / attestation d'enregistrement

Le droit à l'information du demandeur

L'instruction de la demande
- constitution du dossier : pièces obligatoires, dérogatoires et complémentaires
- conditions d'attribution / publics prioritaires / DALO / réservataires

L'attribution du logement : la CALEOL

Les pouvoirs de la CALEOL en cas de sur-occupation, sous-occupation, dépassement de plafonds de ressources…

GESTION LOCATIVE

L'entrée dans les lieux
- la signature du bail et ses différentes clauses et annexes obligatoires / l'état des lieux

L'occupation des lieux
- les obligations du locataire : paiement du loyer, entretien du logement, jouissance paisible, assurance, modifications dans le logement...
- les obligations du bailleur
- les changements de situations familiales en cours de bail : mariage, séparation, décès…

La clause de solidarité

Les aspects économiques du bail
- définition des différents termes rencontrés dans le contrat de location

Le congé du locataire
- la forme / les préavis réduits / le décès du locataire / le transfert de bail
- décès avec héritier connu / décès avec succession vacante.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0108

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE EN MATIÈRE DE CALCUL DE LOYER

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Bien informer les locataires et demandeurs pour une crédibilité renforcée

Face aux questions des locataires, des amicales et collectifs divers, de mieux en mieux informés, le service "loyers et charges" ainsi que les personnels décentralisés en agence de proximité (responsables de gestion locative) doivent être en capacité d'apporter des réponses techniques et juridiques actualisées.

PUBLIC

Collaborateur du service loyers, responsable d'agence, chargé de clientèle, agent de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser le cadre législatif et réglementaire en matière de fixation et d'évolution du loyer
› repérer les principes de calcul de la surface corrigée pour les opérations anciennes
› identifier les principes de la surface utile pour les opérations nouvelles
› présenter aux locataires la base de calcul selon les cas.

PÉDAGOGIE

La formation fera alterner des exposés illustrés d'exemples et des exercices de calcul.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC ou Marina MARCHI, Formatrices expertes dans le domaine du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 3 avril 2026 - Distanciel
le 29 septembre 2026 - Distanciel
le 29 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Liaison entre les financements et les prix des conventions
- loyers des logements conventionnés PLA, PLAI, PLUS, PLS et loyers dérogatoires
- logements non conventionnés

Les méthodes de calcul des surfaces de logements
- surface corrigée : les pièces, les coefficients, les équivalences superficielles, les conséquences des modifications dans un logement
- surface utile : les surfaces des pièces et annexes, le coefficient de structure, les critères techniques, les marges départementales et l'avis du 12 avril 2016
- exercices pratiques de chiffrage des loyers

La détermination du prix du loyer au regard des textes et des conventions
- les prix plafonds des conventions et leur actualisation (PLUS, PLAI, PLS, PLI, loyer après réhabilitation)
- analyse en commun d'une convention-type de financement
- les accords collectifs de location et la loi MOLLE
- la réglementation applicable aux augmentations annuelles
- les indus et les situations spécifiques dans le cas d'erreurs de calcul, de surface

Les obligations liées au rachat de patrimoine
- les prix des loyers applicables et leur actualisation
- les obligations financières suite au conventionnement de l'immeuble
- la réglementation locative applicable
- l'impact sur le SLS

Cas pratiques : exercices de calculs

Synthèse collective sur les pratiques à mettre en place.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0109

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

LE CONTRAT DE LOCATION : DE SA CONCLUSION À SA RÉSILIATION

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Le stage expert sur le contrat de location

Le contrat de location est l'élément-clef de la relation locative. Le bailleur se doit donc d'apporter une attention particulière à sa rédaction mais également aux actes de gestion qui en découlent. Les erreurs dans ce domaine peuvent avoir des conséquences lourdes pour l'organisme. Il importe donc que les collaborateurs en charge de ces aspects soient parfaitement compétents.

Le contenu sera modifié au fur et à mesure de l'actualité et intègrera les évolutions juridiques à venir.

PUBLIC

Responsable de service, chargé de clientèle, chargé de gestion locative, toute personne en charge de rédiger, gérer le contrat de location ou de recueillir la signature du locataire.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les différents régimes juridiques applicables aux contrats de location
› organiser la signature du bail
› repérer les clauses, annexes et mesurer leurs effets
› gérer la résiliation du bail.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés juridiques et de cas pratiques. Les participants sont invités à se munir de leurs contrats de location qui seront analysés en formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Loïc AURIAC, Formateur juriste spécialiste de la gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5-6 et 13 mars 2026 - Distanciel
les 15-16 et 25 juin 2026 - Distanciel
les 7-8 et 9 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Se procurer les modèles d'avenants, de baux et la procédure de changement de situation familiale

2 PENDANT - EN GROUPE

Les différents régimes juridiques
- bail d'habitation
- bail professionnel…
- location des parkings
- location aux associations
- location de courte durée
- habitat inclusif
- logement jeunes

La signature du bail
- la caution solidaire
- qui signe ?
- la prise d'effet
- colocation ou cotitularité ?

Le contenu de contrat de location
- les clauses obligatoires
- les clauses interdites
- les clauses indispensables
- la clause de solidarité
- la mobilité résidentielle
- la clause de résiliation de plein droit

Les avenants
- l'ajout d'un cotitulaire (mariage, concubinage ou PACS)
- la suppression d'un cotitulaire (divorce, séparation ou rupture de PACS)
- la sous-location et la cohabitation intergénérationnelle solidaire

Les documents annexes
- obligatoires ou facultatifs

La fin du contrat de location
- le congé du bailleur
- le congé du locataire
- l'abandon de domicile
- le décès et le droit à transfert.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0359

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

L'AVENANT AU CONTRAT DE LOCATION

1 JOUR (h) - DISTANCIEL

Actualiser les situations locatives pour garantir la clarté contractuelle

Les changements de situations familiales, ainsi que les échanges ou transferts de baux peuvent modifier le contrat de location.

Ces situations complexes interrogent les bailleurs sur les décisions à prendre : faut-il faire un avenant ? Comment faire un avenant ? Quelles sont les conséquences sur l'état des lieux ou le dépôt de garantie ? Qui est titulaire et/ou solidaire du bail? Face à ces questions précises, le personnel doit pouvoir répondre avec assurance et crédibiliser ses réponses.

Le stage est remis à jour au fur et à mesure des évolutions législatives et réglementaires.

PUBLIC

Responsable de service, Chargé de clientèle, Chargé de gestion locative.

Toute personne en charge de rédiger, gérer le contrat de location ou de recueillir la signature du locataire.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les situations nécessitant la signature d'un avenant
› repérer les justificatifs à demander
› rédiger et faire signer les différents avenants
› recenser les conséquences des modifications sur les engagements locatifs.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés juridiques et d'études de cas.
Élaboration d'un avenant-type.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jennifer BARTOS ou Loïc AURIAC, Formateurs-consultants spécialisés en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 31 mars 2026 - Distanciel
le 3 juillet 2026 - Distanciel
le 3 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

Se procurer :
- les modèles d'avenants
- les procédures de changement de situation familiale

2 PENDANT - EN GROUPE

Principes de l'avenant
- définitions : titularité - solidarité - locataire - OSDNT
- les textes
- principes d'élaboration (contenu et signatures)
- distinction cotitularité / colocation

L'ajout d'un cotitulaire
- le mariage
- le pacte civil de solidarité
- le concubinage
- la colocation

La suppression d'un cotitulaire
- le divorce
- la dissolution du pacte civil de solidarité
- la séparation
- la sortie de la colocation
- l'impact des violences familiales sur les obligations contractuelle

Le changement de locataire
- l'échange
- le transfert de bail.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0110

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE SUR LES ASPECTS FINANCIERS DU CONTRAT DE LOCATION

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Une approche générale des différents postes figurant sur l'avis d'échéance et leur fonctionnement

Les conditions financières applicables au contrat de location relèvent de dispositions spécifiques qui, pour certaines, sont exclusives au secteur du logement social : le loyer est calculé selon des modalités liées au financement mobilisé pour la construction et le Supplément de Loyer Solidarité (SLS) prend en compte l'évolution des ressources des locataires. Pour éviter les recours de la part des locataires ou de leurs associations ou tenir compte d'éventuels contrôles de l'ANCOLS, les bailleurs sociaux se doivent de respecter strictement la réglementation en vigueur et en constante évolution. Pour une approche en profondeur du contrat de location, il est souhaitable de suivre les autres stages plus spécialisés relatifs à la gestion du contrat de location.

PUBLIC

Personnel des services de gestion locative récemment recruté ou muté, personnel d'accueil ou de proximité devant apporter un premier niveau de réponse au locataire.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les modes de calcul du loyer et de sa révision
› définir le principe des charges récupérables, les provisions et la régularisation annuelle
› traiter la restitution du dépôt de garantie
› identifier les modalités d'application du SLS
› repérer les conditions et paramètres du calcul de l'APL ainsi que l'application de la RLS.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Exemples pratiques. Échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC ou Pélagie N'GUESSAN, Consultantes-formatrices spécialisées en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2026 - Distanciel
le 9 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le dépôt de garantie
- montant, objet
- modalités de restitution

Le loyer - évolution possible
- notions de surface corrigée et utile
- fixation du loyer initial
- révision annuelle
- loyer à la relocation

Aides au logement
- conditions relatives aux bénéficiaires et aux logements
- paramètres du calcul de l'APL
- fonctionnement de la RL

Les charges récupérables
- définition et répartition bailleur/locataire
- provisions
- régularisation des charges

Le SLS/l'OPS
- enquêtes
- champs d'application
- modalités de calcul et plafonnement
- pénalités

Divers
- remise
- 3ème ligne de quittance

Fin du contrat de location.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0111

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

LE SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ ET LES ENQUÊTES ANNUELLE ET BIENNALE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Tous les rouages de cette spécificité Hlm

Après avoir rendu le SLS obligatoire à partir de 20 % de dépassement des plafonds de ressources, le gouvernement a fixé réglementairement les paramètres de calcul. Ce calcul nécessite une maîtrise fine des plafonds de ressources et des catégories de ménages. Or les contestations et contentieux autour du SLS sont liés majoritairement à ce dernier paramètre, d'autant plus qu'il peut évoluer en cours d'année. Ce stage permet de bien faire la distinction entre l'enquête biennale relative à l'occupation du parc social et l'enquête annuelle (périodicité, champ d'application, sanctions).

Le contenu sera modifié au fur et à mesure des actualités et intègrera les évolutions juridiques à venir..

PUBLIC

Responsable et agent de gestion locative, responsable financier et comptable, responsable d'agence et agent administratif participant à l'application du supplément de loyer de solidarité (SLS) et/ou chargé de l'information des locataires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› distinguer le champ d'application et les modalités de mise en œuvre des enquêtes
› repérer les groupes immobiliers soumis au SLS
› déterminer les catégories de ménage
› calculer le SLS.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Exemples pratiques. Échanges avec les participants. Prévoir une calculatrice. Les participants sont invités à se munir de documents internes tels que : formulaires d'enquête, barèmes, simulations...

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Loïc AURIAC, Formateur juriste spécialiste de la gestion locative ou Marie-Frédérique BLANC, Consultante-formatrice experte en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mars 2026 - Distanciel
les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel
les 22 et 23 septembre 2026 - Distanciel
les 24 et 25 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contenu sera modifié au fur et à mesure des actualités et intégrera les évolutions à venir

Les fondements
- Textes applicables
- Immeubles concernés

Les procédures d'enquête
- contenus respectifs des deux enquêtes
- destinataires des enquêtes
- défaut ou tardiveté de réponse aux enquêtes et sanctions
- défauts de réponses récurrents
- et impact sur les droits locatifs

Le calcul du SLS
- le seuil de déclenchement
- la notion de catégorie de ménage
- la formule et son plafonnement

Les points de vigilance
- exonération de plafond à l'attribution et SLS
- procédures contentieuses et SLS
- paramétrage des catégories de ménages, tarifs, exclusions
- conformité des documents : formulaires, mise en demeure

L'impact des changements de situations
- les motifs de recalcul (baisse des ressources, changement de situation familiale)
- les éléments justificatifs
- l'appréciation de la date d'effet du nouveau calcul

Le rachat de patrimoine non conventionné
- l'impact de l'Ordonnance du 15 mai 2019 et du Décret du 7 février 2020.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0306

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

LE SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ ET LES ENQUÊTES ANNUELLE ET BIENNALE : LES FONDAMENTAUX

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Toutes les bases de cette spécificité Hlm

Le SLS est obligatoire à partir de 20% de dépassement des plafonds de ressources.

Ce stage permettra non seulement de positionner le SLS dans la logique du logement social, de le distinguer de l'enquête OPS, d'en maîtriser la procédure mais également d'en expliquer le calcul. Il s'adresse à toute personne interagissant avec l'envoi des enquêtes, la saisie des retours d'enquête, les défauts de réponse, le quittancement, les réclamations.

PUBLIC

Responsable et agent de gestion locative

Responsable financier et comptable

Responsable d'agence et agent administratif participant à l'application du Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) et/ou chargé de l'information des locataires

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les documents à demander aux locataires

› expliquer le calcul du SLS.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Exemples pratiques. Échanges avec les participants, calculs.

Les participants sont invités à se munir de documents internes tels que : formulaires d'enquête, courrier, simulations...

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Loïc AURIAC ou Marie-Frédérique BLANC, Consultants-formateurs experts en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 18 mars 2026 - Distanciel

le 4 juin 2026 - Distanciel

le 22 septembre 2026 - Distanciel

le 24 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Rechercher le formulaire d'enquête, SLS/OPS de son organisme et le modèle de mise en demeure.

2 PENDANT - EN GROUPE

Les fondements

- quelle est la raison d'être du SLS et de l'OPS ?
- pourquoi deux enquêtes différentes ?
- pourquoi certains locataires ne sont concernés que par l'OPS ?
- évolution de la réglementation
- le caractère obligatoire et l'utilisation des sommes recouvrées

Les procédures d'enquête

- contenus respectifs des deux enquêtes
- destinataires des enquêtes
- défaut de réponse aux enquêtes et sanctions
- réponses tardives
- défaut de réponses récurrents et impact sur les droits locatifs

Le calcul du SLS

- le seuil de déclenchement
- la notion de catégorie de ménage
- la formule
- le plafonnement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0307

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

LE SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ ET LES ENQUÊTES ANNUELLE ET BIENNALE : PERFECTIONNEMENT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Le stage expert sur le SLS

Les paramètres de calcul du SLS sont certes uniformisés ; toutefois, la détermination du montant nécessite une maîtrise fine des plafonds de ressources et des catégories de ménage, sujet impacté par la loi ELAN et un Arrêté du 28 décembre 2018. Or les contestations et contentieux autour du SLS sont liés majoritairement à ce dernier paramètre, d'autant plus qu'il peut évoluer en cours d'année.

Par ailleurs, certains occupants ou immeubles sont exclus du SLS ou semblent exclus mais ne le sont pas, nécessitant une maîtrise de certaines subtilités, dues notamment à la redéfinition de certaines zones, pour éviter de quittancer à tort ou de s'exposer à une sanction financière pour défaut d'application du SLS.

PUBLIC

Responsable de gestion locative, responsable financier et comptable, responsable du paramétrage.

Toute personne en charge du calcul et/ou de la détermination des catégories de ménage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les groupes et/ou locataires exonérés/assujettis
› repérer les éléments influant sur le paramétrage
› déterminer les catégories de ménage et savoir en justifier
› recalculer le SLS en cours d'année.

PÉDAGOGIE

Apports pratiques prenant appui sur les textes législatifs et réglementaires. Échanges avec les participants, calculs (prévoir une calculatrice). Les participants sont invités à se munir de documents internes tels que : formulaires d'enquête, courriers, mise en demeure...

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Loïc AURIAC ou Marie-Frédérique BLANC, Consultants-formateurs experts en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 19 mars 2026 - Distanciel
le 5 juin 2026 - Distanciel
le 23 septembre 2026 - Distanciel
le 25 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des principes
- patrimoines éligibles
- locataires assujettis/exclus
- connexion SLS/OPS
- formule de calcul

Les points de vigilance
- exonération de plafond à l'attribution et SLS
- procédures contentieuses et SLS
- la mise à jour du paramétrage : l'actualisation des tarifs, la particularité des PLAI
- des catégories de ménages : les jeunes ménages, les enfants, l'invalidité
- les tarifs du SLS : divergences entre le Ministère et l'USH et anticipation de la publication
- conformité des documents : formulaires, mise en demeure

L'impact des changements de situations familiales sur la catégorie de ménage
- mariage, pacs, concubinage
- séparation de couple marié, pacsé, en concubinage, avec congé et sans congé avec avenant ou pas d'avenant

L'impact des changements de situations en cours d'année
- les motifs de recalcul (baisse des ressources, changement de situation familiale)
- les éléments justificatifs
- l'appréciation de la date d'effet du nouveau calcul

Le rachat de patrimoine non conventionné
- l'impact de l'Ordonnance du 15 mai 2019 et du Décret du 7 février 2020.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0112

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE EN MATIÈRE DE CHARGES LOCATIVES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Renseigner sans craindre de se tromper

La question des charges constitue un sujet de préoccupation des locataires. Il est fréquent que le collaborateur non-initié renvoie systématiquement son interlocuteur au service "Charges". Cette formation se propose, en apportant une vision globale du processus, en posant simplement les principes juridiques et en identifiant les principales dépenses récupérables, de lever les difficultés et de permettre de fournir des réponses argumentées et claires aux locataires.

PUBLIC

Gestionnaire technique, agent des centres ou services de relation clients.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les principales dépenses constituant les charges locatives et leurs spécificités
› décoder le processus de récupération des charges
› formuler des réponses de premier niveau aux questions les plus courantes posées par les locataires
› différencier les charges locatives des réparations locatives.

PÉDAGOGIE

Nous vous proposons une pédagogie active alternant apports et questions-réponses. Les participants sont invités à se munir d'un décompte de charges.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas DELEPINE ou Mikael DEPOPLIMONT, Consultants-formateurs experts en gestion locative, ou Véronique MAINHARCK, Consultante spécialisée sur la thématique des charges.

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 avril 2026 - Distanciel
le 4 décembre 2026 - Présentiel à Paris
le 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La notion de charges récupérables
- du bail à la notion de charges
- de la notion de charges à celle de charges récupérables (Décret du 9 novembre 1982)
- différence entre charges récupérables et réparations locatives

Les principes de répartition des charges
- les clefs de répartition
- la spécificité des immeubles sous statut de la "copropriété"
- les périodes de chauffe
- la durée d'occupation

Distinction des principales charges récupérables ou non-récupérables

La régularisation des charges
- explication des charges à travers le décompte individuel du locataire

Les pistes pour une meilleure maîtrise des charges.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0113

TOUT SAVOIR SUR LES CHARGES RÉCUPÉRABLES

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser la réglementation des charges récupérables en logement social

La gestion des charges est un véritable défi économique. Les locataires souhaitent des services de qualité tout en attendant également du bailleur une maîtrise satisfaisante des charges. C'est également un défi juridique et technique tant cette réglementation d'ordre public rigoureusement contrôlée par la jurisprudence est en décalage avec les évolutions techniques. Les accords collectifs, certes, peuvent donner de la souplesse sous réserve d'être utilisés dans les formes et cas prévus par la loi

PUBLIC

Chef de service et agent de gestion locative, responsable d'agence, comptable et employé assurant le décompte des charges.
Personne décidant du caractère récupérable des dépenses engagées.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer le régime juridique applicable pour chaque type de bail
› vérifier la régularité juridique et arithmétique des calculs de répartition
› préciser si une dépense est de nature récupérable
› participer à la mise en place

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Loïc AURIAC ou Marie-Frédérique BLANC ou Marie-Claude TOUITOU, Consultants-formateurs spécialisés sur la thématique des charges.

DATES DES SESSIONS INTER

les 22-23 et 28 janvier 2026 - Distanciel
les 23-24 mars et 2 avril 2026 - Distanciel
les 8-9 et 19 juin 2026 - Distanciel
les 12-13 et 23 octobre 2026 - Distanciel
les 2-3 et 4 décembre 2026 - Distanciel
les 2-3 et 4 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 2 440 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Se procurer le modèle de décompte individuel de la régularisation les charges

2 PENDANT - EN GROUPE

La définition des charges récupérables
- les textes, les principes, l'impact de la nature du bail, distinction entre charges récupérables et réparations locatives

Charges récupérables et non-récupérables
- les natures de dépenses récupérables (ascenseur, chauffage, parties communes, hygiène...)
- points litigieux : évolutions législatives et jurisprudentielles, développement d'argumentaires

Prestataire ou personnel salarié
- impact de la réglementation et de la jurisprudence sur l'organisation du travail de proximité
- récupération et justificatifs d'intervention du personnel de la régie
- salaire du gardien : difficultés et solutions

La répartition des charges
- clefs de répartition : niveaux de répartition, unités de répartition
- calcul des charges des locataires en fonction du choix de différentes clefs de répartition
- tantièmes et copropriétés

La procédure de récupération
- provisions, budgets prévisionnels
- justification des dépenses
- formalisme et délais
- régularisations de charges au départ du locataire
- spécificités des copropriétés et gestion des charges
- bouclier tarifaire

Concertation avec les associations de locataires
- les dérogations à la liste des charges
- l'amélioration de la sécurité des locataires
- la prise en compte du développement durable.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0114

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

CONTRÔLE ET OPTIMISATION DES CHARGES LOCATIVES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Acquérir des méthodes et des outils efficaces

Les locataires souhaitent des services de qualité pour un coût limité, des charges optimisées et attendent du bailleur toujours plus de transparence. À cela s'ajoute une concertation accrue entre le bailleur et les habitants nécessitant de justifier les choix faits tant sur le plan technique que stratégique, et parfois convaincre du bien-fondé de certains engagements. Enfin dans un contexte économique de plus en plus contraint, le bailleur doit maîtriser plus que jamais le budget consacré aux charges locatives qu'elles soient récupérables sur les locataires ou qu'elles restent à sa charge.

PUBLIC

Chef de service et agent de gestion locative, responsable d'agence, comptable et employé assurant le décompte des charges.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le stage "Tout savoir sur les charges récupérables" (C0113) ou niveau équivalent.

OBJECTIFS

› identifier l'ensemble des leviers de réduction des charges locatives
› disposer d'outils et méthodes permettant d'optimiser son traitement, cartographier son patrimoine, définir un plan d'action
› animer et optimiser la concertation
› élaborer une première feuille de route en fonction de son contexte.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC, Consultante-formatrice spécialisée sur la thématique des charges.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel
les 6 et 7 juillet 2026 - Distanciel
les 15 et 16 septembre 2026 - Présentiel à Paris
le 30 novembre 2026 et le 1er décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Outils, analyse, optimisation
- quels outils ?
- relecture de différents postes de charges : chauffage, eau, ascenseur, entretien et gardiennage, contrats, travaux

Communication et concertation
- associer les représentants élus des locataires
- justification des dépenses
- prévention, information

Méthodologie, audit, plan d'action
- supports
- indicateurs
- planification
- organisation

Dimensions règlementaires de la gestion des charges et évolutions
- définition des charges récupérables
- loi de 1989 : obligations du bailleur et du locataire
- évolutions législatives et jurisprudentielles (SRU, cohésion sociale, ENL, MOLLE, ALUR)
- Décret 2008.1411 du 19/12/2008 et organisation du travail de proximité

Évolutions des pratiques et dérogations
- accords collectifs (article 42 de la loi du 23/12/1986)
- contrats d'entretien : quel contenu, impact, optimisation...
- questions autour de l'externalisation de certaines charges
- modalités de récupération des charges
- clés de répartition, provisions, formalisme et délais.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0342

LA RÉGULARISATION DES CHARGES

2 JOURS (h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Assurer une régularisation claire, partagée et conforme

Parce que les locataires ont besoin de savoir ce qu'ils paient et les calculs conduisant aux montants réclamés.

La régularisation des charges est un processus complexe qui nécessite de maîtriser plusieurs compétences-clés. Les méthodes de calculs sont constamment révisées. La maîtrise de ces sujets assure aux bailleurs sociaux une gestion efficace et transparente, afin de limiter les litiges.

PUBLIC

Contrôleur de gestion, responsable charges, responsable quittancement, gestionnaire charges.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› calculer la régularisation des charges
› analyser, comparer, vérifier les résultats obtenus
› justifier et communiquer sur la régularisation des charges
› organiser et animer une régularisation des charges.

PÉDAGOGIE

Définition, exposé / Démonstration, simulation, étude de cas, commentaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC, Consultante-formatrice spécialisée en charges locatives ou Nicolas DELEPINE, Consultant-formateur spécialisé en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 février 2026 - Distanciel
les 1er et 2 juin 2026 - Distanciel
les 21 et 22 septembre 2026 - Distanciel
les 21 et 22 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 7 et 8 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Cadre réglementaire
Procédures, organisations, acteurs
La planification
- quelles incidences ?
- avantages et inconvénients

La répartition
- les différentes clés de répartition
- définition
- calculs
- justifications
- quel mode ?
- quel critère ?

Points de contrôle de la régularisation des charges
- Calculs
- Analyses, interprétations
- Estimation et anticipation de l'impact de la régularisation des charges sur le paiement des échéances des locataires et sur les impayés

Quelle communication ?
- pour qui, pourquoi ?
- quel contenu ?
- comment choisir ?

La gestion des contestations
- prescription
- traitement des erreurs à posteriori.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0312

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

DÉCÈS DU LOCATAIRE ET ABANDON DE LOGEMENT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Sécuriser la vacance et préserver les ressources

Les situations particulières en cours de bail peuvent amener les gestionnaires à adapter leurs procédures dites "classiques". Dans le cadre du décès d'un locataire, quelles sont les modalités d'un transfert de bail ? Comment distinguer la dette liée à la succession de celle liée à l'occupation d'un tiers sans droit ni titre ? Focus sur la nomination du service du Domaine, la reprise du logement et la liquidation de la succession.

Abandon de logement : comment le repérer ? comment optimiser les procédures pour être autorisé à reprendre le logement et éviter à l'organisme une perte financière importante ?

PUBLIC

Chargé de clientèle, chargé de gestion locative, chargé de contentieux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les différentes situations contractuelles
› identifier les procédures à mettre en œuvre en fonction des situations rencontrées
› déterminer les procédures efficaces et en limiter le coût.

PÉDAGOGIE

Cette formation prend appui sur la réglementation et les modalités de son application. Les échanges entre participants sur leurs pratiques et leurs expériences alterneront avec l'étude de la jurisprudence.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Mikael DEPOPLIMONT ou Julie FERNANDES DE SOUSA ou Céline NIQUET, Consultants-formateurs spécialisés en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 2 avril 2026 - Distanciel
le 2 juillet 2026 - Distanciel
le 2 juillet 2026 - Présentiel à Paris
le 26 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le décès du locataire
- l'impact du décès du locataire sur le contrat de bail
- le transfert de bail : à quelles conditions ?
- l'occupation sans droit ni titre par un ayant droit : expulsion et recouvrement de l'indemnité d'occupation
- la restitution amiable du logement
- l'acceptation ou renonciation à succession
- le recouvrement de la créance
- la saisine du service du Domaine
- mort suspecte et immobilisation du logement : demande d'indemnisation auprès des services de l'État

L'abandon de logement
- comment repérer et prévenir l'abandon de logement
- les obligations légales : mise en demeure d'avoir à justifier l'occupation
- la saisine du Juge et la récupération du logement
- le sort des meubles
- le recouvrement de la créance.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0115

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

ESTIMATION ET SUIVI DES AIDES AU LOGEMENT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Un enjeu économique pour le locataire et pour l'organisme

Depuis la réforme de 1977, les aides personnelles au logement constituent le premier poste budgétaire de la politique du logement. Depuis plusieurs réformes se sont succédées. En 2017, baisse des APL pour les locataires par l'instauration de la RLS, loi ELAN en 2018 qui unifie les régimes contentieux des aides au logement (AP, ALF, ALS). En 2020, l'objectif de la réforme est de prendre en compte les revenus actualisés pour la détermination des droits à l'APL et le calcul de leur montant.

Plus de la moitié des locataires du parc Hlm bénéficie d'une aide au logement. L'aide au logement est donc un enjeu financier très important favorisant le maintien à domicile pour une population de plus en plus fragile économiquement. Elle se traite non seulement à l'entrée dans les lieux mais aussi tout au long de la vie du bail. Ce suivi est devenu complexe compte tenu de textes de plus en plus contraignants et, notamment, du fait des procédures de traitement des impayés.

PUBLIC

Personnel de la gestion locative chargé du traitement des impayés, des demandes et attributions de logements, du parcours résidentiel, de la gestion des locataires. Personnel en charge de la gestion sociale.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les principes généraux de suivi et de gestion des aides au logement

› identifier et préciser les cas particuliers de la base ressources

› s'outiller pour optimiser et projeter les aides à destination des locataires.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Exemples pratiques. Échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Pélagie N'GUESSAN ou Véronique MAINHARCK, Consultantes-formatrices spécialisées en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 5 juin 2026 - Distanciel

le 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Principes généraux des aides aux logement
- l'aide personnalisée au logement est une aide financière permettant de réduire le montant du loyer, versée au locataire ou bailleur en raison de la situation de son logement au regard de sa situation socio-économique

L'ouverture des droits sécurisés pour le bailleur comme pour le locataire
- le versement du loyer

Suivi de l'APL en cours de bail
- mobilisation des aides financières
- APL et impayés de loyer

Définition des personnes à charge
Cas particuliers de la base ressources
Optimisation des aides au logement
Présentation du dispositif IDEAL
Fonds de solidarité logement
- pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement des locataires éprouvant des difficultés en raison de leurs ressources financières
- leviers d'aide permettant de financer le dépôt de garantie, le premier loyer, l'assurance du logement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0117

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

ASPECTS JURIDIQUES DU LOGEMENT DES PERSONNES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Garantir une gestion locative conforme pour les ménages étrangers

Les personnes de nationalité étrangère candidates au logement, arrivant en France, doivent engager des démarches particulières pour être en situation régulière sur le territoire français et obtenir un titre de séjour. Le Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile, constitue une source législative indispensable, mais véritablement complexe. Les textes relatifs au logement des personnes de nationalité étrangère dans l'habitat social sont parfois en contradiction avec certaines dispositions du Code et de l'accès aux prestations sociales. Enfin, des règles particulières sont définies pour les citoyens de l'UE concernant le droit au séjour et les prestations sociales, ainsi que pour les demandeurs d'asile en attente de leur statut. Tous ces éléments doivent être maîtrisés pour une attribution sécurisée.

PUBLIC

Cadre et employé chargés de l'instruction des demandes de logement et/ou de la préparation de la commission d'attribution logement.

Conseiller social et toute personne en charge des dossiers locatifs.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les titres de séjour permettant l'accès au logement social et en vérifier les éléments-clefs

› repérer la notion de droit de séjour pour les personnes de nationalité UE

› préciser les documents à exiger pour l'attribution d'un logement social

› déterminer la validité et l'opposabilité des actes d'état civil établis à l'étranger.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples. Apporter des titres de séjour et des avis d'imposition problématiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Amélie DUBOIS, Formatrice juriste, spécialisée en réglementation de la gestion locative et contentieux.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel

les 22 et 23 juin 2026 - Distanciel

les 22 et 23 juin 2026 - Présentiel à Paris

les 1er et 2 octobre 2026 - Distanciel

les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction

Accès au territoire français : constat et chiffres

I. Régularité de séjour

Accès au logement social
- pour les étrangers non ressortissants de l'UE
- bénéficiaires de la protection internationale
- pour les ressortissants de l'UE

Recours DALO
- titres de séjour permettant l'accès

En cours de bail
- transfert de bail et avenants
- mutation interne
- conséquences perte titre de séjour

II. La situation fiscale des demandeurs de logements étrangers
- avis imposition n-2 en France et à l'étranger
- l'absence d'avis d'imposition
- l'isolement des revenus

III. Prestations sociales
- prise en compte des enfants
- RSA, RSA majoré et prime d'activité
- AAH, ASPA et PUMA
- Allocation pour le logement

IV. La situation familiale et matrimoniale
- les actes d'état civil établis à l'étranger

Faire venir sa famille
- famille européenne
- regroupement familial
- familles accompagnantes
- réunification familiale.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0120

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

LOGEMENT INTERMÉDIAIRE : QUELLES SPÉCIFICITÉS EN GESTION LOCATIVE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Adapter ses processus

La nécessité d'apporter une offre locative de logements aux loyers situés entre ceux du parc social et ceux du parc privé a amené les pouvoirs publics à prendre des mesures pour encourager la production de logements locatifs intermédiaires. Les organismes de logements sociaux, les sociétés d'économie mixte et les structures émanant d'action logement sont éligibles à ces dispositifs. Toutefois, la gestion de ces logements, et ce dès la recherche et la sélection des locataires, répond à des règles spécifiques et différentes des logements locatifs sociaux et ce surtout s'ils sont détenus par une filiale "privée". Ce stage permettra de prendre en gestion ces logements sans faire d'amalgame, mais par comparaison avec les logements sociaux et avec le secteur privé.

PUBLIC

Responsable de service, chargé de clientèle, chargé de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les particularités de gestion des logements intermédiaires
› identifier les documents à adapter.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples concrets.
Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Loïc AURIAC ou Amélie DUBOIS, Formateurs juristes, spécialisés en réglementation de la gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 26 mars 2026 - Distanciel
le 2 juillet 2026 - Distanciel
le 20 novembre 2026 - Distanciel
le 20 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- de l'Ordonnance du 20 février 2014 à la notion de logement intermédiaire
- le logement locatif intermédiaire ou le PLI
- du bailleur (organisme de logement social ou filiale dédiée) sur les différents textes législatifs et réglementaires inhérents à la gestion locative

La sélection du locataire
- quels candidats ?
- quelles garanties (l'allocation logement...) ?
- quels plafonds et catégories de ménages ?
- passage en commission d'attribution des logements

L'entrée du locataire dans les lieux
- signature du bail : qui ?
- quel modèle de bail ?
- quelles annexes ?
- état des lieux

L'occupation des lieux par le locataire
- exécution du contrat par les parties : obligations du locataire et du bailleur
- évolution de la situation locative (échanges, changements de situations familiales...)

Les conditions financières du contrat de location
- le loyer : montant, révision, recouvrement
- le loyer du bail renouvelé
- les charges récupérables et réparations locatives
- le dépôt de garantie

Le départ du locataire
- le décès du locataire et l'éventuel transfert
- le congé : forme, préavis et effets.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0121

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE COMMERCES ET FOYERS

LES BAUX COMMERCIAUX : GESTION ET CESSION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Limiter les risques

Les baux commerciaux sont source de risques pour le bailleur si leur rédaction, leur interprétation (lors des rachats d'immeubles notamment), leur gestion ou leur cession, ne s'appuient pas sur une connaissance juridique précise.

Les textes relatifs au droit de préemption au profit des communes, sur les cessions de fonds commerciaux ou artisanaux et sur la création des indices des loyers commerciaux, ajoutent encore à la complexité d'une réglementation enrichie par une jurisprudence abondante.

PUBLIC

Agent de gestion locative ou cadre chargé de la gestion des baux commerciaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› améliorer la gestion d'un bail commercial et de ses avenants à partir d'un modèle commenté

› traiter la question du loyer, de sa révision et de sa fixation au bout de 9 ans, lors du renouvellement du bail

› introduire la clause d'échelle mobile

› identifier la question des commerces en cas de démolition de l'immeuble.

› traiter les problématiques de la cession du bail.

PÉDAGOGIE

Ce stage repose sur une alternance d'exposés, de discussions et d'études de cas pratiques. Les participants sont invités à se munir d'exemples de baux commerciaux ou d'actes se rapportant aux baux commerciaux (congé, cession de bail, avenant...).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Paul-Gabriel CHAUMANET, Avocat formateur spécialiste des baux commerciaux ou Nawal BELLATRECHE, Avocate spécialiste en droit immobilier.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 mars 2026 - Distanciel

les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel

les 14 et 15 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le statut des baux commerciaux
- conditions d'application
- baux commerciaux, baux professionnels : quand proposer l'un ou l'autre ?
- forme, durée et conclusion du bail

Effets du bail
- obligations des parties
- charges et réparations locatives
- clauses nulles, clauses résolutoires

Le loyer et les charges
- loyer d'origine, révision triennale
- clause d'échelle mobile
- loyer du bail renouvelé
- incidence de la création de l'Indice des loyers commerciaux (ILC) et de l'Indice des loyers des activités tertiaires (ILAT)
- le détail des charges récupérables et leur répartition

La fin du bail
- congé, demande de renouvellement
- refus de renouvellement
- La déspécialisation
- La sous-location

La cession de bail commercial
- principe de la cession de bail
- garanties du bailleur (agrément du cessionnaire, solidarité...)
- aspects pratiques du règlement des loyers arriérés et du dépôt de garantie
- droit de préemption des communes et du locataire sur les cessions de fonds et de bail
- cession du droit au bail et la procédure de redressement ou de liquidation judiciaire
- état des lieux contradictoire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0122

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE COMMERCES ET FOYERS

CONTENTIEUX DES BAUX COMMERCIAUX ET PROCÉDURES COLLECTIVES DES COMMERÇANTS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Sécuriser ses actions face aux difficultés des locataires commerçants

Le traitement des litiges liés aux baux commerciaux pose des problèmes spécifiques qui exigent la mobilisation d'outils particuliers. La réglementation des procédures collectives souligne l'importance des risques contentieux dans ce domaine. Les procédures de sauvegarde de redressement judiciaire et de liquidation judiciaire modifient la situation juridique des cocontractants et notamment celle du bailleur par rapport au commerçant en état de cessation de paiement. Dans le cadre de ces réglementations particulièrement complexes, le bailleur doit savoir comment recouvrer sa créance et dans certains cas, obtenir la récupération de son local auprès du mandataire judiciaire.

PUBLIC

Agent de gestion locative ou cadre chargé de la gestion et du contentieux des baux commerciaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› préserver les intérêts du bailleur et exiger le respect des obligations du locataire
› définir les moyens d'obtention du règlement des impayés d'un commerçant en difficulté financière
› réagir face aux incidences de chacune des procédures.

PÉDAGOGIE

Les apports didactiques sont largement illustrés par la présentation de situations concrètes. Les participants sont invités à se munir d'exemples de baux commerciaux ou d'actes se rapportant aux baux commerciaux (congé, cession de bail, avenant...).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Paul-Gabriel CHAUMANET, Avocat formateur spécialiste des baux commerciaux et contentieux ou Nawal BELLATRECHE, Avocate spécialiste en droit immobilier.

DATES DES SESSIONS INTER

le 3 avril 2026 - Distanciel
le 1er octobre 2026 - Présentiel à Paris
le 1 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contentieux : article 145-1 et suivants du Code du commerce
- les règles et la forme des procédures
- la fixation du loyer
- le refus de renouvellement du bail
- la résiliation du bail
- les particularités des procédures de recouvrement visant les commerçants et artisans
- les garanties de la créance du bailleur

Le recouvrement des impayés
- les démarches amiables
- les saisies-conservatoires
- le commandement de payer
- la procédure judiciaire

Les difficultés financières du commerçant
- les procédures de conciliation, de sauvegarde, de redressement et de liquidation judiciaire
- les mandataires et intervenants dans les procédures
- l'arrêt des poursuites du bailleur et interdiction de paiement des loyers et charges antérieurs
- la déclaration de créance
- la reprise du local commercial
- la poursuite des procédures
- le recours contre les cautions.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0123

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE COMMERCES ET FOYERS

ACTUALITÉ DES BAUX COMMERCIAUX EN PRATIQUE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Décrypter les dernières réformes et jurisprudence

La réglementation de la gestion locative est en perpétuelle évolution. L'accessibilité ERP, les mises aux normes des locaux sont des questions qui restent toujours d'actualité. L'évolution des textes après la réforme PINEL et du Code civil a obligé les opérateurs à revoir la rédaction de leurs contrats.

Les différentes décisions de jurisprudence des Cours d'appel et de la Cour de Cassation font évoluer le droit et entraînent de nouvelles pratiques. Elles permettent d'apporter un éclairage nouveau sur l'application des textes qui mérite de faire l'objet d'un échange entre les professionnels du monde Hlm.

PUBLIC

Responsable des services de gestion des baux commerciaux, baux professionnels, antennes, panneaux publicitaires et des cellules et locaux associatifs ainsi que leurs collaborateurs.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les nouveaux textes et les dernières jurisprudences

› trouver des réponses pratiques en tirant parti de l'échange entre participants.

PÉDAGOGIE

Ce stage annuel propose une actualisation régulière des connaissances en matière de gestion et cession des baux commerciaux, convention d'occupation précaires et contentieux. Il est basé sur les échanges entre les participants et la résolution des cas complexes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Paul-Gabriel CHAUMANET, Avocat formateur spécialiste des baux commerciaux.

DATES DES SESSIONS INTER

le 5 juin 2026 - Distanciel

le 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Tour d'horizon des dernières jurisprudences de la Cour de Cassation
Échange sur l'évolution des pratiques dans la gestion des baux commerciaux entre les participants
Analyse des effets des derniers textes entrés en application ayant une incidence dans la gestion des baux
Études et analyses des dernières jurisprudences du 30 juin 2022 de la Cour de Cassation sur la période juridiquement protégée.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0124

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE COMMERCES ET FOYERS

LOGEMENTS-FOYERS : RELATIONS BAILLEURS-GESTIONNAIRES ET ÉLABORATION DES CONVENTIONS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Pour une structure pérenne et un dialogue efficace

Les logements-foyers possèdent une série de caractéristiques qui les distinguent du logement social ordinaire et expliquent en partie la complexité et la spécificité de ces opérations. Si les différents types de logements-foyers présentent des caractéristiques communes, leurs projets et les réglementations dont ils relèvent diffèrent en fonction des publics ciblés. Ils se situent dans un environnement institutionnel à la croisée des domaines du social, du socio-médical et du logement et reposent sur un partenariat étroit entre le propriétaire et le gestionnaire. Dans ce contexte, l'enjeu de la pérennité de la structure réside à la fois dans les termes équilibrés de la convention de location et dans un suivi fondé sur un échange permanent.

PUBLIC

Responsable de gestion locative, personnel en charge de la mise en œuvre des conventions (facturation, suivi des travaux).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

PÉDAGOGIE

Travail à partir des textes encadrant les logements-foyers et présentation de conventions-types confrontées avec les documents apportés par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Pierre FERRARIS, Consultant-formateur expert en logements-foyers.

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 mars 2026 - Distanciel
les 25 et 26 juin 2026 - Distanciel
les 1er et 2 octobre 2026 - Distanciel
les 14 et 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le montage d'opération
- les enjeux
- le rôle du gestionnaire dans la construction de l'équilibre de l'opération

La convention entre propriétaire et gestionnaire
- durée, reconduction, résiliation de la convention
- engagements du propriétaire et du gestionnaire
- calcul de la redevance
- participation pour couverture du renouvellement des composants et répartition des travaux

L'élaboration des conventions APL
- contenu des conventions APL
- obligations du bailleur
- obligations du gestionnaire
- part de la redevance d'occupation prise en compte pour le calcul de l'APL

Le suivi et la renégociation de la convention
- élaboration et actualisation du plan pluriannuel de travaux
- suivi extra-comptable et ajustement de la Participation à la couverture de recouvrement des composants (PCRC) au plan de travaux
- renégociation en cas de difficultés financières du gestionnaire

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0125

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE COMMERCES ET FOYERS

LES BAUX SPÉCIFIQUES DU LOGEMENT SOCIAL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser les régimes juridiques particuliers en logement social

Les organismes Hlm peuvent louer des logements à des personnes morales. Parfois d'autres logements sont mis à disposition de personnes physiques dans des cadres juridiques particuliers. L'existence de ces différents régimes peut avoir un impact sur l'attribution, les loyers, les charges, le SLS, l'OPS, les réparations locatives... La loi ELAN a ajouté des nouveautés et des particularités rendant la gestion de plus en plus complexes. Les équipes doivent identifier pleinement ces actes de gestion qui sont différents de ceux des logements classiques.

PUBLIC

Responsable de service, chargé de clientèle, chargé de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les logements à régimes juridiques spécifiques
› repérer les particularités de chaque régime spécifique
› gérer ces baux spécifiques.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Loïc AURIAC ou Amélie DUBOIS, Formateurs juristes, spécialistes du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 2 avril 2026 - Distanciel
le 18 juin 2026 - Présentiel à Paris
le 30 juin 2026 - Distanciel
le 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

1. LOCATION À UNE PERSONNE MORALE

À quelle personne ?
- contractualisation du partenariat
- procédure d'attribution
- gestion de la sous-location

Le bail glissant
- convention tripartite
- procédure d'attribution et de gestion
- glissement de bail

2. LOCATION À UNE PERSONNE PHYSIQUE

Le logement pour les jeunes
- labellisation
- procédure d'attribution
- gestion locative

La convention d'occupation précaire
- procédure d'urgence du règlement intérieur CALEOL
- régularisation ou non de l'attribution
- contenu de la convention
- impacts sur la gestion

Les logements de fonction
- conditions
- réglementation applicable

L'habitat inclusif
- conditions et autorisation
- impacts sur la gestion du logement

Les logements rachetés occupés à un bailleur non-Hlm et conventionné
- impacts sur le bail
- quelle réglementation ?

Logement loué dans le cadre de l'usufruit.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0355

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE COMMERCES ET FOYERS

PRODUIRE ET GÉRER DES LOCAUX COMMERCIAUX

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Inscrire les locaux commerciaux comme moteur de dynamisme de quartier

Quel avenir pour les locaux commerciaux (création, requalification, nouvel usage...) ? Quel rôle pour les bailleurs dans la réussite ou la requalification de ces implantations commerciales ? Les bailleurs sociaux sont souvent démunis dans la bonne gestion ou le bon usage de locaux commerciaux. Quelles activités ? Combien ? Comment ? Avec quel fonctionnement et accompagnement ?

Nous proposons de répondre à un grand nombre de questions sur ces problématiques récurrentes et souvent traitées à la marge alors que leur impact est fondamental sur la vie d'un quartier.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, chargé de prospection et de développement, responsable de projets urbains, aménageur.

Toute personne chargée de piloter des projets de locaux commerciaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› dimensionner correctement les besoins commerciaux
› évaluer la pertinence et la viabilité de l'offre commerciale
› identifier les activités potentielles et les besoins spécifiques qui y sont associés
› accompagner les activités à installer ou déjà installées.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports sous forme de courts exposés théoriques ou pratiques, alimentés d'exemples concrets réels, en quartier d'habitat social, rencontrés lors des différentes missions ou ayant fait l'objet de recherches spécifiques pour illustrer le propos.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marion LACOMBE, experte en urbanisme commercial

DATES DES SESSIONS INTER

le 12 juin 2026 - Distanciel
le 16 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les grandes situations connues, la fin d'une époque et d'un système de proximité, l'émergence de nouveaux besoins
- les grandes évolutions de ces 20 dernières années
- la situation des locaux commerciaux dans les opérations de logements sociaux

L'avenir de ces locaux commerciaux dans les quartiers d'habitat social d'habitat mixte
- la dimension économique et sociale
- l'opportunité de création, de requalification, de développement d'un pôle commercial et/ou de rez-de-chaussée commerciaux
- la réalisation d'un état des lieux, d'une évaluation concurrentielle, d'un diagnostic d'opportunités
- l'identification des activités porteuses et leurs conditions de réussite
- la prise en compte des besoins spécifiques
- le recensement des effets leviers, des risques et les situations à éviter
- l'identification des synergies entre équipements publics et activités privées
- l'évaluation des différents modes de commercialisation
- les "plans B", les boutiques éphémères, boutiques à l'essai...
- les nouveaux modèles économiques, les opportunités et le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire

Les conditions de réussite d'une opération à venir
- le rôle et les marges de manœuvre du bailleur/propriétaire
- les droits et devoirs du responsable de l'activité
- quels autres moyens mettre en place, quels partenariats engager ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0126

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

INTERMÉDIATION LOCATIVE : RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour un travail d'accompagnement pluridisciplinaire et mené en réseau

Dans un contexte économique et social de plus en plus fragile, les partenariats entre bailleurs sociaux et associations sont devenus des leviers essentiels de lutte contre l'exclusion et la précarisation, générant une évolution notable dans l'approche des situations sociales. Dans le même temps, la politique du Logement d'abord se poursuit et se renforce. Les acteurs, qui se trouvent en contact avec des ménages ayant vécu des parcours logement difficiles, doivent construire des outils partagés de diagnostic et d'évaluation. S'appuyant sur une vision actualisée des évolutions législatives et des dispositifs d'accompagnement, les professionnels pourront, par cette formation, mieux appréhender les réponses possibles pour favoriser la résolution des difficultés et l'adaptation des ménages à leur environnement.

PUBLIC

Conseiller social, responsable d'agence, chargé de gestion locative, partenaire associatif.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› mettre à jour ses connaissances des politiques sociales liées au logement
› repérer les évolutions et les enjeux pour le bailleur social
› identifier les dispositifs favorisant les parcours résidentiels
› analyser la diversité des situations personnelles ou familiales justifiant le recours à l'intermédiation locative
› développer des démarches partenariales axées sur la prévention et le partage d'informations.

PÉDAGOGIE

Exposés et exercices. Études de cas. Échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe AUVILLE ou Clément BAILLY, Consultants-formateurs spécialisés en gestion sociale et partenariat.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Contexte général et évolutions législatives
- quelques données chiffrées
- évolutions des politiques sociales liées au logement, le Plan logement d'abord
- la conférence intercommunale et le plan partenarial de gestion de la demande, le rôle des SIA

Les évolutions de la gestion sociale
- panorama des expériences d'intermédiation locatives
-partenariats avec les associations (Habitat et Humanisme, SNL...)
- les associations filiales des bailleurs

Les outils d'accompagnement et de partenariat
- l'accès et le maintien dans le logement avec l'ASLL
- l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- la sortie d'hébergement : transition, adaptation, etc.
- l'intermédiation locative : Solibail, baux glissants...
-le diagnostic partagé : la grille diagnostic FNARS-USH-AFFIL.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0374

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF BUDGÉTAIRE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Donner du sens au budget familial pour prévenir le surendettement durablement

Les personnes surendettées ne peuvent plus être abordées uniquement sous l'angle réducteur de la résorption de leur dette par la contrainte. Cette formation leur permettra d'aborder ce sujet sous un angle nouveau à savoir : le lien qu'entretiennent ces personnes avec l'argent et la manière dont celui-ci structure leur couple et leur famille. La question est de savoir quels fonctionnements voire "dysfonctionnements" familiaux cache l'endettement. Celui-ci n'est que la partie visible de l'iceberg.

Ils doivent disposer d'une grille de lecture pour savoir quoi dire aux personnes accompagnées au bon moment pour les accompagner sans se substituer à elle tout en ne rompant pas le lien.

PUBLIC

Conseiller social, agent précontentieux, agent contentieux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les mécanismes conduisant au surendettement
› analyser l'architecture du budget familial moderne
› identifier la place et le rôle des différents acteurs sociaux et financiers
› définir les éléments méthodologiques pour une démarche d'intervention.

PÉDAGOGIE

Méthode participative autour des connaissances et des expériences de chaque participant. Méthodes active (seul et en groupe). Méthode expositive (présentation). Évaluation par des mises en situation (jeux de rôle).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Clément BAILLY, Consultant-formateur spécialisé en ingénierie et action sociale.

DATES DES SESSIONS INTER

les 9 et 10 avril 2026 - Distanciel
les 21 et 22 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Psychologie de l'argent
- l'argent dans la famille, dans le couple / la place de l'argent dans la structuration d'un sujet

Argent et surendettement
- la symbolique de l'argent / de la dette / le rapport à l'argent

Le budget familial
- connaître l'architecture du budget familial moderne : lecture d'un budget, relevés bancaires / - accompagner à la tenue budgétaire
- comment accompagner les familles ? comment visiter une histoire familiale ?

Le rapport addictif à l'argent
- personnalités avaricieuses et addiction / personnalités dispendieuses, addictions et dettes

Postures et attitudes de l'intervenant pour accompagner au changement
- établir un rapport constructif avec le locataire et le maintenir pendant tout l'entretien : place et utilisation de l'empathie et de la protection dans l'accueil
- rappel à la loi sans menacer ou prodiguer un conseil sans anémier la volonté de l'interlocuteur accompagné

Identifier la manière dont l'interlocuteur accompagné se perçoit dans sa relation à l'argent
- identifier la posture et les mots adaptés en fonction de la position de l'interlocuteur accompagné :
  - le désir de s'engager dans l'élaboration et le suivi budgétaire
  - les compétences et les freins que l'interlocuteur peut mobiliser pour réussir

Payer son loyer tout en s'acquittant du reste…
- comment inciter l'interlocuteur accompagné à progresser jusqu'à s'engager dans une gestion budgétaire pour restaurer une souveraineté financière ?
- amener le locataire à conscientiser son fonctionnement / comment l'aider à s'approprier ses dettes, loyer et autre ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0380

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

PRÉVENTION ET TRAITEMENT SOCIAL DU SURENDETTEMENT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Adopter la bonne posture pour créer un cadre de confiance et accompagner sans stigmatiser

Le surendettement constitue aujourd'hui un enjeu majeur de la gestion locative et sociale. Face à des situations financières complexes, les professionnels sont régulièrement sollicités pour accompagner les locataires en difficulté, dans un cadre à la fois humain et réglementaire. Prévenir, comprendre et traiter le surendettement ne se résume pas à la maîtrise des procédures : il s'agit également d'adopter la posture juste pour instaurer un climat de confiance, sans stigmatiser, et permettre un accompagnement réellement efficace.

Cette formation permet de comprendre les mécanismes du surendettement et d'en maîtriser la procédure. Elle propose des outils pratiques pour analyser la situation budgétaire et définir une stratégie de solvabilisation durable.

Les participants apprendront à accompagner les locataires avec une posture adaptée, sans stigmatisation.

PUBLIC

Conseiller en économie sociale et familiale, gestionnaire locatif, agent du contentieux, personnel de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les mécanismes du surendettement et de la procédure BDF pour accompagner le locataire dans une solvabilisation efficace et durable

› accompagner le locataire dans l'analyse de sa situation budgétaire

› repérer le cadre législatif : l'esprit des lois et leurs objectifs

› identifier les étapes de la procédure de surendettement

› définir une stratégie de solvabilisation efficace et durable.

PÉDAGOGIE

Présentation magistrale et échanges de pratiques professionnelles des stagiaires

et du formateur. Études de cas autour de situations professionnelles concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe AUVILLE, Consultant-formateur, expert de l'action sociale.

DATES DES SESSIONS INTER

le 21 mai 2026 - Distanciel

le 29 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La situation budgétaire du locataire
- la grille budgétaire
- la gestion budgétaire du locataire

Le surendettement
- le cadre législatif, socioéconomique et psychologique du surendettement
- les chiffres du surendettement
- la situation du locataire pour orienter au mieux
- les prérequis essentiels du dossier de surendettement

La procédure de surendettement
- les étapes de la procédure de surendettement
- choisir la meilleure stratégie possible

Les interactions entre dossier de surendettement et les autres dispositifs de solvabilisation
- les dispositifs d'aide et l'impact du dossier de surendettement
- l'estimation des droits sociaux des locataires.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0381

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

ANALYSE DE PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Éclairer sa pratique par la réflexion collective

Dans un monde en constante évolution la recherche de l'amélioration de la qualité des interventions est une quête permanente. Pour atteindre cet objectif, les professionnels de tous secteurs ont recours à divers outils et méthodologies et parmi eux, l'analyse de pratique se révèle être un dispositif au service des équipes et permettant une amélioration continue. L'analyse de pratique est bien plus qu'un simple groupe de paroles. C'est une démarche réflexive systématique qui invite les professionnels à examiner de près leurs actions, décisions et interactions dans le contexte de leur travail. Cette introspection guidée permet de tirer des leçons, de développer des compétences et d'affiner constamment sa pratique.

PUBLIC

Conseiller social, personnel chargé des actions amiables précontentieuses, contentieuses ou sociales, chargé de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› penser collectivement des situations difficiles et complexes rencontrées sur le terrain
› consolider ses compétences d'accompagnement en développant une écoute constructive
› favoriser l'intelligence collective et la créativité
› améliorer ses compétences relationnelles dans l'équipe.

PÉDAGOGIE

L'intervenant organise et conduit les séances de manière à structurer les étapes et à favoriser l'expression des participants. Il utilise ses compétences en facilitation de groupe pour permettre une attitude participative qui favorise l'implication de ses membres.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Rachel Aubert ou Philippe AUVILLE, Consultants-formateurs spécialisés en action sociale.

DATES DES SESSIONS INTER

les 6 février (matin) et 6 mars (matin) et 10 avril (matin) et 22 mai 2026 (matin) - Distanciel

les 2 septembre (matin) et 30 octobre (matin) et le 20 novembre (matin) et 11 décembre 2026 (matin) - Distanciel

les 2 septembre (matin) et 30 octobre (matin) et le 20 novembre (matin) et 11 décembre 2026 (matin) - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Phase 1
Chaque participant expose succinctement la situation qu'il souhaite présenter au groupe

Phase 2
Le groupe choisit les situations à explorer en fonction de l'intérêt collectif

Phase 3
Un des participants fait un exposé détaillé de la situation proposée et retenue

Phase 4
Le groupe questionne pour obtenir une vue d'ensemble des différents paramètres de la situation exposée, ce qui permet à la personne qui présente d'affiner son exposé

Phase 5
Élaboration des perceptions communes, hypothèses d'analyse, éléments de réponse, synthèse

Phase 6
Reformulation, synthèse, perspectives de l'exposant.

Le groupe est animé par un intervenant externe et encadré par des règles acceptées et validées par le groupe. Le nombre de participants est limité à 8 personnes par groupe pour garantir de bonnes conditions d'expression et de participation active à tous.
Chaque participant s'engage à participer à toutes les séances durant une période de 6 mois (1 séance toutes les 6 semaines au cours des 6 mois à raison de séances de travail de 3h30 en distanciel).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0389

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

ACCOMPAGNER LE LOCATAIRE DANS L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À SON AUTONOMIE DANS LE LOGEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Assurer l'autonomie durable des locataires en logement social

La mise en œuvre de la politique du logement d'abord ne se limite pas à fournir un lieu de vie. Il s'agit bien d'un engagement envers l'autonomisation des individus, en reconnaissant que chaque locataire mérite les outils nécessaires pour prendre en charge sa propre vie. Cette formation permettra aux participants de découvrir les postures et attitudes favorisant l'autonomie. Elle est conçue pour apprendre à identifier avec le locataire ses besoins en matière d'autonomie dans le logement, définir avec lui un accompagnement personnalisé et de l'orienter si besoin vers des dispositifs d'accompagnement spécifiques si nécessaire.

PUBLIC

Conseiller social.

PRÉ-REQUIS

Occuper un poste de travailleur social en lien avec l'accompagnement des locataires.

OBJECTIFS

› identifier les enjeux de l'autonomie dans le logement social
› détailler les compétences essentielles à développer chez les locataires
› développer des techniques d'accompagnement pour renforcer les compétences du savoir habiter
› utiliser des techniques d'accompagnement favorisant l'autonomie de la personne.

PÉDAGOGIE

Méthode participative. Méthode expositive.
Méthode active (travaux en groupe). Étude de cas / jeux de rôle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Clément BAILLY, Consultant-formateur spécialisé en ingénierie et action sociale.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel
les 4 et 5 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction à la formation

Les enjeux de l'autonomie dans le logement social en lien avec la politique du logement d'abord
-La démarche "d'aller vers"
Les compétences essentielles à développer chez les locataires
-qu'est qu'une compétence ?
-qu'est-ce que le savoir habiter ?

L'identification des besoins des locataires
-les outils permettant de définir les degrés d'autonomie pour chaque compétence du savoir habiter
-l'identification des points d'appuis et des axes d'améliorations

La prise en compte des coutumes et cultures dans l'accompagnement

Les étapes pour renforcer les compétences du savoir habiter

Les conditions pour un accompagnement éducatif efficace
-établir les bases d'une relation éducative avec un adulte

Le processus de changement

La trame d'entretien d'accompagnement
-les étapes clefs
-les thématiques

Découvrir ou renforcer ses techniques d'accompagnement favorisant l'autonomie de la personne : comment aider le locataire à formuler ses propres solutions

Les dispositifs d'accompagnement spécifiques ASLL/AVDL/l'AEB etc.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0127

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

LES PROJETS EN GESTION SOCIALE : ENTRE INNOVATION ET PERFORMANCE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les indispensables de la boîte à outils de la fonction sociale

Les organismes Hlm doivent tenir compte des enjeux multiples portés par les partenaires institutionnels, les services de l'organisme et les attentes des habitants. Il leur est donc nécessaire de faire de la gestion sociale un levier stratégique. Dans ce but, il est indispensable de piloter des projets qui s'inscrivent dans les territoires et impliquent durablement les habitants pour leur permettre d'agir sur leur environnement dans une logique d'empowerment et de participation.

PUBLIC

Manager et pilote de la fonction sociale, conseiller social, partenaire associatif.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser les outils méthodologiques du pilotage de projets d'action sociale
› organiser la collaboration entre les acteurs internes
› développer les partenariats externes et initier des projets
› diagnostiquer et contextualiser pour mieux proposer et anticiper
› construire et développer des réponses aux besoins sociaux dans un contexte de plus en plus complexe.

PÉDAGOGIE

Les participants sont invités à venir avec un projet ou une idée de projet et le groupe aide à construire sa mise en œuvre avec l'accompagnement du formateur. Les vidéos permettent de s'approprier les fondamentaux de la gestion de projet.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe AUVILLE, Consultant-formateur spécialisé en gestion sociale et partenariat.

DATES DES SESSIONS INTER

les 9 et 10 mars 2026 - Distanciel
les 2 et 3 juillet 2026 - Distanciel
les 2 et 3 juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Explorer les notions-clefs
- les politiques sociales
- l'accompagnement social
- l'ingénierie sociale

Introduction à la méthodologie de projet appliquée à l'action sociale du bailleur
- les outils de management de projet/la fiche projet
- les outils de suivi/les tableaux de bord
- l'évaluation quantitative et qualitative des projets
- la capitalisation d'expérience

Face-à-face pédagogique : l'ingénierie sociale en organisme Hlm
- pilotage de l'action sociale en organismes Hlm :
- enjeux
- missions
- moyens alloués
- méthodes et outils
- organisation de la transversalité :
- les actions à mettre en place avec les collaborateurs des grands services de l'organisme : proximité, gestion locative, maîtrise d'ouvrage
- la circulation de l'information entre siège et terrain
- la mobilisation des aides et les partenariats externes
- partenariat et système d'acteurs :
- analyse stratégique
- diagnostic de territoire
- la place des habitants.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0128

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

GESTION LOCATIVE ADAPTÉE AUX LOCATAIRES ÂGÉS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Adapter la gestion locative aux enjeux du vieillissement

La politique du maintien à domicile a fait ses preuves car le nombre de personnes âgées qui vieillissent à leur domicile va grandissant. En 2020, plus de 20% de la population française a plus de 65 ans. 9,5 % de la population est âgée de plus de 75 ans, certains démographes projettent qu'en 2040, ils seront plus de 14 %.e

PUBLIC

Conseiller social, responsable de pôle social, directeur clientèle.

Toute personne amenée à initier une réflexion ou à structurer une stratégie pour répondre à l'enjeu du vieillissement de la population locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les conséquences de l'allongement de la vie sur le travail de proximité
› identifier les nouvelles mesures législatives
› repérer les fragilités au sein de la population âgée
› identifier les différents services et dispositifs d'accompagnement
› adapter ses pratiques de gestion locative.

PÉDAGOGIE

La formation fera alterner apports techniques et méthodologiques, cas pratiques et échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laurence PETIN, Consultante-formatrice spécialisée sur les thématiques liées au public âgé.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 mai 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Suivez votre module e-learning.

2 PENDANT - EN GROUPE

Qui est la personne âgée aujourd'hui ?
- des personnes aux "visages" différents : trois grandes classes d'âges
- le vieillissement normal, les principales pathologies et leurs effets sur les actes de la vie quotidienne

Connaître la politique gérontologique et son application territoriale
- la loi 2015 d'adaptation de la société au vieillissement
- le projet de la loi Grand Âge et Autonomie
- les dispositifs et rôles des acteurs
- le guichet unique de la gérontologie, les CLIC (centres locaux d'information et de coordination gérontologique)
- les droits et libertés de la personne âgée

Accompagner l'autonomie pour le maintien à domicile de la personne
- repérage des risques de fragilité
- prise en compte de l'environnement social de la personne
- participation à la coordination gérontologique sur son territoire
- rôle d'intermédiaire entre les locataires âgés et des acteurs de la gérontologie
- gestion des situations difficiles

Identifier la diversité des démarches engagées par les bailleurs sociaux
- adaptation des logements
- services ou paniers de services
- conception de projets-logements innovants
- diversification de l'offre : la transformation en résidence autonomie, le regroupement de logements, le béguinage, les logements intergénérationnels

Adapter ses pratiques de gestion locative
- définition d'une vision commune à travers l'analyse démographique et patrimoniale
- prise en compte des trajectoires résidentielles
- participation des collaborateurs et synergies entre les différents services de l'organisme

Développer, renforcer, conforter le réseau
- la coordination des acteurs
- la valorisation des aidants.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.
- Suivez votre module e-learning "Nous vieillirons ensemble"

C0129

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

DÉVELOPPER DES SERVICES D'ANIMATION SOCIALE POUR DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Concevoir des services d'animation sociale adaptés aux publics fragiles

La loi ELAN propose aux bailleurs sociaux de développement de nouvelles compétences telles que la fourniture de services d'animation sociale en faveur des personnes âgées ou handicapées occupant un logement social.

Cette formation permet de comprendre et d'identifier les étapes méthodologiques nécessaires pour mettre en place des actions en matière de services d'animation sociale.

PUBLIC

Chargé de mission personnes âgées, chargé de développement local/développement social urbain, conseiller social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les spécificités des personnes âgées et personnes en situation de handicap

› se situer dans une logique de service au bénéfice de la cohésion sociale

› suivre les étapes de mise en place de services en animation sociale.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur de nombreux exemples illustratifs issus de pratiques en France et en Europe et propose des outils concrets pour initier et animer des projets sur ce thème.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laurence PETIN, Consultante-formatrice spécialisée sur les thématiques liées au public âgé.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel

les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les spécificités du public personnes âgées et/ou en situation de handicap
- identifier les freins des personnes (manque de confiance, difficultés de mobilité, appréhension du numérique etc.)
- appréhender l'impact des différentes pathologies sur l'autonomie sociale de la personne

Une logique de service au bénéfice de la cohésion sociale
- connaître la législation autour de la personne âgée et personne en situation de handicap
- définir ce que l'on entend par animation sociale
- comprendre la plus-value des services d'animation sociale pour le bailleur
- proposer des actions individuelles et/ou collectives
- s'inspirer des projets réalisés en France et en Europe

Les étapes à la mise en place de services en animation sociale
- connaître les attentes et les besoins du public (enquêtes, diagnostic)
- mobiliser sous forme participative partenaires locaux, habitants, élus, associations, entreprises privées...
- d'intervention (prévention santé, bien-être, culture, intergénérationnel, écodéveloppement, fracture numérique...
- faire le choix d'animer ou de s'appuyer sur la dynamique de réseau
- identifier les moyens humains, matériels nécessaires pour faire vivre les services en animation sociale
- communiquer en trouvant les vecteurs d'information les plus pertinents
- établir un budget, rechercher des financements
- évaluer les actions avec des indicateurs d'évaluation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.
- Suivez votre module e-learning "Nous vieillirons ensemble".

C0130

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES BAILLEURS FACE AUX DÉFIS DE LA GRANDE PRÉCARITÉ

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Pour une intervention en réseau efficace

Dans un contexte d'augmentation des difficultés socio-économiques des ménages, les professionnels doivent renouveler leurs approches et leurs outils d'intervention. L'approche réseau est particulièrement adaptée pour les praticiens de la fonction sociale amenés à réaliser des évaluations sociales et à orienter les recherches de solutions. Cette approche motivationnelle de l'intervention sociale donne des résultats durables dans la transformation des comportements.

PUBLIC

Conseiller social, chargé de clientèle, chargé de contentieux, responsable de site.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier la situation effective de la famille et la nature des difficultés auxquelles elle doit faire face

› réfléchir à sa pratique pour rendre la famille active dans sa propre prise en charge

› structurer son approche professionnelle et développer sa capacité à aller vers les publics fragiles

› développer son réseau de partenaires : ressources financières et économiques.

PÉDAGOGIE

Échanges d'expériences et réflexion partagée sur la pratique. Analyse individuelle et collective sur les études de cas issues de l'expérience des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe AUVILLE ou Clément BAILLY, Consultants-formateurs experts de l'accompagnement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 avril 2026 - Distanciel

les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Analyse sociologique des structures familiales et leurs évolutions
- évolutions socio-démographiques représentées dans le patrimoine des organismes
- les phénomènes spécifiques : isolement, parentalité réorganisée, recomposition familiale...

Les facteurs de déstructuration des liens familiaux
- les mécanismes de la disqualification sociale
- les vulnérabilités sociales et la posture professionnelle

La précarité des familles
- l'organisation de l'économie familiale : besoins fondamentaux et structure des budgets en situation de précarité
- la participation des différents membres du ménage
- les priorités budgétaires des ménages fragiles

Les principes de base de l'approche réseau
- le réseau primaire et secondaire, structuration du réseau intra-familial, notion de système pertinent de ressources (centralité, circularité, polyvalence relationnelle...)

Le réseaugramme : outil pratique d'évaluation et de mobilisation des familles et des partenaires
- l'analyse réseau : approche stratégique de dynamisation
- des ressources familiales et partenariales
- moyens et circuits de mise en œuvre des solutions

L'entretien motivationnel comme outil de changement des postures
- la balance décisionnelle
- la capacité à changer

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0131

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

DIAGNOSTIC SOCIAL AVANT ATTRIBUTION : REPÉRER LES FRAGILITÉS POUR MIEUX ACCOMPAGNER.

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Repérer les fragilités pour mieux accompagner

La phase d'instruction de la demande de logement social suppose une analyse approfondie de la situation économique et sociale du ménage dans le respect des contraintes réglementaires. Une approche précise de la situation sociale du ménage permettra aux chargés d'attribution ou aux chargés de clientèle de présenter à la commission d'attribution les orientations pouvant accompagner les ménages les plus fragiles dans un projet logement réaliste et cohérent.

PUBLIC

Agent de gestion locative, chargé d'attribution, conseiller social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› rendre la famille active dans sa propre prise en charge
› structurer son approche professionnelle et développer sa capacité à aller vers les publics fragiles
› développer les partenariats à plusieurs niveaux : ressources familiales et ressources professionnelles.

PÉDAGOGIE

Exposés et analyse de documents. Échanges de pratiques et d'expériences à partir des situations apportées par les participants. À l'issue de la formation, les stagiaires disposeront d'un guide d'entretien et d'une grille de repérage des fragilités.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe AUVILLE ou Clément BAILLY, Consultants-formateurs experts de l'accompagnement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 8 et 9 juin 2026 - Distanciel
les 12 et 13 octobre 2026 - Présentiel à Paris
les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Contexte socio économique : accueil des publics prioritaires
- le DALO
- les accords collectifs
- l'accueil des publics issus de QPV
- les évolutions de la gestion locative sociale dans l'organisme

Les changements essentiels pour l'accès au logement et les attributions
- analyse de la doctrine USH, de la jurisprudence et des évolutions législatives (loi ELAN)
- la réforme de l'enregistrement
- le rôle des SIAO
- l'accès au logement via SYPLO et les systèmes de cotation de la demande
- le pack de conformité CNIL et la gestion des données personnelles

Les caractéristiques et les potentialités de la situation du demandeur
- la rencontre : bureau, domicile, téléphone
- le recueil et le partage d'informations
- la grille d'entretien
- la "compétence" du ménage et le parcours résidentiel
- l'analyse du dossier
- la transmission des informations à la CA

Panorama des acteurs et des outils
- les associations
- le Conseil départemental
- la CAF
- Action logement
- les caisses de retraite et de prévoyance
- les dispositifs d'accompagnement spécifiques, Masp, Maj, MJAGBF, tutelle, curatelle...
- présentation d'expérimentations en cours

Dépister les risques et sécuriser les parcours
- identifier les fragilités
- méthodologie et outils.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0132

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

REVENUS DES LOCATAIRES : PRESTATIONS ET DROITS SOCIAUX

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Bien connaître les dispositifs pour évaluer les ressources des locataires

Le diagnostic économique est incontournable dans l'instruction d'un dossier de demande de logement ou d'impayé pour analyser la capacité du ménage à assumer son loyer. La connaissance des dispositifs, en particulier les minima sociaux et ceux gérés par les organismes de protection sociale, est essentielle pour comprendre l'attribution ou non de ces droits selon les situations des familles. Baliser ainsi les conditions d'ouverture de ces multiples droits permet aux personnels de la gestion locative et du contentieux, de mieux évaluer la "capacité à payer" du ménage.

PUBLIC

Chargé d'attribution, chargé de contentieux, chargé de clientèle.
Personnel des services locatifs et de la fonction sociale en contact avec les demandeurs de logements ou les débiteurs

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les premières conditions d'octroi des revenus et leur durée de versement en termes de fragilité, précarité ou stabilité, en comparaison avec les seuils de pauvreté ou grande pauvreté
› anticiper les futurs droits en fonction de la situation des familles
› orienter vers les organismes liquidateurs de ces droits

PÉDAGOGIE

Ce stage fait alterner exposés et échanges sur les cas concrets rencontrés par les participants. Il se conclut par une analyse comparative des droits de la protection sociale et de l'aide sociale.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe AUVILLE ou Clément BAILLY, Consultants-formateurs experts de l'accompagnement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 février 2026 - Distanciel
les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 7 et 8 décembre 2026 - Présentiel à Paris
les 7 et 8 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : **1 610 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les minima sociaux
- le revenu de solidarité active
- la prime d'activité
- les allocations versées dans le cadre de l'aide sociale :
- aux personnes handicapées,
- aux personnes âgées
- l'allocation de solidarité spécifique

Les droits des personnes sous main de justice
Les droits sociaux
- les prestations familiales
- les indemnités journalières maladie
- les pensions d'invalidité
- les pensions de retraite
- les allocations de retour à l'emploi

Les règles de cumul des prestations

La simulation des droits.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0133

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

PRÉVENTION ET TRAITEMENT SOCIAL DE L'IMPAYÉ

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Structurer sa pratique

Les organismes de logement social conduisent une politique volontariste de prévention des expulsions et de traitement social des impayés de loyer. Le repérage en amont et le traitement très réactif des situations d'impayés constituent le premier rempart pour prévenir les expulsions. Ce stage permettra aux personnels en charge de ces dossiers de développer les volets préventifs, amiables, précontentieux et l'accompagnement social du locataire dans le traitement des impayés.

PUBLIC

Conseiller social, personnel chargé des actions amiables précontentieuses, contentieuses ou sociales, chargé de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier des pistes de réflexion pour prévenir la constitution de l'impayé
› repérer les fragilités
› appliquer une méthodologie d'intervention pour le traitement social et administratif de l'impayé
› orienter les débiteurs vers les aides possibles
› se positionner dans la procédure précontentieuse.

PÉDAGOGIE

Apports, études de cas, échanges d'expériences à partir des situations apportées par les participants. Les stagiaires sont invités à se munir de leurs documents : lettres de relance, avis d'échéance...

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe AUVILLE, Consultant-formateur expert de l'accompagnement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel
les 2 et 3 novembre 2026 - Distanciel
les 2 et 3 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Prévention du risque de l'impayé - repérage des fragilités et diagnostic précoce
- au moment de l'instruction de la demande de logement : APL (en métropole) et/ou ALF/ALS (en outre-mer) , taux d'effort, reste à vivre
- au moment de la signature du bail
- au moment du départ du locataire

Traitement social de l'impayé - dispositifs de prévention des expulsions
- évaluation sociale : démarches à proposer, acteurs à solliciter, outils nécessaires
- dispositifs : FSL, commission de coordination des actions de prévention des expulsions, mesures d'accompagnement social
- évaluation économique : grille budgétaire des ménages, calcul du quotient familial et de la capacité de remboursement
- mise en place d'un accord de paiement réaliste

Traitement administratif de l'impayé - procédures et principes d'intervention
- impayé du 1er mois de loyer
- articulation des procédures précontentieuses et contentieuses
- procédures et principes d'intervention adaptés aux situations rencontrées.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0337

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

ACCOMPAGNER VERS ET DANS LE LOGEMENT AU PRISME DU LOGEMENT D'ABORD

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Du sans-abrisme au logement durable : un modèle d'intervention territoriale

La stratégie nationale Logement d'abord vise à lutter contre le sans-abrisme en priorisant l'accès au logement des personnes sans domicile, avec un accompagnement adapté sans présumer d'une « incapacité à habiter ».

Cette stratégie réoriente le système d'hébergement et d'accès au logement. Elle transforme aussi les dispositifs et les pratiques d'accompagnement en logement pour prévenir les ruptures résidentielles et les expulsions.

Ce module de formation permet de comprendre les changements à l'œuvre et de développer des coopérations opérationnelles et des projets partenariaux.

PUBLIC

Professionnel des organismes Hlm en charge de la gestion locative et sociale.

Responsable associatif et professionnel des collectivités et institutions publiques en charge des dispositifs d'accompagnement, des personnes sans domicile ou menacées d'expulsion.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› comprendre l'émergence du Logement d'abord et les changements à l'œuvre dans les politiques sociales de l'habitat

› approfondir les principes d'action du Logement d'abord à partir d'un panel de situations d'accès et de maintien en logement.

› partager les stratégies collectives et les outils mobilisables pour permettre aux personnes sans domicile d'accéder à un chez-soi et de s'y maintenir.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nadyah ABDEL SALAM, Consultante-formatrice, sociologue-urbaniste dans le champ des politiques sociales de l'habitat.

DATES DES SESSIONS INTER

les 13 et 14 avril 2026 - Distanciel

les 14 et 15 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les situations et les différentes formes de sans-abrisme en France
La politique du Logement d'abord
- socio-histoire
- paysage institutionnel
- dispositifs

La place des bailleurs sociaux dans les stratégies territoriales et les projets Logement d'abord
Les dispositifs partenariaux impactés par le Logement d'abord et les enjeux pour les parties prenantes
- attributions
- accompagnement
- prévention des expulsions
- habitat spécifique…

Les principes et les instruments du Logement d'abord à l'épreuve des pratiques
- outils
- retour d'expériences.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0134

OPTIMISER LE RECOUVREMENT LOCATIF : OUTILS, MÉTHODES ET PILOTAGE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Faire un état des lieux des pratiques et identifier des axes d'amélioration

La performance du recouvrement est un enjeu majeur de l'organisme tant sur les locataires en place que sur les locataires partis. Au-delà des traditionnels indicateurs de résultats, ce stage permet de reconsidérer de façon exhaustive les outils et les méthodes de travail des opérationnels, de capitaliser les bonnes pratiques et d'améliorer les performances grâce à une approche globale sur le fonctionnement du processus de recouvrement.

PUBLIC

Directeur ou responsable gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les forces et faiblesses des pratiques de recouvrement en œuvre dans son organisme
› optimiser le recouvrement des créances des locataires présents et partis
› accompagner les équipes dans la mise en place de nouveaux outils
› piloter le recouvrement grâce à des indicateurs de performance clefs.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Mickaël FOUILLOU ou Jean VANOVERSCHELDE, Consultants-formateurs experts du contentieux.

DATES DES SESSIONS INTER

le 19 mars 2026 - Distanciel
le 14 septembre 2026 - Présentiel à Paris
le 30 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction :
- L'évolution des impayés dans le logement social ces dernières années

Bien appréhender le contexte d'intervention des équipes :
- le profil socio-économique des demandeurs et locataires
- un contexte sociétal en constante évolution

L'organisation de l'impayé en organisme :
- Les différentes formes d'organisation / Gestion globale ou spécialisée
- Équilibre entre « interne et externe »
- La prise en compte des locataires partis
- La place de l'accompagnement social

La prévention de l'impayé :
- les leviers en phase d'étude des candidatures
- Analyse des nouveaux entrants
- Gestion de la transversalité des équipes

Mettre en place le pilotage de l'activité :
- Process, procédures et modes opératoires
- Organiser le contrôle et le suivi de l'activité
- Cartographie du profil des débiteurs,

Atelier : quel suivi dans votre organisme ?

Les outils de recouvrement :
- les différents outils / les impacts du surendettement
- opportunité de la Médiation de la Consommation
- particularisme des créances de réparations locatives

Atelier : examen des outils mis en place

Les mesures d'efficacité et les indicateurs de performance
- La pertinence des indicateurs / les différentes mesures de l'activité
- L'engagement des équipes dans le suivi
- Exemples de tableaux de bord

-Atelier : vos indicateurs, avantages/inconvénients

Zoom sur les bonnes pratiques des organismes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0135

LE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE L'IMPAYÉ

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Le processus de prévention et de traitement précoce de l'impayé

Aider les managers à positionner l'action pré-contentieuse auprès de leurs collaborateurs dans sa dimension stratégique pour l'organisme. Il s'agit de construire une stratégie de recouvrement efficace et qui donne du sens à l'action des collaborateurs.

PUBLIC

Manager opérationnel en charge d'une équipe de recouvrement des loyers.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les outils de recouvrement des loyers
› développer des outils alternatifs de recouvrement
› construire une stratégie de recouvrement
› créer des indicateurs pour piloter le recouvrement.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples. Les participants sont invités à se munir des documents clés de pilotage utilisés dans l'organisme.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe AUVILLE, Consultant-formateur, expert de l'action sociale.

DATES DES SESSIONS INTER

le 30 mars 2026 - Distanciel
le 9 octobre 2026 - Distanciel
le 9 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des processus impliqués dans la chaîne de traitement de l'impayé
- analyse de la déclinaison du processus, de la procédure au mode opératoire

Les outils de pilotage
- les tableaux de bord, lesquels utiliser, comment les utiliser… ?
- prise de décision, qui fait quoi ? quels délais ? qui contrôle ? (Matrice de responsabilités, réappropriation des processus…)
- construction d'indicateurs pertinents de suivi et de motivation dans le traitement des impayés, (objectifs individualisés, mesurables, "challenge impayés"…)

Le management par les valeur
- quel sens et quelles valeurs donner au travail de prévention de l'impayé…?
- l'éthique du recouvrement
- la commission d'impayés comme outil de partage pour déposer un plan d'actions.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0136

SURENDETTEMENT ET PROCÉDURES DE RÉTABLISSEMENT PERSONNEL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser un dispositif complexe impacté par la loi ELAN

Le nombre croissant des dépôts de dossiers de surendettement et la multiplication des procédures de rétablissement personnel se traduisent pour beaucoup de bailleurs sociaux par un risque d'augmentation des effacements de créance. Il devient désormais indispensable de développer de véritables partenariats, notamment avec la Banque de France, dans la perspective d'une gestion du surendettement non pas subie mais coproduite avec le locataire.

PUBLIC

Conseiller social, travailleur social, agent des services contentieux et précontentieux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les procédures de traitement des situations de surendettement et de rétablissement personnel
› intégrer les changements apportés par les nouveaux textes
› proposer des alternatives argumentées à la commission et au juge, dans une logique de coproduction de solutions
› analyser le positionnement des CAF relatif aux décisions concernant l'APL.

PÉDAGOGIE

Ce stage prend appui sur l'étude des textes législatifs et réglementaires ainsi que sur la jurisprudence.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET ou Jean VANOVERSCHELDE, Consultants-formateurs experts du contentieux.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 février 2026 - Distanciel
les 22 et 23 juin 2026 - Distanciel
les 22 et 23 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 15 et 16 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Typologie des locataires en impayé
Le traitement du surendettement : ce qui a changé
- une procédure plus rapide (délais de décision de la commission, durée des plans, déjudiciarisation des PRP)
- la transparence et le droit d'information des tiers
- interaction des procédures contentieuses avec les effacements consécutifs

Revue pas-à-pas de la procédure de traitement des situations de surendettement
- l'état d'endettement du débiteur
- la phase amiable : déterminer un plan d'apurement réaliste
- les mesures imposées
- forfaits de la commission, négociation et contestation du bailleur

Le rétablissement personnel
- sans liquidation
- avec liquidation

Définir la stratégie du bailleur face aux mesures imposées par la commission
- la démonstration de la mauvaise foi est-elle encore une stratégie efficace ?
- impact du surendettement sur les procédures contentieuses
- modélisation d'une contestation
- les risques de la contestation et l'impact sur les montants de dettes à effacer

Protocole de cohésion sociale et effacements liées aux conséquences du PRP
Les relations entre la commission de surendettement, la CCAPEX et le FSL, la CAF.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0137

NÉGOCIER AVEC LES LOCATAIRES EN IMPAYÉS

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Mieux négocier les impayés

Avec la loi ALUR et son volet "Prévention des expulsions" s'imposent encore davantage les démarches de négociation et de prévention. En fonction de la situation et de la personnalité du locataire en impayés, les termes de la négociation sont de différentes natures. Dans certains cas, l'agent devra se montrer rassurant pour établir un climat de confiance. Dans d'autres, au contraire, il devra faire preuve de fermeté et trouver les arguments qui auront un impact sur le comportement du locataire face à ses engagements. Enfin, il lui faudra imaginer des solutions face à des locataires très démunis, voire même en situation de surendettement. Les dispositifs du type FSL, loca-pass, PCS, apportent des solutions pour le traitement des impayés mais ne peuvent pas, à eux seuls, résoudre tous les problèmes.

PUBLIC

Chargé de clientèle, personnel assurant le précontentieux ou le contentieux des impayés de loyer, conseiller social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› répertorier les techniques nécessaires à la conduite de l'entretien d'impayé
› développer un argumentaire proposant des solutions constructives dans la gestion de l'impayé
› développer une attitude de négociation positive
› conduire une relation d'aide et de soutien en responsabilisant son interlocuteur.

PÉDAGOGIE

Ce stage propose une journée de rappels juridiques suivie de deux jours d'apports méthodologiques et d'entraînements à l'entretien. Simulations adaptées aux situations d'impayés professionnelles.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET et Pélagie N'GUESSAN ou Rachel AUBERT, Consultants-formateurs spécialistes en impayés.

DATES DES SESSIONS INTER

les 20 - 21 et 22 mai 2026 - Distanciel
les 8 - 9 et 10 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 7-8 et 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel du cadre juridique de l'impayé
- la résiliation du bail
- le recouvrement
- les modes alternatifs de règlement

Le plan d'apurement
- forme et contenu
- les garanties de bonne exécution

Le contexte socio-économique de l'impayé
- les fragilités économiques et sociales des ménages
- le processus de disqualification sociale
- la culture de consommation

La préparation de l'entretien
- le traitement social de l'impayé
- les moyens de pression

L'entretien de négociation d'impayés
- l'analyse de la situation de l'impayé
- l'accompagnement dans la recherche de solution
- l'argumentation à chaque étape de l'impayé
- l'engagement du locataire dans la résorption de l'impayé

Faire évoluer l'attitude du locataire et dégager un accord
- analyser les influences
- s'appuyer sur son rôle professionnel de représentant du bailleur
- aider le locataire à sortir des attitudes de passivité, de manipulation ou d'agressivité.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0138

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE IMPAYÉ ET CONTENTIEUX

RECOUVREZ LA DETTE GRÂCE À OSER

2 JOURS - DISTANCIEL ET AUTOFORMATION

PARCOURS HYBRIDÉ

Adoptez une approche orientée solutions pour le recouvrement locatif
La méthode OSER offre une approche novatrice pour traiter les impayés des locataires en se concentrant sur les solutions plutôt que sur les problèmes. La formation se présente sous la forme d'un parcours hybride de 3 saisons, avec alternance de période d'autoformation et d'échange avec le formateur.

PUBLIC

Chargé de clientèle, conseiller social, chargé de recouvrement, manager, personnel d'accueil et de centre de relation clientèle ou toute personne intervenant dans le recouvrement des loyers.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› appliquer les techniques de l'entretion orienté solutions pour le recouvrement.
› rendre le locataire acteur de la résorption de sa dette.
› construire un protocole de recouvrement orienté solutions à travers 8 clés d'applications.
› produire des synergies autour de la question du recouvrement.

PÉDAGOGIE

La formation se présente sous la forme d'un parcours hybride de 3 saisons, avec alternance de période d'autoformation et d'échange avec le formateur.

La plateforme d'autoformation analyse les réponses des apprenants pour ajuster leur itinéraire. Selon le niveau de maîtrise du participant, et selon la technique de l'adaptive learning, les contenus sont donc ajustés et individualisés.

En s'appuyant sur les statistiques issues de la plateforme, le formateur ajuste la classe virtuelle pour que ce moment soit ainsi au plus proche de chaque contexte apprenant.

TEMPS EN AUTO-FORMATION

Trois temps d'apprentissage en auto-formation.

TEMPS COLLECTIFS

Trois temps en groupe en classe à distance pour :
› favoriser les échanges, le partage d'expériences entre pairs.
› ancrer et poursuivre les apprentissages
› pratiquer et expérimenter les apprentissages.

ANIMATION

Christophe PERROT, Formateur en process de recouvrement et relations locataires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

DÉROULÉ DU PARCOURS

1 AUTOFORMATION « SAISON 1 » - 3H30

Comprendre comment agir grâce à la méthode orienté solutions

- Identifier les principes fondateurs et la manière dont cette méthode transforme la relation avec le locataire et le recouvrement des loyers
- Acquérir des compétences simples d'entretien orienté Solutions

2 LIVE AVEC LE FORMATEUR EN GROUPE EN CLASSE À DISTANCE - 1H30

Ce live permet de constituer le groupe, de commencer à s'imprégner de la philosophie orientée solutions, de rendre compte des premières expérimentations.

3 AUTOFORMATION « SAISON 2 » - 3H30

Maîtriser les techniques de l'entretien orienté solutions pour le recouvrement de la dette de loyer

- Rendre le locataire acteur de la résorption de sa dette
- Construire une relation forte avec le débiteur favorisant le paiement régulier des loyers dans le temps.

4 LIVE AVEC LE FORMATEUR EN GROUPE EN CLASSE À DISTANCE - 1H30

Ce live permet de rendre compte des avancées et d'analyser les spécificités éventuelles concernant les locataires.

5 AUTOFORMATION « SAISON 3 » - 3H30

- Construire un protocole de recouvrement orienté solutions à travers 8 clés d'applications
- Produire des synergies autour de la question du recouvrement, tout en tenant compte des spécificités métier
- Maîtriser les techniques de l'entretien orienté solutions pour le recouvrement de la dette de loyer

6 LIVE AVEC LE FORMATEUR EN GROUPE EN CLASSE À DISTANCE - 1H30

Ce live permet de rendre compte des avancées et d'analyser les spécificités éventuelles concernant les locataires et de faire un bilan sur le parcours de formation.

RECOUVREZ LA DETTE GRÂCE À OSER

C0138

MODALITÉS PRATIQUES

DURÉE ET ORGANISATION

Le parcours se déroule sur 3 mois, sous un format hybride. Chaque temps d'autoformation se conclut par un temps d'échanges en groupe avec le formateur. La formation dure 2 jours au total.

- **3 fois 3,5 heures en autonomie**
- **3 fois 1,5 heures en classe à distance avec le formateur**

ACCES A ESPACE 47

La plateforme Espace 47 constitue le support principal des temps en autonomie. Elle est accessible :
› Depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec une connexion Internet.
› Via une identification individuelle sécurisée, fournie en amont de la formation.
› À tout moment durant les périodes d'autonomie définies, un appui technique est également prévu pour faciliter la prise en main de la plateforme Espace 47 et garantir un déroulement fluide du parcours.

DATES DES SESSIONS INTER

SESSION 1

- **Du 30 mars au 10 avril 2026 :** autoformation.
- **13 avril 2026 de 8h30 à 10h :** classe virtuelle (visio) avec le formateur.
- **Du 14 avril au 12 mai 2026 :** autoformation.
- **13 mai 2026 de 8h30 à 10h :** classe virtuelle (visio) avec le formateur.
- **Du 14 mai au 11 juin 2026 :** autoformation.
- **12 juin 2026 de 10h15 à 11h45 :** classe virtuelle (visio) avec le formateur.

SESSION 2

- **Du 18 septembre au 1er octobre 2026 :** autoformation.
- **2 octobre 2026 de 8h30 à 10h00 :** classe virtuelle (visio) avec le formateur.
- **Du 3 au 29 octobre 2026 :** autoformation.
- **30 octobre 2026 de 10h15 à 11h45 :** classe virtuelle (visio) avec le formateur.
- **Du 1e au 29 novembre 2026 :** autoformation.
- **30 novembre 2026 de 8h30 à 10h00 :** classe virtuelle (visio) avec le formateur.

PRIX NET : 1 390 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

CONTENU

LES ESSENTIELS DE LA MÉTHODE ORIENTÉ SOLUTION

- Comment se mettre en situation de réussite dans le cadre d'un entretien de recouvrement ?
- Identifier les leviers permettant aux locataires de trouver leurs solutions de règlement de leur dette
- Pourquoi et comment instaurer une relation de qualité avec votre locataire ?
- Quelles attitudes pour rendre votre entretien de recouvrement efficace ?

L'ORIENTÉ SOLUTIONS POUR VOS ENTRETIENS

- Caractéristiques détaillées et comparaison avec l'entretien classique
- Composantes orientées solutions lors de l'accueil, les langages la structure psychique du locataire
- Les différentes positions du locataire au regard de sa dette
- Les 3 positions possibles du locataire en entrée

LES CLÉS D'UN ENTRETIEN ORIENTÉ SOLUTIONS

- L'accueil du locataire en face-à-face
- Scénographie et positionnement dans le bureau
- La durée efficace d'un entretien orienté
- Établir un rapport constructif avec le locataire
- La sémantique orale orientée solutions et les langages

C0141

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE IMPAYÉS ET CONTENTIEUX

NÉGOCIER AU TÉLÉPHONE ET OPTIMISER VOS ENCAISSEMENTS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Allier l'efficacité et la rapidité à moindre coût

Le recouvrement par téléphone est un moyen stimulant pour le personnel. Pour réaliser des relances téléphoniques efficaces et susciter l'attention de l'interlocuteur dès les premiers instants, le choix des mots est déterminant. À partir des outils orientés solutions, cette formation offre l'opportunité à chacun des stagiaires de créer et s'approprier son propre lexique adapté à chaque situation d'entretien téléphonique.

PUBLIC

Chargé de clientèle, conseiller social, chargé de recouvrement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› communiquer oralement en utilisant les bons mots au bon moment
› poser les bonnes questions au bon moment pour favoriser le paiement durable du loyer
› structurer efficacement un programme d'action téléphonique
› adapter son discours : identifier, renforcer et mobiliser les motivations du locataire.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques Mises en situation et analyse de pratiques. À l'issue de cette formation, un accompagnement personnalisé à distance sera offert aux participants afin qu'ils puissent parfaire leur appropriation des outils enseignés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe PERROT, Formateur en process de recouvrement et relations locataires.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 avril 2026 - Distanciel
les 2 et 3 juillet 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les principes généraux du recouvrement par téléphone
- environnement, comportements de l'opérateur, capacités à mettre en œuvre
- attitudes favorables, croyances et valeurs, postures
- voix, écoute et reformulation
- pilotage des appels

Les fondamentaux du recouvrement de créances par téléphone
- les règles de base : rapidité, rythme, progressivité, crédibilité
- les principes : évidence, relationnel, dominance, compétence
- les étapes : objectifs, argumentaires, propositions, négociation
- les particularités : silence, refus, objections

Méthodologie et fil conducteur
- organisation de la campagne d'appels
- visuels avec messages adaptés à la nature et à la chronologie des appels
- obtenir l'adhésion du locataire et contractualiser l'accord par courrier

Lexique sémantique
- comment parler au locataire en utilisant les mots et tournures orientés solutions ?
- effectuer un rappel à la loi sans braquer et susciter la création de solutions chez l'interlocuteur
- construire votre lexique sémantique de recouvrement : créer des expressions efficaces et orientées solutions à utiliser au téléphone

Législation et éthique du recouvrement téléphonique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0142

CONTENTIEUX AVEC LES "LOCATAIRES EN PLACE"

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser les procédures de recouvrement et de résiliation locative

Lorsque les procédures amiables s'avèrent inadaptées et que les garanties de paiement ont été épuisées, le recours aux procédures de recouvrement forcé et la résiliation du contrat de location peuvent être envisagés. Pour limiter ces risques, les personnels en charge du suivi des dossiers doivent être à même de construire une véritable stratégie du traitement des impayés. Il s'agit en effet, pour eux, de recouvrer les impayés ou de résilier les contrats de location. Les problématiques de résorption de l'impayé doivent être considérées globalement. C'est notamment le but de la CCAPEX, la commission de coordination des actions pour la prévention des expulsions, dont les prérogatives ont été renforcées constamment depuis la loi ALUR.

PUBLIC

Personnel de gestion locative et plus particulièrement celui chargé du contentieux, agent de recouvrement, collaborateur des services sociaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les différentes situations contractuelles sources de contentieux

› décrire les juridictions et les personnels judiciaires compétents

› identifier les procédures contentieuses adaptées aux situations rencontrées

PÉDAGOGIE

La présentation détaillée de la réglementation et des modalités pratiques de son exécution alimente l'analyse collective de cas réels auxquels sont confrontés les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET ou Julie FERNANDES DE SOUSA ou Céline NIQUET ou Jean VANOVERSCHELDE, Consultants-formateurs spécialisés en impayés.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 janvier 2026 - Distanciel

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel

les 29 et 30 juin 2026 - Distanciel

les 16 et 17 novembre 2026 - Présentiel à Paris

les 16 et 17 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les situations d'impayés
- impayés de loyer
- charges locatives
- supplément de loyer de solidarité (SLS) et SLS forfaitaire

Les autres situations contractuelles, sources de contentieux
- le défaut d'assurance et l'option offerte par la loi ALUR
- les occupants sans droit, ni titre, le squat
- les troubles de voisinage
- l'inexécution des obligations du contrat

L'organisation judiciaire et les acteurs du contentieux
- le Tribunal de proximité
- le Juge du Contentieux de Proximité (JCP)
- les personnels judiciaires
- les auxiliaires de justice

Les procédures contentieuses
- l'assignation au fond ou en référé
- la requête
- la tentative de conciliation
- les requêtes en injonction de payer et en injonction de faire
- les voies de recours
- l'exécution provisoire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0143

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE IMPAYÉS ET CONTENTIEUX

CONTENTIEUX AVEC LES "LOCATAIRES PARTIS"

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Optimiser le recouvrement des créances après départ des locataires

Les organismes de logement social rencontrent d'importantes difficultés pour recouvrer leurs créances à la suite du départ des locataires, ce qui impose de mettre en place des techniques et des procédures différentes de celles utilisées habituellement pour lutter contre les impayés des locataires présents. Devant de tels problèmes, certains bailleurs vont même jusqu'à déléguer à des sociétés extérieures la recherche des débiteurs et le recouvrement.

PUBLIC

Personnel de gestion locative, plus particulièrement chargé du contentieux, agent de recouvrement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer le chiffrage des réparations locatives et en évaluer la pertinence

› repérer le lien entre le chiffrage des réparations locatives et la phase de recouvrement

› définir les différentes interventions possibles pour limiter les impayés des locataires partis

› déterminer les procédures efficaces et en limiter le coût.

PÉDAGOGIE

Cette formation prend appui sur la réglementation et les modalités de son application. Les échanges entre participants sur leurs pratiques et leurs expériences alterneront avec l'étude de la jurisprudence.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET ou Julie FERNANDES DE SOUSA ou Jean VANOVERSCHELDE, Consultants-formateurs spécialisés en impayés.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 mars 2026 - Distanciel

les 21 et 22 mai 2026 - Distanciel

les 10 et 11 décembre 2026 - Présentiel à Paris

les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La nature de l'impayé du locataire parti et les conditions de son départ
- prescription de la créance
- congé : forme et délai
- départ à l'expiration du délai de préavis ou "à la cloche de bois"
- abandon du logement au regard de la loi Béteille
- décès du locataire

Le chiffrage des réparations locatives
- les états des lieux contradictoires
- la remise et la restitution des clés
- les états des lieux établis par huissier
- l'obligation d'entretien
- la remise en état du logement
- les travaux imputables au locataire: avec ou sans vétusté ?

Les modalités d'application de la vétusté
- les outils de chiffrage des réparations locatives
- les grilles de vétusté
- les pourcentages d'abattement, la franchise et la quote-part résiduelle
- le champ d'application de la vétusté
- les accords collectifs sur la vétusté

Le solde de tout compte au départ du locataire
- la retenue sur le dépôt de garantie
- la forfaitisation des charges

Le choix des procédures de recouvrement
- assignation
- la requête
- injonction de payer
- recherche des informations sur le débiteur
- assistance du procureur de la République
- agence privée de recouvrement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0144

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE IMPAYÉS ET CONTENTIEUX

PRATIQUE DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser les procédures d'exécution pour sécuriser vos actions contentieuses

Depuis la loi ALUR complétée par la loi ELAN pour le volet "surendettement", différents paramètres fixent le champ d'application des procédures d'exécution : les conditions d'intervention des huissiers de justice aux côtés des bailleurs, la reprise des logements abandonnés, les protocoles visant à maintenir et resolvabiliser les familles et la PRP, le rôle de la CCAPEX et du préfet dans les procédures d'expulsion, la généralisation des commissions de prévention des expulsions et l'évolution de leur mission. Cette formation vous permet de faire le point sur toutes ces questions par des apports pratiques.

PUBLIC

Responsable et agent du service contentieux et/ou précontentieux, agent de gestion locative, responsable d'agence, conseiller social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les conditions d'efficacité de son action
› évaluer les coûts et avantages des différentes procédures
› repérer les points-clefs de la procédure d'expulsion
› utiliser le vocabulaire spécifique au dialogue avec les huissiers de justice, les avocats, le préfet
› analyser les décisions du juge de l'exécution.

PÉDAGOGIE

Ce stage prend appui sur l'étude des textes ainsi que sur la jurisprudence. Il permet la résolution de cas pratiques et de situations tirées de l'expérience de chaque participant.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET ou Julie FERNANDES DE SOUSA ou Jean VANOVERSCHELDE, Consultants-formateurs spécialisés en impayés.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 février 2026 - Distanciel
les 15 et 16 juin 2026 - Distanciel
les 17 et 18 septembre 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les principes de l'exécution
- notion de titre exécutoire
- exercice des poursuites

Les acteurs de la procédure
- la CCAPEX
- le juge de l'exécution, ses pouvoirs
- les règles de représentation
- l'huissier de justice
- le procureur de la République
- le préfet

La procédure d'expulsion
- le commandement de quitter
- les délais, suspensions et interruptions possibles
- l'interaction avec le surendettement et ses conséquences
- le concours de la force publique et l'indemnisation de l'État

Les autres procédures civiles d'exécution sur les biens
- la saisie et la cession des rémunérations à l'éclairage des nouvelles dispositions entrant en viguer le 1er juillet 2025
- la nouvelle compétence du JEX
- la saisie-vente
- la saisie des véhicules terrestres à moteur
- la saisie-attribution
- les saisies conservatoires.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0145

CONTENTIEUX LOCATIF : ACTUALITÉ ET JURISPRUDENCE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Faire le point sur les dernières évolutions juridiques

La réglementation de la gestion locative est en perpétuelle évolution. Les dispositions relatives à la prévention des expulsions introduites par la loi Cohésion sociale doivent être examinées à la lumière des pratiques jurisprudentielles et des textes les plus récents. La loi ELAN précise l'interférence des procédures de surendettement sur les recours contentieux en matière de résiliation de bail. La prévention des expulsions doit être également envisagée au regard de la possibilité d'établir des Plans de Cohésion Sociale (PCS) à zéro et l'interférence des effacements de la PRP sur les protocoles déjà existants et leurs impacts sur l'APL. Les différentes décisions de jurisprudence des Cours d'appel et de la Cour de cassation font évoluer le droit en matière de baux d'habitation et permettent d'apporter un éclairage nouveau sur l'application des textes.

PUBLIC

Responsable des services contentieux et recouvrement.
Personnel chargé du contentieux des impayés et traitement du non-respect des obligations par les locataires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les nouveaux textes et la jurisprudence pour adapter le traitement des dossiers
› trouver des réponses complémentaires en tirant parti de l'échange de pratiques entre participants.

PÉDAGOGIE

Ce stage propose une actualisation régulière des connaissances en matière contentieuse. Il est basé sur les échanges entre les participants et la résolution des cas complexes. Les participants sont invités à apporter les décisions marquantes de jurisprudence obtenues au cours de l'année.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET ou Julie FERNANDES DE SOUSA ou Céline NIQUET ou Jean VANOVERSCHELDE, Consultants-formateurs spécialisés en impayés.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel
le 18 juin 2026 - Distanciel
le 14 octobre 2026 - Distanciel
le 16 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La réforme de la procédure civile
- le Juge du contentieux de la protection
- la représentation
- l'exécution provisoire
- l'exécution

La loi ELAN
- la loi Kasbarian de juillet 2023
- la nouvelle saisie des rémunérations
- la répartition des compétences entre le juge de l'exécution et le tribunal judiciaire
- la procédure de rétablissement personnel et contentieux
- les protocoles à zéro
- le traitement des suites à donner au départ non formalisé du locataire
- décès
- abandon

La jurisprudence publiée récemment en matière de gestion locative
- commentaires des décisions récentes

Questions - réponses
- mise en pratique et échanges sur les pratiques dans le traitement des situations contentieuses
- analyse de décisions de justice des participants.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

C0146

LA GESTION AMIABLE DES CONTENTIEUX DANS LE LOGEMENT SOCIAL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Résoudre les différends locatifs par des solutions amiables

La loi de modernisation de la justice du 18 novembre 2016 renforce l'usage des modes alternatifs de règlement des différends. L'objectif est d'éviter la saisine d'une juridiction et de parvenir à un accord coconstruit avec son contradicteur. La loi de programmation pour la justice 2018-2022 comporte des dispositions ayant pour objectif de développer davantage la culture du règlement amiable des différends. Initié dans le cadre des articles 56 et 58 du Code de procédure civile, l'obligation de médiation, de conciliation ou de procédure participative sera rendue obligatoire. Des impacts positifs pour les équipes sont à prévoir : diminution des situations d'agressivité pour le personnel de proximité et d'agences, reprise de la communication, solution amiable négociée, réduction des instances judiciaires.

Chaque bailleur doit désormais appréhender la relation avec ses clients, ses partenaires, ses salariés à l'aune de ces nouvelles exigences.

PUBLIC

Responsable ou collaborateur de direction juridique, collaborateur en charge de la gestion des contrats prestataires, responsable ou collaborateur en service de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans les différents modes de règlement amiable des différends (médiation, médiation-arbitrage, conciliation et procédure participative)

› gérer la relation conflictuelle avec ses locataires, accédants, fournisseurs, salariés, etc. au moyen d'un mode alternatif de règlement des différends

› informer et former les équipes internes.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Cas et exercices pratiques. Échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Françoise CALANDRE EHANNO, Avocate formatrice experte en résolution de conflits, médiation

DATES DES SESSIONS INTER

le 21 mai 2026 - Distanciel

le 8 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- les modes alternatifs aux règlements des différends (définitions) et contexte juridictionnel

La place des modes amiables de résolution des différends (MARD) dans le logement social
- pour quels types de litiges ?
- comment les mettre en place dans l'organisation ? (centralisation / décentralisation en proximité)

Les différences et les similitudes entre la conciliation (y compris la Commission Départementale de Conciliation) et la médiation

Le statut du médiateur et du conciliateur
- les compétences requises
- la déontologie, la confidentialité, l'impartialité et la neutralité

Le rôle de l'avocat dans les modes alternatifs de règlement des différends

Les étapes du processus de médiation et de conciliation
- les entretiens de préparation, les réunions plénières, les apartés
- la roue de Fiutak

Les étapes de la procédure participative
- la phase conventionnelle
- la phase judiciaire

La forme et la valeur juridique des accords de médiation
- l'acte sous seing privé, homologation judiciaire, transaction, acte d'avocat
- l'autorité de la force jugée ou la force exécutoire
- la valeur juridique des procès-verbaux de conciliation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0147

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE IMPAYÉS ET CONTENTIEUX

REPRÉSENTATION DU BAILLEUR DEVANT LES TRIBUNAUX

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL

Etre à jour de la Réforme de la Procédure Civile

Lorsqu'un locataire ne tient pas ses engagements de paiement du loyer ou ne respecte pas les règles de vie d'un immeuble locatif malgré les mises en garde du bailleur, ce dernier peut être amené à le poursuivre en justice. Le dossier peut être confié à un avocat. Dans certains cas, la représentation directe offre des avantages en termes d'efficacité, d'autonomie de décision, de valorisation des fonctions des services contentieux et d'économie de dépenses (honoraires d'avocat). La réforme de la procédure civile a de plus modifié les règles de représentation.

PUBLIC

Responsable et agent du service contentieux maîtrisant les procédures contentieuses.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› évaluer de la nécessité de faire appel ou non à un avocat
› préparer et formaliser les dossiers à présenter à l'audience
› présenter ses dossiers devant les juridictions compétentes en s'appuyant sur un argumentaire construit.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et exercices pratiques. Échanges avec les participants. Préparation du dossier d'audience. Préparation de l'audience. Mise en situation et restitution. Les participants sont invités à se munir de leurs dossiers et décisions.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET, Avocat formateur ou Jean VANOVERSCHELDE, consultant-formateur, spécialisés en contentieux.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4-5 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 18-19 et 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les formes et conditions de la représentation directe
Les juridictions devant lesquelles une représentation directe est possible
- un nouveau juge : le juge du contentieux de la protection
- le juge de l'exécution

Les grands principes du procès
- la preuve
- le contradictoire

La préparation pratique de l'audience
- cas pratique
- préparation d'un dossier de plaidoirie
- plaidoirie (exercice)

La gestion du calendrier des audiences
Le déroulement des débats
Les démarches à l'issue de l'audience
- l'obtention de la copie exécutoire de la décision
- la signification

Exercices pratiques en sous-groupes
- restitution / plaidoirie.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0148

MAÎTRISER LES FRAIS DES COMMISSAIRES DE JUSTICE (EX. HUISSIERS DE JUSTICE)

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Etre à jour de la Réforme de la Procédure Civile

Dans le cadre de leurs actions contentieuses, les organismes de logement social font appel à des intervenants tels que les commissaires de justice ou les avocats. Le rôle et la fonction de l'avocat sont analysés dans d'autres stages présentés sur les impayés de loyer et l'action contentieuse, et sur la représentation du bailleur devant les tribunaux. En revanche, les conditions de leur rémunération doivent être examinées dans le détail. De la même manière, les commissaires de justice interviennent obligatoirement au stade des procédures civiles d'exécution (saisies, expulsions...) et il convient d'appréhender leur tarification et la marge de négociation de leurs honoraires, d'autant que les conditions tarifaires ont été réformées en 2016.

PUBLIC

Personnel de gestion locative chargé du contentieux.
Agent de recouvrement du service de recettes ou du service financier des organismes.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi ou connaître le contenu du stage "Contentieux avec les locataires en place" (C0142).

OBJECTIFS

› décrire le rôle des commissaires de justice et préciser la nature de leurs interventions
› analyser les tarifs des actes des commissaires de justice
› relire une facture de commissaire de justice
› apprécier l'opportunité des actes.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET, Avocat formateur et Jean-Pierre MOYA, Architecte DPLG, thermicien, Docteur en urbanisme ou Jean VANOVERSCHELDE, Consultant-formateur, spécialisés en contentieux.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 mars 2026 - Distanciel
les 26 et 27 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le rôle et le statut des commissaires de justice
- monopole et compétences

La tarification des actes des commissaires de justice au regard du nouveau tarif
- actes utiles
- actes obligatoires
- exercice de tarification d'une procédure contentieuse complète

La part d'honoraires libres des commissaires de justice dans leurs interventions et leurs négociations
- (réforme du 26 février 2016)

Les autres opérateurs.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0352

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE IMPAYÉS ET CONTENTIEUX

LE NOUVEAU CADRE JURIDIQUE DES EXPULSIONS LOCATIVES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Adapter ses pratiques aux nouvelles règles d'expulsion locative

Cette formation a pour but de faciliter la mise en place des procédures et procurer aux bailleurs sociaux et à leur service juridique les bons réflexes permettant au magistrat de prendre en compte leurs demandes (CCAPEX , Préfecture, Référé...) dans un contexte qui évolue notamment par le projet d'ajout d'une clause de résiliation immédiate dans les baux.

PUBLIC

Juriste, personnel de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les obligations générales du bailleur
› repérer les modifications législatives récentes
› évaluer les conséquences opérationnelles sur les expulsions.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de documents et d'exemples très concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe PARIER, Consultant-formateur et avocat.

DATES DES SESSIONS INTER

le 16 juin 2026 - Distanciel
le 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- Rappel sur le titre exécutoire
- Le jugement / ordonnance de référé / le procès-verbal de conciliation
- Signification
- Prescription / interruption / suspension de prescription

Partie 1
- Les différentes étapes de la procédure d'expulsion d'un logement et d'un local d'activité
- La période hivernale / les délais du Juge de l'exécution
- Le référé du 1 er Président de la Cour d'appel
- Le protocole de cohésion sociale
- Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

Partie 2
- Les interactions de la procédure d'expulsion et de la procédure de surendettement
- La procédure d'évacuation des squatters par le Préfet
- L'indemnisation des refus de concours de la force publique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0149

VAINCRE LA VACANCE : GAGNER EN PERFORMANCE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Une approche transversale

La commercialisation des logements constitue pour les organismes une activité de nature très différente en fonction des zones d'implantation des logements disponibles. La qualité des démarches est d'autant plus déterminante qu'il peut s'agir aussi de faire face à la concurrence locale, d'attirer des candidats au logement vers des territoires moins attractifs ou éloignés des centres villes, et également de redonner de l'attractivité à de grands centres urbains.

PUBLIC

Responsable clientèle, responsable d'agence, responsable du développement, directions fonctionnelles et opérationnelles.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› évaluer l'attractivité de son patrimoine dans son environnement
› élaborer un argumentaire spécifique à la commercialisation
› identifier les attentes des candidats-locataires
› analyser le process de relocation
› identifier les ressources stratégiques pour optimiser la commercialisation.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, d'outils et de méthodologies. Échanges avec les participants à partir des problématiques rencontrées. Mises en situations à partir de cas pratiques

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT ou Valérie LARSONNEUR, Consultantes-formatrices spécialisées sur les thématiques commerciales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 mars 2026 - Distanciel
les 29 et 30 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- Définir l'attractivité de son patrimoine
- connaître les fondamentaux du marketing adapté au logement social
- qualifier des territoires : zones tendues et détendues
- repérer la nature de la vacance : typologie, durée
- analyser la politique de prix
- analyser le marché et la concurrence

Rechercher l'adéquation produit/client

- connaître ses produits : socle de la commercialisation
- valoriser les services existants
- proposer un produit adapté à la demande
- identifier l'évolution du marché de l'immobilier social
- identifier les motifs de refus des logements proposés
- Commercialiser : le bénéfice client
- connaître les attentes et les besoins des clients
- développer sa pratique commerciale : le SONCASE
- identifier les avantages du bénéfice client
- mettre en place un argumentaire

Renforcer en interne, le processus de relocation

- identifier les acteurs de la chaîne de relocation
- analyser la rotation et identifier les motifs de départ
- mesurer les atouts de la transversalité interservices
- diagnostiquer le patrimoine, les parties communes et les abords

Conduire des actions commerciales en équipe

- animer le réseau des clients- locataires (visite conseil, de courtoisie)
- définir l'offre commerciale
- développer des plans d'actions
- renforcer les partenariats avec les collectivités
- promouvoir son offre : les médias et réseaux (Le bon coin, Se loger, Bienveo, Mon bailleur.fr...).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0150

DYNAMISER L'ENTRETIEN ET LA VISITE COMMERCIALE : DEUX JOURS DE TRAINING INTENSIF POUR MIEUX ARGUMENTER ET CONVAINCRE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Deux jours de training intensif pour mieux argumenter et convaincre

Les chargés de clientèle doivent à la fois repérer les besoins et attentes du candidat et savoir présenter positivement le logement, ses caractéristiques et son environnement (commerces, équipements, services...). Défendre une position commerciale dans le logement social, être force de proposition devant l'évolution de la demande, s'affirmer en souplesse. Voilà les nouveaux enjeux des professionnels amenés à faire des visites de logement

PUBLIC

Chargé de clientèle, conseiller logement, collaborateur de la gestion locative, gardien, employé d'immeuble.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser et prendre en compte les besoins et les attentes de la clientèle
› repérer les points forts de l'offre et développer un argumentaire commercial efficace
› présenter le logement, l'environnement, les services et leurs atouts
› distinguer les enjeux des entretiens de découverte, de courtoisie et de mutation
› développer une posture commerciale adaptée et traiter les objections.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodogiques. Échanges avec les participants. Les participants sont invités à se munir des documents utilisés dans leur organisme (dossier de candidature, descriptifs d'appartements...).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT ou Valérie LARSONNEUR, Consultantes-formatrices spécialisées sur les thématiques commerciales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 juin 2026 - Distanciel
les 14 et 15 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- Qualifier l'environnement commercial actuel
- le logement social face aux nouvelles contraintes économiques
- le positionnement du bailleur dans le nouvel environnement économique et social
- l'évolution de la demande

Valoriser l'image de l'organisme
- caractéristiques des différents produits :habitat, services, environnement
- outils de présentation (plaquettes...)
- description de l'organisme : ses valeurs ajoutées

Découvrir les besoins de son client
- le client, ses besoins et ses attentes, freins et motivation
- analyse de la demande
- prendre contact, mettre en confiance
- outils de connaissance du client
- écoute active
- stratégie de questionnement

Développer un argumentaire adapté : l'entretien commercial
- construire l'argumentation, choisir le vocabulaire
- présenter le produit : les supports visuels, plan, photos
- outils et grilles d'analyse du client, du logement
- comprendre et gérer les objections
- aider le client à prendre sa décision
- conclure l'entretien

Préparer et réaliser la visite du logement
- éléments préparatoires à la visite commerciale : mots-clefs
- informations à transmettre pour la préparation du logement avant location
- le parcours de la visite
- les motifs du refus
- conclure la visite.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0153

LES FONDAMENTAUX DE LA RELATION CLIENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Structurer sa posture et perfectionner sa pratique de la relation client

Savez-vous que les premiers mots et gestes sont primordiaux pour construire une relation client de qualité ? L'accueil, qu'il soit téléphonique ou physique, est la première image de votre organisme, votre vitrine. La qualité de la relation est indispensable pour rendre un service de qualité et attirer de nouveaux clients locataires.

PUBLIC

Conseiller clientèle, assistant commercial, commercial, tout salarié en contact avec la clientèle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser les méthodes, techniques et outils de communication efficaces adaptés aux situations professionnelles

› analyser les différents styles de communication, les attitudes et postures favorisant une communication constructive

› enrichir et améliorer ses pratiques professionnelles en matière de relation client.

PÉDAGOGIE

Une approche pragmatique qui permet de développer le sens client des collaborateurs. La formation s'appuie de manière concrète sur des situations réelles, vécues par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Géraldine LAURENT, Consultante et formatrice spécialisée en management et conduite du changement.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel

les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les enjeux de la relation clients et les attentes primordiales des clients
Les fondamentaux en matière de communication
- comprendre le fonctionnement et les leviers de la communication
- identifier les 3 composantes de la communication : la communication verbale, non verbale, para-verbale
- les vecteurs de communication en face à face et au téléphone

Les attitudes et comportements favorisant la communication
- les éléments à prendre en compte pour établir une communication constructive et efficace, savoir les repérer
- les différents styles de communication, connaître et comprendre son style de communication

Les éléments clés d'une communication efficace
- les étapes à respecter lors d'un entretien client
- l'écoute active, questionnement, reformulation
- savoir conclure
- la gestion des situations de communication difficiles.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0151

CHARGÉ D'ACCUEIL : ORIENTER EFFICACEMENT LE CLIENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Accueillir physiquement et à distance

L'accueil des locataires ou demandeurs se fait encore beaucoup en face-à-face et par téléphone. Mais les bailleurs développent des espaces de plus en plus dématérialisés.

Ce stage fait le point sur les pratiques de relation client dématérialisée et permet surtout d'entraîner ses savoir-faire relationnels mobilisés dans les situations d'échanges en face-à-face et par téléphone.

PUBLIC

Chargé d'accueil.

Collaborateur prestataire en contact avec les locataires ou les entreprises prestataires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser l'espace d'accueil et les outils d'information

› organiser le temps en face-à-face, au téléphone, voire à distance (numérique)

› développer des attitudes d'accueil en face-à-face et au téléphone

› utiliser les nouveaux moyens de communication

› gérer les espaces temps de communication, valoriser voix et postures.

PÉDAGOGIE

Le stage fait alterner des apports méthodologiques et des entraînements intensifs à partir des situations professionnelles les plus couramment rencontrées par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO, Consultant-formateur expert en gestion de proximité, relation clients.

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 avril 2026 - Distanciel

les 18 et 19 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le rôle d'interface de la fonction accueil
La dimension commerciale de l'accueil
- se présenter
- les besoins et attentes des clients
- la relation client/fournisseur de l'accueil
- les critères de qualité de l'accueil

L'entretien en face-à-face
- prise de contact et clarification de la demande
- mise en place du climat de confiance
- définir un questionnaire approprié pour chaque besoin
- apporter des réponses assertives en développant une attitude d'ouverture
- orientation vers la personne ou le service concerné
- renseigner, donner une explication, prendre un message
- prise de congé

L'entretien d'accueil au téléphone
- informer, orienter, filtrer, éconduire, faire patienter
- attitudes et règles du langage téléphonique

La dimension comportementale
- les attitudes d'ouverture
- la gestion du flux et des situations d'urgence
- dire non à une demande sans dire non à la personne
- les situations difficiles : faire face à la nervosité, à l'agression verbale, etc.

La numérisation de la relation client
- panorama des pratiques : extranet, SMS, services en ligne, réseaux
- accompagner le locataire/le demandeur dans l'usage de ces nouveaux espaces numériques
- définir les critères de sélection quant aux meilleurs outils d'échange actuel

L'organisation du poste et les outils
- supports papier (livret de locataire, plan, quittance, schéma des réparations locatives, demande de logement, information du demandeur...)
- supports numériques...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0032

TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION D'UNE OPÉRATION LOCATIVE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Des leviers pour optimiser son action

En fonction de la nature de leur stratégie et de leurs objectifs de développement, les directions de la clientèle, de la gestion locative ou des ventes doivent mettre en place les actions commerciales et les communications adaptées. Il est nécessaire que les responsables en charge de la commercialisation soient en mesure d'établir un cahier des charges à des fins de marketing opérationnel en lien avec leur stratégie. Il s'agit ensuite de faire évoluer les messages en s'appuyant sur le service communication ou sur des prestataires pour réaliser des actions commerciales plus importantes.

PUBLIC

Responsable clientèle, responsable vente Hlm, responsable communication, responsable commercialisation locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les règles de base du marketing immobilier
› déterminer les ressorts d'une bonne communication publicitaire
› repérer les besoins et attentes de la clientèle et définir des cibles
› utiliser la diversité des supports et canaux de communication
› décrire positivement les caractéristiques de son patrimoine et de son offre de logements.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports didactiques et méthodologiques. Exercices de conception d'annonces et ébauche de documents commerciaux.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Valérie LARSONNEUR ou Gaëlle CANOVA-LAMARQUE, Consultantes-formatrices spécialisées sur les thématiques commerciales, expertes du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 juin 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définir son offre commerciale
- les cibles à conquérir
- l'adéquation marché/produits
- la définition de propositions commerciales adaptées

Préparer sa communication
- le marketing mix
- les bases de la communication
- la segmentation de la clientèle
- les objectifs à atteindre
- le positionnement de l'organisme

Identifier les acteurs de la communication
- les médias : télévision, cinéma, presse, radio, affichage, internet, téléphonie
- le hors média : la communication directe, la publicité sur le lieu de vente, la communication événementielle, les relations publiques et les relations presse

Les réseaux sociaux

Élaborer des actions de communication commerciale
- le plan de communication
- l'importance du rétro-planning
- les messages publicitaires : le choix des mots, l'attractivité du visuel, les accroches
- le choix des supports : l'édition, l'annonce publicitaire, le panneau
- la charte graphique : préserver l'identité de l'organisme, pérenniser l'image
- prestataires internes ou externes : quelle option choisir ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0382

LE MANAGEMENT DES ÉQUIPES DE RELATION CLIENTÈLE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Donner du souffle à la relation client : mobiliser et piloter les équipes pour gagner en efficacité

Dans un contexte où la relation client est un levier stratégique, le rôle du manager est déterminant pour mobiliser et fédérer ses équipes. Cette formation propose de renforcer la posture managériale pour conjuguer efficacité collective et robustesse individuelle. Elle permet d'acquérir des méthodes concrètes de pilotage et d'animation afin d'améliorer durablement les pratiques. L'intelligence collective et l'analyse entre pairs favorisent l'émergence de solutions applicables à court terme. Un parcours de deux jours pour donner un nouveau souffle à la relation client à travers un management engagé et performant.

PUBLIC

Manager opérationnel, responsable d'équipe commerciale ou technique.

PRÉ-REQUIS

Base le socle commun et un minimum de 6 mois de pratique du management.

OBJECTIFS

› renforcer sa confiance en soi et sa motivation pour gagner en robustesse professionnelle dans un contexte économique changeant

› piloter son activité et celle de ses collaborateurs grâce à la mise en œuvre de méthodes et outils de pilotage pour améliorer ses pratiques managériales

› analyser ses pratiques entre pairs pour les faire évoluer et mettre en place des plans d'actions applicables à court terme grâce à l'intelligence collective et la coopération.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active basée sur le questionnement et la participation des apprenants au travers de leurs vécus pour construire une feuille de route – méthode inductive, ateliers d'intelligence collective, mini co-dev. Alternance d'exposés, d'exercices, de jeu collaboratif.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Formateur expert en management.

DATES DES SESSIONS INTER

les 6 et 7 juillet 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les leviers et les ressources au service de ma réussite
- état des lieux du chemin parcouru
- le why
- l'arbre de Vie selon les pratiques narratives

Préserver sa motivation et améliorer son relationnel client dans un environnement changeant
- se préparer et gérer la tension
- gérer ses émotions ou comment être plus efficace en travaillant grâce à son intelligence émotionnelle (ce que je ressens, ce que je perçois…)
- s'initier à des outils au service de ma motivation : l'auto-recadrage, la matrice des priorités
- laisser place à plus de créativité et confiance grâce à la pensée positive

Piloter son activité pour gagner en robustesse
- co-construire un plan d'actions efficace et réalisable en mode collaboratif
- distinguer les différentes méthodes de feedback
- analyser les résultats et distinguer les leviers d'actions individuelles aidés des indicateurs instaurés pour un suivi motivant et rassurant
- favoriser l'autonomie des collaborateurs
- instaurer et faire vivre un climat de confiance
- découvrir une séance d'analyse de la pratique type codéveloppement pour favoriser sa créativité.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0116

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

AGIR EN CONCERTATION LOCATIVE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Renforcer la participation des locataires

Inscrite par la loi SRU de 2000, la concertation locative a évolué avec la Loi égalité et citoyenneté (Lec) de 2017 : moyens plancher et inscription dans les Conventions d'utilité sociales accompagnent une évolution des pratiques. Par ailleurs, le dialogue avec les locataires et leurs représentants, le rôle des Conseils de concertation locative (CCL) et leur organisation inscrite au Plan de concertation locative (PCL) constituent un des points à traiter pour la transformation de nombre d'OLS changeant de statut, engagés dans des fusions-absorptions, intégrant un groupe d'OLS... Enfin, les administrateurs représentants des locataires ont été élus, comme tous les 4 ans entre le 15 novembre et le 15 décembre 2023 au sein des gouvernances de la plupart des OLS.

Une formation qui propose un état des lieux, une analyse et une projection du cadre et des pratiques.

PUBLIC

Personnel et membre de direction.

Toute personne partie-prenante potentielle de la concertation locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le cadre légal de la concertation locative au sein des OLS

› identifier les obligations et possibilités et disposer d'une connaissance des pratiques

› inscrire la concertation locative dans les mutations en cours.

PÉDAGOGIE

Exposé en échanges dynamiques et co-analyse documentaire. Les participants sont invités à transmettre en amont ou à apporter les PCL et éventuels accords collectifs locaux de leur OLS, si possible en format électronique projetable.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Éric ARNAULT, Consultant-formateur, intervenant dans le champ de la concertation locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 9 mars 2026 - Distanciel

le 9 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Historique de la concertation locative
- définitions et évolutions de la relation locataires-bailleurs
- la loi Méhaignerie de 1986 et ses actualisations

Les instances, leurs rôles et leur fonctionnement
- les instances nationales (dont : Commission nationale de concertation locative, Conseil national de l'habitat, Conseil national de la consommation...)
- les conseils de concertation locative (CCL), obligations et pratiques

Les accords collectifs
- les accords collectifs nationaux et locaux
- leurs fonctions, élaboration et contenus

L'action des locataires
- les nouveaux administrateurs représentants des locataires
- la relation locale bailleurs / organisations de locataires et locataires
- les autres formes participatives de proximité

Les plans de concertation locative
- les contenus obligatoires, possibles et constatés
- les modalités d'élaboration et d'actualisation
- le suivi de la concertation locative, rôle et obligations du CCL
- les moyens affectés à la concertation et les modalités de leur imputation

L'organisation des élections des administrateurs représentant des locataires
- conditions pour le collège électoral et pour les candidats
- procédures de préparation et de tenue des élections

Les pratiques de concertation locative
- retours d'expériences
- la concertation locative dans la restructuration du secteur du logement social (loi ELAN).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0343

LES ACCORDS COLLECTIFS EN CONCERTATION LOCATIVE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Faciliter le dialogue locatif grâce aux accords collectifs

La négociation d'accords collectifs est un levier d'animation de la concertation locative, véritable enjeu pour les organismes de logements sociaux, qui participe à la construction d'une relation de confiance, améliore la satisfaction des locataires et renforce leur implication dans la vie de la communauté. Possible outil de la réduction des conflits et de l'optimisation de la gestion du patrimoine et des ressources.

PUBLIC

Collaborateur en charge du plan de concertation locative, de l'animation de la concertation locative, des conseils de concertation locative en lien avec les représentants des locataires ou les associations des locataires, responsable d'agence – de territoire ou de secteur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans les modalités de négociation et de mise en place d'accords collectifs

› identifier les besoins et les attentes des locataires pouvant conduire à l'élaboration d'accords collectifs efficaces

› utiliser les techniques de communication et de négociation pour mener à bien les entretiens avec les représentants des locataires.

PÉDAGOGIE

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC, Consultante-formatrice spécialisée en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 27 mars 2026 - Distanciel

le 11 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les fondamentaux juridiques
- cadre réglementaire
- jurisprudence

L'intérêt des accords collectifs
- dans quels cas proposer un accord collectif ?

Les acteurs des accords collectifs
- qui sont les personnes habilitées à signer un accord collectif ?

La procédure à mettre en œuvre
- les étapes à respecter
- méthodologie
- points de vigilance

La communication autour des accords collectifs
- obligations
- bonnes pratiques

3e ligne quittance
- quel cadre réglementaire ?
- la mise en œuvre

Les accords collectifs possibilité de dérogation à la liste des charges annexée au décret 82-955

Distinction entre accords collectifs et consultation des locataires.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0163

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

CONSEILLER LES LOCATAIRES EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Aider les locataires à maîtriser leur consommation d'énergie

La facture énergétique du logement représente un coût souvent élevé pour les ménages à faibles revenus. Pour anticiper les situations de précarité énergétique et mener un accompagnement efficace des ménages, les personnels de proximité doivent désormais intégrer à leurs activités la sensibilisation des familles (équipements et modification des comportements). Cette formation vous permettra de suite d'aider les habitants à diminuer leurs consommations d'énergie. Vous identifierez un micro-projet à mettre en œuvre dans vos missions.

PUBLIC

Responsable de site, chargé de clientèle, gardien, conseiller social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les impacts des pratiques quotidiennes sur la consommation énergétique
› repérer les sources de pertes d'énergie génératrices de dépenses pour les ménages
› identifier les gestes utiles pour maîtriser la facture énergétique
› orienter les locataires vers les aides existantes
› élaborer son Plan d'Actions Individuel (PAI).

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés techniques et de cas pratiques. Présentation d'exemples.

Accès à une documentation pédagogique à distance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Yannick LABROT, Consultant-formateur, ingénieur et expert en efficacité énergétique ou Jean-Pierre MOYA, Consultant-formateur, Architecte DPLG, thermicien, Docteur en urbanisme.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel

les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction

L'énergie et ses enjeux : changement climatique et transition énergétique
- les impacts des consommations d'énergie sur l'environnement (effet de serre, sobriété)
- sensibiliser les résidents aux économies d'énergie : pourquoi ? comment ?

Identifier les facteurs de consommations d'énergie dans le logement et sur le parc immobilier
- la consommation et les coûts :
- enjeux financiers pour la famille (grille de consommation)
- impacts des modes de vie sur la consommation - comment vit-on dans un logement performant (neuf ou rénové) ?

Conseils adaptés à donner aux locataires
- bonnes pratiques au quotidien :
- lire et comprendre ses factures énergétiques, repérer ses consommations - identifier les gestes du quotidien favorisant les - économies d'énergie - utiliser la grille de consommation du logement pour orienter le locataire - quels outils pour suivre sa consommation ?
- accéder aux aides pour faire baisser la facture - comment bénéficier des actions solidarité disponibles ?

Atelier pratique : construire son plan d'actions Individuel "Économies d'Energie" auprès des résidents
- contenus mis à disposition pour relayer les informations : supports, partenaires…
- travail individuel sur la mise en place d'une opération de communication : mise en place d'un micro événement auprès des habitants

Échanger sur les pratiques relatives à la sensibilisation des occupants à la maîtrise de l'énergie.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0419

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

TRAVAUX D'AMÉLIORATION, LOYERS ET CONCERTATION DANS LE PARC SOCIAL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Réhabiliter, ajuster les loyers et concertation : harmoniser les enjeux dans le parc social

Les opérations de réhabilitation des logements sociaux qu'effectuent les organismes HLM depuis plus de 40 ans sont structurellement déséquilibrées car les recettes supplémentaires qu'elles génèrent ne couvrent pas les dépenses. Ces travaux sont en outre de plus en plus lourds au regard des exigences environnementales. Les évolutions des loyers restent très encadrées alors que les textes successifs, depuis le conventionnement, ont apporté quelques marges de manœuvre en fonction des contraintes d'équilibre des opérations. Les exigences de la concertation avec les locataires apportent aussi leur lot de contraintes.

PUBLIC

Chargés d'opérations de réhabilitation du patrimoine, aux personnes chargées de la gestion locative et aux agences.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› construire et développer son action en assemblant réhabilitation, loyers et concertation
› proposer une offre d'habitat en rapport avec les territoires
› porter et partager les enjeux avec les acteurs locaux (bailleur, locataires, collectivités locales)
› assimiler le cadre réglementaire des travaux d'amélioration du parc social
› repérer le parcours du conventionnement et des évolutions potentielles des loyers et organiser la concertation avec la population.

PÉDAGOGIE

La méthode pédagogique alterne la présentation des cadres réglementaires et l'échange avec les participants, sur des thèmes transversaux dans lesquels ils sont impliqués.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage, architecte-urbaniste et programmiste.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel

les 8 et 9 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : **1 610 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La réhabilitation des logements sociaux :
- La stratégie patrimoniale et d'entretien de l'organisme dans ses choix d'intervention (PSP, PE),
- La Convention d'Utilité Sociale (CUS) et la définition de la politique de l'organisme HLM,
- Les aspects techniques et règlementaires des interventions sur les bâtiments existants,
- Les financements adossés à l'amélioration des logements (PALULOS, FNAP, subventions, prêts, fonds propres)

Les règles d'évolution des loyers à la suite de travaux de réhabilitation en milieu HLM :
- Le conventionnement des logements sociaux, éléments de compréhension (historique, plafonds, limites),
- La règlementation de l'encadrement des loyers : les textes successifs,
- En cas de travaux de réhabilitation, l'autorité administrative peut autoriser une augmentation des loyers (FTM, lois Molle, Alur, Égalité Citoyenneté),
- La Nouvelle Politique des Loyers (NPL, CUS), introduite par la loi Égalité et Citoyenneté

La concertation avec les locataires et leurs représentants :
- Le cadre réglementaire de la concertation avec les locataires (Plan de concertation locative),
- Le diagnostic technique préalable à l'élaboration d'un programme de travaux (DIAG Moe), et les diagnostics -complémentaires,
- Les niveaux de concertation des locataires et de la collectivité, avant travaux,
- Concertation, consultation, accord collectif, site occupé (MOUS, OPC).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0161

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

LA COMMUNICATION AU QUOTIDIEN AVEC LES LOCATAIRES ET LES PARTENAIRES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Être à l'aise et efficace dans toute situation

Les personnels de proximité entretiennent un lien avec des locataires ayant chacun leur spécificité. Affronter cette diversité demande une adaptation constante. Être dans une posture d'accueil, apporter des réponses efficaces et garder un équilibre dans l'échange demandent des qualités relationnelles et une sérieuse maîtrise des outils de communication. De la même manière, la relation avec les partenaires et les prestataires est renforcée par une communication adaptée.

PUBLIC

Personnel de proximité en contact avec les locataires ou les demandeurs, chargé de clientèle, responsable de site, gardien d'immeuble.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› situer son rôle en tant que représentant de l'organisme auprès des habitants
› créer les conditions d'accueil en fonction des situations relationnelles
› communiquer les informations nécessaires à la vie pratique des locataires
› adapter sa communication aux différentes situations
› mettre en œuvre l'attitude adaptée à la situation rencontrée.

PÉDAGOGIE

Le stage fait alterner des apports méthodologiques et des entraînements intensifs à partir des situations professionnelles rencontrées par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO ou Ludovic RENZI, Consultants-formateurs expert en gestion de proximité

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 15 et 16 juin 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La qualité de service et la relation au client
- la typologie et les spécificités des situations
- le locataire est un habitant et un client

Gérer la relation au quotidien
- analyse des éléments entrant en jeu dans la communication
- les techniques favorisant la communication : reformulation, écoute active, questionnement
- les caractéristiques d'évolution de la communication

Conduire différentes situations de communication
- recueillir de l'information
- transmettre une consigne
- donner une explication
- orienter vers un autre service

Adapter sa communication à différentes situations professionnelles
- la demande de logement
- la demande d'intervention technique
- le rappel des engagements liés au contrat de location
- le traitement du conflit de voisinage
- la visite de logement

Se positionner dans la relation
- développer une relation positive en maintenant une attitude professionnelle
- se positionner dans un échange tripartite : partenaire / locataire / bailleur
- maîtriser ses propres réactions
- s'affirmer dans sa fonction
- faire face aux signes d'opposition et à l'agressivité.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0162

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

ENTRETIEN DE RELOGEMENT DANS LE CADRE DU NPNRU

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Faire du relogement un temps fort de la relation client

L'objectif de cette formation est d'appréhender dans les meilleures conditions les relogements de l'ensemble des ménages qui seront concernés par le NPNRU. En premier lieu, l'étape incontournable de l'entretien de relogement doit être réalisée dans les meilleures conditions et accompagnée d'un argumentaire solide afin de concilier le cadre réglementaire, la politique de peuplement des organismes et les attentes nombreuses des locataires en passe d'être relogés. La visée est de faire de cet entretien un temps fort de la relation avec le client-locataire.

PUBLIC

Chargé de clientèle, conseiller en relogement, collaborateur de la gestion locative, gardien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les attentes et les besoins des locataires en matière de relogement
› créer une relation de confiance avec les locataires
› identifier les points forts et les limites du projet
› traiter les objections et développer un argumentaire adapté
› accompagner la prise de décision du locataire et susciter l'adhésion au projet.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et méthodologiques. Mises en situation d'entretien. Échanges avec les participants sur leurs expériences et problématiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gaëlle CANOVA-LAMARQUE, Consultante-formatrice spécialisée sur les thématiques de relogement.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 juin 2026 - Distanciel
les 25 et 26 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La politique de relogement : le dispositif réglementaire
- rappel du cadre réglementaire NPNRU
- les relogements sur sites, les relogements “tiroirs”, les décohabitations
- veiller aux équilibres territoriaux
- favoriser les dynamiques résidentielles plus larges (mobilités résidentielles)

Initier des dispositifs partenariaux
- bailleurs, réservataires, associations
- élargir l’offre disponible
- négocier les conditions de mise à disposition
- argumenter efficacement auprès des partenaires

Analyser la demande
- les attaches aux quartiers et les raisons de cet attachement
- analyser l’occupation sociale
- déceler les besoins d’accompagnements

L’entretien commercial : trouver le bénéfice client
- maîtriser les points d’appui et les points de vigilance du projet NPNRU
- créer et utiliser des supports visuels
- répondre aux objections : les mots-clés et ceux à éviter
- développer un argumentaire adapté
- accompagner le client dans sa prise de décision
- assurer un suivi après l’acceptation du client afin de pérenniser la relation de confiance

Échanges sur les expériences des stagiaires et cas pratiques.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0165

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

COMPRENDRE LES CULTURES ÉTRANGÈRES POUR MIEUX COMMUNIQUER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Décrypter les pratiques sociales pour identifier des solutions adaptées

L'exercice quotidien des métiers de proximité requiert de savoir maintenir une relation constructive avec tous les locataires, quels que soient leur appartenance culturelle et les modes de communication ou d'usage du logement. La qualité des relations quotidiennes demande aux acteurs de terrain de mieux comprendre les codes culturels qui facilitent ou bloquent la communication afin d'établir une relation efficace. Cette formation porte à la fois sur la compréhension des cultures étrangères et sur la thématique complexe de la communication interculturelle. Comment se positionner pour éviter les incompréhensions d'origine culturelle ? Comment éviter le piège du particularisme ? Quelles passerelles établir pour construire le dialogue ?

PUBLIC

Conseiller social, responsable d'agence, chargé de clientèle, technicien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› décoder concrètement les pratiques sociales et culturelles des locataires

› identifier les potentiels d'évolutions culturelles des modes d'habiter des locataires

› appliquer les bases de la communication interculturelle.

PÉDAGOGIE

Le formateur s'appuiera sur l'expérience vécue des participants en faisant alterner témoignages et apports théoriques. Mises en situations professionnelles centrées sur des problématiques d'usages et de gestion.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thierry BEROT-INARD, Consultant-formateur, socio-anthropologue et urbaniste.

DATES DES SESSIONS INTER

les 8 et 9 juin 2026 - Distanciel

les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La notion de culture et les contextes d'expression

- culture d'origine/culture d'accueil : la question de l'intégration et des mécanismes d'adaptation
- modes de vie de l'autre et points d'achoppement récurrents de la relation bailleur-locataire :
- occupation du logement
- usage des espaces communs
- gestion budgétaire
- entretien du logement
- approche éducative, etc.
- notion de code culturel : échanger sur les valeurs, les comportements verbaux, les gestes et attitudes

La communication interculturelle

- rechercher les conditions de la coopération et les accords possibles
- développer des techniques de communication appropriées
- repérer des ressources extérieures et construire des solutions innovantes
- prendre du recul par rapport à ses repères et cadres de références
- reconnaître et gérer ses stéréotypes et préjugés
- tenir compte de ses émotions et mesurer l'impact du contexte sur la relation
- faire face à des situations de communication perçues comme délicates
- tolérer l'ambiguïté et admettre les points de vue différents

Laïcité et valeurs de la République

- idées reçues sur la laïcité
- notions clés à retenir dans la pratique professionnelle
- se situer dans des contextes de contradiction : conflits de valeur, laïcité...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0170

COMMUNICATION ADAPTÉE AUX PERSONNES ÂGÉES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Adapter votre communication pour mieux accompagner les locataires âgés

La clientèle âgée représente en moyenne un locataire sur trois. Cette croissance exponentielle de la population âgée doit être prise en compte par les organismes qui s'engagent dans des démarches de qualité de service où l'accueil et l'accompagnement des locataires jouent un rôle prépondérant. Pour les personnels en lien avec les locataires, il devient essentiel de comprendre les attentes et les besoins liés à l'âge et d'adapter son mode de communication.

PUBLIC

Chargé d'accueil, personnel de proximité, conseiller social, responsable d'agence.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les attentes et les besoins inhérents à l'avancée en âge

› adapter sa communication en fonction des comportements et des situations rencontrées

› construire le déroulé d'une action gérontologique coordonnée autour de la personne âgée et de sa problématique

› identifier les aides mobilisables et les partenaires possibles.

PÉDAGOGIE

Des apports théoriques permettront de situer la problématique de l'âge.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laurence PETIN, Consultante-formatrice spécialisée sur les thématiques liées au public âgé.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 avril 2026 - Distanciel

les 12 et 13 octobre 2026 - Distanciel

les 12 et 13 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre les spécificités de l'âge pour adapter sa communication
- repérer les éléments démographiques, socio-économiques et socioculturels
- appréhender la personne âgée à travers différentes typologies
- comprendre le processus de vieillissement et l'évolution des habitudes de vie
- identifier les besoins spécifiques et les incapacités liés à l'âge
- appréhender le système de valeur des personnes

Pratiquer l'écoute active
- observer sa façon de communiquer
- écouter les émotions
- être en capacité de reformuler, synthétiser
- gérer les situations difficiles

Construire une relation adaptée pour permettre l'expression des besoins des personnes
- travailler sur ses propres représentations de la vieillesse
- permettre et encourager l'expression des besoins de la personne
- valoriser le réseau de la personne
- s'appuyer sur des professionnels de la gérontologie

Se situer dans une logique de service
- répondre aux engagements de service
- saisir les liens existants entre vieillissement et sous-occupation, parcours résidentiels, mixité sociale, rapports entre les générations
- repérer les signes de fragilité et d'isolement
- tisser des partenariats pluridisciplinaires (médico-social, sanitaire, caisses de retraite)

Se poser la question des limites du champ d'action
- responsabilité des personnels en relation avec la personne âgée
- réflexion sur sa posture professionnelle.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.
- Suivez votre module e-learning "Nous vieillirons ensemble"

C0156

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

COMMENT IMPLIQUER LES HABITANTS DANS DES MICRO-PROJETS LOCAUX ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

La participation des habitants, un élément-clé de la réussite des actions

Depuis la loi SRU, le principe d'échanges réguliers entre bailleur et locataires sur tous les aspects de la qualité de vie dans les quartiers a été structuré. Les opérations de rénovation urbaine ont introduit des dynamiques de participation qu'il est nécessaire de maintenir dans la durée, et de déployer au service d'un "mieux vivre ensemble".

De plus, les locataires sont les premiers utilisateurs des espaces et des services et contribuent, avec les gestionnaires, au fonctionnement du quartier. La participation des habitants nécessite une démarche de projet durable qui reconnaisse les expertises d'usage des locataires et les associe dans la définition et la co-construction des actions.

PUBLIC

Responsable d'agence, de site, chargé de mission DSU, responsable de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› accompagner et structurer une démarche de mobilisation des habitants sur un projet commun

› repérer les logiques d'acteurs pour développer les collaborations et les initiatives (collectivités locales, représentants d'amicales, référents associatifs et habitants)

› identifier les possibilités offertes par la loi SRU, les dispositifs réglementaires associant les locataires et les dispositions récentes en matière de QPV

› identifier l'ensemble des outils et des leviers.

PÉDAGOGIE

Afin de renforcer ses capacités d'animation de projet, l'approche pédagogique sera systématiquement participative.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Pélagie N'GUESSAN, Consultante-formatrice spécialisée en concertation.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 mars 2026 - Distanciel

les 2 et 3 juin 2026 - Distanciel

les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Consultation, concertation ou participation
- le cadre réglementaire : un appui, un atout
- les degrés de participation : outil théorique pour préciser son projet
- les outils de communication

Participation et implication des locataires
- l'analyse de l'environnement et la qualité du lien social
- la recherche de la bonne échelle
- les registres de mobilisation et leur effet de levier
- les partenaires-ressources et les habitants-relais
- l'intégration des associations

Développement d'un projet avec les habitants
- stimuler les idées
- concevoir des projets adaptés
- élaborer une stratégie prospective
- aider à la décision et planifier le projet
- réunir le financement et veiller au suivi et au pilotage
- transférer les compétences acquises

Dispositifs de mobilisation

Types de projets : amélioration du cadre de vie, jardins partagés, maîtrise des consommations énergétiques, développement de services, l'insertion par l'activité économique…

Organisation et méthode : comités de voisinage, ateliers d'habitants, actions d'animations…

Techniques d'animation de groupe

Les démarches abordées seront fonction des projets étudiés.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0157

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

DÉMARCHE PARTICIPATIVE : MÉTHODE ET OUTILS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Vous visez l'autonomie et que la créativité entre dans vos réunions...

Dans le cadre de projets internes, de réunions avec des habitants, d'animation des partenaires, les collaborateurs d'organismes Hlm sont amenés à animer des temps de production d'idées ou à finaliser des choix en lien avec des objectifs annoncés.

Les méthodes collaboratives ont fait la preuve de leur efficacité. Elles permettent d'initier, développer, renforcer l'intelligence collective d'une équipe ou d'un réseau.

Ce stage aide à réfléchir à sa posture d'animateur, de facilitateur et de s'outiller en fonction de la phase de son projet. Ces 2 jours permettent de se décentrer, de lever les freins conscients ou inconscients et d'ouvrir les possibles.

PUBLIC

Responsable d'agence, de site, chargé de mission DSU, responsable de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir l'objectif de production d'un groupe participatif
› pratiquer la recherche de pensées nouvelles, décalées et stimulantes
› animer des ateliers collaboratifs en s'appuyant sur des méthodes spécifiques
› présenter à un décideur les choix sélectionnés.

PÉDAGOGIE

Utilisation des projets à venir ou ceux déjà existants que chaque participant apportera. De nombreuses mises en situations permettent à chacun d'expérimenter les techniques, d'avoir un retour du groupe et de la formatrice. Des vidéos montrant des réalisations seront visionnées.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT, Consultante-formatrice, coache certifiée, spécialiste en communication interne et externe.

DATES DES SESSIONS INTER

les 31 mars 2026 et 1er avril 2026 - Distanciel

les 14 et 15 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Créer un climat qui favorise la participation, la créativité
- aménagement de la salle
- définition des règles de vie, de production, la régulation
- faire connaissance par une posture dynamique et sensible

Poser les idées, les projets à faire fructifier
- le mur
- reformuler, "triturer", présenter, valider
- les critères pour une démarche participative

Produire
- de l'énergie
- de la cohésion de groupe
- des idées
- se quitter

Sélectionner des idées
- de la continuité à la rupture
- la présentation aux décideurs
- présentation de pratiques en œuvre dans des organismes Hlm.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0158

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE : QUELLE EST LA PLACE DES BAILLEURS ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Une démarche multi-acteurs

Occupations illicites des parties communes, dégradations, agressions des personnels, trafic de stupéfiants, sont des exemples de comportements auxquels peuvent être confrontés les bailleurs sociaux. Sollicités par les locataires, les pouvoirs publics, mais également par le personnel, les bailleurs doivent être en capacité d'apporter des réponses opérationnelles et de développer une stratégie de tranquillité résidentielle en cohérence avec les dispositifs locaux de sécurité publique. La démarche se pense en partenariat avec tous les acteurs de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance, mais également avec les habitants. À cet effet, la loi du 25 mai 2021 renforce la place du bailleur en tant qu'acteur de prévention et de tranquillité à l'échelle de leur patrimoine.

PUBLIC

Chargé de mission en charge de la tranquillité ou de la sécurité, responsable d'agence et ses adjoints, responsable de site ou de secteur, responsable de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le cadre réglementaire
› repérer le rôle et les limites de la mission du bailleur en la matière
› élaborer des stratégies de tranquillité résidentielle à l'échelle du bailleur et des patrimoines
› impliquer le locataire citoyen dans les démarches inter-acteurs
› structurer des outils et des procédures internes.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports didactiques et méthodologiques sur l'élaboration d'outils et de conventions avec les partenaires. Les participants sont invités à se munir des outils et conventions utilisés dans leur organisme.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Céline TISSOT et Ludovic PRAT DOUANE, Formateurs en tranquillité résidentielle et violences familiales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel
les 16 et 17 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les obligations à la charge des bailleurs
- en matière de tranquillité résidentielle
- les limites de compétences du bailleur et le rôle des autres acteurs (procureur, préfet, maire, police…)

Approche juridique et typologies des troubles à la tranquillité résidentielle et à la sécurité publique
- actes de délinquance et d'incivilité
- les troubles de voisinage

Développement d'outils spécifiques
- à la mise en place de stratégies internes :
- référents sûreté
- mise en place de procédures adaptées
- traitement technique aux atteintes au patrimoine
- gestion juridique
- définition d'outils de communication et d'information au fonctionnement de partenariats
- conventionnement et rapports avec les opérateurs institutionnels
- partenariats en matière de prévention de la délinquance et de politique de la ville

Les instances chargées de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance
- Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, Groupe local de traitement de la délinquance, Conseil des droits et des devoirs des familles…

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0159

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

LE CADRE JURIDIQUE DE LA VIDÉOPROTECTION

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Les questions-clés avant de mettre en place la démarche

Au regard de diverses dispositions législatives et réglementaires, les bailleurs ont l'obligation d'assurer et de garantir la tranquillité de leurs locataires et la sécurité de leurs patrimoines. À cet effet, les bailleurs sociaux peuvent installer des dispositifs de vidéoprotection au sein de leurs patrimoines pour lutter entre autres contre les vols, les dégradations ou les agressions dans les parkings ou les halls d'entrée. Si de tels dispositifs sont soumis à une réglementation précise, il n'en demeure pas moins que la vidéoprotection soulève des questionnements sur l'organisation devant être mise en œuvre par les organismes, sur les modalités d'exploitation et sur les droits et garanties à apporter aux locataires, mais aussi aux personnels.

PUBLIC

Correspondant informatique et libertés, délégué à la protection des données, responsable de site.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les aspects juridiques et réglementaires de la vidéoprotection

› analyser les conditions de visionnage, d'exploitation et de destruction des images

› repérer les modalités pratiques et juridiques de l'extraction des images pour les services judiciaires et à la demande des tiers

› appliquer les droits et garanties à respecter en matière de vidéoprotection.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques et interactivité avec les stagiaires. Mises en situation à partir de cas pratiques, d'exercices, de retours d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick LE BAS, Formateur en tranquillité résidentielle, Sécurité publique et prévention de la délinquance

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 mars 2026 - Distanciel

le 29 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Contexte de développement de la vidéoprotection

- en France et plus particulièrement au sein des patrimoines des bailleurs sociaux

Les objectifs de la vidéoprotection

Cadre juridique de la vidéoprotection

- la réglementation en vigueur :

- le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, - concernant les caméras filmant des lieux non-ouverts au public
- le Code de la sécurité intérieure, s'agissant des caméras filmant des lieux ouverts au public (articles L251-1 et suivants)
- le Code de la construction et de l'habitation (article L. 126-1-1 : accès aux images en temps réel par les services de maintien de l'ordre)

- les procédures et démarches pour l'installation d'un dispositif de vidéoprotection selon les lieux protégés :

- autorisation préfectorale
- démarches RGPD
- déclaration auprès de la CNIL
- procédure interne et respect du Code du travail
- l'exploitation d'un dispositif de vidéoprotection
- visionnage et extraction des images
- transmission des images
- personnels habilités

- la protection de la vie privée et le droit d'accès aux images par les particuliers
- la responsabilité pénale de l'exploitant du dispositif de vidéoprotection en cas de manquement aux obligations.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0160

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

LES PERSONNELS ASSERMENTÉS : COMPÉTENCES, MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Formation obligatoire pour son dossier d'assermentation

Le Code de procédure pénale permet aux organismes d'habitat social de désigner un garde particulier assermenté pour surveiller son bien et pour en constater les atteintes à la propriété. Les gardes particuliers au sein des bailleurs sociaux ne peuvent exercer leurs fonctions qu'à la condition préalable d'avoir suivi une formation juridique et technique spécifique, décrite dans le module 1 de l'annexe 1 de l'arrêté du 30 août 2006. Le statut de garde particulier au sein des bailleurs sociaux peut se juxtaposer avec d'autres fonctions de proximité, telles celles de gardiens d'immeuble ou de surveillant médiateurs. Dans cette hypothèse, il est impératif de clarifier les positionnements professionnels et les missions pour chacune d'entre elles.

PUBLIC

Personnel devant être habilité et assermenté.

Formation obligatoire pour obtenir l'habilitation et l'assermentation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les missions du garde particulier et ses domaines d'intervention dans le contexte de l'habitat social
› utiliser les connaissances juridiques, techniques et déontologiques nécessaires aux missions de garde particulier
› se familiariser avec des outils facilitant le constat d'infractions
› situer les missions du garde particulier dans son environnement professionnel.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques et interactivité avec les stagiaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Lilian DUTREUX, Consultant-formateur spécialisé en tranquilité sécurité ou Christophe PARIER, Avocat, Formateur.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 6 et 7 juillet 2026 - Distanciel
les 30 novembre 2026 et 1er décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Notions juridiques de base
- les bases générales du droit pénal français et les institutions judiciaires
- la police judiciaire et ses agents
- la procédure pénale (les règles de procédure et la rédaction des procès-verbaux)
- l'infraction pénale (la notion d'infraction, la responsabilité pénale, les différentes catégories d'infractions et les peines)
- le déroulement de l'instruction des procédures judiciaires

Droits et devoirs du garde particulier
- place du garde particulier au sein de la police judiciaire
- les devoirs, prérogatives et limites de compétence du garde particulier
- le contrôle des contrevenants dans le respect des libertés individuelles et du droit de propriété

Déontologie et techniques d'intervention
- comportement du garde dans l'exercice de ses fonctions
- communication et présentation

L'environnement du garde particulier
- la relation avec les locataires
- le partenariat avec les forces de sécurité intérieure et le parquet
- le positionnement du garde particulier au sein de son organisation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0166

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

PRÉVENIR ET GÉRER LES SITUATIONS DE CONFLIT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Une posture juste pour éviter les situations délicates.

Dans le cadre de l'évolution de la population locative et de l'augmentation des situations de fragilité économique et sociale, les personnels de gestion des services de proximité ont à faire face, au quotidien, à des situations relationnelles conflictuelles. Pour éviter qu'une situation ne s'aggrave, et pour que le dialogue puisse continuer à exister entre les représentants du bailleur et les locataires, il est nécessaire de pouvoir anticiper les conflits éventuels et de réagir au mieux lorsque ceux-ci surviennent. Il peut, par exemple, s'agir d'une situation dans laquelle le locataire s'est vu opposer un refus, la prise en charge d'une réparation. Même si le locataire est agressif, il faudra communiquer avec lui et convaincre.

PUBLIC

Personnel du siège et des agences en relation directe avec les locataires, personnel des services précontentieux et contentieux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer le conflit le plus tôt possible
› désamorcer un conflit
› utiliser les techniques de négociation
› pratiquer une communication assertive.

PÉDAGOGIE

Les apports théoriques s'inscrivent dans le cadre d'une pédagogie active avec étude de cas réel. De nombreuses mises en situation permettent d'entraîner sa compétence de gestion de conflits.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Géraldine LAURENT et Christophe WOJCIK, Consultants-formateurs spécialisés en management, conduite du changement et gestion des conflits.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 avril 2026 - Distanciel
les 7 et 8 juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 17 et 18 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Analyse des situations conflictuelles
- inventaire des situations conflictuelles
- enjeux des parties en présence
- analyse des causes : refus, délais dans l'attente de réponses, sentiment de discrimination
- place et rôle de l'émotion, gestion du stress
- les difficultés tenant au comportement des personnes

Les étapes-clés de la négociation
- expression des points de vue : les faits, le ressenti, les besoins des interlocuteurs
- écoute et reconnaissance de l'interlocuteur
- formulation d'une réponse réaliste
- expression d'un accord

Les comportements à développer
- savoir contrôler son stress pour gérer l'agressivité
- savoir se positionner pour gérer la dominance ou les rapports de force
- se définir une stratégie de résolution de conflit
- s'affirmer et développer son assertivité
- prendre du recul et donner des marques d'apaisement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0309

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

VIOLENCES FAMILIALES : COMPRENDRE, ACCOMPAGNER, ORIENTER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Détecter tôt, intervenir juste : une réponse humaine et professionnelle

Les personnels de proximité ont à faire face, au quotidien, à des situations relationnelles complexes.

Pour éviter qu'une situation ne s'aggrave, il est nécessaire de fournir des repères et des appuis aux violences intra familiales. Il est important de réfléchir comment en parler avec les personnes concernées, au partenariat de droit commun mais aussi local.

PUBLIC

Conseiller en économie sociale familiale, médiateur, personnel de proximité assistante de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les situations de violences familiales
› se repérer dans la législation afférente
› repérer les signes de détresse
› s'interroger sur son positionnement et sa place de professionnel dans le cadre de ces situations complexes
› identifier les partenaires et le cadre légal pour orienter de façon pertinente.

PÉDAGOGIE

Le stage s'appuie sur une pédagogie active, qui fait alterner des échanges entre les participants sur des situations professionnelles et des apports conceptuels, le tout dans une démarche participative.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane PUNEL ou Céline TISSOT, Consultantes-formatrices en tranquillité résidentielle et violences familiales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel
les 18 et 19 mai 2026 - Présentiel à Paris
les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contexte des violences faites aux personnes
- distinguer les différents types de violences
- les principaux dispositifs législatifs et les politiques publiques

Les mécanismes des violences conjugales
- distinguer violence et conflit / comprendre le phénomène d'emprise
- les parcours de sortie de la violence conjugale
- le rôle des associations

Bientraitance et maltraitance
- définition / responsabilité civile et / ou pénale
- définition du déni, de la courbe de deuil
- le signalement de la personne vulnérable : le secret professionnel / éthique et déontologie

Les violences sexuelles contre les femmes
- prévalence du phénomène / lutter contre les mythes de l'étranger agresseur dans la rue
- les politiques de lutte contre les violences sexuelles en 2020

Les mutilations génitales
- origine et signification des mutilations génitales pour les groupes qui les pratiquent
- les politiques de lutte contre les mutilations génitales

Outil de lecture des situations
- parent, adulte, enfant : les 3 "états du moi"
- repérer et déjouer les pièges des relations humaines
- changer de posture avec l'aide de la systémie

Les situations professionnelles impliquant l'accueil de femmes victimes de violences
- la diversité des situations rencontrées par les participants
- l'accueil régulier de la locataire victime de violences conjugales
- conserver sa posture professionnelle et orienter vers les bons partenaires

La dynamique partenariale
- panorama des acteurs sur un territoire national et local
- le rôle de l'accompagnement social et ses limites.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0168

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

TROUBLES DE VOISINAGE : QUELLES ACTIONS MENER ?

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Deux intervenants, un double regard pour mieux agir sur les troubles de voisinage.

Aujourd'hui, les troubles de voisinage ont parfois des conséquences mettant en péril l'équilibre social et économique d'un immeuble : départ de locataires, logements vacants... De plus, le bailleur doit contractuellement la jouissance paisible du logement au locataire. Or les manquements aux règles de la vie collective sont fréquents. Les limites du cadre juridique impliquent de trouver des réponses pratiques avant ou à la place du recours en justice : réponses internes, recherche de relais, appel aux partenaires.

PUBLIC

Responsable de site, chargé de clientèle, agent de gestion locative, gestionnaire contentieux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les situations de troubles de voisinage pour définir les actions à mener
› s'appuyer sur le cadre juridique
› repérer les actions possibles avec les partenaires-relais
› identifier les moyens d'actions juridiques et leurs limites.

PÉDAGOGIE

Les participants mettront en œuvre une méthodologie de résolution de problèmes, à partir de leur expérience.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET et Daniel BOURGY ou Ludovic DUHEN, Consultants-formateurs spécialisés en tranquillité résidentielle.

DATES DES SESSIONS INTER

les 25 et 30-31 mars 2026 - Distanciel
les 24 et 29-30 juin 2026 - Distanciel
les 21 - 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel
les 21 - 22 et 23 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définition des différents troubles
- relativité et subjectivité du trouble
- distinction avec les problèmes d'insécurité
- inconvénient normal de voisinage
- dimensions civiles et pénales des troubles
- jurisprudence
- les moyens d'action contentieux

Prévention des troubles de voisinage
- mettre en place une procédure : phase amiable pour convenir de solutions pérennes entre les acteurs en cause et éviter les étapes "contentieux"
- mettre en place des actions pour contribuer au "bien vivre ensemble" : affiches, réunions, guides, fête des voisins...

Démarche d'investigation
- écouter le(s) plaignant(s)
- établir et analyser les faits
- apprécier le degré d'implication du bailleur

Moyens d'action
- conduire des entretiens avec le fauteur de troubles et phase amiable et pré-contentieuse
- rechercher des solutions pour chaque type de troubles
- concevoir des courriers-types gradués en fonction de l'étape de traitement du trouble.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0171

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

SANTÉ MENTALE EN LOGEMENT SOCIAL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comprendre pour agir

Les organismes de logement social sont confrontés à la présence, dans leurs ensembles immobiliers, de locataires présentant des troubles de santé mentale et pouvant représenter un danger pour eux-mêmes ou pour leur entourage.

Comment maintenir ces personnes dans leur logement, éviter leur expulsion tout en assurant la jouissance paisible du logement ? Comment aborder ces situations complexes, agir en tenant compte des besoins de la personne et en s'appuyant sur des partenaires qualifiés ?

PUBLIC

Chargé de clientèle, conseiller social, cadre de la gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir la notion de trouble psychique et ses expressions
› analyser les situations pour dégager des démarches en tenant compte des limites de son champ d'action
› identifier les acteurs institutionnels et les personnes ressources constituant un relais sur son territoire
› renouveler ses modes d'interaction avec les locataires
› adapter son comportement et son mode de communication pour limiter les tensions.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Réflexion collective à partir de cas concrets. Mises en situation interactives, jeux de rôles.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sébastien BERTHO, Assistant social en psychiatrie et formateur ou Samuel MERGUI, Psychologue clinicien et formateur.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel
les 17 et 18 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 24 et 25 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

DES REPÈRES POUR COMPRENDRE
Les représentations sur la santé mentale : normal / pathologique

Approche structurale
- névrose, psychose, état limite : les 3 structures de personnalité

Approche psychiatrique
- les principales catégories de troubles mentaux : psychose, troubles de l'humeur, anxiété, phobies, tocs, syndrome de Diogène, - état de stress post-traumatique, troubles de la personnalité…

DES LEVIERS POUR DYNAMISER LES PARTENARIATS
- panorama et rôles des acteurs sur un territoire
- le rôle du bailleur et ses limites
- orientation, information, signalements, modes d'hospitalisation
- participer à l'élaboration de réponses adaptées
- le secret professionnel : éthique et déontologie

DES OUTILS POUR AGIR sur les troubles d'occupation du logement, les troubles du voisinage

Les outils systémiques
- identifier le client, le visiteur et le plaignant
- résistances et bénéfices secondaires

L'analyse transactionnelle
- parent, enfant, adulte : les 3 "états du moi"
- repérer et déjouer les pièges des relations humaines : les jeux psychologiques et le triangle dramatique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0172

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

TROUBLES DU COMPORTEMENT EN LOGEMENT SOCIAL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Renouveler ses pratiques.

Les organismes Hlm accueillent des populations de plus en plus fragiles et vulnérables cumulant parfois des difficultés économiques, sociales, psychologiques... Les équipes "Fonction sociale" et "Proximité" sont confrontées à des situations complexes. Cette formation fournit des repères sur les troubles du comportement : troubles psychiques, incurie, addiction (alcool et jeu), violences faites aux femmes et permet de découvrir de nouvelles manières de travailler en équipe en interne et avec des partenaires extérieurs. En générant de la fluidité dans le traitement de ces situations complexes, elle permet aussi d'apaiser les tensions et de sortir des impasses.

PUBLIC

Chargé de clientèle, conseiller social, technicien, responsable d'agence.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les comportements associés aux addictions
› analyser les situations en tenant compte des limites de son champ d'action
› identifier les acteurs institutionnels et adapter son comportement et sa communication pour limiter les tensions
› renouveler les pratiques en réponse à des situations complexes.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Réflexion collective à partir de cas concrets. Mises en situation interactives.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sébastien BERTHO, Assistant social en psychiatrie et formateur ou Ludovic DUHEN, Consultant-formateur spécialisé en tranquillité résidentielle ou Adel FERNANE Consultant-formateur, expert en santé mentale.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 mars 2026 - Distanciel

les 30 novembre 2026 et 1er décembre 2026 - Distanciel

les 30 novembre 2026 et 1er décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Gestion de la violence faite aux femmes
- discussion sur le cadre légal actuel et la responsabilité de devenir lanceur d'alerte
- formation à la méthode de l'écoute active pour améliorer l'interaction avec les victimes

Compréhension des addictions et des comportements associés
- examen des dépendances à l'alcool, aux médicaments, et aux jeux (en ligne et d'argent)
- discussion sur les interventions et les soutiens disponibles pour ces addictions

Dynamique partenariale et gestion des cas
- analyse collective des cas apportés par les participants pour identifier des pistes de solutions
- présentation d'un panorama des acteurs institutionnels et de leur rôle sur le territoire
- discussion sur les limites du rôle du bailleur, les procédures d'orientation, d'information, de signalement, et les modalités d'hospitalisation

Outils méthodologiques avancés
- approfondissement de l'analyse transactionnelle et de la systémie pour la résolution des problèmes humains

Application pratique de la grille d'analyse des déviances
- exploration interactive des comportements déviants observés en logement social, utilisant une grille d'analyse pour classifier les incidents et déterminer les réponses appropriées, enrichie par des études de cas

Explorations théoriques approfondies
- exploration des trois "états du moi" (parent, enfant, adulte) et des stratégies pour repérer et déjouer les pièges des relations humaines, incluant les jeux psychologiques au niveau du triangle dramatique
- analyse pratique et résolution de problèmes : utilisation de situations réelles apportées par les participants pour développer et discuter des solutions et des scénarios types.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0173

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

LES SYNDROMES DE DIOGÈNE ET DE NOÉ : SAVOIR INTERVENIR

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Intervenir efficacement face aux troubles de l'accumulation pathologique

Les bailleurs sociaux sont confrontés à la souffrance psychique de certains locataires qui s'exprime notamment par le syndrome de Diogène. Ils sont dépourvus de moyens pour identifier rapidement les locataires, communiquer durablement et efficacement avec eux. Les professionnels doivent être formés à l'identification rapide de ces syndromes, afin de pouvoir agir tout en préservant un lien avec le locataire et en communiquant avec lui de manière adaptée.

PUBLIC

Conseiller social, personnel technique, responsable d'agence, responsable de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les caractéristiques des troubles (origine, manifestations, particularités)
› démystifier le syndrome de Diogène et identifier les pathologies sous-jacentes
› élaborer des stratégies d'intervention réaliste
› mobiliser les partenaires autour de la situation.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, cliniques et pratiques à partir d'outils opérationnels, d'études de cas apportés par les stagiaires. Séquences d'analyse de pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sébastien BERTHO, Assistant social en psychiatrie et formateur ou Christophe PERROT, Consultant-formateur, psychanalyste.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 février 2026 - Distanciel
les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Présentiel à Paris
les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le syndrome de Noé ou la compulsion liée aux animaux
- prédisposition, genèse, prévalence, typologie, structure et enfance des sujets atteints
- manifestations du syndrome de Noé ou Animal Hoarding et ses différentes formes
- le mode de communication avec les locataires souffrant de ce syndrome

Le syndrome de Noé et la loi
- habitat indigne et insalubre
- rappels des textes
- pistes de travail avec les locataires atteints et avec les associations partenaires

Séquences pratiques - Aide au diagnostic
- comprendre la nécessité de ne pas rester seul et contribuer à la mobilisation des partenaires
- grille d'évaluation

Le cadre d'intervention du bailleur social
- prise en charge, libertés fondamentales, légitimité de l'intervention
- la posture et la place du collaborateur
- fiche pratique d'alerte au procureur

Les différentes personnalités psychiques et le syndrome
- identification simple des principales structures cliniques à l'œuvre : névroses et psychoses
- quoi dire et comment le dire au locataire selon sa personnalité ?
- comment prendre en charge et assurer un suivi efficace ?

Les modalités de la prise en charge en interne et en externe
- coordination des différents services au sein de l'organisme (convention pluripartite)
- mobilisation des partenaires : mairie, département, services de santé…
- limites de la prise en charge : entre pathologie, choix de vie et mise en danger de soi ou d'autrui.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE

STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE
RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020, CONSTRUCTION DURABLE ET BIODIVERSITÉ
ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET CONSTRUCTION HORS SITE
MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS
OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN
CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS
RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE
PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

RNCP 39370

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE FORMATION CERTIFIANTE

CHARGÉ D'OPÉRATIONS D'HABITAT SOCIAL

37 JOURS - PARCOURS CLASSIQUE
63 JOURS - PARCOURS EN ALTERNANCE

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
RNCP 39370, niveau 7 (Bac + 5), code certif info 106797
Date d'échéance : 19 juillet 2027

Le chargé d'opérations pilote des projets immobiliers dans leur globalité. Il prend en charge des programmes de constructions neuves, d'acquisitions, d'amélioration ou de réhabilitation, et parfois de démolition. Il mobilise les compétences nécessaires au montage et à la coordination des opérations immobilières, de l'identification du terrain à la livraison.

PUBLIC

Chargé d'opérations, conducteur de travaux, technicien de patrimoine expérimenté, responsable de site ou personne en reconversion ayant des connaissances solides en construction ou en montage de projet technique.

PRÉ-REQUIS

› Bac à Bac +2 dans le domaine de la gestion immobilière, ou Bac +2 à Bac +4 dans le domaine de la construction immobilière, l'aménagement, l'urbanisme...
› Et/ou expériences professionnelles dans des métiers proches de la maîtrise d'ouvrage
› Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur...)
› Capacités transversales (évaluées par test) : aisance sociale, compétences relationnelles, autonomie ...

MODALITÉS PRATIQUES

La formation se déroule en présentiel et par autoformation digitale. Le cycle de formation complet se déroule sur :

› 63 jours en alternance (441 heures), répartis sur une période de 12 mois. La formation alterne des séquences théoriques (en présentiel et en distanciel) et des mises en situation en entreprise.
› 37 jours en formation continue (259 heures), généralement organisés en séquences de 2 à 4 jours par mois, sur une période de 10 à 12 mois.

Chaque bloc est certifiant et peut être validé indépendamment.

DATES DES SESSIONS INTER

Prochaine session à Paris : du 1er décembre 2025 au 22 janvier 2027

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85
certification.emis@afpols.fr

PRIX NET : 11 900 EUROS
En alternance, pas de frais engagés par le candidat

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024, le taux de réussite à l'examen de certification s'élève à 100 % de réussite pour les 31 personnes ayant passé l'examen.

DÉROULÉ & CONTENU

1 BLOC 1 – PILOTAGE GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS

- Concevoir, planifier et coordonner un projet immobilier en intégrant les obligations légales, les besoins sociologiques, les dispositifs financiers et techniques, tout en mobilisant les acteurs et en assurant un suivi analytique et une communication institutionnelle efficace.

2 BLOC 2 – MONTAGE DES ÉTUDES PRÉALABLES DE DÉVELOPPEMENT

- Assurer la cohérence stratégique et financière des projets immobiliers en analysant les opportunités foncières, validant les risques, négociant les acquisitions et structurant le montage opérationnel jusqu'à la commercialisation.

3 BLOC 3 – MONTAGE DES ÉTUDES PRÉALABLES DE RÉHABILITATION

- Évaluer la faisabilité des projets de réhabilitation ou d'aménagement en analysant les contraintes foncières, techniques et financières, structurer le montage opérationnel et sécuriser la mise en œuvre jusqu'à la validation budgétaire.

4 BLOC 4 – PILOTAGE DE LA CONCEPTION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- Piloter la maîtrise d'œuvre et les consultations.
- Assurer la coordination entre acteurs.
- Optimiser le montage financier et réglementaire.
- Mobiliser les financements et intégrer les innovations technologiques et énergétiques dans les projets de développement.

5 BLOC 5 – PILOTAGE DE LA CONCEPTION DES PROJETS DE RÉHABILITATION

- Coordonner la maîtrise d'œuvre et les consultations.
- Structurer les échanges entre acteurs.
- Sécuriser le montage financier et réglementaire.
- Mobiliser les financements et aides pour optimiser la réalisation des projets.

6 BLOC 6 – SUIVI DE LA RÉALISATION DES PROJETS

- Superviser la mise en œuvre du chantier en coordonnant les intervenants, sécurisant les aspects réglementaires et financiers, assurant le suivi des travaux et des levées de réserves, et préparant l'intégration et la gestion du bâtiment.

MODALITES D'EVALUATION

Un examen final comprenant : des études de cas, une mise en situation relationnelle et un travail de recherche personnel (document écrit présenté à l'oral).

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

VAE

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE FORMATION CERTIFIANTE

VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE

24 H RÉPARTIES SUR PLUSIEURS MOIS

ECOLE DES METIERS DE L'IMMOBILIER SOCIAL

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une démarche de reconnaissance de l'expérience professionnelle en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un titre. Grâce à la VAE, vous pouvez obtenir un titre en adéquation avec votre parcours professionnel, sans avoir à suivre un cursus de formation. Que vous soyez salarié, intérimaire ou demandeur d'emploi, la VAE est ouverte à tous, sans condition d'âge ni de niveau de formation.

POURQUOI FAIRE UNE VAE ?

› Pour valider et officialiser son expérience sur un métier
› Pour obtenir une équivalence CAP / Bac +...
› Pour préparer une évolution professionnelle (mobilité, changement de poste...)

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

La VAE est ouverte à tous : pas de critère d'âge, de statut, ni de niveau de formation requis.
La seule condition : justifier au minimum d'une année d'expérience professionnelle en lien avec le contenu et le niveau du diplôme visé.

MODALITÉS PRATIQUES

L'accompagnement est proposé sur une base de 24 heures.
L'accompagnement peut être réalisé :
› Individuellement (sur Paris, dans nos locaux)
› Au sein de groupes mixtes (regroupant plusieurs métiers)
› Par métier, au sein de la structure, si le nombre de candidats le permet
› En présentiel et/ou en distanciel.

EN INTER

Prochaine session : du 20 novembre 2025 au 18 juin 2026

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85
certification.emis@afpols.fr

PRIX NET : 2 500 EUROS

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024, les candidats ayant présenté un dossier VAE en jury de certification ont obtenu les résultats suivants :

- Chargé d'Opérations d'Habitat Social : 100 % de réussite (1 candidat)
- Directeur d'Agence : 100 % de réussite (2 candidats)
- Responsable de Site : 100 % de réussite (2 candidats)
- Chargé de Gestion Locative Sociale : 0 % de réussite (1 candidat)
- Technicien de Patrimoine : aucune VAE présentée en 2024
- Gardien d'Immeubles : aucune VAE présentée en 2024
- Chargé d'accueil : aucune VAE présentée en 2024

LA VAE AVEC L'AFPOLS EN PLUSIEURS ÉTAPES

1 DEMANDE DE RECEVABILITÉ

- Déposez votre candidature auprès de l'Afpols. (vae@afpols.fr). Une fois votre dossier étudié, l'AFPOLS procède à la validation de votre candidature.

2 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un expert de l'Afpols vous accompagne dans la constitution de votre dossier, qui sera ensuite soumis à un jury. L'accompagnement se fait sur une base de 24 heures réparties sur plusieurs mois. Il peut être suivi :

- Individuellement dans nos locaux à Paris, au sein de groupe mixte regroupant plusieurs métiers.
- En groupe métiers au sein de votre structure.

3 SOUTENANCE DEVANT LE JURY

- Une fois votre dossier complet déposé, il est étudié par un jury avant la présentation orale. La soutenance inclut pour tous les titres professionnels la soutenance du dossier VAE et des échanges avec le jury.
- Pour les titres de Gardien(ne) d'immeubles, Responsable de Site, Chargé(e) de gestion locative, Chargé(e) d'accueil et Directeur(trice) d'Agence, elle inclut également une mise en situation professionnelle.
- Le jury analyse vos compétences en fonction du référentiel de certification et valide tout ou partie de votre expérience. Vous obtenez un titre complet ou des blocs de compétences reconnus.
- En cas de validation partielle, des recommandations vous sont proposées pour finaliser votre parcours.

C0177

STRATÉGIE DE MAÎTRISE FONCIÈRE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Développer une stratégie foncière efficace pour vos projets Hlm

La maîtrise foncière est un enjeu majeur de tout maître d'ouvrage sur des marchés fonciers souvent très concurrentiels. Elle est notamment un des préalables à la dynamique actuelle des organismes Hlm qui veulent développer leur maîtrise d'ouvrage directe.

Les différentes approches et les méthodes à mettre en oeuvre sont multiformes et engagent des moyens et des conséquences qu'il convient de bien appréhender en amont.

PUBLIC

Directeur et cadre des directions générales, du développement, de la maîtrise d'ouvrage, chargé de développement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les différents enjeux de la maîtrise foncière
› repérer les différentes approches et les méthodes de maîtrise foncière
› identifier les forces et les faiblesses des organismes Hlm sur les marchés fonciers
› définir les moyens et l'organisation à mettre en œuvre.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL ou Grégoire MAILHES, Consultants-formateurs dans l'immobilier et le logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 avril 2026 - Distanciel
le 14 septembre 2026 - Présentiel à Paris
le 5 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'enjeu de la maîtrise foncière
- les prix du foncier
- la part du foncier dans le prix de revient des opérations immobilières
- la qualité des fonciers

Se positionner sur le marché concurrentiel avec les opérateurs privés
- acheter sous condition suspensive d'autorisation de construire
- les méthodes de prospection des terrains publics et des terrains privés
- les méthodes de négociation
- les difficultés et les moyens d'y remédier
- les avantages concurrentiels : fiscalité des plus-values, proximité et confiance des collectivités locales...

Se démarquer de la concurrence en intervenant plus en amont
- la création de foncier constructible : négociation tripartite avec les collectivités locales et les propriétaires fonciers en zone AU
- le portage de foncier et l'aménagement : produire son foncier
- la densification de l'existant

Cultiver les partenariats avec les collectivités locales et leurs outils (EPF, aménageurs)
- la stratégie "gagnant-gagnant"
- le suivi des DIA
- la collaboration aux OFS (organismes de foncier solidaire)
- le positionnement amont sur les appels d'offres d'aménageurs
- promouvoir l'urbanisme de projet

Les moyens à mettre en œuvre
- les moyens humains et financiers.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0193

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

MAÎTRISER LE FONCIER : RECHERCHE, NÉGOCIATION ET ACQUISITION

2 JOURS (21 h) - DISTANCIEL

Identifier, négocier et sécuriser vos acquisitions foncières

Dans un marché foncier souvent malthusien et très concurrentiel, la maîtrise de fonciers compatibles avec sa production est un enjeu majeur et constitue un élément déterminant dans la qualité finale de l'ouvrage qu'on y édifie. Améliorer ses méthodes de prospection, affiner ses études de faisabilité, apprendre à mieux négocier s'avèrent alors un axe majeur d'amélioration de ses performances.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations
Personnel des services foncier, investissement ou développement
Chargé de prospection foncière

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les spécificités des marchés fonciers
› organiser et améliorer une recherche foncière active
› négocier avec des propriétaires privés
› déterminer la charge foncière admissible
› utiliser la sécurisation juridique des acquisitions et la fiscalité applicable.

PÉDAGOGIE

Exposés illustrés par des exemples pratiques et des exercices, notamment une étude de faisabilité. Les stagiaires sont invités à amener leurs exemples personnels qui pourront être examinés collégialement.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel
les 26 et 27 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les caractéristiques et spécificités du marché foncier
- un marché extrêmement concurrentiel
- un marché partiellement contrôlé par les pouvoirs publics

Les méthodes de recherche foncière
- le ratissage ; relationnel et communication ; l'état de veille ; le cas spécifique des propriétaires institutionnels ; l'utilisation d'une base de données active ; les partenariats avec les promoteurs ; la mise en constructibilité ; le droit de préemption ; le - portage foncier
- les outils digitaux

La détermination du prix admissible
- l'étude de la constructibilité ; interprétation des règles du SCOT et du PLU ; réforme des autorisations d'urbanisme ; calcul de la surface plancher ; les risques : servitudes, mitoyenneté ; la fiscalité de l'urbanisme
- l'évaluation de la valeur des terrains ; estimation de la valeur vénale : méthode du compte à rebours, méthode de la charge foncière

Les aspects commerciaux de la négociation
- négocier, c'est d'abord communiquer
- apprendre à communiquer autrement

Améliorer ses pratiques de négociation
- la confiance ; découvrir les motivations conscientes et inconscientes ; les termes de l'offre et les modalités ; définir son avantage concurrentiel spécifique ; dissuader les objections
- conclure et garder le contact

La sécurisation juridique des accords
- les types de contrats
- les différentes garanties apportées au vendeur : dédit, indemnité d'immobilisation, clause pénale, etc. ; les clauses suspensives ; les modalités du prix et du paiement

La fiscalité de la vente des terrains à bâtir
- taxes communales et nationale
- sur les terrains nus rendus constructibles
- les plus-values immobilières.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0175

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

LES ENJEUX DES ACQUISITIONS EN VEFA

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Tous les pièges de la VEFA pour un organisme Hlm qui doit négocier avec un promoteur... et comment les contourner ?

Il vous est proposé de passer en revue une acquisition en VEFA, de la négociation à la levée des réserves, en identifiant, à chaque étape, les enjeux pour l'organisme, les limites de son intervention, les marges de manœuvre dont il dispose, les points de vigilance, dans le cadre des contraintes de la réglementation en vigueur.

PUBLIC

Responsable du développement, responsable de la production ou de la maîtrise d'ouvrage
Responsable de programmes
Chargé d'opérations
Juriste en charge des acquisitions VEFA

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› mesurer les contraintes juridiques de la VEFA et les marges de manœuvre
› identifier les enjeux et points de vigilance à chaque étape d'une acquisition en VEFA, de la négociation à la mise en exploitation
› repérer les possibilités d'inflexion sur le projet et les pièces contractuelles
› disposer d'éléments de discussion et de négociation avec le promoteur.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL ou Olivier LEBLANC ou Fabien MAMANE, consultants formateurs dans l'immobilier et le logement social

DATES DES SESSIONS INTER

le 3 avril 2026 - Distanciel
le 28 avril 2026 - Présentiel à Paris
le 3 juillet 2026 - Distanciel
le 23 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel du cadre réglementaire
- qu'est-ce que la VEFA ?
- VEFA et marchés publics depuis la réforme de la commande publique

Les points-clefs aux différentes étapes d'une opération : quelles possibilités d'intervention pour l'organisme Hlm ?
- les négociations : que peut-on demander ou négocier ?
- peut-on influer sur la consistance du produit acheté ?
- la réservation de l'immeuble : à quoi faut-il veiller dans la rédaction du contrat ?
- comment transcrire les besoins de l'organisme dans le contrat ?
- peut-on mettre en place des documents-types ?
- la vente (le contrat de vente) :
- quelles évolutions par rapport au contrat de réservation ?
- comment anticiper la réception ?
- la gestion future de l'immeuble : - connaître les modes de gestion futurs (copropriété, division en volume et autres modes de propriété)
- quelles conséquences et quels enjeux du mode de propriété ?
- le chantier : comment être présent sur le chantier lorsque l'on n'est pas maître d'ouvrage ?
- la livraison : comment anticiper la prise en gestion locative et technique de l'immeuble ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0370

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

OPTIMISER VOS RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Consolider des partenariats durables pour valoriser ses projets sur le territoire

Cette formation vous donnera les clés pour mieux comprendre et connaître l'environnement et le contexte des collectivités locales, afin de faciliter la préparation et le déroulement des rendez-vous et des réunions que vous mènerez en collectivité. Tous les outils offrant une approche pertinente d'un territoire et de ses acteurs y sont inclus pour favoriser une relation de qualité.

PUBLIC

Direction générale
Directeur et Responsable des services développement/Chargé d'affaire
Directeur de développement

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier la relation bailleur/collectivités
› se familiariser avec les outils utiles à une bonne entrée en relation.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques. Étude de cas concrets, mises en situation. Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel
les 5 et 6 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La relation "Maire/opérateur" : éléments introductifs
- définitions
- une relation théorisée
- les prérogatives de chacun

La découverte du contexte local : les enjeux des collectivités
- le contexte politique
- le contexte et la vision politique globale : l'Histoire, la gouvernance, les sensibilités, les outils
- le contexte réglementaire et la vision urbaine : les projets, la contextualisation des documents d'urbanisme, les priorités et orientations de la collectivité

Cas pratique 1
- l'environnement institutionnel : les strates territoriales, élus et services, le processus budgétaire
- les acteurs et décideurs : acteurs incontournables, acteurs influents, le processus décisionnel
- les codes et circuits

La stratégie à mettre en œuvre : la conquête
- les objectifs majeurs
- la place et le rôle de chacun
- cas pratiques.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0418

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

INTÉGRER LA RÉVERSIBILITÉ DES BÂTIMENTS DANS LES PROJETS DE LOGEMENT SOCIAL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Intégrer l'adaptabilité des bâtiments comme levier de durabilité et d'optimisation des usages

Intégrer la réversibilité des bâtiments présente de nombreux avantages majeurs, tant sur le plan environnemental, économique que sociétal.
La réversibilité prolonge la durée de vie du bâtiment, permet de s'adapter à l'évolutions des besoin et peut aussi contribuer à une optimisation économique de la construction.
Elle permettra de mieux répondre aux enjeux urbains et sociaux et donnera plus de souplesse dans les opérations d'aménagement du territoire.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, responsable de service technique ou des investissements, assistant technique ou administratif des unités de développement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les enjeux et le contexte de la transformation de bureaux vacants en logements
› situer les avantages et freins de la réversibilité des bâtiments
› explorer les solutions et les outils pour faciliter et accélérer la transformation.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et réglementaires.
Études de cas concrets et mises en situation. Échanges d'expériences entre participants.
Évaluation des acquis pendant et après la formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gabrielle MILLAN, Consultante-formatrice experte en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 16 mars 2026 - Distanciel
le 29 juin 2026 - Distanciel
le 3 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Cadre juridique et réglementaire
- Cadre juridique : permis à double état, permis réversible, réversibilité du bâtiment neuf par anticipation, PLU et destinations, copropriété, expérimentations IDF, etc.
- Cadre assurantiel : garantie décennale, réemploi existant et assurances, etc.
- Réglementation sécurité incendie : évolutions attendues, hauteurs, mixité, IMG/IGH, équivalence règlementaire, etc.
- Cadre fiscal : TVA, incitations, etc.

Conception et réversibilité
- Réversibilité du bâtiment existant : scénarios d'évolution par typologies
- Faisabilités techniques : bâtiments les plus transformables par années de construction, etc.
- Impacts des hauteurs et façades
- Impacts des dimensions et matériaux
- Impacts sur budget opérations : études de faisabilités réglementaires, etc.

Étude de cas
- Illustrations tout au long de la journée
- Étude d'une transformation bureaux – logements pour extraire les points d'attention : techniques, juridiques et financiers

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0179

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

CONCEPTION ARCHITECTURALE D'UNE OPÉRATION : MAÎTRISER LA RELATION AVEC LES ARCHITECTES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Pour des opérations réussies !

Les organismes HLM ne sont plus assujettis au Titre III du Code de la Commande Publique. De fait, ces nouvelles dispositions peuvent interroger sur le processus à mettre en place avec la maîtrise d'œuvre (phases études, chantier)... Le déroulement du processus opérationnel, souvent "en urgence", laisse peu de place à l'élaboration du programme. Or, le programme, qui constitue la commande au maître d'œuvre, va au-delà du traditionnel "cahier des charges technique" pour mieux maîtriser les coûts, le processus, le temps opérationnel et la qualité de l'habitat.

Au cours de ce stage, sont exposées les bases de la conception architecturale que le maître d'ouvrage doit intégrer pour mieux encadrer le travail de l'architecte. Des exercices permettent d'appliquer les acquis sur des cas réels.

PUBLIC

Monteur, responsable et chargé d'opérations, responsable de services techniques et des investissements, chargé d'études.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› renforcer le maître d'ouvrage dans sa relation à l'architecte, au maître d'œuvre

› doter le maître d'ouvrage d'éléments de lecture et de compréhension architecturales.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage, architecte-urbaniste et programmiste.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel

les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'enjeu de la maîtrise foncière
- les prix du foncier
- la part du foncier dans le prix de revient des opérations immobilières
- la qualité des fonciers

Se positionner sur le marché concurrentiel avec les opérateurs privés
- acheter sous condition suspensive d'autorisation de construire
- les méthodes de prospection des terrains publics et des terrains privés
- les méthodes de négociation
- les difficultés et les moyens d'y remédier
- les avantages concurrentiels : fiscalité des plus-values, proximité et confiance des collectivités locales...

Se démarquer de la concurrence en intervenant plus en amont
- la création de foncier constructible : négociation tripartite avec les collectivités locales et les propriétaires fonciers en zone AU
- le portage de foncier et l'aménagement : produire son foncier
- la densification de l'existant

Cultiver les partenariats avec les collectivités locales et leurs outils (EPF, aménageurs)
- la stratégie "gagnant-gagnant"
- le suivi des DIA
- la collaboration aux OFS (organismes de foncier solidaire)
- le positionnement amont sur les appels d'offres d'aménageurs
- promouvoir l'urbanisme de projet

Les moyens à mettre en œuvre
- les moyens humains et financiers

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0182

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

HABITAT DÉDIÉ AUX PERSONNES ÂGÉES : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET FAISABILITÉ TECHNIQUE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Maîtriser le cadre réglementaire

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement est centrée sur l'effort de maintien au domicile accompagné de services à la personne et l'adaptation des logements à la perte de capacité. Les projets doivent être conçus spécifiquement pour les populations auxquelles elles s'adressent, notamment en ce qui concerne l'organisation architecturale des lieux de vie, la conception, l'équipement et la programmation des services d'accompagnement.

PUBLIC

Directeur d'organisme de logement social, directeur du développement, chargé du développement, monteur ou chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer le cadre réglementaire
› décrypter la demande de logements des seniors et adapter l'offre à celle-ci
› repérer les concepts et les composantes de la conception des habitations adaptées
› étudier les composantes architecturales et techniques de cette offre spécifique
› identifier les partenaires opérationnels et/ou financiers et leurs conditions d'intervention.

PÉDAGOGIE

Alternance des éléments de cadrage, des apports théoriques et de connaissance avec des analyses de réalisations et des témoignages d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Chantal QUERAUD, Consultante-formatrice spécialisée dans les montages de projets au service des personnes âgées et handicapées.

DATES DES SESSIONS INTER

les 15 et 16 juin 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'offre et la demande en résidences seniors
- rappel du cadre législatif et réglementaire
- le contexte démographique, sociologique et économique
- typologie de la demande des personnes âgées
- l'intérêt pour les bailleurs sociaux à développer ce type d'habitat dédié
- l'inscription dans les parcours résidentiels
- la question de l'habitat inclusif
- les résidences services seniors

Le contexte réglementaire
- quels sont les objectifs visés par la loi du 25 décembre 2015 ?
- les nouveaux partenaires : CASF et CCH
- la transformation des foyers en résidence autonomie : enjeux, objectifs, conditions
- la protection contre l'incendie

Les caractéristiques architecturales et techniques des produits immobiliers dédiés
- les spécificités et caractéristiques des produits immobiliers adaptés
- l'analyse des contextes de réalisation : lieux, caractéristiques, environnement, accessibilité, équipement et services...
- les composantes d'exploitation et de gestion
- la dissociation entre baux et contrats de services à la personne et/ou de services collectifs
- la gestion des espaces collectifs dédiés
- les services à la personne associés à la réalisation d'habitat dédié
- les expériences étrangères

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0394

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

AUTOCONSOMMATION ET PRODUCTION : ENJEUX, CADRE RÉGLEMENTAIRE ET SOLUTIONS ADAPTÉES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Économies, maîtrise territoriale et durabilité : intégrer l'autoconsommation collective

L'intégration de l'autoconsommation collective permet aux bailleurs sociaux de réduire la précarité énergétique de leurs locataires en leur offrant une électricité moins chère. Cela améliore le cadre de vie et le confort des résidents tout en contribuant à la transition écologique. C'est aussi un moyen de valoriser leur patrimoine immobilier, de maîtriser leurs charges énergétiques et d'améliorer leur image de marque.

PUBLIC

Directeur de la MOA, monteur et chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser le modèle de l'autoconsommation collective et ses particularités

› repérer les points clés et les différentes phases pour monter un projet d'ACC.

PÉDAGOGIE

L'animation prend appui sur le déroulement des différentes phases de montage d'une opération, des exposés illustrés de nombreux exemples pour aboutir à un exercice d'application. Une mise en situation autour d'un exemple de montage du projet pas à pas : mise en situation du bailleur. Le formateur joue les autres parties prenantes que le bailleur doit solliciter pour obtenir des accords, des données supplémentaires, etc.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Justine BAIN-THOUVEREZ et Mathilde HENRY, Consultantes-formatrices, en transition énergétique et en montage de projets d'autoconsommation photovoltaïque.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel

les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- rappel technique sur le solaire PV
- les raisons de se lancer dans un projet
- les modes de valorisation du solaire PV
- avantages/inconvénients des différents modes de valorisation

Les étapes d'un projet d'autoconsommation collective
- la phase de conception du projet
- le choix du patrimoine, et étude technico-économique
- identifier des consommateurs et définir comment partager le modèle d'affaires
- préparer l'opération d'autoconsommation collective avec le Gestionnaire de Réseau de distribution

Les étapes d'un projet d'autoconsommation collective
- la mise en œuvre contractuelle
- comment convaincre les consommateurs et organiser la gouvernance
- contractualiser et facturer la fourniture/vente d'électricité

Raccorder et assurer le bon fonctionnement de l'opération d'autoconsommation collective
- comment accorder la centrale photovoltaïque et mettre en place l'ACC avec Enedis
- la vente d'électricité entre producteurs et consommateurs
- comment assurer le bon fonctionnement de l'opération d'autoconsommation collective ?
- le suivi de la production et la répartition de l'électricité
- les modalités d'ajout et de retrait de participant
- quelle stratégie pour accompagner les locataires sur leur consommation d'électricité

Retours d'expériences
- Étude de cas : décryptage pratique du montage d'un projet d'ACC au choix un cas type ou un bailleur propose un projet à étudier ensemble
- fiche descriptive avec données et informations basiques + outil d'analyse économique
- faire un plan d'action chronologique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0365

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

QUELLE STRATÉGIE ADOPTER POUR LE MONTAGE D'UNE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT PATRIMONIAL HORS ANRU ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Construire la deuxième vie de son patrimoine en maîtrisant coûts, territoires et sobriété

Entre des coûts fonciers prohibitifs pour construire et les contraintes climatiques et environnementales, le patrimoine reprend des couleurs, notamment avec "la seconde vie du bâtiment" et la loi "ZAN".

Le stage propose, dans un premier temps, d'identifier ses enjeux patrimoniaux, d'apprécier les contextes et d'assimiler les politiques locales. Dans un second temps, le stage développe la programmation, le projet de renouvellement patrimonial et urbain, et son montage.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opération, responsable et adjoint technique/administratif du service technique ou des investissements , directeur de territoire, directeur d'agence / de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les patrimoines à renouveler en fonction de leurs qualités

› comprendre les contextes locaux et les acteurs pour agir ensemble

› programmer et concevoir un projet de renouvellement patrimonial

› monter et réaliser les opérations.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de documents et d'exemples très concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage, architecte-urbaniste et programmiste.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 mai 2026 - Distanciel

les 28 et 29 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les atouts et faiblesses de mon patrimoine
- le Plan Stratégique de Patrimoine et la CUS
- la politique de réhabilitation et de gros entretien de mon organisme
- "la seconde vie du bâtiment"
- l'offre patrimoniale (propriétés, typologie, potentialités)
- les enjeux à venir : l'accessibilité, le décalage de l'offre, la question foncière

Le contexte territorial et les acteurs
- les politiques publiques territoriales et leur gouvernance
- le cadre local de la Politique de la Ville et le Projet Urbain (Contrat de Ville, SCoT, PLU(i))
- la politique locale de l'habitat
- mes choix de renouvellement patrimonial

La méthode de programmation du projet de renouvellement patrimonial et urbain
- le diagnostic patrimonial : technique, occupation sociale, marché, terrain
- la faisabilité, les scénarios et les choix stratégiques et opérationnels
- le programme du maître d'ouvrage et le projet de la maîtrise d'œuvre
- les estimations : démolition, réhabilitation, restructuration, résidentialisation, construction, infrastructure

Le montage et la réalisation du projet de renouvellement patrimonial et urbain
- la structure du projet général
- les secteurs opérationnels et le phasage de réalisation
- le processus de réalisation : bâtiment, infrastructure, aménagement
- les outils juridiques et opérationnels.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

C0205

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

DÉFINIR LES COÛTS DE CONSTRUCTION : MÉTHODES ET OUTILS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Pour une maîtrise financière des opérations

L'évolution des techniques et de la réglementation complexifie toute opération de construction. La maîtrise d'ouvrage doit cependant appréhender au plus juste, dès l'intention d'initier un projet de construction, les enjeux financiers de ses opérations, en coûts travaux principalement, mais au-delà dans la définition de l'enveloppe financière prévisionnelle.

De la pertinence de cette définition dépendra la réussite des projets.

PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations, ingénieur et technicien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› distinguer l'évaluation en études préalables à la décision (EPAD) et l'estimation en conception en EPAD
› identifier les opportunités et faisabilités diverses pour la décision finale
› définir l'enveloppe financière la plus réaliste
› confirmer l'enveloppe définie par les EPAD
› concevoir un calendrier budgétaire pertinent d'opération.

PÉDAGOGIE

Exposés complétés de cas pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 8 et 9 juin 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des étapes-clefs du déroulement d'une opération de construction ou de réhabilitation
- les missions de maîtrise d'œuvre dans la loi MOP
- les évolutions de la loi ELAN et ses conséquences sur la loi MOP
- le programme et les études préliminaires
- le choix d'un maître d'œuvre, les plannings et les étapes-clefs

Les surfaces et les unités
- les surfaces réglementaires et conventionnelles
- le concept d'unité / la théorie sur les prix
- présentation générale des méthodes d'estimation des projets de type "projets standardisés"

De l'économie de la construction au chiffrage rapide
- les méthodologies ; la définition de l'enveloppe financière d'une opération ; l'estimation de l'enveloppe travaux
- le suivi de l'économie du projet au sein de la maîtrise d'ouvrage
- comment établir le chiffrage à partir de certains ratios ?
- le lean et le BIM / le BIM sur le chiffrage d'une opération

La variation des prix
- la révision, l'actualisation
- la variation conjoncturelle
- comment les entreprises effectuent-elles leur chiffrage ?

Les marchés de conception-réalisation et les contrats de partenariats
- les obligations réglementaires / les avantages et inconvénients
- l'approche du coût global /
- le coût d'entretien/maintenance
- la durée de vie des matériaux / quelle méthodologie pour la prévisibilité des coûts ?

Les risques et les aléas économiques d'un projet
- améliorer la prévisibilité des coûts / suivi économique d'un projet
- les impacts économiques et stratégiques de la RE2020.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0183

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

VENTE D'IMMEUBLES EN BLOC : COMMENT PILOTER EFFICACEMENT SON PROJET ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Un processus stratégique à maîtriser depuis la loi ELAN

La loi ELAN amène les organismes Hlm à se restructurer en profondeur (implantation, taille...) et à trouver dans la vente de leurs actifs une part croissante des ressources de leur développement. Quelle que soit la logique poursuivie, les ventes en bloc ("arbitrages immobiliers"), seront au centre de leurs préoccupations. Lourdes, sensibles, souvent complexes, au croisement d'expertises multiples (financière, juridique, technique, sociale, fiscale...), elles supposent une organisation et une conduite de projet spécifiques et qualifiées.

PUBLIC

Dirigeant, cadre et tout collaborateur dans les directions de la stratégie, patrimoniales, développement et ventes susceptibles de réaliser et piloter des opérations de vente en bloc.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les enjeux et spécificités propres à toute vente en bloc
› définir les éléments-clefs en termes financiers et juridiques
› identifier les exigences d'implication en interne et de sécurisation de l'opération
› sensibiliser les opérateurs aux impératifs par une approche transversale (juridico-financière, organisation, négociation).

PÉDAGOGIE

La formation accorde une large place aux aspects stratégiques et organisationnels propres aux opérations d'arbitrage. Le processus de vente est examiné au travers d'un règlement de consultation, remis aux participants, qui en détaille les étapes-clés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane CARINI, Consultant-formateur spécialisé en ingénierie d'opération, stratégie patrimoniale et politiques locales du logement.

DATES DES SESSIONS INTER

le 19 mai 2026 - Distanciel
le 20 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les aspects fondamentaux de la stratégie patrimoniale
- les outils de la stratégie patrimoniale (PSP, CUS)
- les objectifs stratégiques justifiant une politique de cessions
- le cadre juridique et réglementaire des ventes en bloc

La structuration en interne d'un projet d'arbitrage
- l'équipe de projet : rattachement à une direction existante ou équipe dédiée ?
- l'équipe projet : qualités requises, ressources externes
- la préparation du projet
- le calendrier du projet
- la parfaite connaissance de l'actif à arbitrer
- la parfaite connaissance du passif
- comment déterminer la valeur d'arbitrage ?
- les opérations préalables à la mise en œuvre de l'arbitrage
- quelle communication sur le projet ?
- la mise en œuvre du projet
- l'organisation de la data-room : enjeux et questions pratiques
- la consultation d'opérateurs-acquéreurs : examen d'un règlement de consultation
- la concertation locale : pourquoi, comment, jusqu'où ?
- la réception et l'appréciation des offres
- comment bien conduire la négociation ?
- la conclusion et l'accompagnement de la cession

Focus sur la vente à un ONV (notamment ONV d'Action Logement)
- rappel réglementaire : qu'est-ce qu'un ONV ?
- l'ONV d'Action Logement : positionnement, moyens et premiers retours d'expérience
- comment intégrer l'existence d'un ONV à la stratégie de vente en bloc ?

La cession d'un portefeuille d'immeubles (abordé de manière synthétique)
- la logique et l'organisation du projet
- les aspects patrimoniaux et financiers
- les aspects sociaux
- les aspects fiscaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0201

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comprendre le cadre réglementaire du promoteur Hlm

Cette formation a pour but de fournir un panorama d'ensemble de ce cadre réglementaire pour ceux dont les tâches professionnelles sont parfois focalisées sur un aspect de la MOA. Elle permet aussi de prendre la mesure des évolutions réglementaires au regard des mutations législatives et des exigences environnementales, notamment la RE2020 et l'économie circulaire.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations nouvellement recruté ou souhaitant une mise à jour des bases de la réglementation, adjoint technique, administratif ou financier, ou toute personne impliquée dans la maîtrise d'ouvrage souhaitant une vision globale.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer le cadre réglementaire et les impacts clés de la RE2020 notamment
› analyser les mutations législatives et réglementaires récentes et leurs impacts concrets pour les maîtres d'ouvrages
› situer son rôle de manière précise dans le processus de décisions
› identifier la relation contractuelle des différents prestataires
› instaurer un dialogue efficace avec les autres intervenants et les décideurs.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques et phases participatives alterneront en suivant le déroulement chronologique d'une opération.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER ou Patrick JOUBERT, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 14 et 15 avril 2026 - Distanciel
les 23 et 24 novembre 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Quelles sont les règles et obligations du promoteur d'habitat social ?
- les acteurs du logement social
- les rôles et responsabilités de la maîtrise d'ouvrage
- la loi sur l'architecture, la loi MOP dans le code de la commande publique : quelle relation entre le maître d'ouvrage et l'architecte ?
- les obligations du bailleur social et du maître d'ouvrage de l'accession sociale
- les règles et principes du financement du logement locatif

Réglementation de l'urbanisme et de l'environnement
- le droit des sols et la constructibilité
- la réglementation de l'environnement et les autorisations spécifiques

Les procédures de l'acquisition foncière
- l'audit du foncier et le déroulé de l'acquisition foncière
- de la pleine propriété à la dissociation du foncier et de l'immobilier avec la mise en place du BRS
- les procédures administratives : expropriation, préemption…
- l'acquisition de patrimoine en VEFA

Le cadre réglementaire, technique et environnemental
- les principales règles techniques et exigences environnementales qui s'imposent au maître d'ouvrage
- les spécificités des règles techniques de l'existant

Les marchés : quelle procédure pour quelle prestation ?
- les dispositions du Code de la commande publique
- les spécificités des marchés de maîtrise d'œuvre
- les contrats des prestataires techniques
- les contrats des prestataires intellectuels : contrôleur technique, certificateur et SPS
- les marchés globaux
- le "verdissement" de la commande publique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0364

ETRE MAÎTRE D'OUVRAGE SOCIAL : ENJEUX, MISSIONS, RESPONSABILITÉS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Au croisement des politiques publiques et des réalités de terrain

Être maître d'ouvrage implique de grosses responsabilités, notamment financières, sociales, juridiques, voire pénales. Parfois, les décideurs maîtres d'ouvrage ne mesurent pas l'étendue de ces responsabilités. Présentant un panorama complet, cette formation est destinée à leur faire mieux comprendre le rôle et les responsabilités d'un maître d'ouvrage dans son environnement d'acteurs, afin de mieux se positionner et d'anticiper et prévenir les risques inhérents à cette activité.

PUBLIC

Directeur ou responsable de service et toute personne non spécialiste du maître d'ouvrage désirant acquérir une culture technique générale sur le sujet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les rôles, responsabilités et les risques du maître d'ouvrage tout au long d'une opération

› se repérer dans les fonctions des différents acteurs

› situer son action en tant que maître d'ouvrage par rapport à ces acteurs

› décrypter les principes généraux des différentes modalités de production d'une opération, en neuf ou réhabilitation, en locatif ou en accession.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et réglementaires. Études de cas concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL, Consultante-formatrice, experte en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel

le 18 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La fonction de maître d'ouvrage
- définition du maître d'ouvrage, notion de "non sachant"»
- rôles du maître d'ouvrage (programme, budget, délais, ...)
- compétences et métiers de la maîtrise d'ouvrage
- maîtrise d'ouvrage déléguée, assistance à maîtrise d'ouvrage

Interactions entre le maître d'ouvrage et les autres acteurs de l'acte de construire
- rôles et responsabilité des autres acteurs de la construction : maître d'œuvre, contrôleur technique, CSPS, entreprises
- pilotage de l'opération des acteurs par le maître d'ouvrage
- maîtrise d'ouvrage et modalités spécifiques de production (VEFA, conception-réalisation, CPE, ...)

L'encadrement de l'opération par le maître d'ouvrage à ses différentes étapes
- avant le chantier : les diagnostics obligatoires, le référé préventif, rappels sur les principes généraux de la commande publique et les - types de marchés mobilisables, la préparation du chantier avec les entreprises, les formalités à accomplir...
- pendant le chantier : les ordres de services, gérer la sous- traitance, la concertation avec les habitants...
- à la fin du chantier : les conséquences de la réception des travaux, la déclaration de conformité, les déclarations fiscales...

Le risque pénal de la maîtrise d'ouvrage
- les responsabilités au titre du respect du droit du travail sur le chantier
- les responsabilités des constructeurs (décennale, bon fonctionnement, parfait achèvement, ...)
- l'assurance du maître d'ouvrage
- les risques pénaux pour le maître d'ouvrage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0204

SE FAMILIARISER AVEC LE VOCABULAIRE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour comprendre simplement les éléments fondamentaux d'un bâtiment

Le montage d'opération en neuf ou en réhabilitation, la rénovation, la maintenance nécessitent la connaissance de beaucoup de domaines et notamment ceux qui intéressent les techniques de construction. Il est donc important de pouvoir échanger avec les concepteurs d'un projet et les exécutants comme les bureaux d'études et les entreprises. Pour cela, il faut connaître le vocabulaire que l'ensemble des acteurs de la construction utilisent pour exprimer leurs propositions.

PUBLIC

Assistant au sein de la maîtrise d'ouvrage et des services techniques au niveau de la conception, du suivi et de la réalisation des travaux.
Toute personne nouvellement nommée, technicien, adjoint technique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser les noms des composants de la construction
› identifier les différents procédés et modes d'exécution sur les chantiers de bâtiment
› se repérer dans les différents systèmes constructifs avec leurs avantages et inconvénients
› décrire le rôle que doit jouer chaque intervenant.

PÉDAGOGIE

La formation expliquera la définition et le fonctionnement des différents ouvrages et procédés depuis les fondations, le gros œuvre, jusqu'aux corps d'état secondaires ainsi que les divers labels que le conducteur d'opérations doit exiger pour s'assurer de la qualité de la construction.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Pierre FERRARIS, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel
les 16 et 17 décembre 2026 - Distanciel
les 16 et 17 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les ouvrages de Structure
- les principes généraux
- les charges et principe de la descente des charges
- les terrassements
- les fondations et soutènements
- la nature des sols
- les opérations de reconnaissance
- les ouvrages d'infrastructure
- les critères de choix et les caractéristiques des divers types de fondations
- fondations superficielles, fondations profondes
- les ouvrages en superstructures
- les différents systèmes constructifs
- le béton, les parpaings, le béton armé, les blocs avec isolation intégrée, les briques
- les murs et planchers porteurs
- coulé en place, préfabriqué, prédalle
- chaînage, linteau
- les nouvelles techniques, les nouveaux matériaux
- mur à ossature bois
- béton et incidence carbone, le béton décarboné
- les maçonneries non porteuses

Les ouvrages de Clos Couvert
- la charpente
- tout le vocabulaire, du chien assis à la panne sablière
- charpente traditionnelle, fermettes, charpente métallique
- la couverture
- les points singuliers
- les différentes tuiles
- le zinc, le bac acier
- la toiture terrasse
- le vocabulaire
- les terrasses végétalisées
- les façades
- les isolants par l'extérieur
- les enduits extérieurs
- les peintures, les RPE, les RSI
- la brique
- les fenêtres
- les types de fenêtres, d'ouvrants, de matériaux
- les occultations.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0293

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

DÉCRYPTAGE PRATIQUE DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Investir dans des constructions bas-carbone performantes et durables

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur.

La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Elle a aussi de nombreuses conséquences sur l'exploitation et la gestion de ces patrimoines immobiliers.

Cette formation vous permettra de connaître le contexte et les enjeux du bas-carbone dans les bâtiments pour développer une culture bas-carbone et de maîtriser les nouvelles exigences de la RE2020.

PUBLIC

Directeur MO et développement, responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études, développeur foncier.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le contexte et les enjeux du bas-carbone dans les bâtiments

› analyser les nouvelles exigences de la RE2020

› identifier les leviers et les freins d'intégration de la démarche bas-carbone dans les projets de construction.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT ou Pierre FERRARIS, Consultants-formateurs spécialisés en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 17 avril 2026 - Distanciel

le 11 septembre 2026 - Distanciel

le 11 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contexte et les enjeux bas-carbone dans un projet de construction
- quelles sont les caractéristiques, les évolutions et les différences entre RT 2012, E+C- et RE2020 ?
- la RE2020 dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie nationale bas-carbone et la loi Énergie-climat
- garantir la fraîcheur en cas de forte chaleur
- l'impact carbone des bâtiments sur l'ensemble de leur cycle de vie
- le champ et calendrier d'application de la RE2020
- les différents acteurs d'un projet RE2020 et leur rôle

Analyse pratique détaillée du texte de la RE2020
- les indicateurs retenus dans la RE2020
- l'énergie / le Bbio : besoins bioclimatiques / Cepnr : la consommation en énergie primaire non renouvelable / Cep : la - consommation en énergie primaire
- l'indicateur carbone
- énergie : impact carbone des consommations d'énergie
- Ic composant : impact carbone matériaux et équipement

Carbone et Analyse du cycle de vie des produits
- l'indicateur de confort d'été : degrés-heures (nombre d'heures d'inconfort estival)
- les hypothèses de calcul contenues dans le texte

Quelle énergie ?
- le renouveau de l'électricité avec les PACS
- l'avenir du gaz ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0298

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

RÉDIGER LE PROGRAMME D'UNE OPÉRATION NEUVE AVEC LA RE2020

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Programmer avec méthode pour mieux piloter la RE2020

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Elle a aussi de nombreuses conséquences sur l'exploitation et la gestion de ces patrimoines immobiliers.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, monteur d'opérations, développeur, chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Connaissance de la Réglementation Environnementale 2020.

OBJECTIFS

› intégrer les règles de la RE2020 dans les objectifs donnés aux opérations de construction neuve

› déterminer un niveau pertinent d'exigence vis-à-vis des changements apportés par la RE2020

› s'appuyer sur les fondamentaux de la nouvelle réglementation pour pouvoir instaurer un dialogue fort avec la maîtrise d'œuvre

› évaluer les rendus de la maîtrise d'œuvre au regard des objectifs initiaux.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick JOUBERT, Consultant-formateur expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel

les 7 et 8 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des fondamentaux de la RE2020
- connaître et comprendre les règles de la RE2020
- évaluer les changements apportés dans la manière de concevoir et de construire
- les concepts thermiques utilisés dans les constructions bas-carbone : déphasage, inertie, bioclimatisme…

Quels retours d'expérience sur les solutions techniques et thermiques ?
- analyser quelques retours d'expérience sur des solutions techniques pertinentes
- comment éviter les écueils dans le recours aux énergies renouvelables ?

Les éléments-clefs du programme donné à la maîtrise d'œuvre :
- organiser la concertation avec les services de gestion locative et patrimoniale
- quel contenu pour le programme donné à la maîtrise d'œuvre, afin qu'il soit un outil efficace de pilotage des études ?
- comment choisir les objectifs qualitatifs : densité, orientation, conception bioclimatique… ?

Quel impact de la RE2020 sur le choix de la maîtrise d'œuvre ?
- choisir la procédure de sélection la mieux adaptée : concours ? conception-réalisation ?
- comment bien choisir les critères de sélection adaptés et analyser le contenu des offres au regard des exigences de la RE2020 ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0202

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

RE2020 : QUELLES OBLIGATIONS POUR LA CONCEPTION DE VOS FUTURS BÂTIMENTS BAS CARBONE ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Intégrer les exigences RE2020 pour des bâtiments durables

Après la RT2012, première étape vers des bâtiments performants d'un point de vue énergétique, la RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Cette formation permettra d'identifier comment tendre vers le zéro énergie et le zéro carbone, tout en repérant les exigences formulées en direction de la maîtrise d'œuvre.

PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations, responsable du développement, de la maîtrise d'ouvrage, du patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les différents dispositifs réglementaires
› analyser l'évolution des textes règlementaires vers la RE2020 (vers l'exemplarité énergétique et environnementale
› analyser la façon de construire pour optimiser les besoins en énergie
› identifier et utiliser les matériaux à faible impact sur l'environnement.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques et échanges avec les participants, présentation d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur spécialisé en maîtrise d'ouvrage ou Jean-Pierre MOYA, Consultant-formateur Architecte DPLG, Thermicien, Docteur en urbanisme.

DATES DES SESSIONS INTER

les 19 et 20 mars 2026 - Distanciel
les 8 et 9 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les concepts et les règles : la conception
- la consommation d'énergie
- les paramètres à prendre en compte
- la performance énergétique et sa représentation graphique en référence à la norme NF EN ISO 13790
- concevoir un logement exemplaire d'un point de vue énergétique et environnemental
- le secret des anciens
- la forme et les matériaux, le confort
- la prise en compte de l'environnement
- le diagramme bioclimatique, son utilité
- l'approche passive, solaire ou pas ?
- le rôle de l'enveloppe
- résistance thermique, inertie thermique et apports solaires
- l'évolution des réglementations et les règles de constructibilité
- la performance énergétique et environnementale dans le PLU et le Code de l'urbanisme (Art. L.151-28 et R.151-42 du CU)
- matériaux et impact environnemental (les FDES)
- l'analyse de cycle de vie (les outils ACV)
- le changement des pratiques de travail entre les acteurs du projet
- le processus de conception intégrée (PCI)

Les techniques : la réalisation
- les principes de construction
- l'isolation thermique, les fenêtres, la ventilation
- le choix des énergies
- les différentes solutions constructives
- retour d'expériences : maison individuelle, logement collectif
- présentation d'exemples.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0301

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

RE2020 ET SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES : RÉUSSIR LA LIVRAISON DE L'OUVRAGE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Comment opter pour le bon système et assurer le fonctionnement optimal des installations techniques ?

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur.

Cette formation vous permettra d'identifier les différents systèmes énergétiques classiques et innovants applicables au résidentiel et d'en maîtriser les grands principes de fonctionnement au regard de la RE2020.

PUBLIC

Directeur MO et développement, responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les différents systèmes énergétiques classiques et innovants

› repérer les grands principes de fonctionnement au regard de la RE2020.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick FONTINHA, Cosultant-formateur, Ingénieur thermicien du bâtiment / Commissionneur.

DATES DES SESSIONS INTER

le 11 mars 2026 - Distanciel

le 6 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les systèmes énergétiques classiques et innovants en maison
- avantages et inconvénients des principaux systèmes
- leur positionnement selon la RE2020 (Énergie/Carbone/Confort d'été)

Les systèmes énergétiques classiques et innovants en immeuble collectif
- avantages et inconvénients des principaux systèmes
- leur positionnement selon la RE2020 (Énergie/Carbone/Confort d'été)

Assurer le fonctionnement optimal des installations techniques
- en phase programmation
- en phase conception
- en phase chantier
- en maintenance

Illustration sur un cas pratique en résidentiel.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0302

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

RE 2020 ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS - FOCUS CONSTRUCTION BOIS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Construire en bois pour réussir la transition RE2020

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. Elle promeut les matériaux biosourcés, dont le bois, pour leur capacité de stockage du carbone.

Cette formation va vous permettre de faire le point sur les différents systèmes constructifs et la RE2020, de maîtriser les principales caractéristiques des constructions "bois" et d'identifier les principales étapes pour mener une opération de construction biosourcée.

PUBLIC

Directeur MO et développement, responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les différents systèmes constructifs
› repérer les principales caractéristiques des constructions bois
› décrire les principales étapes pour mener une opération de construction biosourcée.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BAUDOT, Consultant-formateur, chargé de mission structuration filière bois et prescripteur bois.

DATES DES SESSIONS INTER

13 et 15 avril 2026 matins - Distanciel
les 16 et 17 novembre matins - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les différents systèmes constructifs en résidentiel collectif
- avantages et inconvénients des principaux systèmes
- leur positionnement selon la RE2020 (Énergie/Carbone/Confort d'été)
- synthèse comparative

Les constructions bois
- en murs
- en toiture
- en planchers intermédiaires
- en parements extérieurs

Le contexte normatif des constructions bois (ossatures et CLT)
- structurel
- incendie
- acoustique
- environnemental

Bois et biosourcé en France
- les différentes essences de bois selon les usages
- les ressources actuelles et prévisionnelles

Réussir une opération de construction biosourcée
- en phase programmation
- en phase conception
- en phase chantier
- en maintenance

Illustration sur un cas pratique en résidentiel.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0300

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ACV POUR LES OPÉRATIONS BAS CARBONE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Allier performance énergétique et résilience thermique dans son opération d'habitat

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La méthode utilisée pour évaluer les émissions carbone est basée sur l'analyse du cycle de vie des produits et matériaux sur 50 ans.

Cette formation va vous permettre de faire un point sur ce qu'est une démarche ACV et les différentes étapes de sa mise en œuvre dans le cadre d'une opération bas-carbone.

PUBLIC

Directeur MO et développement, responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› décrire la démarche ACV en construction
› repérer le cadre réglementaire
› identifier les leviers et les freins d'intégration de la démarche dans les projets de construction.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur l'alternance d'exposés illustrés par des exemples pratiques. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Clément BRION, Consultant-formateur expert en construction durable.

DATES DES SESSIONS INTER

le 22 avril 2026 - Distanciel
le 16 septembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Fondamentaux
- qu'est-ce que l'ACV ?
- les textes règlementaires
- les modules du cycle de vie

Les données environnementales
- la base INIES ; FDES ; PEP ; configurateur ; DED…
- la réalisation d'une fiche FDES/PEP ; source DED
- les vérifications

Quelle méthode de calcul RE2020 ?
- quels indicateurs ?
- l'ACV dynamique : caractéristiques
- les conventions
- les fluides frigo ; PV ; cas particuliers livré blanc ; mutualisation…

Comment faire réaliser une étude ACV ?
- qui en conception et en réalisation ?
- la méthodologie
- la complétude
- la qualification
- les logiciels disponibles

Étude de cas sur un immeuble collectif.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0203

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

COMMENT INTÉGRER LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS DANS VOS PROJETS DE BÂTIMENTS BAS-CARBONE ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Utiliser les matériaux biosourcés pour des constructions durables

À l'heure où les changements climatiques s'accélèrent, utiliser des matériaux et produits à faible impact environnemental devient une priorité pour tous. La nouvelle réglementation énergétique et environnementale (la RE 2020) marque une véritable révolution avec l'évaluation carbone des projets de construction en fixant des exigences sur les émissions de gaz à effet de serre.

Plus qu'un objectif environnemental et qu'une baisse des consommations énergétiques, c'est une invitation à une utilisation plus importante de matériaux et produits biosourcés.

PUBLIC

Responsable du développement, de la maîtrise d'ouvrage, du patrimoine, monteur et chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principaux critères de choix des matériaux et produits biosourcés
› repérer leur impact environnemental
› rechercher l'information
› évaluer les bases de données des matériaux et produits.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés techniques et de cas pratiques. Présentation de nombreux exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur spécialisé en maîtrise d'ouvrage ou Jean-Pierre MOYA, Consultant-formateur Architecte DPLG, Thermicien, Docteur en urbanisme.

DATES DES SESSIONS INTER

le 26 juin 2026 - Distanciel
le 23 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Quels sont les matériaux et les produits biosourcés ?
- définition (normes, textes législatifs…)
- enjeux écologiques (impacts environnementaux, consommation des ressources…)
- enjeux sanitaires (émission de polluants…)

Comment connaître l'impact sur l'environnement des matériaux et produits de construction ?
- l'ACV ou l'analyse de leur cycle de vie, de l'extraction des matières premières à leur fin de vie
- les informations multicritères des FDES (fiches de déclaration environnementale et sanitaire) ou les résultats de l'ACV
- les indicateurs environnementaux (bilan des flux entrants et sortants des matières premières et des ressources énergétiques)

Quelles données utiles pour le bâtiment bas-carbone ?
- qualité de l'air intérieur
- les données environnementales
- la performance environnementale

Comment choisir le bon matériau ou l'approche multicritères ?
- les critères environnementaux
- les critères hygrothermiques
- les autres critères (tenue au feu, tenue mécanique, acoustique…)
- les critères économiques (temps de retour de l'investissement F&P et temps de retour de l'énergie grise).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0339

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

PRENDRE EN COMPTE L'EAU, LE SOL ET LA BIODIVERSITÉ DANS LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Comprendre les incidences pratiques de la loi du 20 juillet 2016

Comprendre et intégrer les zones humides, les espèces et les espaces protégés, les coefficients de biotope, les schémas de cohérence écologique.

Les notions de biodiversité demeurent mal connues dans le milieu de la construction, alors que les attentes règlementaires sont fortes dans ce domaine. En ville, où la demande sociale de nature est croissante, intégrer la biodiversité dès la conception offre l'opportunité au maître d'ouvrage d'imaginer des solutions innovantes pour les habitants. les évolutions récentes et la loi de juillet 2016 sur la biodiversité : quelles incidences pratiques ?

PUBLIC

Directeur du développement, de la maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les enjeux eau sol et biodiversité pour vos opérations

› repérer les étapes clefs méthodologiques dans les différentes phases de l'opération

› faire un bilan de l'opération.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Frank DERRIEN, Consultant-formateur spécialisé eau sol biodiversité. Écologue et paysagiste DPLG.

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 avril 2026 - Distanciel

le 25 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Biodiversité et ses enjeux dans les opérations d'aménagement et de construction
- définition et enjeux de la biodiversité
- identification des concepts et éléments de langage
- identifier les risques
- et opportunités sur un projet en milieu urbain

Cadre législatif et réglementaire
- quels sont les espaces et espèces protégées ?
- les évolutions récentes et la loi de juillet 2016 sur la biodiversité : quelles incidences pratiques ?
- quelles autres obligations en matière de règles d'urbanisme ?
- la prise en compte de la biodiversité dans son marché

Les différents acteurs
- le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage
- les autres acteurs publics et privés
- comment impliquer les parties prenantes ?

Quelle démarche mettre en œuvre et selon quelle méthodologie ?
- les étapes-clefs de la démarche : bien définir
- ses objectifs et le périmètre de la démarche

Comment mener un diagnostic efficace ?
- sur quels éléments-clefs ?
- pour quels équipements ciblés ?
- comment bâtir son cahier des charges ?

Quelles solutions techniques proposer ?
- intégrer son projet dans les corridors écologiques
- la gestion écologique des espaces verts
- les aménagements spécifiques pour la faune locale

Comment prendre en compte l'impact de la phase chantier sur la biodiversité ?
- comment protéger les espaces et les espèces ?
- comment évaluer le "chantier propre" ? avec quels outils ?

Quels outils et quelle méthodologie pour évaluer l'opération dans le temps ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0195

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

LE BIM POUR LA CONSTRUCTION : ÉLÉMENTS CLÉS POUR SA MISE EN PLACE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Rédiger un cahier des charges BIM pour structurer vos projets

Cette formation présente le panorama complet des enjeux et solutions qui font du BIM un outil incontournable en phase construction.

PUBLIC

Cadre et collaborateur des directions de la maîtrise d'ouvrage qui souhaitent intégrer les éléments-clefs d'une opération conçue en BIM.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans les concepts de base au BIM
› identifier les principaux outils utiles au BIM
› identifier les processus BIM
› analyser le nouvel environnement contractuel induit par le BIM.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques, présentation d'exemples et d'études de cas avec des ateliers de mise en perspective.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe COTTARD, Consultant-formateur, expert en stratégie patrimoniale, production immobilière et BIM en logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 14 et 15 avril 2026 - Distanciel
les 3 et 4 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre le BIM
- la conception en mode objet, présentation d'une maquette numérique, les différentes dimensions du modèle BIM
- les formats d'échange de données
- quels logiciels BIM et pour quels métiers ?
- comprendre et analyser une maquette numérique
- documents-cadres publics à connaître avant de se lancer

Le cahier des charges BIM
- le cahier des charges, pièce maîtresse du BIM au service de la maîtrise d'ouvrage
- quels principes fondamentaux à exprimer pour la réussite du processus ?
- les livrables contractuels BIM, articulation avec les missions de la loi MOP
- la déclinaison des cas d'usage pour la maîtrise d'ouvrage
- du bon usage des IFC pour modéliser les objets
- quel contenu attendu des maquettes aux différents stades ?
- le DOE BIM, expression des exigences et processus de suivi
- définition de la maquette de gestion
- visites virtuelles et exigences de réalité virtuelle augmentée
- expression du contrôle qualité de la maîtrise d'ouvrage
- le Dossier d'Exploitation des Ouvrages BIM
- cadrer la convention BIM avec le cahier des charges

Les autres données BIM du programme
- le scan to BIM ou la maquette de site
- la maquette programme non-contextuelle

L'alignement du dossier de consultation sur le processus BIM
- cadre contractuel en marché loi MOP et en marché global
- faire évoluer l'AAPC et le règlement de consultation
- évaluer les risques assurantiels
- faire évoluer l'acte d'engagement et son cadre de DPGF
- mettre en cohérence le cahier des clauses administratives particulières
- adapter la clause d'utilisation des résultats du CCAP

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0322

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITÉ

CADRE ET CONTEXTE JURIDIQUE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Interroger le cadre juridique pour repenser vos pratiques circulaires

En février 2020 est adoptée la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). Cette loi entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Parmi les mesures de cette loi : l'actuel "diagnostic déchet" réglementaire qui évolue vers un diagnostic "Produits - Équipements - Matériaux - Déchets" (PEMD) pour les réhabilitations significatives et les démolitions de bâtiments ou la mise en place d'une nouvelle filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le cadre juridique lié à l'économie circulaire en France
› analyser le contexte et les objectifs du diagnostic Produits-Équipements-Matériaux-Déchets (PEMD)
› prescrire un diagnostic PEMD
› consulter et exploiter un diagnostic PEMD.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Fred ANDRE ou Caroline LECOINTE, Consultants-formateurs spécialisés en Économie Circulaire et réemploi.

DATES DES SESSIONS INTER

le 10 mars 2026 - Distanciel
le 5 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Quel est le cadre juridique de l'économie circulaire en France ?
- loi AGEC
- RE2020
- REP bâtiment

Dans quel contexte réglementaire s'inscrit le diagnostic PEMD ?
- que dit la loi ?
- quelles sont les opérations concernées ?
- quelles sont les obligations du diagnostic ?

Quels sont les objectifs du diagnostic PEMD ?
- les objectifs au regard de la loi
- les objectifs pour le bailleur

Comment prescrire un diagnostic PEMD ?
- les points de vigilance en tant que maîtrise d'ouvrage
- les exigences du diagnostic
- l'importance de la digitalisation

Comment consulter et exploiter un diagnostic PEMD ?

Études de cas

Retour d'expérience de bailleurs sociaux / témoignages.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0323

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITÉ

DÉMARCHES ET OUTILS POUR DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR SON PARC DE LOGEMENTS ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Agir concrètement pour transformer les pratiques et limiter l'impact environnemental du bâti social

Les démarches d'économie circulaire s'appliquent à tout moment et pour toute opération sur un parc de logements. Pour des opérations de construction/réhabilitation, il s'agit de concevoir des logements à partir de produits et matériaux sains, éco-conçus, et démontables facilement afin de pouvoir être remplacés/réparés. En déconstruction, il s'agit de valoriser au maximum les ressources déconstruites en identifiant les meilleures filières de valorisation (réemploi, recyclage...). Pour mener efficacement ces démarches il est important d'en appréhender le phasage, les leviers et les outils à disposition.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer le contexte réglementaire et les problématiques environnementales et sanitaires liées au secteur du bâtiment
› décrire le déroulement d'une opération de construction/réhabilitation ou déconstruction circulaire
› généraliser et adapter ces démarches à tout type d'opération
› identifier les différents intervenants et leur rôle/responsabilités respectifs
› faire des choix conscients de produits au regard de leurs impacts sur la santé et l'environnement.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Caroline LECOINTE, Consultante-formatrice spécialisée en Économie Circulaire et réemploi.

DATES DES SESSIONS INTER

le 1 juin 2026 - Distanciel
le 17 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comment construire ou réhabiliter des bâtiments en économie circulaire ?
- problématiques et enjeux liés au secteur du bâtiment
- déroulement d'une opération de construction / réhabilitation en économie circulaire
- les parties prenantes et leurs rôles
- sélection des produits sains et circulaires en collaboration avec les industriels
- simplification de la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
- les bénéfices d'une telle démarche et calcul d'indicateurs (carbone, santé et de circularité du bâtiment)
- industrialisation du réemploi
- retours d'expérience

Comment déconstruire et revaloriser les ressources des bâtiments en économie circulaire ?
- contexte et enjeux de la gestion des ressources usagées en déconstruction
- déconstruction en économie circulaire
- les parties prenantes et leurs rôles
- simplification de la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
- les bénéfices d'une telle démarche et calcul d'indicateurs (carbone, déchets, eau consommée et économies réalisées)
- industrialisation du réemploi
- les enjeux du diagnostic pemd digitalisé
- les filières de valorisation
- retours d'expérience.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0326

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET EXPLOITATION : MÉTHODOLOGIE ET PRATIQUE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Intégrer l'exploitation durable au cœur de votre maintenance

Les démarches d'économie circulaire s'appliquent à tout moment et pour toute opération sur un parc de logements. En phase d'exploitation, l'enjeu est de mettre en place une démarche d'exploitation des ressources des bâtiments qui s'intègre à votre plan de maintenance. La formation propose de vous accompagner dans la compréhension de ce que recouvre une exploitation en économie circulaire et vous donne des outils très opérationnels pour sa mise en place.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage.
Cadre et collaborateur des directions Patrimoine qui souhaitent intégrer une démarche d'économie circulaire en exploitation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les enjeux de l'exploitation circulaire
› repérer les acteurs et leurs rôles
› rédiger un cahier des charges typé économie circulaire
› mettre en place une démarche économie circulaire pour la gestion des ressources des bâtiments en exploitation.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Caroline LECOINTE, Consultante-formatrice spécialisée en Économie Circulaire et réemploi.

DATES DES SESSIONS INTER

le 17 avril 2026 - Distanciel
le 15 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comment rédiger les cahiers des charges "économie circulaire" pour la maintenance / exploitation de bâtiments ?
- comprendre les enjeux de l'exploitation circulaire
- comprendre les acteurs impliqués et leurs rôles
- clauses à destination des maîtrises d'œuvre
- clauses à destination des entreprises
- étude de cas

Comment gérer votre parc de logements en économie circulaire ?
- les scénarii de ressource management en exploitation
- mise en place d'une démarche "économie circulaire" pour la gestion des ressources des bâtiments en exploitation
- simplification de la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
- les bénéfices "carbone" d'une telle démarche
- les filières de valorisation
- retours d'expérience.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0400

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITÉ

PILOTAGE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION HORS-SITE DE A À Z

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Optimiser la qualité, le délai et le coût des projets de construction grâce à l'industrialisation

Capable de réduire la durée de chantier et les nuisances tout en garantissant un haut niveau de qualité, la construction hors site (ou "construction industrialisée") est de plus en plus plébiscitée mais nécessite un réel changement d'approche. Cette formation vous permettra d'acquérir les éléments essentiels pour la mise en place d'un projet de construction neuve en hors site, de la planification de projet, de l'engagement des parties prenantes jusqu'aux pratiques de gestion efficaces adaptées aux besoins des bailleurs sociaux.

PUBLIC

Responsable de programmes, monteur ou chargé d'opérations et développeur, responsable technique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser la pertinence pour un bailleur social de déployer cette approche sur un projet donné
› identifier les spécificités de la construction HS et la réalisation d'un chantier.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences. Apports pratiques sur la base d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Romain GERARD, Consultant-formateur spécialisé en construction hors-site.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
présentation de la formation / tour de table / identification des attentes de chacun

Introduction à la construction hors site
qu'est-ce que la construction hors site ? Définition, historique, tendance
avantages et limites, pourquoi choisir la construction hors site
comprendre l'organisation de la filière et l'offre existante

Les spécificités de la construction hors site pour un bailleur social
identifier les enjeux et risques techniques spécifiques à ces procédés constructifs
préfabrication en usine, étapes de fabrication clés

Gestion de projet dans la construction hors site
identification des nouveaux paramètres clés à intégrer dans la gestion de projet
les outils et techniques spécifiques

Atelier : étude de cas
présentation d'un projet de construction hors site de logement social
session interactive : Discussion sur les défis rencontrés et les solutions mises en œuvre

Construction Hors site et marchés publics
les spécificités en termes juridiques, techniques, normatifs et assurantiels
quelle procédure d'achat, quelle organisation entre acteurs du projet ?
discussion sur les normes et réglementations applicables à la construction hors site
exploration des questions d'assurance et de responsabilité

Atelier : bailleurs sociaux, comment gérer les défis de la construction hors site ?
exercice pratique sur la gestion des défis techniques, normatifs et assurantiels dans un projet de construction hors site

Atelier : planification d'un projet de construction hors site pour un bailleur social.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0401

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BIODIVERSITÉ

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET CONSTRUCTION HORS-SITE : ENJEUX ET MANAGEMENT DE PROJET

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Rénover efficacement : maîtriser les leviers de l'industrialisation pour des projets performants

L'écosystème de la construction fait face à d'immenses enjeux de rénovation du parc existant, et doit se renouveler pour répondre aux problématiques récurrentes de non-maîtrise de la qualité, et de dérives des coûts et des délais. Capable de réduire la durée de chantier et les nuisances tout en garantissant un haut niveau de qualité, la construction hors site (ou "construction industrialisée") est de plus en plus plébiscitée dans le cadre d'opérations de rénovation énergétique globale mais nécessite un réel changement d'approche, notamment de la part des maîtres d'ouvrages, qui doivent maîtriser cette nouvelle culture pour en exploiter pleinement les bénéfices.

PUBLIC

Monteurs d'opérations/développeur, toute personne intéressée par les opérations de rénovation énergétique massifiées grâce aux techniques de construction Hors site.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le concept global de rénovation énergétique industrialisée (hors-site)

› évaluer la pertinence pour un bailleur social de déployer cette approche sur un projet donné

› identifier les évolutions nécessaires par rapport à un programme de rénovation traditionnel

› piloter efficacement un projet de rénovation hors-site.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Romain GERARD, Consultant-formateur spécialisé en construction hors-site.

DATES DES SESSIONS INTER

les 13 et 14 avril 2026 - Distanciel

les 5 et 6 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Appréhender le concept de rénovation énergétique "industrialisée" (Cours magistral)
- identifier les enjeux et percevoir la transformation structurelle du secteur
- comprendre le concept de rénovation énergétique globale et industrialisée (Hors-Site), les différents procédés constructifs, -leurs avantages et leurs limites
- illustration de la démarche / Présentation d'acteurs et d'opérations pilotes

Aide à la décision - Appréhender les spécificités d'un projet de construction hors-site pour un donneur d'ordre (Atelier interactif)
- identifier les intérêts et les limites de cette approche pour un donneur d'ordre (planning / qualité / Coût travaux)
- appréhender l'impact de la démarche sur : les process, l'organisation et les responsabilités, le montage juridique & assurantiel des marchés
- évaluer la pertinence de ces modes constructifs pour un projet donné
- analyse de cas d'un projet réalisé et retours d'expériences, interventions à définir (architecte, bailleur, industriels…)

Manager un projet de rénovation énergétique
- identification des étapes clés – du montage de l'opération à la livraison
- management des risques opérationnels, techniques et financiers
- intervention et retour d'expérience d'un bureau de contrôle

Ouverture sur les projets de surélévation
- pourquoi les systèmes constructifs hors site sont très pertinents en surélévation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0184

MONTER UNE OPÉRATION D'HABITAT SOCIAL : CONTEXTE ET FAISABILITÉ

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Intégrer le déroulement d'une opération de A à Z

Comprendre les interactions, prendre en compte la RE2020 et les préoccupations environnementales qui impactent le contenu et la forme des opérations. La loi "ZAN" et la "seconde vie du bâtiment" replacent la production du logement dans un nouveau cadre d'assemblage du neuf et du patrimoine. Savoir anticiper les risques du montage d'opération sont des enjeux majeurs aujourd'hui pour la maîtrise d'ouvrage de l'habitat social.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études, développeur foncier, responsable et adjoint technique/ administratif de service technique ou des investissements, responsable de la maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir la place et le rôle de la maîtrise d'ouvrage dans le processus et repérer les enjeux des parties prenantes
› identifier les différentes phases du montage d'opérations
› analyser les conséquences de son intervention
› élaborer avec méthode un programme qui permette un pilotage efficace de l'opération.

PÉDAGOGIE

L'animation prend appui sur le déroulement des différentes phases de montage d'une opération, des exposés illustrés de nombreux exemples pour aboutir à un exercice d'application.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER ou Grégoire MAILHES ou Gwennaëlle MOLINIER ou Hugues ROSES, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 5-6 et 13 mars 2026 - Distanciel
Les 11-12 et 22 juin 2026 - Distanciel
Les 22-23 et 24 juin 2026 - Présentiel à Paris
Les 16-17 et 23 novembre 2026 - Présentiel à Paris
Les 19-20 et 23 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 440 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage depuis le Code de la Commande Publique
- les obligations du maître d'ouvrage / la mission de l'architecte, du maître d'œuvre
- la relation contractuelle avec la maîtrise d'œuvre

Les relations institutionnelles du MOA du logement social
- la relation avec les EPCI et les communes

La désignation et le pilotage des intervenants
- désigner la Maîtrise d'œuvre : choix de la procédure et des critères de sélection : appel d'offres, concours, conception-réalisation / désigner les autres intervenants

La demande de logements
- les caractéristiques de la demande / l'approche du marché

La faisabilité du terrain
- le contexte d'urbanisme et le droit du sol / les méthodes de constructibilité du terrain / les risques
- Exercice : analyse PLU et étude de capacité sur un site donné

Le programme de l'opération
- le programme quantitatif : que contient-il ?
- les exigences qualitatives en regard des obligations réglementaires et environnementales de l'habitat

L'élaboration du budget prévisionnel et le montage financier
- les composants de la charge foncière / les ratios et l'optimisation des coûts de construction / les frais et honoraires
- le montage des budgets des opérations complexes / la composition du dossier de financement
- la prise en compte de l'exploitation à venir : notion de coût global

Le calendrier du montage de l'opération
- les différentes phases / les spécificités et les enjeux de chaque étape
- exercice : préparation d'un calendrier opérationnel
- les étapes clefs pour la phase étude
- l'élaboration du tableau de bord correspondant au planning.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0299

RE2020 : MONTER UNE OPÉRATION D'HABITAT SOCIAL BAS CARBONE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Sécuriser ses opérations pour un habitat durable et performant

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur.

Cette formation vous permettra de comprendre les enjeux et les solutions techniques liées à une conception bas-carbone, en anticipant la gestion future.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, monteur d'opérations, développeur, chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Connaissance de la RE 2020.

OBJECTIFS

› intégrer efficacement les règles de la RE2020 aux opérations de construction neuve

› piloter les études en anticipant les contraintes spécifiques de la RE2020

› identifier les rendus qu'il est possible de demander à la maîtrise d'œuvre et les critères pertinents d'évaluation

› évaluer les solutions techniques liées à une conception bas-carbone

› repérer les points-clés d'une opération bas carbone, de la programmation à la livraison.

PÉDAGOGIE

Un ou plusieurs exemples d'opérations réalisées serviront de fil conducteur à la formation. Les participants sont invités à exposer les problèmes qu'ils rencontrent afin de rechercher en commun des solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick JOUBERT Consultant-formateur expert en maîtrise d'ouvrage et Tristan LE MENAHÈZE, Consultant-formateur, Ingénieur énergéticien du bâtiment.

DATES DES SESSIONS INTER

les 13 et 14 avril 2026 - Distanciel

les 15 et 16 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Quel impact de la RE2020 sur le choix de la maîtrise d'œuvre ?

- choisir la procédure de sélection la mieux adaptée : concours ? conception-réalisation ?
- comment bien choisir les critères de sélection adaptés et analyser le contenu des offres au regard des exigences de la RE2020 ?
- les éléments-clefs du programme donné à la maîtrise d'œuvre ?
- organiser la concertation avec les services de gestion locative et patrimoniale
- quel contenu pour le programme donné à la maîtrise d'œuvre, afin qu'il soit un outil efficace de pilotage des études ?
- comment choisir les objectifs qualitatifs : densité, orientation, conception bioclimatique… ?
- quels sont les labels liés à la RE2020 ?

Le pilotage des études dans une opération bas carbone

- anticiper les transformations impliquées par la RE2020 dans la posture du maître d'ouvrage
- renforcer les études préalables à la désignation du maître d'œuvre : analyse des qualités environnementales du terrain, quelle mission pertinente pour un AMO, etc.
- l'impact de la RE2020 sur les phases d'études et sur les rendus nécessaires : APS, APD, permis de construire, PRO, DCE
- l'impact de la RE2020 sur le calendrier de l'opération et sur les temps d'études
- analyser quelques retours d'expérience sur des solutions techniques pertinentes
- les écueils à éviter dans le recours aux énergies renouvelables
- L'appel d'offres de travaux et l'impact économique de la RE2020
- évaluation du surcoût d'une opération soumise à la RE2020
- les dispositions efficaces à prendre dans la rédaction des marchés de travaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0185

LE MONTAGE FINANCIER ET LES COMPOSANTES DU FINANCEMENT D'UNE OPÉRATION LOCATIVE NEUVE

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour un montage optimisé et des fonds propres maîtrisés

La maîtrise de la réglementation de la surface utile et de la méthode du loyer d'équilibre, ainsi que la connaissance des mécanismes qui concourent au financement d'une opération de construction locative constituent des éléments indispensables à la phase de montage. Cette connaissance doit permettre de maîtriser et mesurer l'impact des paramètres conduisant à l'équilibre financier des projets. Elle doit permettre également d'identifier la réponse sociale à apporter.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, responsable de service technique ou des investissements., assistant technique ou administratif des unités de développement.
Collaborateur des services financiers et comptables intervenant dans le domaine des opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser les connaissances et démarches permettant d'appréhender les contraintes financières du montage des opérations
› utiliser tout moyen d'analyse contribuant à l'équilibre d'exploitation des projets de construction
› identifier les clefs technico-financières permettant l'optimisation et la sécurisation des montages

PÉDAGOGIE

Simulations informatiques et études de cas sur tableur permettront de mieux apprécier la sensibilité des différents paramètres. Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Michel GARCIA ou Patrick JOUBERT ou Grégoire MAILHES, Consultants-formateurs, experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 26-27 janvier et 5-6 février 2026 - Distanciel
Les 19-20 mars et 2-3 avril 2026 - Distanciel
Les 11-12 juin et 25-26 juin 2026 - Distanciel
Les 24-25 septembre et 1-2 octobre 2026 - Distanciel
Les 3-4 et 10-11 décembre 2026 - Présentiel à Paris
Les 3-4 et 10-11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 3 220 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le montage technique et financier d'une opération de logements aidés par l'État
- d'agrément et de subventions PLUS et PLA-I et PLS surface utile (réglementation et études de cas)
- calculs et optimisation/loyers et assiette de subvention, l'approche qualitative des projets
- l'analyse des fiches de prix de revient d'opération et mécanisme de LASM
- les caractéristiques des prêts
- l'étude de rentabilité des opérations de logements locatifs sociaux
- la méthode de loyer d'équilibre

Les données financières structurelles d'un organisme de logement social
- la structure d'exploitation : principaux ratios
- la marge d'autofinancement
- la structure financière : approche des fonds propres
- les grands leviers de la stratégie

Les principaux paramètres des études de faisabilité d'investissement
- le prix de revient, les ratios de gestion
- l'optimisation du financement
- les fonds propres : dans quelles conditions ?
- les paramètres économiques des études de faisabilité et enjeux techniques, sociaux et financiers pour l'organisme
- les outils et méthodes principalement utilisés par les organismes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0187

L'ASSISTANCE OPÉRATIONNELLE DE LA M.O. : LES FONDAMENTAUX DU MÉTIER

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les incontournables du métier d'assistant·e à maîtrise d'ouvrage

La mission d'assistance opérationnelle nécessite d'avoir une vision claire de l'ensemble de l'activité de maîtrise d'ouvrage, une maîtrise des multiples missions et responsabilités correspondantes et une connaissance du rôle des différents acteurs.

PUBLIC

Assistant des directions de la maîtrise d'ouvrage, du développement ou des chargés d'opérations, secrétaire de service technique, montage ou commercial.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser le vocabulaire administratif et technique
› identifier le rôle des intervenants dans le processus
› repérer le cadre réglementaire de l'urbanisme et de la construction et les évolutions liées aux enjeux environnementaux
› définir les phases du montage d'une opération ainsi que les procédures associées.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur des exposés de l'animateur, l'étude de plans et plannings de construction, des exercices pratiques tirés de l'expérience des participants.
Accès à une documentation pédagogique à distance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER ou Gabrielle MILLAN ou Hugues ROSES, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 9-10 et 26-27 mars 2026 - Distanciel
Les 15-16 et 29-30 juin 2026 - Distanciel
Les 2-3 et 19-20 novembre 2026 - Présentiel à Paris
Les 2-3 et 19-20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 3 220 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Tour d'horizon du vocabulaire et les abréviations courantes de la maîtrise d'ouvrage
- le vocabulaire technique, administratif et procédural du bâtiment
- identifier les principales abréviations et sigles

Les grandes phases du montage d'une opération
- les acteurs publics et privés
- la maîtrise d'ouvrage publique
- spécificités du logement social

La place et le rôle des intervenants dans le processus du montage d'une opération
- la relation avec la maîtrise d'œuvre
- les autres acteurs

Quelles sont les principales réglementations applicables ?
- les textes réglementaires liés à l'urbanisme, à la construction durable et aux marchés
- les évolutions récentes liées à la RE2020 et aux exigences environnementales

Les phases du montage d'une opération, en neuf et en réhabilitation
- les étapes de la programmation à la livraison : les tâches administratives attachées à ces différentes phases
- les études préalables et le programme
- les autorisations d'urbanisme › la phase de maîtrise foncière - les procédures d'appel d'offres et les modalités de financement
- du suivi des chantiers à la garantie de parfait achèvement : les étapes et documents clefs
- la mise en location ou la livraison à l'acquéreur
- quelles interactions entre le déroulement d'une opération et les missions de l'assistant·e ?
- quel rôle sur les phases de montage d'opération et les autres phases du chantier
- les tableaux de bord à mettre en place ?
- les obligations d'archivage et protocoles de classement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0192

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

RÉSIDENCES SOCIALES, PENSIONS DE FAMILLES : MONTER UN PROJET DE A À Z

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser ces différents produits

La politique pour le logement des personnes défavorisées a conduit à définir une filière de logements adaptés, avec ses spécificités tant au niveau du montage opérationnel que de la gestion locative et sociale.

Pour répondre aux besoins qui s'expriment localement, les associations et les bailleurs sociaux doivent donc être en capacité de travailler sur les conditions de réussite des projets.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, responsable en charge de l'investissement et du développement de projets, associations et organismes gestionnaires, services de l'État.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les différents types de structures et leur spécificités
› repérer les acteurs et leur rôle dans un projet
› identifier les points clés du montage administratif et financier
› décrypter le contenu des conventions liant les différents acteurs et les autorisations à obtenir

PÉDAGOGIE

Alternance d'éléments de cadrage et d'apports conceptuels avec des analyses de cas et des échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Céline LO VAN, Formatrice-consultante spécialisées en montages d'opérations dans l'immobilier social ou Benoît NARCY, Architecte et responsable de programmes au sein d'une direction de la maîtrise d'ouvrage et Pierre GUILLARD, consultant-formateur ancien Directeur adjoint d'un bailleur.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21 et 22 mai 2026 - Distanciel
les 11 et 12 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contexte et état des lieux
- Les enjeux
- Les personnes concernées et les facteurs principaux d'orientation
- Mise en perspective avec le secteur de l'hébergement et du médico-social de l'hébergement

Les différentes catégories d'immobilier géré - Zoom sur les résidences sociales
- Les grandes catégories
- Les différents types de structures
- Les caractéristiques du bâti
- Interface exploitant/résident - Gestion locative sociale/contrat de résidence

Le montage administratif
- Les acteurs en présence et les intervenants
- Du recueil du besoin du programme
  - recueil des attentes et des besoins
  - la programmation et les bases du programme
  - le projet social et les impacts sur le projet architectural
- les autorisations administratives et les conventions bailleur/gestionnaire : agrément/convention APL/convention de location ...
- l'organisation générale du projet et les étapes clés

Le montage financier du projet
- logement foyer et redevance
- comment calculer le prix de revient ?
- le plan de financement : le type d'emprunts et la recherche de subventions
- l'équilibre d'exploitation propriétaire/gestionnaire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0190

LOGEMENTS JEUNES ET RÉSIDENCES ÉTUDIANTES : DÉFINIR SA STRATÉGIE ET PILOTER SES PROJETS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Savoir décliner les stratégies à un secteur spécifique

La formation combine une approche sociologique, la connaissance de l'action publique, le positionnement stratégique et enfin la déclinaison juridico-financière de l'ingénierie des opérations

PUBLIC

Tout collaborateur issu d'une direction de la stratégie, patrimoniale, du développement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› discerner à la fois les réalités différenciées et les besoins globaux qui caractérisent la problématique du logement des jeunes

› identifier les spécificités du montage des opérations de logements jeunes (dissociation maîtrise d'ouvrage/gestion, soutien public fort...)

› resituer le logement jeunes dans une stratégie de diversification bien comprise et d'optimisation des fonds propres.

PÉDAGOGIE

La formation est illustrée par de nombreux exemples pratiques, notamment tirés de l'expérience du formateur pour ce type d'opérations.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane CARINI, Consultant-formateur spécialisé en ingénierie d'opération, stratégie patrimoniale et politiques locales du logement.

DATES DES SESSIONS INTER

le 12 juin 2026 - Distanciel

le 3 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Logements "jeunes" : quelles catégories ? quels besoins ?
- les contours d'une population diversifiée
- quelles situations spécifiques ? quels besoins ?
- les principales données socio-démographiques
- les profils de revenus et modes de vie
- pour quels besoins d'hébergement ?

Quelles solutions locatives à l'heure de la loi ELAN ? Quelles priorités publiques ?
- l'hébergement dans le parc locatif classique (banalisé)
- le parc locatif privé (location, sous-location, colocation)
- le parc locatif social (quelques exemples)
- l'hébergement dédié standard : la résidence-services
- la typologie et la configuration des logements
- quelle typologie des services intégrés ?
- logement pour jeunes et techniques innovantes du bâtiment
- les politiques publiques en faveur du logement des jeunes
- l'adaptation du cadre réglementaire aux spécificités du logement des jeunes
- quelles sont les aides personnelles ?
- un soutien public exceptionnel mais inégal

Le développement d'une offre dédiée aux jeunes : acteurs, stratégies, ingénierie
- les acteurs spécialisés (acteurs Hlm, acteurs privés...)
- les positionnements stratégiques
- quels territoires ? : matrice d'attractivité territoriale
- faut-il créer une filiale ?
- quel degré de spécialisation ?
- l'ingénierie des opérations
- le modèle prédominant : dissociation maîtrise d'ouvrage/gestion, choix du partenaire gestionnaire...
- le modèle intégré : avantages et limites
- le financement du logement pour jeunes (comparaison montage et financement logement jeunes / logement social standard).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0191

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

EHPAD, RÉSIDENCE AUTONOMIE, HABITAT INCLUSIF : PILOTER UN PROJET IMMOBILIER POUR PERSONNES ÂGÉES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Concevoir et financer des établissements adaptés aux seniors

Pour faire face au vieillissement de la population, les organismes, en lien avec les collectivités locales, sont amenés à promouvoir la création d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dans un cadre juridique qui vient d'être profondément remanié. Cette formation permet de repérer les principes de montage des résidences autonomie, des EHPAD, des résidences services seniors, de l'habitat inclusif dédié à des personnes âgées.

PUBLIC

Directeur du développement, de la maîtrise d'ouvrage ou de la clientèle, monteur ou chargé d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principaux textes applicables
› repérer les différents types de structures accueillant des personnes âgées
› distinguer les acteurs et leur rôle dans le projet
› identifier les étapes clés du montage administratif et financier
› analyser les principes de mise en place du budget de fonctionnement du gestionnaire

PÉDAGOGIE

Étude de cas, référence aux textes législatifs. Des documents-types (règlement intérieur, budget, convention) seront proposés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Céline LO VAN ou Chantal QUERAUD, Consultantes-formatrices spécialisées dans les montages de projets au service des personnes âgées et handicapées.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 mars 2026 - Distanciel
les 28 et 29 septembre 2026 - Distanciel
les 20 et 21 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Enjeux de l'accueil des populations relevant de prise en charge médico-sociale
- Les personnes concernées/Les facteurs principaux d'orientation et d'organisation de la prise en charge

Les différents types d'actifs immobiliers accueillant des personnes âgées
- Les grandes catégories
- La définition des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Quels sont les différents types de structures ?

Les principaux textes applicables

Les modalités de création d'un établissement ou service médico-social
- Les institutions compétentes
- Les modalités du dialogue de gestion Exploitant/ tutelles (CPOM, budget de fonctionnement et prix de journée)
- La procédure d'autorisation

Du projet d'établissement au programme
- L'objectif du programme / notion de projet d'établissement / notions de schéma fonctionnel et surfaces / les bases du programme

Les spécificités du montage administratif par rapport à un montage d'une opération en résidentiel
- Les intervenants
- Quelles autorisations administratives et conventions à obtenir (agrément, convention APL, convention de location)
- Les données exploitant nécessaires

Les spécificités du montage financier
- Le montage du Prix de revient
- Le montage du Plan de financement : type d'emprunts et recherche de subventions
- Calculer l'équilibre d'exploitation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0189

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

LOGEMENT INTERMÉDIAIRE : PROBLÉMATIQUES ET OPPORTUNITÉS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Des montages pour l'avenir

Le logement locatif intermédiaire (LLI) a été créé en 2014, afin de répondre à une demande non satisfaite : offrir des logements locatifs abordables à une frange de la population aux revenus dépassant les plafonds de ressources du logement social, mais ne pouvant accéder à l'accession. Ce stage vous permettra de situer le LLI par rapport aux logements sociaux et au locatif libre et d'appréhender l'approche marketing et économique ainsi que la pertinence des investissements LLI pour vos structures.

PUBLIC

Responsable de la maîtrise d'ouvrage, responsable de la gestion locative, responsable financier, cadre dirigeant d'organisme.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› évaluer un investissement LI grâce à des outils d'appréciation pertinents

› optimiser les montages en LI afin de valoriser les offres et d'avoir des rentabilités satisfaisantes

› définir la stratégie et la pertinence pour investir sur ce créneau, en ayant une approche concurrentielle.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Retours d'expérience et échanges avec les participants. Une large place sera laissée aux interactions dans le groupe.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL ou Fabrice GRANDCLERC ou Hugues ROSES, Consultants-formateurs experts en ingénerie d'opération.

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 mars 2026 - Distanciel

les 5 et 6 octobre 2026 - Distanciel

les 5 et 6 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des dispositifs antérieurs et du cadre réglementaire du logement intermédiaire

De l'immeuble à loyer moyen au prêt locatif intermédiaire, le logement intermédiaire a toujours accompagné le logement social

- le cadre réglementaire du logement intermédiaire (ordonnance du 20/02/2014 et décret du 5/12/2016)
- les souplesses de gestion apportées par la loi

Quelle approche marketing du logement intermédiaire ?

- les localisations possibles au vu de la réglementation
- quelles méthodologies d'analyse marketing ?
- l'approche concurrentielle : selon quelle démarche ?

L'évaluation et la modélisation financière

- rappel de la fiscalité des plafonds de loyers et de la réglementation des reventes
- les spécificités réglementaires applicables aux ESH ?
- présentation de quelques modèles de matrices financières
- comment optimiser les rentabilités et les prix d'acquisition par les reventes ?
- quelles limites aux reventes ?

Les différentes structures intéressées par le logement intermédiaire

- les filiales dédiées
- les fonds d'investissements LI
- les évolutions à l'étude.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0367

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

MIXITÉ DE PRODUITS DE LOGEMENTS : MONTER UNE OPÉRATION COMPLEXE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Orchestrer la diversification pour répondre aux attentes multiples des territoires et des financements

À l'heure où les enjeux de développement de l'offre de logements se confrontent aux contraintes opérationnelles des bailleurs, les projets se redéfinissent pour adapter les produits aux attentes des collectivités et faciliter leur mise en production.

Comment mettre en œuvre ces opérations ciblant des marchés et des enjeux financiers et juridiques différents ? Quels sont les points de vigilance et les opportunités potentielles ?

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, chargé d'études, développeur foncier, responsable et adjoint technique/administratif de service technique ou des investissements.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les enjeux juridiques et financiers du montage d'opérations en mixité de produits logements

› déterminer une offre de logements adéquate et définir le programme

› définir les étapes essentielles et les points de vigilance d'un projet.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur des exposés de l'animateur, l'étude de cas et des exercices pratiques tirés de l'expérience de l'animateur et des participants et dans une approche interactive.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gwennaëlle MOLINIER, Consultante- formatrice spécialiste en urbanisme.

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 mars 2026 - Distanciel

les 14 et 15 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Adapter une offre de logements au contexte économique et politique

- produire du logement pour répondre aux enjeux politiques et économiques locaux (contingents SRU, objectifs pluriannuels, - développement territoriaux)
- quels obstacles à la politique du logement et quel rôle du bailleur dans le développement des territoires ?
- comment mener la concertation avec les élus/ les partenaires (EPF, OFS) / les gestionnaires futurs ?

Déterminer une offre de logements adéquate et définir le programme

- interpréter les règles d'urbanisme (PLUi, OAP, règlement) pour évaluer la capacité du terrain et ses opportunités
- cibler les objectifs techniques et environnementaux (RE2020, Labels) des produits logements envisageables (locatif social, - accession sociale BRS, intermédiaire)
- choisir les intervenants adaptés : quand les désigner et pour quelles missions ?
- définir le budget prévisionnel et apprécier sa fiabilité : globalisée ou par produits ?

Quel dispositif de montage choisir ?

- faire coïncider les enjeux de la commande publique avec la temporalité du projet : conception réalisation, co-maîtrise d'ouvrage, VEFA ?
- des autorisations d'urbanisme aux dispositifs de divisions foncières : adopter la bonne stratégie de développement foncier
- du montage à la gestion future : appréhender l'exploitation future des différents produits

Conduite de projet : définir les étapes essentielles et les points de vigilance

- séance de cas pratique sur le management de projet d'une opération multiproduits logement : quels points de vigilance avoir, - quelle temporalité adopter ?
- définir une feuille de route pour sécuriser le montage jusqu'à l'appel d'offres travaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0421

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

INTERVENTION SUR LES QUARTIERS ANCIENS EN ZONE URBAINE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Valoriser les centres anciens : réinventer l'habitat dans les tissus urbains en mutation

Les centres anciens vont, à l'aune de la décarbonation, prendre un nouveau relief. En effet, ces tissus anciens constituent de nouvelles opportunités en termes de friches urbaines pour des opérations d'habitat recentrées. Les collectivités locales disposent d'outils, Action Cœur de Ville, ORT, OPAH-RU ..., dans lesquels les bailleurs sociaux sont déjà impliqués et peuvent développer de nouveaux patrimoines.

Ce stage vise à développer et renforcer l'action et le patrimoine des organismes HLM dans des contextes diversifiés, et à les positionner comme des partenaires des collectivités.

PUBLIC

Chargés d'opérations en neuf ou en réhabilitation, développeurs, toute personne des services d'urbanisme.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier ses territoires dans leurs différentes parties et composantes sociodémographiques
› analyser le marché du logement et mesurer les risques
› diversifier son patrimoine et proposer une nouvelle offre d'habitat
› se positionner par rapport aux attentes de la collectivité.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples et échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage, architecte-urbaniste et programmiste.

DATES DES SESSIONS INTER

le 26 mai 2026 - Distanciel
le 2 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

1ère partie - Contexte, modalités et spécificités de la captation foncière et immobilière
Le cadre juridique et les outils de maîtrise et de recyclage fonciers
- conduite des opérations en quartiers anciens : spécificités et points de vigilance
- les outils de maîtrise foncière : DPU, DUP, AFU,
- les outils de recyclage : ORI, RHI
- les baux de longue durée, réhabilitation
- le programme Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain.

2ème partie - Programmation des opérations : la production d'une offre recentrée proche des équipements publics
L'habitat en tissu ancien
- l'accession sociale à la propriété dans le parc ancien
- les différentes formes de vente (VIR, DIIF, revente de logements locatifs
- le découpage parcellaire
- la mise en copropriété
- la division en volumes

3ème partie - Méthode d'approche d'une opération d'habitat en tissu ancien ou apport de cas réels des participants.
Exercice collectif sur le montage d'une opération d'habitat en tissu ancien
- présentation du contexte
- l'analyse du territoire
- identification d'un îlot
- recherche des potentialités
- calcul des droits à construire
- insertion du bâti
- choix du montage d'opération.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0399

COMMENT BIEN PRÉPARER LES RENDEZ-VOUS EN COLLECTIVITÉ ?

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

Pertinence stratégique et relations durables avec les collectivités

Cette formation vous donnera les clés pour mieux comprendre et connaître l'environnement et le contexte des collectivités locales, afin de faciliter la prise des rendez-vous et la planification des réunions que vos collègues mèneront en collectivité. Tous les outils offrant une approche pertinente d'un territoire et de ses acteurs y sont inclus pour favoriser une relation de qualité.

PUBLIC

Assistant en gestion locative, collaborateur des services de proximité, gestion du patrimoine. Toute personne travaillant en lien avec les collectivités.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser les outils les plus adaptés pour une bonne entrée en relation avec les collectivités
› assurer la pérennité de la relation dans le temps.

PÉDAGOGIE

Documents supports de formation projetés. Exposés théoriques. Étude de cas concrets.
Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation. Mises en situation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 avril 2026 matin - Distanciel
le 18 septembre 2026 matin - Distanciel
PRIX NET : 490 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La spécificité des rendez-vous en collectivité
- la relation collectivité/opérateur
- les prérogatives de chacun

Les éléments clés
- le contexte réglementaire
- le contexte communal global
- les décideurs locaux
- l'aménageur

Les outils indispensables
- la place et le rôle de chacun
- cas pratique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0211

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

RÉUSSIR UNE OPÉRATION DE CONCEPTION-RÉALISATION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Anticiper, organiser et sécuriser une opération en conception-réalisation

La loi ELAN pérennise la dérogation permettant de recourir, sans condition, aux marchés de conception-réalisation. La conception-réalisation lorsqu'elle est utilisée à bon escient a des avantages incontestables.

Les opérations concernées doivent répondre à certains critères. La maîtrise d'ouvrage doit mettre en place une organisation spécifique. Le montage et le suivi opérationnel doivent être adaptés à la procédure.

PUBLIC

Responsable de programmes et d'opérations, chargé de programmes et d'opérations, chef de service, maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› respecter toutes les étapes du montage et du suivi d'une opération en conception-réalisation depuis la consultation jusqu'à la réception

› mettre en œuvre les critères de choix de cette procédure

› repérer les risques, les inconvénients et les atouts du montage en conception-réalisation.

PÉDAGOGIE

Cette formation fera alterner exposés, études de cas pratiques, descriptions de situations.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Djilali DEROUICHE, Consultant-formateur Ingénieur en Bâtiment, Directeur de la maîtrise d'Ouvrage ou Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 juin 2026 - Distanciel

les 14 et 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Présentation du montage et de ses spécificités ; modalité de désignation du groupement
- les conditions de recours aux marchés de conception-réalisation
- la consultation et désignation du groupement : publicité, critères de sélection proposés, remise et analyse des candidatures, - remise des offres...

Conséquences pratiques pour le maître d'ouvrage de la modification des rôles et des attributions des principaux acteurs
- le rôle du maître d'ouvrage et de l'éventuel assistant technique au maître d'ouvrage
- le groupement concepteur–réalisateur : type de groupement, répartition des tâches

Gestion et prise en compte de la modification de l'enchaînement des tâches
- l'importance de la définition précise du programme en phase amont
- la contractualisation anticipée du marché de travaux, définition des tranches

Conduite, par le maître d'ouvrage, des prestations et des interactions entre les acteurs
- la gestion des interactions entre les acteurs / la réception des missions d'étude par phase et l'affermissement des tranches / le suivi de la réalisation et la responsabilité du concepteur
- les problèmes liés à l'exécution des travaux

La gestion des modifications
- l'engagement contractuel sur les coûts et les délais / l'engagement à prix global et forfaitaire / les conditions de modification du prix ou des délais

Les pénalités et retenues
- quelles pénalités et retenues prévoir dans les documents contractuels ? Quelles finalités ?

La réception des travaux
- les opérations préalables / le rôle du concepteur / le prononcé de la réception par le maître d'ouvrage / les effets de la réception.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0369

LES FONDAMENTAUX D'UNE OPÉRATION EN USUFRUIT LOCATIF SOCIAL

1,5 JOURS (10,5 h) - DISTANCIEL

Sécuriser ses projets immobiliers grâce à un modèle peu exploité mais porteur d'opportunités

L'usufruit locatif social est un dispositif méconnu et parfois confondu avec le BRS et pourtant c'est un "outil" supplémentaire au développement de son parc et permet d'optimiser des bilans financiers permettant la réalisation d'opérations incertaines. Cette formation décrypte les mécanismes de l'usufruit locatif temporaire, ses avantages, ses inconvénients et vous indique comment le décliner sur les offres de logements intermédiaires.

PUBLIC

Directeur du développement, de la MOA, du patrimoine, directeur financier et juridique, responsable et monteur d'opération.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le contexte et le cadre légal du démembrement de propriété
› repérer ses parties prenantes
› décrypter le dispositif de l'ULS et ses avantages / Inconvénients
› imaginer de nouvelles opportunités de développement et de montage d'opération.

PÉDAGOGIE

Ce stage s'appuie sur des exposés didactiques de l'animatrice et des échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Hugues ROSES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 21 mai et 22 mai matin 2026 - Distanciel
Les 10 décembre et 11 décembre matin 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 250 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définition de l'usufruit locatif temporaire
- social/intermédiaire et libre

Principe et fonctionnement de l'ULS
- LLS / PLUS / PLAI et PLS /
- LOI SRU

Les avantages de L'ULS
- pour le bailleur,
- pour le promoteur
- pour l'acquéreur
- pour la collectivité

Les modes d'intervention
- VEFA / existant / maîtrise d'ouvrage

Le démembrement amont ou aval

Les contrat liés au démembrement
- la cession
- la convention de démembrement
- l'acte

La fin d'usufruit
- la loi ENL baux et relogement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0327

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

LES FONDAMENTAUX POUR COMPRENDRE LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Un levier foncier pour produire du logement abordable autrement

Les organismes de foncier solidaire (OFS) créés par la loi ALUR de 2014 ont pour objet d'acquérir et de gérer des terrains, bâtis ou non, en vue de réaliser des logements et des équipements collectifs, destinés à la location ou à l'accession à la propriété, à usage d'habitation principale.

Il s'agit d'organismes à but non lucratif, agréés par le préfet de région. L'OFS constitue un nouvel acteur du foncier dont l'objet est de constituer un parc pérenne d'accession à la propriété à destination des ménages modestes, sous plafond de ressources et de prix de vente. Les dispositions réglementaires relatives à l'application de ce dispositif ont été précisées par différents textes ces dernières années et notamment les conditions du partenariat des organismes Hlm avec les OFS en vue de réaliser des opérations en Bail Réel Solidaire (BRS), ou d'agrément direct en tant que tel.

PUBLIC

Tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation souhaitant s'acculturer à ce sujet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans le cadre réglementaire général des organismes de foncier solidaire
› identifier les opérations visées par les opérations en BRS
› définir les droits et obligations des parties
› identifier les particularités fiscales.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Géraldine CHALENCON ou Simon GOUDIARD ou Nathalie DUTHEIL, Consultants-formateurs spécialisés en montage d'opérations en BRS.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel
le 26 juin 2026 - Distanciel
le 16 octobre 2026 - Présentiel à Paris
le 16 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- les origines du modèle
- les grands principes d'action des OFS et du BRS

Le cadre légal et réglementaire des organismes de foncier solidaire et du bail réel solidaire
- les fondamentaux

Le développement du modèle
- le panorama des initiatives menées en France
- les différents terrains d'application : accession en secteur tendu, immeubles anciens dégradés et/ou de territoire détendu, - vente Hlm…

Le modèle économique d'une opération en BRS dans le neuf
- principaux éléments à retenir

Le positionnement du BRS dans les marchés locaux du logement
- le positionnement marché
- la perception du produit BRS par les ménages

Les principes du modèle économique de l'OFS
- l'interdépendance du montage en BRS et du modèle économique de l'OFS
- les grands enjeux du modèle économique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0320

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

LE CADRE JURIDIQUE ET FISCAL DU MODÈLE OFS/BRS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Clarifier le cadre OFS/BRS pour déployer sereinement ses projets

Les opérations réalisées en Bail réel solidaire connaissent un essor important. Cependant, ce type de montage est encadré par des textes précis qu'il faut connaître, d'autant plus dans un contexte législatif changeant.

Pour les organismes, l'enjeu réside dorénavant dans la diffusion opérationnelle des pratiques, afin de développer des opérations en BRS dans leurs activités courantes. Cette approche implique une maîtrise approfondie des modalités opérationnelles de mobilisation du BRS et de son articulation avec le montage d'opérations.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation chargé du montage des opérations en BRS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans le cadre juridique des offices fonciers solidaires
› décrypter les opérations visées par les opérations en BRS
› appliquer les droits et obligations des parties
› identifier les particularités fiscales.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Travail de simulation d'opérations à partir d'exercices pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sophie DROLLER-BOLELA ou Hélène MAROT, Consultante-formatrice spécialisée droit de l'immobilier et Pascale LOISEAUX, formatrice fiscaliste et Xavier LIEVRE, Notaire.

DATES DES SESSIONS INTER

les 19 et 20 mars 2026 - Distanciel
les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 6 et 7 juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 8 et 9 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel sur les fondamentaux du modèle OFS/BRS
- les textes de référence
- les influences du modèle anglo-saxon
- les grands principes d'action des OFS et du BRS

Le cadre juridique des OFS
- qui peut se faire agréer OFS ? pour quelles activités ?
- les conditions de création des OFS
- le dossier d'agrément
- les obligations de l'OFS
- la modification des statuts de l'OFS
- la disparition de l'OFS
- les aides dont disposent les OFS dans le cadre de leur activité
- le contrôle de l'OFS et les sanctions

Le cadre juridique du BRS
- les textes de référence
- les opérations visées par le BRS
- les bénéficiaires du BRS
- BRS accession et BRS location et les plafonds
- le BRS et l'articulation avec la copropriété
- les droits et les obligations des parties
- la transmission des droits réels : cas et conditions
- le droit de préemption de l'OFS
- BRS et quotas SRU
- la fin du bail

La fiscalité des opérations en BRS
- le taux de TVA réduit
- remise en cause du taux de TVA réduit
- l'abattement de TFPB
- la taxe sur la publicité foncière

Atelier pratique : BRS et cadre juridique

Atelier pratique : lecture commune d'un BRS opérateur et d'un BRS utilisateur

Atelier pratique : conditions de gouvernance de la copropriété.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0265

ATELIER PRATIQUE : BRS ET CADRE JURIDIQUE

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour des montages sécurisés

Le cadre général d'intervention des OFS et de mobilisation du BRS sont à présent bien connus. Pour les organismes, l'enjeu réside dorénavant dans la diffusion opérationnelle des pratiques, afin de développer des opérations en BRS dans leurs activités courantes. Cette approche implique une maîtrise approfondie des modalités opérationnelles de mobilisation du BRS et de son articulation avec le montage d'opérations.

PUBLIC

Personne en charge du développement de programmes d'accession à la propriété en BRS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› maîtriser les documents contractuels et opérationnels du BRS.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Échanges avec les participants.~Accès à une documentation pédagogique à distance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Xavier LIEVRE, Notaire

DATES DES SESSIONS INTER

20 mars après-midi 2026 - Distanciel
12 juin après-midi 2026 - Distanciel
7 juillet après-midi 2026 - Présentiel à Paris
9 octobre après-midi 2026 - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Questions-réponses autour du cadre juridique des OFS et du BRS rappel et éclaircissements permettant de bien appréhender les étapes suivantes de la formation
- actualités juridiques et fiscales du BRS
- les étapes de constitution des droits réels
- la question des opérations mixtes

Les actes
- le BRS, le cadre commun et ses conditions d'adaptation de l'avant-vente à la vente.
- l'articulation avec les contrats de cession et la VEFA
- les points d'attention dans le BRS opérateur
- les points d'attention dans les BRS acquéreur

Atelier pratique : lecture commune d'un BRS opérateur et d'un BRS utilisateur, enseignements

L'articulation avec le régime de copropriété

Les spécificités de la copropriété appliquée au BRS

Eléments réglementaires et enjeux associés

La situation spécifique de l'OLS jouant le rôle de syndic

Atelier pratique : conditions de gouvernance de la copropriété.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0331

LE MONTAGE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER D'UNE OPÉRATION EN BRS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Optimiser la structure économique du BRS pour assurer la viabilité des projets

Le montage économique est au coeur du montage d'une opération en BRS, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à sa clôture. Il convient d'en maîtriser les méthodes et le vocabulaire. À partir d'exemples, d'études de cas et de simulations, cette formation permet de bien définir chaque poste de dépenses et de recettes et de focaliser sur les nécessaires points de vigilance.

PUBLIC

Tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation chargé du montage et du pilotage des opérations en BRS.

Tout collaborateur des services financiers intervenant dans le domaine des opérations en BRS.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation C0327 ou en maîtriser le contenu.

OBJECTIFS

› analyser les indicateurs clés du modèle économique d'une opération en BRS

› identifier les contraintes financières du montage des opérations en BRS

› élaborer le modèle économique de l'opération, incluant le calcul de la redevance et la définition des publics cibles.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Travail de simulation d'opérations à partir d'exercices pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Géraldine CHALENCON Consultante spécialisée en montage d'opérations en BRS.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel

le 12 juin 2026 - Distanciel

le 28 septembre 2026 - Distanciel

le 3 décembre 2026 - Distanciel

le 3 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- rappel des grands principes du modèle OFS/BRS

Les principes du modèle économique du BRS
- le positionnement marché des opérations en BRS
- benchmark de projets engagés à ce jour

Les étapes et modalités d'un montage en BRS
- les différents acteurs
- les étapes de l'opération

Développements et exercice d'application
- simulation d'opérations en BRS
- publics cibles
- effets dans le long terme.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0355

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE COMMERCES ET FOYERS

PRODUIRE ET GÉRER DES LOCAUX COMMERCIAUX

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Inscrire les locaux commerciaux comme moteur de dynamisme de quartier

Quel avenir pour les locaux commerciaux (création, requalification, nouvel usage...) ? Quel rôle pour les bailleurs dans la réussite ou la requalification de ces implantations commerciales ? Les bailleurs sociaux sont souvent démunis dans la bonne gestion ou le bon usage de locaux commerciaux. Quelles activités ? Combien ? Comment ? Avec quel fonctionnement et accompagnement ?

Nous proposons de répondre à un grand nombre de questions sur ces problématiques récurrentes et souvent traitées à la marge alors que leur impact est fondamental sur la vie d'un quartier.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, chargé de prospection et de développement, responsable de projets urbains, aménageur.

Toute personne chargée de piloter des projets de locaux commerciaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› dimensionner correctement les besoins commerciaux
› évaluer la pertinence et la viabilité de l'offre commerciale
› identifier les activités potentielles et les besoins spécifiques qui y sont associés
› accompagner les activités à installer ou déjà installées.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports sous forme de courts exposés théoriques ou pratiques, alimentés d'exemples concrets réels, en quartier d'habitat social, rencontrés lors des différentes missions ou ayant fait l'objet de recherches spécifiques pour illustrer le propos.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marion LACOMBE, experte en urbanisme commercial

DATES DES SESSIONS INTER

le 12 juin 2026 - Distanciel
le 16 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les grandes situations connues, la fin d'une époque et d'un système de proximité, l'émergence de nouveaux besoins
- les grandes évolutions de ces 20 dernières années
- la situation des locaux commerciaux dans les opérations de logements sociaux

L'avenir de ces locaux commerciaux dans les quartiers d'habitat social d'habitat mixte
- la dimension économique et sociale
- l'opportunité de création, de requalification, de développement d'un pôle commercial et/ou de rez-de-chaussée commerciaux
- la réalisation d'un état des lieux, d'une évaluation concurrentielle, d'un diagnostic d'opportunités
- l'identification des activités porteuses et leurs conditions de réussite
- la prise en compte des besoins spécifiques
- le recensement des effets leviers, des risques et les situations à éviter
- l'identification des synergies entre équipements publics et activités privées
- l'évaluation des différents modes de commercialisation
- les "plans B", les boutiques éphémères, boutiques à l'essai...
- les nouveaux modèles économiques, les opportunités et le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire

Les conditions de réussite d'une opération à venir
- le rôle et les marges de manœuvre du bailleur/propriétaire
- les droits et devoirs du responsable de l'activité
- quels autres moyens mettre en place, quels partenariats engager ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0439

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

MONTER ET PILOTER FINANCIÈREMENT UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DE A À Z DANS LE LOGEMENT SOCIAL

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Structurer, financer et optimiser une opération d'aménagement en intégrant les enjeux juridiques et financiers

La pratique opérationnelle des ZAC, lotissements, projets partenariaux et autres écoquartiers dépend d'un cadre réglementaire profondément remanié depuis quelques années avec des acteurs de l'aménagement qui se diversifient. Comment dès lors choisir les meilleurs outils juridiques, administratifs ? Comment maîtriser au mieux son opération d'aménagement ? Savoir définir les règles du jeu, fixer des objectifs, contrôler et suivre les résultats, savoir gérer une situation délicate et tendue, prendre du recul sur l'action... sont autant de sujets particulièrement difficiles à aborder.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, responsable de service aménagement, chef de projets/Chargé d'opérations d'aménagement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le cadre général et juridique et les étapes clés d'une opération d'aménagement et appréhender le rôle des acteurs
› repérer les outils de l'action opérationnelle : action foncière, divisions foncières, évolutions des règles d'urbanisme.
› établir un bilan financier prévisionnel d'une opération d'aménagement
› évaluer les risques.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, illustrations et cas pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stanley GENESTE ou Gérard LE BIHAN ou Sandy MESSAOUI, Consultants-formateurs en aménagement opérationnel.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 18-19 mai et 28-29 mai 2026 - Distanciel
Les 17-18 septembre et 1-2 octobre 2026 - Distanciel
Les 19-20 novembre et 3-4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 3 220 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le projet d'aménagement
- le métier d'aménageur et les acteurs / les études préalables et le programme d'aménagement / les évaluations développement durable et les indicateurs environnementaux / les analyses urbaines et d'habitat / la méthode de conception du projet

La zone d'aménagement concerté
- le dossier de création et le dossier de réalisation / le plan d'aménagement

Le lotissement
- le régime et le dossier du lotissement

Les outils fonciers
- la négociation foncière, la DUP, l'expropriation et la préemption

Les procédures et autorisations connexes

Les modes opératoires de l'aménagement
- les opérations en régie ou régie assistée (mandat) / mandat loi MOP, mandat loi ALUR / les opérations en concession d'aménagement : régime et mise en concurrence
- les modes opératoires alternatifs opérations (AFU, SEMOP, macrolots ...)

Processus d'élaboration de l'aménagement

Mise en situation : travail individuel ou en groupe et élaboration du montage d'une opération d'aménagement

La maîtrise et le pilotage du bilan financier prévisionnel
- Comprendre le bilan financier prévisionnel et sa construction
- Les enjeux du plan de trésorerie et du financement de l'opération
- Savoir évaluer les risques et les piloter / l'optimisation du bilan au fil de l'eau / l'actualisation du bilan et le bilan de clôture
- Utiliser la charge foncière admissible par le biais du bilan promoteur.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0196

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

LES FONDAMENTAUX DU MONTAGE D'UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Concrétiser vos projets urbains en maîtrisant chaque étape

La pratique opérationnelle des ZAC, lotissements, projets partenariaux et autres écoquartiers dépend d'un cadre réglementaire profondément remanié depuis quelques années avec des acteurs de l'aménagement qui se diversifient. La loi "ZAN" interpelle les opérations d'aménagement et la production du logement dans une démarche de respect des ENAF et d'exploitation des friches. Comment dès lors choisir les meilleurs outils juridiques, administratifs ? Comment organiser son activité et son développement dans ce cadre ? Comment maîtriser au mieux son opération d'aménagement ?

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, responsable de service aménagement, chef de projets/Chargé d'opérations d'aménagement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le cadre général et juridique d'une opération d'aménagemen

› définir les différentes étapes clés de l'opération d'aménagement

› repérer le rôle des acteurs intervenant dans l'opération d'aménagement

› étudier les outils de l'action opérationnelle : action foncière, financement des équipement collectifs, divisions foncières, évolutions des règles d'urbanisme.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques illustrés par des exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stanley GENESTE ou Gérard LE BIHAN ou Sandy MESSAOUI, Consultants-formateurs en aménagement opérationnel.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel

les 17 et 18 septembre 2026 - Distanciel

les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

les 19 et 20 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le projet d'aménagement
- le métier d'aménageur et les acteurs / les études préalables et le programme d'aménagement / les évaluations développement durable et les indicateurs environnementaux
- les analyses urbaines et d'habitat
- la méthode de conception du projet

La zone d'aménagement concerté
- le dossier de création et le dossier de réalisation / le plan d'aménagement

Le lotissement
- le régime et le dossier du lotissement

Les autres procédures d'urbanisme

Les outils fonciers
- la négociation foncière, la DUP, l'expropriation et la préemption

Les procédures et autorisations connexes

Les modes opératoires de l'aménagement
- les opérations en régie ou régie assistée (mandat)
- mandat loi MOP, mandat loi ALUR
- les opérations en concession d'aménagement
- régime et mise en concurrence
- les modes opératoires alternatifs opérations (AFU, SEMOP, macrolots, cession foncière avec charge, aménageur - constructeur...)

Processus d'élaboration de l'aménagement
- éléments de méthode et exemples

Mise en situation : travail individuel ou en groupe et élaboration du montage d'une opération d'aménagement
- apprendre à structurer et à optimiser une opération d'aménagement
- définir et localiser les programmes / choisir la procédure d'aménagement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0416

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

PILOTAGE FINANCIER DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Le pilotage financier d'une opération d'aménagement, une garantie de réussite de vos projets

Le montage et le pilotage du bilan financier prévisionnel d'une opération d'aménagement est au cœur de la vie d'une opération. Savoir définir les règles du jeu, fixer des objectifs, donner du sens à l'action, contrôler et suivre les résultats, motiver, recadrer, développer une communication interpersonnelle de qualité, savoir gérer une situation délicate et tendue, prendre du recul sur l'action, réfléchir à sa gestion de son temps... sont autant de sujets particulièrement difficiles à aborder dans un contexte post-COVID où interviennent de plus en plus fréquemment, les élus et les associations de locataires.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, responsable de service aménagement, chef de projets/chargé d'opérations d'aménagement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› établir un bilan financier prévisionnel d'une opération d'aménagement
› évaluer les risques et les piloter
› piloter le bilan en l'optimisant
› actualiser le bilan financier et le bilan de clôture de l'opération.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, concrète et impliquante, faisant alterner courts exposés, apports de méthodes, illustrations pratiques, et montage d'un bilan financier prévisionnel par les apprenants par le biais d'un cas pratique (les apprenants devront disposer un ordinateur équipé du logiciel Excel).

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ÉVALUATION

ANIMATION

Sandy MESSAOUI, Consultant formateur en aménagement opérationnel.

DATES DES SESSIONS INTER

28-29 mai 2026 - Distanciel
1 et 2 octobre 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : **1 610 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des notions de base concernant les opérations d'aménagement

Comprendre le bilan financier prévisionnel et sa construction

Les enjeux du plan de trésorerie et du financement de l'opération

Evaluer les risques et les piloter

L'optimisation du bilan au fil de l'eau

L'actualisation du bilan et le bilan de clôture

Utiliser la charge foncière admissible par le biais du bilan promoteur.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0386

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

LA LECTURE POLITIQUE DES DOCUMENTS D'URBANISME

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Lire entre les lignes pour anticiper, négocier et peser dans les décisions d'aménagement

Cette formation présente les documents d'urbanisme locaux, depuis les documents-cadres jusqu'aux documents opérationnels, sous l'angle de leur sens politique.

Dans leur contenu, dans leurs procédures d'élaboration, dans le contexte qui a conduit à l'édiction des règles et dans le contexte survenu depuis leur approbation, il s'agit de connaître l'ensemble des éléments clés qui vous permettront de remettre ces documents dans leur contexte, pour mieux comprendre les intentions politiques des collectivités de vos territoires.

PUBLIC

Chargés de développement, directeurs de développement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les tenants et aboutissants des documents d'urbanisme locaux
› repérer les décideurs locaux en termes d'urbanisme et d'aménagement
› décoder vos relations avec les acteurs publics et parapublics
› analyser les facteurs facilitant l'acceptation de vos projets.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques. Étude de cas concrets.

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation. Mises en situation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 mai 2026 - Distanciel

les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les documents d'urbanisme
- l'impact des documents d'urbanisme
- les documents-cadres et les documents opérationnels
- leur sens
- leur hiérarchie réglementaire et leur hiérarchie politique
- leurs objectifs urbains et politiques
- leur contenu
- la construction politique d'un document d'urbanisme
- l'organisation et la préparation
- les procédures d'adoption et ses acteurs
- l'évaluation des actions
- la mise en œuvre des documents d'urbanisme
- les acteurs publics et parapublics
- la place des promoteurs

Lecture politique du contenu des documents d'urbanisme
- du règlement à l'intention politique
- les éléments sensibles : l'impact des dates d'élaboration/ d'approbation, l'évolution ou la stabilité politique de la/des - collectivités, les changements de contexte local autre que politique
- les outils utiles à la bonne appréhension du contexte : les éléments propres aux documents, les éléments extérieurs
- cas pratique

Leur portée politique selon la collectivité
- le positionnement des documents-cadres selon les collectivités
- leur place dans la vision des décideurs locaux
- histoire, genèse et contexte
- leurs objectifs
- leur contenu, leur articulation

les évolutions et les acteurs
- - les acteurs
- la vie des documents d'urbanisme
- la place des promoteurs
- cas pratique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0371

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN : DÉCRYPTER LES ENJEUX ET LES INCIDENCES PRATIQUES

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

Anticiper les impacts juridiques et fonciers du ZAN pour sécuriser vos opérations

Cette formation permettra de connaître le dispositif "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN) et de comprendre sa déclinaison au sein des documents de planification. Au cœur de la loi "Climat et résilience", cet objectif vise à limiter la constructibilité des espaces naturels, agricoles et forestiers et fixe des règles en matière d'urbanisme règlementaire (documents d'urbanisme), sans pour autant négliger les besoins des territoires en matière de logements ou d'autres infrastructures.

PUBLIC

Toute personne participant à des procédures d'aménagement et de construction et souhaitant maîtriser les informations essentielles du dispositif "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier la démarche du Zéro Artificialisation Nette et sa mise en œuvre

› se familiariser avec les nouvelles obligations des documents d'urbanisme

› repérer les principaux outils de suivi.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de cas, de documents d'urbanisme et d'exemples concrets. Les stagiaires sont invités à amener leurs exemples personnels qui pourront être examinés collégialement.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Séverine BUFFET, Avocate formatrice spécialisée en urbanisme et droit de l'aménagement.

DATES DES SESSIONS INTER

Le 21 avril matin 2026 - Distanciel

Le 6 octobre matin 2026 - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les obligations nouvelles à l'égard des documents d'urbanisme
- la lutte contre l'artificialisation des sols, nouvel objectif général du droit de l'urbanisme
- le rôle de chef de file des documents de planification régionaux
- intégration des objectifs ZAN au sein des SCOT
- intégration des objectifs ZAN au sein des PLU ou des cartes communales

Les notions d'artificialisation nette et de consommation d'espace
- la notion de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers – 2021/2031 et la garantie d'un hectare
- la notion d'artificialisation nette des sols – à partir de 2031
- la nomenclature de l'artificialisation des sols (décret n°2023-1096 du 27 novembre 2023 relatif à l'évaluation et au suivi de - l'artificialisation des sols)
- les projets d'envergure nationale ou régionale

Le contenu des documents d'urbanisme lié aux objectifs de sobriété foncière
- ZAN et documents constitutifs du SCOT
- ZAN et documents constitutifs du PLU

Le suivi de l'artificialisation
- le rapport triennal (article L.2231-1 du CGCT)
- les observatoires locaux du foncier et de l'habitat

Les outils opérationnels
- droit de préemption élargi
- sursis-à-statuer spécifique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0197

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Maîtriser les bases juridiques de l'urbanisme et de l'aménagement

Dans un contexte évolutif, il est nécessaire de recadrer la cohérence générale et de resituer le rôle et le cadre des acteurs, des outils de planification des procédures administratives et des autorisations d'urbanisme.

PUBLIC

Toute personne participant à des procédures d'aménagement et de construction et souhaitant maîtriser les règles fondamentales de l'urbanisme et de l'aménagement

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les principes régissant l'urbanisme
› identifier les acteurs et les principales procédures
› analyser concrètement les règles, les documents et les autorisations d'urbanisme en intégrant les dernières dispositions législatives et jurisprudentielles.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de cas, de documents d'urbanisme et d'exemples concrets. Les stagiaires sont invités à amener leurs exemples personnels qui pourront être examinés collégialement.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21 et 22 mai 2026 - Distanciel
les 29 et 30 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Identifier les grandes règles en droit de l'urbanisme
- les grands principes posés
- les éléments pratiques des dernières réglementations, impacts de la RE2020
- les fondamentaux de la loi SR et UH (division parcellaire, surface de plancher…)
- les dispositions de la loi ELAN et de la loi 3DS et leurs conséquences pratiques
- le projet partenarial d'aménagement (PPA)
- la grande opération d'urbanisme (GOU)
- le bonus de constructibilité

Quels sont les acteurs-clefs de l'urbanisme et les partenaires ?
- les collectivités territoriales : les communes, départements et régions
- le rôle des ABF, commission de sécurité et des sites
- les autres autorités intervenant dans les procédures : DDT, établissements mixtes, SEM
- les missions du préfet et contrôle de la légalité

Connaître les outils principaux de planification urbaine et d'aménagement
- du SCOT au PLUI : comment décrypter ces documents pour vos projets ?
- comment s'en servir utilement ?

Se repérer dans les différentes procédures d'autorisations
- la déclaration préalable : pour quels types de constructions ? selon quelle procédure ?
- le permis de construire : pour quelles opérations ? avec quels interlocuteurs ? quelle procédure de demande, instruction et - exécution ?
- le certificat d'urbanisme
- le permis d'aménager
- quels sont les travaux dispensés de formalités ?
- le permis de démolir
- les règles relatives au lotissement

Les grands principes pratiques du contentieux
- contentieux pénal et contentieux administratif
- les procédures : quels délais de recours ? avec quels moyens ? pour quels risques pratiques sur vos projets ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0198

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

AUTORISATIONS D'URBANISME ET DIVISIONS FONCIÈRES : ASPECTS JURIDIQUES ET PRATIQUES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Des procédures expliquées pratiquement

Le régime des autorisations d'urbanisme, leurs modalités d'instruction et les procédures associées évoluent au fil des textes. Il convient d'actualiser les impacts pratiques des évolutions législatives et réglementaires. De même, au vu des évolutions de la fiscalité de l'urbanisme, il faut en intégrer les montants souvent conséquents dans les montages d'opérations.

PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations, assistant de la maîtrise d'ouvrage, responsable et collaborateur des services juridiques et administratifs.

PRÉ-REQUIS

Montage et suivi des dossiers d'autorisation de la Maîtrise d'ouvrage.

OBJECTIFS

› repérer les évolutions du droit de l'urbanisme au regard des enjeux environnementaux
› décrire le champ d'application des autorisations relatives au droit du sol
› identifier les procédures en matière de demande et d'instruction et de divisions foncières
› définir le régime des taxes et participations.

PÉDAGOGIE

Ce stage s'appuie sur des exposés didactiques de l'animatrice et des échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Catherine GRAVELLIER, Consultante-formatrice en maîtrise d'ouvrage ou Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

le 28 avril 2026 - Distanciel
le 2 juillet 2026 - Distanciel
le 13 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Quel est le cadre juridique des autorisations d'urbanisme ?
- le droit des sols et les documents d'urbanisme face à l'objectif "ZAN"
- les règles d'aménagement des sols dans les PLU au regard de la protection du patrimoine naturel ou bâti / les obligations traduites dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation
- le panorama des autorisations d'urbanisme ; quelle procédure pour mon opération ?
- l'articulation entre les diverses autorisations et les procédures en matière de demande et d'instruction

Les étapes de l'instruction du permis de construire
- l'organisation de l'instruction, les délais, la composition des dossiers
- la mise en œuvre du permis de construire : la validité et la prorogation / le modificatif du permis de construire / le transfert du permis de construire total ou partiel / la conformité d'urbanisme et réglementaire

Les autres demandes d'autorisations et les demandes connexes
- la déclaration préalable - le permis de démolir / l'intervention sur un ERP ou un IGH / l'archéologie préventive / le certificat d'urbanisme

Les autorisations environnementales
- la protection de l'environnement au-delà de la règle d'urbanisme
- les obligations d'autorisation environnementale, les dérogations
- les obligations d'études type "loi sur l'eau" dans les PLU

La contestation des autorisations d'urbanisme
- les recours des tiers, le retrait / la jurisprudence

Divisions foncières et aménagement : quelle autorisation ?
- le permis de construire valant division / le lotissement : le contenu du projet architectural, paysager et environnemental et la mise en œuvre du lotissement / la ZAC, le permis d'aménager "multi-sites"

À quelle contribution d'urbanisme est soumise mon opération ?
- la surface de plancher et la surface taxable / les modalités de calcul de la taxe d'aménagement / la taxe d'aménagement majorée / les autres participations d'urbanisme.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0199

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

LOTISSEMENT ET ZAC : QUEL MONTAGE TECHNIQUE ET FINANCIER CHOISIR ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Des apports juridiques et financiers pratiques pour maîtriser ces procédures

L'aménagement urbain réalisé par les organismes de logement social consiste souvent en des opérations de lotissement ou des petites ZAC. Comment faire des opérations d'aménagement équilibrées et conformes aux objectifs du développement durable ? Comment organiser son activité et son développement dans ce cadre, et comment assurer le montage du volet financier ? Comment l'optimiser ? Ce stage sera aussi l'occasion d'analyser tous les impacts pratiques de la loi ELAN.

PUBLIC

Directeur de la maîtrise d'ouvrage, responsable de service aménagement, chargé ou monteur d'opérations d'aménagement, cadre des organismes publics d'aménagement, maître d'ouvrage, promoteur aménageur privé, EPL et EPCI.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les impacts pratiques de la loi ELAN
› identifier les mécanismes du montage du lotissement et de la ZAC
› définir et calculer les postes du bilan financier d'une opération d'aménagement, les équilibres, les règles fiscales et les participations
› préciser les voies d'optimisation.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés, de documents professionnels et de débats entre les participants, avec des exemples pratiques de montages réalisés pendant la session. Des exemples et exercices de montage-types sur une opération fictive d'aménagement à l'aide d'un outil Excel seront fournis aux participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, spécialiste de l'aménagement, de l'urbanisme des relations avec les collectivités territoriales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 avril 2026 - Distanciel
les 19 et 20 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les particularités du lotissement et de la ZAC comme outil d'aménagement par rapport aux autres procédures opérationnelles ou financières (permis de construire, permis groupés, divisions, PUP)
- les nouveautés apportées par la loi ELAN
- règles communes
- avantages
- inconvénients
- le régime juridique du lotissement
- le dossier de lotissement, permis d'aménager ou déclaration préalable
- le dossier de création et de réalisation de ZAC
- la loi sur l'eau
- dans quels cas faut-il une concertation ou une enquête publique ?
- la qualité urbaine et environnementale, le cahier des charges

Les équipements publics (voiries, espaces verts, bâtis)
- le besoin de financement
- les modes de calcul au regard des besoins des futurs habitants
- le régime des participations
- la participation pour foncier non-maîtrisé
- le régime juridique après réalisation

La fiscalité

TVA immobilière, TVA sur marge brute
- droits d'enregistrement
- compensation
- le régime des subventions
- la complémentarité et l'exclusion des autres taxes (taxe d'aménagement…)
- l'archéologie

Le bilan
- les différents postes du bilan
- coûts
- recettes
- financements
- l'échéancier et les frais financiers.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0200

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

MONTER UNE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Fiabiliser vos opérations

Les opérations de renouvellement urbain, dont les programmes NPNRU, concentrent des enjeux patrimoniaux, urbains et sociétaux impliquant des méthodes spécifiques et transversales selon les échelles d'intervention, du simple groupe d'immeubles au quartier. Comment insérer mes propres enjeux patrimoniaux dans le projet urbain de l'Agglomération ?

Cette formation permettra de comprendre le cadre réglementaire et juridique du renouvellement urbain. Au-delà, et hors ANRU aussi, la mise en œuvre d'un projet repose sur une démarche multi-intervenants dense et concertée, pour aboutir à une programmation stratégique partagée, et des montages et suivis d'opérations diversifiées, sur le temps long de la requalification des quartiers d'habitat social.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opération voire chargé d'opération NPNRU, responsable et adjoint technique/administratif du service technique ou des investissements, directeur de territoire ou directeur d'agence / de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le contexte d'intervention et les ambitions du NPNRU
› identifier les différents intervenants, leurs rôles et leurs responsabilités
› programmer et concevoir un projet financier
› adapter et financer le montage d'opération au contexte spécifique du NPNRU.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de documents et d'exemples très concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage architecte-urbaniste et programmiste.

DATES DES SESSIONS INTER

les 19 et 20 mars 2026 - Distanciel
les 2 et 3 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le cadre réglementaire et juridique du renouvellement urbain
- le cadre de la politique de la Ville et la mission de l'ANRU
- le rôle du porteur de projet et les partenaires
- les incontournables du projet de renouvellement urbain
- identifier les différents acteurs du renouvellement urbain
- le role et la responsabilité du porteur de projet et du directeur
- les Copil et Cotech et les acteurs du projet
- la gestion lurbaine et sociale de proximité

La programmation du projet de renouvellement urbain (phase protocolaire)
- les études de diagnostic, les vocations patrimoniales, le marché
- la hiérarchie patrimoniale, du groupe à l'immeuble (PSP, CUS...)
- la programmation de l'habitat (relogement, démolition, reconstitution, diversification...)
- la résidentialisation et les questions foncières et de gestion

De la programmation à la conception du projet de renouvellement urbain (phase conventionnelle)
- la place de l'habitat dans le projet
- l'organisation interne de la maîtrise d'ouvrage et du patrimoine
- la stratégie opérationnelle
- Les modalités de financement du projet de renouvellement urbain
- les conditions de financement
- l'exécution financière de l'opération

Le montage des opérations
- les grands enjeux, les différentes phases, les attendus, les aspects budgétaires pour les :
- opérations de démolition
- opérations de résidentialisation
- opérations de réhabilitation
- opérations de requalification lourde
- opérations de densification / construction
- opérations mixtes
- la mise à jour des études dans la durée (évolution de la réglementation, des coûts de la construction, des financements...).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0206

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS POUR LES BAILLEURS SOCIAUX ET LES COLLECTIVITÉS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comprendre les bases juridiques des marchés publics dans le logement social

Les objectifs affichés par les pouvoirs publics entraînent des modifications régulières du code de la commande publique, pour intégrer des objectifs de développement durable dans leurs aspects sociaux et environnementaux, et les contraintes économiques pesant sur les acheteurs et les opérateurs économiques. Cet environnement juridique fait peser des obligations opérationnelles fortes sur les achats de toute nature et de tout montant effectués par les organismes de logement social.

PUBLIC

Juriste, conducteur d'opération, conducteur d'opération, assistant comptable.

Toute personne intervenant dans le processus achat et souhaitant maîtriser les bases de la réglementation des marchés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les dernières évolutions du droit de la commande publique

› anticiper et gérer les risques de passation

› suivre l'exécution financière des marchés publics.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Amélie MAILLIARD ou Elise SEREGE ou Virginie TINEL, Consultantes-formatrices spécialistes des marchés.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 janvier 2026 - Distanciel

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel

les 6 et 7 juillet 2026 - Distanciel

les 15 et 16 octobre 2026 - Distanciel

les 14 et 15 décembre 2026 - Distanciel

les 14 et 15 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Maîtriser les principes fondamentaux

- rappel du cadre des marchés et actualités législatives et réglementaires :
  - la transparence des procédures
  - le champ d'application et les notions fondamentales
  - les acteurs, focus sur la CAO et les organismes de contrôle
- identifier les contraintes inhérentes aux achats
- la définition quantitative et qualitative des besoins
- les techniques d'achat : accords-cadres/marchés à tranches...

Choisir et mettre en œuvre une procédure de passation

- connaître les modalités de dévolution : l'allotissement et les marchés globaux
- intégrer les objectifs de développement durable
- choisir les modalités de consultation : procédures formalisées l'appel d'offres ouvert ou restreint, la procédure concurrentielle avec négociation, le dialogue-compétitif, le concours / les procédures adaptées

Mener à bien sa procédure

- les obligations de publicité / la sélection des candidatures
- le choix des offres : choisir ses critères et les mettre en œuvre
- gérer les aléas de la procédure / les possibilités de régularisation
- les obligations d'information des candidats évincés / les recours contentieux

Maîtriser le suivi administratif et financier du marché

- les documents du marché / les clauses financières (régime des avances, acomptes et paiements) / la sous-traitance / les modifications des marchés en cours d'exécution / la résiliation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0209

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

LES ACCORDS-CADRES : BONS DE COMMANDE, MARCHÉS SUBSÉQUENTS...

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Maîtriser les règles pour choisir la procédure adaptée

Dans un contexte où la maîtrise d'ouvrage sociale s'appuie de plus en plus sur des procédures sécurisées et adaptées, la bonne compréhension des accords-cadres, des marchés publics et privés, ainsi que des règles de mise en concurrence est un enjeu majeur. Choisir la bonne formule entre bons de commande et marchés subséquents, savoir en combiner les usages et en sécuriser l'exécution sont des compétences essentielles pour garantir la conformité juridique, la performance économique et la qualité des opérations. Cette formation d'une journée vous permettra de clarifier ces mécanismes, d'en mesurer l'intérêt et d'acquérir les réflexes pratiques pour sécuriser vos choix et optimiser vos démarches contractuelles.

PUBLIC

Monteur, chargé ou conducteur d'opérations, collaborateur des services marchés ou juridiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› distinguer l'intérêt et combiner les deux formules
› appliquer les règles de mise en concurrence
› identifier les principes particuliers d'exécution
› conclure ces types de marchés.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Amélie MAILLIARD, Avocate formatrice spécialiste en réglementation des marchés.

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 mars 2026 - Distanciel
le 23 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappels sur les différentes formes de marchés
Le périmètre des accords-cadres
- avec marchés subséquents
- avec bons de commande

Sélectionner le type d'accords-cadres adapté en fonction du besoin
- accord-cadre donnant lieu à la conclusion de marchés subséquents
- accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande
- accord-cadre exécuté en partie par la conclusion de marchés subséquents et en partie par l'émission de bons de commande

Les clauses essentielles
- le prix, la durée, le déclenchement des commandes, les marchés subséquents
Les modes de dévolution
- l'allotissement et accords-cadres

La mise en concurrence des marchés à bons de commande et accords-cadres
- les procédures de mise en concurrence
- les critères d'attribution de l'accord-cadre
- la procédure de remise en concurrence des marchés subséquents (dans l'accord-cadre)

Rédiger le DCE de l'accord-cadre
- les documents constitutifs de l'accord-cadre
- les particularités de l'exécution des marchés à bons de commande et accords-cadres.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0207

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

MARCHÉS DE TRAVAUX DES ESH, EPL, OPH ET COLLECTIVITES: PASSATION ET EXÉCUTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Sécuriser la passation et le suivi de vos marchés de travaux

Qu'il s'agisse de construire, de rénover ou d'entretenir le patrimoine, les achats représentent environ les 2/3 du budget d'un organisme de logement social. En conséquence, la connaissance pratique des conditions réglementaires de passation des marchés revêt une très grande importance.

Cette formation permet de faire le point sur la mise en œuvre du Code de la commande publique au regard des derniers textes parus.

PUBLIC

Pour les ESH, EPL et OPH : monteur, chargé ou conducteur d'opérations, collaborateur des services marchés et juridiques, assistant de maîtrise d'ouvrage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principes fondamentaux de la commande publique

› choisir les procédures d'achat adaptées au contexte et au tissu concurrentiel

› appliquer les dispositions prévues dans les marchés pour en faire le suivi et l'exécution

› apporter des réponses aux interrogations pratiques que pose le suivi des marchés de travaux.

PÉDAGOGIE

Cette formation fera alterner exposés, jurisprudence et description de situations. Une large place sera laissée aux échanges et à l'analyse en commun des difficultés rencontrées par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bouziane KADDOUR, consultant ou Amélie MAILLIARD, Avocate ou Elise SEREGE, Consultant-formatrice spécialiste des marchés des travaux.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 mars 2026 - Distanciel

les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

les 19 et 20 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les règles générales
- les grands principes de la commande publique
- la définition des besoins et la prise en compte des objectifs de développement durable
- les seuils et le calcul des montants de marché
- la publicité
- les critères de sélection des candidatures et les offres

Les différentes procédures
- l'appel d'offres
- la procédure avec négociation
- le dialogue compétitif
- le concours

Les techniques d'achat pour les marchés de travaux
- les accords-cadres
- les marchés reconduits, à tranches
- les marchés de conception-réalisation et les marchés de performance

Les documents du marché et de son exécution
- le cadre contractuel
- le CCAP
- la notification, les ordres de services, l'attribution
- les PV de réception

L'exécution du marché et les outils de suivi
- les liaisons contractuelles
- la sous-traitance
- les modalités de paiement
- les modifications du marché

Les difficultés contractuelles d'exécution pendant le suivi de chantier
- les pénalités contractuelles ; les inexécutions ; les malfaçons

La réception du chantier
- les opérations préalables ; la réception, les réserves
- les garanties post-contractuelles, le décompte général et définitif (DGD).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0208

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

COMMENT BIEN GÉRER UNE OPÉRATION AVEC LE CCAG DE TRAVAUX ET LA NORME NFP03-001 ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Piloter efficacement vos chantiers avec les référentiels contractuels

Les missions d'un conducteur d'opérations recouvrent une charge de travail et des responsabilités extrêmement variées selon la nature et la taille de celles-ci. Son métier est de "faire faire" et de contrôler le respect des contrats. Pour mener efficacement cette mission de la préparation du chantier jusqu'à la réception de l'ouvrage, ils doivent maîtriser les dispositions du nouveau CCAG de travaux et de la norme NFP03-001 qui fixent le cadre de travail pour les marchés publics et privés de travaux.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale, monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition amélioration.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les dispositions applicables en matière de marchés de travaux publics et privés
› identifier les points récents du nouveau CCAG travaux
› identifier les spécificités en matière de suivi technique et financier du chantier
› appliquer les procédures de réception
› piloter et suivre efficacement les opérations.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT ou Gwennaëlle MOLINIER, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 avril 2026 - Distanciel
les 2 et 3 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : **1 610 EUROS**
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel pratique sur le cadre réglementaire des marchés de travaux et les procédures applicables
- la définition des CCAG, le champ d'application
- cerner les intervenants
- les contrôles de l'ANCOLS
- les pièces constitutives du marché et le mode de dévolution
- la consultation : les différents modes de passation, la publicité et la sélection des candidats
- le contrôle des marchés

Le suivi technique du chantier avec le nouveau CCAG de travaux et la nouvelle norme NFP03-001
- vérifier le respect des textes réglementaires d'avant travaux
- l'étape-clef de la préparation
- la préparation du planning détaillé tous corps d'état
- définir les plans d'implantation : selon quels critères ?
- les ordres de service
- la réunion de chantier
- les constats et les attachements
- les intempéries et la modification des délais
- le chantier vert, la gestion des déchets

Le suivi financier et administratif du chantier
- les avances ; les sûretés
- comment traiter les situations de travaux et acomptes ?
- le paiement en cas de sous-traitance ou de groupements
- les pénalités, primes et intérêts moratoires
- comment gérer les travaux supplémentaires ?
- le compte prorata et les dépenses communes

La réception et la fin de chantier
- cerner les procédures de réception
- gérer les réserves de la réception et les désordres post réception
- la retenue de garantie et la caution bancaire
- les effets de la réception
- les documents de fin de chantier : les DOE, DIUO, le DMT
- le solde financier : le décompte final, le DGD
- comment régler les litiges ?
- le contentieux : le mémoire en réclamation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0319

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE CONTRATS, MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : PASSER DES MARCHÉS PUBLICS DURABLES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Verdir vos marchés pour inscrire durablement la commande publique

Face au verdissement de la commande publique imposé par la loi Climat et résilience à compter du 21 août 2026, les organismes Hlm doivent réinventer leur manière de préparer, passer et exécuter leurs marchés. Parce que les consultations lancées en 2026 requièrent une certaine anticipation, pour préserver la sécurité juridique de vos procédures, préparez-vous dès maintenant à verdir vos documents de la consultation !

PUBLIC

Tout collaborateur chargé de la rédaction ou passation des marchés.

PRÉ-REQUIS

Connaître ou pratiquer l'achat public.

OBJECTIFS

› identifier les nouvelles règles de l'achat public durable
› appliquer ces règles à l'ensemble des marchés de l'organisme Hlm.

PÉDAGOGIE

La formation proposera des ateliers (individuels et en groupe) de mise en pratique.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laurent BERGEROT, Formateur-consultant spécialiste en achats et marchés publics durables ou Amélie MAILLARD, Consultante-formatrice spécialisée en réglementation des marchés et achats durables ou Virginie TINEL, Consultante-formatrice spécialiste des achats et de la stratégie.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel
le 11 juin 2026 - Distanciel
le 5 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définir une politique d'achat responsable
- le PNAD : la ligne directrice
- le SPASER : comment le définir, le mettre en œuvre et s'assurer de sa bonne exécution

Les axes de réflexion sur les achats durables
- la gestion de l'achats responsables sur l'ensemble du cycle des achats (préparation / passation / exécution)
préparation
- intégration des Achats Responsables dans la définition des besoins (CCTP)
- intégration des achats Responsables dans la démarche de sourcing
- les procédures à privilégier : dialogue compétitif, procédure négociée, marché global de performance
- passation - les clauses à prévoir
- gestion contractuelle des achats responsables : clauses environnementales / sociales (CCAP-AE-RC)
- intégration Achats Responsables dans les critères d'analyse (RC)
- prise en compte dans les négociations
- exécution : comment suivre et contrôler la bonne application

Ateliers pratiques sur les bases des thèmes / marchés / exemples proposés par les stagiaires
- acheter plus responsable (MOE/Travaux/ FCS/PI)
- mise en application.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0212

MONTER UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION ET D'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Concevoir et sécuriser votre projet de réhabilitation patrimoniale

La réhabilitation est un enjeu majeur des questions de sobriété énergétique et de bas carbone. La loi Climat et Résilience et plus particulièrement la stratégie bas carbone de la France porte le secteur de l'habitat comme atout majeur de la réussite de ces engagements. Elles s'inscrivent dans la stratégie globale de l'organisme inscrite dans la CUS et le PSP, et doivent prendre en compte aussi la vente Hlm. Le stage permettra de donner le cadre d'un processus efficace et pragmatique en fonction des différentes approches et enjeux patrimoniaux.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, responsable des services techniques, adjoint technique chargé de la maintenance, responsable de patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› situer son action par rapport à la diversité des contextes et des objectifs patrimoniaux
› identifier le cadre réglementaire et les évolutions en cours
› repérer les étapes du montage
› décrire les outils et les logiques du montage financier
› mesurer les enjeux et les points-clefs de la concertation locative.

PÉDAGOGIE

L'animation prend appui sur les apports didactiques et l'échange d'expériences des stagiaires, à partir de la situation de leurs organismes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL ou Catherine GRAVELLIER ou Elyse LEMAY ou Hugues ROSES, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2-3 et 10 février 2026 - Distanciel
les 28-29 mai et 5 juin 2026 - Distanciel
les 16-17-18 juin 2026 - Présentiel à Paris
Les 2-3 et 4 novembre 2026 - Présentiel à Paris
les 16-17 et 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 440 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Approche diversifiée et exigeante pour cibler les opérations en lien avec la programmation et la stratégie énergétique
- les enjeux de la stratégie Nationale Bas Carbone pour les organismes
- les enjeux patrimoniaux, enjeux et sobriété énergétiques
- la réglementation relative aux travaux sur bâtiments existants et à la gestion des dechets
- l'architecture de la réhabilitation et l'enjeu de la seconde vie
- la programmation et la formulation des objectifs (la CUS, PSP décarboné, le PEP)
- les particularités des opérations conduites dans le cadre du NPNRU

Organisation et étapes du montage d'opérations
- le montage du dossier technique : des diagnostics à l'appel d'offres
- les relations partenariales : les partenaires contractuels (Moe...)
- les autres partenaires
- élaboration d'un calendrier de planification d'une opération

Les outils du montage financier
- stratégies d'organismes et montage financier : diversité des approches, LASM
- la démarche du compte d'exploitation prévisionnel dans les opérations d'amélioration du parc
- les outils financiers et les différents modes de financement
- Le montage financier "seconde vie"

La concertation locative
- l'obligation légale, les objectifs et les enjeux, la concertation et négociation, la participation efficace et renouvelée
- les clefs d'une bonne communication, les outils de la concertation, l'intervention en site occupé.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0213

FINANCEMENT DES RÉHABILITATIONS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Comment appréhender et optimiser ces opérations ?

La réhabilitation et l'amélioration de logements sociaux ne sont jamais des programmes simples à aborder, tant sur le plan technique que financier. Techniquement, il est indispensable de lancer la réhabilitation à partir de diagnostics solides afin de définir les interventions à réaliser. Financièrement, il est indispensable, d'après l'objectif poursuivi, de savoir utiliser les bons leviers, d'optimiser les financements ainsi que les recettes possibles.

PUBLIC

Chargé d'opérations, responsable de programmes, directeur de programmes, contrôleur de gestion..

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› cadrer les critères financiers d'appréciation d'un programme de réhabilitation

› optimiser les montages financiers et les adapter en fonction des objectifs.

PÉDAGOGIE

Ce stage est destiné à permettre la cohérence entre la partie financière et la partie technique des programmes de financements et d'optimiser les montages de programmes de réhabilitation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Elyse LEMAY, Consultante-formatrice experte en maîtrise d'ouvrage et montages financiers.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel
le 26 juin 2026 - Distanciel
le 9 octobre 2026 - Distanciel
le 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des différents cas de réhabilitation
- rappel des enjeux de la réhabilitation
- réhabilitation, requalification, restructuration, rénovation globale, comment catégoriser son opération
- coût et prix de revient d'une opération

Les paramètres d'analyse des matrices financières des réhabilitations
- les grands équilibres financiers d'une matrice de réhabilitation
- la part des fonds propres
- les cas des acquisitions améliorations non-conventionnées avant l'achat par un organisme Hlm

Les financements possibles
- rappel de la fiscalité de droit commun et régimes de TVA se rapportant aux réhabilitations
- les prêts CDC : quels sont-ils ? quelle procédure ?
- les autres prêts :
- le montage et sa cohérence avec le programme de travaux
- rappels généraux sur les dossiers de financements

Les possibilités de bonification des financements
- les augmentations de loyers
- les exonérations de TFPB
- les Certificats d'économies d'énergie
- les financements européens
- l'utilisation des prêts avec différé de remboursement du capital
- les augmentations de loyers

Zoom sur les opérations innovantes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0214

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

LES SPÉCIFICITÉS DU MONTAGE D'UNE OPÉRATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Structurer et sécuriser ses opérations de rénovation énergétique patrimoniale

Depuis des dizaines d'années, les organismes oeuvrent à améliorer la performance thermique des bâtiments, à diminuer les charges des locataires et ainsi à lutter contre la précarité énergétique. Le nouveau cadre réglementaire et institutionnel impose une approche de la rénovation thermique des immeubles de logement social. Au-delà, elle invite les bailleurs à réfléchir sur la décarbonation de leur patrimoine et l'inscription de leur démarche de réhabilitation dans la Stratégie Nationale Bas Carbone.

PUBLIC

Responsable de programmes, chargé d'affaires et conducteur d'opérations ayant en charge des opérations de réhabilitation ou de rénovation, responsable de patrimoine, responsable technique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› inscrire la démarche de rénovation énergétique dans le cadre de la décarbonation du patrimoine
› identifier les enjeux de la décarbonation et les leviers d'actions
› repérer le cadre réglementaire de rénovation thermique des bâtiments
› décrire la méthode et le déroulement du processus d'analyse énergétique d'un bâtiment
› élaborer le programme d'une opération de rénovation énergétique.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jean-Pierre MOYA ou Bertrand PRIOULT, Consultants-formateurs en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel
les 18 et 19 juin 2026 - Distanciel
les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le cadre réglementaire de la rénovation thermique des immeubles de logement social
- l'objectif de rénovation / la loi Climat et résilience, la méthode TH-CE-EX / les labels et certifications environnementaux des bâtiments / l'évolution du prix des énergies

Les financements mobilisables pour l'amélioration de la performance énergétique d'un immeuble de logement social
- le dégrèvement de TFPB / l'éco-prêt logement social / les certificats d'économie d'énergie (CEE) / les fonds du FEDER / les taux de TVA
- la participation financière du locataire

L'élaboration du programme de rénovation thermique d'un immeuble de logement social
- comprendre les résultats de l'analyse énergétique d'un immeuble
- le cahier des charges de l'audit énergétique
- hiérarchiser les travaux / choisir les matériaux et les équipements / comment appréhender les futurs coûts de maintenance ?
- distinguer les travaux énergétiques des autres travaux
- le suivi des résultats et le commissionnement

Les modalités du processus de conception avec la maîtrise d'œuvre
- la rénovation énergétique par étape / l'isolation thermique par l'extérieur

Les modalités de maîtrise d'ouvrage alternatives à la maîtrise d'ouvrage directe
- l'optimisation de l'existant
- les contrats d'exploitation
- les contrats de performance énergétique : la garantie des résultats

Le contexte et les enjeux bas carbone
- rappel sur le contexte climatique et les enjeux
- de l'Accord de Paris au Pacte Vert Européen et de la loi Energie et Climat à la loi Enr, la SNBC
- l'impact "bâtimentaire" dans le réchauffement climatique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0215

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

MONTER UNE OPÉRATION EN ACQUISITION-AMÉLIORATION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Élaborer, piloter et fiabiliser ses opérations d'acquisition-amélioration

Les organismes d'Hlm sont aujourd'hui davantage sollicités pour contribuer à la revitalisation des centres-villes et des quartiers d'habitat ancien dégradés. Le programme "Action Cœur de Ville" ou la politique des centres-bourgs en sont une expression forte.

Les opérations d'acquisition-amélioration nécessitent des approches spécifiques pour les montages d'opération : méthode de diagnostics et de programmation, marché de l'habitat et nature des produits, procédure de montage, spécificités des financements, analyse du risque...

Ce stage permet de pointer les spécificités de ces montages, les points de vigilance et les particularités méthodologiques, tant en matière de faisabilité, de programmation, que de financement et d'analyse de risque.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, chargé de la prospection et du développement, responsable du projet urbain.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› décrire le contexte local d'émergence d'une opération d'acquisition-amélioration selon les dispositifs opérationnels

› identifier les enjeux patrimoniaux, techniques, réglementaires, partenariaux, financiers

› repérer les spécificités de la faisabilité, de la programmation et du montage de ces opérations

› analyser les particularités des montages financiers en acquisition-amélioration.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur les exposés de l'animateur et sur les échanges d'expériences des stagiaires. Des simulations financières seront étudiées sur ordinateur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL, Consultante-formatrice experte en maîtrise d'ouvrage

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 mars 2026 - Distanciel

les 24 et 25 septembre 2026 - Présentiel à Paris

les 23 et 24 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les nouveaux contextes induits par les programmes PNRQAD et Action Cœur de Ville et les objectifs du ZAN

- identifier son contexte d'intervention et repérer les enjeux et les spécificités
- cibler les besoins, les attentes et les objectifs principaux de l'opération : public cible et produit immobilier

Les grandes étapes du montage d'opération

- l'étude de faisabilité, son contenu, ses enjeux et la maîtrise des risques
- le programme de travaux et les performances recherchées

Le montage financier et les particularités de l'acquisition-amélioration

- la construction du prix de revient. Les frontières avec un éventuel aménageur
- le régime de TVA applicable aux travaux sur existants
- les spécificités des plans de financement en A-A, PLA-I, PLUS ou PLS
- les montages en PLA-I, en PLUS, en PLS ou en financements mixtes
- l'analyse du compte d'exploitation prévisionnel, analyse du risque et prise de décision.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0368

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉHABILITATION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE

DE LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE À LA SECONDE VIE DES BÂTIMENTS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Réinventer l'existant : transformer les logements vieillissants en opportunités durables

Une partie du parc Hlm ancien n'est plus adapté ni aux profils des demandeurs actuels, ni aux attentes de confort et d'usage. L'expérimentation "seconde vie des bâtiments" portée par le Ministère du Logement et l'USH propose d'explorer ces nouvelles pratiques. Cette formation vous permettra d'identifier les patrimoines cibles, connaître les ressources mobilisables et analyser les opérations déjà réalisées et en cours.

PUBLIC

Directeurs généraux, directeur de la maîtrise d'ouvrage, directeur du patrimoine, responsables d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le cadre réglementaire et les spécificités contextuelles
› examiner les typologies de bâtiments à adapter
› identifier les ressources mobilisables
› définir une stratégie et des plans d'action.

PÉDAGOGIE

L'animation prend appui sur les apports didactiques et l'échange d'expériences des stagiaires, à partir de la situation de leurs organismes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas GIGOT, Consultant-formateur spécialisé en montages de projets dans l'immobilier social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel
les 5 et 6 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le cadre juridique

La méthodologie du diagnostic pour cibler les patrimoines concernés
Les questions à se poser ?
- diversification des typologies pour les adapter aux nouveaux clients
- extension et/ou surélévation
- accessibilité, adaptation au vieillissement
- rapport à l'espace public

Les démarches pour tester la faisabilité d'une opération de "seconde vie des bâtiments"

Les financements mobilisables pour trouver un modèle économique équilibré
- quels financements complémentaires ?
- les recettes de loyer additionnelles et d'exonérations ou de dégrèvements

Des exemples d'opérations réalisées.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0218

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

CONDUITE DE CHANTIER : DE LA PRÉPARATION À SON SUIVI

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL

Pour des chantiers maîtrisés

Pour un chargé d'opération d'habitat social, conduire un chantier de construction neuve, de réhabilitation ou être acheteur en VEFA, entraînent des responsabilités variées et parfois nouvelles.

Le rôle du maître d'ouvrage est plus, en cette phase de chantier, de faire faire que de faire.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, de gestion patrimoniale.

Monteur, chargé ou conducteur d'opération, adjoint technique, agent technique, technicien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la phase travaux

› analyser la posture et le rôle du maître d'ouvrage social et locatif dans la phase de préparation du chantier

› élaborer les méthodes permettant un pilotage efficace, et permettant de créer les conditions d'un travail d'équipe

› anticiper les écueils et prévenir les contentieux.

PÉDAGOGIE

Cette formation fait alterner les exposés de l'animateur et l'étude d'exemples concrets qui fondent le débat avec les participants. Travaux en sous-groupes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick JOUBERT ou Grégoire MAILHES ou Gwennaëlle MOLINIER ou Bernard PRIOULT ou Hugues ROSES, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 19-20 et 30 mars 2026 - Distanciel

les 2-3 et 8 juillet 2026 - Distanciel

les 16-17 et 18 septembre 2026 - Distanciel

les 16-17 et 18 novembre 2026 - Présentiel à Paris

les 16-17 et 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 440 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel sur le contexte des chantiers après la loi ELAN
- rappel de la mission du maître d'ouvrage (MO)
- rôle du MO vis-à-vis de la gestion locative, de la gestion patrimoniale et de la proximité
- rôle des autres acteurs : missions de la maîtrise d'œuvre, du contrôleur technique, du CSPS, de l'OPC et de l'entreprise
- interface BIM construction et BIM gestionnaire

La préparation de chantier
- les ordres de service et premier rendez-vous de chantier
- l'inventaire du site, du projet, des descriptifs, contrats et marchés
- l'organisation et les questions liées à la communication, prise en compte des données BIM
- le management avec la gestion locative, patrimoniale de proximité
- l'organisation du chantier, le dossier "bon pour exécution"
- les conséquences de la fin de la préparation de chantier

Le suivi de chantier
- l'ordre de service de lancement des travaux et le suivi des études d'exécution
- le planning différent du calendrier
- les règles d'hygiène et de sécurité
- le rendez-vous de chantier et le compte rendu de chantier
- le suivi de l'exécution
- la gestion administrative et technique du chantier
- les certificats de paiement

La préparation des opérations préalables à la réception
- les planifications, les contrôles techniques

Les principes d'OPR
- les relations avec les concessionnaires
- la communication avec le futur gestionnaire (GL, GPat, GProx) et les autres parties intéressées.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0221

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

GÉRER FINANCIÈREMENT SON CHANTIER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Pour maîtriser financièrement vos chantiers

Que l'on soit maître d'ouvrage, maître d'oeuvre ou entrepreneur, la gestion financière est essentielle pour qu'une opération soit réussie. Le maître d'ouvrage a plus particulièrement besoin de contrôler et maîtriser à tous les stades son budget afin d'atteindre ses objectifs : réussir son opération de bâtiment dans le respect de son programme, du coût, de la qualité et des délaise

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale, monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition-amélioration.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› décrire les missions des différents intervenants de l'acte de construire pour maîtriser l'aspect financier d'une opération
› identifier les modes de paiement en fonction des marchés
› repérer à chaque étape les points particuliers et les étapes de validation
› suivre financièrement son opération
› analyser les impacts de la loi ELAN sur certaines procédures.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 3 et 4 septembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Connaître les intervenants d'une opération, leurs rôles dans l'aspect financier
- qui sont les différents partenaires de l'acte de construire ? quelles conséquences pratiques de la loi ELAN sur les relations - entre partenaires ?
- quels sont les liens financiers entre les partenaires ?
- connaître les engagements financiers aux différentes phases d'une opération de BTP

Les différentes modalités de paiement
- l'incidence sur le paiement des types de marchés choisis : - en fonction des seuils
- différentes modalités de consultation
- comment effectuer le paiement d'une commande simple ?
- le paiement d'une situation de travaux sur un marché : solutions pratiques
- quelles modalités en début de chantier ?
- les particularités de la fin du chantier et le solde
- la retenue de garantie : définition et conséquences pratiques

Comprendre l'importance d'un bon circuit de paiement
- comment établir un circuit de paiement efficace ?
- les obligations de chacun
- les cas particuliers de :
- la sous-traitance
- la co-traitance

Le suivi financier d'opérations
- quel suivi ?
- comment concevoir et suivre un tableau de gestion financière ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0223

MAÎTRISE D'ŒUVRE : MISSIONS, RÉMUNÉRATIONS, CHOIX, CONCOURS, MARCHÉS, CCAG-PI...

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Mieux cerner les missions pour bien travailler ensemble

Dans une opération de construction, le maître d'ouvrage fixe le processus de production et organise les relations entre les intervenants. Il lui revient donc de définir, dans le cadre de la réglementation existante, la place, les tâches et les attributions de la maîtrise d'œuvre. Une bonne prestation de maîtrise d'œuvre assure la qualité et la cohérence des opérations. Cette formation vous permettra de savoir comment passer ces marchés et comment maîtriser les contrats de prestations intellectuelles.

PUBLIC

Directeur ou responsable de la maîtrise d'ouvrage, gestionnaire de patrimoine, monteur, chargé ou conducteur d'opérations, responsable des services techniques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer le cadre réglementaire des relations maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'œuvre
› analyser l'articulation de l'ex loi MOP, de la réglementation Marchés publics
› formuler les clauses du marché de prestations intellectuelles
› identifier les étapes des concours de maîtrise d'œuvre.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports sous forme de courts exposés illustrés d'exemples concrets et d'échanges avec les participants autour de questions sur les problèmes rencontrés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gwennaëlle MOLINIER ou Bertrand PRIOULT, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage sociale.

DATES DES SESSIONS INTER

les 7 et 8 avril 2026 - Distanciel
les 29 et 30 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : **1 610 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le cadre juridique
- le rôle et les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage
- les caractéristiques des marchés de prestations intellectuelles
- les pratiques à modifier

La maîtrise d'œuvre
- la loi MOP intégrée au Code de la commande publique et modifiée par la loi ELAN
- son application après la loi ELAN
- le contenu de la mission de base
- les missions complémentaires
- les relations avec les autres intervenants
- la rémunération de la maîtrise d'œuvre

Choix de la maîtrise d'œuvre : procédure et critères
- les règles de passation, comment déterminer la procédure réglementaire la plus adaptée ?
- le dialogue compétitif, procédure avec négociation, procédure adaptée
- l'éventuel concours d'architecture : modalités, organisation, dossier de consultation, analyse des candidatures et des - propositions, préparation du jury
- le cas particulier de la réhabilitation
- présentation d'exemples concrets

La rédaction du marché de prestations intellectuelles
- l'identification des besoins et la rédaction du programme
- les documents particuliers, actes d'engagement, CCAP
- l'articulation avec les documents généraux
- la propriété intellectuelle
- les cas de recours au nouveau CCAG-MOE, aux marchés à bons de commande ou aux accords-cadres

L'exécution du marché
- les relations contractuelles en cours de chantier
- la fin de chantier
- utiliser le CCAG-MOE pour la bonne gestion de l'opération.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0224

SAVOIR S'AFFIRMER SUR UN CHANTIER AVEC LA MOE ET LES AUTRES INTERVENANTS DU LOGEMENT SOCIAL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Maîtriser sa communication pour bien piloter son opération

Dans le contexte de changement suite à la loi ELAN et l'application de la RE2020, face également aux contraintes économiques de plus en plus présentes dans le secteur Hlm, maîtriser sa communication devient fondamental pour piloter son opération dans les meilleures conditions.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale, monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition-amélioration.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier et développer une attitude dans laquelle on est capable de s'affirmer sans détour, mais en respectant autrui, pour réagir efficacement dans une relation, traiter les désaccords, dire les choses avec diplomatie

› trouver les ressources et les leviers d'actions pour faire face aux situations de résistance, voire conflictuelles

› utiliser les techniques de négociation gagnant-gagnant pour préserver les futures relations.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage et en management ou Corinne ROUSSEAU, Consultante-formatrice spécialiste de la communication et du management.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel

les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel

les 26 et 27 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : **1 610 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Faire le point sur son style relationnel et s'affirmer tranquillement dans une relation
- mieux connaître son style relationnel
- repérer les 3 comportements inefficaces : passivité, agressivité, manipulation
- renforcer son affirmation de soi et savoir dire non

Réagir efficacement face aux résistances, aux imprévus, aux conflits
- pratiquer le recadrage pour prendre du recul
- identifier le besoin de l'autre
- pensez au plan B

Décoder les émotions de ses interlocuteurs pour maintenir la communication
- identifier ses émotions et celles des autres
- appréhender le fonctionnement des émotions
- faire de ses émotions des alliées

Animer une communication de rétablissement d'une relation efficace et sereine
- développer des relations plus ouvertes et authentiques
- maîtriser la technique d'une négociation gagnant-gagnant
- développer la technique d'une communication positive.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0357

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

L'ÉLABORATION DU DÉCOMPTE GÉNÉRAL ET DÉFINITIF ET LA GESTION DES CONTESTATIONS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Clore rigoureusement la phase financière et juridique des chantiers

Les marchés de travaux, qu'ils se réfèrent au CCAG marchés publics ou à la norme NFP 01 003, définissent le processus aboutissant à l'élaboration du Décompte Général et Définitif (DGD). C'est un long et complexe processus qui va permettre non seulement d'arrêter le solde du marché, mais aussi de fixer définitivement tous les droits et obligations financières des parties.

Ses effets sont donc importants car tant que le DGD n'est pas notifié au titulaire et signé par lui sans réserve, des contestations peuvent être faites avec des conséquences financières qui peuvent être très lourdes. Il est donc nécessaire pour le maître d'ouvrage de bien maîtriser le processus d'élaboration ainsi que les modalités de gestion des contestations pour maîtriser les risques contentieux et financiers.

PUBLIC

Directeur ou responsable de la maîtrise d'ouvrage, monteur, chargé ou conducteur d'opérations en construction neuve, réhabilitation, acquisition amélioration.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le processus d'élaboration de Décompte Général et Définitif (DGD)

› se repérer dans les risques liés au DGD

› identifier les modalités de gestion des réclamations et contestations.

PÉDAGOGIE

Cette formation fera alterner exposés, études de cas pratiques, descriptions de situations.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick JOUBERT ou Grégoire MAILHES ou Gabrielle MILLAN, Consultants-formateurs, experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 12 mars 2026 - Distanciel
le 18 juin 2026 - Présentiel à Paris
le 18 juin 2026 - Distanciel
le 7 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Contexte

Caractéristiques générales du DGD
- les référentiels : Norme NFP 03 001 et CCAG Travaux Marchés Publics

L'indivisibilité et l'intangibilité du Décompte Général et Définitif (DGD)

Les exceptions à l'intangibilité du DGD
- le processus d'élaboration prévu par la norme NFP 03 001 et par le CCAG Travaux Marchés Publics

Le projet de décompte final

Le décompte général

Le Décompte Général et Définitif

Le DGD et les réserves non-levées

L'importance de respecter les délais et procédures

Le DGD tacite
- le rôle et les responsabilités du Maître d'œuvre dans le cadre du DGD

La faculté de contestation du décompte

Le mémoire en réclamation
- le délai d'envoi du mémoire en réclamation
- le contenu du mémoire en réclamation

La réponse de Maître d'ouvrage
- le recours contentieux
- le recours à la conciliation ou à l'arbitrage
- la maîtrise des risques.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0225

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

PRÉVENIR ET GÉRER LES LITIGES ET LES RÉCLAMATIONS EN COURS DE CHANTIER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Tout ce qu'il faut connaître pour bien gérer les litiges

Les contentieux de toute nature se multiplient dans les opérations de construction et de réhabilitation. Aussi, le recensement des facteurs de risques permet de mieux anticiper les difficultés futures et de faire face aux conflits avec réactivité. Par ailleurs, il est souhaitable de mieux rédiger certaines des dispositions des marchés afin de permettre un règlement plus sûr de certains litiges. Cependant, une fois le litige né, la maîtrise des différentes techniques contentieuses par le maître d'ouvrage doit lui permettre d'en limiter les conséquences sur le coût de l'opération.

PUBLIC

Responsable technique, monteur, chargé ou conducteur d'opérations.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les manières de prévenir les contentieux
› rédiger des clauses plus protectrices des intérêts de l'organisme
› identifier tous les cas de litiges en cours de chantier
› appliquer les modalités de gestion des contentieux.

PÉDAGOGIE

Études de cas pratiques, jurisprudence et description de situations.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Djilali DEROUICHE, Consultant-formateur, Directeur de la maîtrise d'ouvrage ou Gwennaëlle MOLINIER, Consultante-formatrice en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 26 et 27 octobre 2026 - Distanciel
les 26 et 27 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le cadre général de la phase "chantier"
- les intervenants : fonctions, missions et obligations
- la responsabilité des constructeurs

Les principaux types de litiges en cours de chantier
- la nature et la qualité des prestations et leurs modifications / les dommages ou désordres à la construction / les délais contractuels, les retards d'exécution, les pénalités, les modifications de délais
- le traitement des incidents de chantier et des événements imprévus / la défaillance d'une entreprise
- Le cadre général de la phase "chantier"
- les intervenants : fonctions, missions et obligations
- la responsabilité des constructeurs

Les principaux types de litiges en cours de chantier
- la nature et la qualité des prestations et leurs modifications / les dommages ou désordres à la construction / les délais contractuels, les retards d'exécution, les pénalités, les modifications de délais
- le traitement des incidents de chantier et des événements imprévus
- la défaillance d'une entreprise / la sous-traitance / les problèmes de paiement / les litiges liés à la réception

La prévention des contentieux
- les missions confiées aux prestataires intellectuels / la rédaction des clauses du marché de travaux / les sanctions

Le traitement des contentieux
- les différentes techniques contentieuses / la préparation du dossier contentieux
- la sous-traitance / les problèmes de paiement / les litiges liés à la réception.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0356

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

LA LEVÉE DES RÉSERVES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA GPA

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Formaliser la conformité des ouvrages à l'achèvement des chantiers

Réussir à faire lever les réserves de réception et faire réparer les désordres apparus pendant la période de parfait achèvement dans des délais raisonnables sont des éléments indispensables à la satisfaction client.

Or force est de constater qu'il est de plus en plus difficile d'y arriver sans la mise en œuvre de mesures strictes de suivi et d'actions coercitives.

PUBLIC

Directeur ou responsable de la Maîtrise d'Ouvrage

Monteur, chargé ou conducteur d'opérations en construction neuve, réhabilitation, acquisition amélioration.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans les obligations contractuelles et légales des intervenants en matière de levée des réserves et de GPA

› identifier des outils pratiques pour maîtriser la levée des réserves et la mise en jeu de la GPA.

PÉDAGOGIE

Cette formation fera alterner exposés, études de cas pratiques, descriptions de situations, présentation d'outils et modèles.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Djilali DEROUICHE, Consultant-formateur, Directeur de la maîtrise d'Ouvrage ou Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur spécialisé en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

le 28 avril 2026 - Distanciel

le 18 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Caractéristiques générales de la réception et de la garantie de parfait achèvement
- définition et cadres réglementaires et contractuels
- nature des désordres qui relèvent de la GPA
- les désordres et les défauts de conformité réservés à la réception
- les désordres apparus dans le délai d'un an à compter de la réception
- les délais de réparation et de mise en œuvre

Quelles sont les obligations et les responsabilités des intervenants dans le cadre de la GPA ?

La procédure de levée des réserves signalées lors de la réception
- la mise en demeure
- que faire si la mise en demeure est infructueuse ?
- les réserves et le Décompte Général et Définitif

La procédure de réparation des malfaçons apparues pendant le délai de GPA
- la notification
- la mise en demeure en cas d'inaction
- que faire si la mise en demeure est infructueuse ?

Le sort de la retenue de garantie ou de la caution ou de la garantie à première demande

Garantie de parfait achèvement (GPA) et assurance Dommage Ouvrage (DO)
- Rôle du maître d'œuvre dans le cadre de la Garantie de Parfait Achèvement

La Garantie de Parfait Achèvement dans le cadre de l'acquisition en VEFA

Des outils pour suivre la GPA de manière efficace.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0222

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

RÉUSSIR LA LIVRAISON DE L'OUVRAGE : DE LA MO À LA GESTION LOCATIVE ET PATRIMONIALE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Réussir : demande collaborative

Aujourd'hui les services MO, gestion de patrimoine, gestion locative et de proximité, chacun dans leurs activités, ont tendance à bien travailler mais travaillent-ils les uns pour les autres ?

Cette formation a pour ambition, en partant de la livraison d'un ouvrage, de faire découvrir à chacun le métier de l'autre, sa posture, ses contraintes et difficultés. L'objectif est de pouvoir mieux travailler ensemble et de développer plus d'efficience commune au bénéfice des locataires accédants et autres parties prenantes.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale, monteur, chargé ou conducteur d'opération en construction neuve, réhabilitation, acquisition-amélioration, responsable ou collaborateur de la gestion locative, Responsable d'agence, chargé de clientèle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› décrire le métier et les contraintes des autres services
› analyser la relation client/fournisseur interne et les clefs
› définir un vocabulaire commun, des outils de présentation multiculturels (activités)
› communiquer de façon transversale.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur des exposés didactiques, analyses de situations, des échanges d'expériences, des applications sur le terrain et des mises en situation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Grégoire MAILHES, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage et en management.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 mai 2026 - Distanciel
les 2 et 3 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les métiers Hlm et les principales contraintes
- les cinq grands objectifs de la construction pour le MO
- les indicateurs/critères, quelle échelle pour chacun ?
- pour la gestion locative et la gestion patrimoniale, qu'est-ce qu'une "bonne livraison" ?

Les règles clients/fournisseurs internes
- entre les opérationnels (MO/GL/GProx/GPat)
- avec les services supports de l'organisme

Comment travailler sur nos données communes
- le vocabulaire usuel
- la culture d'activités
- les points d'arrêts, point de partage et de validation
- savoir échanger et en tirer des enseignements

Développer des outils de prévention pour réussir la livraison
- l'étude de marché
- les cahiers de recommandations de prescriptions "entretenables"
- les besoins de la proximité pour entretenir éco-efficient
- les données temporelles et solutions pour mettre en location

La livraison de la maîtrise d'ouvrage à la gestion locative/patrimoniale/de proximité : un acte différent de la réception des travaux
- les levées des réserves et désordres en période de parfait achèvement
- les outils de communication pour s'enrichir mutuellement

Les outils d'assistance à la gestion future
- le DOE
- le DIUO
- le livret d'accueil du nouveau résident
- les recommandations :
  - au gardien (particularités)
  - à la proximité (conseils)
  - au chargé de clientèle (accompagnement)
  - pour effectuer les EDL (prévention)
  - pour entretenir et gérer le patrimoine (PSP, contrats...).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0217

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

CONDUIRE DES TRAVAUX EN PRÉSENCE D'AMIANTE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comment réaliser des travaux en présence d'amiante en toute sécurité

Interdit de fabrication en France depuis 1997, l'amiante est un matériau abondamment présent dans les bâtiments.
La réalisation de travaux en site occupé génère des risques d'exposition des intervenants du chantier et des résidents.
La préparation des travaux nécessite de procéder à une recherche d'amiante efficace afin d'analyser les risques et de construire des réponses adaptées à des travaux en site occupé.

PUBLIC

Chargé d'opérations ou technicien réalisant des travaux sur le parc existant.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les grands principes de la réglementation
› comprendre une logique de prévention des risques
› repérer le rôle des différents acteurs
› s'intégrer des diagnostics amiante en phase études
› intégrer la problématique amiante dans les pièces des marchés de travaux et en phase chantier.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur des exemples de travaux déjà réalisés et des retours d'expériences de l'animateur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jérémie COURT ou Karen HUDBERT ou Jonathan TRABAC, Consultants spécialisés en gestion de l'amiante.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21 et 22 mai 2026 - Distanciel
les 10 et 11 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappels sur la réglementation
- les principaux éléments de la réglementation
- les obligations de diagnostics
- la sous-section 3 : travaux de retrait ou de confinement
- la sous-section 4 : travaux sur matériaux contenant de l'amiante
- l'évolution de la norme NFX46-020 (décret du 9 mai 2017 et arrêté du 16 juillet 2019)
- quelles conséquences pratiques sur la gestion du patrimoine ?

Quelle méthodologie adopter ?
- qui sont les acteurs ? quelles missions ?
- l'organisation des diagnostics
- l'analyse des risques, quelles méthodologies ?
- les procédures de consultation des entreprises
- quels impératifs respecter pour la préparation de chantier ?
- la communication avec les locataires
- comment assurer la traçabilité des matériaux ?

Exemples pour des opérations :
- de rénovation de réseaux en amiante-ciment
- de recouvrement de faïence avec colle amiantée
- de recouvrement de revêtement de sols amiantés
- de recouvrement de peinture amiantée.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0219

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

RÉUSSIR LA RÉCEPTION D'UN CHANTIER NEUF OU EN RÉHABILITATION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Une garantie de réception de qualité

La posture du chargé d'opération d'habitat social évolue fortement sous la pression de la réglementation (ELAN), de la clientèle sociale. Si la maîtrise d'œuvre doit piloter les opérations préalables à la réception, la MO maîtrise les opérations préalables à la livraison avec un objectif commun : livrer une opération de qualité.

PUBLIC

Directeur ou responsable développement, technique, gestion patrimoniale, monteur, chargé ou conducteur d'opérations, adjoint technique, agent technique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la réception des travaux et la levée des réserves

› élaborer les méthodes et les outils permettant de lever les réserves, de gérer efficacement la GPA, et d'actionner l'assurance Dommage-Ouvrage

› analyser la posture du maître d'ouvrage social et locatif dans cette phase finale de chantier

› préparer une livraison réussie de l'ouvrage aux autres services de l'organisme.

PÉDAGOGIE

Cette formation fait alterner les exposés de l'animateur et l'étude d'exemples concrets qui fondent le débat avec les participants. Travaux en sous-groupes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick JOUBERT ou Grégoire MAILHES ou Gabrielle MILLAN, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage

DATES DES SESSIONS INTER

les 12 et 13 mars 2026 - Distanciel

les 18 et 19 juin 2026 - Distanciel

les 18 et 19 juin 2026 - Présentiel à Paris

les 7 et 8 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Contexte juridique : rôle et responsabilité des intervenants en phase de réception
- la posture du maître d'ouvrage en phase finale de chantier
- le rôle du MOE, en OPR et réception
- la mission du CSPS, du bureau de contrôle, de l'OPC et des entreprises pour la réception

Méthodes : L'organisation des opérations préalables à la réception (OPR) et des opérations préalables à la livraison (OPL)
- méthodes d'organisation des OPR pour restreindre la liste des réserves à la réception
- la répartition des tâches entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre en phase OPR
- les particularités de la réhabilitation et de la VEFA
- gérer les écueils de la réception : nettoyage de fin de chantier, faillite ou défaillance d'entreprise, recours à l'assurance TRC...

Réussir la livraison aux services de gestion et gérer la transversalité lors de la mise en gestion
- avant réception, la transmission des informations nécessaires à une mise en service dans les temps
- la remise des clefs et la mise en service technique
- après réception, l'étape critique du premier état des lieux et la transmission du DOE

Levée des réserves et mise en jeu des garanties
- le cadre juridique de la levée des réserves et les moyens de coercition
- la gestion de la GPA : les méthodes efficaces pour une levée rapide et éviter les écueils
- les moyens de coercition en GPA
- les garanties biennales et décennales
- l'assurance Dommage-Ouvrage

La clôture administrative des opérations
- le circuit du DGD et son impact sur la levée des réserves en application du CCAG version 2021
- les procédures à suivre : DAACT...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0220

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE PILOTAGE ET GESTION DE CHANTIERS

SPÉCIFICITÉS DU SUIVI DE CHANTIER DE RÉHABILITATION EN SITE OCCUPÉ

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Mieux communiquer en interne et en externe

Dans une opération de réhabilitation de logements en site occupé, le locataire constitue l'acteur central du chantier, aux côtés des acteurs traditionnels de l'acte de construire. Au-delà de la méthodologie classique de suivi du chantier, le conducteur d'opérations de réhabilitation doit mettre en place et assurer le suivi des outils de gestion de la relation avec les locataires et faire le lien avec les autres directions de l'organisme et notamment avec la gestion locative.

PUBLIC

Chargé d'opérations de réhabilitation, conducteur d'opérations, personnel de gestion locative ou de proximité intervenant auprès des locataires, chargé de relations locataires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le rôle de l'ensemble des intervenants
› définir les modes de collaboration entre les différentes directions de l'organisme
› mettre en place des outils de communication avec les habitants mais aussi au sein même de l'organisme
› anticiper les éventuels blocages ou conflits
› organiser efficacement la réception pour anticiper la levée des réserves et la gestion de la garantie de parfait achèvement.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Olivier POURTAU ou Bertrand PRIOULT, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 mars 2026 - Distanciel
les 2 et 3 juillet 2026 - Distanciel
les 2 et 3 juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 16 et 17 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les différents intervenants
- le rôle de chaque intervenant interne ou externe
- les habitants : l'implication au projet, la concertation, la phase travaux
- le diagnostic social : que recouvre-t-il ?
- les différentes typologies d'opérations de réhabilitations
- l'équipe projet : comment est-elle constituée ?

La préparation du chantier
- l'organisation du chantier : quelle communication ?
- les interventions dans les logements
- la relation entreprise/habitants
- l'état des lieux, la fiche travaux
- la mise en place d'outils de gestion de chantier

La phase travaux
- l'intervention dans les logements : la communication et la méthodologie
- la réunion de chantier
- la gestion des conflits et blocages
- la relation avec les différentes directions de l'organisme, notamment la gestion locative

La réception et ses conséquences
- les opérations préalables à la réception : comment les organiser ?
- la réception : la relation avec la gestion locative
- les levées de réserves : dans quel délai ?
- la garantie de parfait achèvement : quelle organisation ?
- les éléments à transmettre : les avenants aux conventions, les modifications de surfaces corrigées
- la visite de fin de garantie

Les modes de faire innovants
- la co-construction
- l'auto-réhabilitation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0417

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE

CONDUIRE DES TRAVAUX DE DÉCONSTRUCTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Les travaux de déconstruction pour un patrimoine bâti durable et conforme

Face aux enjeux environnementaux et à l'évolution du cadre réglementaire, les opérations de déconstruction deviennent une composante essentielle de la gestion du patrimoine bâti. Les grandes thématiques associées à un projet de déconstruction sont nombreuses et nécessitent une anticipation rigoureuse. Conduire une opération de déconstruction ne se limite pas à démolir un bâtiment : il s'agit de penser l'ensemble du projet en amont, de piloter les investigations avant démolition, de faire réaliser des études de conception et de s'assurer la bonne exécution des travaux. Cette formation propose aux Maîtres d'Ouvrage de mieux appréhender ces opérations, en leur donnant les clés pour structurer un projet maîtrisé et conforme à la réglementation.

PUBLIC

Chargé d'opérations, responsable d'opérations et de programmes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les obligations et enjeux de la déconstruction
› préparer et participer à la conception d'un projet de déconstruction
› Conduire et piloter des travaux de déconstruction dans le respect de la réglementation et en toute sécurité.

PÉDAGOGIE

Alternance de séquences théoriques et pratiques, études de cas réels et questions ouvertes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jonathan TRABAC, Consultant-formateur spécialisé en conduite de chantiers de déconstruction.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 25 et 26 juin 2026 - Distanciel
les 7 et 8 octobre 2026 - Présentiel à Paris
le 30 novembre 2026 et le 1 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Appréhender un marché de travaux de déconstruction
Présentation du contexte
- L'Histoire de la déconstruction
- Les déchets de déconstruction
- L'amiante dans la déconstruction
- Le plomb dans la déconstruction

Rôles et responsabilités des différents acteurs
- L'équipe conception et pilotage : MOA, MOE, AMO, CSPS, …
- Les organismes de contrôles : DREETS, CARSAT, OPPBTP, …
- Les intervenants chantier : Entreprise travaux, laboratoire accrédité, transporteur, centre de tri…

Obligations et enjeux de la déconstruction
- Les enjeux de la déconstruction
- La réglementation applicable : déchets, amiante, plomb et déconstruction
- Les obligations de résultats

Préparation du projet de déconstruction
- Les diagnostics obligatoires et leurs contenus
- Les diagnostics utilitaires
- Le permis de démolir.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0073

ASPECTS PRATIQUES DE L'ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE ET DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

L'assurance dommage ouvrage, un élément-clef de la construction

Les montages d'opérations se multiplient et tendent à se diversifier, et l'assurance dommage ouvrage est un élément-clef de la construction. Ainsi, il est primordial de sécuriser la souscription de cette assurance, de maîtriser les conséquences de la survenance d'un sinistre, et ainsi de limiter les contentieux.

PUBLIC

Responsable technique, ou contentieux construction, responsable ou gestionnaire des contrats d'assurance, monteur, chargé d'opérations et technicien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les mécanismes particuliers de l'assurance dommage ouvrage
› utiliser les mécanismes de l'assurance dommage ouvrage et ses sources juridiques afin d'optimiser la gestion des sinistres et du risque auprès de l'assureur
› repérer les pathologies en termes de désordres qui entrent dans le champ de garantie de l'assurance dommage ouvrage
› appliquer les procédures particulières.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés de l'animateur et d'échanges avec les stagiaires. Les participants sont invités à apporter tout dossier sur lequel ils auraient rencontré une difficulté avec leur assureur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jennifer BARTOS ou Sévrine RENÉ-DAVIDSEN, Consultantes-formatrices en assurances.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 février 2026 - Distanciel
les 14 et 15 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- qu'est-ce que l'assurance dommage ouvrage ?
- quels sont les enjeux de cette assurance pour le maître et / ou le propriétaire de l'ouvrage ?
- les incontournables en matière de souscription

La place de l'assurance dommage ouvrage par rapport aux autres assurances de l'immeuble
- les grands principes de l'assurance dommage ouvrage
- les bons réflexes à avoir lorsqu'un désordre apparaît
- quels contrats d'assurance interviennent et pour quels types de désordres ?

Les garanties à actionner après la réception et la livraison
- l'importance des différentes garanties existantes après réception et livraison
- qu'est-ce que la garantie de parfait achèvement ? Comment gérer un désordre lors de la GPA ?
- la garantie biennale : quels désordres ? Comment en bénéficier ?
- la garantie décennale : comment est-elle mise en œuvre ?

Les principes applicables en matière d'assurance dommage ouvrage
- quelles différences avec les autres assurances ?
- quelles opérations sont concernées par l'assurance dommage ouvrage ? quels ouvrages et travaux sont concernés ?
- quels sont les sinistres couverts ?
- que faire face à un sinistre entrant dans l'assurance dommage ouvrage ?
- quelles sont les procédures spécifiques relatives à l'assurance dommage ouvrage ?
- la procédure de déclaration du sinistre
- l'importance de l'expertise de l'assurance dommage ouvrage.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

PATRIMOINE

STRATÉGIE

PATHOLOGIES ET DÉSORDRES DES BÂTIMENTS

MAINTENANCE, SÉCURITÉ ET EXPLOITATION DU PATRIMOINE

GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

PROPRETÉ

RNCP 37062

PATRIMOINE FORMATION CERTIFIANTE

TECHNICIEN DE PATRIMOINE EN IMMOBILIER SOCIAL

39 JOURS - PARCOURS CLASSIQUE
63 JOURS - PARCOURS EN ALTERNANCE

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
RNCP 37062, niveau 5 (Bac + 2), code certif info 102835
Date d'échéance : 23 novembre 2027

Le technicien de patrimoine en immobilier social joue un rôle central dans la gestion technique et la sécurité d'un parc de logements. Polyvalent et rigoureux, il est à la fois stratège et opérationnel, en assurant l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'entretien. Il pilote les prestataires, gère les budgets, et veille à la satisfaction des locataires. Toujours en veille sur les innovations techniques, il contribue à l'amélioration continue des bâtiments, tout en s'assurant du respect des normes de sécurité.

PUBLIC

Technicien de patrimoine , responsable de site ou gardien avec compétence technique ou personne en reconversion ayant des connaissances en bâtiment ou liées à la sécurité dans le bâtiment.

PRÉ-REQUIS

› Bac à Bac +2 dans le domaine du BTP ou du Génie civil,
› Et/ou expériences professionnelles dans les métiers du bâtiment ou de l'immobilier
› Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, Internet, ...)
› Capacités transversales (évaluées par test ou entretien) : organisation, compétences relationnelles, autonomie ...

MODALITÉS PRATIQUES

La formation se déroule en présentiel et par autoformation digitale. Le cycle de formation complet (totalité des blocs de compétences) se déroule sur :

› 63 jours en alternance (441 heures), répartis sur une période de 12 mois. La formation alterne des séquences théoriques et des mises en situation en entreprise.

› 39 jours en formation continue (273 heures), généralement organisés en séquences de 2 à 3 jours par mois, sur une période de 10 à 12 mois.

Chaque bloc est certifiant et peut être validé indépendamment. Pour étudier cette option, contactez-nous.

DATES DES SESSIONS INTER

Prochaine session à Paris : du 18 novembre 2025 au 16 décembre 2026

PRIX NET : 9 000 EUROS
En alternance, pas de frais engagés par le candidat

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85
certification.emis@afpols.fr

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024, le taux de réussite à l'examen de certification s'élève à 100 % de réussite pour les 14 personnes ayant passé l'examen.

DÉROULÉ & CONTENU

1 BLOC 1 – ORGANISATION DE LA MAINTENANCE ET COMMUNICATION

- Organiser la surveillance des interventions, achats de prestations, de services et de travaux.
- Gérer des budgets maintenance.

2 BLOC 2 – SURVEILLANCE ET DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE

- Organiser la surveillance du bâti, des équipements de l'immeuble et les dispositifs de sécurité.
- Réaliser le diagnostic des désordres et dysfonctionnements.

3 BLOC 3 – GESTION DE L'ENTRETIEN COURANT

- Gérer les sinistres et réclamations.
- Organiser les interventions et travaux.
- Assurer la sécurité des chantiers.
- Optimiser la consommation énergétique et mettre en œuvre un plan d'action efficace.

4 BLOC 4 – PARTICIPATION AUX TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS PATRIMONIAUX

- Contribuer à l'actualisation du PSP, à la gestion du plan d'entretien, aux adaptations du patrimoine, ainsi qu'à la livraison et à la réhabilitation des logements sur son secteur.

MODALITES D'EVALUATION

Un examen final comprenant : des études de cas, une mise en situation relationnelle et un travail de recherche personnel (document écrit présenté à l'oral).

FRANCE compétences
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. **referenthandicap@afpols.fr**

VAE

PATRIMOINE FORMATION CERTIFIANTE

VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE

24 H RÉPARTIES SUR PLUSIEURS MOIS

ECOLE DES METIERS DE L'IMMOBILIER SOCIAL

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une démarche de reconnaissance de l'expérience professionnelle en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un titre. Grâce à la VAE, vous pouvez obtenir un titre en adéquation avec votre parcours professionnel, sans avoir à suivre un cursus de formation. Que vous soyez salarié, intérimaire ou demandeur d'emploi, la VAE est ouverte à tous, sans condition d'âge ni de niveau de formation.

POURQUOI FAIRE UNE VAE ?

› Pour valider et officialiser son expérience sur un métier
› Pour obtenir une équivalence CAP / Bac +...
› Pour préparer une évolution professionnelle (mobilité, changement de poste...)

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

La VAE est ouverte à tous : pas de critère d'âge, de statut, ni de niveau de formation requis.
La seule condition : justifier au minimum d'une année d'expérience professionnelle en lien avec le contenu et le niveau du diplôme visé.

MODALITÉS PRATIQUES

L'accompagnement est proposé sur une base de 24 heures.
L'accompagnement peut être réalisé :
› Individuellement (sur Paris, dans nos locaux)
› Au sein de groupes mixtes (regroupant plusieurs métiers)
› Par métier, au sein de la structure, si le nombre de candidats le permet
› En présentiel et/ou en distanciel.

EN INTER

Prochaine session : du 20 novembre 2025 au 18 juin 2026

PRIX NET : 2 500 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85
certification.emis@afpols.fr

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024, les candidats ayant présenté un dossier VAE en jury de certification ont obtenu les résultats suivants :

- Chargé d'Opérations d'Habitat Social : 100 % de réussite (1 candidat)
- Directeur d'Agence : 100 % de réussite (2 candidats)
- Responsable de Site : 100 % de réussite (2 candidats)
- Chargé de Gestion Locative Sociale : 0 % de réussite (1 candidat)
- Technicien de Patrimoine : aucune VAE présentée en 2024
- Gardien d'Immeubles : aucune VAE présentée en 2024
- Chargé d'accueil : aucune VAE présentée en 2024

LA VAE AVEC L'AFPOLS EN PLUSIEURS ÉTAPES

1 DEMANDE DE RECEVABILITÉ

- Déposez votre candidature auprès de l'Afpols. (vae@afpols.fr). Une fois votre dossier étudié, l'AFPOLS procède à la validation de votre candidature.

2 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un expert de l'Afpols vous accompagne dans la constitution de votre dossier, qui sera ensuite soumis à un jury. L'accompagnement se fait sur une base de 24 heures réparties sur plusieurs mois. Il peut être suivi :

- Individuellement dans nos locaux à Paris, au sein de groupe mixte regroupant plusieurs métiers.
- En groupe métiers au sein de votre structure.

3 SOUTENANCE DEVANT LE JURY

- Une fois votre dossier complet déposé, il est étudié par un jury avant la présentation orale. La soutenance inclut pour tous les titres professionnels la soutenance du dossier VAE et des échanges avec le jury.
- Pour les titres de Gardien(ne) d'immeubles, Responsable de Site, Chargé(e) de gestion locative, Chargé(e) d'accueil et Directeur(trice) d'Agence, elle inclut également une mise en situation professionnelle.
- Le jury analyse vos compétences en fonction du référentiel de certification et valide tout ou partie de votre expérience. Vous obtenez un titre complet ou des blocs de compétences reconnus.
- En cas de validation partielle, des recommandations vous sont proposées pour finaliser votre parcours.

C0229

PATRIMOINE STRATÉGIE

METTRE EN OEUVRE UN PLAN D'ENTRETIEN PRÉVISIONNEL PERFORMANT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Comment optimiser les ressources de l'organisme

Les organismes de logement social sont confrontés à un triple défi : prendre en compte les exigences croissantes des locataires en termes de confort, maintenir la valeur d'usage de leur patrimoine et procéder à une amélioration thermique. Une politique technique, ainsi qu'une stratégie rigoureuse de rationalisation dans le temps des moyens d'exploitation et de maintien en l'état de leur patrimoine, adaptée au niveau de leurs moyens financiers, permet de relever ces défis. Le plan d'entretien est l'instrument de cette politique.

PUBLIC

Responsable ou technicien ayant à mettre en place un plan d'entretien

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les obligations légales du bailleur
› repérer les enjeux de l'entretien et d'un plan d'entretien
› évaluer et prioriser les actions en fonction des aspects techniques, stratégiques et financiers
› identifier les outils et la méthode pour créer et enrichir le plan d'entretien
› mise en œuvre du BIM, opportunités et risques du management de l'entretien prévisionnel.

PÉDAGOGIE

Approche théorique et méthodologique. Mise en situation concrète, échanges d'expériences. Travail à partir de cas.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jean-Yves GRONDIN, Consultant-formateur spécialisé en gestion de patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel
les 15 et 16 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'ensemble des prestations d'entretien
- quel est le cadre normatif et réglementaire et ses incidences pratiques ?
- les différentes prestations d'entretien et de grosses réparations
- les approches techniques, comptables et stratégiques

Quels sont les enjeux ?
- la question de la sécurité
- les objectifs de valorisation et de pérennité du patrimoine
- la qualité de service
- les autres enjeux économiques et financiers

La stratégie de financement du plan d'entretien prévisionnel
- quelles sont les différentes modalités de financement ?
- quels sont les impacts de la loi ELAN ?
- le financement des travaux, les dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés bâties, les prêts spécifiques
- les CEE

Maîtriser les aspects comptables
- les composants
- la provision pour gros entretien

Le plan d'entretien et de gestion prévisionnelle
- les objectifs et méthodes de plan d'entretien
- l'inventaire et l'identité du patrimoine
- la méthodologie pratique
- pour mettre à jour les données

L'organisation et les méthodes de gestion à mettre en place
- faire ou faire faire : comment choisir ? selon quels critères ?
- le choix des outils informatiques
- quelles incidences possibles de l'arrivée du BIM dans ces process ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0230

PATRIMOINE STRATÉGIE

LE PILOTAGE ET LA GESTION TECHNIQUE D'UN PATRIMOINE IMMOBILIER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Conduire une stratégie pour gérer son patrimoine immobilier

Le responsable d'un patrimoine immobilier agissant pour l'entretien, la conservation et l'amélioration d'un ensemble d'immeubles, participe à la décision de l'organisme sur les orientations stratégiques du patrimoine. Il participe aussi activement aux arbitrages sur les interventions techniques, est acteur dans le suivi des garanties et engage l'organisme par des commandes de travaux et par le suivi des contrats.

PUBLIC

Responsable technique
Responsable de site
Responsable du patrimoine ou responsable administratif en charge d'un patrimoine locatif

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les priorités d'entretien d'un parc immobilier
› définir les rôles et responsabilités des acteurs de l'entretien programmé d'un patrimoine
› diagnostiquer, prioriser et transmettre ces informations.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur des exposés didactiques avec mise en jeu de rôles, analyses de situations, alternant avec des cas concrets apportés par le formateur et les stagiaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick CARMIER, Consultant-formateur, expert en gestion de patrimoine immobilier.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel
les 5 et 6 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel sur l'environnement de la gestion technique d'un patrimoine
- le plan stratégique de patrimoine :
- quel est son objectif ?
- quel contenu lui donner ?

Le plan d'entretien prévisionnel : quelle finalité ?
- que recouvre-t-il ?

Le gestionnaire du patrimoine
- ses missions et ses prérogatives
- les responsabilités et les garanties

Le financement
- les spécificités pour l'entretien courant
- les notions d'entretien récupérable et non-récupérable auprès des locataires
- la nature du budget : les fonds propres et les recettes récupérables
- le financement du gros entretien programmé : le financement non-récupérable
- les opérations d'investissement
- les sources de financement pour les opérations suivantes : la requalification d'un patrimoine, la réhabilitation

Les procédures d'achats
- le contexte règlementaire dont dépendent les bailleurs de logements sociaux
- les différentes procédures d'achats et les types de marchés associés

Le suivi et le contrôle
- le devoir de conseil du fournisseur
- le plan de progrès et le plan correctif en cas de défaillance du fournisseur
- la coordination et le pilotage des prestations
- les tableaux de bord de suivi
- l'analyse des résultats au regard des objectifs de gestion patrimoniale.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0350

PATRIMOINE STRATÉGIE

STRATÉGIE BAS CARBONE ET IMPACT SUR LE PATRIMOINE EXISTANT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Repenser sa stratégie patrimoniale autour des enjeux bas carbone

Face à l'urgence climatique, les organismes Hlm se sont saisis de cette problématique. Les évolutions réglementaires visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre en neuf et sur le patrimoine existant (RE2020, Loi Enr, SNBC) et ce de manière de plus en plus exigeante. Compte tenu de ces nouvelles exigences sociétales, les organismes doivent revoir leur stratégie patrimoniale.

PUBLIC

Directeur et Responsable de patrimoine
Responsable ayant en charge le PSP et sa mise à jour
Responsable de travaux de réhabilitations
Responsable ayant en charge l'élaboration du plan de maintenance

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› comment prendre, dans le cadre de la stratégie patrimoniale, le processus de décarbonation du patrimoine en compte ?
› comment passer d'une vision purement énergétique et thermique à une vision patrimoniale ?
› comment décliner ces nouveaux objectifs dans sa stratégie patrimoniale, réhabilitation et PSP ?

PÉDAGOGIE

Alternances d'exposés technico-pratiques et de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nathalie DUTHEIL ou Pierre FERRARIS ou Elyse LEMAY, Consultants-formateurs experts en maîtrise d'ouvrage et gestion du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

le 13 mars 2026 - Distanciel
Le 17 septembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contexte et les enjeux bas carbone
- rappel sur le contexte climatique et les enjeux
- de l'Accord de Paris au Pacte Vert Européen
- de la loi Energie et Climat à la loi Enr, la SNBC
- l'impact "bâtimentaire" dans le réchauffement climatique

La priorité à la sobriété énergétique, à la décarbonation de l'énergie pour le patrimoine existant et à la diminution de l'impact carbone des constructions
- la mise en œuvre de la SNBC
- la RE2020 dans le neuf
- la décarbonation de l'énergie, un changement de paradigme pour le patrimoine existant

Comment traiter le parc existant ?
- la vision du secteur du logement, état des lieux
- comment se situe votre parc
- le nouveau DPE
- l'impact de la SNBC sur les OLS, une nouvelle vision patrimoniale, de nouveaux enjeux
- la problématique du parc existant et son rapport avec les Ges
- une nouvelle vision du PSP

Une nouvelle approche des réhabilitations en s'inspirant de la RE2020
- sobriété énergétique, le changement de vecteur énergétique
- décarbonation des matériaux, économie d'eau, renaturation
- garantir la fraîcheur en cas de forte chaleur

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0326

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET EXPLOITATION : MÉTHODOLOGIE ET PRATIQUE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Intégrer l'exploitation durable au cœur de votre maintenance

Les démarches d'économie circulaire s'appliquent à tout moment et pour toute opération sur un parc de logements. En phase d'exploitation, l'enjeu est de mettre en place une démarche d'exploitation des ressources des bâtiments qui s'intègre à votre plan de maintenance. La formation propose de vous accompagner dans la compréhension de ce que recouvre une exploitation en économie circulaire et vous donne des outils très opérationnels pour sa mise en place.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage.
Cadre et collaborateur des directions Patrimoine qui souhaitent intégrer une démarche d'économie circulaire en exploitation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les enjeux de l'exploitation circulaire
› repérer les acteurs et leurs rôles
› rédiger un cahier des charges typé économie circulaire
› mettre en place une démarche économie circulaire pour la gestion des ressources des bâtiments en exploitation.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Caroline LECOINTE, Consultante-formatrice spécialisée en Économie Circulaire et réemploi.

DATES DES SESSIONS INTER

le 17 avril 2026 - Distanciel
le 15 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comment rédiger les cahiers des charges "économie circulaire" pour la maintenance / exploitation de bâtiments ?
- comprendre les enjeux de l'exploitation circulaire
- comprendre les acteurs impliqués et leurs rôles
- clauses à destination des maîtrises d'œuvre
- clauses à destination des entreprises
- étude de cas

Comment gérer votre parc de logements en économie circulaire ?
- les scénarii de ressource management en exploitation
- mise en place d'une démarche "économie circulaire" pour la gestion des ressources des bâtiments en exploitation
- simplification de la rédaction des documents contractuels (cahiers des charges et clauses)
- les bénéfices "carbone" d'une telle démarche
- les filières de valorisation
- retours d'expérience.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0227

PATRIMOINE STRATÉGIE

LE BIM AU SERVICE DE LA GESTION DE VOS DONNÉES PATRIMONIALES ET TECHNIQUES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Le BIM pour optimiser la gestion patrimoniale

Cette formation a pour objectif de donner à ses participants les clés leur permettant de réussir l'implantation du BIM au sein de la gestion patrimoniale. Depuis l'initialisation stratégique du projet jusqu'à l'exploitation des solutions retenues, les éléments fournis vous guideront pas à pas en vous apportant des solutions adaptables à votre organisation à partir d'un atelier pratique.

PUBLIC

Cadre et collaborateur des directions Patrimoine qui souhaitent intégrer les éléments-clefs en matière de gestion patrimoniale en BIM

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› maîtriser les enjeux de la maquette numérique et du BIM en gestion patrimoniale

› identifier les solutions techniques et les différents logiciels BIM

› mettre en œuvre une gestion technique et patrimoniale en BIM.

PÉDAGOGIE

En associant exposés pratiques, présentation d'exemples et d'études de cas, la pédagogie employée vise à accompagner chaque participant dans l'appréhension personnelle d'une stratégie de commande du BIM renforçant les bonnes pratiques de gestion patrimoniale existantes dans les différents métiers qui la composent.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe COTTARD, Consultant-formateur, expert en stratégie patrimoniale, production immobilière et BIM en logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 9 et 10 juin 2026 - Distanciel

les 15 et 16 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Présentation du BIM
- les fondamentaux du BIM
- les aspects juridiques et contractuels
- les conditions du continuum BIM entre construction et gestion
- objectifs BIM et cas d'usages du BIM
- convergences numériques

L'initialisation stratégique / cas d'usages
- les conditions d'engagement de la phase pré-opérationnelle
- les enjeux et les objectifs
- prioriser les actions
- l'organisation de projet
- la présentation de solutions
- définition et priorisation des processus métiers
- quel choix subséquent de granulométrie descriptive
- cadrer les niveaux de détail
- les mises à jour des données

Inventaires / scénarii
- état des lieux des données
- cartographie des outils
- les ressources humaines et matérielles
- scénarii de reconstitution des données
- coûts et délais associés
- plan d'action opérationnel

Phase opérationnelle
- l'achat des solutions
- l'écriture des procédures
- l'acquisition et fusion de données
- l'implémentation initiale
- les tests et recettage
- la mise en exploitation
- la phase de mise à jour des données / continuum BIM
- les étapes liées à la fiabilisation / contrôles qualité

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0232

PATRIMOINE STRATÉGIE

COMMENT ADAPTER LE PATRIMOINE LOCATIF AUX BESOINS DE LA POPULATION ÂGÉE ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Comprendre les obligations réglementaires et agir concrètement pour adapter le logement au vieillissement

En 2060, 1 personne sur 3 aura plus de 60 ans et plus de 90 % de cette population vivront à domicile et y demeureront jusqu'à la fin de leur vie. Dans ce contexte, l'adaptation du parc social représente un enjeu majeur afin d'accueillir des locataires de plus en plus âgés et souvent en perte d'autonomie. Les objectifs de cette formation sont dans un premier temps d'étudier les obligations liées au cadre réglementaire puis dans un second temps d'aborder les aspects méthodologiques et techniques nécessaires à l'adaptation efficace et pragmatique du logement.

PUBLIC

Directeur d'organisme.
Directeur du développement, de la maîtrise d'ouvrage ou du patrimoine.
définir les phases de la conception et de la conduite d'une stratégie patrimoniale très spécifique.
Responsable de clientèle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les incidences pratiques de la loi ELAN
› repérer toutes les dimensions d'une problématique complexe allant au-delà de l'adaptation du bâti

PÉDAGOGIE

Approche théorique et méthodologique. Échanges d'expériences. Illustration par des exemples pratiques et des réalisations.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Florian BRULE, Consultant-formateur, expert en accessibilité, spécialiste en vieillissement et handicap.

DATES DES SESSIONS INTER

les 22 et 23 juin 2026 - Distanciel
les 7 et 8 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Enjeux et obligations liés aux réglementations récentes
- quels objectifs visés par la loi ?
- la notion d'évolutivité introduite par la loi ELAN du 23 novembre 2018
- quelles obligations pour le bailleur : contraintes et limites ?
- les nouveaux partenaires

L'approche méthodologique globale
- l'identification des locataires âgés et de leur lieu et condition d'habitation
- la connaissance approfondie des attentes des personnes âgées en matière de logements, d'aides et de services associés
- la sélection et l'inscription du patrimoine concerné dans un répertoire

L'adaptation des logements aux handicaps de l'âge sur le plan architectural et technique
- la construction de logements neufs, l'adaptation de logements existants aux handicaps et/ou à la perte d'autonomie des personnes âgées
- la recherche des dispositions architecturales et des équipements les plus propices à favoriser la vie quotidienne de personnes dont les capacités se réduisent progressivement
- les aspects principaux de la vie des personnes âgées à considérer pour réaliser des logements qui leur soient adaptés

La définition de différents niveaux de mise en accessibilité et d'adaptation
- minimum, standard et spécifique, tant en ce qui concerne l'accessibilité des immeubles et des logements que l'adaptation et l'équipement des logements eux-mêmes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0231

PATRIMOINE STRATÉGIE

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS : NORMES ET MÉTHODOLOGIES D'EXÉCUTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Analyser, appliquer et fiabiliser ses diagnostics techniques immobiliers

Aujourd'hui pour louer ou vendre un bien, il est obligatoire de fournir un dossier technique.
Pour mieux gérer les commandes et les travaux, il est crucial de connaître les différents diagnostics immobiliers, leurs compositions, leurs champs d'applications, leurs réalisations ainsi que la responsabilité des différents acteurs.

PUBLIC

Responsable technique
Manager de proximité
Responsable de service
Secrétaire technique

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les règlementations
› repérer les obligations des organismes en fonction des différents diagnostics immobiliers.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques, analyses de situations, échanges d'expériences, applications à l'aide d'exercices en salle. Échanges interactifs à partir des questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Emeric DE LA ROCHETHULON, Consultant-formateur spécialisé en diagnostics immobiliers réglementaires.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel
les 18 et 19 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des textes réglementaires et obligations
- les vocabulaires techniques suivant les spécialités / les sanctions

État mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
- limite du repérage, liste A, liste B, liste C / les diagnostics et contrôles périodiques
- le traitement de l'amiante et la gestion des D.T.A

État relatif à la présence de termites dans le bâtiment
- la contamination géographique, le diagnostic parasitaire des immeubles et les traitements curatifs et préventifs

Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- les catégories / les mesures préventives et curatives

État de l'installation intérieure d'électricité
- les installations concernées, le contenu du diagnostic / la durée de validité et les conditions d'exonération

État de l'installation intérieure de gaz
- les installations concernées, le contenu du diagnostic
- la prévention des intoxications au monoxyde de carbone (CO)
- le diagnostic de performance énergétique (DPE)

État des risques et pollutions
- les communes concernées, le contenu et sa durée de validité

Assainissement non collectif
- les installations concernées, le contenu du diagnostic et sa durée de validité

Les diagnostiqueurs
- rôle et mission du diagnostiqueur.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0338

PATRIMOINE STRATÉGIE

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : QUELLES OBLIGATIONS POUR QUELS IMPACTS PRATIQUES ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Faire du DPE un levier de décision pour la gestion patrimoniale

Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) a pour objectif d'indiquer la quantité annuelle d'énergie consommée ou estimée pour une utilisation standardisée du bâtiment, ainsi qu'une classification du bâtiment en fonction de la quantité d'émission de gaz à effet de serre, le tout afin de connaître sa performance énergétique.

La loi ELAN stipule que les informations contenues dans ce document obligatoire soient opposables aux vendeurs et aux bailleurs à compter du 1er janvier 2021. Cette réforme supprime le caractère informatif du DPE et rend ses informations opposables aux vendeurs et aux bailleurs.

Le bailleur engage sa responsabilité contractuelle envers le locataire en cas d'information erronée figurant dans le DPE, à la condition que cette information erronée lui cause un préjudice.

Cette formation a pour objectif d'une part de sensibiliser au cadre réglementaire et aux obligations liées à ces textes en tant que bailleur. D'autre part, ce stage donnera des clés de lecture des DPE.

PUBLIC

Responsable technique et technicien de patrimoine
Chargé.e des ventes de logements sociaux
Toute personne ayant à utiliser un DPE dans ses missions quotidiennes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› comprendre la législation entourant les diagnostics de performance énergétique
› identifier les obligations à la charge des bailleurs
› maîtriser la lecture du diagnostic énergétique.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Accès à une documentation pédagogique à distance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Emeric DE LA ROCHETHULON, Consultant-formateur spécialisé en diagnostics immobiliers réglementaires.

DATES DES SESSIONS INTER

le 12 mars 2026 - Distanciel
le 15 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction : généralités sur le bâtiment
- quelle typologie des constructions, les bâtiments, les produits de construction

Quel cadre réglementaire pour le DPE
- les textes législatifs et réglementaires fondamentaux et récents

Les obligations du propriétaire/bailleur
- quand réaliser un DPE ?
- qui choisir ?

Les obligations du diagnostiqueur
- quel statut lié au diagnostiqueur ?
- comment rédiger un cahier des charges pour une mission liée au DPE ?
- le suivi de la mission du diagnostiqueur
- les résultats de la mission

Le contenu d'un DPE
- le calcul 3Cl
- calcul sur facture
- notion d'énergie primaire et finale

Le décryptage et l'analyse d'un DPE
- comprendre la terminologie d'un DPE
- quels éléments principaux regarder dans un DPE ?
- les points de vigilance dans un DPE

Savoir informer efficacement ses locataires

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0233

DIAGNOSTICS ET PATHOLOGIES DU BÂTIMENT

6 JOURS (42 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Prévenir, diagnostiquer et remédier aux pathologies pour sécuriser votre patrimoine

Cette formation permettra de préciser les connaissances techniques nécessaires dans les différents domaines, la construction neuve, la réhabilitation et la maintenance du patrimoine existant afin de faciliter le dialogue avec les entreprises, les maîtres d'œuvre, BET et experts. Elle permettra également d'acquérir les notions indispensables afin de maîtriser les risques, prévenir les désordres et en cas de survenance de ceux-ci de poser un diagnostic, de procéder à la réparation des désordres et la remise en l'état.

PUBLIC

Responsable de travaux de réhabilitations, de patrimoine, technicien du suivi des sinistres

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les grands principes techniques de construction
› dialoguer et négocier avec une entreprise, un bureau d'études, un expert en assurance
› prévenir, analyser et comprendre la nature d'un désordre
› repérer les pathologies en fonction des techniques employées
› établir un diagnostic et informer les locataires de la nature des travaux.

PÉDAGOGIE

Alternances d'exposés technico-pratiques et de cas réels et concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Claude BOUDELLE ou Patrick CARMIER ou Nicolas CHARTIER ou Pierre FERRARIS, Consultants-formateurs spécialisés en gestion du patrimoine.

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le sol et les fondations
- les caractéristiques des sols et leur impact sur les mouvements de la structure
- les différents types de fondations
- l'eau et ses effets
- les pathologies, les causes, les réparations
- tassement, retrait, gonflement
- les conséquences sur la structure
- l'étude géotechnique
- les sols argileux
- les reprises en sous œuvre

L'ossature
- les sollicitations / les différents systèmes de porteur au fil du temps
- les matériaux, le béton armé / l'évolution des sinistres constructifs
- les désordres et sinistres, zoom sur les balcons

Les façades
- les enduits, les RPE ET RSI, les ITE, le bois
- les désordres
- les différents types de fissures
- les causes, leur dangerosité
- les réparations

Les toitures et terrasses
- les différents types de charpente / la couverture / les matériaux / entretien et mode
- les toitures-terrasses / la pathologie des étanchéités / les terrasses végétalisées

Les menuiseries extérieures
- les différents matériaux / l'évolution des vitrages / la mise en œuvre en réhabilitation
- les désordres, les infiltrations eau et air

DIAGNOSTICS ET PATHOLOGIES DU BÂTIMENT

C0233

DATES DES SESSIONS INTER

les 19-20 et 23 janvier et 2-3 et 6 février 2026 - Distanciel

les 21-22-23 septembre et 7-8-9 octobre 2026 - Distanciel

les 21-22-23 septembre et 7-8-9 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 3 770 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

La sécurité incendie
- distinguer les réglementations habitation, IGH et ERP
- les textes fondateurs de la règlementation incendie habitation et leur évolution
- les obligations et responsabilités du propriétaire
- quid en cas de travaux sur le patrimoine existant ?
- ERP, rôle des commissions de sécurité

L'électricité
- l'installation, distinguo mise en conformité et mise en sécurité
- la norme NF C 15 -100, son évolution / les obligations du propriétaire
- la maintenance, les pathologies
- l'autoconsommation, le raccordement des véhicules électriques

La plomberie et les équipements sanitaires
- l'alimentation en eau, les réseaux de distribution, les équipements
- la prévention des risques de pollution des réseaux
- les réseaux d'évacuation, les désordres
- le gaz

Le chauffage et la production ECS
- les températures règlementaires / les différents types de chaudière à ventouse, à condensation, conduit 3 CE / programmation, régulation
- les installations / chauffage collectif, individuel / les pathologies, les dangers
- la légionellose, les bonnes pratiques, les traitements

Les nouveaux isolants
- les biosourcés, les géosourcés / les nouvelles filières

La ventilation
- ventilation simple flux, double flux / les contrôles, la maintenance / les détecteurs de monoxyde de carbone / préventions VMC gaz / pathologies

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0411

PATRIMOINE PATHOLOGIE ET DÉSORDRE DES BÂTIMENTS

TOUT COMPRENDRE SUR LES PATHOLOGIES DU BÂTIMENT

6,5 JOURS - DISTANCIEL ET AUTOFORMATION

NOUVEAUTÉ PARCOURS HYBRIDÉ

Réhabilitation et maintenance : identifier, prévenir et diagnostiquer les désordres
Dans un contexte où les opérations de réhabilitation et de maintenance du patrimoine nécessitent une maîtrise toujours plus fine des dimensions techniques, les professionnels du secteur sont confrontés à plusieurs défis majeurs auxquels le parcours de formation proposé répond :
› Assurer un dialogue technique efficace avec les entreprises, maîtres d'œuvre, bureaux d'études et experts, en adoptant un langage commun et une compréhension partagée des enjeux.
› Identifier, prévenir et diagnostiquer les désordres liés aux bâtiments, dans un environnement bâti souvent complexe, ancien et soumis à des pathologies récurrentes.
› Anticiper les risques et proposer des solutions adaptées, tant sur le plan technique que réglementaire, en intégrant les évolutions normatives et les attentes croissantes en matière de qualité, de sécurité et de durabilité.
› Contribuer à la bonne information des occupants et au pilotage efficace des interventions, en tenant compte des contraintes opérationnelles et budgétaires.

PUBLIC

Responsable de travaux de réhabilitations, de patrimoine, technicien du suivi des sinistres.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les grands principes techniques de construction.
› prévenir, analyser et comprendre la nature d'un désordre.
› repérer les pathologies en fonction des techniques employées.
› etablir un diagnostic et informer les locataires de la nature des travaux.
› dialoguer et négocier avec une entreprise, un bureau d'études, un expert en assurance.

PÉDAGOGIE

Cette formation proposée sous la forme d'un parcours intégrant séquence d'autoformation, face à face en classe à distance, intersession appliquée, et outils d'ancrage post-formation garantit une acquisition durable des compétences, en cohérence avec les réalités du métier et les attentes du terrain.

TEMPS EN AUTO-FORMATION

Deux séquences d'autoformation en introduction des temps de formation avec votre formateur pour aborder des notions fondamentales du gros-œuvre et du second-œuvre.

TEMPS COLLECTIFS

Les temps collectifs en distanciel favorisent les échanges et le partage d'expériences entre pairs.

ANIMATION

Pierre FERRARIS, consultant-formateur spécialisé en gestion du patrimoine et maitrise d'ouvrage.

ÉVALUATION

L'évaluation des acquis se fera en continu du parcours de formation par la formatrice au travers des multiples activités à réaliser. Plusieurs quiz ponctuent le parcours afin d'accompagner l'ancrage mémoriel.

DÉROULÉ DU PARCOURS

1 SÉQUENCE EN AUTOFORMATION - 2H30

Chaque stagiaire est invité à suivre un module e-learning en autonomie via la plateforme de formation Espace 47 pour comprendre la structure d'un bâtiment, de l'infrastructure aux façades : notions clés, désordres fréquents, et activité ludique de calcul du poids d'un immeuble.

2 FORMATION A DISTANCE EN GROUPE AVEC LE FORMATEUR - 3 JOURS

Ce temps de face à face avec le groupe et le formateur est dédié à explorer les composantes structurelles d'un bâtiment, leur évolution et les pathologies courantes : sols et fondations, ossature, façades, toitures et terrasses, menuiseries extérieures.

3 INTERSESSION EN AUTOFORMATION - 1H00

Chaque stagiaire est invité à suivre un module e-learning en autonomie via la plateforme de formation Espace 47 pour travailler sur l'analyse de cas concrets : moisissures, ponts thermiques, isolations défaillantes, risques incendie. Identification des causes et enjeux techniques.

4 FORMATION A DISTANCE EN GROUPE AVEC LE FORMATEUR - 3 JOURS

Ce temps de face à face avec le groupe et le formateur est dédié à l'étude des équipements techniques et leurs exigences réglementaires : sécurité incendie, électricité, plomberie / sanitaires, chauffage / ECS, isolants innovants, ventilation.

TOUT COMPRENDRE SUR LES PATHOLOGIES DU BÂTIMENT

C0411

MODALITÉS PRATIQUES

DURÉE ET ORGANISATION
Le parcours se déroule sur 3 semaines, sous un format hybride alternant temps en autonomie et temps collectifs, pour un total de 6,5 jours de formation répartis comme suit :
› **6 jours en classe à distance**
› **3H30 en autonomie,** réparties sur deux demies journées via la plateforme Espace 47

ACCES A ESPACE 47
La plateforme Espace 47 constitue le support principal des temps en autonomie. Elle est accessible :
› Depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec une connexion Internet.
› Via une identification individuelle sécurisée, fournie en amont de la formation.
› À tout moment durant les périodes d'autonomie définies, un appui technique est également prévu pour faciliter la prise en main de la plateforme Espace 47 et garantir un déroulement fluide du parcours.

DATES DES SESSIONS INTER

SESSION 1
- **23 novembre 2026 de 14h à 16h30 –** autoformation
- **25, 26, 27 novembre 2026 de 9h à 17h -** classe virtuelle (visio) avec le formateur
- **30 novembre 2026 de 14h à 15h -** autoformation
- **7, 8, 9 décembre 2026 de 09h à 17h -** classe virtuelle (visio) avec le formateur

SESSION 2
- **25 mai 2026 de 14h à 16h30** – autoformation
- **27, 28, 29 mai 2026 de 9h à 17h -** classe virtuelle (visio) avec le formateur
- **8 juin 2026 de 14h à 15h** - autoformation
- **10, 11, 12 juin 2026 de 09h à 17h** - classe virtuelle (visio) avec le formateur

PRIX NET : 3 870 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

CONTENU

LE GROS OEUVRE

- **Sols et fondations :** influence du sol, types de fondations, effets de l'eau, pathologies (tassement, gonflement…), étude géotechnique
- **Ossature :** principes porteurs, matériaux, béton armé, sinistres (focus balcons)
- **Façades :** enduits, ITE, bois… Types de fissures, diagnostics et réparations
- **Toitures et terrasses :** charpentes, étanchéité, matériaux, entretien, végétalisation
- **Menuiseries extérieures :** matériaux, vitrages, mise en œuvre en réhabilitation, infiltrations

LE SECOND OEUVRE

- **Sécurité incendie :** réglementation habitation/ERP/IGH, responsabilités, travaux sur existant
- **Électricité :** conformité, norme NF C 15-100, maintenance, autoconsommation, IRVE
- **Plomberie / sanitaires :** alimentation, évacuation, désordres, prévention des pollutions, gaz
- **Chauffage / ECS :** types de chaudières, régulation, RE2020, risques sanitaires (légionellose)
- **Isolants innovants :** biosourcés, géosourcés, filières émergentes
- **Ventilation :** systèmes simple/double flux, maintenance, VMC gaz, condensation et pathologies.

C0235

PATRIMOINE PATHOLOGIES ET DÉSORDRES DES BÂTIMENTS

GROS ŒUVRE ET CLOS COUVERT : PRÉVENIR ET TRAITER LES DÉSORDRES ET PATHOLOGIES

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Prévenir les pathologies du bâti pour fiabiliser durablement le patrimoine

Les fissures, les mouvements de la structure, les désordres sur le clos couvert nous interpellent, ainsi que nos locataires, sur leur gravité potentielle. Désordres purement esthétiques ou remise en cause de la pérennité de l'ouvrage ? Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de comprendre les raisons qui peuvent amener à ces désordres, faire les bons choix lors de la conception, veiller à la bonne mise en œuvre et conduire les actions nécessaires.

PUBLIC

Responsable de travaux
Responsable de patrimoine
Technicien
Assistant de gestion patrimoine

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› observer les pathologies des constituants du gros œuvre
› analyser, diagnostiquer les désordres pour prescrire les travaux
› justifier ses analyses.

PÉDAGOGIE

Alternances d'exposés technico-pratiques et de cas réels et concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Claude BOUDELLE ou Patrick CARMIER ou Nicolas CHARTIER ou Pierre FERRARIS, Consultants-formateurs spécialisés en gestion du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

les 19-20 et 23 janvier 2026 - Distanciel
du 27 au 29 mai 2026 - Distanciel
du 21 au 23 septembre 2026 - Distanciel
du 21 au 23 septembre 2026 - Présentiel à Paris
du 25 au 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le sol et les fondations
- les caractéristiques des sols et leur impact sur les mouvements de la structure
- les différents types de fondations
- l'eau et ses effets
- les pathologies, les causes, les réparations
- tassement, retrait, gonflement
- les conséquences sur la structure
- l'étude géotechnique
- les sols argileux
- les reprises en sous œuvre

L'ossature
- les sollicitations / les différents systèmes de porteur au fil du temps
- les matériaux, le béton armé / l'évolution des sinistres constructifs
- les désordres et sinistres, zoom sur les balcons

Les façades
- les enduits, les RPE ET RSI, les ITE, le bois
- les désordres
- les différents types de fissures
- les causes, leur dangerosité
- les réparations

Les toitures et terrasses
- les différents types de charpente / la couverture / les matériaux / entretien et mode d'investigation
- les toitures-terrasses / la pathologie des étanchéités / les terrasses végétalisées

Les menuiseries extérieures
- les différents matériaux / l'évolution des vitrages / la mise en œuvre en réhabilitation
- les désordres, les infiltrations eau et air

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0236

LE SECOND ŒUVRE ET LES ÉQUIPEMENTS : PATHOLOGIES ET PRÉVENTION

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Repérer, diagnostiquer et fiabiliser les composantes du second œuvre

La sécurité et le confort des locataires sont une préoccupation de chaque instant. Il est primordial de faire les bons choix lors de la conception, ainsi que de veiller à la bonne mise en œuvre des équipements. Il convient également d'assurer une maintenance appropriée des équipements, ainsi que la réparation des désordres qui peuvent les affecter dans le temps. Ce stage permettra de connaître les différentes technologies relatives à ces équipements, leurs pathologies et les règlementations en la matière.

PUBLIC

Responsable de travaux
Responsable du patrimoine
Technicien
Assistant de gestion patrimoniale

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› observer les pathologies des composants du second œuvre
› analyser, diagnostiquer les désordres pour prescrire les travaux et assurer la sécurité de l'immeuble
› justifier ses analyses.

PÉDAGOGIE

Alternances d'exposés technico-pratiques et de cas réels et concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Claude BOUDELLE ou Patrick CARMIER ou Nicolas CHARTIER ou Pierre FERRARIS, Consultants-formateurs spécialisés en gestion du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2-3 et 6 février 2026 - Distanciel
du 10 au 12 juin 2026 - Distanciel
du 7 au 9 octobre 2026 - Présentiel à Paris
du 7 au 9 octobre 2026 - Distanciel
du 7 au 9 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La sécurité incendie
- distinguer les réglementations habitation, IGH et ERP
- les textes fondateurs de la règlementation incendie habitation et leur évolution
- les obligations et responsabilités du propriétaire
- quid en cas de travaux sur le patrimoine existant ?
- ERP, rôle des commissions de sécurité

L'électricité
- l'installation, distinguo mise en conformité et mise en sécurité
- la norme NF C 15 -100, son évolution / les obligations du propriétaire
- la maintenance, les pathologies
- l'autoconsommation, le raccordement des véhicules électriques

La plomberie et les équipements sanitaires
- l'alimentation en eau, les réseaux de distribution, les équipements
- la prévention des risques de pollution des réseaux
- les réseaux d'évacuation, les désordres
- le gaz

Le chauffage et la production ECS
- les températures règlementaires / les différents types de chaudière à ventouse, à condensation, conduit 3 CE / programmation, régulation
- les installations / chauffage collectif, individuel / les pathologies, les dangers
- la légionellose, les bonnes pratiques, les traitements

Les nouveaux isolants
- les biosourcés, les géosourcés / les nouvelles filières

La ventilation
- ventilation simple flux, double flux / les contrôles, la maintenance / les détecteurs de monoxyde de carbone / préventions VMC gaz / pathologies

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0234

PATHOLOGIES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Appréhender le risque pathologique des nouvelles technologies

Au-delà des problèmes de construction, l'ensemble des personnels des organismes est concerné par l'irruption de technologies nouvelles liées notamment aux réglementations thermiques qui comportent des problèmes d'entretien et d'exploitation spécifiques.

L'objet de la formation est d'appréhender les techniques mises en œuvre, leur vie, les conditions de leur entretien et les incidences sur les charges d'exploitation tant pour le locataire que pour le propriétaire.

PUBLIC

Chargé ou conducteur d'opérations neuves ou réhabilitation
Responsable de travaux.
Responsable technique
Assistant de gestion du patrimoine

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principales pathologies de ces nouvelles technologies
› prévenir les principales pathologies
› déterminer les prestations des contrats d'exploitation ou les remèdes à appliquer
› communiquer avec les locataires.

PÉDAGOGIE

Approche théorique et méthodologique. Mises en situation concrète, échanges d'expériences. Travail sur des outils à partir de cas.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Claude BOUDELLE ou Pierre FERRARIS, Consultants-formateurs spécialisés en gestion du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

les 8 et 9 juin 2026 - Distanciel
les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'énergie
- distinguo puissance et quantité d'énergie
- les énergies disponibles

Les équipements solaires
- le solaire thermique (principes, équipements, dysfonctionnements et exploitation)
- le solaire photovoltaïque (principes, équipements et exploitation)
- le solaire passif

Les pompes à chaleur et la géothermie
- les principes de fonctionnement des pompes à chaleur, les équipements et l'exploitation
- les PAC individuelles, les PAC collectives / bien choisir sa PAC
- l'hybridation
- le chauffe-eau thermodynamique
- la géothermie : les principes, les pathologies et leurs préventions

Le chauffage
- les principes de fonctionnement des installations

La ventilation
- les principes et équipements disponibles / les pathologies et leurs préventions / la ventilation double flux

Les terrasses végétalisées
- les typologies et modes de construction / l'entretien et les points d'attention

Le bois énergie
- la chaufferie bois en collectif / le bois sous toutes ses formes

L'isolation par l'extérieur
- les différents complexes / les risques, les pathologies et les mesures préventives

Les techniques innovantes ou expérimentale

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0237

L'EAU ET SES PATHOLOGIES : CONDENSATIONS, INFILTRATIONS, DIAGNOSTICS ET SOLUTIONS PRATIQUES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour agir et réagir de façon adaptée aux désordres liés à l'eau

Les désordres liés à l'eau représentent 80 % des sinistres du bâtiment. Les causes en sont multiples : conception, réalisation, vétusté, matériaux, mode d'habiter du locataire, défauts d'entretien. Différencier les causes permet d'adapter les remèdes et de résoudre les dysfonctionnements. Connaître les ressorts de ces pathologies invite à prendre les mesures de prévention afin de diminuer ces problèmes. Ce stage permettra d'acquérir les notions indispensables sur l'origine et la résolution des désordres liés à l'humidité.

PUBLIC

Responsable de service technique, technicien et adjoint technique, chargé ou conducteur d'opérations, technicien des services entretien et maintenance.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les phénomènes physiques en jeu
› établir le diagnostic des désordres et des remèdes applicables
› communiquer, expliquer aux locataires et commander aux entreprises
› élaborer des règles de prévention.

PÉDAGOGIE

La formation privilégie la recherche de solutions pratiques à partir d'apports didactiques, de photos présentant les principales dispositions de mise en œuvre et les pathologies les plus courantes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Claude BOUDELLE ou Patrick CARMIER ou Nicolas CHARTIER ou Pierre FERRARIS, Consultants-formateurs spécialisés en gestion du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 mars 2026 - Distanciel
les 2 et 3 juillet 2026 - Distanciel
les 2 et 3 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'eau dans le bâtiment : causes et dommages
- les différents types d'humidité, leurs causes et leurs manifestations
- les effets de l'humidité sur les matériaux de construction
- comment assécher ?

La condensation
- l'humidité présente dans l'air du logement
- le phénomène de condensation, ses manifestations, ses conséquences
- la problématique des usages et la sensibilisation des locataires sur une bonne aération
- un air sain et confortable
- les ponts thermiques, les éviter, les supprimer

La ventilation
- l'évolution des systèmes des ventilations
- la VMC, les débits d'air règlementaires, les mesurer
- la VMC hygro
- les conséquences de la RT2012 et de la RE2020
- la VMC double flux
- les points de vigilance et pathologies

Les remontées par capillarité
- le phénomène
- comment les identifier, les éviter et les traiter

Les infiltrations sur le clos et couvert
- les couvertures et leur entretien
- la problématique des toitures-terrasses, vigilance sur les points singuliers, la recherche de fuites
- les toitures végétalisées
- les façades, la réparation des fissures infiltrantes

Les fuites sur les réseaux et équipements
- les réseaux de distribution et d'évacuation
- les équipements sanitaires

Le diagnostic de l'humidité et son traitement
- les méthodes d'investigation
- les appareils de mesure :
- les évolutions technologiques - les caméras
- l'interprétation des résultats.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0294

PATRIMOINE PATHOLOGIES ET DÉSORDRES DES BÂTIMENTS

LES CLOISONS ET REVÊTEMENTS DES SOLS ET MURS : PRÉVENIR, DIAGNOSTIQUER ET RÉPARER LES DÉSORDRES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Confort et durabilité au cœur de la gestion des cloisons et revêtements

Les prestations qualifiées "d'embellissements" contribuent grandement à la perception de confort par nos locataires et participent au plaisir de vie à l'intérieur du logement ; ce sont les premiers éléments perçus par nos locataires, lorsqu'ils visitent les lieux. Ce ne sont pas des technologies "mineures". Les matériaux employés ont considérablement évolué dans le temps.

Cette formation permettra de préciser les connaissances techniques nécessaires dans ces différents domaines. Elle permettra également d'acquérir les notions indispensables afin d'assurer la meilleure remise en état des logements et de procéder à la réparation des désordres.

PUBLIC

Responsable de travaux, responsable de patrimoine, technicien, assistant de gestion patrimoniale.

Toute personne ayant en charge de la réalisation de l'état des lieux, de la remise en état du logement, de la commande et du suivi ou du contrôle des travaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› Choisir les bonnes techniques et les bons matériaux lors de la remise en état des logements

› Assurer le contrôle de ces travaux.

PÉDAGOGIE

Alternances d'exposés technico-pratiques et de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants et étude de cas pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

DATES DES SESSIONS INTER

les 10 et 11 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les revêtements de sols
- les différents types de matériaux de revêtements de sols
- les exigences règlementaires
- le classement UPEC
- les sols souples
- les carrelages
- les sols coulés
- le parquet
- les désordres, les pathologies, l'entretien
-les nouveaux matériaux
- impact des sols sur la qualité de l'air

Les revêtements des murs
- la peinture
- les différents types de peinture, avantages, inconvénients
- les différents types de rendu
- les COV, peinture et santé
- la gouttelette
- les pathologies
- le traitement des bois intérieur et extérieur
- le traitement des parties métalliques
- les peintures dépolluantes
- le papier peint, la toile de verre
- la faïence

Cloisons et doublages
- les différentes types de cloisons, les réparations
- La problématique des matériaux dangereux
- amiante, plomb.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0291

ASSISTANT.E OPÉRATIONNELLE DE LA DIRECTION TECHNIQUE-MAINTENANCE : LES FONDAMENTAUX DU MÉTIER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

L'appui stratégique et technique pour une maintenance patrimoniale efficace

PUBLIC
Assistant de direction du patrimoine, secrétaire des services techniques.

PRÉ-REQUIS
Aucun.

OBJECTIFS
› connaître le vocabulaire technique
› connaître le cadre réglementaire liés aux questions de maintenance et de gestion des risques techniques
› identifier les différents acteurs et leur rôle dans leur mission respective.

PÉDAGOGIE
Cette formation s'appuie sur des exposés pratiques de l'animateur, l'étude de situations concrètes et de documents.

ÉVALUATION
Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION
Pierre FERRARIS, Consultant-formateur expert en maîtrise d'ouvrage.

DATES DES SESSIONS INTER
les 1 et 2 juin 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA
Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT
- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le cadre général de la maintenance
- les différentes approches, maintenance préventive, maintenance curative
- les acteurs, les enjeux

Le cadre juridique et la responsabilité du propriétaire bailleur
- quels textes règlementaires sur le patrimoine existant ? la question de la rétroactivité des règlements

Les risques dans le bâtiment
- un zoom particulier sur l'amiante, le diagnostic de Repérage Amiante Avant Travaux
- le risque incendie, quid des travaux sur l'existant

Comment se situe votre organisme en terme de stratégie patrimoniale ? d'organisation de la maintenance ?

Les différents acteurs
- identifier les différents acteurs, les diagnostiqueurs, le maître d'œuvre, le coordonnateur SPS, le contrôleur technique

Les imputations comptables
- notions de GE /GR, RC, NC et EC, comment faire le distinguo et incidences au niveau comptable

C'est quoi le PSP ? le plan de maintenance ?

Comment connaître son patrimoine ?
- les différents diagnostics ? les contrôles ?

Maintenance et Stratégie Bas Carbone
- impact de la stratégie bas carbone sur la maintenance du patrimoine
- que vont changer dans nos pratiques les nouvelles règles environnementales.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL
- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0238

LES ENJEUX DE LA MAINTENANCE DE VOTRE PATRIMOINE : ORGANISATION ET BUDGET

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Organiser et piloter la maintenance avec méthode, budget et vision patrimoniale

Les prestations d'entretien sont l'un des principaux postes de dépenses des organismes. Choisir son organisation, ses fournisseurs, ses prestations représente pour le bailleur un enjeu stratégique important.

Afin de répondre à ces enjeux, le personnel en charge de l'entretien doit posséder les compétences techniques, mais aussi mettre en œuvre parallèlement des capacités d'organisation et des connaissances qui lui permettent d'assurer la sécurité technique, juridique et financière de l'organisme.

PUBLIC

Responsable du patrimoine, technique, de maintenance, responsable et technicien de site ou de secteur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› expliquer les différentes procédures d'achat
› identifier des méthodes de prévision des prestations d'entretien (toutes natures)
› suivre les entreprises et leurs réalisations
› mettre en place des tableaux de bord et des indicateurs de suivi
› élaborer son budget.

PÉDAGOGIE

Méthode pédagogique active et participative fondée sur des exposés et des études de cas concrets travaillés en groupe.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jérémie COURT ou Jean-Yves GRONDIN, Consultants-formateurs spécialisés en gestion du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 mars 2026 - Distanciel
les 24 et 25 septembre 2026 - Distanciel
les 24 et 25 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les enjeux stratégiques de l'entretien
- les périmètres
- la sécurité et la pérennité du patrimoine
- les acteurs internes et externes : missions et responsabilités

Le cadre de l'entretien
- l'environnement juridique : les obligations réglementaires du propriétaire et des prestataires de la maintenance
- le cadre financier

La commande des prestations
- les différents types de marchés : les mono marchés ; les marchés types "multiservices" ; les accords-cadres
- quelles conséquences pratiques ?

La mise en place de procédures
- qui vérifie ?
- quels outils d'information ?

Le suivi et le contrôle
- la coordination et le pilotage des prestations
- les tableaux de bord de suivi : quel contenu, quelles informations pour quel reporting ?
- l'analyse des résultats au regard des objectifs de gestion patrimoniale

La programmation de l'entretien
- les plans d'entretien prévisionnel : quel contenu ? quels objectifs ?
- le plan pluriannuel d'investissement

Le budget de l'entretien
- le processus budgétaire
- les grands domaines d'intervention : les contrats d'entretien ; la remise en état des logements, les travaux de maintenance - dans les parties communes...
- le suivi régulier de la consommation budgétaire
- comment présenter son budget ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0239

CONTRATS D'EXPLOITATION MAINTENANCE : PASSATION, RENOUVELLEMENT ET CLAUSES ESSENTIELLES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Rendre opérationnels ses contrats de maintenance

Les bailleurs sociaux gèrent de nombreux contrats de prestations de natures très différentes : VMC, moyens de secours, ascenseurs, équipements automatiques, chaudière individuelle...

La maîtrise de la commande au prestataire, le contrôle de la qualité des prestations effectuées et e respect des obligations réglementaires constituent autant de priorités pour les gestionnaires

PUBLIC

Responsable d'agence, responsable technique ou administratif de maintenance ou de proximité, collaborateur des services achats ou marchés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› respecter les obligations juridiques du bailleur et du prestataire

› identifier les principaux aspects juridiques de la contractualisation

› rédiger un contrat de maintenance conformément aux résultats attendus

› gérer, contrôler le suivi des prestations.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés et d'échanges avec les participants. Étude de contrats-types.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jérémie COURT ou Daniele VERET, Avocate et Jean-Yves GRONDIN, Consultants-formateurs spécialisés en gestion du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 janvier 2026 - Distanciel

les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel

les 17 et 18 septembre 2026 - Distanciel

les 7 et 8 décembre 2026 - Présentiel à Paris

les 7 et 8 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Maîtriser le déroulement d'une procédure
- le planning rétroactif
- le guide d'achat

La nature et la portée juridique d'un contrat
- les principes et doctrine juridiques
- la validité juridique et points-clefs

Les contrats d'entretien type
- les principales clauses des contrats de maintenance
- la traduction des besoins en obligations : résultats/moyens

Structure des documents des conditions particulières
- l'acte d'engagement et les annexes
- le CCAP
- le CCTP
- le mémoire technique

Le suivi et contrôle des prestations
- la méthode d'organisation du contrôle
- les pénalités et les bonifications
- les conséquences pratiques de la numérisation des données relatives à la gestion et l'exécution des contrats de maintenance - entre tous les acteurs, y compris les locataires

Le renouvellement du contrat
- l'évaluation des besoins : stratégie de l'entreprise, attentes clients
- les évolutions des obligations
- La démarche qualité et les instruments de mise en œuvre
- les indicateurs qualité : définition, caractéristiques
- le tableau de bord qualité.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0240

SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE MAINTENANCE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Dynamiser vos travaux de maintenance

La commande, son suivi et le contrôle des travaux réalisés sont les tâches les plus quotidiennes des personnels de terrain du fait de la fréquence et de la diversité des travaux d'entretien. Les dépenses ainsi générées sont importantes.

Le suivi et le contrôle des travaux réalisés deviennent donc une source d'économie. Ce stage permettra d'acquérir les notions de base sur la rédaction des commandes, leur suivi et leur contrôle dans le cadre d'une relation client-fournisseur.

PUBLIC

Technicien de maintenance, responsable de site ou de secteur, chargé de patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› situer son rôle et sa mission dans le contrôle des travaux dans une relation client-fournisseur
› cerner les incidences budgétaires et financières
› repérer les principales responsabilités du bailleur et du donneur d'ordre
› utiliser le vocabulaire et les supports appropriés
› contrôler avec méthode les travaux et gérer avec rigueur et méthode tous les aspects relatifs au travaux.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur des exposés didactiques et analyses de situations, alternant avec des cas concrets apportés par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jean-Yves GRONDIN, Consultant-formateur spécialisé en gestion du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

les 15 et 16 juin 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les missions du représentant de l'organisme
- le bailleur (garant de la sécurité et de la qualité de service)
- le maître d'ouvrage (garant de la réalisation des travaux au niveau qualitatif et quantitatif)

La programmation des travaux
- la prise en compte des besoins (études, plans, métrés)
- la hiérarchisation des travaux (critères de priorité) au regard de la politique d'entretien et du budget alloué
- la programmation (technique, financière et achats)
- tous les aspects de la préparation des travaux
- la passation de commandes

Le suivi et la réception des travaux
- les outils : les fiches de contrôle ou les fiches qualité
- les points de contrôle : conformité à la commande, conformité aux règlements et normes
- les modalités de réception et de constat
- la gestion des garanties

Les sanctions et leur application
- les sanctions pécuniaires
- les risques de non application des sanctions.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0241

LES OBLIGATIONS DE SÉCURITÉ ET DE MISE AUX NORMES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Le cadre essentiel pour une gestion patrimoniale sûre et conforme

La sécurité et la mise aux normes est l'affaire de tous et peut avoir des impacts très graves si on ne pilote pas ces sujets. Cette formation vous permettra d'identifier les typologies des risques, les dispositions réglementaires applicables et de pouvoir définir des plans d'actions adaptés.

PUBLIC

Responsable et collaborateur de la direction du patrimoine, responsable technique, responsable travaux, responsable sécurité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principales dispositions réglementaires
› repérer les obligations en fonction des dates de permis de construire des bâtiments
› identifier les règles et conditions nécessitant une rétroactivité de mise en œuvre.
› programmer les actions de sécurité selon les urgences.

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jimmy CHAUVIN ou Jérémie COURT, Consultants-formateurs, spécialisé en maintenance et sécurité des bâtiments.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 février 2026 - Distanciel
les 18 et 19 juin 2026 - Distanciel
les 14 et 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 500 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le vocabulaire et les acteurs de la fonction sécurité

Les risques sanitaires
- l'amiante / le plomb dans les peintures et le plomb hydrique
- le risque de légionnelle / les autres risques sanitaires

Focus sur les risques professionnels
- du EvRP / le plan de prévention / la coordination SPS, etc.

La réglementation concernant les risques d'incendie
- le classement des bâtiments / les méthodes CIICDVCREM
- les conditions d'évacuation et de mise en sécurité
- le détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF)

Les risques liés aux responsabilités civiles et pénales
- les obligations et responsabilités du chef d'établissement, du PNO, des occupants
- les différences entre les risques au civil et au pénal
- les modalités de délégation de pouvoir

Les obligations liées à la sécurité des équipements techniques
- l'éclairage et la ventilation des locaux / les ascenseurs et montes handicapés / les portes de parking et les portes à effacement / les équipements électriques / les garde-corps, lignes de vie et points d'ancrage / les autres équipements

Retour d'expériences : analyse de différents accidents dans les bâtiments avec identification des responsabilités des acteurs.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0242

PILOTER EFFICACEMENT LA SÉCURITÉ ET LA SURVEILLANCE DU PATRIMOINE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Garantir la sécurité des habitants et la surveillance du patrimoine

La sécurité du patrimoine est un enjeu majeur pour les organismes. Les conséquences d'accidents sont parfois dramatiques et des suites judiciaires peuvent être engagées contre le propriétaire. La mise en place d'un diagnostic sécurité et une surveillance du patrimoine sont primordiales pour assurer la sécurité des habitants et de l'organisme.

PUBLIC

Chargé de maintenance ou de patrimoine, technicien
Responsable de site ou de secteur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les obligations légales du bailleur en matière de surveillance et de sécurité
› s'entraîner à repérer les points névralgiques sur le patrimoine
› réfléchir à la mise en œuvre d'une politique de surveillance et de sécurité efficace.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur des exposés didactiques, alternant avec des exercices illustrés par des photos et l'étude de cas exposés par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jimmy CHAUVIN ou Olivier POURTAU, Consultants-formateurs spécialisés en audit, maintenance et sécurité des bâtiments.

DATES DES SESSIONS INTER

les 5 et 6 février 2026 - Distanciel
les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel
les 11 et 12 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 500 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les textes réglementaires et les responsabilités
- la hiérarchie des textes de loi
- les responsabilités civiles et pénales : quels risques ?
- les textes réglementaires applicables
- l'obligation ou non de remettre aux normes
- les obligations du propriétaire :
- quelles incidences pratiques de la loi ELAN notamment sur la classification des bâtiments d'habitation et la création des IMH ?
- quelles incidences pratiques de la loi ELAN lors de travaux d'améliorations

Sécurité de l'immeuble : quels équipements ? quels travaux ?
- quels sont les équipements qui concourent à la sécurité ?
- les installations électriques, gaz, ventilations
- les équipements de l'immeuble : portes de parkings, ascenseurs
- les travaux d'amélioration et de réhabilitation ; les erreurs à ne pas commettre
- les problématiques de l'amiante et du plomb
- les risques sanitaires

La surveillance du patrimoine : application pratique
- l'identification, l'observation et le relevé des éléments des équipements de sécurité
- le diagnostic sécurité : comment le réaliser ?
- la méthodologie pour mettre en place une surveillance
- la fréquence des contrôles.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0243

SÉCURITÉ INCENDIE : RISQUES, CONTRÔLES OBLIGATOIRES ET PRÉVENTION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Un environnement sécurisé grâce à une sécurité incendie conforme et maîtrisée

Avec 250 000 incendies par an, la sécurité incendie est un enjeu majeur pour les organismes. Comment respecter la réglementation ? Quels sont les enjeux ? Quels sont les équipements concourant à la sécurité ?

Cette formation permet d'identifier les risques liés à l'incendie et de mettre en œuvre une méthodologie permettant la mise en place d'une politique de sécurité.

PUBLIC

Responsable technique, technicien de maintenance ou de patrimoine, gestionnaire, gérant.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les textes de loi et règlements régissant la sécurité incendie

› définir les enjeux et les responsabilités

› repérer les équipements à entretenir et les situations à risques

› organiser les moyens pour mettre en œuvre une politique de sécurité.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur des exposés didactiques et des études de cas. Accès à une documentation pédagogique à distance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jimmy CHAUVIN ou Olivier POURTAU, Consultants-formateurs spécialisés en audit, maintenance et sécurité des bâtiments.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel

les 8 et 9 octobre 2026 - Distanciel

les 5 et 6 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 500 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La réglementation

- le Code de la construction et de l'habitation : les articles R111-1 à R111-13
- le comportement au feu des matériaux
- le classement des bâtiments d'habitation
- quelle portée pratique de la circulaire du 31 décembre 1982 relative aux travaux de réhabilitation ?
- les obligations contenues dans l'arrêté du 31 janvier 1986 et les modifications récentes
- que peut prévoir le règlement sanitaire départemental ?
- quelles incidences pratiques de la loi SRU et du décret pour le logement décent ?
- qu'impose la loi du 9 mars 2010 sur les détecteurs de fumées ?
- quelles incidences pratiques de la loi ELAN :
- sur la classification des bâtiments d'habitation et la création des IMH ?
- lors de travaux d'amélioration ou de réhabilitation ?

Les risques, les équipements et les travaux d'améliorations

- quels effets du feu sur la structure du bâtiment ? - les nouveaux matériaux utilisables pour construire
- quels sont les équipements à entretenir ? - les questions liées aux bornes de recharges des véhicules électriques
- quelles sont les erreurs à ne pas commettre ?
- quels sont les travaux qui permettent d'améliorer la sécurité incendie ?
- quelles sont les normes à respecter ?

Les obligations à la charge du propriétaire et les moyens de prévention

- les articles 100 à 104 de l'arrêté de 1986 : quel contenu ?
- que recouvrent les concepts de sécurité active et passive ?
- le contrat d'entretien : quel objectif pour quel contenu ?
- le diagnostic sécurité : méthodologie et mise en place pratique
- le registre de sécurité : que doit-il contenir ? qui en est responsable ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0422

PATRIMOINE MAINTENANCE, SÉCURITÉ ET EXPLOITATION DU PATRIMOINE

INITIATION AUX RISQUES ÉLECTRIQUES DANS LE LOGEMENT SOCIAL

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Prévenir les risques électriques pour garantir la sécurité dans le logement social

La prise en compte du risque électrique dans un bâtiment à usage collectif n'est pas une simple option, mais une nécessité absolue pour garantir la sécurité, le bien-être et la responsabilité de toutes les parties prenantes. Des inspections régulières, une mise aux normes des installations vieillissantes et une maintenance préventive sont des actions essentielles pour minimiser ces risques.

PUBLIC

Gardien, responsable de sites, services de proximité, collaborateur de la direction du patrimoine, de la gestion locative, responsable technique, responsable travaux, animateur sécurité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le risque électrique dans le logement social
› identifier les principales dispositions réglementaires liées à la sécurité électrique
› distinguer les éléments électriques à risque (parties communes et logement).

PÉDAGOGIE

Exposés pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jimmy CHAUVIN, Consultant-formateur, spécialisé en audit, maintenance et sécurité des bâtiments.

DATES DES SESSIONS INTER

le 27 mars matin 2026 - Distanciel
le 3 juillet matin 2026 - Distanciel
le 27 novembre matin 2026 - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les bases de l'électricité
- principes de fonctionnement
- réglementation en vigueur
- norme nf c 15-100

Les risques liés à l'électricité
- risque pour les personnes (électrisation / électrocution)
- risque pour les biens (incendie)
- mesures de prévention et de protection (techniques et organisationnelles)

Les équipements
- tableau électrique
- disjoncteurs & interrupteurs différentiels
- prise de terre

Les points d'attention en parties communes
- colonne montante (recoupement, encombrement…)
- installations électriques extérieurs
- installations électriques intérieurs

Les points d'attention en parties privatives
- mise en sécurité / mise en conformité
- équipements défectueux
- installations à risque

Les nouvelles pratiques
- gaine technique logement (gtl)
- installations de recharge pour véhicules électriques (irve)
- installations photovoltaïques.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0444

COMMENT INTÉGRER UNE SOLUTION DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES DANS LE PARC DE LOGEMENT SOCIAL - IRVE ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Intégrer l'IRVE dans le logement social : un levier de la transition énergétique

Dans un contexte où la décarbonation des transports est en marche, afin de lutter contre le changement climatique et soutenue par les pouvoirs publics dans le développement de la mobilité sur le territoire, l'intégration de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) dans le parc de logements sociaux est un enjeu majeur. Notamment, pour accompagner cette transition énergétique et l'adoption des véhicules électriques par tous les ménages. Cela implique de prendre en compte plusieurs aspects et d'y être formé.

PUBLIC

Toute personne des services de la maîtrise d'ouvrage, du patrimoine ou de la proximité impliqué dans un projet d'installation ou d'optimisation d'un parc de bornes de recharge pour véhicules électriques

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les besoins des futurs utilisateurs
› définir un Schéma Directeur IRVE
› identifier et choisir la solution technique la mieux adaptée
› activer les leviers de financement disponibles et utiliser les textes réglementaires pour déployer ou rénover.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active faisant alterner des exposés didactiques et des exercices et réflexions en groupe afin de faciliter l'apprentissage

ÉVALUATION

ANIMATION

Nicolas BLANCHARD, Consultant formateur expert en bornes de recharge pour véhicules électrique

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 mars 2026 - Distanciel
le 6 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre la demande et les besoins :
- Anticiper les usages et le besoin des locataires
- Recueillir les attentes des locataires

Prérequis d'un Schéma Directeur IRVE
- Définition du périmètre
- Typologie de parkings
- Modèles économiques

Réglementation à prendre en compte :
- Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)
- Loi Climat et Résilience"
- Focus particulier pour les locataires habitant en copropriété

Solutions techniques à considérer :
- Types de déploiement de la borne à l'infrastructure collective :
  - Illustration
  - Avantages/inconvénients
- Focus sur point de recharge partagée :
  - Illustration
  - Avantages/inconvénients

Aspects financiers et aides :
- Programme ADVENIR
- TVA à taux réduit (5,5%)
- Crédit d'impôt (CIBRE)
- Aides locales et régionale
- Tiers-financement

Étapes de mise en œuvre :
- Audit et étude de faisabilité
- Choix de la solution technique et financière
- Sélection des prestataires
- Démarches administratives
- Réalisation des travaux
- Information, accompagnement et services auprès des locataires.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0420

GESTION DE L'EAU DANS LE BÂTIMENT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Optimiser l'usage de l'eau dans vos bâtiments pour une gestion durable et responsable

L'eau est une ressource clé dans le logement social, tant pour la maîtrise des charges locatives que pour répondre aux enjeux environnementaux. Les acteurs du patrimoine doivent relever les défis du changement climatique et des nouvelles réglementations (Plan Eau 2023, RE2020). Cette formation propose des solutions concrètes pour gérer les eaux pluviales, grises et usées, réduire les consommations, et intégrer des pratiques innovantes comme la récupération de chaleur ou la réutilisation des eaux usées traitées (REUT). Ce stage permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour optimiser la gestion de l'eau dans les logements sociaux, tout en impliquant les locataires et en réduisant les coûts.

PUBLIC

Toute personne des services de la maitrise d'ouvrage, du patrimoine ou de la proximité impliqué dans un projet de conception ou de rénovation lié à la gestion de l'eau dans le bâtiment.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

› repérer les fondamentaux des systèmes hydriques et les enjeux climatiques/réglementaires

› analyser la gestion des eaux pluviales, grises et usées

› identifier et mettre en œuvre des solutions pour réduire les consommations d'eau et les charges locatives.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés, des quizz et des cas pratiques permettant de faciliter l'apprentissage

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Emmanuel Lafaye, Consultant-formateur expert en maitrise d'ouvrage, pathologies du bâtiment.

DATES DES SESSIONS INTER

le 1 avril 2026 - Distanciel

le 3 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- Présentation générale
- Contexte global de l'eau : Répartition mondiale,
- Enjeux climatiques et réglementaires : Plan Eau 2023, objectif de réduction de 10 % des prélèvements d'eau dans le milieu naturel d'ici 2030

Les Fondamentaux des Systèmes Hydriques
- Le grand cycle de l'eau
- L'eau des précipitations : Eau verte et eau bleue
- Impacts climatiques (sécheresse vs innondations)
- Adaptation dans le logement social (végétalisation, perméabilité)
- Le cadre réglementaire

Gestion de l'Eau de Pluie dans le Logement Social
- Collecte (noues, cuves,...)
- Utilisations
- Gestion des eaux de pluie (évapotranspiration, zéro rejet, ...)

Gestion des Eaux Grises et Usées
- Typologie des eaux (grises/noires)
- Traitement et réutilisation des eaux usées à l'échelle de la commune (collectif, individuel, à l'échelle de la résidence)
- Restitution à l'environnement (traitement et solutions durables)
- Recyclage des eaux grises à l'échelle du bâtiment
- Acceptabilité sociale de la réutilisation des eaux usées traitées
- Récupération de chaleur des eaux grises
- Soutien institutionnel et financements (agence de l'eau, réseau d'échange, ...)

Consommation et Économie d'Eau dans le Logement Social
- Analyse des consommations
- Solutions d'économie d'eau (mousseurs, pommeaux connectés, ...)
- Détection et gestion des fuites
- Sensibilisation des locataires
- Alternatives aux usages traditionnel.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0431

PATRIMOINE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE DES PARTIES COMMUNES ET EXTÉRIEURES

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Optimiser l'éclairage des parties communes et extérieures pour allier performance technique et confort

Un bon éclairage des parties communes et extérieures dans le logement social est essentiel et va bien au-delà de la simple visibilité. C'est un facteur clé qui impacte directement la qualité de vie des locataires, leur sécurité, l'efficacité énergétique du patrimoine et même la gestion globale du bâtiment. C'est un investissement stratégique qui génère des bénéfices multiples pour les habitants et le bailleur.

PUBLIC

Toute personne des services de la maîtrise d'ouvrage, du patrimoine, de la proximité ou de la gestion locative impliquée dans un projet de conception ou de rénovation de l'éclairage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les unités utilisées et les critères qualitatifs / quantitatifs exigés par les différentes normes et réglementations

› établir une classification des locaux en fonction des exigences d'éclairage

› identifier les appareils d'éclairage en fonction de leur destination (intérieur / extérieur) et des exigences associées.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active faisant alterner de courts exposés, des quizz et des cas pratiques permettant de faciliter l'apprentissage

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Riadh BRAHAM, Consultant-formateur spécialiste en éclairage.

DATES DES SESSIONS INTER

27 mars matin 2026 - Distanciel

19 juin matin 2026 - Distanciel

20 novembre matin 2026 - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les bases de l'électricité

Les principales unités en Eclairage
- Définitions
- Exemples

Les normes en Eclairage intérieur / Extérieur

Les Réglementations qui s'appliquent pour les immeubles (parties communes et extérieures)

L'éclairage : une composante technique mais aussi esthétique
- Confort
- Orientation
- Balisage

Les zones spécifiques
- Hall, circulations, escaliers, local technique, espaces extérieurs etc.)

Les appareils d'éclairage
- Généralités
- Classification
- Caractéristiques principales (IK, IP ...)
- Exigences
- Exemples issus de différents catalogues

L'éclairage intelligent : des outils simples pour générer des économies d'énergie

Les calculs d'éclairage – Quelles informations vérifier ?

Exemples sur des locaux classiques

Modification d'une installation d'éclairage existante : points clés à vérifier pour le changement des appareils.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0244

OPTIMISEZ LA GESTION ÉCONOMIQUE ET CONTRACTUELLE LIÉE À VOS INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS)

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Performance énergétique et maîtrise des charges au cœur du patrimoine

Pour une gestion efficace.

L'énergie constitue le premier poste de charges récupérables auprès des locataires dans le logement social.

Face à l'enjeu de la maîtrise des charges récupérables et aux enjeux environnementaux, comprendre le fonctionnement des installations, percevoir les avantages et inconvénients des différents contrats d'exploitation, envisager des économies d'exploitation, recourir à des énergies renouvelables font partie des enjeux de la gestion des exploitations du chauffage.

PUBLIC

Chargé d'exploitation, collaborateur des services achats ou marchés, tout collaborateur en prise de poste ou en requalification.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› faire respecter aux exploitants les obligations contractuelles
› appliquer les procédures d'achats relatives aux contrats d'exploitation de chauffage
› définir les enjeux liés aux charges
› identifier les options de modernisation des installations énergétiques
› prendre en compte la gestion des installations dans les plans d'entretien prévisionnel.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur des exposés didactiques, analyses de situations, alternant avec des cas concrets apportés par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Yannick LABROT, Consultant-formateur, Ingénieur expert en efficacité énergétique.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 avril 2026 - Distanciel
les 1 et 2 juillet 2026 - Distanciel
les 1 et 2 juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 23 et 24 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le déroulement d'une procédure
- la définition des besoins
- les énergies fossiles et renouvelables en France (production et distribution)
- mesures et compteurs
- les différents types de prestations avec ou sans fourniture d'énergie, avec ou sans gros entretien
- distinguer les prestations P1, P2, P3
- l'individualisation des frais de chauffage (fonctionnement technique, impact sur la régularisation des charges récupérables)

Typologie des contrats
- les différents types de marchés et clauses particulières
- définition des objectifs de consommation (DJU,NC,NB,etc.)
- exercices élémentaires d'application
- déroulement d'une procédure P3 "transparent"

Gestion d'exploitation et de suivi des contrats
- la réglementation
- caractéristiques de la production de chauffage
- analyse combustion et fumées
- concept et fonctionnement des générateurs
- les organes d'équilibrages
- les principes de distributions
- les analyses physico-chimiques
- définition principe de fonctionnement de la loi d'eau
- exercices élémentaires d'application
- le suivi et le contrôle
- la méthodologie à élaborer
- l'analyse des résultats.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0443

PATRIMOINE MAINTENANCE, SÉCURITÉ ET EXPLOITATION DU PATRIMOINE

FONCTIONNEMENT ET OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS)

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

De la théorie à la pratique pour une gestion efficace et durable des installations de chauffage et ECS

Une bonne compréhension du fonctionnement et de l'optimisation énergétique des installations de chauffage et d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) est un levier puissant pour réaliser des économies significatives, agir en faveur de l'environnement, améliorer le confort et valoriser son patrimoine. Cette formation propose d'aborder ces différents aspects et propose des solutions concrètes pour répondre à ces objectifs.

PUBLIC

Technicien de patrimoine, Directeur d'agence, Responsable de site ou de secteur, monteur d'opérations, responsable des moyens généraux, responsable de marchés, conducteur de travaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› Reconnaître les équipements d'une installation de chauffage et/ou ECS
› Expliquer le fonctionnement des différents équipements et leurs interactions
› Identifier les pannes courantes et les résoudre
› Optimiser les installations en mesurant et en analysant les indicateurs de fonctionnement

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices individuels guidés avec correction commentée

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Yannick LABROT, Consultant-formateur, Ingénieur expert en efficacité énergétique.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 8 et 9 septembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les enjeux énergétiques

Grandeurs physiques fondamentales

Exploitation d'installations de chauffage
- la production de chauffage
- la distribution de chauffage
- exercice d'application avec des courbes de pompes
- les pannes courantes
- l'utilisation du chauffage, le confort thermique

Exploitation d'installations d'eau chaude sanitaire (ECS)
- la production d'ecs
- la distribution d'ecs : principe de fonctionnement et
- identification des équipements
- calcul d'énergie nécessaire pour chauffer un volume d'eau
- exercice d'application
- les pannes courantes
- risque légionelle traitement physique et chimique

Fonctionnement et pistes d'amélioration des installations
- la régulation
- les consignes
- la loi d'eau
- analyses de combustion des fumées
- les analyses physico-chimiques
- isolation, calorifuge
- supervision des installations
- certificats d'économies d'énergie (cee)

Efficacité des installations
- les degrés jours unifiés (dju)
- indicateur de performance énergétique du chauffage (ipe)
- exercice de calcul d'ipes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0245

GÉRER EFFICACEMENT VOTRE PARC D'ASCENSEURS : APPROCHE TECHNIQUE ET CONTRACTUELLE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour une gestion sécurisée

La fin des obligations de travaux en 2014, la baisse des prix d'entretien et l'augmentation du nombre d'ascenseurs à entretenir par technicien, ont conduit à une dégradation de l'entretien (retard d'intervention, facturation abusive, conflit entre installateur et exploitant...). Dans ce contexte, les contrôles d'organismes ministériels imposent une vigilance sur la gestion des pannes ou réclamations.

PUBLIC

Directeur de patrimoine, responsable technique, chargé de maintenance, responsable qualité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier la situation actuelle des contrats pour éventuellement les faire évoluer
› agir avant un incident, pendant et après
› analyser le marché de l'entretien : passation entre entreprises entrantes et sortantes, gestion de la documentation et des outils de dépannage, pénalités
› définir les indicateurs de la convention d'utilité sociale.

PÉDAGOGIE

Approche réglementaire et méthodologique, analyse de cas et échange d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Pascal CHEVALIER, Consultant-formateur, expert ascenseurs et fermetures automatisées.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 janvier 2026 - Distanciel
les 19 et 20 mai 2026 - Présentiel à Paris
les 8 et 9 juin 2026 - Distanciel
les 14 et 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Parc d'ascenseurs et stratégie de maintenance
- les avantages et inconvénients des différentes technologies, influence sur la maintenance
- l'analyse de la pratique des entreprises de maintenance (organisation, procédure, moyens, évolution)
- l'analyse des outils de surveillance

La réglementation en pratique
- les évolutions de la réglementation
- l'influence du Code des marchés publics sur la gestion

La mise en œuvre de l'engagement contractuel
- l'analyse de la situation actuelle des contrats
- l'évaluation des possibilités d'évolution
- la mise en place d'indicateurs, outils mathématiques, graphiques
- l'estimation du coût de gestion
- l'analyse des motifs de pannes
- le calcul des durées d'immobilisation
- la mise en œuvre des actions préventives et curatives
- la gestion des dysfonctionnements
- comment produire un rapport de gestion ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0248

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LE BÂTI & LES ÉQUIPEMENTS COMMUNS ET PRIVATIFS

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les fondamentaux du vocabulaire technique d'un immeuble

Le personnel de proximité, présent sur le patrimoine ou dans les agences situées dans les quartiers, interlocuteur des services techniques et des entreprises intervenant sur le patrimoine, doit posséder le vocabulaire technique du bâtiment. Il doit également comprendre le fonctionnement des équipements des parties communes et privatives, repérer les éventuels dysfonctionnements dans les groupes dont il a la charge, et transmettre les informations aux personnes compétentes.

PUBLIC

Toute personne souhaitant acquérir les connaissances de base du fonctionnement d'un immeuble.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les principaux éléments et équipements techniques des immeubles d'habitation
› décrire le fonctionnement de ces principaux éléments et équipements
› identifier et analyser les pathologies et désordres les plus courants
› décrire un désordre, poser un diagnostic, rédiger un compte rendu.

PÉDAGOGIE

Le stage est organisé autour d'exposés participatifs, de remplissage de fiches de vocabulaire et de photos commentées.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO ou Mikael DEPOPLIMONT, Consultants-formateurs experts du logement social en gestion locative, tranquillité résidentielle et gestion des conflits.

DATES DES SESSIONS INTER

les 19-20 et 27 mars 2026 - Distanciel
les 29-30 juin et 6 juillet 2026 - Distanciel
les 29-30 juin et 1er juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 3-4 et 10 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'enveloppe du bâtiment
- les façades : quel type selon l'époque de construction ?
- les toitures : quels sont les points singuliers à surveiller ?
- les revêtements

L'eau dans le bâti et ses conséquences

Les déperditions thermiques
- l'isolation thermique : quelles obligations ? / le confort thermique

La ventilation du logement
- les systèmes de ventilation : quels liens avec la condensation ?
- les avantages et inconvénients

Le chauffage
- les types de chaudières / les diffuseurs de chaleur

L'électricité
- le fonctionnement d'une installation : quelle norme appliquer ?
- la norme C 15-100 : évolutions réglementaires / les pathologies

La plomberie
- l'alimentation en eau / les pathologies et la sécurité

L'eau chaude sanitaire
- la production d'ECS
- les contraintes de sécurité : quels risques sanitaires ?

L'installation de gaz
- les équipements / les dispositifs de sécurité

La menuiserie, la serrurerie
- les portes, fenêtres et serrures : occultations / les pathologies

La pose d'un diagnostic et la rédaction d'un compte rendu
- la méthode en 4 étapes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0249

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LES RÉPARATIONS LOCATIVES : LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Clarifier juridiquement l'entretien locatif pour maîtriser les litiges et les coûts

Savoir distinguer les responsabilités entre bailleurs et locataires dans l'appréciation de l'état d'un logement à un instant donné nécessite une bonne connaissance des textes juridiques qui encadrent leur relation.

La formation fera le point sur ces dernières évolutions législatives, ainsi que sur les récentes jurisprudences. Aujourd'hui, les contraintes économiques et budgétaires (RLS, APL...) pressent les organismes du logement social à mieux définir les frontières et les marges d'interprétations de ce qui relève de l'entretien courant et des menues réparations et de celles qui relèvent des grosses réparations.

PUBLIC

Responsable de gestion locative, de site ou secteur, technicien chargé des états des lieux, personnel en charge des demandes d'intervention technique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans les fondements juridiques du partage des responsabilités bailleur/locataires

› différencier ce qui relève d'une réparation locative, d'une dégradation et d'une transformation

› préparer une argumentation juridique en cas de contentieux.

PÉDAGOGIE

Ce stage repose sur l'étude des textes applicables et la comparaison des pratiques des stagiaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jennifer BARTOS, Consultante-formatrice spécialisée en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel

les 15 et 16 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le socle juridique des réparations locatives
- les évolutions législatives
- le décret 87-712 et le Code civil
- le contrat de location
- la jurisprudence récente

Le partage des responsabilités
- les réparations locatives et dégradations
- les aménagements et transformations
- la vétusté : la notion d'usure et d'usage
- l'obligation de délivrance et d'entretien pour le bailleur, le décret sur le logement décent

Distinction entre réparations locatives et charges récupérables
- les charges, contrats, régie : choix technique et politique
- la cohérence interne dans l'organisme

Les moyens de réduction des litiges et la préparation d'un dossier de contentieux
- les réparations locatives pendant le bail
- la mise en place d'un accord collectif sur la prise en compte de la vétusté
- la mise en place et le contrôle d'une procédure concernant les états des lieux
- les marges d'interprétation et de négociation
- la commission départementale de conciliation

À la croisée des réparations locatives et des charges récupérables : les contrats d'entretien relatifs aux parties privatives
- le contrat robinetterie
- le contrat multiservices

Exemples de positionnement d'organismes sur les réparations locatives.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0250

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LES DEMANDES D'INTERVENTION TECHNIQUE ET L'ENTRETIEN AVEC LE LOCATAIRE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Optimiser les interventions techniques et renforcer la relation locataire

Une réponse efficace aux demandes d'interventions techniques est un élement-clef de la qualité du service rendu. Un mauvais traitement a des incidences sur l'image de l'organisme et un coût financier indéniable. C'est pourquoi il est indispensable de réaliser à la fois un diagnostic technique fiable qui permette de déclencher des interventions adaptées, mais aussi de pouvoir préciser au locataire qui interviendra dans quels délais et comment il sera informé. Il est enfin primordial de veiller à une cohésion d'équipe dans la chaîne de transmission.

PUBLIC

Téléconseiller, agent d'accueil, gardien, technicien de maintenance.

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances sur le fonctionnement des équipements des parties communes et privatives.

OBJECTIFS

› identifier la recevabilité d'une demande sur le plan légal et réglementaire
› utiliser le vocabulaire technique des différents composants du logement et établir un diagnostic technique fiable
› transmettre aux services concernés des informations précises, concises et exploitables
› conduire des entretiens efficaces.

PÉDAGOGIE

Exercices avec le questionnement adapté afin de préciser son diagnostic et facilité le traitement de la réclamation. Analyse des sollicitations les plus courantes en utilisant des apports méthodologiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO ou Mikael DEPOPLIMONT ou Hélène FEILDEL, Consultants-formateurs experts en gestion locative..

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 mars 2026 - Distanciel
les 5 et 6 novembre 2026 - Distanciel
les 5 et 6 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Pertinence d'une demande sur le plan légal et réglementaire
- rappel des textes juridiques sur le partage des responsabilités
- utiliser les outils mis à disposition pour définir le caractère locatif ou non de la demande
- les différentes garanties après réception des travaux

Diagnostic technique fiable et transmission d'informations exploitables
- la typologie des réclamations
- l'analyse et le diagnostic des demandes d'intervention dans les parties communes et privatives concernant les revêtements, les équipements
- le degré d'urgence et les priorités évalués dans l'entité de la structure
- les modalités d'intervention
- la digitalisation dans le traitement des demandes techniques des locataires
- la transmission des données techniques numérisées

Conduire des entretiens efficaces
- la prise de contact / mener un questionnement méthodique

Différencier fait, opinion, sentiment
- clarifier la demande du locataire /expliquer, conseiller, convaincre
- savoir dire non et maintenir une relation positive
- discerner la mauvaise foi et rétablir la confiance

Transmettre une information fiable et exploitable en interne ou à une entreprise
- le langage approprié
- les priorités
- les supports.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0251

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

AMIANTE : LES RESPONSABILITÉS ENVERS LES LOCATAIRES ET LES ENTREPRISES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Assurer la sécurité locative face à l'amiante par une responsabilité engagée

Les responsables de secteur ainsi que les collaborateurs intervenant pour les menues réparations sont au contact des locataires, mais aussi des entreprises et sont susceptibles d'être interpellés sur la question de l'amiante et des précautions à prévoir. La formation permettra au personnel concerné d'identifier les informations qu'ils peuvent et doivent communiquer aux locataires et aux prestataires, à la fois dans une logique de prévention et d'intégration du risque.

PUBLIC

Responsable d'agence, de site ou de secteur, technicien, gérant.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les points essentiels de la réglementation et les dernières évolutions
› définir le rôle des différents acteurs
› identifier le risque amiante dans la réalisation des travaux
› communiquer auprès des locataires.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur des retours d'expériences du formateur. Les participants sont invités à exposer les difficultés rencontrées afin de chercher en commun les solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Karen HUDBERT ou Jonathan TRABAC, Consultants-formateurs spécialisés dans la gestion de l'amiante.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2026 - Distanciel
le 10 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 740 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Qu'est-ce que l'amiante ?
- le Magic Mineral : différents types
- le risque pour la santé et les maladies professionnelles
- les produits contenant de l'amiante

Liée à l'amiante
- le principe de précaution : quelles pratiques ?
- les principaux éléments de la réglementation : Code de la santé publique, Code du travail
- l'évolution de la norme NFX46-020 (décret du 9 mai 2017 et arrêté du 16 juillet 2019)

La prévention des risques
- la connaissance de la présence d'amiante : les diagnostics
- le dossier technique amiante (DTA) : quel contenu ?
- le diagnostic amiante avant travaux (DAAT)
- la méthode d'analyse de contenu des rapports de repérage
- comment communiquer les résultats aux entreprises ?

Quelle responsabilité du bailleur ?
- l'obligation d'établissement et de mise à jour des DTA
- l'obligation du repérage des parties privatives (liste A)
- l'obligation d'information des occupants

La responsabilité du donneur d'ordre
- l'obligation du repérage des matériaux concernés par les travaux
- l'obligation d'information des entreprises

Quelle communication auprès des locataires sur le risque amiante ?
- la communication sur les diagnostics
- la communication sur les travaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0252

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

ÉTAT DES LIEUX ENTRANTS ET SORTANTS : LES TECHNIQUES DE CONSTAT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

L'état des lieux fiable, garant de relations locataires sans contentieux

À l'arrivée du locataire, tout comme au moment de son départ, la loi impose de réaliser un constat de l'état des lieux. Cette formation permet d'analyser et d'intégrer les exigences du décret du 30 mars 2016 fixant les modalités d'établissement des EDL sur les outils et les process internes des organismes.

PUBLIC

Personnel chargé d'établir des constats d'état des lieux à l'entrée comme au départ des locataires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles des états des lieux
› décrire l'état des équipements, des revêtements et des supports avec un vocabulaire techniquement adapté et juridiquement fiable
› appliquer une méthode rigoureuse d'observation et de transcription de l'état du logement
› contrôler les éléments de sécurité dans le logement et ses annexes.

PÉDAGOGIE

Ce stage repose sur des apports théoriques, des échanges de savoir-faire et des exercices d'entraînement de retranscription de désordres.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO ou Mikael DEPOPLIMONT, Consultants-formateurs experts du logement social

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 mars 2026 - Distanciel
les 25 et 26 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 25 et 26 juin 2026 - Distanciel
les 2 et 3 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les enjeux de l'état des lieux
- juridiques / commerciaux / économiques

Les aspects juridiques
- le socle juridique et l'évolution jurisprudentielle
- le caractère obligatoire et contradictoire

Les composantes techniques du logement
- les équipements (menuiserie, électricité...) / les revêtements (muraux, de sol) / les supports (murs, cloisons, plafonds) / les essais et les tests

Sécurité à l'entrée du locataire
- le décret "logement décent"
- les éléments de sécurité dans le logement et ses annexes
- les techniques de contrôle

Méthodologie de transcription des désordres
- la qualification et l'ampleur des désordres
- le choix de la qualification des désordres et ses conséquences
- la progression dans le logement
- les différents supports de constat

La dimension relationnelle
- la mise en place d'une relation privilégiée / les conseils d'utilisation et d'entretien : la maîtrise d'usage / les informations à transmettre

Les pratiques des organismes
- les différents modes opératoires "état des lieux" dans la pratique des organismes
- l'intégration des nouvelles exigences du décret de mars 2016 :
- la remise d'un exemplaire en "main propre" au moment de la signature du constat
- l'envoi du constat par mail : quelles précautions ?
- le nombre d'exemplaires d'états des lieux à remettre
- les états des lieux entrants réalisés lors du confinement : quel impact au départ du locataire ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0253

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LE CHIFFRAGE DES ÉTATS DES LIEUX

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour un chiffrage cohérent

Le chiffrage des réparations locatives repose sur une bonne connaissance des obligations de chacune des parties, mais aussi sur une exploitation rationalisée des états des lieux, des grilles de vétusté et des accords collectifs.

PUBLIC

Personnel chargé de la réalisation du chiffrage des états des lieux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› effectuer un chiffrage cohérent en se basant sur la méthodologie des EDL
› calculer, le plus objectivement possible, le montant de l'indemnité forfaitaire
› convaincre les locataires de la légitimité des arguments développés lors de la négociation
› utiliser des outils de chiffrage (grille, barème...).

PÉDAGOGIE

Ce stage repose sur des apports théoriques, des échanges de savoir-faire et des retours d'expérience du formateur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO ou Mikael DEPOPLIMONT, Consultants-formateurs experts du logement social en gestion locative, tranquillité résidentielle et gestion des conflits.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel du cadre juridique de l'EDL
- enjeux économiques, juridiques et commerciaux du chiffrage

Les bases juridiques du chiffrage
- les dégradations, les transformations et le défaut d'entretien
- notions d'obligation et de préjudice
- notions d'indemnité et de "convention"
- les accords collectifs sur la notion de vétusté
- notion d'usure, d'usage normal et d'usage anormal

Les méthodes de chiffrage
- les travaux imputables en totalité
- les travaux soumis à un abattement
- mode de calcul de l'indemnité forfaitaire
- chiffrage au bureau ou en présence du locataire

Les outils de chiffrage
- historique des travaux réalisés
- référentiel de prix des indemnités
- grilles et abaques de vétusté
- formulaire et tableur du chiffrage des indemnités

Exercices pratiques : entraînement au chiffrage des EDL
- un discours commun vis-à-vis du locataire entrant et sortant
- argumentaire technique et juridique sur les informations à transmettre.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0254

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LES FONDAMENTAUX DE LA VISITE-CONSEIL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Créer du lien et anticiper les enjeux locatifs dès la visite-conseil

La visite conseil ou le pré-état des lieux n'ont aucun caractère obligatoire. Ils permettent cependant de dénouer les liens contractuels dans les meilleures conditions en préparant l'état des lieux de sortie par l'information du locataire sur les travaux à sa charge et les conditions techniques de leurs réalisations. Cette démarche permettra au locataire de partir satisfait en récupérant son dépôt de garantie et à l'organisme une diminution du coût et des délais de remise en état des logements.

PUBLIC

Personnel chargé de préparer et de mener les visites conseils

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir l'usage qui est fait des logements
› tester certains équipements en situation
› établir le constat des travaux dont le locataire est responsable
› conseiller techniquement le locataire et obtenir son engagement pour la réalisation des travaux
› faire remonter les informations techniques concernant le logement et sa relocation.

PÉDAGOGIE

Ce stage repose sur des apports théoriques, des échanges de savoir-faire et des retours d'expérience du formateur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO, Consultant-formateur expert du logement social en gestion locative, tranquillité résidentielle et gestion des conflits.

DATES DES SESSIONS INTER

le 22 mai 2026 - Distanciel
le 20 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 740 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Enjeux juridiques
- informer le locataire sur ses obligations et responsabilités

Enjeux relationnels et commerciaux
- désamorcer les éventuels conflits avant l'état des lieux de sortie
- responsabiliser le locataire en le faisant participer au diagnostic des désordres
- informer le locataire sur l'état attendu du logement lors de sa restitution
- conseiller le locataire pour la réalisation ou la non-réalisation des travaux
- conseiller le locataire sur les démarches à effectuer avant son déménagement

Enjeux techniques et financiers
- gérer le mieux possible les travaux de remise en état du logement et de sa relocation
- réduire le délai d'immobilisation du logement, en ayant appréhendé suffisamment tôt les travaux à réaliser
- réparer et gagner du temps à l'état des lieux de sortie

La négociation lors de la visite-conseil
- la visite-conseil, un moment de négociation qui limite les risques de conflit lors de l'état des lieux de sortie
- proposer une stratégie d'alliance pour la résolution des désordres constatés
- les conseils et les appuis techniques à apporter au locataire
- apprécier par l'écoute, le questionnement, le repérage des travaux et les capacités du locataire à mobiliser des moyens pour les effectuer dans les règles de l'art.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0255

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LA REMISE EN ÉTAT DU LOGEMENT DANS LE PROCESSUS DE RELOCATION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Enjeux principaux du processus de relocation

L'organisation d'ensemble de cette stratégie débute dès la visite-conseil. Au-delà de l'information du locataire sortant sur les travaux qu'il doit réaliser avant son départ, l'objectif principal est de préparer l'arrivée d'un nouveau client.

Pour cela, l'organisme doit avoir une organisation rigoureuse visant à lui permettre de démarrer les travaux de remise en état le plus tôt possible, de préciser au mieux la commande de travaux nécessaires et de mettre en place le suivi et le contrôle.

PUBLIC

Chargé de la réalisation des états des lieux, responsable de la gestion, technicien chargé de la commande et du suivi ou du contrôle des travaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› faciliter le départ du locataire sortant
› valider dans de bonnes conditions l'installation du locataire entrant dans le logement
› optimiser les budgets de remise en état des logements
› réduire la vacance.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques, analyses de situations, échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Mikael DEPOPLIMONT ou Abdel SAKHRI, Consultants-formateurs spécialisés sur les métiers de la proximité et du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 mars 2026 - Distanciel
les 29 et 30 septembre 2026 - Distanciel
les 29 et 30 septembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les apports des différentes étapes dans le processus de relocation
- le repérage des étapes
- les gisements de productivité réalisés dans le cadre de la visite-conseil, de la commande et du suivi des travaux à la réception des travaux

Les priorités de l'organisme dans le processus de relocation
- les choix techniques
- la démarche commerciale, les engagements qualité
- la gestion économique et financière
- l'approche juridique
- les standards à la relocation

La mise en œuvre de la visite-conseil
- les objectifs de la visite et du conseil
- la méthodologie
- les conseils

Les budgets de remise en état d'un logement
- la conception et le suivi des budgets

La commande et le suivi des travaux
- l'anticipation et la précision de la commande
- la coordination des travaux
- le suivi et le contrôle des travaux : méthode
- la réception des travaux

L'installation du locataire entrant dans le logement
- les objectifs d'une bonne installation du locataire entrant
- la méthodologie
- les conseils.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0256

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

CONCEVOIR ET RÉDIGER UN CAHIER DES CHARGES LIÉ À L'ENTRETIEN

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Concevoir des cahiers des charges pertinents.

L'activité propreté est une préoccupation très importante pour les locataires. La définition des prestations et l'évolution des moyens, techniques et compétences doivent faire ressortir des objectifs clairs pour atteindre un résultat qualitatif et financièrement gérable. Le cahier des charges doit faire ressortir une photographie de la mise en propreté des parties communes.

PUBLIC

Personnel dont la mission est de piloter les entreprises de nettoyage et de passer les marchés correspondants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le contenu d'un cahier des charges et l'objectif de mise en propreté, obligation de résultats ou de moyens

› identifier les fréquences d'intervention au regard des types d'entretien, courant, périodique et de remise en état selon son mode d'écriture du marché

› repérer l'articulation entre les prestations contrat et à bons de commande.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1er et 2 avril 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Identifier et définir le contenu d'un cahier des charges et l'objectif de mise en propreté, obligation de résultats ou de moyens

Définir les fréquences d'interventions au regard des types d'entretien, courant, périodique ou de remise en état

Définir l'articulation entre les prestations contrat et à bons de commande

- définir les outils de contrôle de résultat.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0257

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

CONTRÔLE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Pour un contrôle efficace !

La propreté des parties communes est un des enjeux importants pour les organismes de logement social. Cette tâche est souvent confiée à des prestataires extérieurs.

Il est donc indispensable d'avoir des agents qui, sur le terrain, soient en mesure de contrôler et de suivre les entreprises avec rigueur et méthode.

PUBLIC

Personnel dont la mission est de contrôler les prestations des entreprises de nettoyage, mais aussi les opérations réalisées par du personnel interne (techniciens, responsables de site).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› mesurer le niveau des prestations de nettoyage
› mettre en place une méthodologie du contrôle
› définir les critères objectifs de mesure
› faire évoluer le cahier des charges des entreprises.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

les 8 et 9 avril 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contrôle des prestations

Les tableaux de bord

Le cahier des charges

La définition d'une prestation de nettoyage
- la réglementation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0258

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

NETTOYAGE DES PARTIES COMMUNES ET DES ABORDS D'IMMEUBLES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Pour des actions efficaces.

L'exigence des habitants sur l'état de leur environnement pousse les bailleurs sociaux vers une qualité toujours plus grande du service rendu. La propreté des parties communes et des abords des immeubles a une place capitale dans la perception qu'ont les locataires de la qualité de vie dans leur quartier.

PUBLIC

Personnel de proximité, employé d'immeuble, personnel de ménage ou de service.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer son rôle dans la démarche qualité de service
› utiliser des techniques de nettoyage adaptées au contexte
› utiliser le matériel et les produits d'entretien en professionnel.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

les 15 et 16 avril 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La démarche qualité

Les salissures et les matériaux à nettoyer

L'outillage

Les propriétés de l'eau et des produits

Les différentes méthodes et techniques de nettoyage

Le nettoyage spécifique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0259

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

GESTES ET POSTURES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Pour agir de façon adaptée.

Au travail comme à la maison les individus sont soumis à des déplacements, des transports de charges... Le symptôme principal est le mal de dos. Plus de 80% des français souffrent, ont souffert ou souffriront du dos. Cette constatation nous incite à analyser ce risque avec les personnels concernés et à leur transmettre les connaissances et techniques propres à éviter les accidents survenant à l occasion du transport manuel d'objets ou de la manipulation au poste de travail.

PUBLIC

Personnel d'entretien des immeubles, personnel d'encadrement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les principes réglementaires de la manutention manuelle
› expliquer l'anatomie du corps humain : définition, composition et rôle
› analyser les mauvaises positions et en repérer les conséquences
› appliquer les bonnes pratiques à mettre en œuvre : techniques de manutention.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 avril 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Cadre réglementaire et statistiques de la manutention manuelle
- définition de la manutention manuelle
- limitation des charges
- données sur les accidents de travail
- anatomie du corps humain : définition, composition et rôle
- le squelette
- les muscles
- la colonne vertébrale
- les disques intervertébraux

Les accidents et leurs conséquences
- la hernie discale
- le lumbago
- la sciatique
- autres typologies possibles d'accidents

Les bonnes pratiques à respecter : techniques de manutention
- les diverses typologies de charges à lever : lourdes, encombrantes, longues
- la bonne position par rapport à la charge à lever
- la recherche de l'équilibre et des bons appuis
- la position de la colonne vertébrale
- le travail des jambes et l'orientation des pieds
- la manipulation collective (à deux ou plus) : présentation et techniques spécifiques.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0260

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

GESTION DE L'ACTIVITÉ PROPRETÉ : PLAN DE NETTOYAGE OU CCTP

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL

Pour une gestion efficace.

La propreté et l'hygiène des immeubles est au centre des préoccupations des habitants et par conséquent des bailleurs. La définition des prestations, la maîtrise des moyens, les méthodes et compétences doivent permettre d'atteindre un résultat qualitatif, quantifiable et financièrement gérable. L'outil d'interprétation, le cahier des charges pour un prestataire ou le plan de nettoyage pour une équipe interne, doit faire ressortir une photographie du niveau de propreté attendu.

PUBLIC

Responsable d'agence, responsable de site, responsable des achats, de la rédaction et de la négociation des marchés propreté, responsable hygiène et sécurité...

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› formuler et ordonner les prestations qui permettent d'atteindre un résultat
› élaborer un outil de pilotage
› évaluer et contrôler la performance de l'outil.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

du 19 au 22 mai 2026 - Distanciel

PRIX NET : 3 000 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'analyse des pratiques actuelles et des besoins

La description des moyens

L'élaboration du CCTP

La production du plan de nettoyage
- L'évaluation du résultat et des moyens.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0261

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Organiser et piloter l'activité.

La gestion des encombrants, autres déchets ménagers, engage également la responsabilité des bailleurs. Il est donc nécessaire de mesurer les conséquences du stockage sauvage ou inadapté et l'impact économique pour le collectif. Compte tenu des difficultés propres à l'habitat collectif (stockage, communication, accès aux résidents...), il est important de clarifier et développer le rôle des personnels de proximité dans la gestion des déchets ménagers.

PUBLIC

Personnel de proximité, gardien d'immeuble.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les catégories de déchets ménagers et identifierles modalités de stockage, d'évacuation et de recyclage

› appliquer une organisation des déchets sur son site

› exploiter des indicateurs de résultats afin de réajuster les actions sur le terrain.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 mai 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les connaissances de base

Les besoins, attentes et contraintes

- la mise en œuvre de micro-projets adaptés à son site.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

GESTION DE PROXIMITÉ

PILOTAGE ET MANAGEMENT DE PROXIMITÉ
RELATION AVEC LES HABITANTS
GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT
PROPRETÉ

RNCP 35592

GESTION DE PROXIMITÉ FORMATION CERTIFIANTE

DIRECTEUR D'AGENCE EN HABITAT SOCIAL

39,5 JOURS - PARCOURS CLASSIQUE
63 JOURS - PARCOURS EN ALTERNANCE

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
RNCP 35592, niveau 7 (Bac + 5), code certif info 95125
Date d'échéance : 19 mai 2026

Le Directeur d'Agence en Habitat Social est un acteur clé de la gestion territoriale, représentant l'organisme bailleur auprès des locataires et des partenaires locaux. Il assure la qualité des services, le management des équipes et l'optimisation du patrimoine sous sa responsabilité. Véritable lien entre le siège et le terrain, il développe des services de proximité pour améliorer la satisfaction des locataires.

PUBLIC

Directeur ou responsable d'agence, adjoint au directeur d'agence, responsable de site expérimenté et responsable de service.

PRÉ-REQUIS

› Bac +2 à Bac +3 dans le domaine de la gestion immobilière, du bâtiment, du génie civil et/ou avoir une expérience professionnelle dans un métier alliant la gestion d'un centre de profit et le management d'équipe
› Le parcours de formation est accessible à la suite d'une sélection : test de positionnement et entretien pour évaluer des prérequis nécessaires en informatique, comptabilité et compétences transversales.

MODALITÉS PRATIQUES

La formation se déroule en présentiel et par autoformation digitale. Le cycle de formation complet se déroule sur :

› 63 jours en alternance (441 heures) par module de 2 à 3 jours par mois, répartis sur une période de 12 mois. La formation alterne des séquences théoriques (en présentiel et en distanciel) et des mises en situation en entreprise.

› 39,5 jours en formation continue (276,5 heures), généralement organisés en séquences de 2 à 3 jours par mois, sur une période de 12 mois.

Chaque bloc est certifiant et peut être validé indépendamment.

DATES DES SESSIONS INTER

Prochaine session à Paris : du 1er décembre 2025 au 13 février 2027 à Paris

PRIX NET : 10 910 EUROS
En alternance, pas de frais engagés par le candidat

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85
certification.emis@afpols.fr

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024, le taux de réussite à l'examen de certification s'élève à 100 % de réussite pour les 30 personnes ayant passé l'examen.

DÉROULÉ & CONTENU

1 BLOC 1 – DIAGNOSTIC ET PROJET D'AGENCE EN HABITAT

- Gérer l'agence dans sa globalité.
- Assurer la comptabilité et la gestion financière.
- Évaluer les performances et constituer des rapports basés sur les résultats.

2 BLOC 2 – MANAGEMENT DES ÉQUIPES D'UNE AGENCE EN HABITAT SOCIAL

- Mobiliser et accompagner l'équipe pour mettre en œuvre la politique de l'organisme au plus près du terrain.
- Encadrer les managers intermédiaires ou les opérationnels.

3 BLOC 3 – PILOTAGE DES ACTIVITÉS DE GESTION LOCATIVE EN AGENCE D'HABITAT SOCIAL

- Mettre en œuvre la politique de gestion locative sur le territoire.
- Participer à l'instruction des demandes de logements et aux attributions.
- Coordonner la gestion locative, le précontentieux et, le cas échéant, le contentieux.

4 BLOC 4 – PILOTAGE DE LA GESTION COMMERCIALE EN AGENCE D'HABITAT SOCIAL

- Organiser et superviser la gestion de la clientèle en cohérence avec la politique de peuplement de l'organisme.
- Mettre en œuvre les procédures de commercialisation pour réduire ou résoudre le problème de vacance.

5 BLOC 5 – PILOTAGE DE LA GESTION PATRIMONIALE EN AGENCE D'HABITAT SOCIAL

- Garantir la sécurité et la valeur locative du patrimoine.
- Coordonner l'entretien courant et la maintenance du patrimoine sur son territoire, participer à la conception des programmes de réhabilitation ou de gros travaux.

6 BLOC 6 – PILOTAGE DE LA GESTION COMMERCIALE EN AGENCE D'HABITAT SOCIAL

- Garantir la qualité du service rendu aux locataires dans le respect des moyens alloués et avec un objectif de satisfaction client.
- Représenter l'organisme dans les dispositifs de politiques locales.
- Gérer la communication institutionnelle auprès des partenaires.

MODALITES D'EVALUATION

Un examen final comprenant : des études de cas, une mise en situation relationnelle et un travail de recherche personnel (document écrit présenté à l'oral).

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr

RNCP 36602

GESTION DE PROXIMITÉ FORMATION CERTIFIANTE

RESPONSABLE DE SITE EN HABITAT SOCIAL

33 JOURS - PARCOURS CLASSIQUE
63 JOURS - PARCOURS EN ALTERNANCE

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
RNCP 36602, niveau 5 (Bac + 2), code certif info 76753
Date d'échéance : 1er juillet 2027

Le responsable de site en habitat social veille à garantir un service de qualité auprès des locataires tout en coordonnant les équipes de proximité et les prestataires. Polyvalent, il assure la supervision des opérations de maintenance, la gestion des réclamations, et l'optimisation des performances des résidences avec réactivité et professionnalisme.

PUBLIC

Responsable de site récemment recruté, gardien d'immeubles expérimenté, technicien de proximité. Personne en reconversion ayant une appétence pour le relationnel, avec une expérience manageriale.

PRÉ-REQUIS

› Bac +2 à Bac +3 dans le domaine de la gestion immobilière, du bâtiment, du génie civil
› Et/ou expériences professionnelles dans des métiers alliant la notion de clientèle et le management
› Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, Internet, ...)
› Capacités transversales : aisance sociale, compétences relationnelles, autonomie ...

MODALITÉS PRATIQUES

La formation se déroule en présentiel et par autoformation digitale. Le cycle de formation complet se déroule sur :

› 63 jours en alternance (441 heures), répartis sur une période de 12 mois. La formation alterne des séquences théoriques (en présentiel et en distanciel) et des mises en situation en entreprise.

› 33 jours en formation continue (231 heures), généralement organisés en séquences de 2 à 3 jours par mois, sur une période de 10 à 12 mois.

Chaque bloc est certifiant et peut être validé indépendamment.

DATES DES SESSIONS INTER

Prochaine session à Paris : du 18 novembre 2025 au 3 juillet 2026

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85
certification.emis@afpols.fr

PRIX NET : 6 500 EUROS
En alternance, pas de frais engagés par le candidat

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024, le taux de réussite à l'examen de certification s'élève à 96,90 % de réussite pour les 32 personnes ayant passé l'examen.

DÉROULÉ & CONTENU

1 BLOC 1 – ANIMER UNE ÉQUIPE DE PROXIMITÉ

- Superviser et organiser les missions des équipes de proximité.
- Accompagner leur travail au quotidien et garantir la qualité des prestations réalisées par les gardiens, gardiennes et prestataires.

2 BLOC 2 – ORGANISER LA SURVEILLANCE ET L'ENTRETIEN COURANT DU PATRIMOINE

- Planifier, suivre et contrôler les opérations de maintenance, d'entretien et de nettoyage des bâtiments, tout en assurant la vérification régulière des travaux réalisés sur site.

3 BLOC 3 – GÉRER LA RELOCATION SUR LE PLAN TECHNIQUE

- Piloter la mise en location des logements.
- Gérer les réclamations techniques des locataires.
- Représenter l'organisme bailleur dans les relations de proximité.

4 BLOC 4 – GÉRER LES RELATIONS QUOTIDIENNES AVEC LES HABITANTS

- Comprendre les leviers de communication de ses interlocuteurs.
- S'adapter à aux modes de fonctionnement et prendre en compte les filtres personnels.
- Cerner et objectiver les demandes pour transmettre un message efficace et être compris.

5 BLOC 5 – PARTICIPER À LA RELATION CONTRACTUELLE AVEC LES LOCATAIRES

- Collaborer avec les équipes d'accompagnement social pour signaler les situations sensibles, tout en soutenant les équipes dans leurs fonctions pour résoudre les éventuelles difficultés rencontrées.

6 BLOC 6 – PARTICIPER AUX ÉVOLUTIONS DE SON TERRITOIRE

- Participer aux opérations sur son secteur.
- Gérer le patrimoine et son entretien.
- Proposer des améliorations.
- Accompagner la gestion de proximité, contribuer à la concertation et aux projets locaux, et aider à l'organisation d'une copropriété.

MODALITES D'EVALUATION

Un examen final comprenant : des études de cas, une mise en situation relationnelle et un travail de recherche personnel (document écrit présenté à l'oral).

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. **referenthandicap@afpols.fr**

RESPONSABLE DE SITE EN HABITAT SOCIAL

RNCP 36602

Le Serious Game "Responsable de site" est une modalité pédagogique numérique intégrée au parcours certifiant en complément des séances collectives animées par un formateur. Il a été conçu pour renforcer l'engagement des apprenants, structurer les apprentissages et faciliter le lien avec la pratique professionnelle.

LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES DU SERIOUS GAME

UTILISATION DU STORYTELLING

Le dispositif s'appuie sur une trame narrative structurée. L'apprenant suit un personnage principal confronté à des situations professionnelles réalistes, organisées en cinq niveaux progressifs.

IMMERSION EN ENVIRONNEMENT SIMULÉ

Le serious game se déroule dans une résidence modélisée en 3D, avec des ambiances sonores et des personnages filmés sur fond vert. Ce choix vise à renforcer la perception de réalisme des mises en situation.

INTEGRATION DE LA GAMIFICATION

Le parcours comprend des mécanismes de jeu (quiz, jauges de performance, système de récompenses visuelles et sonores) permettant de visualiser les progrès et d'encourager la répétition des activités.

APPROCHE INDUCTIVE

Les séquences débutent par une situation concrète issue du quotidien professionnel. Elles permettent à l'apprenant d'identifier progressivement les principes et règles métier à partir des cas rencontrés.

LE SERIOUS GAME RESPONSABLE DE SITE :

- 35 mises en situation
- 9 séquences de vocabulaire
- 600 quiz
- 70 fiches de révisions
- 80 fiches pédagogiques
- 90 vidéos experts

RNCP 40892

GESTION DE PROXIMITÉ FORMATION CERTIFIANTE

GARDIEN D'IMMEUBLES

45 JOURS - PARCOURS CLASSIQUE
62 JOURS - PARCOURS EN ALTERNANCE

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
RNCP 40892, niveau 3 (CAP, BEP), code certif info 54619
Date d'échéance : 30 juin 2030

Métier stratégique chez les bailleurs, le gardien d'immeubles est le lien quotidien entre l'organisme et ses locataires. Il les accueille à leur arrivée, les renseigne, s'assure de leurs bonnes conditions de vie dans le quartier : propreté, sécurité, entretien du patrimoine. Il participe également à de nombreux actes de gestion locative en appui de ses collègues de l'agence à laquelle il est le plus souvent rattaché.

PUBLIC

Employé d'immeubles, gardien d'immeubles, personnes en reconversion, demandeurs d'emploi.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise du français (lu et écrit) et des 4 opérations.

MODALITÉS PRATIQUES

La formation se déroule en présentiel et par autoformation digitale. Le cycle de formation complet se déroule sur :

› 63 jours en alternance (441 heures), répartis sur une période de 12 mois. La formation alterne des séquences théoriques (en présentiel et en distanciel) et des mises en situation en entreprise.

› 45 jours en formation continue (315 heures), généralement organisés en séquences de 2 à 4 jours par mois, sur une période de 12 mois.

Chaque bloc est certifiant et peut être validé indépendamment.

DATES DES SESSIONS INTER

Prochaine session à Paris : du 12 mai 2026 au 6 mai 2027

PRIX NET : 5 000 EUROS
En alternance, pas de frais engagés par le candidat

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85
certification.emis@afpols.fr

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024, le taux de réussite à l'examen de certification s'élève à 95,15 % de réussite pour les 216 personnes ayant passé l'examen.

DÉROULÉ & CONTENU

1 BLOC 1 – ASSURER LA GESTION TECHNIQUE DU PATRIMOINE ET DU LOGEMENT

- Assurer la surveillance des équipements et du patrimoine.
- Coordonner les interventions.
- Suivre les travaux, et tenir à jour les documents de sécurité.
- Suivre les interventions techniques.
- Réaliser les états des lieux et visites-conseils.

2 BLOC 2 – ENTRETIEN COURANT DES PARTIES COMMUNES

- Maintenir la propreté des parties communes.
- Gérer les déchets et stocks et sensibiliser au tri.
- Contrôler les prestations externes.

3 BLOC 3 – GESTION DE LA RELATION CLIENT-LOCATAIRE ET ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

- Accompagner les locataires sur les démarches locatives.
- Veiller au respect des contrats.
- Gérer les premiers impayés et troubles de voisinage.
- Accueillir, informer et orienter les locataires.
- Prévenir les incivilités, et contribuer à l'animation et à l'intégration dans les projets collectifs.

MODALITES D'EVALUATION

Un examen final comprenant : des études de cas, une mise en situation relationnelle et un travail de recherche personnel (document écrit présenté à l'oral).

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. **referenthandicap@afpols.fr**

GARDIEN D'IMMEUBLES

RNCP 40892

Le Serious Game "Gardien d'immeubles" est une modalité pédagogique numérique intégrée au parcours certifiant en complément des séances collectives animées par un formateur. Il a été conçu pour renforcer l'engagement des apprenants, structurer les apprentissages et faciliter le lien avec la pratique professionnelle.

LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES DU SERIOUS GAME

UTILISATION DU STORYTELLING

Le dispositif s'appuie sur une trame narrative structurée. L'apprenant suit un personnage principal confronté à des situations professionnelles réalistes, organisées en cinq niveaux progressifs.

IMMERSION EN ENVIRONNEMENT SIMULÉ

Le serious game se déroule dans une résidence modélisée en 3D, avec des ambiances sonores et des personnages filmés sur fond vert. Ce choix vise à renforcer la perception de réalisme des mises en situation.

INTEGRATION DE LA GAMIFICATION

Le parcours comprend des mécanismes de jeu (quiz, jauges de performance, système de récompenses visuelles et sonores) permettant de visualiser les progrès et d'encourager la répétition des activités.

APPROCHE INDUCTIVE

Les séquences débutent par une situation concrète issue du quotidien professionnel. Elles permettent à l'apprenant d'identifier progressivement les principes et règles métier à partir des cas rencontrés.

LE SERIOUS GAME GARDIEN D'IMMEUBLES :

- 51 mises en situation
- 13 séquences de vocabulaire
- 1000 quiz
- 100 fiches de révisions
- 270 fiches pédagogiques
- 175 vidéos experts

RNCP 38052

GESTION DE PROXIMITÉ FORMATION CERTIFIANTE

CHARGÉ D'ACCUEIL EN HABITAT SOCIAL

14,5 JOURS - PARCOURS CLASSIQUE
62 JOURS - PARCOURS EN ALTERNANCE

Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles
RNCP 38052, niveau 4 (Bac)
Date d'échéance : 20 septembre 2026

Le Chargé d'Accueil en Habitat Social joue un rôle fondamental dans la relation de proximité avec les publics variés qu'il accueille au sein de l'organisme. En contact direct avec les locataires, demandeurs de logements, prestataires ou partenaires, il assure un accueil physique et téléphonique de qualité. Polyvalent, il renseigne sur les démarches liées au logement social, oriente vers les services compétents, et traite les premières étapes administratives des dossiers. Réactif et organisé, il contribue à fluidifier les interactions tout en assurant un premier niveau de réponse aux réclamations.

PUBLIC

Chargé d'accueil, personne en centre de relation client, toute personne ayant pour mission l'accueil client. Personne en reconversion.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise du français (lu et écrit) et des 4 opérations.

MODALITÉS PRATIQUES

La formation se déroule en présentiel et par autoformation digitale. Le cycle de formation complet se déroule sur :

› 63 jours en alternance (441 heures), répartis sur une période de 12 mois. La formation alterne des séquences théoriques (présentiel et distanciel) et des mises en situation en entreprise.

› 14,5 jours en formation continue (101,5 heures), généralement organisés en séquences de 2 à 3 jours par mois, sur une période de 4 à 6 mois.

Chaque bloc est certifiant et peut être validé indépendamment.

DATES DES SESSIONS INTER

Prochaine session à Paris : du 23 mai au 4 décembre 2025

PRIX NET : 3 500 EUROS
En alternance, pas de frais engagés par le candidat

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85
certification.emis@afpols.fr

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

TAUX DE RÉUSSITE

Pas de candidats en 2024.

DÉROULÉ & CONTENU

1 BLOC 1 – ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE DANS LE LOGEMENT SOCIAL

- Prendre en charge l'accueil des clients, en ayant une posture professionnelle et une gestion efficace des demandes urgentes.
- Diagnostiquer une situation, résoudre des conflits et diffuser les informations de manière transparente pour garantir une communication fluide.

2 BLOC 2 – TRAITEMENT DES DOLÉANCES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES OU SOCIALES AU SEIN D'UN BAILLEUR SOCIAL

- Gérer les doléances des locataires, avec une écoute active et une réponse adaptée en respectant les procédures.
- Expliquer les documents administratifs et à responsabiliser les locataires pour résoudre les conflits, notamment ceux liés au voisinage.

3 BLOC 3 – ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

- Accompagner les demandeurs dans la procédure de demande de logement social, de la présentation de l'offre à l'enregistrement du dossier.
- Gérer les relances pour garantir une procédure fluide.

4 BLOC 4 – ASSISTANAT DE L'AGENCE OU DU SIÈGE D'UN BAILLEUR SOCIAL

- Élaborer des écrits professionnels clairs et adaptés, suivre administrativement des prestataires, et gérer des documents liés au recouvrement des loyers.
- Organiser des départs des locataires et la gestion de l'information pour optimiser le service aux résidents.

MODALITES D'EVALUATION

Un examen final comprenant : des études de cas, une mise en situation relationnelle et un travail de recherche personnel (document écrit présenté à l'oral).

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. **referenthandicap@afpols.fr**

VAE

GESTION DE PROXIMITÉ FORMATION CERTIFIANTE

VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE

24 H RÉPARTIES SUR PLUSIEURS MOIS

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une démarche de reconnaissance de l'expérience professionnelle en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'un titre. Grâce à la VAE, vous pouvez obtenir un titre en adéquation avec votre parcours professionnel, sans avoir à suivre un cursus de formation. Que vous soyez salarié, intérimaire ou demandeur d'emploi, la VAE est ouverte à tous, sans condition d'âge ni de niveau de formation.

POURQUOI FAIRE UNE VAE ?

› Pour valider et officialiser son expérience sur un métier
› Pour obtenir une équivalence CAP / Bac +...
› Pour préparer une évolution professionnelle (mobilité, changement de poste...)

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

La VAE est ouverte à tous : pas de critère d'âge, de statut, ni de niveau de formation requis.
La seule condition : justifier au minimum d'une année d'expérience professionnelle en lien avec le contenu et le niveau du diplôme visé.

MODALITÉS PRATIQUES

L'accompagnement est proposé sur une base de 24 heures.
L'accompagnement peut être réalisé :
› Individuellement (sur Paris, dans nos locaux)
› Au sein de groupes mixtes (regroupant plusieurs métiers)
› Par métier, au sein de la structure, si le nombre de candidats le permet
› En présentiel et/ou en distanciel.

EN INTER

Prochaine session : du 20 novembre 2025 au 18 juin 2026

PRIX NET : 2 500 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Isabelle FESSENMEYER - 06 98 22 97 85
certification.emis@afpols.fr

TAUX DE RÉUSSITE

En 2024, les candidats ayant présenté un dossier VAE en jury de certification ont obtenu les résultats suivants :

- Chargé d'Opérations d'Habitat Social : 100 % de réussite (1 candidat)
- Directeur d'Agence : 100 % de réussite (2 candidats)
- Responsable de Site : 100 % de réussite (2 candidats)
- Chargé de Gestion Locative Sociale : 0 % de réussite (1 candidat)
- Technicien de Patrimoine : aucune VAE présentée en 2024
- Gardien d'Immeubles : aucune VAE présentée en 2024
- Chargé d'accueil : aucune VAE présentée en 2024

LA VAE AVEC L'AFPOLS EN PLUSIEURS ÉTAPES

1 DEMANDE DE RECEVABILITÉ

- Déposez votre candidature auprès de l'Afpols. (vae@afpols.fr). Une fois votre dossier étudié, l'AFPOLS procède à la validation de votre candidature.

2 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un expert de l'Afpols vous accompagne dans la constitution de votre dossier, qui sera ensuite soumis à un jury. L'accompagnement se fait sur une base de 24 heures réparties sur plusieurs mois. Il peut être suivi :

- Individuellement dans nos locaux à Paris, au sein de groupe mixte regroupant plusieurs métiers.
- En groupe métiers au sein de votre structure.

3 SOUTENANCE DEVANT LE JURY

- Une fois votre dossier complet déposé, il est étudié par un jury avant la présentation orale. La soutenance inclut pour tous les titres professionnels la soutenance du dossier VAE et des échanges avec le jury.
- Pour les titres de Gardien(ne) d'immeubles, Responsable de Site, Chargé(e) de gestion locative, Chargé(e) d'accueil et Directeur(trice) d'Agence, elle inclut également une mise en situation professionnelle.
- Le jury analyse vos compétences en fonction du référentiel de certification et valide tout ou partie de votre expérience. Vous obtenez un titre complet ou des blocs de compétences reconnus.
- En cas de validation partielle, des recommandations vous sont proposées pour finaliser votre parcours.

COPROXI

ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ BAIL RÉEL SOLIDAIRE VENTE HLM COPROPRIÉTÉS FORMATION DIGITALE

COPROXI : ACCOMPAGNER VOS ÉQUIPES SUR LE PASSAGE EN COPROPRIÉTÉ

3 HEURES

E-LEARNING

VEFA, vente Hlm, opérations mixtes, achat de logements locatifs sociaux en copropriété… la gestion d'un patrimoine social en copropriété est le sujet montant pour les organismes de logement social. Or, le métier n'est pas encore structuré, les équipes de proximité doivent se professionnaliser, et être accompagnées dans le changement de gestion. L'enjeu est important pour les organismes de logement sociaux en termes de qualité de service, de gestion des budgets, de pérennisation du patrimoine, et de bien-être de leur personnel. COPROXI est un parcours ludique et interactif, ancré sur le terrain. Il propose aux personnels des bailleurs de maîtriser les changements.

PUBLIC

Gardiens d'immeubles, responsables de site, chargés de clientèle, techniciens, assistants administratifs, chargés d'accueil et CRC (Centre Relation Client).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› expliquer les fondamentaux de la copropriété
› identifier les chaînes d'intervention en copropriété
› solliciter les bons acteurs à bon escient
› être en mesure d'expliquer aux habitants le fonctionnement de la résidence

PÉDAGOGIE

COPROXI repose sur une pédagogie active visant à renforcer l'appropriation des connaissances par l'expérimentation. Le parcours alterne apports théoriques et mises en situation concrètes, afin de faciliter le transfert des acquis vers la pratique professionnelle.

L'apprentissage est structuré en deux niveaux complémentaires : un premier niveau permet de comprendre les fondamentaux de la copropriété, tandis que le second s'appuie sur des situations réelles rencontrées sur le terrain, à résoudre sous forme de cas pratiques.

Pour favoriser l'engagement et l'interactivité, COPROXI intègre des formats variés comme des scénarios immersifs, des quiz dynamiques et des activités pratiques, accessibles dans un environnement numérique simple et intuitif.

MODALITÉS PRATIQUES

Le module est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone pendant 1 an (connexion internet requise).

Sur demande, Coproxi peut être suivi en autonomie ou intégré dans un parcours hybride, combinant temps en ligne et sessions en présentiel animées par un formateur (nous contacter).

ACCÈS ET TARIFS

PRIX NET : 150 EUROS par accès

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
lucie.gautherin@afpols.fr - 06 50 90 40 49

DÉROULÉ & CONTENU

1 LES BASES DE LA COPROPRIÉTÉ

- Comprendre ce qu'est une copropriété et comment elle s'organise juridiquement.
- Identifier les grandes étapes du passage en copropriété.
- Connaître le rôle et les responsabilités du syndic.
- Comprendre les missions du bailleur dans une copropriété.

2 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UNE COPROPRIÉTÉ

- Maîtriser les règles de fonctionnement d'une copropriété : règlement de copropriété, assemblée générale, règlement intérieur.
- Comprendre la répartition des responsabilités entre les acteurs selon les situations (travaux, gestion courante, décisions collectives).
- Appréhender les changements de statut du bailleur dans le cadre d'une copropriété.

3 GESTION TECHNIQUE ET TRAITEMENT DES INCIDENTS

- Savoir réagir face à un sinistre (ex. incendie, dégât des eaux) dans un cadre de gestion partagée.
- Identifier les procédures de déclaration, d'intervention et de suivi des travaux.
- Appliquer les règles de responsabilité liées à la copropriété.

4 RELATION AVEC LES HABITANTS

- Gérer les troubles de voisinage et les conflits d'usage au sein de la copropriété.
- Faire appliquer les règles communes : usages du logement, transformation des espaces privatifs, respect du règlement intérieur.
- Mettre en œuvre des techniques de médiation et de résolution amiable des différends.

ÉVALUATION

Tout au long du parcours, l'apprenant est invité à valider ses acquis grâce à des quiz et des tests intermédiaires.
Ces évaluations régulières permettent de mesurer la progression et d'identifier les points de consolidation. Elles portent sur quatre dimensions essentielles à la gestion en copropriété : la qualité de service, la relation avec les habitants, la collaboration avec les partenaires, et la maîtrise des bases juridiques.

C0020

PILOTER L'ACTIVITÉ DE SON UNITÉ

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

La boîte à outils du responsable d'unité opérationnelle

Ce programme est conçu pour permettre aux responsables d'agence de maîtriser les fondamentaux du pilotage d'une agence, de comprendre et de gérer leurs responsabilités, et d'optimiser la performance et la qualité de service de leur agence.

PUBLIC

Responsable d'unité, d'équipe, de service, de pôle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› établir le diagnostic stratégique de son unité
› définir la charge de travail de son unité
› organiser l'activité de l'unité
› dégager des axes d'amélioration
› utiliser les outils de gestion par objectifs.

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques en alternance avec des exercices (voire certains en ligne) et des mises en situation.

La méthode pédagogique choisie est tirée de la formation-action : valoriser et motiver le stagiaire en s'appuyant sur ses connaissances et ses pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Véronique MAINHARCK ou Corinne ROUSSEAU, Consultantes-formatrices spécialisées en management d'équipe, expert du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel

les 23 et 24 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

État des lieux du contexte actuel
- les impacts de la mise en œuvre de la réduction du loyer de solidarité
- les conséquences de la loi ELAN en termes de restructuration du secteur
- comment accompagner le changement ?

Évaluer l'activité de l'unité
- attentes des clients et qualité de service
- la mission de l'unité et ses objectifs
- les axes d'amélioration
- transposition en plan d'actions

Définir la charge de travail de l'unité
- les indicateurs pertinents
- la prise en compte des attentes des clients
- les moyens humains nécessaires

Organiser l'activité
- détermination des activités, des savoir-faire et des savoir-être de chacun
- l'organisation et la planification du travail en fonction des compétences respectives
- comment formuler positivement les objectifs ?
- superviser l'unité en tenant compte des capacités de chacun

Optimiser le pilotage de l'unité
- le suivi et l'analyse des résultats obtenus
- quelles mesures correctives ?
- les "bonnes" missions à déléguer
- gestion du temps et des priorités
- plan d'actions et de progrès.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0021

GESTION DE PROXIMITE PILOTAGE ET MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

PILOTER L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Renforcer votre posture managériale pour optimiser l'agence

Se positionner comme responsable d'équipe et conduire une réflexion sur sa posture de manager d'agence.

PUBLIC

Responsable d'agence ou clientèle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› révéler la performance de son équipe
› cerner le niveau et les limites de ses responsabilités
› définir son rôle et sa posture managériale en lien avec la mission de bailleur social
› donner des outils de communication et de pilotage
› définir les objectifs et suivre les indicateurs.

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques, en alternance avec des exercices et des mises en situation. Les participants sont invités à apporter les documents de leur agence : livret du locataire, journal interne, tableaux de bord et indicateurs de suivi, compte rendu d'une réunion d'animation d'équipe.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Véronique MAINHARCK ou Nour Eddine ELLOUK, Consultants-formateurs spécialisés en management d'équipe et gestion de proximité.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21-22 mai et 11-12 juin 2026 - Distanciel
les 8-9 et 22-23 octobre 2026 - Présentiel à Paris
les 8-9 et 22-23 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 3 000 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

État des lieux du contexte actuel du monde Hlm

Le cadre réglementaire du responsable d'agence et la gestion des risques associés
- la gestion de la demande de logement social, la gestion locative, la gestion technique
- la concertation locative, la gestion sociale et la gestion des ressources humaines

Expression des besoins du terrain et contribution à la stratégie d'entreprise, comment réaliser un diagnostic ?
- la méthodologie pour la rédaction d'un rapport
- comment élaborer une stratégie de communication ? auprès de qui, à quel moment ?

Le pilotage des activités
- la gestion de la demande
- les différentes activités de la gestion technique et de la gestion locative
- quelles organisations des agences de proximité ?
- quelles autres activités de l'agence : accueil clients, accompagnement social, recouvrement… ?
- les différents niveaux de délégation

Le pilotage de la performance
- la démarche qualité au service de la performance
- comment décliner les orientations de l'organisme en objectifs opérationnels ?
- savoir définir des indicateurs pertinents pour évaluer
- la définition de plans d'actions

Le management d'équipe
- quels éléments-clés pour une animation d'équipe efficace ? quels ajustements d'organisation ?
- comment communiquer les objectifs, quel contrôle du travail ?
- comment accompagner les collaborateurs ?
- les entretiens individuels

La participation au réseau d'acteurs du territoire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0398

GESTION DE PROXIMITE PILOTAGE ET MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

LES FONDAMENTAUX DU PILOTAGE D'AGENCE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Des repères clairs pour piloter son agence avec efficacité et sérénité

Ce programme est conçu pour permettre aux responsables d'agence de maîtriser les fondamentaux du pilotage d'une agence, de comprendre et de gérer leurs responsabilités, et d'optimiser la performance et la qualité de service de leur agence.

PUBLIC

Responsable d'agence, responsable clientèle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le niveau et les limites de ses responsabilités
› définir l'organisation de l'agence, les objectifs et suivre les indicateurs
› construire et piloter des plans d'actions .

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques, en alternance avec des exercices et des mises en situation.

Les participants sont invités à apporter les documents de leur agence : livret du locataire, journal interne, tableaux de bord et indicateurs de suivi, compte rendu d'une réunion d'animation d'équipe.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nour Eddine ELLOUK ou Véronique MAINHARCK, Consultants-formateurs spécialisés en management d'équipe et gestion de proximité.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21 et 22 mai 2026 - Distanciel
les 8 et 9 octobre 2026 - Distanciel
les 8 et 9 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

État des lieux du contexte actuel du monde Hlm

Le cadre réglementaire du responsable d'agence et la gestion des risques associés
- compréhension des obligations légales et réglementaires
- identification et gestion des risques (juridiques, financiers, opérationnels)

Définir son rôle et sa posture managériale
- clarification des responsabilités et des limites de son rôle
- définir une posture managériale adaptée à la mission de RAG
- techniques de communication ascendante, descendante et transverse

Le pilotage des activités du RAG
- définir et adapter l'organisation de l'agence
- mise en place de processus efficaces pour optimiser les opérations

Définir les objectifs et suivre les indicateurs
- établir des objectifs clairs et mesurables et des outils de suivi

Construire et piloter des plans d'actions
- méthodologie pour élaborer des plans d'actions efficaces
- suivi et ajustement des plans en fonction des résultats

Piloter la qualité de service
- assurer la qualité de service et la gestion des réclamations

Sécuriser les activités de l'agence
- gérer la vacance, les impayés, et garantir la QVT
- outils de gestion de la qualité et de la performance

Le management d'équipe
- techniques de management participatif et motivant
- gestion des conflits et développement des compétences des collaborateurs

Participation au réseau d'acteurs du territoire
- importance de la collaboration avec les acteurs locaux
- stratégies pour renforcer les partenariats territoriaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0387

GESTION DE PROXIMITE PILOTAGE ET MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

DU DIAGNOSTIC AU PROJET D'AGENCE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Transformer le diagnostic de votre agence en stratégie agile et partagée

Ce programme est conçu pour permettre aux responsables d'agence de prendre du recul sur leurs modes de fonctionnement, de développer une réflexion stratégique en accord avec les orientations de leur organisme, et de co-construire avec leurs équipes des axes de progrès concrets et pertinents.

PUBLIC

Responsable d'agence
Responsable clientèle

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir la notion de diagnostic territorial
› identifier et comprendre comment s'organise un projet d'agence
› repérer les liens entre le diagnostic, la mobilisation, les orientations ou axes de travail, les plans d'actions, les bilans intermédiaires / définitifs
› formuler des plans d'actions
› fixer les conditions de réalisation et les critères de réussite.

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques, en alternance avec des exercices et des mises en situation.
Les participants sont invités à apporter les documents de leur agence : livret du locataire, journal interne, tableaux de bord et indicateurs de suivi, compte rendu d'une réunion d'animation d'équipe.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nour Eddine ELLOUK ou Véronique MAINHARCK, Consultants-formateurs spécialisés en management d'équipe et gestion de proximité.

DATES DES SESSIONS INTER

le 11 juin 2026 - Distanciel
le 22 octobre 2026 - Distanciel
le 22 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Prendre du recul sur les modes de fonctionnement et de performance de l'agence
- analyse des modes de fonctionnement actuels
- identification des points forts et des axes d'amélioration

Diagnostic territorial
- définition et importance du diagnostic territorial
- méthodologies pour réaliser un diagnostic efficace

Élaborer une réflexion stratégique en fonction des orientations de l'organisme
- analyse des orientations stratégiques de l'organisme
- développement d'une réflexion stratégique alignée

Organisation d'un projet d'agence
- identification des étapes clés d'un projet d'agence
- structuration et gestion des projets en fonction des objectifs stratégiques

Formuler des plans d'actions
- méthodologies pour élaborer des plans d'actions concrets et efficaces

Fixer les conditions de réalisation et les critères de réussite
- définition des conditions nécessaires pour la mise en œuvre des actions
- identification des critères de réussite et des indicateurs de performance
- importance de la transparence et de l'engagement des équipes

L'évaluation de la démarche et des résultats
- l'évaluation intermédiaire, les ajustements éventuels et l'évaluation finale
- la clôture du projet.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0388

GESTION DE PROXIMITE PILOTAGE ET MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

CONTRIBUER À L'ANIMATION TERRITORIALE DE SON TERRITOIRE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Faciliter la mise en réseau et la co-construction pour devenir acteur territorial engagé

Cette formation vise à fournir aux collaborateurs des compétences pratiques et des outils concrets pour contribuer efficacement à l'animation de leur territoire, en développant des projets de résidence en proximité et en favorisant les partenariats locaux.

PUBLIC

Responsable d'agence
Responsable clientèle

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les différents acteurs et leurs missions principales
› se familiariser avec le diagnostic des besoins du territoire
› repérer les bases méthodologiques de la conduite de projet et des projets de résidence en proximité
› adapter son travail à la mise en œuvre d'actions d'animation territoriale.

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques, en alternance avec des exercices et des mises en situation.

Les participants sont invités à apporter les documents de leur agence : livret du locataire, journal interne, tableaux de bord et indicateurs de suivi, compte rendu d'une réunion d'animation d'équipe.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nour Eddine ELLOUK ou Véronique MAINHARCK, Consultants-formateurs spécialisés en management d'équipe et gestion de proximité.

DATES DES SESSIONS INTER

le 12 juin 2026 - Distanciel
le 23 octobre 2026 - Distanciel
le 23 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction à l'animation territoriale
- définition et importance de l'animation territoriale
- rôles et responsabilités des bailleurs sociaux
- présentation de projets réussis d'animation territoriale
- analyse des facteurs de succès et des défis rencontrés

Les enjeux de l'animation territoriale
- cohésion sociale et développement durable
- renforcement du lien social et lutte contre l'isolement
- impact sur la qualité de vie des résidents
- identification des enjeux spécifiques des territoires des participants

La notion de projet en résidence de proximité
- définition et cadre des projets de résidence en proximité
- qu'est-ce qu'un projet de résidence en proximité ?
- objectifs et bénéfices pour les résidents et le territoire

Les étapes de mise en œuvre d'un projet de résidence
- identification des besoins
- modalités de pilotage du projet
- conception du projet
- mise en œuvre et suivi
- évaluations intermédiaires et finale

Comment développer des partenariats locaux et promouvoir l'implication des acteurs
- les acteurs locaux et leurs missions principales
- identification des partenaires potentiels (associations, institutions, entreprises locales, etc.)
- rôles et missions de chaque acteur
- techniques de communication et de négociation
- création et entretien de réseaux de partenaires

Promouvoir l'implication des résidents et des collaborateurs
- techniques d'animation et de mobilisation

L'adaptation des projets aux spécificités des territoires
- analyse des spécificités locales (sociodémographiques, culturelles, économiques)
- ajustement des projets en fonction des caractéristiques territoriales

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0423

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

AMÉLIORER LA RELATION LOCATAIRE GRÂCE AUX OUTILS DIGITAUX

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

L'impact des outils numériques sur la relation locataire et la qualité de service

Les bailleurs s'appuient aujourd'hui sur des services digitaux pour renforcer la qualité de service auprès de leurs locataires. Des outils numériques tels que le compte client en ligne, la gestion des demandes, le paiement du loyer ou encore la réalisation des états des lieux font désormais partie intégrante des systèmes d'information... et du quotidien des équipes de proximité. Cette formation, spécialement conçue pour le personnel de proximité, vise à développer leurs compétences et leur aisance dans l'utilisation de ces outils, afin de mieux accompagner les habitants au quotidien et renforcer le lien entre service digital et présence sur le terrain.

PUBLIC

Les personnels en contact avec les locataires (responsable de site, agent d'accueil, gardien, personnel de proximité...) . Tout professionnel souhaitant progresser sur ce sujet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les enjeux de la qualité de service autour des outils numériques
› découvrir la nature des outils digitaux/numériques
› co-construire les éléments de langage afin d'expliquer l'utilisation des outils numériques
› expliquer les applications numériques du bailleur à tout interlocuteur.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'articule autour d'ateliers et de travaux en sous-groupe, de la méthode, de la pratique, des expériences, du questionnement et de la réflexivité.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT, Consultante-formatrice, coache certifiée, spécialiste en communication interne et externe.

DATES DES SESSIONS INTER

Les 18 mai après-midi et 21-22 mai et 29 mai matin 2026 - Distanciel

Les 2 novembre après-midi et 16-17 novembre et 23 novembre après-midi 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

Les enjeux de la qualité - ½ journée en visio
Un temps de prise de contact permettra de préparer le groupe à l'enjeu de la qualité de service et des outils numériques de la relation client de son bailleur.

2 PENDANT - EN GROUPE

Les enjeux de la qualité
- analyse des enjeux de la qualité de service des bailleurs présents grâce aux outils numériques et la relation quotidienne avec les locataires
- découverte des outils numériques, les différents environnements
- mettre en place une cartographie pour comprendre leur utilité dans mon quotidien et/ou celui du client-locataire

L'utilisation des outils
- les différentes utilisations de l'outil selon son positionnement client ou représentant du bailleur
- comprendre le fonctionnement et les principes d'un outil numérique du point de vue de l'utilisateur
- mettre en place des éléments d'explication de l'utilisation pour aider le client locataire dans sa pratique quotidienne
- rédaction de principes d'utilisation, identification des bonnes pratiques en matière de confidentialité des accès aux applications numériques des locataires

La relation avec le locataire
- préparation de la rencontre avec un locataire
- comprendre leurs difficultés et facilités dans l'utilisation des outils numériques du bailleur
- améliorer la qualité de la relation avec le client- locataire dans l'utilisation des outils numériques
- entraînement à l'explication d'un outil, tour à tour dans le rôle du client-locataire ou du représentant du bailleur
- identification et partage des bonnes pratiques

En synthèse
- mise en place d'une base de « questions fréquemment posées »
- les participants partent avec un objectif personnel à mettre en place qui sera à partager lors de la visio à J+7.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

Mise en oeuvre en situation de travail – ½ journée en visio
- proposition d'un temps de partage de la formation entre apprenants dans les 10 jours (maximum) qui suivent la session pour avancer et partager sur les pratiques
- présentation du résultat de l'objectif personnel au reste du groupe.

C0424

GESTION DE PROXIMITE PILOTAGE ET MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

MANAGER EN PROXIMITÉ LES FOURNISSEURS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Agir au quotidien pour des services de qualité, au plus près du terrain

Dans un contexte où la satisfaction des locataires repose sur la qualité et la réactivité des services rendus au quotidien, le rôle des personnels de proximité devient stratégique. Ils sont les premiers garants du bon déroulement des prestations externalisées et du respect des engagements pris avec les fournisseurs. Cette formation vise à doter les professionnels de terrain des outils, postures et méthodes nécessaires pour piloter les prestataires avec professionnalisme, tout en tenant compte des réalités locales, des contraintes économiques et des enjeux de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

PUBLIC

Personnel de proximité et tout professionnel amené à contrôler, piloter les prestations de services rendues aux locataires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› être force de proposition pour définir les besoins et partager les attentes des parties prenantes (négociation marché)
› identifier ses partenaires pour construire le cadre et améliorer la qualité de la relation et de l'intervention
› poser les bases du partenariat
› s'appuyer sur le numérique pour outiller la relation
› construire la relation dans le temps.

PÉDAGOGIE

Etudes de cas, co-construction d'outils de gestion de la relation aux fournisseurs, ateliers avec les collaborateurs impliqués dans la gestion des contrats ou les projets RSE pour croiser les perspectives.

ÉVALUATION

En cours de formation par questionnement et exercices.

ANIMATION

Nour Eddine ELLOUK, Consultant-formateur spécialisé en management d'équipe et gestion de proximité.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4, 5 juin 2026 - Distanciel
les 30 novembre et 1er décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Bailleur, prestataire : quelle manière d'envisager la relation ?
- les enjeux du management de la relation fournisseurs
- la différence entre la relation partenariale sur les services « classiques » et les nouveaux services (rajout par rapport au support cahier repères)
- quels leviers d'actions pour encourager un changement de modèle ?

Maîtrise et suivi des prestations externes : contrôle, amélioration et performance
- Contrôle des prestations réalisées par les entreprises
- Méthodes de vérification des prestations : contrôles in situ / vérification documentaire
- Outils pour le suivi des prestations : logiciels et tableaux de bord pour un suivi efficace / mise en place de kpis spécifiques à chaque type de prestation (travaux, nettoyage, maintenance)
- Communication avec les prestataires : formaliser les attentes contractuelles / établir des retours constructifs en cas de non-conformité.
- Mise en œuvre des mesures corrective : identifier et analyser les dysfonctionnements / élaborer et suivre un plan d'action correctif.

Approche préventive pour une performance durable
- anticipation des problèmes grâce à des visites régulières.
- co-construction de solutions avec les prestataires.

Organisation, contrôle et suivi de la maintenance
- le cadre législatif / quelles obligations pour le bailleur ? Les acteurs et leurs missions / surveillance et contrôle de la maintenance par le personnel de proximité
- le coût de la maintenance.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0082

GESTION DE PROXIMITE PILOTAGE ET MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

L'ESSENTIEL DES RÈGLES RH POUR LES RESPONSABLES DE SITE ET DIRECTEURS D'AGENCE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Une base indispensable pour manager ou occuper un poste RH

La fonction de manager intègre une activité affirmée et variée de gestion des ressources humaines : recrutement, organisation, temps de travail, formation, rémunération et promotion...

Cette activité RH de premier niveau des managers nécessite des bases en droit social pour une meilleure sécurisation des relations de travail notamment dans le cadre du partage de la fonction RH.

PUBLIC

Directeur d'agence, responsable de service, responsable de site, tout nouvel entrant dans une fonction de management ou de chargé RH.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› utiliser les processus RH et le droit du travail comme outils au service du management

› identifier les risques mettant en œuvre la responsabilité de l'employeur.

PÉDAGOGIE

La pédagogie fera alterner des appports théoriques, des ateliers interactifs (quiz sur smartphone, mots croisés, mur virtuel...) et des échanges de pratiques à partir de cas concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laurence DENIS-RETAILLAUD, Formatrice spécialisée en ressources humaines et droit social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 2 avril 2026 - Distanciel

le 23 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La gestion du temps de travail
- les durées légales et maximales / les horaires / les heures supplémentaires
- le contrôle de la durée du travail

La gestion des absences des salariés
- les congés payés / la maladie / la maternité

Les représentants du personnel dans le management de son équipe
- les heures de délégation / la protection des représentants du personnel

Les points clés sur la protection de la santé-sécurité des salariés
- l'obligation générale de sécurité / la prévention
- le harcèlement / la discrimination

Le pouvoir disciplinaire
- la faute
- les sanctions
- la procédure.

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de formuler des raisons du contrôle de la durée du travail par l'employeur, expliquer le processus pour organiser les congés payés ,différencier les heures de délégation des heures de réunions avec l'employeur des représentants du personnel, citer des points de vigilance à mettre en œuvre dans son management pour éviter la discrimination, décrire les éléments devant figurer dans un rapport disciplinaire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0030

GESTION DE PROXIMITE PILOTAGE ET MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

ANIMER UNE ÉQUIPE TERRAIN DE PROXIMITÉ

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Quel manager êtes-vous ?

Identifiez vos points forts et travaillez vos axes d'amélioration.

Le responsable d'une équipe de proximité, souvent ancien collègue de ceux qu'il doit piloter, n'a pas une tâche facile.

En effet, sur le terrain, ses coéquipiers sont souvent déroutés et le responsable, tel un phare, doit indiquer la route à suivre. En outre, son rôle consiste à fixer des objectifs, donner du sens à l'action, contrôler les résultats, motiver ou recadrer ses équipiers, communiquer sur la stratégie de l'entreprise... Tout cela suppose d'acquérir des méthodes et des savoir-faire spécifiques.

PUBLIC

Responsable d'équipe de proximité, de site, de secteur, d'agence, chef d'équipe de nettoyage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› préciser le rôle du responsable d'équipe de proximité
› se positionner comme encadrant et intégrer le comportement adéquat
› organiser le travail et acquérir des outils pour améliorer l'organisation du travail de l'équipe
› contrôler les résultats
› développer sa capacité à informer et à communiquer.

PÉDAGOGIE

La formation fait alterner des apports méthodologiques et des entraînements à partir de situations professionnelles. L'intersession est mise à profit pour expérimenter les outils et méthodes vus dans le premier module.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Valérie LARSONNEUR, Consultante-formatrice spécialisée en management et conduite du changement, coache professionnelle experte du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28-29 mai et 11-12 juin 2026 - Distanciel
les 1-2 et 10-11 décembre 2026 - Distanciel
les 1-2 et 10-11 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 3 000 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rôle et responsabilité du chef d'équipe
- responsabilité et autorité / missions et niveau de décision / pouvoirs et devoirs
- les styles de management

Les fonctions du responsable d'équipe
- faire respecter le plan d'actions
- veiller à la sécurité des femmes et des hommes
- animer les collaborateurs

Organiser le travail de son équipe et contrôler les résultats
- planification du travail / moyens nécessaires, objectifs et contrôle
- régler les dysfonctionnements et améliorer les résultats

La communication avec l'équipe
- trois niveaux de prise de parole
- mieux se connaître pour un échange qualitatif / prise en compte des interlocuteurs
- gestion de l'émotivité, du stress
- mobiliser et organiser son message : informer, expliquer, argumenter, convaincre
- conduire des réunions / mener des entretiens : recadrage, motivation, demande

La fonction d'animation
- associer à la stratégie de l'organisme / donner du sens aux actions en mode collaboratif
- faire adhérer à un but commun : la notion d'équipe
- motiver les membres de l'équipe / impliquer un collaborateur dans la recherche d'une solution / argumenter une décision / savoir "dire non" et en expliquer les raisons
- réguler les tensions.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0107

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE EN MATIÈRE DE GESTION LOCATIVE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Apporter des réponses fiables aux locataires dès le premier contact

L'évolution incessante de la législation et les exigences croissantes des clients nécessitent d'avoir une vision globale de la gestion locative afin d'apporter une première réponse, et cela constitue l'objectif de cette formation.
Transmettre une information fiable auprès des locataires et exploitable en interne.

PUBLIC

Personnel des centres d'appel des réclamations clients, personnel des services de gestion locative récemment recruté ou muté, personnel d'accueil ou de proximité devant apporter un premier niveau de réponse au locataire.

PRÉ-REQUIS

Connaître les fondamentaux du contrat de location.

OBJECTIFS

› repérer le processus de demande de logement et d'attribution
› identifier les principales obligations des parties
› analyser les impacts des changements de situations familiales sur le bail
› apprécier l'impact de l'évolution législative sur la gestion locative de Mermaz à ELAN
› déterminer les règles du congé du locataire.

PÉDAGOGIE

Apports sur les dispositions législatives. Échanges à partir des questions des participants et des documents internes aux organismes bailleurs représentés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Hélène FEILDEL ou Pélagie N'GUESSAN, Consultantes-formatrices spécialisées en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Présentiel à Paris
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

ATTRIBUTIONS DES LOGEMENTS
L'enregistrement
- formulaire de la demande de logement Cerfa N°5 / modalités d'enregistrement / attestation d'enregistrement

Le droit à l'information du demandeur

L'instruction de la demande
- constitution du dossier : pièces obligatoires, dérogatoires et complémentaires
- conditions d'attribution / publics prioritaires / DALO / réservataires

L'attribution du logement : la CALEOL

Les pouvoirs de la CALEOL en cas de sur-occupation, sous-occupation, dépassement de plafonds de ressources…

GESTION LOCATIVE
L'entrée dans les lieux
- la signature du bail et ses différentes clauses et annexes obligatoires / l'état des lieux

L'occupation des lieux
- les obligations du locataire : paiement du loyer, entretien du logement, jouissance paisible, assurance, modifications dans le logement...
- les obligations du bailleur
- les changements de situations familiales en cours de bail : mariage, séparation, décès…

La clause de solidarité

Les aspects économiques du bail
- définition des différents termes rencontrés dans le contrat de location

Le congé du locataire
- la forme / les préavis réduits / le décès du locataire / le transfert de bail
- décès avec héritier connu / décès avec succession vacante.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0108

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE EN MATIÈRE DE CALCUL DE LOYER

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Bien informer les locataires et demandeurs pour une crédibilité renforcée

Face aux questions des locataires, des amicales et collectifs divers, de mieux en mieux informés, le service "loyers et charges" ainsi que les personnels décentralisés en agence de proximité (responsables de gestion locative) doivent être en capacité d'apporter des réponses techniques et juridiques actualisées.

PUBLIC

Collaborateur du service loyers, responsable d'agence, chargé de clientèle, agent de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser le cadre législatif et réglementaire en matière de fixation et d'évolution du loyer
› repérer les principes de calcul de la surface corrigée pour les opérations anciennes
› identifier les principes de la surface utile pour les opérations nouvelles
› présenter aux locataires la base de calcul selon les cas.

PÉDAGOGIE

La formation fera alterner des exposés illustrés d'exemples et des exercices de calcul.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC ou Marina MARCHI, Formatrices expertes dans le domaine du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 3 avril 2026 - Distanciel
le 29 septembre 2026 - Distanciel
le 29 septembre 2026 - Présentiel à Paris
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Liaison entre les financements et les prix des conventions
- loyers des logements conventionnés PLA, PLAI, PLUS, PLS et loyers dérogatoires
- logements non conventionnés

Les méthodes de calcul des surfaces de logements
- surface corrigée : les pièces, les coefficients, les équivalences superficielles, les conséquences des modifications dans un logement
- surface utile : les surfaces des pièces et annexes, le coefficient de structure, les critères techniques, les marges départementales et l'avis du 12 avril 2016
- exercices pratiques de chiffrage des loyers

La détermination du prix du loyer au regard des textes et des conventions
- les prix plafonds des conventions et leur actualisation (PLUS, PLAI, PLS, PLI, loyer après réhabilitation)
- analyse en commun d'une convention-type de financement
- les accords collectifs de location et la loi MOLLE
- la réglementation applicable aux augmentations annuelles
- les indus et les situations spécifiques dans le cas d'erreurs de calcul, de surface

Les obligations liées au rachat de patrimoine
- les prix des loyers applicables et leur actualisation
- les obligations financières suite au conventionnement de l'immeuble
- la réglementation locative applicable
- l'impact sur le SLS

Cas pratiques : exercices de calculs

Synthèse collective sur les pratiques à mettre en place.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0110

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE SUR LES ASPECTS FINANCIERS DU CONTRAT DE LOCATION

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Une approche générale des différents postes figurant sur l'avis d'échéance et leur fonctionnement

Les conditions financières applicables au contrat de location relèvent de dispositions spécifiques qui, pour certaines, sont exclusives au secteur du logement social : le loyer est calculé selon des modalités liées au financement mobilisé pour la construction et le Supplément de Loyer Solidarité (SLS) prend en compte l'évolution des ressources des locataires. Pour éviter les recours de la part des locataires ou de leurs associations ou tenir compte d'éventuels contrôles de l'ANCOLS, les bailleurs sociaux se doivent de respecter strictement la réglementation en vigueur et en constante évolution. Pour une approche en profondeur du contrat de location, il est souhaitable de suivre les autres stages plus spécialisés relatifs à la gestion du contrat de location.

PUBLIC

Personnel des services de gestion locative récemment recruté ou muté, personnel d'accueil ou de proximité devant apporter un premier niveau de réponse au locataire.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les modes de calcul du loyer et de sa révision
› définir le principe des charges récupérables, les provisions et la régularisation annuelle
› traiter la restitution du dépôt de garantie
› identifier les modalités d'application du SLS
› repérer les conditions et paramètres du calcul de l'APL ainsi que l'application de la RLS.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques. Exemples pratiques. Échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC ou Pélagie N'GUESSAN, Consultantes-formatrices spécialisées en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2026 - Distanciel
le 9 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le dépôt de garantie
- montant, objet
- modalités de restitution

Le loyer - évolution possible
- notions de surface corrigée et utile
- fixation du loyer initial
- révision annuelle
- loyer à la relocation

Aides au logement
- conditions relatives aux bénéficiaires et aux logements
- paramètres du calcul de l'APL
- fonctionnement de la RL

Les charges récupérables
- définition et répartition bailleur/locataire
- provisions
- régularisation des charges

Le SLS/l'OPS
- enquêtes
- champs d'application
- modalités de calcul et plafonnement
- pénalités

Divers
- remise
- 3ème ligne de quittance

Fin du contrat de location.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0112

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE EN MATIÈRE DE CHARGES LOCATIVES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Renseigner sans craindre de se tromper

La question des charges constitue un sujet de préoccupation des locataires. Il est fréquent que le collaborateur non-initié renvoie systématiquement son interlocuteur au service "Charges". Cette formation se propose, en apportant une vision globale du processus, en posant simplement les principes juridiques et en identifiant les principales dépenses récupérables, de lever les difficultés et de permettre de fournir des réponses argumentées et claires aux locataires.

PUBLIC

Gestionnaire technique, agent des centres ou services de relation clients.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les principales dépenses constituant les charges locatives et leurs spécificités
› décoder le processus de récupération des charges
› formuler des réponses de premier niveau aux questions les plus courantes posées par les locataires
› différencier les charges locatives des réparations locatives.

PÉDAGOGIE

Nous vous proposons une pédagogie active alternant apports et questions-réponses. Les participants sont invités à se munir d'un décompte de charges.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas DELEPINE ou Mikael DEPOPLIMONT, Consultants-formateurs experts en gestion locative, ou Véronique MAINHARCK, Consultante spécialisée sur la thématique des charges.

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 avril 2026 - Distanciel
le 4 décembre 2026 - Présentiel à Paris
le 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La notion de charges récupérables
- du bail à la notion de charges
- de la notion de charges à celle de charges récupérables (Décret du 9 novembre 1982)
- différence entre charges récupérables et réparations locatives

Les principes de répartition des charges
- les clefs de répartition
- la spécificité des immeubles sous statut de la "copropriété"
- les périodes de chauffe
- la durée d'occupation

Distinction des principales charges récupérables ou non-récupérables

La régularisation des charges
- explication des charges à travers le décompte individuel du locataire

Les pistes pour une meilleure maîtrise des charges.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0116

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

AGIR EN CONCERTATION LOCATIVE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Renforcer la participation des locataires

Inscrite par la loi SRU de 2000, la concertation locative a évolué avec la Loi égalité et citoyenneté (Lec) de 2017 : moyens plancher et inscription dans les Conventions d'utilité sociales accompagnent une évolution des pratiques. Par ailleurs, le dialogue avec les locataires et leurs représentants, le rôle des Conseils de concertation locative (CCL) et leur organisation inscrite au Plan de concertation locative (PCL) constituent un des points à traiter pour la transformation de nombre d'OLS changeant de statut, engagés dans des fusions-absorptions, intégrant un groupe d'OLS... Enfin, les administrateurs représentants des locataires ont été élus, comme tous les 4 ans entre le 15 novembre et le 15 décembre 2023 au sein des gouvernances de la plupart des OLS.

Une formation qui propose un état des lieux, une analyse et une projection du cadre et des pratiques.

PUBLIC

Personnel et membre de direction.

Toute personne partie-prenante potentielle de la concertation locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le cadre légal de la concertation locative au sein des OLS

› identifier les obligations et possibilités et disposer d'une connaissance des pratiques

› inscrire la concertation locative dans les mutations en cours.

PÉDAGOGIE

Exposé en échanges dynamiques et co-analyse documentaire. Les participants sont invités à transmettre en amont ou à apporter les PCL et éventuels accords collectifs locaux de leur OLS, si possible en format électronique projetable.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Éric ARNAULT, Consultant-formateur, intervenant dans le champ de la concertation locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 9 mars 2026 - Distanciel

le 9 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Historique de la concertation locative
- définitions et évolutions de la relation locataires-bailleurs
- la loi Méhaignerie de 1986 et ses actualisations

Les instances, leurs rôles et leur fonctionnement
- les instances nationales (dont : Commission nationale de concertation locative, Conseil national de l'habitat, Conseil national de la consommation...)
- les conseils de concertation locative (CCL), obligations et pratiques

Les accords collectifs
- les accords collectifs nationaux et locaux
- leurs fonctions, élaboration et contenus

L'action des locataires
- les nouveaux administrateurs représentants des locataires
- la relation locale bailleurs / organisations de locataires et locataires
- les autres formes participatives de proximité

Les plans de concertation locative
- les contenus obligatoires, possibles et constatés
- les modalités d'élaboration et d'actualisation
- le suivi de la concertation locative, rôle et obligations du CCL
- les moyens affectés à la concertation et les modalités de leur imputation

L'organisation des élections des administrateurs représentant des locataires
- conditions pour le collège électoral et pour les candidats
- procédures de préparation et de tenue des élections

Les pratiques de concertation locative
- retours d'expériences
- la concertation locative dans la restructuration du secteur du logement social (loi ELAN).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0343

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

LES ACCORDS COLLECTIFS EN CONCERTATION LOCATIVE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Faciliter le dialogue locatif grâce aux accords collectifs

La négociation d'accords collectifs est un levier d'animation de la concertation locative, véritable enjeu pour les organismes de logements sociaux, qui participe à la construction d'une relation de confiance, améliore la satisfaction des locataires et renforce leur implication dans la vie de la communauté. Possible outil de la réduction des conflits et de l'optimisation de la gestion du patrimoine et des ressources.

PUBLIC

Collaborateur en charge du plan de concertation locative, de l'animation de la concertation locative, des conseils de concertation locative en lien avec les représentants des locataires ou les associations des locataires, responsable d'agence – de territoire ou de secteur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans les modalités de négociation et de mise en place d'accords collectifs

› identifier les besoins et les attentes des locataires pouvant conduire à l'élaboration d'accords collectifs efficaces

› utiliser les techniques de communication et de négociation pour mener à bien les entretiens avec les représentants des locataires.

PÉDAGOGIE

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC, Consultante-formatrice spécialisée en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 27 mars 2026 - Distanciel

le 11 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les fondamentaux juridiques
- cadre réglementaire
- jurisprudence

L'intérêt des accords collectifs
- dans quels cas proposer un accord collectif ?

Les acteurs des accords collectifs
- qui sont les personnes habilitées à signer un accord collectif ?

La procédure à mettre en œuvre
- les étapes à respecter
- méthodologie
- points de vigilance

La communication autour des accords collectifs
- obligations
- bonnes pratiques

3e ligne quittance
- quel cadre réglementaire ?
- la mise en œuvre

Les accords collectifs possibilité de dérogation à la liste des charges annexée au décret 82-955

Distinction entre accords collectifs et consultation des locataires.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0163

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

CONSEILLER LES LOCATAIRES EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Aider les locataires à maîtriser leur consommation d'énergie

La facture énergétique du logement représente un coût souvent élevé pour les ménages à faibles revenus. Pour anticiper les situations de précarité énergétique et mener un accompagnement efficace des ménages, les personnels de proximité doivent désormais intégrer à leurs activités la sensibilisation des familles (équipements et modification des comportements). Cette formation vous permettra de suite d'aider les habitants à diminuer leurs consommations d'énergie. Vous identifierez un micro-projet à mettre en œuvre dans vos missions.

PUBLIC

Responsable de site, chargé de clientèle, gardien, conseiller social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les impacts des pratiques quotidiennes sur la consommation énergétique
› repérer les sources de pertes d'énergie génératrices de dépenses pour les ménages
› identifier les gestes utiles pour maîtriser la facture énergétique
› orienter les locataires vers les aides existantes
› élaborer son Plan d'Actions Individuel (PAI).

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés techniques et de cas pratiques. Présentation d'exemples.
Accès à une documentation pédagogique à distance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Yannick LABROT, Consultant-formateur, ingénieur et expert en efficacité énergétique ou Jean-Pierre MOYA, Consultant-formateur, Architecte DPLG, thermicien, Docteur en urbanisme.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction

L'énergie et ses enjeux : changement climatique et transition énergétique
- les impacts des consommations d'énergie sur l'environnement (effet de serre, sobriété)
- sensibiliser les résidents aux économies d'énergie : pourquoi ? comment ?

Identifier les facteurs de consommations d'énergie dans le logement et sur le parc immobilier
- la consommation et les coûts :
- enjeux financiers pour la famille (grille de consommation)
- impacts des modes de vie sur la consommation - comment vit-on dans un logement performant (neuf ou rénové) ?

Conseils adaptés à donner aux locataires
- bonnes pratiques au quotidien :
- lire et comprendre ses factures énergétiques, repérer ses consommations - identifier les gestes du quotidien favorisant les - économies d'énergie - utiliser la grille de consommation du logement pour orienter le locataire - quels outils pour suivre sa consommation ?
- accéder aux aides pour faire baisser la facture - comment bénéficier des actions solidarité disponibles ?

Atelier pratique : construire son plan d'actions Individuel "Économies d'Energie" auprès des résidents
- contenus mis à disposition pour relayer les informations : supports, partenaires...
- travail individuel sur la mise en place d'une opération de communication : mise en place d'un micro événement auprès des habitants

Échanger sur les pratiques relatives à la sensibilisation des occupants à la maîtrise de l'énergie.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0419

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

TRAVAUX D'AMÉLIORATION, LOYERS ET CONCERTATION DANS LE PARC SOCIAL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Réhabiliter, ajuster les loyers et concertation : harmoniser les enjeux dans le parc social

Les opérations de réhabilitation des logements sociaux qu'effectuent les organismes HLM depuis plus de 40 ans sont structurellement déséquilibrées car les recettes supplémentaires qu'elles génèrent ne couvrent pas les dépenses. Ces travaux sont en outre de plus en plus lourds au regard des exigences environnementales. Les évolutions des loyers restent très encadrées alors que les textes successifs, depuis le conventionnement, ont apporté quelques marges de manœuvre en fonction des contraintes d'équilibre des opérations. Les exigences de la concertation avec les locataires apportent aussi leur lot de contraintes.

PUBLIC

Chargés d'opérations de réhabilitation du patrimoine, aux personnes chargées de la gestion locative et aux agences.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› construire et développer son action en assemblant réhabilitation, loyers et concertation
› proposer une offre d'habitat en rapport avec les territoires
› porter et partager les enjeux avec les acteurs locaux (bailleur, locataires, collectivités locales)
› assimiler le cadre réglementaire des travaux d'amélioration du parc social
› repérer le parcours du conventionnement et des évolutions potentielles des loyers et organiser la concertation avec la population.

PÉDAGOGIE

La méthode pédagogique alterne la présentation des cadres réglementaires et l'échange avec les participants, sur des thèmes transversaux dans lesquels ils sont impliqués.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant-formateur en maîtrise d'ouvrage, architecte-urbaniste et programmiste.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 8 et 9 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La réhabilitation des logements sociaux :
- La stratégie patrimoniale et d'entretien de l'organisme dans ses choix d'intervention (PSP, PE),
- La Convention d'Utilité Sociale (CUS) et la définition de la politique de l'organisme HLM,
- Les aspects techniques et règlementaires des interventions sur les bâtiments existants,
- Les financements adossés à l'amélioration des logements (PALULOS, FNAP, subventions, prêts, fonds propres)

Les règles d'évolution des loyers à la suite de travaux de réhabilitation en milieu HLM :
- Le conventionnement des logements sociaux, éléments de compréhension (historique, plafonds, limites),
- La règlementation de l'encadrement des loyers : les textes successifs,
- En cas de travaux de réhabilitation, l'autorité administrative peut autoriser une augmentation des loyers (FTM, lois Molle, Alur, Égalité Citoyenneté),
- La Nouvelle Politique des Loyers (NPL, CUS), introduite par la loi Égalité et Citoyenneté

La concertation avec les locataires et leurs représentants :
- Le cadre réglementaire de la concertation avec les locataires (Plan de concertation locative),
- Le diagnostic technique préalable à l'élaboration d'un programme de travaux (DIAG Moe), et les diagnostics -complémentaires,
- Les niveaux de concertation des locataires et de la collectivité, avant travaux,
- Concertation, consultation, accord collectif, site occupé (MOUS, OPC).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0161

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

LA COMMUNICATION AU QUOTIDIEN AVEC LES LOCATAIRES ET LES PARTENAIRES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Être à l'aise et efficace dans toute situation

Les personnels de proximité entretiennent un lien avec des locataires ayant chacun leur spécificité. Affronter cette diversité demande une adaptation constante. Être dans une posture d'accueil, apporter des réponses efficaces et garder un équilibre dans l'échange demandent des qualités relationnelles et une sérieuse maîtrise des outils de communication. De la même manière, la relation avec les partenaires et les prestataires est renforcée par une communication adaptée.

PUBLIC

Personnel de proximité en contact avec les locataires ou les demandeurs, chargé de clientèle, responsable de site, gardien d'immeuble.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› situer son rôle en tant que représentant de l'organisme auprès des habitants
› créer les conditions d'accueil en fonction des situations relationnelles
› communiquer les informations nécessaires à la vie pratique des locataires
› adapter sa communication aux différentes situations
› mettre en œuvre l'attitude adaptée à la situation rencontrée.

PÉDAGOGIE

Le stage fait alterner des apports méthodologiques et des entraînements intensifs à partir des situations professionnelles rencontrées par les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO ou Ludovic RENZI, Consultants-formateurs expert en gestion de proximité

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 15 et 16 juin 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La qualité de service et la relation au client
- la typologie et les spécificités des situations
- le locataire est un habitant et un client

Gérer la relation au quotidien
- analyse des éléments entrant en jeu dans la communication
- les techniques favorisant la communication : reformulation, écoute active, questionnement
- les caractéristiques d'évolution de la communication

Conduire différentes situations de communication
- recueillir de l'information
- transmettre une consigne
- donner une explication
- orienter vers un autre service

Adapter sa communication à différentes situations professionnelles
- la demande de logement
- la demande d'intervention technique
- le rappel des engagements liés au contrat de location
- le traitement du conflit de voisinage
- la visite de logement

Se positionner dans la relation
- développer une relation positive en maintenant une attitude professionnelle
- se positionner dans un échange tripartite : partenaire / locataire / bailleur
- maîtriser ses propres réactions
- s'affirmer dans sa fonction
- faire face aux signes d'opposition et à l'agressivité.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0162

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

ENTRETIEN DE RELOGEMENT DANS LE CADRE DU NPNRU

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Faire du relogement un temps fort de la relation client

L'objectif de cette formation est d'appréhender dans les meilleures conditions les relogements de l'ensemble des ménages qui seront concernés par le NPNRU. En premier lieu, l'étape incontournable de l'entretien de relogement doit être réalisée dans les meilleures conditions et accompagnée d'un argumentaire solide afin de concilier le cadre réglementaire, la politique de peuplement des organismes et les attentes nombreuses des locataires en passe d'être relogés. La visée est de faire de cet entretien un temps fort de la relation avec le client-locataire.

PUBLIC

Chargé de clientèle, conseiller en relogement, collaborateur de la gestion locative, gardien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les attentes et les besoins des locataires en matière de relogement
› créer une relation de confiance avec les locataires
› identifier les points forts et les limites du projet
› traiter les objections et développer un argumentaire adapté
› accompagner la prise de décision du locataire et susciter l'adhésion au projet.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et méthodologiques. Mises en situation d'entretien. Échanges avec les participants sur leurs expériences et problématiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gaëlle CANOVA-LAMARQUE, Consultante-formatrice spécialisée sur les thématiques de relogement.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1 et 2 juin 2026 - Distanciel
les 25 et 26 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La politique de relogement : le dispositif réglementaire
- rappel du cadre réglementaire NPNRU
- les relogements sur sites, les relogements “tiroirs”, les décohabitations
- veiller aux équilibres territoriaux
- favoriser les dynamiques résidentielles plus larges (mobilités résidentielles)

Initier des dispositifs partenariaux
- bailleurs, réservataires, associations
- élargir l’offre disponible
- négocier les conditions de mise à disposition
- argumenter efficacement auprès des partenaires

Analyser la demande
- les attaches aux quartiers et les raisons de cet attachement
- analyser l’occupation sociale
- déceler les besoins d’accompagnements

L’entretien commercial : trouver le bénéfice client
- maîtriser les points d’appui et les points de vigilance du projet NPNRU
- créer et utiliser des supports visuels
- répondre aux objections : les mots-clés et ceux à éviter
- développer un argumentaire adapté
- accompagner le client dans sa prise de décision
- assurer un suivi après l’acceptation du client afin de pérenniser la relation de confiance

Échanges sur les expériences des stagiaires et cas pratiques.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0165

COMPRENDRE LES CULTURES ÉTRANGÈRES POUR MIEUX COMMUNIQUER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Décrypter les pratiques sociales pour identifier des solutions adaptées

L'exercice quotidien des métiers de proximité requiert de savoir maintenir une relation constructive avec tous les locataires, quels que soient leur appartenance culturelle et les modes de communication ou d'usage du logement. La qualité des relations quotidiennes demande aux acteurs de terrain de mieux comprendre les codes culturels qui facilitent ou bloquent la communication afin d'établir une relation efficace. Cette formation porte à la fois sur la compréhension des cultures étrangères et sur la thématique complexe de la communication interculturelle. Comment se positionner pour éviter les incompréhensions d'origine culturelle ? Comment éviter le piège du particularisme ? Quelles passerelles établir pour construire le dialogue ?

PUBLIC

Conseiller social, responsable d'agence, chargé de clientèle, technicien.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› décoder concrètement les pratiques sociales et culturelles des locataires
› identifier les potentiels d'évolutions culturelles des modes d'habiter des locataires
› appliquer les bases de la communication interculturelle.

PÉDAGOGIE

Le formateur s'appuiera sur l'expérience vécue des participants en faisant alterner témoignages et apports théoriques. Mises en situations professionnelles centrées sur des problématiques d'usages et de gestion.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thierry BEROT-INARD, Consultant-formateur, socio-anthropologue et urbaniste.

DATES DES SESSIONS INTER

les 8 et 9 juin 2026 - Distanciel
les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La notion de culture et les contextes d'expression

- culture d'origine/culture d'accueil : la question de l'intégration et des mécanismes d'adaptation
- modes de vie de l'autre et points d'achoppement récurrents de la relation bailleur-locataire :
- occupation du logement
- usage des espaces communs
- gestion budgétaire
- entretien du logement
- approche éducative, etc.
- notion de code culturel : échanger sur les valeurs, les comportements verbaux, les gestes et attitudes

La communication interculturelle

- rechercher les conditions de la coopération et les accords possibles
- développer des techniques de communication appropriées
- repérer des ressources extérieures et construire des solutions innovantes
- prendre du recul par rapport à ses repères et cadres de références
- reconnaître et gérer ses stéréotypes et préjugés
- tenir compte de ses émotions et mesurer l'impact du contexte sur la relation
- faire face à des situations de communication perçues comme délicates
- tolérer l'ambiguïté et admettre les points de vue différents

Laïcité et valeurs de la République

- idées reçues sur la laïcité
- notions clés à retenir dans la pratique professionnelle
- se situer dans des contextes de contradiction : conflits de valeur, laïcité...

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0170

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

COMMUNICATION ADAPTÉE AUX PERSONNES ÂGÉES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Adapter votre communication pour mieux accompagner les locataires âgés

La clientèle âgée représente en moyenne un locataire sur trois. Cette croissance exponentielle de la population âgée doit être prise en compte par les organismes qui s'engagent dans des démarches de qualité de service où l'accueil et l'accompagnement des locataires jouent un rôle prépondérant. Pour les personnels en lien avec les locataires, il devient essentiel de comprendre les attentes et les besoins liés à l'âge et d'adapter son mode de communication.

PUBLIC

Chargé d'accueil, personnel de proximité, conseiller social, responsable d'agence.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les attentes et les besoins inhérents à l'avancée en âge
› adapter sa communication en fonction des comportements et des situations rencontrées
› construire le déroulé d'une action gérontologique coordonnée autour de la personne âgée et de sa problématique
› identifier les aides mobilisables et les partenaires possibles.

PÉDAGOGIE

Des apports théoriques permettront de situer la problématique de l'âge.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laurence PETIN, Consultante-formatrice spécialisée sur les thématiques liées au public âgé.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 avril 2026 - Distanciel
les 12 et 13 octobre 2026 - Distanciel
les 12 et 13 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Comprendre les spécificités de l'âge pour adapter sa communication
- repérer les éléments démographiques, socio-économiques et socioculturels
- appréhender la personne âgée à travers différentes typologies
- comprendre le processus de vieillissement et l'évolution des habitudes de vie
- identifier les besoins spécifiques et les incapacités liés à l'âge
- appréhender le système de valeur des personnes

Pratiquer l'écoute active
- observer sa façon de communiquer
- écouter les émotions
- être en capacité de reformuler, synthétiser
- gérer les situations difficiles

Construire une relation adaptée pour permettre l'expression des besoins des personnes
- travailler sur ses propres représentations de la vieillesse
- permettre et encourager l'expression des besoins de la personne
- valoriser le réseau de la personne
- s'appuyer sur des professionnels de la gérontologie

Se situer dans une logique de service
- répondre aux engagements de service
- saisir les liens existants entre vieillissement et sous-occupation, parcours résidentiels, mixité sociale, rapports entre les générations
- repérer les signes de fragilité et d'isolement
- tisser des partenariats pluridisciplinaires (médico-social, sanitaire, caisses de retraite)

Se poser la question des limites du champ d'action
- responsabilité des personnels en relation avec la personne âgée
- réflexion sur sa posture professionnelle.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.
- Suivez votre module e-learning "Nous vieillirons ensemble"

C0156

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

COMMENT IMPLIQUER LES HABITANTS DANS DES MICRO-PROJETS LOCAUX ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

La participation des habitants, un élément-clé de la réussite des actions

Depuis la loi SRU, le principe d'échanges réguliers entre bailleur et locataires sur tous les aspects de la qualité de vie dans les quartiers a été structuré. Les opérations de rénovation urbaine ont introduit des dynamiques de participation qu'il est nécessaire de maintenir dans la durée, et de déployer au service d'un "mieux vivre ensemble".

De plus, les locataires sont les premiers utilisateurs des espaces et des services et contribuent, avec les gestionnaires, au fonctionnement du quartier. La participation des habitants nécessite une démarche de projet durable qui reconnaisse les expertises d'usage des locataires et les associe dans la définition et la co-construction des actions.

PUBLIC

Responsable d'agence, de site, chargé de mission DSU, responsable de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› accompagner et structurer une démarche de mobilisation des habitants sur un projet commun

› repérer les logiques d'acteurs pour développer les collaborations et les initiatives (collectivités locales, représentants d'amicales, référents associatifs et habitants)

› identifier les possibilités offertes par la loi SRU, les dispositifs réglementaires associant les locataires et les dispositions récentes en matière de QPV

› identifier l'ensemble des outils et des leviers.

PÉDAGOGIE

Afin de renforcer ses capacités d'animation de projet, l'approche pédagogique sera systématiquement participative.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Pélagie N'GUESSAN, Consultante-formatrice spécialisée en concertation.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 mars 2026 - Distanciel

les 2 et 3 juin 2026 - Distanciel

les 3 et 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : **1 560 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Consultation, concertation ou participation
- le cadre réglementaire : un appui, un atout
- les degrés de participation : outil théorique pour préciser son projet
- les outils de communication

Participation et implication des locataires
- l'analyse de l'environnement et la qualité du lien social
- la recherche de la bonne échelle
- les registres de mobilisation et leur effet de levier
- les partenaires-ressources et les habitants-relais
- l'intégration des associations

Développement d'un projet avec les habitants
- stimuler les idées
- concevoir des projets adaptés
- élaborer une stratégie prospective
- aider à la décision et planifier le projet
- réunir le financement et veiller au suivi et au pilotage
- transférer les compétences acquises

Dispositifs de mobilisation

Types de projets : amélioration du cadre de vie, jardins partagés, maîtrise des consommations énergétiques, développement de services, l'insertion par l'activité économique…

Organisation et méthode : comités de voisinage, ateliers d'habitants, actions d'animations…

Techniques d'animation de groupe

Les démarches abordées seront fonction des projets étudiés.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0282

COMPRENDRE LA COPROPRIÉTÉ POUR LES GESTIONNAIRES LOCATIFS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Mieux comprendre la copropriété pour mieux agir au quotidien

Les équipes doivent se professionnaliser car la gestion de lots en copropriété diffère de celle de la gestion en pleine copropriété
Ce stage est destiné aux gestionnaires locatifs et orienté sur les problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés sur ce sujet.

PUBLIC

Gestionnaire locatif.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principes juridiques de la copropriété
› repérer les acteurs
› définir les rôles respectifs du syndic, du conseil syndical et de l'assemblée et identifier les processus de prises de décisions
› déterminer les droits et obligations des copropriétaires, et en particulier du bailleur, ainsi que les conséquences sur les locataires.

PÉDAGOGIE

Présentation simple et illustrée, mais explicitant les mots du vocabulaire de la copropriété.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jean-Baptiste SANTIARD , Consultant-formateur expert en gestion de copropriétés.

DATES DES SESSIONS INTER

le 17 mars 2026 - Distanciel
le 11 septembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les fondements juridiques de la copropriété
- les lots, les parties privatives
- les parties communes générales
- les parties communes spéciales
- le règlement de copropriété

Les organes de la copropropriété : vocabulaire et fonctionnement
- le syndicat
- le syndic
- le conseil syndical
- les assemblées générales

Les charges et les principes de leur répartition – budgets de charges et budgets de travaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0157

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

DÉMARCHE PARTICIPATIVE : MÉTHODE ET OUTILS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Vous visez l'autonomie et que la créativité entre dans vos réunions...

Dans le cadre de projets internes, de réunions avec des habitants, d'animation des partenaires, les collaborateurs d'organismes Hlm sont amenés à animer des temps de production d'idées ou à finaliser des choix en lien avec des objectifs annoncés.

Les méthodes collaboratives ont fait la preuve de leur efficacité. Elles permettent d'initier, développer, renforcer l'intelligence collective d'une équipe ou d'un réseau.

Ce stage aide à réfléchir à sa posture d'animateur, de facilitateur et de s'outiller en fonction de la phase de son projet. Ces 2 jours permettent de se décentrer, de lever les freins conscients ou inconscients et d'ouvrir les possibles.

PUBLIC

Responsable d'agence, de site, chargé de mission DSU, responsable de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir l'objectif de production d'un groupe participatif
› pratiquer la recherche de pensées nouvelles, décalées et stimulantes
› animer des ateliers collaboratifs en s'appuyant sur des méthodes spécifiques
› présenter à un décideur les choix sélectionnés.

PÉDAGOGIE

Utilisation des projets à venir ou ceux déjà existants que chaque participant apportera. De nombreuses mises en situations permettent à chacun d'expérimenter les techniques, d'avoir un retour du groupe et de la formatrice. Des vidéos montrant des réalisations seront visionnées.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Solenne DUTHOIT, Consultante-formatrice, coache certifiée, spécialiste en communication interne et externe.

DATES DES SESSIONS INTER

les 31 mars 2026 et 1er avril 2026 - Distanciel
les 14 et 15 septembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Créer un climat qui favorise la participation, la créativité
- aménagement de la salle
- définition des règles de vie, de production, la régulation
- faire connaissance par une posture dynamique et sensible

Poser les idées, les projets à faire fructifier
- le mur
- reformuler, "triturer", présenter, valider
- les critères pour une démarche participative

Produire
- de l'énergie
- de la cohésion de groupe
- des idées
- se quitter

Sélectionner des idées
- de la continuité à la rupture
- la présentation aux décideurs
- présentation de pratiques en œuvre dans des organismes Hlm.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0171

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

SANTÉ MENTALE EN LOGEMENT SOCIAL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comprendre pour agir

Les organismes de logement social sont confrontés à la présence, dans leurs ensembles immobiliers, de locataires présentant des troubles de santé mentale et pouvant représenter un danger pour eux-mêmes ou pour leur entourage.

Comment maintenir ces personnes dans leur logement, éviter leur expulsion tout en assurant la jouissance paisible du logement ? Comment aborder ces situations complexes, agir en tenant compte des besoins de la personne et en s'appuyant sur des partenaires qualifiés ?

PUBLIC

Chargé de clientèle, conseiller social, cadre de la gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir la notion de trouble psychique et ses expressions
› analyser les situations pour dégager des démarches en tenant compte des limites de son champ d'action
› identifier les acteurs institutionnels et les personnes ressources constituant un relais sur son territoire
› renouveler ses modes d'interaction avec les locataires
› adapter son comportement et son mode de communication pour limiter les tensions.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Réflexion collective à partir de cas concrets. Mises en situation interactives, jeux de rôles.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sébastien BERTHO, Assistant social en psychiatrie et formateur ou Samuel MERGUI, Psychologue clinicien et formateur.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel
les 17 et 18 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 24 et 25 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

DES REPÈRES POUR COMPRENDRE
Les représentations sur la santé mentale : normal / pathologique

Approche structurale
- névrose, psychose, état limite : les 3 structures de personnalité

Approche psychiatrique
- les principales catégories de troubles mentaux : psychose, troubles de l'humeur, anxiété, phobies, tocs, syndrome de Diogène, - état de stress post-traumatique, troubles de la personnalité…

DES LEVIERS POUR DYNAMISER LES PARTENARIATS
- panorama et rôles des acteurs sur un territoire
- le rôle du bailleur et ses limites
- orientation, information, signalements, modes d'hospitalisation
- participer à l'élaboration de réponses adaptées
- le secret professionnel : éthique et déontologie

DES OUTILS POUR AGIR sur les troubles d'occupation du logement, les troubles du voisinage

Les outils systémiques
- identifier le client, le visiteur et le plaignant
- résistances et bénéfices secondaires

L'analyse transactionnelle
- parent, enfant, adulte : les 3 "états du moi"
- repérer et déjouer les pièges des relations humaines : les jeux psychologiques et le triangle dramatique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0172

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

TROUBLES DU COMPORTEMENT EN LOGEMENT SOCIAL

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Renouveler ses pratiques.

Les organismes Hlm accueillent des populations de plus en plus fragiles et vulnérables cumulant parfois des difficultés économiques, sociales, psychologiques... Les équipes "Fonction sociale" et "Proximité" sont confrontées à des situations complexes. Cette formation fournit des repères sur les troubles du comportement : troubles psychiques, incurie, addiction (alcool et jeu), violences faites aux femmes et permet de découvrir de nouvelles manières de travailler en équipe en interne et avec des partenaires extérieurs. En générant de la fluidité dans le traitement de ces situations complexes, elle permet aussi d'apaiser les tensions et de sortir des impasses.

PUBLIC

Chargé de clientèle, conseiller social, technicien, responsable d'agence.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les comportements associés aux addictions
› analyser les situations en tenant compte des limites de son champ d'action
› identifier les acteurs institutionnels et adapter son comportement et sa communication pour limiter les tensions
› renouveler les pratiques en réponse à des situations complexes.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Réflexion collective à partir de cas concrets. Mises en situation interactives.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sébastien BERTHO, Assistant social en psychiatrie et formateur ou Ludovic DUHEN, Consultant-formateur spécialisé en tranquillité résidentielle ou Adel FERNANE Consultant-formateur, expert en santé mentale.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 mars 2026 - Distanciel

les 30 novembre 2026 et 1er décembre 2026 - Distanciel

les 30 novembre 2026 et 1er décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Gestion de la violence faite aux femmes
- discussion sur le cadre légal actuel et la responsabilité de devenir lanceur d'alerte
- formation à la méthode de l'écoute active pour améliorer l'interaction avec les victimes

Compréhension des addictions et des comportements associés
- examen des dépendances à l'alcool, aux médicaments, et aux jeux (en ligne et d'argent)
- discussion sur les interventions et les soutiens disponibles pour ces addictions

Dynamique partenariale et gestion des cas
- analyse collective des cas apportés par les participants pour identifier des pistes de solutions
- présentation d'un panorama des acteurs institutionnels et de leur rôle sur le territoire
- discussion sur les limites du rôle du bailleur, les procédures d'orientation, d'information, de signalement, et les modalités d'hospitalisation

Outils méthodologiques avancés
- approfondissement de l'analyse transactionnelle et de la systémie pour la résolution des problèmes humains

Application pratique de la grille d'analyse des déviances
- exploration interactive des comportements déviants observés en logement social, utilisant une grille d'analyse pour classifier les incidents et déterminer les réponses appropriées, enrichie par des études de cas

Explorations théoriques approfondies
- exploration des trois "états du moi" (parent, enfant, adulte) et des stratégies pour repérer et déjouer les pièges des relations humaines, incluant les jeux psychologiques au niveau du triangle dramatique
- analyse pratique et résolution de problèmes : utilisation de situations réelles apportées par les participants pour développer et discuter des solutions et des scénarios types.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0173

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

LES SYNDROMES DE DIOGÈNE ET DE NOÉ : SAVOIR INTERVENIR

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Intervenir efficacement face aux troubles de l'accumulation pathologique

Les bailleurs sociaux sont confrontés à la souffrance psychique de certains locataires qui s'exprime notamment par le syndrome de Diogène. Ils sont dépourvus de moyens pour identifier rapidement les locataires, communiquer durablement et efficacement avec eux. Les professionnels doivent être formés à l'identification rapide de ces syndromes, afin de pouvoir agir tout en préservant un lien avec le locataire et en communiquant avec lui de manière adaptée.

PUBLIC

Conseiller social, personnel technique, responsable d'agence, responsable de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les caractéristiques des troubles (origine, manifestations, particularités)
› démystifier le syndrome de Diogène et identifier les pathologies sous-jacentes
› élaborer des stratégies d'intervention réaliste
› mobiliser les partenaires autour de la situation.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, cliniques et pratiques à partir d'outils opérationnels, d'études de cas apportés par les stagiaires. Séquences d'analyse de pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sébastien BERTHO, Assistant social en psychiatrie et formateur ou Christophe PERROT, Consultant-formateur, psychanalyste.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 février 2026 - Distanciel
les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Présentiel à Paris
les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le syndrome de Noé ou la compulsion liée aux animaux
- prédisposition, genèse, prévalence, typologie, structure et enfance des sujets atteints
- manifestations du syndrome de Noé ou Animal Hoarding et ses différentes formes
- le mode de communication avec les locataires souffrant de ce syndrome

Le syndrome de Noé et la loi
- habitat indigne et insalubre
- rappels des textes
- pistes de travail avec les locataires atteints et avec les associations partenaires

Séquences pratiques - Aide au diagnostic
- comprendre la nécessité de ne pas rester seul et contribuer à la mobilisation des partenaires
- grille d'évaluation

Le cadre d'intervention du bailleur social
- prise en charge, libertés fondamentales, légitimité de l'intervention
- la posture et la place du collaborateur
- fiche pratique d'alerte au procureur

Les différentes personnalités psychiques et le syndrome
- identification simple des principales structures cliniques à l'œuvre : névroses et psychoses
- quoi dire et comment le dire au locataire selon sa personnalité ?
- comment prendre en charge et assurer un suivi efficace ?

Les modalités de la prise en charge en interne et en externe
- coordination des différents services au sein de l'organisme (convention pluripartite)
- mobilisation des partenaires : mairie, département, services de santé…
- limites de la prise en charge : entre pathologie, choix de vie et mise en danger de soi ou d'autrui.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0425

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

INTÉGRER LA TRANQUILLITÉ DES HABITANTS ET SURETÉ DES SITES DANS LA STRATÉGIE GLOBALE DE SON ORGANISME

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Piloter une politique de tranquillité-sûreté efficace, adaptée à vos territoires

Les organismes HLM sont confrontés à des situations de plus en plus complexes : incivilités, dégradations, occupations d'espaces, tensions dans les quartiers... Ces enjeux, bien qu'inégalement répartis selon les territoires, concernent désormais tous les bailleurs, quel que soit leur profil. Cette formation vise à positionner la tranquillité-sûreté comme un axe stratégique. Elle accompagne les cadres dirigeants dans la formalisation d'une politique structurée, adaptée à leur réalité territoriale, intégrant les enjeux juridiques, organisationnels, économiques et partenariaux. Il s'agit de donner les clés pour passer d'une logique de réaction à une approche proactive, intégrée et pilotée, au service des habitants et des territoires.

PUBLIC

Membres de comité de direction, directeurs ou responsables territoriaux.

PRÉ-REQUIS

Occuper un poste de direction.

OBJECTIFS

› identifier l'intérêt de mettre en place une politique de tranquillité-sûreté au sein de sa stratégie générale d'entreprise
› analyser la méthode pour définir une stratégie de tranquillité-sûreté globale
› évaluer les différents leviers qui constituent ce type de politique
› proposer une déclinaison territoriale de la thématique.

PÉDAGOGIE

Alternance entre méthode expositive et méthode participative (RETEX, brainstorming, échanges participatifs, réflexions et échanges de bonnes pratiques).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Ludovic PRAT DOUANE, Consultant-formateur expert en tranquillité résidentielle et sûreté.

DATES DES SESSIONS INTER

le 30 mars 2026 - Distanciel
le 1 juin 2026 - Distanciel
le 1 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 740 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel du cadre d'intervention des bailleurs
- la tranquillité résidentielle : cœur du métier du bailleur social / le développement de la sûreté / limites d'intervention du bailleur
- complémentarité des acteurs locaux de la sécurité

De l'intérêt de développer une stratégie Tranquillité
- sûreté à l'échelle d'un organisme
- les enjeux juridiques, économiques, organisationnels et partenariaux

Méthodologie pour la définition d'une stratégie TS en interne en 6 étapes
- expliciter les buts en la matière / analyser la situation de l'organisme dans le domaine ciblé / définir les objectifs à atteindre / choisir son mode de développement / mettre en œuvre la stratégie / contrôler et évaluer les résultats

Les différentes thématiques pouvant constituer votre politique
- l'amélioration de l'encadrement des usages des locataires et la coopération inter services dans le cadre d'engagements juridiques
- la maîtrise et le développement du partenariat externe
- une meilleure maîtrise des espaces
- le recours à des moyens techniques et humains de mise en sûreté
- le recueil et l'exploitation des données statistiques
- un renforcement de la transversalité avec les acteurs du développement social
- les bonnes pratiques à adopter dans le fonctionnement quotidien d'une agence territoriale.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0426

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

INTÉGRER LES CONCEPTS DE SURETÉ DANS LA STRATÉGIE PATRIMONIALE D'UN BAILLEUR SOCIAL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Anticiper les vulnérabilités pour construire un patrimoine sécurisé, adapté aux enjeux d'aujourd'hui et de demain

La tranquillité résidentielle, cœur de métier du bailleur social, a été enrichie depuis maintenant une dizaine d'années d'une nouvelle notion : la sûreté. Si ce concept regroupe un certain nombre de métiers divers, il occupe aujourd'hui de plus en plus de place dans les organismes HLM, eu égard à la recrudescence des problématiques liées aux phénomènes délinquants, rencontrés dans les quartiers dits « sensibles ». Fort de ce contexte national, cette formation vous permettra d'analyser les grands concepts de sûreté, aussi bien dans des programmes de construction ou de réhabilitation (en lien avec les aménageurs, les MOE et les partenaires), qu'en site occupé dans le cadre de « projets de site » à plus petite échelle.

PUBLIC

Chargé d'opérations, responsable d'opérations et responsable technique de proximité.

PRÉ-REQUIS

Connaître la conduite d'opération ou de projet.

OBJECTIFS

› identifier le concept de sûreté et ses enjeux dans le monde du logement social

› repérer ce que regroupe cette notion : prévention situationnelle / prévention technique de la malveillance

› analyser ce concept dans les différentes phases d'un projet de MOA ou de site

PÉDAGOGIE

Alternance entre méthode expositive (support de présentations, photos et/ou vidéos) et méthode participative (réflexions et échanges de bonnes pratiques - RETEX).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Ludovic PRAT DOUANE, Consultant-formateur expert en tranquillité résidentielle et sûreté.

DATES DES SESSIONS INTER

le 31 mars 2026 - Distanciel

le 2 juin 2026 - Distanciel

le 2 octobre2026 - Distanciel

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction

- la sûreté, comme dépassement de la notion de « tranquillité résidentielle, cœur de métier du bailleur social » / distinction entre sûreté et sécurité
- un enjeu national pour les GPV, les GRR et des stratégies de l'ANRU
- les principaux concepts de la sûreté
- le concept de prévention situationnelle

Des 25 techniques de prévention situationnelle (de Ronald V. Clarke) aux 8 techniques (de Maurice Cusson)

- la prévention technique de la malveillance, une composante de la prévention situationnelle / historique de ces notions / vers une conception à la française...

Quelle application dans le monde du logement social ?

- méthode pour intégrer la sûreté dans les différentes phases d'une opération : de l'APD à la rédaction du pro/DCE
- suivi de chantier : de l'intérêt de créer une cellule partenariale à l'échelle locale pour les sites les plus sensibles et complexes.
- cas particulier des programmes de démolition : une recrudescence des besoins en matière d'expertise sûreté
- quelle transposition dans un projet de gestion de site géré par une agence ou une antenne territoriale ? analyse des risques / identification des failles de sûreté et des vulnérabilités existantes, établissement d'un cahier de prescriptions THO
- évaluer les actions menées

Retours d'expériences sur des projets menés sur des territoires.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0158

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

TRANQUILLITÉ RÉSIDENTIELLE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE : QUELLE EST LA PLACE DES BAILLEURS ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Une démarche multi-acteurs

Occupations illicites des parties communes, dégradations, agressions des personnels, trafic de stupéfiants, sont des exemples de comportements auxquels peuvent être confrontés les bailleurs sociaux. Sollicités par les locataires, les pouvoirs publics, mais également par le personnel, les bailleurs doivent être en capacité d'apporter des réponses opérationnelles et de développer une stratégie de tranquillité résidentielle en cohérence avec les dispositifs locaux de sécurité publique. La démarche se pense en partenariat avec tous les acteurs de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance, mais également avec les habitants. À cet effet, la loi du 25 mai 2021 renforce la place du bailleur en tant qu'acteur de prévention et de tranquillité à l'échelle de leur patrimoine.

PUBLIC

Chargé de mission en charge de la tranquillité ou de la sécurité, responsable d'agence et ses adjoints, responsable de site ou de secteur, responsable de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier le cadre réglementaire
› repérer le rôle et les limites de la mission du bailleur en la matière
› élaborer des stratégies de tranquillité résidentielle à l'échelle du bailleur et des patrimoines
› impliquer le locataire citoyen dans les démarches inter-acteurs
› structurer des outils et des procédures internes.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports didactiques et méthodologiques sur l'élaboration d'outils et de conventions avec les partenaires. Les participants sont invités à se munir des outils et conventions utilisés dans leur organisme.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Céline TISSOT et Ludovic PRAT DOUANE, Formateurs en tranquillité résidentielle et violences familiales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel
les 16 et 17 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les obligations à la charge des bailleurs
- en matière de tranquillité résidentielle
- les limites de compétences du bailleur et le rôle des autres acteurs (procureur, préfet, maire, police…)

Approche juridique et typologies des troubles à la tranquillité résidentielle et à la sécurité publique
- actes de délinquance et d'incivilité
- les troubles de voisinage

Développement d'outils spécifiques
- à la mise en place de stratégies internes :
- référents sûreté
- mise en place de procédures adaptées
- traitement technique aux atteintes au patrimoine
- gestion juridique
- définition d'outils de communication et d'information au fonctionnement de partenariats
- conventionnement et rapports avec les opérateurs institutionnels
- partenariats en matière de prévention de la délinquance et de politique de la ville

Les instances chargées de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance
- Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, Groupe local de traitement de la délinquance, Conseil des droits et des devoirs des familles…

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0159

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

LE CADRE JURIDIQUE DE LA VIDÉOPROTECTION

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Les questions-clés avant de mettre en place la démarche

Au regard de diverses dispositions législatives et réglementaires, les bailleurs ont l'obligation d'assurer et de garantir la tranquillité de leurs locataires et la sécurité de leurs patrimoines. À cet effet, les bailleurs sociaux peuvent installer des dispositifs de vidéoprotection au sein de leurs patrimoines pour lutter entre autres contre les vols, les dégradations ou les agressions dans les parkings ou les halls d'entrée. Si de tels dispositifs sont soumis à une réglementation précise, il n'en demeure pas moins que la vidéoprotection soulève des questionnements sur l'organisation devant être mise en œuvre par les organismes, sur les modalités d'exploitation et sur les droits et garanties à apporter aux locataires, mais aussi aux personnels.

PUBLIC

Correspondant informatique et libertés, délégué à la protection des données, responsable de site.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les aspects juridiques et réglementaires de la vidéoprotection

› analyser les conditions de visionnage, d'exploitation et de destruction des images

› repérer les modalités pratiques et juridiques de l'extraction des images pour les services judiciaires et à la demande des tiers

› appliquer les droits et garanties à respecter en matière de vidéoprotection.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques et interactivité avec les stagiaires. Mises en situation à partir de cas pratiques, d'exercices, de retours d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Patrick LE BAS, Formateur en tranquillité résidentielle, Sécurité publique et prévention de la délinquance

DATES DES SESSIONS INTER

le 24 mars 2026 - Distanciel

le 29 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Contexte de développement de la vidéoprotection

- en France et plus particulièrement au sein des patrimoines des bailleurs sociaux

Les objectifs de la vidéoprotection

Cadre juridique de la vidéoprotection

- la réglementation en vigueur :

- le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, - concernant les caméras filmant des lieux non-ouverts au public
- le Code de la sécurité intérieure, s'agissant des caméras filmant des lieux ouverts au public (articles L251-1 et suivants)
- le Code de la construction et de l'habitation (article L. 126-1-1 : accès aux images en temps réel par les services de maintien de l'ordre)
  - les procédures et démarches pour l'installation d'un dispositif de vidéoprotection selon les lieux protégés :
- autorisation préfectorale
- démarches RGPD
- déclaration auprès de la CNIL
- procédure interne et respect du Code du travail
- l'exploitation d'un dispositif de vidéoprotection
- visionnage et extraction des images
- transmission des images
- personnels habilités
  - la protection de la vie privée et le droit d'accès aux images par les particuliers
  - la responsabilité pénale de l'exploitant du dispositif de vidéoprotection en cas de manquement aux obligations.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0160

LES PERSONNELS ASSERMENTÉS : COMPÉTENCES, MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Formation obligatoire pour son dossier d'assermentation

Le Code de procédure pénale permet aux organismes d'habitat social de désigner un garde particulier assermenté pour surveiller son bien et pour en constater les atteintes à la propriété. Les gardes particuliers au sein des bailleurs sociaux ne peuvent exercer leurs fonctions qu'à la condition préalable d'avoir suivi une formation juridique et technique spécifique, décrite dans le module 1 de l'annexe 1 de l'arrêté du 30 août 2006. Le statut de garde particulier au sein des bailleurs sociaux peut se juxtaposer avec d'autres fonctions de proximité, telles celles de gardiens d'immeuble ou de surveillant médiateurs. Dans cette hypothèse, il est impératif de clarifier les positionnements professionnels et les missions pour chacune d'entre elles.

PUBLIC

Personnel devant être habilité et assermenté.

Formation obligatoire pour obtenir l'habilitation et l'assermentation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les missions du garde particulier et ses domaines d'intervention dans le contexte de l'habitat social
› utiliser les connaissances juridiques, techniques et déontologiques nécessaires aux missions de garde particulier
› se familiariser avec des outils facilitant le constat d'infractions
› situer les missions du garde particulier dans son environnement professionnel.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques et interactivité avec les stagiaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Lilian DUTREUX, Consultant-formateur spécialisé en tranquilité sécurité ou Christophe PARIER, Avocat, Formateur.

DATES DES SESSIONS INTER

les 30 et 31 mars 2026 - Distanciel
les 6 et 7 juillet 2026 - Distanciel
les 30 novembre 2026 et 1er décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : **1 560 EUROS**
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Notions juridiques de base
- les bases générales du droit pénal français et les institutions judiciaires
- la police judiciaire et ses agents
- la procédure pénale (les règles de procédure et la rédaction des procès-verbaux)
- l'infraction pénale (la notion d'infraction, la responsabilité pénale, les différentes catégories d'infractions et les peines)
- le déroulement de l'instruction des procédures judiciaires

Droits et devoirs du garde particulier
- place du garde particulier au sein de la police judiciaire
- les devoirs, prérogatives et limites de compétence du garde particulier
- le contrôle des contrevenants dans le respect des libertés individuelles et du droit de propriété

Déontologie et techniques d'intervention
- comportement du garde dans l'exercice de ses fonctions
- communication et présentation

L'environnement du garde particulier
- la relation avec les locataires
- le partenariat avec les forces de sécurité intérieure et le parquet
- le positionnement du garde particulier au sein de son organisation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0166

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

PRÉVENIR ET GÉRER LES SITUATIONS DE CONFLIT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Une posture juste pour éviter les situations délicates.

Dans le cadre de l'évolution de la population locative et de l'augmentation des situations de fragilité économique et sociale, les personnels de gestion des services de proximité ont à faire face, au quotidien, à des situations relationnelles conflictuelles. Pour éviter qu'une situation ne s'aggrave, et pour que le dialogue puisse continuer à exister entre les représentants du bailleur et les locataires, il est nécessaire de pouvoir anticiper les conflits éventuels et de réagir au mieux lorsque ceux-ci surviennent. Il peut, par exemple, s'agir d'une situation dans laquelle le locataire s'est vu opposer un refus, la prise en charge d'une réparation. Même si le locataire est agressif, il faudra communiquer avec lui et convaincre.

PUBLIC

Personnel du siège et des agences en relation directe avec les locataires, personnel des services précontentieux et contentieux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer le conflit le plus tôt possible
› désamorcer un conflit
› utiliser les techniques de négociation
› pratiquer une communication assertive.

PÉDAGOGIE

Les apports théoriques s'inscrivent dans le cadre d'une pédagogie active avec étude de cas réel. De nombreuses mises en situation permettent d'entraîner sa compétence de gestion de conflits.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Géraldine LAURENT et Christophe WOJCIK, Consultants-formateurs spécialisés en management, conduite du changement et gestion des conflits.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 avril 2026 - Distanciel
les 7 et 8 juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 17 et 18 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Analyse des situations conflictuelles
- inventaire des situations conflictuelles
- enjeux des parties en présence
- analyse des causes : refus, délais dans l'attente de réponses, sentiment de discrimination
- place et rôle de l'émotion, gestion du stress
- les difficultés tenant au comportement des personnes

Les étapes-clés de la négociation
- expression des points de vue : les faits, le ressenti, les besoins des interlocuteurs
- écoute et reconnaissance de l'interlocuteur
- formulation d'une réponse réaliste
- expression d'un accord

Les comportements à développer
- savoir contrôler son stress pour gérer l'agressivité
- savoir se positionner pour gérer la dominance ou les rapports de force
- se définir une stratégie de résolution de conflit
- s'affirmer et développer son assertivité
- prendre du recul et donner des marques d'apaisement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0309

VIOLENCES FAMILIALES : COMPRENDRE, ACCOMPAGNER, ORIENTER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Détecter tôt, intervenir juste : une réponse humaine et professionnelle

Les personnels de proximité ont à faire face, au quotidien, à des situations relationnelles complexes.
Pour éviter qu'une situation ne s'aggrave, il est nécessaire de fournir des repères et des appuis aux violences intra familiales. Il est important de réfléchir comment en parler avec les personnes concernées, au partenariat de droit commun mais aussi local.

PUBLIC

Conseiller en économie sociale familiale, médiateur, personnel de proximité assistante de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les situations de violences familiales
› se repérer dans la législation afférente
› repérer les signes de détresse
› s'interroger sur son positionnement et sa place de professionnel dans le cadre de ces situations complexes
› identifier les partenaires et le cadre légal pour orienter de façon pertinente.

PÉDAGOGIE

Le stage s'appuie sur une pédagogie active, qui fait alterner des échanges entre les participants sur des situations professionnelles et des apports conceptuels, le tout dans une démarche participative.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane PUNEL ou Céline TISSOT, Consultantes-formatrices en tranquillité résidentielle et violences familiales.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel
les 18 et 19 mai 2026 - Présentiel à Paris
les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contexte des violences faites aux personnes
- distinguer les différents types de violences
- les principaux dispositifs législatifs et les politiques publiques

Les mécanismes des violences conjugales
- distinguer violence et conflit / comprendre le phénomène d'emprise
- les parcours de sortie de la violence conjugale
- le rôle des associations

Bientraitance et maltraitance
- définition / responsabilité civile et / ou pénale
- définition du déni, de la courbe de deuil
- le signalement de la personne vulnérable : le secret professionnel / éthique et déontologie

Les violences sexuelles contre les femmes
- prévalence du phénomène / lutter contre les mythes de l'étranger agresseur dans la rue
- les politiques de lutte contre les violences sexuelles en 2020

Les mutilations génitales
- origine et signification des mutilations génitales pour les groupes qui les pratiquent
- les politiques de lutte contre les mutilations génitales

Outil de lecture des situations
- parent, adulte, enfant : les 3 "états du moi"
- repérer et déjouer les pièges des relations humaines
- changer de posture avec l'aide de la systémie

Les situations professionnelles impliquant l'accueil de femmes victimes de violences
- la diversité des situations rencontrées par les participants
- l'accueil régulier de la locataire victime de violences conjugales
- conserver sa posture professionnelle et orienter vers les bons partenaires

La dynamique partenariale
- panorama des acteurs sur un territoire national et local
- le rôle de l'accompagnement social et ses limites.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0168

TROUBLES DE VOISINAGE : QUELLES ACTIONS MENER ?

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Deux intervenants, un double regard pour mieux agir sur les troubles de voisinage.

Aujourd'hui, les troubles de voisinage ont parfois des conséquences mettant en péril l'équilibre social et économique d'un immeuble : départ de locataires, logements vacants... De plus, le bailleur doit contractuellement la jouissance paisible du logement au locataire. Or les manquements aux règles de la vie collective sont fréquents. Les limites du cadre juridique impliquent de trouver des réponses pratiques avant ou à la place du recours en justice : réponses internes, recherche de relais, appel aux partenaires.

PUBLIC

Responsable de site, chargé de clientèle, agent de gestion locative, gestionnaire contentieux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les situations de troubles de voisinage pour définir les actions à mener
› s'appuyer sur le cadre juridique
› repérer les actions possibles avec les partenaires-relais
› identifier les moyens d'actions juridiques et leurs limites.

PÉDAGOGIE

Les participants mettront en œuvre une méthodologie de résolution de problèmes, à partir de leur expérience.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET et Daniel BOURGY ou Ludovic DUHEN, Consultants-formateurs spécialisés en tranquillité résidentielle.

DATES DES SESSIONS INTER

les 25 et 30-31 mars 2026 - Distanciel
les 24 et 29-30 juin 2026 - Distanciel
les 21 - 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel
les 21 - 22 et 23 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : **2 350 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définition des différents troubles
- relativité et subjectivité du trouble
- distinction avec les problèmes d'insécurité
- inconvénient normal de voisinage
- dimensions civiles et pénales des troubles
- jurisprudence
- les moyens d'action contentieux

Prévention des troubles de voisinage
- mettre en place une procédure : phase amiable pour convenir de solutions pérennes entre les acteurs en cause et éviter les étapes "contentieux"
- mettre en place des actions pour contribuer au "bien vivre ensemble" : affiches, réunions, guides, fête des voisins...

Démarche d'investigation
- écouter le(s) plaignant(s)
- établir et analyser les faits
- apprécier le degré d'implication du bailleur

Moyens d'action
- conduire des entretiens avec le fauteur de troubles et phase amiable et pré-contentieuse
- rechercher des solutions pour chaque type de troubles
- concevoir des courriers-types gradués en fonction de l'étape de traitement du trouble.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0427

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

PRÉVENIR LA VIOLENCE ET SAVOIR GÉRER LA MENACE : SE SORTIR DES SITUATIONS À RISQUE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Réflexes adaptés, lecture des signaux, maîtrise de soi face au risque

Le risque d'agression constitue aujourd'hui un véritable enjeu pour les employeurs, à la fois sur le plan du droit du travail et de la prévention des risques psychosociaux. Les professionnels de terrain des bailleurs sociaux, comme d'autres métiers en contact direct avec le public, sont de plus en plus exposés à des situations tendues, parfois marquées par des actes de violence.

Cette formation a pour objectif d'aider les participants à mieux anticiper ces situations, à adopter les bons réflexes en cas de confrontation, et à connaître les moyens d'action dont ils disposent. Elle s'appuie sur une approche concrète et accessible, adaptée à tous les profils, en tenant compte de la complexité des interactions humaines.

PUBLIC

Personnel de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› Identifier les notions juridiques liées aux agressions verbales et physiques, mais aussi à la légitime défense
› Analyser l'acte violent et comprendre les mécanismes des agresseurs
› Repérer les écueils du comportement humain pouvant constituer des freins à la bonne gestion des situations
› Prévenir les situations à risque
› Agir face à une menace et imaginer les suites de la confrontation.

PÉDAGOGIE

Alternance méthode expositive et participative.
Evaluation de connaissances en fin de formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Ludovic PRAT DOUANE, Consultant-formateur expert en tranquillité résidentielle et sûreté.

DATES DES SESSIONS INTER

le 30 avril 2026 - Distanciel
le 3 juillet 2026 - Distanciel
le 16 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- décomplexer la matière
- rappeler le contexte français

Quelques notions juridiques
- un contexte : l'agression comme dépassement du conflit
- agressions verbales et agressions physiques
- la légitime défense : un cadre incontournable

Comprendre l'acte violent
- connaitre et appréhender les différents types d'agresseur
- des moyens protéiformes à disposition de votre agresseur

Connaître les réactions humaines – les écueils à éviter
- la théorie des trois cerveaux d'Arthur Koestler
- l'excès de confiance en soi, le premier piège à éviter
- le stress comme source de réduction de vos capacités personnelles
- s'éloigner du profil de la victime potentielle

S'inscrire dans une démarche préventive pour éviter les situations à risque
- faire preuve de vigilance / - faire confiance à son intuition /
- analyser les espaces pour s'orienter de façon sécurisante et sécurisée

Savoir se positionner face à une menace
- fuir : comment échapper à la menace ?
- se confronter : tenter de construire une désescalade de la violence

Les suites potentielles de la confrontation :
- psychologiques et personnelles / professionnelles / judiciaires.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0428

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

GESTION DES OCCUPATIONS ILLÉGALES DE LOCAUX VACANTS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Sécuriser le patrimoine, reloger efficacement

Taux de vacance, travaux, mobilité, attribution sont autant de paramètres qui, associés à des réseaux organisés de marchands de sommeil et à des contraintes légales et budgétaires de plus en plus prégnantes, rendent l'exploitation difficile pour les bailleurs sociaux, notamment pour les services « relocation ». Sur cet échiquier, les bailleurs sociaux sont confrontés à la nécessité de sécuriser leur patrimoine afin de garantir un logement social aux personnes les plus précaires, avec un minimum d'attente. Pour cela, ils doivent être en capacité d'apporter des réponses opérationnelles et développer une stratégie de relocation en cohérence avec les menaces qui pèsent sur leur patrimoine, en mobilisant les acteurs internes et externes.

PUBLIC

Chargé de sûreté et de tranquillité résidentielle. Directeur d'agence et responsable de proximité et chargé de secteurs. Responsable relocation, Gestionnaire juridique et recouvrement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› mettre en place des outils et des procédures efficientes de sécurisation de son patrimoine
› agir en cas d'occupation illégale
› repérer les étapes obligatoires d'une procédure d'expulsion
› optimiser les travaux de relocation
› entretenir et sensibiliser les partenaires et les prestataires.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports didactiques et méthodologiques.
Échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Lilian DUTREUX, Consultant-formateur expert en tranquillité résidentielle et sûreté, management des risques.

DATES DES SESSIONS INTER

le 21 mai 2026 - Distanciel
le 11 juin 2026 - Distanciel
le 17 septembre 2026 - Présentiel à Paris
le 7 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définition d'un squat et analyse des différentes typologies
- marchands de sommeil
- associations de droit au logement
- réseaux liés au trafic de stupéfiants
- opportunisme individuel
- malversations internes

Cadre légal, contraintes pénales et résolution juridique
- différence entre éviction et expulsion
- loi du 27 juillet 2023 et modification de l'art. 38 DALO
- expulsion civile et expulsion administrative

Solutions techniques de sécurisation
- quels matériels utiliser en fonction de la typologie du local ?
- la nécessité de l'alarme
- autres cas, autres solutions

Contraintes budgétaires
- quel impact financier pour les bailleurs ?

Accompagner et sensibiliser les autres services
- lutte contre les alarmes intempestives

Agir sur les marchés
- sensibilisation des prestataires et application de pénalités le cas échéant

Favoriser et entretenir le partenariat
- acteurs internes et externe.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0429

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

GESTION DES STATIONNEMENTS ABUSIFS – VÉHICULES "VENTOUSES" ET EN "VOIE D'ÉPAVISATION"

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

NOUVEAUTÉ

Agir face aux véhicules gênants, préserver le service

Entre véhicules ventouses, épaves ou en voie d'épavisation, la gestion des stationnements pose de nombreuses questions. Dans un contexte où la pression sur le stationnement s'accroît, portée par la croissance démographique et les nouvelles exigences environnementales, les résidences sociales ne peuvent devenir des zones de relégation pour les véhicules abandonnés. Le maintien d'une offre de stationnement fonctionnelle et d'une qualité de service satisfaisante pour les locataires doit rester une priorité. Les bailleurs sociaux sont ainsi confrontés à des contraintes juridiques, réglementaires et financières, et doivent pouvoir développer une stratégie claire de gestion des véhicules gênants. Cela implique la connaissance des textes de loi applicables, l'élaboration de procédures adaptées, et la mobilisation des acteurs internes et externes pour mettre en œuvre des solutions concrètes et coordonnées.

PUBLIC

Chargé de sûreté et de tranquillité résidentielle. Directeur d'agence, responsable « proximité » et chargé de secteur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les différentes typologies de véhicules gênants et les situations réglementaires associées
› élaborer une procédure interne
› mettre en œuvre des actions concrètes pour sécuriser les espaces, préserver la qualité de service et maîtriser les coûts
› sensibiliser les locataires

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports didactiques et méthodologiques
Échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Lilian DUTREUX, Consultant-formateur expert en tranquillité résidentielle et sûreté, management des risques.

DATES DES SESSIONS INTER

le 22 mai 2026 - Distanciel
le 12 juin 2026 - Distanciel
le 18 septembre 2026 - Présentiel à Paris
le 8 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 740 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définition d'un véhicule gênant et des différentes typologies
- véhicule gênant
- véhicule ventouse
- véhicule en voie d'épavisation
- véhicule épave

Cadre légal et réglementaire

Voie ouverte
- pouvoirs de police du maire

Voie fermée
- notion de « maitre des lieux »

Procédure interne
- établissement d'un process efficace
- acteurs en charge du recensement, de la transmission et du suivi

Partenariat externe
- identification des acteurs et entretien du partenariat
- établissement d'une convention.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0248

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LE BÂTI & LES ÉQUIPEMENTS COMMUNS ET PRIVATIFS

3 JOURS (21 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Les fondamentaux du vocabulaire technique d'un immeuble

Le personnel de proximité, présent sur le patrimoine ou dans les agences situées dans les quartiers, interlocuteur des services techniques et des entreprises intervenant sur le patrimoine, doit posséder le vocabulaire technique du bâtiment. Il doit également comprendre le fonctionnement des équipements des parties communes et privatives, repérer les éventuels dysfonctionnements dans les groupes dont il a la charge, et transmettre les informations aux personnes compétentes.

PUBLIC

Toute personne souhaitant acquérir les connaissances de base du fonctionnement d'un immeuble.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les principaux éléments et équipements techniques des immeubles d'habitation
› décrire le fonctionnement de ces principaux éléments et équipements
› identifier et analyser les pathologies et désordres les plus courants
› décrire un désordre, poser un diagnostic, rédiger un compte rendu.

PÉDAGOGIE

Le stage est organisé autour d'exposés participatifs, de remplissage de fiches de vocabulaire et de photos commentées.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO ou Mikael DEPOPLIMONT, Consultants-formateurs experts du logement social en gestion locative, tranquillité résidentielle et gestion des conflits.

DATES DES SESSIONS INTER

les 19-20 et 27 mars 2026 - Distanciel
les 29-30 juin et 6 juillet 2026 - Distanciel
les 29-30 juin et 1er juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 3-4 et 10 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 2 350 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'enveloppe du bâtiment
- les façades : quel type selon l'époque de construction ?
- les toitures : quels sont les points singuliers à surveiller ?
- les revêtements

L'eau dans le bâti et ses conséquences

Les déperditions thermiques
- l'isolation thermique : quelles obligations ? / le confort thermique

La ventilation du logement
- les systèmes de ventilation : quels liens avec la condensation ?
- les avantages et inconvénients

Le chauffage
- les types de chaudières / les diffuseurs de chaleur

L'électricité
- le fonctionnement d'une installation : quelle norme appliquer ?
- la norme C 15-100 : évolutions réglementaires / les pathologies

La plomberie
- l'alimentation en eau / les pathologies et la sécurité

L'eau chaude sanitaire
- la production d'ECS
- les contraintes de sécurité : quels risques sanitaires ?

L'installation de gaz
- les équipements / les dispositifs de sécurité

La menuiserie, la serrurerie
- les portes, fenêtres et serrures : occultations / les pathologies

La pose d'un diagnostic et la rédaction d'un compte rendu
- la méthode en 4 étapes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0397

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

LES FONDAMENTAUX SUR LES PUNAISES DE LIT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Réagir vite, accompagner mieux, limiter les impacts d'une infestation

La punaise de lit constitue aujourd'hui une problématique grandissante pour les bailleurs sociaux. La propagation de ces nuisibles est en forte croissance à l'échelle nationale et internationale. Elle entraîne des dépenses exponentielles pour les bailleurs et génère des situations de souffrance pour les locataires du parc social.

La question de la lutte contre les punaises de lit est aujourd'hui un enjeu majeur pour les organismes Hlm.

Cette formation permettra aux stagiaires peu importe leurs places dans l'organigramme, d'acquérir des connaissances sur les punaises de lit, d'être en mesure de diffuser une information claire et précise auprès des locataires et de mettre en place des actions à leur niveau pour lutter contre les infestations de punaises de lit.

PUBLIC

Salariés en contact avec les locataires

Gardiens d'immeuble, chargé d'accueil, chargé de gestion locative, responsable de sites, conseiller social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› reconnaître la punaise de lit et communiquer de l'information pertinente auprès des locataires
› déconstruire les préjugés sur l'insecte
› évaluer la notion risque/danger sur l'intervention à domicile
› détecter et traiter, accompagner les locataires fragiles
› analyser les aspects juridiques, réglementaires et les obligations des bailleurs.

PÉDAGOGIE

Méthode participative (réflexions et échanges de bonnes pratiques).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Louise BONNIEL-CHALIER et Marion CHAPELLE, Consultantes-formatrices spécialisées en ingénierie sociale et acccompagnement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 16 avril 2026 - Distanciel

le 5 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- un nouveau défi pour les organismes hlm
- les enjeux économiques et sanitaires pour les bailleurs sociaux

Biologie et comportement des punaises de lit
- cycle et modes de vie de l'insecte
- les caractéristiques physiques, les capacités d'adaptation et de résistance
- les modes de propagation
- les signes de présence de punaises de lit (tâches, piqûres, etc.)

Conséquences physiques et psychologiques

Les différents niveaux d'infestation

Les diagnostics et les traitements
- diagnostic visuel, diagnostic canin (modalités, coût, pertinence)
- élaboration d'un plan de détection (synoptique de résidences, diagnostics en étoile etc)
- traitement mécanique, thermique, chimique

Risques professionnels pour les salariés des bailleurs – intervention à domicile
- prévention des RPS (risques psycho-sociaux)
- évaluation de la notion risque-danger pour les salariés intervenant à domicile

Identifier les freins à la mise en place de la lutte et connaître les premières pistes pour les lever.

Pour aller plus loin :
Dispositifs de prévention (exemples concrets)
Rendre les locataires autonomes dans l'auto-diagnostic et l'auto-préparation des logements.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0375

GESTION DE PROXIMITE RELATIONS AVEC LES HABITANTS

STRATÉGIE ET PRÉVENTION DES PUNAISES DE LIT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Anticiper, organiser, sécuriser : une stratégie globale pour lutter efficacement contre les punaises de lit

La gestion des punaises de lit constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les bailleurs sociaux. Elle entraîne des dépenses exponentielles et génère des situations de souffrance pour les locataires du parc social. Cette formation permettra aux stagiaires, peu importe leur place dans l'organigramme, d'acquérir des connaissances sur les punaises de lit et de diffuser une information claire et précise aux locataires.

PUBLIC

Directeur d'agence, conseillères sociales, responsables de site, responsables gestion locative, conseiller social et toute personne impliquée dans un projet de lutte contre les punaises de lit.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› reconnaître la punaise de lit et déconstruire les préjugés sur l'insecte
› évaluer la notion risque/danger sur l'intervention à domicile
› identifier les modes de détection, de traitement et proposer un plan de lutte adapté
› analyser les aspects juridiques, réglementaires et les obligations des bailleurs
› communiquer auprès des locataires et construire une stratégie de gestion au sein de son entreprise.

PÉDAGOGIE

Méthode participative (réflexions et échanges de bonnes pratiques).

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Louise BONNIEL-CHALIER et Marion CHAPELLE, Consultantes-formatrices spécialisées en ingénierie sociale

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 avril 2026 - Distanciel
les 5 et 6 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Biologie et comportement des punaises de lit
- cycle et modes de vie de l'insecte
- les caractéristiques physiques, les capacités d'adaptation et de résistance
- les modes de propagation / les signes de présence de punaises de lit

Les différents niveaux d'infestation

Les diagnostics et traitements
- diagnostic visuel, diagnostic canin (modalités, coût, pertinence)
- élaboration d'un plan de détection
- traitement mécanique, thermique, chimique

Risques professionnels pour les salariés des bailleurs
- prévention des RPS (risques psycho-sociaux)
- évaluation de la notion risque-danger pour les salariés intervenant à domicile

Identifier les freins à la mise en place de la lutte et connaître les premières pistes pour les lever

Aspects juridiques et réglementaires :
- législation relative aux punaises de lit / obligations des bailleurs et des locataires

Les outils à mettre en place
- accords-cadres / budgets dédiés / RH / communication / dispositifs de prévention

Suivi et évaluation
- mise en place d'indicateurs de suivis – mesures d'évaluation

Réflexions autour de la mise en place d'un process de gestion
- les différents contextes d'intervention : logements occupés / logements vacants / locataires fragiles / locataires en refus d'intervention / gestion des mutations - relogements opérationnels / réhabilitations - travaux en logement occupés / renouvellement urbain

Calibrer les besoins et les ressources au sein de mon entreprise.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0249

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LES RÉPARATIONS LOCATIVES : LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Clarifier juridiquement l'entretien locatif pour maîtriser les litiges et les coûts

Savoir distinguer les responsabilités entre bailleurs et locataires dans l'appréciation de l'état d'un logement à un instant donné nécessite une bonne connaissance des textes juridiques qui encadrent leur relation.

La formation fera le point sur ces dernières évolutions législatives, ainsi que sur les récentes jurisprudences. Aujourd'hui, les contraintes économiques et budgétaires (RLS, APL...) pressent les organismes du logement social à mieux définir les frontières et les marges d'interprétations de ce qui relève de l'entretien courant et des menues réparations et de celles qui relèvent des grosses réparations.

PUBLIC

Responsable de gestion locative, de site ou secteur, technicien chargé des états des lieux, personnel en charge des demandes d'intervention technique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans les fondements juridiques du partage des responsabilités bailleur/locataires

› différencier ce qui relève d'une réparation locative, d'une dégradation et d'une transformation

› préparer une argumentation juridique en cas de contentieux.

PÉDAGOGIE

Ce stage repose sur l'étude des textes applicables et la comparaison des pratiques des stagiaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jennifer BARTOS, Consultante-formatrice spécialisée en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel

les 15 et 16 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le socle juridique des réparations locatives
- les évolutions législatives
- le décret 87-712 et le Code civil
- le contrat de location
- la jurisprudence récente

Le partage des responsabilités
- les réparations locatives et dégradations
- les aménagements et transformations
- la vétusté : la notion d'usure et d'usage
- l'obligation de délivrance et d'entretien pour le bailleur, le décret sur le logement décent

Distinction entre réparations locatives et charges récupérables
- les charges, contrats, régie : choix technique et politique
- la cohérence interne dans l'organisme

Les moyens de réduction des litiges et la préparation d'un dossier de contentieux
- les réparations locatives pendant le bail
- la mise en place d'un accord collectif sur la prise en compte de la vétusté
- la mise en place et le contrôle d'une procédure concernant les états des lieux
- les marges d'interprétation et de négociation
- la commission départementale de conciliation

À la croisée des réparations locatives et des charges récupérables : les contrats d'entretien relatifs aux parties privatives
- le contrat robinetterie
- le contrat multiservices

Exemples de positionnement d'organismes sur les réparations locatives.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0250

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LES DEMANDES D'INTERVENTION TECHNIQUE ET L'ENTRETIEN AVEC LE LOCATAIRE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Optimiser les interventions techniques et renforcer la relation locataire

Une réponse efficace aux demandes d'interventions techniques est un élement-clef de la qualité du service rendu. Un mauvais traitement a des incidences sur l'image de l'organisme et un coût financier indéniable. C'est pourquoi il est indispensable de réaliser à la fois un diagnostic technique fiable qui permette de déclencher des interventions adaptées, mais aussi de pouvoir préciser au locataire qui interviendra dans quels délais et comment il sera informé. Il est enfin primordial de veiller à une cohésion d'équipe dans la chaîne de transmission.

PUBLIC

Téléconseiller, agent d'accueil, gardien, technicien de maintenance.

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances sur le fonctionnement des équipements des parties communes et privatives.

OBJECTIFS

› identifier la recevabilité d'une demande sur le plan légal et réglementaire
› utiliser le vocabulaire technique des différents composants du logement et établir un diagnostic technique fiable
› transmettre aux services concernés des informations précises, concises et exploitables
› conduire des entretiens efficaces.

PÉDAGOGIE

Exercices avec le questionnement adapté afin de préciser son diagnostic et facilité le traitement de la réclamation. Analyse des sollicitations les plus courantes en utilisant des apports méthodologiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO ou Mikael DEPOPLIMONT ou Hélène FEILDEL, Consultants-formateurs experts en gestion locative..

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 mars 2026 - Distanciel
les 5 et 6 novembre 2026 - Distanciel
les 5 et 6 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Pertinence d'une demande sur le plan légal et réglementaire
- rappel des textes juridiques sur le partage des responsabilités
- utiliser les outils mis à disposition pour définir le caractère locatif ou non de la demande
- les différentes garanties après réception des travaux

Diagnostic technique fiable et transmission d'informations exploitables
- la typologie des réclamations
- l'analyse et le diagnostic des demandes d'intervention dans les parties communes et privatives concernant les revêtements, les équipements
- le degré d'urgence et les priorités évalués dans l'entité de la structure
- les modalités d'intervention
- la digitalisation dans le traitement des demandes techniques des locataires
- la transmission des données techniques numérisées

Conduire des entretiens efficaces
- la prise de contact / mener un questionnement méthodique

Différencier fait, opinion, sentiment
- clarifier la demande du locataire /expliquer, conseiller, convaincre
- savoir dire non et maintenir une relation positive
- discerner la mauvaise foi et rétablir la confiance

Transmettre une information fiable et exploitable en interne ou à une entreprise
- le langage approprié
- les priorités
- les supports.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0074

GÉRER UN SINISTRE DÉGÂTS DES EAUX : ASPECTS TECHNIQUES ET ASSURANCE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Gérer efficacement les sinistres dégâts des eaux en logement social

Les dégâts des eaux sont très fréquents chez tous les bailleurs sociaux. Leur gestion est chronophage et souvent subie. Cette formation va vous permettre de trouver les clefs pour être proactif face à un sinistre dégâts des eaux et appréhender la nouvelle convention IRSI.

PUBLIC

Responsable de la gestion locative ou d'agence, cadre chargé de la souscription des contrats d'assurance du propriétaire bailleur.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer le contenu et les obligations de la garantie dégâts des eaux

› identifier les applications de la garantie dégâts des eaux et de la convention IRSI

› gagner du temps en matière de gestion des dossiers sinistres.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, réglementaires et de temps d'échanges, de partage d'expériences et d'exercices pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO, Consultant-formateur expert en gestion de proximité ou Nicolas CHARTIER ou Thierry CURT, Consultants-formateurs, expert en assurances.

DATES DES SESSIONS INTER

les 18 et 19 mai 2026 - Distanciel

les 14 et 15 septembre 2026 - Présentiel à Paris

les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : **1 560 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les principes généraux
- rappel des problématiques relatives aux dégâts des eaux dans l'habitat
- le mécanisme de l'assurance de l'habitat
- le panorama des contrats et la loi Alur
- l'étude des particularités

Les aspects techniques des sinistres
- les mesures conservatoires et les mesures réparatoires selon le sinistre
- les pièges à éviter en cas de sinistre
- les pièces techniques à fournir

Le contenu et les obligations de la garantie dégâts des eaux
- les biens assurables : le principe indemnitaire relatif aux assurances de l'habitat, le contenu de la garantie
- les responsabilités du locataire et du bailleur

Le contenu et l'application de la garantie dégâts des eaux et de la convention IRSI
- les différentes situations couvertes par la garantie
- les moyens de prévention et de précaution indispensables pour que la garantie puisse être mise en œuvre (y compris en cas de gel)
- les principes applicables en cas de dégâts des eaux suite à une tempête, de la grêle, de la neige ou d'une catastrophe naturelle
- quels biens assurés par la garantie ?
- que recouvre la garantie "frais et pertes" ?
- les obligations de l'assuré lors d'un sinistre
- les obligations de l'assureur en cas de sinistres

Les conventions applicables aux sinistres dégâts des eaux : la garantie DDE et la convention IRSI
- qu'est-ce qui change ?
- quelles sont les conditions cumulatives pour entrer dans l'IRSI ?
- quel est le rôle de l'assureur gestionnaire ?
- quelles sont les règles de gestion entre la tranche 1 et la tranche 2 ?
- quel est l'assureur qui paie les dommages ?
- les règles de l'expertise unique
- les recours
- comment éviter les pièges des interprétations des acteurs de l'assurance ?
- le bilan après plus de 1 an d'application et retour d'expérience.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0251

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

AMIANTE : LES RESPONSABILITÉS ENVERS LES LOCATAIRES ET LES ENTREPRISES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Assurer la sécurité locative face à l'amiante par une responsabilité engagée

Les responsables de secteur ainsi que les collaborateurs intervenant pour les menues réparations sont au contact des locataires, mais aussi des entreprises et sont susceptibles d'être interpellés sur la question de l'amiante et des précautions à prévoir. La formation permettra au personnel concerné d'identifier les informations qu'ils peuvent et doivent communiquer aux locataires et aux prestataires, à la fois dans une logique de prévention et d'intégration du risque.

PUBLIC

Responsable d'agence, de site ou de secteur, technicien, gérant.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les points essentiels de la réglementation et les dernières évolutions
› définir le rôle des différents acteurs
› identifier le risque amiante dans la réalisation des travaux
› communiquer auprès des locataires.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur des retours d'expériences du formateur. Les participants sont invités à exposer les difficultés rencontrées afin de chercher en commun les solutions pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Karen HUDBERT ou Jonathan TRABAC, Consultants-formateurs spécialisés dans la gestion de l'amiante.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2026 - Distanciel
le 10 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 740 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Qu'est-ce que l'amiante ?
- le Magic Mineral : différents types
- le risque pour la santé et les maladies professionnelles
- les produits contenant de l'amiante

Liée à l'amiante
- le principe de précaution : quelles pratiques ?
- les principaux éléments de la réglementation : Code de la santé publique, Code du travail
- l'évolution de la norme NFX46-020 (décret du 9 mai 2017 et arrêté du 16 juillet 2019)

La prévention des risques
- la connaissance de la présence d'amiante : les diagnostics
- le dossier technique amiante (DTA) : quel contenu ?
- le diagnostic amiante avant travaux (DAAT)
- la méthode d'analyse de contenu des rapports de repérage
- comment communiquer les résultats aux entreprises ?

Quelle responsabilité du bailleur ?
- l'obligation d'établissement et de mise à jour des DTA
- l'obligation du repérage des parties privatives (liste A)
- l'obligation d'information des occupants

La responsabilité du donneur d'ordre
- l'obligation du repérage des matériaux concernés par les travaux
- l'obligation d'information des entreprises

Quelle communication auprès des locataires sur le risque amiante ?
- la communication sur les diagnostics
- la communication sur les travaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0252

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

ÉTAT DES LIEUX ENTRANTS ET SORTANTS : LES TECHNIQUES DE CONSTAT

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

L'état des lieux fiable, garant de relations locataires sans contentieux

À l'arrivée du locataire, tout comme au moment de son départ, la loi impose de réaliser un constat de l'état des lieux. Cette formation permet d'analyser et d'intégrer les exigences du décret du 30 mars 2016 fixant les modalités d'établissement des EDL sur les outils et les process internes des organismes.

PUBLIC

Personnel chargé d'établir des constats d'état des lieux à l'entrée comme au départ des locataires.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles des états des lieux
› décrire l'état des équipements, des revêtements et des supports avec un vocabulaire techniquement adapté et juridiquement fiable
› appliquer une méthode rigoureuse d'observation et de transcription de l'état du logement
› contrôler les éléments de sécurité dans le logement et ses annexes.

PÉDAGOGIE

Ce stage repose sur des apports théoriques, des échanges de savoir-faire et des exercices d'entraînement de retranscription de désordres.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO ou Mikael DEPOPLIMONT, Consultants-formateurs experts du logement social

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 mars 2026 - Distanciel
les 25 et 26 juin 2026 - Présentiel à Paris
les 25 et 26 juin 2026 - Distanciel
les 2 et 3 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les enjeux de l'état des lieux
- juridiques / commerciaux / économiques

Les aspects juridiques
- le socle juridique et l'évolution jurisprudentielle
- le caractère obligatoire et contradictoire

Les composantes techniques du logement
- les équipements (menuiserie, électricité...) / les revêtements (muraux, de sol) / les supports (murs, cloisons, plafonds) / les essais et les tests

Sécurité à l'entrée du locataire
- le décret "logement décent"
- les éléments de sécurité dans le logement et ses annexes
- les techniques de contrôle

Méthodologie de transcription des désordres
- la qualification et l'ampleur des désordres
- le choix de la qualification des désordres et ses conséquences
- la progression dans le logement
- les différents supports de constat

La dimension relationnelle
- la mise en place d'une relation privilégiée / les conseils d'utilisation et d'entretien : la maîtrise d'usage / les informations à transmettre

Les pratiques des organismes
- les différents modes opératoires "état des lieux" dans la pratique des organismes
- l'intégration des nouvelles exigences du décret de mars 2016 :
- la remise d'un exemplaire en "main propre" au moment de la signature du constat
- l'envoi du constat par mail : quelles précautions ?
- le nombre d'exemplaires d'états des lieux à remettre
- les états des lieux entrants réalisés lors du confinement : quel impact au départ du locataire ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0253

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LE CHIFFRAGE DES ÉTATS DES LIEUX

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour un chiffrage cohérent

Le chiffrage des réparations locatives repose sur une bonne connaissance des obligations de chacune des parties, mais aussi sur une exploitation rationalisée des états des lieux, des grilles de vétusté et des accords collectifs.

PUBLIC

Personnel chargé de la réalisation du chiffrage des états des lieux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› effectuer un chiffrage cohérent en se basant sur la méthodologie des EDL
› calculer, le plus objectivement possible, le montant de l'indemnité forfaitaire
› convaincre les locataires de la légitimité des arguments développés lors de la négociation
› utiliser des outils de chiffrage (grille, barème...).

PÉDAGOGIE

Ce stage repose sur des apports théoriques, des échanges de savoir-faire et des retours d'expérience du formateur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO ou Mikael DEPOPLIMONT, Consultants-formateurs experts du logement social en gestion locative, tranquillité résidentielle et gestion des conflits.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Distanciel
les 22 et 23 octobre 2026 - Présentiel à Paris
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel du cadre juridique de l'EDL
- enjeux économiques, juridiques et commerciaux du chiffrage

Les bases juridiques du chiffrage
- les dégradations, les transformations et le défaut d'entretien
- notions d'obligation et de préjudice
- notions d'indemnité et de "convention"
- les accords collectifs sur la notion de vétusté
- notion d'usure, d'usage normal et d'usage anormal

Les méthodes de chiffrage
- les travaux imputables en totalité
- les travaux soumis à un abattement
- mode de calcul de l'indemnité forfaitaire
- chiffrage au bureau ou en présence du locataire

Les outils de chiffrage
- historique des travaux réalisés
- référentiel de prix des indemnités
- grilles et abaques de vétusté
- formulaire et tableur du chiffrage des indemnités

Exercices pratiques : entraînement au chiffrage des EDL
- un discours commun vis-à-vis du locataire entrant et sortant
- argumentaire technique et juridique sur les informations à transmettre.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0254

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LES FONDAMENTAUX DE LA VISITE-CONSEIL

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Créer du lien et anticiper les enjeux locatifs dès la visite-conseil

La visite conseil ou le pré-état des lieux n'ont aucun caractère obligatoire. Ils permettent cependant de dénouer les liens contractuels dans les meilleures conditions en préparant l'état des lieux de sortie par l'information du locataire sur les travaux à sa charge et les conditions techniques de leurs réalisations. Cette démarche permettra au locataire de partir satisfait en récupérant son dépôt de garantie et à l'organisme une diminution du coût et des délais de remise en état des logements.

PUBLIC

Personnel chargé de préparer et de mener les visites conseils

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir l'usage qui est fait des logements
› tester certains équipements en situation
› établir le constat des travaux dont le locataire est responsable
› conseiller techniquement le locataire et obtenir son engagement pour la réalisation des travaux
› faire remonter les informations techniques concernant le logement et sa relocation.

PÉDAGOGIE

Ce stage repose sur des apports théoriques, des échanges de savoir-faire et des retours d'expérience du formateur.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Thomas BLANCO, Consultant-formateur expert du logement social en gestion locative, tranquillité résidentielle et gestion des conflits.

DATES DES SESSIONS INTER

le 22 mai 2026 - Distanciel
le 20 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 740 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Enjeux juridiques
- informer le locataire sur ses obligations et responsabilités

Enjeux relationnels et commerciaux
- désamorcer les éventuels conflits avant l'état des lieux de sortie
- responsabiliser le locataire en le faisant participer au diagnostic des désordres
- informer le locataire sur l'état attendu du logement lors de sa restitution
- conseiller le locataire pour la réalisation ou la non-réalisation des travaux
- conseiller le locataire sur les démarches à effectuer avant son déménagement

Enjeux techniques et financiers
- gérer le mieux possible les travaux de remise en état du logement et de sa relocation
- réduire le délai d'immobilisation du logement, en ayant appréhendé suffisamment tôt les travaux à réaliser
- réparer et gagner du temps à l'état des lieux de sortie

La négociation lors de la visite-conseil
- la visite-conseil, un moment de négociation qui limite les risques de conflit lors de l'état des lieux de sortie
- proposer une stratégie d'alliance pour la résolution des désordres constatés
- les conseils et les appuis techniques à apporter au locataire
- apprécier par l'écoute, le questionnement, le repérage des travaux et les capacités du locataire à mobiliser des moyens pour les effectuer dans les règles de l'art.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0255

GESTION DE PROXIMITE GESTION TECHNIQUE DU LOGEMENT

LA REMISE EN ÉTAT DU LOGEMENT DANS LE PROCESSUS DE RELOCATION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Enjeux principaux du processus de relocation

L'organisation d'ensemble de cette stratégie débute dès la visite-conseil. Au-delà de l'information du locataire sortant sur les travaux qu'il doit réaliser avant son départ, l'objectif principal est de préparer l'arrivée d'un nouveau client.

Pour cela, l'organisme doit avoir une organisation rigoureuse visant à lui permettre de démarrer les travaux de remise en état le plus tôt possible, de préciser au mieux la commande de travaux nécessaires et de mettre en place le suivi et le contrôle.

PUBLIC

Chargé de la réalisation des états des lieux, responsable de la gestion, technicien chargé de la commande et du suivi ou du contrôle des travaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› faciliter le départ du locataire sortant
› valider dans de bonnes conditions l'installation du locataire entrant dans le logement
› optimiser les budgets de remise en état des logements
› réduire la vacance.

PÉDAGOGIE

Exposés didactiques, analyses de situations, échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Mikael DEPOPLIMONT ou Abdel SAKHRI, Consultants-formateurs spécialisés sur les métiers de la proximité et du patrimoine.

DATES DES SESSIONS INTER

les 26 et 27 mars 2026 - Distanciel
les 29 et 30 septembre 2026 - Distanciel
les 29 et 30 septembre 2026 - Présentiel à Paris
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les apports des différentes étapes dans le processus de relocation
- le repérage des étapes
- les gisements de productivité réalisés dans le cadre de la visite-conseil, de la commande et du suivi des travaux à la réception des travaux

Les priorités de l'organisme dans le processus de relocation
- les choix techniques
- la démarche commerciale, les engagements qualité
- la gestion économique et financière
- l'approche juridique
- les standards à la relocation

La mise en œuvre de la visite-conseil
- les objectifs de la visite et du conseil
- la méthodologie
- les conseils

Les budgets de remise en état d'un logement
- la conception et le suivi des budgets

La commande et le suivi des travaux
- l'anticipation et la précision de la commande
- la coordination des travaux
- le suivi et le contrôle des travaux : méthode
- la réception des travaux

L'installation du locataire entrant dans le logement
- les objectifs d'une bonne installation du locataire entrant
- la méthodologie
- les conseils.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0256

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

CONCEVOIR ET RÉDIGER UN CAHIER DES CHARGES LIÉ À L'ENTRETIEN

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Concevoir des cahiers des charges pertinents.

L'activité propreté est une préoccupation très importante pour les locataires. La définition des prestations et l'évolution des moyens, techniques et compétences doivent faire ressortir des objectifs clairs pour atteindre un résultat qualitatif et financièrement gérable. Le cahier des charges doit faire ressortir une photographie de la mise en propreté des parties communes.

PUBLIC

Personnel dont la mission est de piloter les entreprises de nettoyage et de passer les marchés correspondants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir le contenu d'un cahier des charges et l'objectif de mise en propreté, obligation de résultats ou de moyens

› identifier les fréquences d'intervention au regard des types d'entretien, courant, périodique et de remise en état selon son mode d'écriture du marché

› repérer l'articulation entre les prestations contrat et à bons de commande.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

les 1er et 2 avril 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Identifier et définir le contenu d'un cahier des charges et l'objectif de mise en propreté, obligation de résultats ou de moyens

Définir les fréquences d'interventions au regard des types d'entretien, courant, périodique ou de remise en état

Définir l'articulation entre les prestations contrat et à bons de commande

- définir les outils de contrôle de résultat.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0257

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

CONTRÔLE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Pour un contrôle efficace !

La propreté des parties communes est un des enjeux importants pour les organismes de logement social. Cette tâche est souvent confiée à des prestataires extérieurs.

Il est donc indispensable d'avoir des agents qui, sur le terrain, soient en mesure de contrôler et de suivre les entreprises avec rigueur et méthode.

PUBLIC

Personnel dont la mission est de contrôler les prestations des entreprises de nettoyage, mais aussi les opérations réalisées par du personnel interne (techniciens, responsables de site).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› mesurer le niveau des prestations de nettoyage
› mettre en place une méthodologie du contrôle
› définir les critères objectifs de mesure
› faire évoluer le cahier des charges des entreprises.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

les 8 et 9 avril 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le contrôle des prestations

Les tableaux de bord

Le cahier des charges

La définition d'une prestation de nettoyage
- la réglementation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0258

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

NETTOYAGE DES PARTIES COMMUNES ET DES ABORDS D'IMMEUBLES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Pour des actions efficaces.

L'exigence des habitants sur l'état de leur environnement pousse les bailleurs sociaux vers une qualité toujours plus grande du service rendu. La propreté des parties communes et des abords des immeubles a une place capitale dans la perception qu'ont les locataires de la qualité de vie dans leur quartier.

PUBLIC

Personnel de proximité, employé d'immeuble, personnel de ménage ou de service.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer son rôle dans la démarche qualité de service
› utiliser des techniques de nettoyage adaptées au contexte
› utiliser le matériel et les produits d'entretien en professionnel.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

les 15 et 16 avril 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La démarche qualité

Les salissures et les matériaux à nettoyer

L'outillage

Les propriétés de l'eau et des produits

Les différentes méthodes et techniques de nettoyage

Le nettoyage spécifique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0259

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

GESTES ET POSTURES

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Pour agir de façon adaptée.

Au travail comme à la maison les individus sont soumis à des déplacements, des transports de charges... Le symptôme principal est le mal de dos. Plus de 80% des français souffrent, ont souffert ou souffriront du dos. Cette constatation nous incite à analyser ce risque avec les personnels concernés et à leur transmettre les connaissances et techniques propres à éviter les accidents survenant à l occasion du transport manuel d'objets ou de la manipulation au poste de travail.

PUBLIC

Personnel d'entretien des immeubles, personnel d'encadrement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les principes réglementaires de la manutention manuelle
› expliquer l'anatomie du corps humain : définition, composition et rôle
› analyser les mauvaises positions et en repérer les conséquences
› appliquer les bonnes pratiques à mettre en œuvre : techniques de manutention.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

les 29 et 30 avril 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Cadre réglementaire et statistiques de la manutention manuelle
- définition de la manutention manuelle
- limitation des charges
- données sur les accidents de travail
- anatomie du corps humain : définition, composition et rôle
- le squelette
- les muscles
- la colonne vertébrale
- les disques intervertébraux

Les accidents et leurs conséquences
- la hernie discale
- le lumbago
- la sciatique
- autres typologies possibles d'accidents

Les bonnes pratiques à respecter : techniques de manutention
- les diverses typologies de charges à lever : lourdes, encombrantes, longues
- la bonne position par rapport à la charge à lever
- la recherche de l'équilibre et des bons appuis
- la position de la colonne vertébrale
- le travail des jambes et l'orientation des pieds
- la manipulation collective (à deux ou plus) : présentation et techniques spécifiques.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0260

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

GESTION DE L'ACTIVITÉ PROPRETÉ : PLAN DE NETTOYAGE OU CCTP

4 JOURS (28 h) - DISTANCIEL

Pour une gestion efficace.

La propreté et l'hygiène des immeubles est au centre des préoccupations des habitants et par conséquent des bailleurs. La définition des prestations, la maîtrise des moyens, les méthodes et compétences doivent permettre d'atteindre un résultat qualitatif, quantifiable et financièrement gérable. L'outil d'interprétation, le cahier des charges pour un prestataire ou le plan de nettoyage pour une équipe interne, doit faire ressortir une photographie du niveau de propreté attendu.

PUBLIC

Responsable d'agence, responsable de site, responsable des achats, de la rédaction et de la négociation des marchés propreté, responsable hygiène et sécurité...

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› formuler et ordonner les prestations qui permettent d'atteindre un résultat
› élaborer un outil de pilotage
› évaluer et contrôler la performance de l'outil.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

du 19 au 22 mai 2026 - Distanciel

PRIX NET : 3 000 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'analyse des pratiques actuelles et des besoins

La description des moyens

L'élaboration du CCTP

La production du plan de nettoyage
- L'évaluation du résultat et des moyens.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0261

GESTION DE PROXIMITE PROPRETÉ

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Organiser et piloter l'activité.

La gestion des encombrants, autres déchets ménagers, engage également la responsabilité des bailleurs. Il est donc nécessaire de mesurer les conséquences du stockage sauvage ou inadapté et l'impact économique pour le collectif. Compte tenu des difficultés propres à l'habitat collectif (stockage, communication, accès aux résidents...), il est important de clarifier et développer le rôle des personnels de proximité dans la gestion des déchets ménagers.

PUBLIC

Personnel de proximité, gardien d'immeuble.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les catégories de déchets ménagers et identifierles modalités de stockage, d'évacuation et de recyclage
› appliquer une organisation des déchets sur son site
› exploiter des indicateurs de résultats afin de réajuster les actions sur le terrain.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jeoffrey CLAUX, Expert en techniques d'entretien et management de la propreté. Au contact du secteur du logement social depuis 10 ans.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 mai 2026 - Distanciel

PRIX NET : **1 560 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les connaissances de base

Les besoins, attentes et contraintes
- la mise en œuvre de micro-projets adaptés à son site.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

ACCESSION, BAIL RÉEL SOLIDAIRE, VENTE HLM ET COPROPRIÉTÉS

ACCESSION

OPÉRATIONS EN BAIL RÉEL SOLIDAIRE

VENTE HLM

COPROPRIÉTÉS

C0262

LES INCONTOURNABLES DE L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

S'initier à cette activité spécifique

L'accession sociale à la propriété, du fait de son histoire, possède des spécificités propres : cadre réglementaire, plafonds de ressources, prix de vente plafonnés, sécurisation de l'acquéreur. Cette activité s'exerce néanmoins dans un marché concurrentiel par rapport auquel il est nécessaire de se situer.

PUBLIC

Toute personne désireuse de s'initier à l'accession sociale, responsable et chargé de mission dans les services de l'habitat et du logement en collectivités territoriales.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› disposer d'une vision générale de l'activité d'accession
› identifier le cadre réglementaire dans lequel s'exerce cette activité
› rendre la mesure du contexte concurrentiel et des impacts sur la stratégie à adopter.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jodie CELSI ou Lætitia CHICHOUX, Consultantes-formatrices expertes en accession sociale à la propriété.

DATES DES SESSIONS INTER

le 2 avril 2026 - Distanciel
le 15 juin 2026 - Distanciel
les 23 et 24 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 650 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Historique de l'accession sociale
- principales étapes et chiffres-clefs

Forces et faiblesses de l'accession sociale dans le contexte d'un marché concurrentiel

Les conditions de l'accession sociale
- conditions de prix de vente, conditions de ressources, conditions d'adhésion à la SGAHLM

La sécurisation Hlm
- les 3 "R" : Rachat, Relogement, Revente

Les différents modes d'intervention des organismes Hlm
- VEFA, PSLA, vente Hlm, accession en ANRU, CCMI
- zoom sur le bail réel solidaire (BRS).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0437

LES ESSENTIELS DU PSLA

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Faciliter l'accession sociale et garantir la sécurité des accédants avec le PSLA

Dans un contexte où l'accession sociale à la propriété constitue un levier essentiel des politiques de l'habitat, le Prêt Social Location-Accession (PSLA) représente un dispositif clé pour accompagner les ménages modestes vers la propriété. La bonne maîtrise de son cadre juridique, de ses mécanismes opérationnels et de ses enjeux financiers est indispensable pour sécuriser les parcours résidentiels, garantir la conformité des pratiques, et répondre aux exigences des partenaires institutionnels tels que la SGA HLM. Cette formation permet d'acquérir les connaissances fondamentales pour instruire un dossier PSLA, en assurer le suivi et conseiller efficacement les ménages concernés.

PUBLIC

Toute personne désireuse de s'initier à l'accession sociale
Responsable, chargé de mission dans les services de l'habitat et du logement en collectivités territoriales.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› expliquer le cadre juridique et réglementaire du PSLA
› lister les étapes du parcours PSLA, de la demande d'agrément jusqu'à la levée ou non de l'option d'achat
› compléter un dossier de demande d'agrément PSLA
› distinguer les droits et obligations du locataire-accédant
› analyser les conséquences juridiques et financières de la levée d'option ou de son absence et présenter les dispositifs de sécurisation de l'accédant et les avantages fiscaux du PSLA.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques interactifs illustrés par des échanges d'expériences, ateliers de mise en pratique.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jodie CELSI ou Lætitia CHICHOUX, Consultantes-formatrices expertes en accession sociale à la propriété.

DATES DES SESSIONS INTER

le 3 avril 2026 - Distanciel
le 16 juin 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction au PSLA
- définition, objectifs, historique
- spécificités du PSLA dans le parcours d'accession sociale

Cadre réglementaire et fonctionnement du PSLA
- plafonds de ressources et de prix de vente
- statuts successifs : locataire-accédant > propriétaire

Les obligations du bailleur vis-à-vis de la SGA HLM

Agrément PSLA : procédure et points de vigilance

Période d'occupation : cadre juridique et gestion

Levée ou non-levée de l'option d'achat
- modalités de levée d'option
- incidences en cas de non-levée : relogement, gestion du bien

Sécurisation et fiscalité
- garanties des acquéreurs
- avantages fiscaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0269

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES ACCESSION

LE CADRE JURIDIQUE DU PSLA

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Revue des points-clés

La location-accession est un contrat particulier réglementé, dont la particularité est de mettre en œuvre deux statuts successifs : l'occupation et la propriété. Par ailleurs, les textes relatifs au prêt social location-accession apportent un régime juridique spécifique : prix maximum, plafonds de ressources, redevance. La combinaison de ces deux régimes juridiques aboutit à un dispositif complexe qu'il est indispensable de connaître pour bien l'appliquer. Cette formation transversale concerne les fonctions juridiques, montages d'opérations, commerciales et administratives.

PUBLIC

Chargé d'opérations, commercial, responsable administratif et financier, juriste.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les règles spécifiques de la location-accession PSLA
› lister les obligations du vendeur et de l'acquéreur
› identifier les particularités de la période d'occupation
› identifier les conséquences de la levée d'option ou la non-levée d'options.

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Gaëlle LECOUEDIC, Consultante-formatrice, Juriste en droit immobilier ou Hélène MAROT, Consultante-formatrice spécialisée en vente Hlm.

DATES DES SESSIONS INTER

les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel
les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel
les 19 et 20 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 000 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Principes de base du PSLA
- l'agrément
- le prix de vente
- le plafond de ressources

Le contrat préliminaire (réservation)
- le contenu du contrat préliminaire
- du contrat préliminaire au contrat de location-accession

Le contrat de location-accession
- l'acte et les documents annexes
- le contenu du contrat :
- la redevance : part locative et part acquisitive
- les charges

La période de jouissance et la levée d'option
- le statut juridique de l'accédant
- la location-accession et la copropriété
- les questions pratiques et les difficultés rencontrées (résiliation anticipée)
- l'absence de levée d'option et les offres de relogement

La fin du contrat
- la levée de l'option
- les conséquences de la non-levée de l'option
- la garantie de rachat et de revente.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0264

MONTAGE FINANCIER ET FINANCEMENT D'UNE OPÉRATION D'ACCESSION

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Étapes et points de vigilance

Le montage financier est au cœur du montage d'une opération en accession, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à sa clôture. Il convient d'en maîtriser les méthodes et le vocabulaire. Cette formation, à partir d'une étude de cas, permet de bien définir chaque poste de dépenses et de recettes et de focaliser sur les nécessaires points de vigilance.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opérations, chargé de développement immobilier, responsable financier.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les grandes étapes du montage financier d'une opération en accession
› construire et analyser un bilan et un plan de trésorerie prévisionnel
› élaborer un plan de financement.

PÉDAGOGIE

La formation s'appuie sur des études de cas pour permettre aux participants d'approfondir les spécificités des montages en accession.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Lætitia CHICHOUX, Consultante-formatrice experte en accession sociale et en vente.

DATES DES SESSIONS INTER

le 21 mai 2026 - Distanciel
le 27 novembre 2026 - Distanciel
le 27 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 650 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Etude du bilan provisoire d'une opération en accession
- le calcul du prix de revient et du chiffre d'affaires

Le plan de trésorerie

Le plan de financement

Le fonctionnement du crédit d'accompagnement et ses critères d'attribution

Les définitions financières
- marge, cash flow, rentabilité des fonds propres, impasse, risque à terminaison

L'analyse des risques et leurs conséquences financières respectives.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0268

PILOTAGE ET TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION D'UNE OPÉRATION D'ACCESSION

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Les clefs pour structurer sa démarche

L'activité d'accession à la propriété est une activité dont les risques nécessitent des procédures, des systèmes de contrôle, des savoir-faire, des organisations très différentes de celles de l'activité de la maîtrise d'ouvrage locative.

Les organismes qui se lancent dans la démarche se doivent de maîtriser à la fois les aspects d'organisation de l'activité, mais également les aspects liés à la commercialisation

PUBLIC

Responsable de l'activité accession, responsable commercial, chargé de communication.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir en amont les conditions préalables à une bonne commercialisation

› utiliser le cadre règlementaire de la VEFA en secteur protégé et les obligations du vendeur depuis le contrat de réservation jusqu'à la livraison et l'après-vente

› définir les phases d'engagement

› concevoir son argumentaire

› planifier sa prospection et construire une stratégie de communication.

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques. Études de cas. Échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Lætitia CHICHOUX et Valérie LARSONNEUR, Consultantes-formatrices spécialisées dans la vente, accession à la propriété.

DATES DES SESSIONS INTER

les 12 et 13 mars 2026 - Distanciel

les 21 et 22 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 000 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

JOUR 1 : PILOTAGE

Le pilotage en amont de l'opération
- choix du foncier et définition du programme
- politique de prix (marketing mix)
- pré-commercialisation

Le cadre réglementaire de la VEFA en secteur protégé et du PSLA :
- obligations du vendeur, points de vigilance (travaux modificatifs, visites de chantier, livraison)

Une nouvelle disposition de la loi ELAN
- la VEFA avec travaux réalisé par l'acquéreur

Comment organiser l'activité de son équipe ?
- transversalité au cours des phases opérationnelles
- phases d'engagement
- choix des modes de commercialisation : en interne, externalisés

JOUR 2 : COMMERCIALISATION

Définir l'offre marketing
- définir le marché cible
- déterminer l'offre produit
- connaître les caractéristiques des produits à vendre
- établir l'argumentaire
- préparer sa prospection

Définir les sources de recherche de prospects
- constituer une base de données
- mettre en place un planning de prospection

Développer une stratégie de communication
- faire connaître via les médias
- faire aimer via le marketing direct
- faire adhérer via l'offre commerciale
- accroître la notoriété via les réseaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0362

ORGANISATION ET PILOTAGE DES OPÉRATIONS D'ACCESSION

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Les étapes-clefs pour structurer ses opérations en accession

L'activité d'accession à la propriété nécessite de maîtriser les risques qui lui sont propres pour assurer sa réussite.

Monter et conduire une opération en accession demande des procédures, des savoir-faire et une organisation spécifique afin de favoriser le succès commercial du projet.

Les organismes doivent organiser leur démarche en s'adaptant au marché et en tenant compte du client, du développement à la finalisation du projet.

PUBLIC

Directeur et responsable de l'activité accession,
Responsable commercial

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir une stratégie de commercialisation
› utiliser le cadre règlementaire de la VEFA en secteur protégé ou du PSLA
› repérer les obligations du vendeur depuis le contrat de réservation jusqu'à la livraison et l'après-vente
› définir les phases d'engagement.

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques. Études de cas. Échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Lætitia CHICHOUX, Consultante-formatrice experte en accession et copropriété.

DATES DES SESSIONS INTER

le 12 mars 2026 - Distanciel
le 21 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 650 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le pilotage en amont de l'opération
- choix du foncier et définition du programme
- politique de prix (marketing mix)
- pré-commercialisation

Le cadre réglementaire de la VEFA en secteur protégé et du PSLA
- obligations du vendeur
- points de vigilance (travaux modificatifs, visites de chantier, livraison)

Une nouvelle disposition de la Loi ELAN
- la VEFA avec travaux réalisés par l'acquéreur

Comment organiser l'activité de son équipe ?
- transversalité au cours des phases opérationnelles
- phases d'engagement
- choix des modes de commercialisation : en interne, externalisés.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0363

TECHNIQUE DE COMMERCIALISATION D'UNE OPÉRATION D'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Développer des techniques de vente adaptées à l'accession sociale

Vendre des logements en accession sociale demande des compétences commerciales adaptées.

Les organismes doivent définir une stratégie de commercialisation intégrant la prospection, l'adaptation aux clients et la promotion de leur offre, tout en s'adaptant au contexte.

Conseiller, accompagner et sécuriser les clients sont les enjeux des commercialisateurs de logements neufs.

PUBLIC

Chargé de commercialisation d'opération d'accession.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› concevoir son argumentaire

› planifier sa prospection et construire une stratégie de communication.

PÉDAGOGIE

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Lætitia CHICHOUX ou Valérie LARSONNEUR, Consultantes-formatrices expertes en accession sociale et commercialisation.

DATES DES SESSIONS INTER

le 13 mars 2026 - Distanciel

le 22 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 650 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Définir l'offre marketing
- définir le marché cible
- déterminer l'offre produit
- connaître les caractéristiques des produits à vendre
- établir l'argumentaire
- préparer sa prospection

Définir les sources de recherche de prospects
- constituer une base de données
- mettre en place un planning de prospection
- développer une stratégie de communication

Faire connaître via les médias
- faire aimer via le marketing direct
- faire adhérer via l'offre commerciale
- accroître la notoriété via les réseaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

C0430

LES IMPAYÉS DES DOSSIERS PSLA

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Gérer efficacement les impayés PSLA : de la prévention au recouvrement judiciaire

Cette formation a pour but de faciliter la mise en place des procédures précontentieuses et contentieuses et de procurer aux bailleurs sociaux et à leur service juridique les bons réflexes permettant au magistrat de prendre en compte leurs demandes. Les impayés des dossiers PSLA exigent une étude particulière, au cas par cas, bien différente du traitement courant des impayés locatifs. L'approche de la problématique des impayés n'est pas la même. Les personnes en charge souvent de ces deux problématiques doivent acquérir des méthodes propres aux impayés PSLA, à l'aide de procédures judiciaires et de recouvrement bien distinctes.

PUBLIC

Chargé de contentieux.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

› identifier les éléments clés du contrat de location - accession

› repérer les enjeux et les conséquences des impayés des accédants afin de mettre en place la procédure de recouvrement adéquate.

PÉDAGOGIE

Elle est basée sur une présentation théorique, des échanges entre et avec les participants et la résolution de cas pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Paul-Gabriel CHAUMANET, Avocat formateur, expert du logement social.

DATES DES SESSIONS INTER

le 13 mars 2026 - Distanciel

le 12 juin 2026 - Distanciel

le 19 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction

- Présentation sommaire des règles régissant le contrat PSLA dans la législation

Description du contrat notarié

- analyse des problématiques d'impayés :
- Fraction A et Fraction B composant la redevance mensuelle à régler par le futur accédant,
- précontentieux :
  - les aides et la solvabilisation de l'accédant débiteur
  - relance, pénalité, plan d'apurement
  - pièces obligatoires pour la mise en place des procédures
  - délais

Mise en place de la procédure contentieuse

- absence de levée d'option
- condition de mise en pace de l'obligation de relogement
- la juridiction judiciaire compétente et mise en place de la procédure
- exemples de procédures judiciaires
- recouvrement et procédures de saisie vente, de saisie attribution et de saisie des rémunérations depuis la réforme
- procédure d'expulsion
- interaction du précontentieux et du contentieux avec les procédures de surendettement.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0067

GESTION FINANCE FISCALITE COMPTABILITÉ

ACCESSION : SPÉCIFICITÉS COMPTABLES, FINANCIÈRES ET FISCALES

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Un produit particulier nécessitant des compétences de gestion adaptées

L'accession à la propriété est l'une des activités stratégiques des organismes de logement social et constitue un métier à part entière. Il importe que les professionnels des services comptables et financiers puissent intégrer les techniques particulières à ce métier dans leur pratique et procéder dans les règles aux enregistrements des mouvements comptables relatifs à l'acquisition des terrains, à la construction, à la période locative (PSLA) et à la vente du bien.

PUBLIC

Responsable comptable, comptable en charge des activités d'accession.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les flux financiers de l'accession à la propriété
› faciliter la préparation et le montage de l'opération
› effectuer les opérations comptables correspondant à chacune des phases de l'opération
› identifier les règles fiscales applicables.

PÉDAGOGIE

Ce module fera alterner exposés théoriques et études de cas concrets. Une place sera laissée aux questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane ARNOLD ou Christian VOLPI, Consultants-formateurs spécialisés en gestion financière et comptable.

DATES DES SESSIONS INTER

les 8 et 9 juin 2026 - Distanciel
les 29 et 30 octobre 2026 - Distanciel
les 23 et 24 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les caractéristiques de l'accession sociale
- Une réflexion sur les stocks
- Des tiers particuliers
- Une quête de la marge calculée selon différentes méthodes

La comptabilité de l'accession
- la période de construction :
  - enregistrement du foncier
  - enregistrement des travaux
  - opérations d'inventaire (régularisation des charges,
  - variation de stocks)
  - la comptabilisation des ventes de lots :
  - actes de vente
  - remise des clefs
  - clôture de l'opération
  - les écritures relatives à la TVA
- le financement et la gestion de la trésorerie :
  - modes de financement
  - équilibre financier

La fiscalité des opérations d'accession
- la TVA immobilière
- opérations soumises à l'impôt sur les sociétés

Conséquences comptables de contrats spécifiques
- la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)
- l'accession en prêt social location-accession (PSLA)
- l'accession en bail réel solidaire (BRS)

Traitement des cas particuliers
- l'absence de levée d'option en PSLA (quelle qu'en soit l'origine)
- la requalification en immobilisation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0267

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES ACCESSION

PRÉPARER LA MISE EN COPROPRIÉTÉ D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Une transition maîtrisée vers la copropriété

Les politiques de vente ou d'achat de patrimoine conduisent à créer des copropriétés à partir d'ensembles immobiliers existants ou à être partie prenante à la création de copropriétés neuves. Dans les deux cas, il en résulte un positionnement nouveau pour le bailleur : celui de créateur de copropriétés, avec les responsabilités associées.

PUBLIC

Responsable de l'activité accession, directeur du développement, responsable des ventes, chargé d'opérations, chargé de copropriété.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les fondamentaux du statut de la copropriété par rapport aux autres modes de division
› repérer les options disponibles et leurs contraintes respectives
› piloter les prestataires chargés de la réalisation des actes
› faciliter le bon démarrage des structures de gestion mises en place
› identifier les impacts du passage en copropriété d'ensembles immobiliers par la vente Hlm ou le PSLA.

PÉDAGOGIE

La formation fera alterner apports techniques et méthodologiques, cas pratiques et échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Lætitia CHICHOUX ou Jean-Baptiste SANTIARD, Consultants-formateurs spécialistes en copropriété.

DATES DES SESSIONS INTER

les 20 et 21 avril 2026 - Distanciel
les 5 et 6 novembre 2026 - Distanciel
les 5 et 6 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 000 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Créer une copropriété : rappel des fondamentaux
- lots, parties communes et privatives, acteurs, processus de décision, budget et comptabilité

Les différents modes de division d'un ensemble immobilier
- diviser ou non le terrain (en surface ou en volumes)
- mettre en place un BRS dans le neuf ou dans l'ancien

Les organisations alternatives à la copropriété
- la division du sol en surfaces et en volumes
- créer une ASL ou une AFUL
- créer une Union de syndicats
- insérer une copropriété dans une structure alternative

Les gestionnaires de la copropriété, de l'ASL ou de l'AFUL
- le syndic ou président provisoire
- syndic interne, externe mutualisé : atouts et contraintes
- le bailleur-syndic

Analyse des conséquences du passage en copropriété, en lotissement ou en division en volumes
- aspects comptables et financiers, politique patrimoniale
- traitement des réclamations
- les travaux, l'incidence des charges de copropriété dans les charges locatives

Préparer et conduire le passage en copropriété
- superviser le travail du géomètre et du notaire
- vérifier la conformité du projet d'actes
- les clauses indispensables à ne pas manquer
- analyse des conséquences d'une copropriété mal découpée

Préparer et conduire la mise en place des structures complexes

Le rôle du référent copropriété

Les premières AGs.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0324

FORMER LES COLLABORATEURS DE L'ACCESSION DES ORGANISMES HLM AUX ENJEUX DE LA COPROPRIÉTÉ

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Les fondamentaux de la copropriété pour mieux accompagner les projets d'accession sociale

PUBLIC

Nouveau collaborateur et toute personne désireuse de s'initier à l'accession sociale.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› s'initier aux fondamentaux du statut de la copropriété et des modes d'organisations alternatives
› repérer les options disponibles et leurs contraintes respectives
› identifier les points-clés des structures de gestion permettant de garantir une gestion future harmonieuse.

PÉDAGOGIE

Échanges, exposés, revue de cas, remise d'un dossier documentaire.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Alain PAPADOPOULOS, Consultant-formateur en gestion immobilière.

DATES DES SESSIONS INTER

le 14 avril 2026 - Distanciel
le 17 septembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 650 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La copropriété et les modèles alternatifs d'organisation à plusieurs propriétaires
- qu'est-ce qu'une copropriété : lots, parties privatives, parties communes. Le règlement de copropriété
- la copropriété et la gestion des espaces communs à un ensemble immobilier par une association syndicale de propriétaires (ASL-AFUL) ou une Union de syndicats
- quand recourt-on à une division en volume ?
- revue d'exemples d'organisations simples et complexes

Les organes de la copropriété
- le syndicat des copropriétaires
- le conseil syndical
- le syndic
- l'assemblée des copropriétaires et ses particularités

Le fonctionnement des autres structures de gestion
- de gouvernances
- les points de vigilance nécessaires
- la gestion à deux niveaux en cas d'inclusion de copropriétés

Aperçu de la gestion budgétaire et comptable des copropriétés et des structures alternatives
- le budget, provisions et régularisation des charges de copropriété
- les règles comptables spécifiques des autres structures
- comment prévoir et financer les travaux ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0327

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

LES FONDAMENTAUX POUR COMPRENDRE LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Un levier foncier pour produire du logement abordable autrement

Les organismes de foncier solidaire (OFS) créés par la loi ALUR de 2014 ont pour objet d'acquérir et de gérer des terrains, bâtis ou non, en vue de réaliser des logements et des équipements collectifs, destinés à la location ou à l'accession à la propriété, à usage d'habitation principale.

Il s'agit d'organismes à but non lucratif, agréés par le préfet de région. L'OFS constitue un nouvel acteur du foncier dont l'objet est de constituer un parc pérenne d'accession à la propriété à destination des ménages modestes, sous plafond de ressources et de prix de vente. Les dispositions réglementaires relatives à l'application de ce dispositif ont été précisées par différents textes ces dernières années et notamment les conditions du partenariat des organismes Hlm avec les OFS en vue de réaliser des opérations en Bail Réel Solidaire (BRS), ou d'agrément direct en tant que tel.

PUBLIC

Tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation souhaitant s'acculturer à ce sujet.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans le cadre réglementaire général des organismes de foncier solidaire
› identifier les opérations visées par les opérations en BRS
› définir les droits et obligations des parties
› identifier les particularités fiscales.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Géraldine CHALENCON ou Simon GOUDIARD ou Nathalie DUTHEIL, Consultants-formateurs spécialisés en montage d'opérations en BRS.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel
le 26 juin 2026 - Distanciel
le 16 octobre 2026 - Présentiel à Paris
le 16 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- les origines du modèle
- les grands principes d'action des OFS et du BRS

Le cadre légal et réglementaire des organismes de foncier solidaire et du bail réel solidaire
- les fondamentaux

Le développement du modèle
- le panorama des initiatives menées en France
- les différents terrains d'application : accession en secteur tendu, immeubles anciens dégradés et/ou de territoire détendu, - vente Hlm…

Le modèle économique d'une opération en BRS dans le neuf
- principaux éléments à retenir

Le positionnement du BRS dans les marchés locaux du logement
- le positionnement marché
- la perception du produit BRS par les ménages

Les principes du modèle économique de l'OFS
- l'interdépendance du montage en BRS et du modèle économique de l'OFS
- les grands enjeux du modèle économique.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0320

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

LE CADRE JURIDIQUE ET FISCAL DU MODÈLE OFS/BRS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Clarifier le cadre OFS/BRS pour déployer sereinement ses projets

Les opérations réalisées en Bail réel solidaire connaissent un essor important. Cependant, ce type de montage est encadré par des textes précis qu'il faut connaître, d'autant plus dans un contexte législatif changeant.

Pour les organismes, l'enjeu réside dorénavant dans la diffusion opérationnelle des pratiques, afin de développer des opérations en BRS dans leurs activités courantes. Cette approche implique une maîtrise approfondie des modalités opérationnelles de mobilisation du BRS et de son articulation avec le montage d'opérations.

PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation chargé du montage des opérations en BRS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› se repérer dans le cadre juridique des offices fonciers solidaires
› décrypter les opérations visées par les opérations en BRS
› appliquer les droits et obligations des parties
› identifier les particularités fiscales.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Travail de simulation d'opérations à partir d'exercices pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sophie DROLLER-BOLELA ou Hélène MAROT, Consultante-formatrice spécialisée droit de l'immobilier et Pascale LOISEAUX, formatrice fiscaliste et Xavier LIEVRE, Notaire.

DATES DES SESSIONS INTER

les 19 et 20 mars 2026 - Distanciel
les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 6 et 7 juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 8 et 9 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel sur les fondamentaux du modèle OFS/BRS
- les textes de référence
- les influences du modèle anglo-saxon
- les grands principes d'action des OFS et du BRS

Le cadre juridique des OFS
- qui peut se faire agréer OFS ? pour quelles activités ?
- les conditions de création des OFS
- le dossier d'agrément
- les obligations de l'OFS
- la modification des statuts de l'OFS
- la disparition de l'OFS
- les aides dont disposent les OFS dans le cadre de leur activité
- le contrôle de l'OFS et les sanctions

Le cadre juridique du BRS
- les textes de référence
- les opérations visées par le BRS
- les bénéficiaires du BRS
- BRS accession et BRS location et les plafonds
- le BRS et l'articulation avec la copropriété
- les droits et les obligations des parties
- la transmission des droits réels : cas et conditions
- le droit de préemption de l'OFS
- BRS et quotas SRU
- la fin du bail

La fiscalité des opérations en BRS
- le taux de TVA réduit
- remise en cause du taux de TVA réduit
- l'abattement de TFPB
- la taxe sur la publicité foncière

Atelier pratique : BRS et cadre juridique

Atelier pratique : lecture commune d'un BRS opérateur et d'un BRS utilisateur

Atelier pratique : conditions de gouvernance de la copropriété.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0265

ATELIER PRATIQUE : BRS ET CADRE JURIDIQUE

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Pour des montages sécurisés

Le cadre général d'intervention des OFS et de mobilisation du BRS sont à présent bien connus. Pour les organismes, l'enjeu réside dorénavant dans la diffusion opérationnelle des pratiques, afin de développer des opérations en BRS dans leurs activités courantes. Cette approche implique une maîtrise approfondie des modalités opérationnelles de mobilisation du BRS et de son articulation avec le montage d'opérations.

PUBLIC

Personne en charge du développement de programmes d'accession à la propriété en BRS.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› maîtriser les documents contractuels et opérationnels du BRS.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques. Échanges avec les participants.~Accès à une documentation pédagogique à distance.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Xavier LIEVRE, Notaire

DATES DES SESSIONS INTER

20 mars après-midi 2026 - Distanciel
12 juin après-midi 2026 - Distanciel
7 juillet après-midi 2026 - Présentiel à Paris
9 octobre après-midi 2026 - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Questions-réponses autour du cadre juridique des OFS et du BRS rappel et éclaircissements permettant de bien appréhender les étapes suivantes de la formation
- actualités juridiques et fiscales du BRS
- les étapes de constitution des droits réels
- la question des opérations mixtes

Les actes
- le BRS, le cadre commun et ses conditions d'adaptation de l'avant-vente à la vente.
- l'articulation avec les contrats de cession et la VEFA
- les points d'attention dans le BRS opérateur
- les points d'attention dans les BRS acquéreur

Atelier pratique : lecture commune d'un BRS opérateur et d'un BRS utilisateur, enseignements

L'articulation avec le régime de copropriété

Les spécificités de la copropriété appliquée au BRS

Eléments réglementaires et enjeux associés

La situation spécifique de l'OLS jouant le rôle de syndic

Atelier pratique : conditions de gouvernance de la copropriété.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0331

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE MONTAGES JURIDIQUES ET FINANCIERS D'OPÉRATIONS

LE MONTAGE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER D'UNE OPÉRATION EN BRS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Optimiser la structure économique du BRS pour assurer la viabilité des projets

Le montage économique est au coeur du montage d'une opération en BRS, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à sa clôture. Il convient d'en maîtriser les méthodes et le vocabulaire. À partir d'exemples, d'études de cas et de simulations, cette formation permet de bien définir chaque poste de dépenses et de recettes et de focaliser sur les nécessaires points de vigilance.

PUBLIC

Tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage, vente et commercialisation chargé du montage et du pilotage des opérations en BRS.

Tout collaborateur des services financiers intervenant dans le domaine des opérations en BRS.

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation C0327 ou en maîtriser le contenu.

OBJECTIFS

› analyser les indicateurs clés du modèle économique d'une opération en BRS

› identifier les contraintes financières du montage des opérations en BRS

› élaborer le modèle économique de l'opération, incluant le calcul de la redevance et la définition des publics cibles.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Travail de simulation d'opérations à partir d'exercices pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Géraldine CHALENCON Consultante spécialisée en montage d'opérations en BRS.

DATES DES SESSIONS INTER

le 6 mars 2026 - Distanciel

le 12 juin 2026 - Distanciel

le 28 septembre 2026 - Distanciel

le 3 décembre 2026 - Distanciel

le 3 décembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- rappel des grands principes du modèle OFS/BRS

Les principes du modèle économique du BRS
- le positionnement marché des opérations en BRS
- benchmark de projets engagés à ce jour

Les étapes et modalités d'un montage en BRS
- les différents acteurs
- les étapes de l'opération

Développements et exercice d'application
- simulation d'opérations en BRS
- publics cibles
- effets dans le long terme.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0311

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES BAIL RÉEL SOLIDAIRE

ATELIER PRATIQUE : LES CLÉS POUR VENDRE DU BRS

0,5 JOUR (3,5 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Vendre efficacement du BRS pour démocratiser l'accès à la propriété

Pour les organismes, l'enjeu du BRS réside aussi dorénavant dans la diffusion opérationnelle des pratiques, afin de développer des opérations en BRS dans leurs activités courantes. Cette approche implique une maîtrise approfondie des modalités opérationnelles de vente du BRS. Cette formation permettra aux stagiaires d'expliquer et commercialiser efficacement ce type d'opération.

PUBLIC

Service vente, service accession.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir ce nouveau mode d'accession à la propriété
› commercialiser le BRS individuel.

PÉDAGOGIE

Alternances d'exposés technico-pratiques et de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sophie DROLLER-BOLELA, Consultante-formatrice Juriste spécialisée en immobilier et copropriétés.

DATES DES SESSIONS INTER

le 2 avril matin 2026 - Distanciel
19 juin matin 2026 - Distanciel
le 26 juin 2026 - Présentiel à Paris
le 2 octobre matin 2026 - Distanciel
le 18 décembre matin 2026 - Distanciel

PRIX NET : 490 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel du mécanisme de BRS
- le but du BRS
- le BRS individuel : caractéristiques du droit cédé, la possibilité de céder son BRS, la transmission du droit réel
- les garanties offertes aux acquéreurs

Exposé de la méthode du CAB/CAP pour convaincre son auditoire
- choisir entre les méthodes CAP et CAB
- les préoccupations du prospect (savoir identifier les attentes, les craintes du destinataire du message commercial, s'adapter, simplifier)

Construire un argumentaire commercial spécifique au BRS
- jeux de mise en situation afin de trouver son argumentaire
- rédaction d'une fiche produit
- rédaction d'un elevator pitch
- rendu en séance : mise en scène.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0270

LES ÉTAPES CLEFS DE LA VENTE HLM

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

La vente Hlm, un métier qui ne s'improvise pas !

La vente de logements du patrimoine locatif constitue un enjeu politique et social important pour les organismes de logement social. En effet, elle permet de dégager de l'autofinancement nécessaire aux opérations de construction neuve et aux réhabilitations. Elle permet également d'offrir un parcours résidentiel aux locataires. Cependant, cette activité est encadrée par des textes précis qu'il faut connaître, d'autant plus dans un contexte législatif changeant avec l'entrée en vigueur de la loi ELAN et ses décrets d'application parus en 2019 et notamment celui sur la commercialisation des logements vacants et la mise en place de la clause de rachat. Par ailleurs, la mise en place d'une politique de vente nécessite de définir et de construire un véritable plan de vente et de déterminer des actions commerciales adaptées.

PUBLIC

Personne chargée de la vente de patrimoine ou en charge de collaborateurs chargés de la vente de patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› préparer un projet de vente Hlm en respectant les textes applicables
› déterminer les critères de faisabilité d'une opération de vente
› organiser les démarches à accomplir pour vendre
› mettre en place les actions commerciales
› se repérer dans le droit commun de la vente de patrimoine.

PÉDAGOGIE

Exposés, apports méthodologiques, échanges, analyse de documents contractuels.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Hélène MAROT ou Lætitia CHICHOUX, Consultantes-formatrices spécialisées en vente Hlm.

DATES DES SESSIONS INTER

les 12 et 13 mars 2026 - Distanciel
les 2 et 3 juillet 2026 - Distanciel
les 2 et 3 juillet 2026 - Présentiel à Paris
les 12 et 13 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le cadre juridique de la vente Hlm
- la décision de vendre
- le cadre réglementaire de l'autorisation de vendre et les consultations obligatoires
- les conditions relatives aux biens vendus
- les nouvelles règles relatives aux acheteurs

L'élaboration d'un plan stratégique de vente
- l'arbitrage du patrimoine à mettre en vente
- les critères de faisabilité : politiques, sociaux, juridiques, financiers et commerciaux
- la particularité de la mise en vente de patrimoine collectif

La préparation à la vente : le droit commun
- l'information de l'acquéreur et diagnostics obligatoires
- l'impact des diagnostics sur la mise en vente
- le montage d'une copropriété : élaboration du règlement de copropriété et choix du syndic

Les démarches de commercialisation
- les actions commerciales à mettre en place adaptées à chaque type de clientèle
- les arguments spécifiques et réponses objectives
- la gestion des intervenants externes

La contractualisation
- la promesse de vente
- la rétractation
- le contenu et les obligations des parties
- le questionnaire au syndic
- le démarrage de la copropriété
- la copropriété différée.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0271

VENTE HLM : DES ENJEUX STRATÉGIQUES AUX DÉFIS OPÉRATIONNELS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

La maîtrise globale d'un nouveau métier

La loi ELAN place la vente de logements au cœur du modèle économique du Logement Social. Pour affronter cette évolution, il est essentiel de structurer tout autant une stratégie qu'une organisation nouvelle afin de s'orienter vers les bons choix, à chaque étape cruciale. Plan de vente, vente en bloc ou par lots, organisation interne, enjeux de la copropriété à venir, etc. cette formation passe en revue l'ensemble des enjeux.

PUBLIC

CODIR, directeur et secrétaire général, rResponsable des opérations de vente.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les réglementations applicables après la loi ELAN ainsi que toute la typologie des cessions envisageables et se trouver en mesure de soulever les bonnes questions sur la mise en œuvre des opérations de vente

› se repérer dans les process gagnants dans le cadre d'une stratégie de vente adaptée à l'organisme, à sa culture, à son organisation, à ses moyens.

PÉDAGOGIE

Les enjeux de la vente sont abordés à chaque stade et pour chaque type de cession de manière à alimenter une stratégie intégrée et applicable. Des outils opérationnels sont présentés pour les opérations de vente importantes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laetitia CHICHOUX, Consultante-formatrice experte vente Hlm.

DATES DES SESSIONS INTER

le 5 juin 2026 - Distanciel

le 4 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction : la vente Hlm dans la loi ELAN

Les enjeux stratégiques de la vente hlm
- le cadrage stratégique de la vente Hlm
- la stratégie patrimoniale
- la stratégie territoriale
- les enjeux stratégiques de process :
- externalisation : rôle et limite du recours à l'ONV
- vente en bloc ou vente à la découpe
- les enjeux stratégiques de valeur :
- quels objectifs ?
- comment trancher ?

Les défis opérationnels liés à la vente Hlm
- les enjeux RH : quels profils pour quelles compétences ? quels objectifs ?
- maîtriser les process en pratique : réglementation de la vente par lots
- de la vente à la copropriété
- implications de la mise en copropriété
- l'option de la mise en copropriété différé

Atelier : bonnes pratiques, communication et outils adaptés
- quels outils pour bien encadrer les ventes par lots ?
- quel accompagnement des accédants et jusqu'où ?
- comment sécuriser et bien gérer la procédure ?
- points sensibles : choix du candidat-accédant, quid en cas d'absence d'offres ? Etc.
- comment adapter l'organisation interne ? la communication ?
- vente : quels enjeux de gouvernance.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0272

LE CADRE JURIDIQUE DE LA VENTE HLM

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Une revue des points-clés juridiques de la vente Hlm

La vente de logements du patrimoine locatif constitue un enjeu politique et social important pour les organismes de logement social. En effet, elle permet de dégager l'autofinancement nécessaire aux opérations de construction neuve et aux réhabilitations. Elle permet aussi de répondre aux demandes exprimées par les ménages dans le cadre du parcours résidentiel. Cependant, cette activité est encadrée par des textes précis qu'il faut connaître, d'autant plus dans un contexte législatif changeant avec l'entrée en vigueur de la loi ELAN et ses décrets d'application parus en 2019 et notamment celui sur la commercialisation des logements vacants et la mise en place de la clause de rachat. En outre, la vente Hlm entraîne des changements juridiques et administratifs dans la gestion de l'organisme.

PUBLIC

Administratif ou commercial chargé de préparer et de suivre les ventes, juristes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› préparer un projet de vente Hlm en respectant les textes applicables
› organiser les démarches à accomplir pour vendre
› s'appuyer sur les nouvelles règles de commercialisation des logements vacants.

PÉDAGOGIE

Apports techniques et méthodologiques, échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jodie CELSI ou Lætitia CHICHOUX ou Hélène MAROT, Consultantes-formatrices expertes en vente Hlm.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 février 2026 - Distanciel
les 27 et 28 avril 2026 - Distanciel
les 6 et 7 juillet 2026 - Distanciel
les 16 et 17 novembre 2026 - Présentiel à Paris
les 16 et 17 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 000 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les conditions réglementaires de la vente Hlm
- la décision de vendre
- le cadre réglementaire de l'autorisation de vendre et les consultations obligatoires
- les conditions relatives aux biens vendus
- les règles relatives aux acheteurs
- les règles de publicité des logements vacants
- les règles de partage des offres

Préparation de la vente : le droit commun
- les informations et diagnostics obligatoires
- les questionnaires au syndic
- le montage d'une copropriété : élaboration du règlement de copropriété et choix du syndic

La promesse de vente
- les diagnostics et informations aux acquéreurs
- la promesse unilatérale et synallagmatique
- les modalités pratiques de la signature
- les conditions suspensives et leur dénouement
- la rétractation
- le suivi du dossier : de la promesse à la signature de l'acte

La vente
- le contenu et les obligations des parties
- la signature chez le notaire
- le démarrage de la copropriété
- la copropriété différée
- les effets de la vente dans la gestion de l'organisme
- la taxation sur les plus-value.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0183

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE STRATÉGIE DE LA MOA SOCIALE

VENTE D'IMMEUBLES EN BLOC : COMMENT PILOTER EFFICACEMENT SON PROJET ?

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Un processus stratégique à maîtriser depuis la loi ELAN

La loi ELAN amène les organismes Hlm à se restructurer en profondeur (implantation, taille...) et à trouver dans la vente de leurs actifs une part croissante des ressources de leur développement. Quelle que soit la logique poursuivie, les ventes en bloc ("arbitrages immobiliers"), seront au centre de leurs préoccupations. Lourdes, sensibles, souvent complexes, au croisement d'expertises multiples (financière, juridique, technique, sociale, fiscale...), elles supposent une organisation et une conduite de projet spécifiques et qualifiées.

PUBLIC

Dirigeant, cadre et tout collaborateur dans les directions de la stratégie, patrimoniales, développement et ventes susceptibles de réaliser et piloter des opérations de vente en bloc.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les enjeux et spécificités propres à toute vente en bloc

› définir les éléments-clefs en termes financiers et juridiques

› identifier les exigences d'implication en interne et de sécurisation de l'opération

› sensibiliser les opérateurs aux impératifs par une approche transversale (juridico-financière, organisation, négociation).

PÉDAGOGIE

La formation accorde une large place aux aspects stratégiques et organisationnels propres aux opérations d'arbitrage. Le processus de vente est examiné au travers d'un règlement de consultation, remis aux participants, qui en détaille les étapes-clés.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Stéphane CARINI, Consultant-formateur spécialisé en ingénierie d'opération, stratégie patrimoniale et politiques locales du logement.

DATES DES SESSIONS INTER

le 19 mai 2026 - Distanciel

le 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les aspects fondamentaux de la stratégie patrimoniale
- les outils de la stratégie patrimoniale (PSP, CUS)
- les objectifs stratégiques justifiant une politique de cessions
- le cadre juridique et réglementaire des ventes en bloc

La structuration en interne d'un projet d'arbitrage
- l'équipe de projet : rattachement à une direction existante ou équipe dédiée ?
- l'équipe projet : qualités requises, ressources externes
- la préparation du projet
- le calendrier du projet
- la parfaite connaissance de l'actif à arbitrer
- la parfaite connaissance du passif
- comment déterminer la valeur d'arbitrage ?
- les opérations préalables à la mise en œuvre de l'arbitrage
- quelle communication sur le projet ?
- la mise en œuvre du projet
- l'organisation de la data-room : enjeux et questions pratiques
- la consultation d'opérateurs-acquéreurs : examen d'un règlement de consultation
- la concertation locale : pourquoi, comment, jusqu'où ?
- la réception et l'appréciation des offres
- comment bien conduire la négociation ?
- la conclusion et l'accompagnement de la cession

Focus sur la vente à un ONV (notamment ONV d'Action Logement)
- rappel réglementaire : qu'est-ce qu'un ONV ?
- l'ONV d'Action Logement : positionnement, moyens et premiers retours d'expérience
- comment intégrer l'existence d'un ONV à la stratégie de vente en bloc ?

La cession d'un portefeuille d'immeubles (abordé de manière synthétique)
- la logique et l'organisation du projet
- les aspects patrimoniaux et financiers
- les aspects sociaux
- les aspects fiscaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0273

LES ENJEUX ET LE CADRE DE LA VENTE HLM EN BRS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

S'adapter au nouveau contexte

La vente Hlm est amenée à connaître une place grandissante dans l'activité des organismes. Le modèle OFS-BRS peut les aider à intensifier les ventes, en les rendant plus abordables et plus sécurisées. Il est souvent prescrit par les élus locaux et peut constituer une condition de leur acceptation. Afin de définir la stratégie de l'organisme en matière de vente Hlm en BRS et de la mettre en œuvre opérationnellement dans un second temps, il convient de maîtriser les composantes économiques et juridiques du modèle, et ses conditions d'articulation particulières avec les principes et modalités opérationnelles de la vente.

PUBLIC

Collaborateur en charge de la vente Hlm.

PRÉ-REQUIS

Première maîtrise du cadre opérationnel de la vente Hlm.
Connaissance du cadre général d'intervention des OFS.

OBJECTIFS

› utiliser l'apport et les conditions de mobilisation du modèle OFS-BRS pour la vente Hlm
› identifier les différentes stratégies possibles pour l'application du modèle, en fonction de la stratégie de l'organisme
› se repérer dans le cadre juridique, financier et opérationnel
› expliquer son articulation avec la copropriété.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle. Travail de simulation d'opérations à partir d'exercices pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Géraldine CHALENCON, Consultante-formatrice spécialisée en montage d'opérations en BRS.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 mai 2026 - Distanciel
les 17 et 18 septembre 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel du cadre général de mobilisation des OFS et du BRS
- le cadre juridique des OFS
- le cadre juridique du BRS

Pourquoi la vente Hlm en BRS ?
- les apports généraux du modèle OFS-BRS pour la vente Hlm
- les montages opérationnels de la vente Hlm en BRS
- panorama et typologie des initiatives actuelles

Le cadre juridique et fiscal de la vente Hlm en BRS : grands principes
- l'articulation entre les cadres juridiques de la vente et du BRS
- la fiscalité applicable aux OFS et au BRS dans le cadre de la vente Hlm
- les étapes et modalités de la constitution des droits réels

Le modèle économique de la cession de patrimoine locatif en BRS
- les grands principes économiques du modèle
- les variables à prendre en compte
- l'effet de levier sur le profil des acquéreurs et sur l'effort commercial de l'organisme
- les impacts financiers pour l'organisme de logement social et de l'organisme de foncier solidaire

Les enjeux de la commercialisation de logement Hlm en BRS
- la présentation des spécificités de l'achat en BRS aux ménages
- les argumentaires de vente

Exercice d'application
- simulation d'opérations de vente Hlm en BRS
- argumentaires de vente aux locataires du bailleur, à d'autres accédants
- éléments d'enseignement, capitalisation.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0274

RÉALISER UNE ESTIMATION IMMOBILIÈRE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Mieux estimer pour mieux vendre

Dans un contexte de développement de l'activité de vente Hlm et d'évolution de la réglementation dans le cadre de la loi ELAN, ce stage va permettre à vos services de définir des prix de vente en cohérence avec les caractéristiques de vos produits et du marché immobilier.

PUBLIC

Responsable de la vente Hlm et collaborateur
Responsable financier

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› - À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
› définir des prix de vente cohérents avec le marché immobilier local et la stratégie vente de l'OLS
› utiliser des méthodes et outils d'évaluation du patrimoine cessible.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelles. Travail pratique à partir de grilles d'estimation.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laetitia CHICHOUX, Consultante-formatrice experte vente Hlm.

DATES DES SESSIONS INTER

le 22 mai 2026 - Distanciel
le 30 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le nouveau contexte
- les impacts de la loi ELAN
- quels sont les nouveaux enjeux pour les organismes de logement social ?

Connaître les différentes méthodes d'évaluation
- l'approche comparative :
- le panel de références
- la notion de mètre carré de surface habitable
- l'approche additionnelle :
- les composantes de cette approche (le terrain, l'état de construction et son environnement)
- l'approche locative : quel mode de calcul ?
- l'analyse du marché concurrentiel

Quelles sont les données d'évaluation ?
- les données démographiques
- les données socio-économiques

Rédiger une estimation immobilière
- exercices pratiques à partir de cas.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0275

COMMERCIALISER DES LOGEMENTS EN VENTE HLM

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Renforcer sa compétence commerciale et co-construire la vente

Dans un contexte économique tendu et sur un marché de plus en plus concurrentiel, les personnes chargées de la vente de patrimoine sont soumises à des impératifs de résultat.

Pour leur permettre de réussir les ventes, elles doivent maîtriser les techniques d'écoute-client et d'argumentation commerciale. En la matière, les connaissances théoriques ne sont pas suffisantes. Elles doivent être accompagnées d'un "entraînement commercial" s'appuyant sur des mises en situations.

PUBLIC

Collaborateur en charge de la vente de patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› élaborer un argumentaire spécifique
› identifier les points forts et les points faibles de chaque opération et de chaque logement
› mettre en place les actions commerciales, notamment des prises de rendez-vous, destinées au locataire occupant et au locataire non-occupant
› utiliser les techniques de vente spécifiques dans la démarche commerciale
› adapter ses techniques de vente au locataire occupant et au candidat non-occupant.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés, d'exercices, de mises en situation, de jeux de rôles.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Laetitia CHICHOUX, Consultante-formatrice experte vente Hlm.

DATES DES SESSIONS INTER

les 16 et 17 mars 2026 - Distanciel
les 12 et 13 octobre 2026 - Distanciel
les 12 et 13 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel des règles de publicité et de priorité des acquéreurs

Les actions commerciales à mettre en place
- les informations à réunir
- les réunions d'information
- rédiger un mailing aux locataires occupants
- réaliser la communication en cas de logement vacant

Prendre un rendez-vous par téléphone
- créer un scénario d'émission ou de réception d'appel
- utiliser la technique de "l'avantage général"
- gérer son agenda et ses appels téléphoniques

Décrypter la demande du client
- les attentes et les besoins d'un locataire occupant et du candidat non-occupant
- le SONCASE comme outil d'analyse du client
- l'écoute active
- le questionnement et la reformulation
- l'écoute non verbale
- les techniques de réponses aux objections

Arguments spécifiques et réponse aux objections
- l'argumentaire comme base de technique de vente
- les arguments en termes de bénéfice client
- les objections : comment les traiter ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0442

ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ BAIL RÉEL SOLIDAIRE VENTE HLM COPROPRIÉTÉS

TOUT COMPRENDRE SUR LA COPROPRIÉTÉ

2,5 JOURS - DISTANCIEL ET AUTOFORMATION

NOUVEAUTÉ PARCOURS HYBRIDÉ

Les fondamentaux de la copropriété pour une gestion efficace et conforme dans le secteur du logement social
En tant que bailleur social, vous êtes de plus en plus amené à intervenir dans des contextes de copropriété : participation aux assemblées générales, gestion des travaux dans les parties communes, analyse des budgets du syndicat, relations avec le syndic...
Ces situations exigent une bonne compréhension des règles qui encadrent la copropriété et de vos droits et obligations en tant que copropriétaire.
Cette formation a été conçue pour vous aider à maîtriser les fondamentaux de la copropriété, dans une logique pleinement opérationnelle.
Grâce à un parcours flexible et individualisé, vous avancez à votre rythme selon vos besoins, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé pour traiter vos problématiques spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de copropriété, responsables de la gestion locative, juristes, élus locaux, et tout professionnel impliqué dans la gestion et l'administration des copropriétés dans le secteur du logement social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les acteurs de la copropriété, leurs rôles et obligations.
› identifier les organisations alternatives, leurs principes et spécificités.
› appliquer les grands principes de la copropriété et repérer les points d'attention.

PÉDAGOGIE

Le parcours mobilise des méthodes pédagogiques actives combinant travail individuel, collaboration et ressources numériques. Un formateur référent encadre les temps collectifs (classe virtuelle) et accompagne les stagiaires tout au long du parcours.

TEMPS EN AUTO-FORMATION

En amont du parcours, un temps d'autoformation vous est proposé pour évaluer vos connaissances sur la copropriété. Il vous permet soit d'acquérir les notions fondamentales, soit d'amorcer une réflexion à partir de situations professionnelles concrètes.

TEMPS COLLECTIFS

Deux temps en groupe en distanciel pour :
› favoriser les échanges, le partage d'expériences entre pairs.
› ancrer et poursuivre les apprentissages.
› pratiquer et expérimenter les apprentissages.

ANIMATION

Lætitia CHICHOUX, consultante-formatrice, experte en accession sociale et copropriété.

ÉVALUATION

› Activités d'auto-questionnement et d'analyse en autonomie.
› Évaluations formatives tout au long du parcours.
› Quiz de consolidation à chaque étape.
› Suivi personnalisé par la formatrice.

DÉROULÉ DU PARCOURS

1 TRAVAIL INDIVIDUEL EN AUTONOMIE - 3H00

Chaque stagiaire est invité à réaliser un quiz de connaissances. En fonction du résultat obtenu, le stagiaire sera orienté soit vers un module de formation e-learning sur les notions clefs de la copropriété, soit il sera mis en réflexion sur des situations professionnelles qu'il rencontre, a pu rencontrer dans son organisme.

2 FORMATION A DISTANCE EN GROUPE AVEC LE FORMATEUR – 2 JOURS

Ces deux journées sont dédiées à la compréhension de ce qu'est une copropriété à travers de nombreuses activités en sous-groupe, des temps d'évaluation, des échanges de pratiques...

3 ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL EN VISIO - 30 MINUTES

Le formateur vous propose lors de cet entretien individuel de faire un bilan de la formation et répondre, le cas échéant à des questionnements spécifiques. Ce temps d'échange est non obligatoire et sera mis en place à la demande du stagiaire.

TOUT COMPRENDRE SUR LA COPROPRIÉTÉ

C0442

MODALITÉS PRATIQUES

DURÉE ET ORGANISATION

Le parcours se déroule sous un format hybride alternant temps en autonomie, temps collectifs et accompagnement individuel pour un total de 2,5 jours de formation répartis comme suit :

- 2 jours à distance (classe virtuelle avec le formateur).
- 3 heures en auto-formation.
- 30 minutes d'accompagnement individuel.

ACCES A ESPACE 47

La plateforme Espace 47 constitue le support principal des temps en autonomie. Elle est accessible :
› Depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec une connexion Internet.
› Via une identification individuelle sécurisée, fournie en amont de la formation.
› À tout moment durant les périodes d'autonomie définies
Un appui technique est également prévu pour faciliter la prise en main de la plateforme Espace 47 et garantir un déroulement fluide du parcours.

DATES DES SESSIONS INTER

SESSION 1

- **18 mars 2026 de 14h à 17h** - autoformation
- **23 et 24 mars 2026 de 9h à 17h** - classe virtuelle (visio) avec la formatrice
- **Accompagnement individuel avec le formateur à fixer :** 30 minutes

SESSION 2

- **9 sept 2026 de 9h à 12h** - autoformation
- **14 et 15 sept 2026 de 9h à 17h** - classe virtuelle (visio) avec la formatrice
- **Accompagnement individuel avec le formateur à fixer :** 30 minutes

PRIX NET : 1 875 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Cette formation peut être organisée en intra ou adaptée sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

CONTENU

Les bases juridiques et réglementaires de la copropriété

- Loi du 10 juillet 1965, décret du 17 mars 1967, ordonnances de 2019 et cadre juridique applicable aux immeubles en copropriété

Les parties privatives et les parties communes : les déterminer

- Définition des parties privatives et communes selon le règlement de copropriété et les principes de l'indivision

Les parties communes spéciales et à usage exclusif

- Notions de parties communes spéciales, parties communes à jouissance privative et régime de charges associé

Les acteurs de la copropriété et leurs interactions

- Composition et rôle de l'assemblée générale, du conseil syndical, du syndic et des copropriétaires

Les copropriétaires : droits, obligations, cas spécifiques

- Droits de vote, participation, charges, jouissance des parties communes et cas particuliers (usufruit, indivision, bailleur majoritaire)

Le rôle du syndic : missions, obligations (professionnel ou de droit)

- Fonctions du syndic, cadre légal de son intervention, obligations comptables, administratives et de représentation

Le syndic dans le cas d'un bailleur social

- Particularités liées à la présence d'un bailleur social majoritaire : gouvernance, conflits d'intérêts, articulation avec la gestion locative

Le contrat de syndic : les points de vigilance

- Contenu du contrat type : durée, missions incluses et particulières, modalités de rémunération, approbation par l'AG

Les organisations alternatives

- Organisation en monopropriété, ASL, AFUL ou société d'attribution : cadres juridiques spécifiques, conditions de fonctionnement, différences avec la copropriété classique et intérêt selon les contextes d'aménagement ou de gestion.

C0277

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DE LA COPROPRIÉTÉ

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

De la règle à l'action : maîtrisez ses droits et obligations en copropriété

PUBLIC

Responsable juridique, gestionnaire de copropriété souhaitant valider ses pratiques, gestionnaire de patrimoine locatif en copropriété.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les structures de la copropriété
› repérer les acteurs de la copropriété
› déterminer les droits et obligations des copropriétaires
› définir le rôle et les responsabilités du syndic
› définir les règles de fonctionnement des assemblées générales.

PÉDAGOGIE

Échanges, exposés, exercices, remise d'un dossier documentaire.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sophie DROLLER-BOLELA ou Jean-Baptiste SANTIARD, Consultants-formateurs spécialisés en copropriétés.

DATES DES SESSIONS INTER

les 23 et 24 mars 2026 - Distanciel
les 1 et 2 juin 2026 - Distanciel
les 14 et 15 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 14 et 15 septembre 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 560 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Quels changements législatifs récents pour la copropriété ?

Les composantes du lot de copropriété

La copropriété et les modèles alternatifs d'organisation
- la copropriété et la gestion des espaces communs à un ensemble immobilier par une association syndicale de propriétaires (ASL-AFUL)
- la possibilité de créer une union de syndicats ou des syndicats secondaires de copropriété
- quand recourt-on à une division en volume ?
- la copropriété sous BRS : dans le neuf et dans l'ancien

Les acteurs de la copropriété

Le fonctionnement de la copropriété et le rôle du syndic
- le contrat de syndic / le syndic de droit article L443-15
- la gestion administrative et juridique / la gestion de l'immeuble

Le copropriétaire et son lot : droits et obligations
- le respect du règlement de copropriété
- le droit de louer, de faire des travaux, de diviser...
- la situation particulière de l'organisme Hlm copropriétaire et bailleur

L'organisation et la tenue d'une assemblée générale
- la convocation, l'ordre du jour et les principaux types de décisions à prendre
- la représentation des copropriétaires
- la tenue de l'AG et le vote des résolutions
- le procès-verbal et la contestation des décisions

La gestion budgétaire et comptable du syndicat
- le budget / les règles comptables spécifiques et états à produire
- le financement de la coproprixété
- le plan pluriannuel de travaux et le fonds de travaux
- les emprunts collectifs pour travaux
- l'approbation des comptes : différence avec le quitus
- les incidences en cas de vente de lots.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0278

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

LA COPROPRIÉTÉ DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER COMPLEXE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

La copropriété mais pas seulement !

Gérer du patrimoine en copropriété nécessite comme préalable de savoir identifier l'organisation juridique dans laquelle s'inscrit le montage immobilier. L'organisme de logement social se retrouve très souvent confronté à des montages complexes où coexistent la copropriété avec une gestion organisée des éléments communs ou équipements collectifs confiée à un tiers. Ce tiers prend souvent la forme d'une association syndicale de propriétaires libre ou urbaine.

Pourquoi ne pas passer à une organisation différente en recourant à la création de syndicats secondaires, d'un macro-lot ? Cette formation tient compte de l'avancée des réformes en cours relatives au droit de la copropriété ou encore des évolutions du secteur du logement social.

PUBLIC

Gestionnaire locatif et de patrimoine, cadre pilotant l'activité acquisition du foncier.

Tout acteur impacté par le passage en copropriété d'une partie du patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les possibilités du montage en copropriété
› définir le concept d'ensemble immobilier
› expliquer les modalités de mise en place des organisations dites alternatives
› évaluer leur incidence dans la gestion future des biens.

PÉDAGOGIE

Échanges, exposés, exercices et remise d'un dossier documentaire.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sophie DROLLER-BOLELA, Consultante-formatrice Juriste spécialisée en immobilier et copropriétés.

DATES DES SESSIONS INTER

le 22 mai 2026 - Distanciel
le 22 septembre 2026 - Distanciel
le 16 novembre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Qu'est ce qu'une copropriété ?
- le lot de copropriété définition / les parties communes et spéciales
- les documents de référence : EDD, règlement

Rappel du contexte juridique
Devenir autonome en copropriété : les aménagements possibles
- la création d'un macro-lot en copropriété : conditions et avantages pour le bailleur social
- le syndicat secondaire et l'opposabilité de sa création
- l'union de syndicat : les cas de recours à une telle organisation

Opportunité de confier la gestion de certains biens à une association de propriétaire
Étude de statuts d'une ASL / Différencier les ASL et les AFUL
Quand créer ces associations ?
- qui les crée ?
- les statuts : caractère conventionnel, opposabilité sur leur périmètre d'action

Définitions de leurs membres : le but poursuivi
Droits et obligations des membres
L'Assemblée générale
Les pouvoirs de représentation de ces associations
La division en volume
L'influence de la jurisprudence sur les montages complexesMéthode de division en volumes et résultat recherché depuis l'ordonnance du 30 octobre 2019
La gestion des éléments communs aux volumes
- qui les gère ?
- comment sont réparties les charges sur ces éléments ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0280

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

TOUT SAVOIR SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE COPROPRIÉTÉ

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Un moment crucial dans la vie de la copropriété !

L'assemblée générale (AG) fait l'objet de procédures réglementaires qu'il est important de bien connaître : règles de convocation, de vote... Les représentants du "bailleur-copropriétaire" doivent parfaitement les maîtriser pour dialoguer efficacement avec le syndic et les autres copropriétaires. Dans le cas où le bailleur a développé une activité de syndic, cette compétence est réellement indispensable.

PUBLIC

Gestionnaire de copropriété.
Responsable d'agence.
Personne représentant l'organisme aux assemblées de copropriété - DG et personnes habilitées au sein de l'organisme Hlm.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les règles d'organisation des assemblées
› intégrer les règles de majorité pour les décisions
› préparer une convocation
› organiser la suite de l'assemblée générale.

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, remise d'un dossier documentaire. Les participants pourront apporter les documents qu'ils utilisent habituellement, sur lesquels un travail d'analyse et de commentaire sera réalisé.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jean-Baptiste SANTIARD , Consultant-formateur expert en gestion de copropriétés.

DATES DES SESSIONS INTER

le 23 avril 2026 - Distanciel
le 2 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Rappel sur les organes de la copropriété et le rôle respectif de chacun
- le pouvoir de convoquer : travail collaboratif avec le CS
- le moment de la convocation : délai impératif et modalités

La préparation d'une assemblée
- la programmation et l'incidence sur le fonctionnement de l'organisme
- la représentation de l'organisme
- les décisions à prendre : les résolutions obligatoires depuis la loi ALUR et la loi ELAN
- les concertations nécessaires
- les documents obligatoires

La convocation à une assemblée
- les personnes à convoquer : spécificité de la propriété détenue à plusieurs depuis la loi ELAN (PSLA, démembrement...)
- les mentions obligatoires
- le contenu et la forme d'une convocation selon le décret de 1967 : quelles annexes, la convocation par voie électronique ?

La tenue de l'assemblée
- la feuille de présence et l'émargement
- la présence en visio
- les pouvoirs : le pouvoir en blanc ou suivant des directives, le cas des époux propriétaires, la distribution des pouvoirs depuis la loi ELAN
- l'organisation du vote
- le déroulement : gérer la présence de tiers à la copropriété, le vote par correspondance depuis la loi ELAN

Les règles de vote au regard de la loi du 9 avril 2024
- la pondération des voix du copropriétaire majoritaire : principe et exception
- les majorités
- les votes passerelle

L'établissement du procès-verbal
- le contenu, la signature et la notification
- l'envoi et le délai de contestation de l'article 42 modifié par la loi ELAN
- l'action en contestation des décisions d'assemblée : les cas d'ouverture.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0281

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

DE LA PROPRIÉTÉ UNIQUE À LA COPROPRIÉTÉ : QUEL RÔLE POUR LE BAILLEUR SOCIAL ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Réinventer les processus du bailleur face au défi de la copropriété

Le passage en copropriété d'une partie du patrimoine est une conséquence directe des stratégies d'achat et de vente. Il demande aux bailleurs sociaux de repenser leurs processus de gestion et leur organisation. Cette formation permet donc de situer le rôle du bailleur en tant que copropriétaire et de mesurer les impacts de la copropriété sur l'organisation et le fonctionnement de l'organisme. Cette formation valide 14 heures au titre de l'obligation ALUR.

PUBLIC

Gestionnaire locatif et de patrimoine, cadre pilotant l'activité vente. Tout acteur impacté par le passage en copropriété d'une partie du patrimoine, titulaire de carte professionnelle loi Hoguet et leurs habilités

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› mesurer les spécificité de gestion locative dans la copropriété
› identifier les bases du fonctionnement d'une copropriété
› définir la place des locataires dans une copropriété
› lister les actions à mener pour gérer du patrimoine en copropriété.

PÉDAGOGIE

Apports techniques, analyse de documents, échanges d'expériences.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Sophie DROLLER-BOLELA, Consultante-formatrice Juriste spécialisée en immobilier et copropriétés.

DATES DES SESSIONS INTER

les 8 et 9 juin 2026 - Distanciel
les 14 et 15 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

De la vente Hlm à l'achat de lot de copropriété

La copropriété au sens de la loi du 10 juillet 1965
- le lot de copropriété : parties communes et parties privatives, mise en conformité après ELAN pour 2021 des règlements de copropriété
- focus sur les autres formes d'organisation : ASL, AFUL et division en volume, le macro-lot

Les acteurs de la copropriété
- la répartition des rôles et responsabilités entre le Syndicat, le Conseil Syndical et le syndic
- le rôle et pouvoirs du syndic de copropriété : que fait un syndic ? quelles sont les obligations (article 18 L.1965) ?
- la composition et rôle du conseil syndical : le positionnement du copropriétaire bailleur
- le bailleur simple copropriétaire : intérêts et inconvénients

Les finances de la copropriété et les charges locatives
- le financement des travaux
- la définition et la répartition des charges de copropriété : où trouver l'information ?
- les provisions et avances
- la régularisation annuelle des charges de copropriété

La gestion locative dans la copropriété
- l'impact dans la gestion locative, comment articuler la gestion locative et la gestion de la copropriété ?
- comment informer les locataires de la situation de la copropriété

Les assemblées générales
- le bailleur majoritaire : avantage et inconvénients, l'abus de majorité
- les petites et très petites copropriétés.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0068

COPROPRIÉTÉS : GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Développer une expertise comptable au service de la gestion des copropriétés

Le développement des activités de vente Hlm et d'accession a notamment pour conséquence l'apparition d'un nouveau métier : celui de syndic. Obéissant à des règles spécifiques éloignées des procédures habituelles, il demande une technicité et une culture soumises à d'importantes évolutions : comptabilité d'engagement, double présentation des comptes, nomenclature comptable et annexes spécifiques... Le plan comptable des copropriétés obéit à des normes et à des règles de fonctionnement strictes en matière de tenue, de clôture et de présentation des comptes qu'il convient de connaître.

PUBLIC

Gestionnaire de copropriété, comptable chargé du suivi des comptes de copropriété.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› prendre en charge les écritures courantes d'une copropriété
› adapter la comptabilité aux spécificités de la réglementation
› établir, présenter et justifier les comptes lors des assemblées
› renseigner et analyser les annexes réglementaires.

PÉDAGOGIE

Un cas de synthèse permet aux participants de réaliser pratiquement les opérations, de renseigner et d'analyser les états obligatoires à présenter aux assemblées des copropriétaires.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe FERRACANI ou Marie-Ange MAYSOUNAVE, Consultants-formateurs pécialisés en gestion immobilière.

DATES DES SESSIONS INTER

les 2 et 3 avril 2026 - Distanciel
les 17 et 18 septembre 2026 - Présentiel à Paris
les 19 et 20 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Connaitre la comptabilité des syndicats de copropriétaires
- une comptabilité d'engagement budgétaire et analytique
- une comptabilité distincte
- des annexes particulières obligatoires

Utiliser une nomenclature des comptes adaptée
- opérations courantes
- travaux et opérations exceptionnelles

Enregistrer les opérations courantes, les travaux et les opérations exceptionnelles
- les actes courants
- les contrats, travaux, l'entretien
- les appels de fonds : trésorerie, travaux décidés ou non, travaux en cours
- la constitution et l'utilisation des provisions pour travaux
- la régularisation des comptes individuels
- les autres financements : emprunts, subventions

Compléter e analyser les 5 annexes en fin d'exercice
- comptes de gestion générale
- état des dettes et des créances après répartition
- compte de gestion des opérations courantes
- compte de gestion travaux / état des travaux et opérations exceptionnelles

Impact de la comptabilité de la copropriété sur la comptabilité du bailleur-copropriétaire
- la réciprocité des comptes.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0283

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES : COMMENT INTERVENIR ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Piloter efficacement vos projets

Dispositifs nationaux, attente des collectivités locales, inadaptation des modes opératoires privés classiques, l'organisme de logement social est aujourd'hui incité fortement à intervenir en copropriétés dégradées.

Logement social de fait, cette typologie d'habitat ne répond pas aux règles de fonctionnement usuelles du monde Hlm et nécessite une adaptation fine et coordonnée des acteurs pour assurer la réussite de cette intervention.

PUBLIC

Personnel de la gestion locative, de la gestion de proximité, accompagnement social, maintenance du patrimoine, maîtrise d'ouvrages, finances, syndic

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser le contexte de ces copropriétés et ce que l'organisme peut apporter
› utiliser les dispositifs
› définir une méthodologie d'intervention.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports sous forme de courts exposés illustrés d'exemples concrets et d'échanges avec les participants.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Formateur expert en copropriété.

DATES DES SESSIONS INTER

les 11 et 12 juin 2026 - Distanciel
les 26 et 27 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Environnement et problématiques
- définition “copropriété dégradée” et des étapes amont
- la palette de dispositifs
- les compétences de l’organisme à mobiliser
- les liaisons avec :
- les collectivités
- les copropriétaires occupants
- les copropriétaires bailleurs
- les locataires privés

Quelle méthodologie ?
- l’organisation interne autour du projet
- préparer l’intervention avec les différents acteurs
- intervention opérationnelle
- les modes préventifs
- les modes curatifs (différents portages, acquisition long terme de lots, solutions alternatives)

Des outils innovants au service de votre stratégie
- la densification foncière
- le contrat de performance énergétique
- le tiers financement
- la délégation de compétence de maîtrise d’ouvrage

Quel financement ?
- les offres existantes
- la chronologie des dispositifs
- les certificats d’économie d’énergie
- les SACICAP.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0284

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

RECOUVREMENT DES IMPAYÉS DE COPROPRIÉTÉ : DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL

Les clefs pour structurer son organisation et sa démarche

Le recouvrement des impayés de copropriété est un problème important encadré par les textes. Ce stage vous permettra de faire le point sur les textes applicables et les différentes procédures à votre disposition pour organiser et mettre en œuvre pratiquement des dispositifs opérationnels.

PUBLIC

Gestionnaire de copropriété, gestionnaire de patrimoine locatif en copropriété.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principes juridiques contenus dans les textes et les évolutions récentes avec la loi ELAN
› commutiliser les règles de recouvrement amiable
› identifier les rôles du syndic et les processus de prises de décisions
› évaluer les phases et les conséquences du recouvrement judiciaire.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et de mise en perspective opérationnelle.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nawal BELLATRECHE, Avocate spécialiste en droit immobilier et formatrice auprès des acteurs de l'immobilier.

DATES DES SESSIONS INTER

les 4 et 5 juin 2026 - Distanciel
les 10 et 11 décembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 1 560 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le recouvrement amiable des charges de copropriété
- rappel des textes en vigueur et nouveautés suite loi ELAN
- analyse des copropriétés et problématiques
- identification du débiteur
- exigibilité des charges :
- imputation
- vente
- cas spécifiques
- les règles générales de recouvrement amiable (solidarité, exigibilité, compétence), quels impacts pratiques ?
- le rôle et pouvoirs du syndic Hlm pour l'engagement des procédures
- l'imputation des frais de recouvrement amiable et les délais de paiement spécifiques à la copropriété
- élaboration en commun d'une procédure de recouvrement type
- élaboration d'outils de gestion : relances, mises en demeure, mandat aux huissiers ou aux avocats, projets de résolutions en matière d'impayés

Les mesures conservatoires
- l'usage des procédures conservatoires
- la nouvelle saisie conservatoire telle que prévue par l'article 19 de la loi dite habitat dégradé du 9 avril 2024
- la procédure de déchéance du terme Art 19-2 et la loi ELAN
- l'hypothèque légale et ses conséquences
- l'opposition au prix de vente :
- forme
- délai
- effets

Le recouvrement judiciaire
- la distinction entre les différentes créances à recouvrer et les procédures applicables
- les procédures de droit commun applicables
- la saisie immobilière et les procédures de Droit commun
- les obstacles au recouvrement : surendettement, divorce, contestations en Assemblée générale…
- le cas particulier des ASL et Jurisprudence.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0285

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

RÉUSSIR UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE EN COPROPRIÉTÉ MIXTE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Pour des projets réussis

Un nombre croissant de bailleurs sociaux gèrent des lots de copropriété. Cette situation, parfois inconfortable, peut conduire à un sous-entretien des bâtiments préjudiciable tant pour les copropriétaires que pour les locataires.

La nécessité d'une rénovation du bâtiment est généralement l'occasion d'embarquer une rénovation énergétique. Mais pour réussir de tels travaux en copropriété, une connaissance de base des méthodes et outils financiers est essentielle.

PUBLIC

Gestionnaire de patrimoine, gestionnaire de copropriété, syndic bailleur social.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› cibler les copropriétés de votre portefeuille ayant besoin d'une rénovation
› identifier les dispositifs d'accompagnement
› identifier les dispositifs d'aide
› cutiliser les éléments de langage et les méthodes pour convaincre une copropriété.

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, retours d'expérience, mise à disposition d'outils.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur en ingéniérie globale du bâtiment.

DATES DES SESSIONS INTER

le 2 avril 2026 - Distanciel
le 28 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les principes d'une rénovation énergétique
- les postes de consommation d'énergie
- les sources d'économies d'énergie
- les grands principes d'une rénovation énergétique

Quelle méthodologie de projet en copropriété ?
- l'audit ou le DTG : un premier pas pour sensibiliser
- la maîtrise d'œuvre de conception : la clé jusqu'au travaux
- la maîtrise d'œuvre d'exécution
- les grandes "ingénieries"
- l'architecte
- les BET
- l'ingénierie financière
- l'accompagnement à la communication
- les autres intervenants

Les facteurs de succès, les pièges et comment les éviter
- la communication
- exemples d'outils de participation et concertation
- le cadencement des projets
- la coordination des "grandes ingénieries"
- ne pas négliger la conception
- une rénovation énergétique, est-ce rentable (exemples et outil de calcul) ?

Financer son projet
- les subventions : aides de l'ANAH individuelles et collectives, CEE, Crédit d'impôt transition énergétique, déduction de charges foncières et déficit foncier
- les solutions de prêts collectifs : prêt de marché, Eco-prêt à taux 0, avances d'aides et tiers financement
- valeur verte et décote grise.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0286

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

LES ASSURANCES DANS LA COPROPRIÉTÉ

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Maîtriser les différentes garanties

Le traitement des sinistres en copropriété met en jeu un réseau d'acteurs et d'assureurs plus complexe que dans les immeubles en monopropriété, notamment du fait que l'immobilier des parties privatives est assuré par le syndicat des copropriétaires. La maîtrise des relations entre ces acteurs conditionne l'indemnisation des dommages dans de bonnes conditions.

PUBLIC

Tout professionnel spécialisé en gestion de patrimoine en copropriété, en gestion de copropriétés et toute autre personne habilitée.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les principes fondamentaux et l'encadrement juridique de l'assurance dans les copropriétés
› identifier les différentes garanties pour assurer efficacement un bien immobilier
› sécuriser le traitement des sinistres.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques et pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nicolas CHARTIER, Consultant-formateur, Expert d'assuré après sinistre ou Christophe PARIER, Avocat spécialisé en droit des assurances, Expert d'assuré après sinistre et formateur.

DATES DES SESSIONS INTER

le 4 juin 2026 - Distanciel
le 27 novembre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

L'assurance de la copropriété
- la nature des dommages à l'immeuble
- la typologie des dommages couverts (incendie, dégâts des eaux…)
- quels sont les autres types de couverture ?
- la responsabilité civile de la copropriété : pour quels types de sinistre ?
- l'assurance de protection juridique de la copropriété : quelles clauses prévoir ?
- les valeurs d'assurances des biens
- que recouvre la notion de valeur de reconstruction ?
- qu'est-ce que la valeur à neuf ?

L'assurance du copropriétaire
- les risques couverts par l'assurance multi-risques habitation
- les risques liés à la location : qu'impose la loi ?
- l'assurance du mobilier : quels sont les modes d'assurance ?
- sur quelle base ?
- l'assurance de responsabilité du copropriétaire : l'assurance propriétaire non-occupant

Les principes applicables en matière de responsabilité civile du copropriétaire occupant ?
- quelle responsabilité civile du copropriétaire non-occupant ?
- la responsabilité civile privée
- quel régime d'assurance de la RC du syndic ?

Les dérogations au droit commun
- la convention Vol
- la convention IRSI

L'assurance dommage ouvrage
- la définition
- la mise en jeu après la livraison d'un immeuble neuf
- l'assurance dommages-ouvrage des travaux sur l'existant.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0282

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

COMPRENDRE LA COPROPRIÉTÉ POUR LES GESTIONNAIRES LOCATIFS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

Mieux comprendre la copropriété pour mieux agir au quotidien

Les équipes doivent se professionnaliser car la gestion de lots en copropriété diffère de celle de la gestion en pleine copropriété
Ce stage est destiné aux gestionnaires locatifs et orienté sur les problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés sur ce sujet.

PUBLIC

Gestionnaire locatif.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les principes juridiques de la copropriété
› repérer les acteurs
› définir les rôles respectifs du syndic, du conseil syndical et de l'assemblée et identifier les processus de prises de décisions
› déterminer les droits et obligations des copropriétaires, et en particulier du bailleur, ainsi que les conséquences sur les locataires.

PÉDAGOGIE

Présentation simple et illustrée, mais explicitant les mots du vocabulaire de la copropriété.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Jean-Baptiste SANTIARD , Consultant-formateur expert en gestion de copropriétés.

DATES DES SESSIONS INTER

le 17 mars 2026 - Distanciel
le 11 septembre 2026 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les fondements juridiques de la copropriété
- les lots, les parties privatives
- les parties communes générales
- les parties communes spéciales
- le règlement de copropriété

Les organes de la copropropriété : vocabulaire et fonctionnement
- le syndicat
- le syndic
- le conseil syndical
- les assemblées générales

Les charges et les principes de leur répartition – budgets de charges et budgets de travaux.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0385

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

MANAGEMENT ET OPTIMISATION D'UN SERVICE DE SYNDIC SOLIDAIRE

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

NOUVEAUTÉ

Piloter un syndic d'intérêt collectif : organisation optimale, équilibre financier et service de qualité

Près d'un quart des bailleurs sociaux ont développé une activité de syndic de copropriété, souvent en interne comme un service de l'organisme, parfois sous un nom d'enseigne spécifique, plus rarement sous forme de filiale, commune ou non avec d'autres Organismes de Logement Social (OLS). L'enjeu majeur de cette activité est son équilibre financier. Les défis de la mise en place à venir du statut de "Syndic d'intérêt collectif", pourra venir compléter la rentabilisation de cette activité avec les actions dans le cadre des dispositifs publics d'accompagnement ou de redressement des copropriétés en difficulté bénéficiant d'aides à la gestion.

PUBLIC

Directeur général, administratif et financier, responsable de services de syndic de copropriété interne ou de structure dédiée de syndic de copropriété, contrôleur de gestion ou toute personne impliquée dans la gestion d'un syndic de copropriété.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les déterminants et les ratios des coûts de gestion d'un portefeuille de syndic de copropriété
› créer des modèles d'organisation et définir des indicateurs de performance
› organiser la gestion des risques et le management des équipes de gestion.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, concrète et pragmatique, apports de méthodes d'analyse, autodiagnostic, exercices de mise en pratique immédiate : étude de cas et application.
Exposé de l'encadrement législatif et réglementaire de l'activité de syndic, revue et discussion d'organisations type.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Juan DE JUAN MATÉO, Consultant-formateur expert en syndics.

DATES DES SESSIONS INTER

le 23 avril 2026 - Distanciel
le 8 octobre 2026 - Distanciel
PRIX NET : 830 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les fondamentaux pour l'optimisation d'une structure de gestion de copropriété
Les valeurs et les missions de syndic solidaire
Fonctions syndic - rôle sociétal et patrimonial
- prestataire et représentant légal
- la responsabilité de l'entretien du patrimoine, le renouveau du syndic
- L'identification du coût de gestion de la copropriété
- les impacts des outils et organisations
- les interrelations avec les services du bailleur social

Analyse des organisations de la gestion copropriété
- identifier les différents stades des organisations
- comment faire évoluer ces organisations

La construction du prix de gestion et sa pédagogie
- identifier les différents composants du coût de la gestion
- valorisation du processus de gestion de la copropriété

Les ratios de gestion et d'équilibre de l'activité
- identification des indicateurs de l'activité
- construction du tableau de bord

Outils de pilotage et outils de management
- les étapes du suivi de l'activité

Identification des sources de risque – Contrôle interne et outils de suivi
- identification des points de vigilance

Illustrations et études de cas – Comment se projeter ?
De l'analyse à la planification de l'évolution du produit et du service.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

C0288

ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES
COPROPRIÉTÉS

ÊTRE SYNDIC : MISSIONS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Le rôle de syndic, repensé pour garantir conformité, transparence et performance

Si de nombreux organismes ont déjà sauté le pas et créé une cellule de syndic pour les copropriétés issues de leur activité de vente Hlm, beaucoup d'autres l'envisagent ou s'interrogent sur l'opportunité et les enjeux de l'intégration d'un nouveau métier. Les avantages peuvent être appréciables, en termes de maîtrise du service aux locataires et de préservation du patrimoine. Mais encore faut-il connaître avec précision les caractéristiques de la fonction et ne pas sous-estimer les contraintes.

PUBLIC

Tout professionnel spécialisé en gestion de patrimoine en copropriété, en gestion de copropriétés et toute personne habilitée.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› analyser les missions et l'encadrement juridique de la fonction de syndic de copropriétés
› identifier les contraintes et les risques associés à la fonction.

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques et pratiques à partir de la présentation de cas et d'exemples concrets.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Nawal BELLATRECHE, Avocate spécialiste en droit immobilier et formatrice auprès des acteurs de l'immobilier.

DATES DES SESSIONS INTER

le 21 mai 2026 - Distanciel
le 20 octobre 2026 - Distanciel
le 20 octobre 2026 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Le syndic, mandataire du syndicat des copropriétaires
- le cadre législatif et réglementaire
- qu'est-ce que le syndicat des copropriétaires ?
- le mandat du syndic : caractéristiques et durée
- le syndic de droit article L443-15
- les missions du syndic
- le syndic provisoire

Le syndic professionnel
- le cadre réglementaire et déontologique des professions immobilières
- la garantie financière : rôle de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes
- la structure tarifaire imposée du contrat de mandat
- la mise en concurrence du syndic
- les obligations de transparence
- l'organisation des cabinets de syndic et les filières professionnelles
- le numérique
- les nouvelles formes d'exercice : les syndics en ligne, les syndics mutualisés des organismes Hlm…

La désignation du syndic par l'assemblée générale
- quelle majorité requise ?
- quelles modalités du changement de syndic ?
- quel process de transmission des documents ?

Les responsabilités du syndic
- la responsabilité contractuelle
- la responsabilité extracontractuelle
- la responsabilité pénale
- la responsabilité d'employeur es qualité : la faute inexcusable.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTIONS

Par mail : Retournez le bulletin d'inscription complété (également téléchargeable sur www.afpols.fr) à l'assistante mentionnée en bas de page de chaque stage.
En ligne : vous devez disposer d'un code d'accès que nous vous adressons sur demande écrite. quelle adresse
La participation aux stages est réservée aux membres de l'association.
Une cotisation annuelle est facturée à l'organisme avec le premier stage de l'année (réglementation des associations loi 1901).

ANNULATION

Annulation du fait de l'adhérent
En cas d'annulation avant le début de la formation, une indemnité forfaitaire sera facturée comme suit :

- 50 % du prix dans un délai compris entre 15 jours et 4 jours francs avant le début de la formation.
- 100 % du prix dans un délai inférieur ou égal à 3 jours.

L'indemnité forfaitaire ne relève pas de la formation professionnelle continue.
Annulation du fait de l'Afpols
L'Afpols se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler la prestation. L'Afpols en informe les adhérents jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

MODALITÉS PRATIQUES POUR LES WEB-FORMATIONS

Environ un mois avant la web-formation, vous recevrez par mail un dossier contenant :

- la convention de formation à nous retourner signée avant le début de la formation avec le bon de commande éventuel
- un rappel du programme
- le tutoriel de connexion à Espace 47
- la documentation du stage sera disponible dans Espace 47 du stagiaire

MODALITÉS PRATIQUES POUR LES STAGES EN PRÉSENTIEL

Environ un mois avant la formation, vous recevrez par mail un dossier contenant :

- la convention de formation à nous retourner signée avant le début de la formation avec le bon de commande éventuel
- un rappel du programme
- le tutoriel de connexion à l'Espace 47
- la documentation du stage sera disponible dans l'Espace 47 du stagiaire
- les indications pratiques pour se rendre sur le lieu du stage et une liste d'hôtels

Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant à l'issue du stage.

HORAIRES

Sauf indications contraires, les stages débutent le premier jour à 9 h 15 (9 h les jours suivants) et se terminent à 17 h 15 (17 h les jours suivants). Pour faciliter les échanges informels entre les participants, les déjeuners sont pris en commun.

ÉVALUATIONS

Chaque stagiaire recevra sur son adresse mail professionnelle, des liens pour compléter les questionnaires d'évaluation. Ces mails seront envoyés depuis l'adresse **equipe@afpols.fr.**

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

À l'issue de l'action de formation, vous recevrez une facture payable à 30 jours. En cas de règlement par un tiers payeur (organisme collecteur…), vous devrez nous adresser l'attestation de prise en charge avant le début de la formation.

DONNÉES PERSONNELLES

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et le cas échéant, d'en demander la rectification et l'effacement. Vous avez également la possibilité d'exercer votre droit d'opposition au traitement des données à caractère personnel vous concernant.
Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant : **rgpd@afpols.fr .**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner par :
› **mail** à : inscriptionsinter@afpols.fr ou à l'assistant(e) mentionné(e) en bas de page de chaque stage.
Dès réception de ce bulletin d'inscription, nous vous adresserons un accusé de réception.
› **notre site internet www.afpols.fr**

MERCI DE COMPLÉTER ENTIÈREMENT CE BULLETIN D'INSCRIPTION

L'ORGANISME

RAISON SOCIALE .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... N° ADHÉRENT .....

VILLE ..... N° DE SIRET .....

TÉLÉPHONE .....

› RESPONSABLE FORMATION

NOM ..... PRÉNOM ..... TÉLÉPHONE .....

PRÉNOM .....

FONCTION ..... E-MAIL (OBLIGATOIRE) .....

INSCRIPTION 1

TITRE DE LA FORMATION .....

CODE FORMATION ..... DATES .....

NOM ..... PRÉNOM ..... FONCTION .....

TÉLÉPHONE ..... E-MAIL .....

INSCRIPTION 2*

TITRE DE LA FORMATION .....

CODE FORMATION ..... DATES .....

NOM ..... PRÉNOM ..... FONCTION .....

TÉLÉPHONE ..... E-MAIL .....

***Offre Duo : – 10% de remise à partir de la deuxième inscription à une même session**

LA FACTURE DOIT ÊTRE LIBELLÉE...

☐ Au nom de l'organisme ☐ Au nom d'un tiers payant - Lequel :

Cachet de l'organisme **Date et signature**

Dès confirmation du stage, une convention de formation vous sera envoyée. Il est indispensable de nousretourner par mail un exemplaire signé et tamponné avant la formation.En cas d'annulation tardive ou d'abandon en cours de formation, les frais engagés par l'Afpols pour l'organisation et le déroulement du stage seront facturés conformément à nos Conditions Générales de Vente.

N.B. : La participation aux stages est réservée aux membres de l'Afpols. La cotisation est facturée avec le 1er stage de l'année. (Réglementation des associations loi 1901).

BONJOUR

Vous me connaissez tous déjà depuis quelques années, je suis **LILO** et je suis chargé à l'AFPOLS de faire la veille sur le web pour dénicher les contenus les plus pertinents en lien avec le secteur Hlm.

Recevoir les informations de LILO :
https://bit.ly/AfpolsLilo

Quant à moi, **BÂTIBOT**, je suis chargé de travailler sur la maîtrise d'ouvrage et plus spécifiquement sur la RE2020.

Recevoir les informations de BÂTIBOT :
bit.ly/AfpolsBatibot

afpols
INNOVER ENSEMBLE

Association pour la formation professionnelle
continue des organismes du logement social
47 rue Popincourt - 75011 Paris
www.afpols.fr